



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2020

Les destins de l'héritage traumatique au coeur du processus de parentalité : à propos de la transmission entre les générations chez les descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse

Bourguignon Manon

Bourguignon Manon, 2020, Les destins de l'héritage traumatique au coeur du processus de parentalité : à propos de la transmission entre les générations chez les descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_B3FA716F96243

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Les destins de l'héritage traumatique au cœur du processus de parentalité :
à propos de la transmission entre les générations chez les descendants d'exilés
politiques chiliens vivant en Suisse

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la
Faculté des sciences sociales et politiques
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de
Docteur en psychologie
par

Manon Bourguignon

Directrice de thèse
Maître d'Enseignement et de Recherche, Muriel Katz-Gilbert

Co-directrice de thèse
Professeure, Marcela Cornejo

Jury

Professeur Jean-Pierre Pinel, Expert
Ancienne Maître de conférence Régine Waintrater, Experte
Psychiatre et Docteur en Médecine, Javier Sanchis Zozaya, Expert
Professeure Joëlle Darwiche, Experte

LAUSANNE
2020



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, au nom du Conseil et sur proposition d'un jury formé des professeurs

- Muriel KATZ, Directrice de thèse, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne
- Marcela CORNEJO, Co-directrice de thèse, Professeure à l'Universidad Católica de Chile
- Joëlle DARWICHE, Professeure à l'Université de Lausanne
- Jean-Pierre PINEL, Professeur à l'Université Paris 13
- Javier SANCHIS ZOZAYA, Docteur en médecine et Psychiatre à Unisanté Lausanne
- Régine WAINTRATER, Ancienne Maître de conférences à l'Université Paris 7

autorise, sans se prononcer sur les opinions de la candidate, l'impression de la thèse de Madame Manon BOURGUIGNON, intitulée :

« Les destins de l'héritage traumatique au cœur du processus de parentalité : à propos de la transmission entre les générations chez les descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse »

Marie SANTIAGO DELEFOSSE
Doyenne

Lausanne, le 31 août 2020

Résumé

Suite aux violences collectives qui ont marqué le XXI^{ème} siècle, de nombreuses études en psychologie se sont centrées sur la transmission du traumatisme. L'originalité de notre recherche est d'explorer la dynamique de la transmission du traumatisme à travers le prisme du processus de parentalité. Notre objectif est d'explorer l'impact des remaniements identificatoires suscités par la parentalité sur la transmission psychique à la génération suivante ; et ce dans le contexte particulier, à savoir celui de la situation d'exil et de l'héritage d'un traumatisme collectif. Le terrain de recherche porte sur la dictature civile-militaire au Chili (1973-1990). Pour répondre à notre objectif, nous avons rencontré douze participants, descendants d'exilés politiques chiliens dont les enfants grandissent en Suisse. Le dispositif méthodologique qualitatif se compose de trois entretiens en individuel accompagné d'instruments et d'un guide d'entretien semi-directif. Une double logique analytique – singulière et transversale – a été privilégiée au moyen d'analyses thématique et interprétative. Les principaux résultats de la recherche éclairent la complexité de la dynamique de la transmission des repères identificatoires dans le contexte de l'exil. Nous observons que la parentalité est un processus propice aux remaniements des contrats narcissiques (Kaës, 2009) et à leur maillage. Les traces traumatiques de l'histoire familiale et collective ont des répercussions sur le processus de parentalité chez les descendants d'exilés politiques. Toutefois, la parentalité n'a pas la même portée chez tous. Nous proposons une typologie pour illustrer les différents destins de l'héritage traumatique selon la teneur des remaniements identificatoires. Trois types de processus de parentalité sont mis en évidence : *souple, labile et rigide*. Afin de mettre l'accent sur le caractère dynamique de la parentalité, nous avons développé la notion de *parentescence* qui rend compte de la complexité des processus psychiques impliqués avant même la naissance d'un enfant. Cette recherche ouvre des perspectives cliniques et socio-politiques relatives à la fois à la prise en charge des enfants issus de la migration et à l'expérience du devenir parent.

Abstract

In the aftermath of the collective violence that marked the twentieth century, many psychological studies focused on the transmission of trauma. The originality of our research, is to explore the dynamics of trauma transmission through the prism of the parenting process. Our objective is to explore the impact of the identificatory rearrangement brought about by parenthood on psychic transmission to the next generation, and in the particular context of the exile situation and the inheritance of collective trauma. The research field concentrates on the civil-military dictatorship in Chile (1973-1990). To meet our goal, we met twelve participants, descendants of Chilean political exiles whose children grew up in Switzerland. The qualitative methodological plan consists in three individual interviews completed by instruments and a semi-structured interview guide. A double analytical logic - singular and transversal - has been privileged through thematic and interpretative analysis. The main results highlight the complexity of the dynamics of the transmission of identifying landmarks in the context of exile. Parenthood is a favorable process to the reorganization of narcissistic contracts (Kaës, 2009) and their networking. Traumatic traces of family and collective history have repercussions on the parenthood process among the descendants of political exiles. However, we observe that parenthood does not have the same impact on everyone. We offer a typology to illustrate the different fates of the traumatic legacy according to the content of the identificatory rearrangement. Three types of parenthood process are highlighted: *flexible, labile and rigid*. In order to emphasize the dynamic nature of parenthood, we developed the concept of *parentescence* [in french], that describes the complexity of the psychic processes involved even before the birth of a child. This research opens up clinical and socio-political perspectives relating both to the care of migrant children and to the psychological experience of becoming a parent.

Remerciements

Le travail de thèse, au-delà du défi intellectuel qu'il implique, a constitué pour moi un véritable parcours personnel. Le soutien de mes proches et de mes collègues m'a permis d'aboutir cet incroyable projet de recherche.

Tout d'abord, je remercie de tout cœur mon compagnon de vie et le père de mon fils, Pierrick Poulenas, pour avoir toujours cru en moi. Ton amour et soutien inconditionnel m'ont donné la confiance pour oser entreprendre et aller toujours plus loin. Merci à mon petit garçon, Aloïs, pour ta venue au monde et la force de l'amour maternel que tu m'as fait découvrir.

Je tiens ensuite à adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail. Tout particulièrement, je remercie ma directrice de thèse, Muriel Katz-Gilbert, pour son accompagnement tout au long de ces six années de travail. Votre présence soutenue – à la fois dans la bienveillance et la rigueur – a été très précieuse. Une belle relation de confiance s'est tissée au fil des ans et je vous remercie pour votre authenticité. La direction de thèse partagée fut une expérience riche qui m'a conduit à prendre davantage position et à m'inscrire comme chercheuse. Pour cela, je tiens à remercier Marcela Cornejo qui a accepté de co-diriger cette thèse. Nos rencontres au Rwanda puis au Chili ainsi que nos nombreux rendez-vous Skype m'ont permis de prendre du recul sur ce travail et de me nourrir d'un nouveau regard à travers ton expertise.

Cette recherche existe grâce à toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette étude et de partager leur vécu en tant que descendant d'exilés politiques chiliens. Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée. Ce projet a eu du sens pour témoigner de vos vécus personnels, de votre force ainsi que des traces du passé collectif qui résonnent dans chaque histoire individuelle. Nos rencontres ont continué et continuent encore à faire écho en moi.

J'adresse mes remerciements aux quatre membres du jury – Prof. Jean-Pierre Pinel, Régine Waintrater, Dr Javier Sanchis Zozaya et Prof. Joëlle Darwiche – qui ont apporté des commentaires riches et bienveillants, favorisant une amélioration de la version finale de la thèse. Je garde un très bon souvenir de nos échanges lors du colloque privé et vous remercie encore de votre investissement dans la lecture de ce travail. Je souhaite également remercier Isabelle Duret, ma directrice de mémoire de Master de l'ULB, sans qui toute cette expérience de vie en Suisse n'aurait pas eu lieu. M'avoir transmis la mise au concours de ce poste m'a offert l'opportunité de réaliser cette recherche en Psychologie. J'en profite pour remercier l'Université de Lausanne et tout le personnel administratif de notre Institut.

Bien que ce travail fût réalisé par moi-même, remanier les multiples versions de thèse fut possible grâce à la présence de précieux alliés. Je remercie de tout cœur, mon père Benoît Bourguignon de m'avoir transmis le goût de la remise en question et l'intérêt envers la transmission transgénérationnelle. Encore un tout grand merci pour tes nombreux retours et ton soutien tout au long de ce parcours. Je garde un précieux souvenir de nos échanges. Je remercie de tout cœur ma mère Christine Vanoverbeke pour l'intérêt porté à ce travail, l'aide fournie et la présence dans les moments de doute. Tes paroles m'ont souvent permises de prendre de la distance, de diminuer mes exigences pour ne pas me laisser envahir par le stress face à la tâche de cet énorme travail. Je suis également profondément reconnaissante envers Sylvie Kockelmeyer, psychanalyste belge, pour son enthousiasme suite aux relectures et sa disponibilité d'écoute face à mes questionnements. Un grand merci à Coline, Clémence, Giuseppe pour leurs relectures bienveillantes et leur encouragement.

À Mina, Mauranne, Mathilde, Annina, Gloria, Kira, des collègues qui m'ont directement accueillie en Suisse et qui sont progressivement devenues de proches amies. Nos soutiens mutuels dans les couloirs de l'Université sont un des souvenirs les plus précieux de ce parcours de thèse. À Coline, Clémence, Federica, Clairon, Mébi, Valou, Elise, Marine, Anastasia, mes incroyables amies qui m'ont toujours encouragé et m'ont offert des magnifiques moments d'évasion.

Je remercie enfin tous les membres de ma famille et particulièrement ma sœur Pauline pour ta disponibilité dans les moments de doutes. Une pensée à tous mes ancêtres et à leur histoire qui m'ont accompagné intérieurement durant ce travail.

À la vie psychique et à la liberté de penser

À l'élan de transmettre

À la possibilité d'un futur construit sur le passé sans y être enchaîné

Table des matières

INTRODUCTION.....	I
PARTIE I. CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTUALISATION DE L'OBJET DE RECHERCHE	1
INSCRIPTION DU CADRE THÉORIQUE DANS L'ÉPISTÉMOLOGIE PSYCHANALYTIQUE	2
AXE 1. LA TRANSMISSION PSYCHIQUE AU CŒUR DU PROCESSUS DE PARENTALITÉ : QUELLES DYNAMIQUES ?.....	5
CHAPITRE 1. EN QUOI CONSISTE LA TRANSMISSION PSYCHIQUE ?.....	5
1. La transmission précède le sujet avant sa naissance	5
2. Les objets de la transmission psychique et leurs voies de transmission au fil des générations.....	7
CHAPITRE 2. EN QUOI LES LIENS DE FILIATION PARTICIPENT À LA DYNAMIQUE DE LA TRANSMISSION AU FIL DES GÉNÉRATIONS ?.....	11
1. À propos des liens de filiation dans la continuité générationnelle.....	11
2. Les différentes alliances au service des liens de filiation.....	12
3. Le contrat narcissique, une alliance au service de la continuité générationnelle.....	14
CHAPITRE 3. LE TRAVAIL PSYCHIQUE DE LA TRANSMISSION : QUELLES POSSIBILITÉS D'ÉLABORER L'HÉRITAGE REÇU ?.....	20
1. Le travail d'élaboration de l'héritage	20
2. Le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage et ses limites.....	23
CHAPITRE 4. LA PARENTALITÉ : UN PROCESSUS AU CARREFOUR DES DYNAMIQUES DE LA TRANSMISSION ?.....	27
1. Les enjeux du processus de la parentalité	27
2. La parentalité, un bouleversement générationnel.....	30
3. La parentalité : un processus impliqué dans la dynamique de la transmission.....	36
AXE 2. LE TRAUMATISME COLLECTIF : QUELS ENJEUX ?.....	41
CHAPITRE 5. COMMENT DÉFINIR LE TRAUMATISME PSYCHIQUE ?.....	41
1. Le traumatisme et ses origines	41
2. Faire face au traumatisme : les aménagements défensifs.....	46
3. L'atemporalité du traumatisme psychique	48

CHAPITRE 6. QUELS SONT LES EFFETS PARTICULIERS D’UN TRAUMATISME COLLECTIF ?	50
1. Précisions terminologiques autour du concept de traumatisme psychique	50
2. Le traumatisme collectif.....	52
3. Les répercussions du traumatisme collectif	55
CHAPITRE 7. EN QUOI LA VIOLENCE POLITIQUE – LE CONTEXTE TRAUMATOGENÈNE ÉTUDIÉ – PEUT-ELLE ÊTRE COMPRISE COMME UNE FORME DE TRAUMATISME COLLECTIF ?	60
1. Pour une définition de la violence politique	60
2. La portée traumatogène de la violence politique	61
3. Une des conséquences de la violence politique : l’exil.....	65
AXE 3. LA TRANSMISSION DU TRAUMATISME : QUEL ÉCHO DANS LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ?.....	72
CHAPITRE 8. COMMENT LE TRAUMATISME PSYCHIQUE SE TRANSMET-IL AU FIL DES GÉNÉRATIONS ?.....	72
1. Les études cliniques et empiriques sur la transmission du traumatisme	72
2. La conception de la transmission du traumatisme psychique dans la littérature psychanalytique.....	75
CHAPITRE 9. QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS D’UN TRAUMATISME COLLECTIF SUR LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ?	80
1. Être parent après avoir subi un traumatisme collectif.....	81
2. Être parent dans le contexte de l’exil	84
AXE 4. CONTEXTUALISATION DE L’OBJET DE RECHERCHE : LA VIOLENCE POLITIQUE SOUS LA DICTATURE AU CHILI ET L’EXIL POLITIQUE EN SUISSE	88
CHAPITRE 10. QUELLE FORME DE VIOLENCE POLITIQUE A EU LIEU AU CHILI SOUS LA DICTATURE DE PINOCHET ?.....	88
1. Quelques repères historiques des dictatures latino-américaines	88
2. Les leviers de la violence politique sous la dictature au Chili	90
CHAPITRE 11. QU’EST-CE QUI CARACTÉRISE L’EXIL POLITIQUE DES CHILIENS?	95
1. L’exil : une forme de répression politique sous la dictature chilienne.....	95
2. L’exil des Chiliens : une recherche de racines et de reconnaissance	98
3. Répercussions psychiques de l’exil politique : l’exemple du Chili	101

PARTIE II. PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....106

AXE 1. PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE : QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES..... 107

CHAPITRE 12. PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE..... 107

1. Problématique générale 107
2. Questions de recherche 109

CHAPITRE 13. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE..... 112

1. Objectifs généraux et spécifiques..... 112
2. Hypothèses de travail 113

AXE 2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE 116

CHAPITRE 14. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES..... 116

1. Pertinence de la méthodologie qualitative 116
2. Les participants de la recherche : critères et recrutement 118
3. Dispositif de recherche..... 124

CHAPITRE 15. DISPOSITIF DE PRODUCTION DE DONNÉES 128

1. Rencontres en individuel..... 128
2. Instruments de production de données 132
3. Guide d’entretien semi-directif 136

CHAPITRE 16. PROCÉDURE D’ANALYSE DE DONNÉES..... 138

1. Logique d’analyse singulière 138
2. Logique d’analyse transversale 145

CHAPITRE 17. MISE EN DISPOSITION ANALYTIQUE DE LA CHERCHEUSE 148

1. Les dispositifs d’écoute..... 148
2. Dispositif clinique et implication de la chercheuse..... 151

AXE 3. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS À LA RECHERCHE..... 159

CHAPITRE 18. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PARTICIPANTS 159

CHAPITRE 19. PORTRAITS DES PARTICIPANTS..... 161

1. Ameline 161
2. Tamara..... 162
3. Cristobal 163
4. Diego 164
5. Estela 165

6. Nehúen	166
7. Isabella	168
8. Joana.....	169
9. Kilia.....	170
10. Roberto.....	171
11. Sébastian	172
12. Tahiel.....	173

PARTIE III. PRESENTATION DES ANALYSES TRANSVERSALES ET DES RESULTATS175

INTRODUCTION DE LA PARTIE III..... 176

AXE 1. LE POIDS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE SUR L'HISTOIRE SINGULIÈRE DES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES..... 181

CHAPITRE 20. QUEL EST LE POIDS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE CHEZ LES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES ? 181

1. Une enfance baignée dans un environnement familial insécure 182
2. L'enfant face au traumatisme du parent..... 186
3. À propos des traces traumatiques : de quelles angoisses hérite l'enfant ? 191

CHAPITRE 21. EN QUOI L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE A UN IMPACT SUR LE PROCESSUS DE SUBJECTIVATION ? 199

1. Être une victime secondaire dans l'ombre du(des) parent(s) 199
2. Être aux prises avec les traces traumatiques du passé : une impasse à la
différenciation subjective 204
3. L'exil en héritage : entre déracinement et sentiment d'étrangeté 208
4. Le besoin de racines face aux non-dits de l'histoire familiale et collective..... 215

CHAPITRE 22. QUELLE EST L'EMPREINTE DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE DANS LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ? 223

1. La tension entre le désir et le refus d'enfanter 223
2. Le réveil de l'héritage au cœur du processus de parentalité 228

AXE 2. L'IMPACT DU PROCESSUS DE PARENTALITÉ DANS L'ÉLABORATION DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE : QUELS DESTINS DANS LA TRANSMISSION ? ...

..... 233

CHAPITRE 23. LA PORTÉE DES REMANIEMENTS IDENTIFICATOIRES, PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE RELATIVE À LA PARENTALITÉ 233

1. Quels sont les principaux repères identificatoires transmis d'une génération à l'autre ?..... 234
2. Présentation de la typologie relative au processus de parentalité 241
3. Les destins de l'héritage psychique selon le type de parentalité..... 248

CHAPITRE 24. QUAND DEVENIR PARENT FAVORISE LE TRAVAIL D'ÉLABORATION DE L'HÉRITAGE (TYPE I) 255

1. Un processus de parentalité *souple* 255
2. Les facteurs à l'origine d'une parentalité *souple* 257
3. La parentalité *souple* : un processus au service de l'appropriation subjective de l'héritage et de sa transmission 262

CHAPITRE 25. QUAND DEVENIR PARENT RAVIVE LES TRACES TRAUMATIQUES NON ELABORÉES (TYPE II) 291

1. Un processus de parentalité *labile*..... 292
2. Les facteurs favorisant un processus de parentalité *labile* 303
3. La parentalité *labile* : une mise à mal de la transmission des repères identificatoires...
..... 310

CHAPITRE 26. QUAND DEVENIR PARENT EST UNE IMPASSE À LA TRANSFORMATION DE L'HÉRITAGE (TYPE III) 331

1. Un processus de parentalité *rigide* 332
2. Les facteurs à l'origine d'une parentalité de type *rigide*..... 338
3. La parentalité *rigide* : une entrave à l'élaboration de l'héritage traumatique 344

PARTIE IV. DISCUSSION GÉNÉRALE..... 357

AXE 1. DISCUSSION THÉORIQUE 358

CHAPITRE 27. À PROPOS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE DONT LES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES SONT PORTEURS 358

1. De quel héritage traumatique parle-t-on ?..... 358

2. De quelles traces traumatiques les descendants d'exilés politiques sont-ils porteurs ?	359
--	-----

CHAPITRE 28. À PROPOS DE LA PARENTALITÉ COMME PROCESSUS QUI APPELLE À ÉLABORER L'HÉRITAGE PSYCHIQUE.....365

1. Les remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité.....	365
2. La parentalité dans le cadre de la transmission d'un héritage traumatique et du contexte de l'exil	370
3. Typologie relative au processus de la parentalité	372

CHAPITRE 29. À PROPOS DES DESTINS DE L'HÉRITAGE 375

1. Transmission psychique et contrats narcissiques	375
2. La dimension groupale en exil	383
3. Transmission dans la société hypermoderne : le futur en héritage	389

AXE 2. DISCUSSION MÉTHODOLOGIQUE391

CHAPITRE 30. LIMITES ET PERSPECTIVES LIÉES AU DISPOSITIF DE RECHERCHE391

1. Le recrutement et le choix des participants	391
2. Les dispositifs de production de données.....	392
3. Les méthodes d'analyse	394

CHAPITRE 31. LIMITES ET PERSPECTIVES LIÉES A LA PROBLÉMATIQUE.....396

1. Le cadre théorique.....	396
2. La nécessité d'inclure le conjoint.....	396
3. Penser la transmission dans la société hypermoderne.....	398

CONCLUSION.....401

BIBLIOGRAPHIE.....409

INDEX DES TABLEAUX.....441

INDEX DES FIGURES442

INDEX DES AUTEURS445

INDEX DES CONCEPTS451

ANNEXES	455
1. Appel aux participants.....	455
2. Formulaire de consentement	456
3. Guide d’entretien semi-directif	458
4. Arbre thématique.....	464
5. Synthèses des Parties de la thèse.....	477

Introduction

La transmission psychique – consciente et inconsciente – est le fait inépuisable de la continuité des générations et de la civilisation. Sans transmission, l'être humain devrait sans cesse recommencer à zéro, tel Sisyphe. L'intérêt pour la transmission psychique dans notre société – et particulièrement dans le champ psychanalytique où nous nous inscrivons – nous a conduite à développer notre questionnement de recherche.

Si, dans la littérature, l'attention est souvent portée au contenu de la transmission, nous souhaitons pour notre part mettre davantage l'accent sur la représentation que le sujet se fait de l'héritage dont il est porteur d'une part, et sur ce qu'il désire ou non en transmettre de cet héritage à la nouvelle génération, d'autre part. Tout sujet est pris même avant sa naissance, dans un champ de prédispositions psychiques ; il est porteur d'un héritage qui le prédétermine et qui lui offre en même temps une place dans un ensemble intersubjectif. Or, malgré ces prédispositions, le sujet n'est et ne restera pas passif face à l'héritage reçu (Freud, 1938). La majorité des auteurs soulignent d'ailleurs la primauté de ce processus d'appropriation, de transformation des objets transmis, par l'héritier lui-même (Kaës, 1993c; Konicheckis, 2008; Tisseron, 2002; Tort, 1986). Nous interrogeons ainsi la dynamique de la transmission à travers l'élaboration ou non de l'héritage et son destin dans la transmission à la nouvelle génération.

Notre intérêt pour la dynamique de la transmission nous a par ailleurs conduite à nous centrer sur le processus de parentalité. De notre point de vue, il s'agit d'un objet d'étude intéressant pour toute question concernant la transmission, dans la mesure où devenir parent engendre un nouveau maillon générationnel : chaque sujet, disait Freud (1914), mène en ce sens une double existence : « en tant qu'il est à lui-même sa propre fin, et en tant que maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti » (p.45).

L'originalité de notre recherche repose donc sur l'étude de la transmission sous le prisme du processus de parentalité. Devenir parent bouleverse l'échiquier familial et suscite une redéfinition des liens de filiation, ainsi que de nombreux remaniements identificatoires conduisant le sujet à revisiter son enfance, son passé. La revue de la littérature théorique ainsi que les recherches cliniques à ce sujet mettent en évidence que le travail d'élaboration de l'héritage psychique constitue une étape incontournable pour le parent en devenir (Calicis, 2014; Darchis, 2010; Lebovici, 1999b, 2002a; Manzano, Palacio Espasa, & Zilkha, 1999; Nanzer & Palacio Espasa, 2012). Ce travail s'opère par des remaniements identificatoires qui touchent aux différents liens d'appartenance. L'élaboration des conflits infantiles ravivés au cours de la parentalité constitue un *matériel générationnel* (Darchis, 2010). Face au bouleversement des places dans l'échiquier familial, le nouveau parent est appelé à confirmer

sa place dans sa lignée, tant ascendante que descendante : l'enjeu consiste ici à pouvoir se vivre *fil de-* tout en étant *parent de-*. La visée de ce travail psychique est la suivante : inscrire les descendants du sujet, non seulement au sein de son histoire et de sa préhistoire, mais également au sein du groupe à la fois familial et socio-culturel auquel il appartient.

Nous nous intéressons donc au travail psychique que mobilise le processus de parentalité ; plus spécifiquement, nous cherchons à explorer la teneur des remaniements identificatoires suscités par la nouvelle position générationnelle qu'il génère ; et nous nous intéressons à son possible impact sur la transmission psychique à la génération suivante.

En quoi les remaniements identificatoires que suscite le processus de parentalité favorisent ou non l'élaboration de l'héritage psychique ? En quoi le processus de parentalité peut-il représenter une opportunité ou au contraire une entrave à la transmission des repères identificatoires ? Telles sont quelques-unes des questions directrices qui guideront notre enquête.

Précisons toutefois d'emblée que de notre point de vue le concept de « parentalité » ne correspond pas à une période de temps circonscrite – qu'on opposerait en ce sens à la périnatalité – ; nous l'aborderons pour notre part comme un processus psychique continu, lequel débute bien avant la phase de transition qui précède l'enfantement et ce en écho à différents travaux (Gutton, 2006; Lebovici, 1995, 1999a; Missonnier, 2009; Solis-Ponton, 2002b; Stoléro & Morales-Huet, 1989).

Et si l'héritage du parent est teinté de traces traumatiques du passé, qu'en est-il du processus de parentalité ? Dans la transmission à la nouvelle génération, quels sont les destins de l'héritage traumatique dont le sujet est dépositaire ?

La particularité de cette recherche est d'explorer le processus de parentalité dans le contexte d'un passé traumatogène ¹. Depuis plusieurs décennies, nous faisons face – ancêtres et contemporains – à l'horreur et l'impensable de violences sociales contre l'intégrité des êtres humains. Le contexte socio-culturel suscite la réflexion scientifique. Peu ou prou, les concepts et les thèmes des recherches sont toujours le reflet des interrogations d'une société. Or, les destins de l'héritage posent d'autant plus question lorsque l'histoire familiale est marquée par des événements traumatogènes : génocide, violence de masse, violence politique, torture, disparitions forcées de personnes, déportation de masse, exil, violences coloniales. Ce sont autant d'éléments contextuels qui marquent et complexifient les processus en jeu dans la transmission de l'héritage psychique des générations futures.

¹ Nous utilisons préférentiellement le terme « traumatogène » (Vermeiren, 2009) afin de mettre l'accent sur la variété de réponses face à un événement potentiellement traumatique.

Depuis les années quatre-vingt-dix, dans le champ de la psychologie, les études se centrent de plus en plus sur la transmission du traumatisme entre le(s) parent(s) survivant(s) d'un crime de masse et ses descendants directs. Les études s'étendent aujourd'hui à la troisième génération. L'intérêt des chercheurs porte également sur l'impact du traumatisme entre les relations parents-enfants. Face aux terribles violences collectives qui ont marqué le XXème siècle, un grand nombre de victimes ont été conduites à prendre le chemin de l'exil pour sauver leur peau et celle de leur famille. *Qu'en est-il dès lors lorsque les descendants deviennent parents à leur tour dans le pays qui a accueilli leur famille, c'est-à-dire en exil ? Quels sont les destins de la transmission psychique dans ce contexte ?*

Nous nous questionnons donc sur les destins de la transmission lorsque les enfants sont porteurs d'expériences traumatogènes de leurs parents, en lien avec la violence politique et l'exil politique. Bien qu'ils aient souvent été pris par les expériences des ascendants lors de la violence politique, ils deviennent dépositaires des traces de ce contexte traumatogène. Les questions relatives au traumatisme vécu par leurs parents agissent dès lors en eux à leur insu. Ce qui échappe à la mise en représentation se répercute sur les modalités de transmission qui prennent des configurations très particulières et complexes.

Afin de retracer le chemin qui nous a conduit à circonscrire notre problématique, rappelons brièvement les limites des recherches portant sur ce sujet. Tout d'abord, de nombreuses études sur la transmission du traumatisme ont été entreprises dans le monde entier suite aux violences collectives perpétrées au siècle dernier. De fait, suite à la seconde guerre mondiale, les cliniciens ont formulé l'hypothèse d'une transmission des traumatismes extrêmes d'une génération à l'autre (Bar-On, 1995; Bender, 2004; Chaitin, 2000; Faúndez, 2013; Haesler, 1991; Kupelian, Kalayjian, & Kassabian, 1998; Letzter-Pouw, Shrira, Ben-Ezra, & Palgi, 2014; Lev-Wiesel, 2007; Mathier, 2006; Rosenthal, 1998; Shmotkin, Shrira, Goldberg, & Palgi, 2011). Les recherches dans ce champ d'étude se focalisent majoritairement sur la présence de traces traumatogènes au fil des générations, que ce soit à travers des méthodologies qualitatives ou quantitatives.

L'observation de troubles de l'identité similaires à la symptomatologie post-traumatique – notamment celle observée chez les enfants de survivants de la Shoah – a conduit à s'interroger davantage sur les effets transgénérationnels de traumatismes. À la suite des travaux de Freud, de nouveaux concepts théoriques éclairent les objets et processus de la transmission en psychanalyse (Abraham & Torok, 1978; Ciccone, 1999; de Mijolla, 1981; Eiguier, 1983, 1987; Faimberg, 1987; Kaës, 2009g). La transmission du négatif concerne la transmission de ce qui reste en défaut d'inscription, du manqué et du caché, ou encore du secret, du fantôme (sous l'effet de l'interdit, de la honte, du tabou, de la culpabilité).

Concernant les études sur la parentalité, elles portent davantage sur le temps de la périnatalité. Les théories existent au sujet des processus psychiques mobilisés chez la femme pendant sa grossesse (Bydlowski, 1997). La recherche sur les pères commence seulement à émerger en psychanalyse (Senécal, Saucier, & Garon, 2013). On notera au passage qu'elle privilégie l'étude de la paternité sous le prisme de la périnatalité (Boiteau, Apter, & Devouche, 2019; Dubeau, 2002). Mais, la question de la parentalité comme processus psychique en tant que tel, et ce quel que soit le genre, est peu investiguée. Lorsque c'est le cas, c'est de manière théorique ou dans l'investigation thérapeutique (Darchis, 2010; Lebovici, 1999b, 2002a; Manzano & Palacio Espasa, 1993; Nanzer & Palacio Espasa, 2012). Notre recherche a ceci d'original qu'elle porte sur les processus psychiques suscités par le devenir parent chez les hommes et les femmes d'une part, et qui sont des descendants d'exilés politiques, d'autre part.

Si la question du processus de parentalité articulée à celle de la transmission du traumatisme est présente dans la littérature, les études en question portent principalement sur la façon d'être parent des survivants de génocide (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Wardi, 1992). Une étude traite de l'impact de la transmission du trauma sur la parentalité dans la seconde génération (Esmacili, 2011). Que cela soit chez la première ou en deuxième génération, il est davantage question de l'incidence du traumatisme sur *l'exercice de la parentalité* et moins sur *l'expérience psychique de la parentalité* (à savoir le processus psychique de parentalité), selon la distinction proposée par Houzel (1999).

Le contexte de l'exil politique et ses répercussions psychiques sont des thématiques peu abordés dans la littérature en psychologie (Vasquez, Richard, & Delsueil, 1979). La majorité des études portent sur la migration dans un sens général et principalement sur la « première génération ». L'exil est quant à lui considéré comme une migration forcée. Malgré l'émergence de nombreuses publications à propos de la génération issue de parents migrants ces dernières décennies, elles se focalisent sur les questions d'identité et de socialisation (Humphreys & Benhaïm, 2017 ; Moro, 1998; Moro, 1989). La parentalité en exil est un sujet d'actualité qui est de plus en plus interrogé au vu du nombre croissant de migrations. Cependant, les études concernent à nouveau les migrants de « première génération » (Giraud & Moro, 2002 ; Méryglod & Colin, 2009). À notre connaissance, il n'existe donc aucune étude sur la parentalité des descendants de migrants, et ce encore moins concernant les descendants d'exilés politiques dont les enfants grandissent en exil.

Malgré les récents travaux au sujet de la transmission du traumatisme et de l'exil, nous n'avons pas connaissance de recherche dans ce champ d'études articulant la transmission du traumatisme au processus de parentalité en exil. C'est pourquoi notre étude articule ces différentes thématiques en explorant la question suivante : *en fonction des remaniements identificatoires suscités par le processus*

de parentalité en exil, quels sont les destins d'un héritage potentiellement traumatique au fil des générations ?

Dans le cadre de cette recherche, nous nous centrons sur le cas particulier de la dictature civile-militaire au Chili, qui fait partie d'un contexte socio-géopolitique plus étendu. De fait, les dictatures latino-américaines ont dévasté une grande partie du continent durant les décades de 1960 à 1990. Au Chili, après le coup d'état du 11 septembre 1973, une dictature fut mise en place : le régime militaire de Pinochet durera dix-sept ans. Les répercussions produites se situent à plusieurs niveaux : institutionnel, politique, économique et social. Le bilan des violences collectives perpétrées à large échelle est accablant.

Les différentes commissions mises en place après la dictature estiment à plus de 3 200 personnes le nombre de détenus disparus et d'exécutés politiques ; elles dénombrent par ailleurs 38 000 victimes d'emprisonnement politique et de torture pour des motifs politiques, et cela dans des centres de détention secrets (Rettig, 1991; Valech-I, 2004; Valech-II, 2008).

Selon les travaux réalisés au Chili, la violence politique et sociale qui a eu lieu durant la dictature entre 1973 et 1990 est considérée comme ayant une portée traumatogène au sein de la première, seconde et troisième génération de descendants de militants (Barudy & Páez, 2017; Becker, Lira, Castillo, Gomez, & Kovalskys, 1990; Brinkmann, Guzmán, Madariaga, & Sandoval, 2009; Cornejo, 2008; Cornejo, Morales, Kovalskys, & Sharim, 2013; Faúndez, 2013; Faúndez, Cornejo, & Brackelaire, 2014b; Lira, 2017; Lira & Castillo, 1991; Loveman & Lira, 1999; Mendoza, Cornejo, & Aceituno, 2019; Weinstein & Lira, 1987). Certains militants politiques ont dû fuir leur pays, parfois avec leurs enfants, pour survivre aux répressions politiques qui les menaçaient. À la suite de Martín-Baró (1989), nous considérons la violence politique comme un contexte susceptible d'engendrer un *trauma psychosocial* : c'est-à-dire un traumatisme qui atteint non seulement le psychisme du sujet, mais également les liens sociaux et enfin, les groupes. Le choix d'une telle conception se base sur la volonté de penser le contexte socio-historique dans lequel l'événement se produit. Ce type de violence collective – la violence politique – s'apparente également à ce que Puget et Kaës (1989) ont proposé d'appeler une « catastrophe psychique et sociale » .

Dans la perspective ouverte par Kaës (2009g), les événements traumatogènes de la violence politique et de l'exil engendrent un effondrement des métacadres sociaux et psychiques. Le bouleversement et la mise à mal de ces derniers affecte directement la structuration et le développement de la vie psychique des sujets. Les processus et les contenus de la transmission de la vie psychique en sont par conséquent directement modifiés. Dans un tel contexte, nous nous questionnons sur l'effet de l'effraction des cadres métasociaux sur le bouleversement des métacadres psychiques.

Comment la transmission des modalités du contrat narcissique peut-elle alors être assurée ? Comment les sujets continuent-ils à transmettre des repères psychiques de leurs groupes d'appartenances sans être écrasés ou détruits par le poids de l'héritage potentiellement traumatogène ?

L'exil est une forme particulière de migration, une migration forcée, en réaction à une menace pour l'intégrité physique, pour sauver sa peau en quelque sorte (Grinberg & Grinberg, 1986). Dans la littérature, la dimension de l'exil est souvent présentée comme une phase de perte et de déracinement d'une part, et de bouleversements des repères internes, d'autre part. Arraché de son contenant culturel et social, le sujet est privé de repères identificatoires groupaux qui lui permettent de se penser et de penser ce qui l'entoure. Selon les théories de Kaës, l'exil représente un effondrement des garants métasociaux qui affecte les cadres métapsychiques, garants de la vie psychique et des liens. La particularité du terrain de notre recherche est qu'il concerne un *exil politique*, c'est-à-dire une migration forcée pour survivre à des répressions de type politique.

Bien que l'on dénombre diverses études au Chili concernant l'élaboration du vécu traumatogène, la question de l'exil politique y est peu abordée (Cornejo, 2015; Jedlicki, 2001, 2014; Prognon, 2019; Rebolledo, 2005). Les études réalisées au Chili sur les répercussions de la dictature portent en effet principalement sur la mémoire et l'élaboration du passé (Cornejo, Reyes, et al., 2013).

Après avoir parcouru le large champ théorique sur lequel cette étude se base, nous avons formulé notre problématique. L'originalité de cette étude est d'articuler le processus de parentalité au travail d'héritage traumatique, et ce, dans le contexte particulier de l'exil.

L'objectif principal de cette recherche est de mettre en lumière la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité. La *transmission* psychique est comprise ici comme un mouvement qui traverse le sujet du groupe à son insu. Avant d'être un sujet individuel, chacun a été pensé et rêvé par un groupe familial. Notre façon d'explorer la dynamique de la transmission et ses destins se réalise par l'étude des *alliances inconscientes* (Kaës, 2009g), c'est-à-dire des formations psychiques qui lient les membres d'une même famille sur plusieurs générations. En outre, ces alliances prennent soit des formes structurantes, au service de la transmission de la vie psychique entre générations, soit des formes défensives voire pathogènes (Kaës, 2009g). Elles sont alors marquées du sceau de la transmission psychique du négatif. Les alliances inconscientes rythment la dynamique de la transmission dans le maillage des appartenances générationnelles et groupales.

Cette recherche explore la transmission psychique à travers une forme d'alliance inconsciente structurante, le contrat narcissique (Aulagnier, 1975). Il s'agit du pacte d'échange inconscient qui prescrit au sujet d'assurer la perpétuation du modèle familial et la continuité de l'ensemble social dont il fait partie par la transmission de valeurs, d'idéaux et de mythes partagés. En contrepartie, l'ensemble

doit investir narcissiquement le sujet en lui assurant une place dans l'espace intersubjectif. Le sujet est ainsi assujéti à l'ensemble tout en étant bénéficiaire et garant de sa perpétuation. Au service de la transmission, ce contrat participe également à la construction du psychisme du sujet du lien. C'est pourquoi, nous parlons de *sujet du groupe* afin de mettre en avant la groupalité psychique inhérente à tout sujet. Dans *Pour introduire le narcissisme*, Freud (1914) postule que tout sujet est avant tout un groupe intériorisé. Selon Kaës (2009g), le contrat narcissique peut être étendu à une triple dimension : le contrat narcissique *primaire* (lié à la filiation, au groupe primaire), *secondaire* (affiliation, groupe secondaire) et *originnaire* (appartenance à l'espèce humaine). Comme les contrats narcissiques sont entremêlés, il s'agira autant de les étudier isolément que dans leurs relations d'influence. Nous explorons ainsi les éventuelles tensions entre les appartenances plurielles du sujet lorsqu'il est question de transmettre à la nouvelle génération.

Nous explorons cette problématique dans le contexte d'un héritage potentiellement traumatogène. Pour ce faire, nous avons développé trois questions de recherche. Il s'agit de dégager un « arrêt sur image » sur trois temps pour appréhender la dynamique de la transmission. Ce découpage en trois temps est un choix de traitement pour étudier un sujet de recherche — la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité — que nous abordons comme un processus.

Dans un premier temps, nous nous centrerons sur la représentation que le participant se fait de son héritage. Il est question d'observer la présence ou l'absence de traces traumatogènes dans l'héritage des descendants d'exilés politiques chiliens. Un second temps sera consacré à appréhender la portée des remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité : constituent-ils une opportunité ou une entrave au travail d'élaboration de l'héritage ? En prolongement à ce questionnement, nous explorerons les répercussions de la teneur du travail d'élaboration de l'héritage dans la transmission à la nouvelle génération. Concrètement, nous nous interrogerons sur le type de repères identificatoires sur lesquels le sujet s'appuie et qu'il transmet : les signes de reconnaissance d'appartenance à un groupe. Dans ce troisième temps, nous explorerons les destins de l'héritage dans la transmission à la nouvelle génération selon la teneur de ces remaniements au sein du processus de parentalité. Notre étude se focalisera donc sur la teneur de l'héritage potentiellement traumatogène dont les descendants d'exilés politiques chiliens sont dépositaires d'une part, et sur les destins de cet héritage psychique à la génération suivante, d'autre part.

La figure ci-dessous représente notre conception de la dynamique de l'héritage en trois temps.

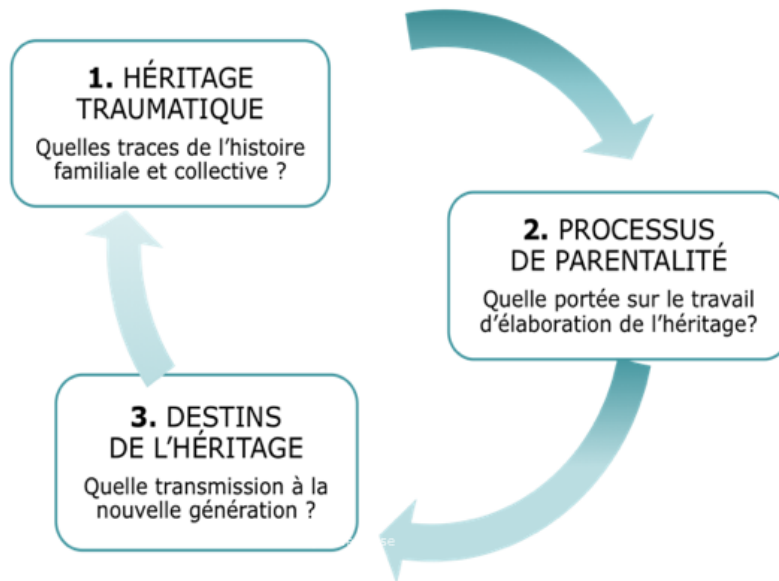


Figure 1. Les trois temps de la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité

Pour mettre au travail notre problématique, nous avons rencontré douze participants, descendants d'exilés politiques (six hommes et six femmes). Ils sont âgés entre trente et soixante-quatre ans (dix sont nés soit au Chili et deux en Suisse). Le premier critère d'inclusion à la recherche est le fait d'avoir au moins un des deux parents qui a été militant politique et qui s'est réfugié en Suisse pour fuir la violence collective dont il faisait l'objet au Chili. De plus, les descendants d'exilés politiques chiliens que nous avons interrogés sont par ailleurs tous parents d'enfants qui grandissent en Suisse, leur pays de résidence. Le choix de cette population permet d'explorer les destins d'un héritage à la fois commun et singulier, celui de l'histoire familiale et collective relative à la violence politique et à l'exil. Ce contexte socio-politique commun auquel renvoie l'histoire familiale des participants permet d'explorer les points de tensions ou de similarités relatifs à leur désir de transmission.

Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons construit un dispositif de recherche en quatre phases qui soutient une démarche de production de données et d'analyse à la fois continue et séquencée (Chapitre 1- Axe 2 de la partie II). La méthodologie propre à cette recherche est qualitative et clinique, avec une approche compréhensive de la singularité de chaque participant. Le dispositif de production de données se compose de trois entretiens. Chacun d'entre eux suit un guide d'entretien semi-directif préalablement construit et accompagné d'instruments : le *récit de vie*, la *libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veuillet, 2003a) et la *Technique de Relation d'Objet* (Phillipson, 1955). Le choix de ce dispositif méthodologique a permis de mettre en lumière la complexité des remaniements identificatoires suscités par le processus de parentalité.

Dans une visée clinique, nous avons privilégié une double logique analytique : singulière dans un premier temps par une analyse thématique de chaque cas via le logiciel Nvivo ; puis, transversale dans un second temps, par la création progressive d'un *arbre thématique* afin de mettre comparaison les

analyses inter-cas. L'objectif de cette analyse plurielle est la mise en évidence des similarités et des divergences relatives à la question de la transmission chez les douze participants.

Le but de notre recherche est donc d'explorer les dynamiques de la transmission à travers l'impact du processus de parentalité sur le travail d'élaboration de l'héritage, et ce dans le contexte particulier : à savoir, celui de la situation d'exil et de l'héritage d'un traumatisme collectif. L'étude des remaniements identificatoires suscités par la parentalité permet ainsi d'éclairer le travail psychique que ce processus suscite dans un tel contexte et à notre époque.

Le travail que nous présentons ici est organisé en quatre grandes parties : une théorique, une méthodologique, une partie qui présente les résultats de la recherche et enfin, une partie qui ouvre sur une discussion générale.

La PARTIE I présente le cadre théorique de recherche qui pose les référents théoriques qui ont guidé notre processus de recherche. Trois grands thèmes sont abordés : la transmission psychique ; le processus de parentalité (Axe 1) ; le traumatisme (Axe 2). Ces thèmes sont ensuite articulés les uns aux autres : la transmission du traumatisme au cœur du processus de parentalité (Axe 3). Cette première partie se conclut par la contextualisation de l'objet de recherche : l'héritage d'un traumatisme collectif, celui lié à la violence politique sous la dictature au Chili et de l'exil politique en Suisse (Axe 4). Dans la synthèse de cette première partie, nous présentons les limites des recherches à ce sujet.

Nous présentons la problématique et les questions de recherches qui ont guidé ce travail dans le premier axe de la PARTIE II. L'approche méthodologique est présentée dans le second axe. Nous abordons (Axe 2 - Chapitre 14) les considérations générales du dispositif de recherche qualitative (la méthodologie qualitative, les participants et les phases du dispositif de recherche). Le choix du dispositif de production de données est expliqué (Axe 2 - Chapitre 15) suivi de la procédure d'analyse de ces données (Axe 2 - Chapitre 16). Enfin, un dernier chapitre est consacré à la mise en disposition analytique de la chercheuse, à savoir les dispositifs d'écoute mis en place et l'implication de la chercheuse. Pour clore cette Partie II, nous présentons les douze participants de la recherche au moyen d'un tableau synthétique et de portraits pour chacun d'eux.

La PARTIE III est consacrée au cœur de ce travail de recherche : les résultats des analyses. Ceux-ci sont présentés dans deux axes explorant d'un côté la première question de recherche et de l'autre côté, les deux autres questions. Le premier axe porte ainsi sur la représentation des participants de l'héritage dont ils sont dépositaires. Nous nous interrogeons sur le poids de l'héritage et les éventuelles traces traumatogènes (Axe 1 - Chapitre 20) pour saisir son impact sur le processus de subjectivation des participants (Axe 1 - Chapitre 21). L'empreinte de cet héritage dans le processus de parentalité des participants est enfin explorée (Axe 1 - Chapitre 22). Le second axe présente la teneur des remaniements

identificatoires suscités dans le processus de parentalité et son impact sur les destins de la transmission à la nouvelle génération – question de recherche 2 et 3. Nous présentons une typologie relative au processus de parentalité afin de mettre en évidence les différentes dynamiques de la transmission suscitées selon la présence ou l’absence du travail d’élaboration de l’héritage (Axe 2-Chapitre 23). Les trois types observés sont successivement présentés (Axe 2-Chapitre 24 à 26) illustrés chaque fois par un cas emblématique.

Pour clore la présentation de cette étude, nous proposons une DISCUSSION générale au sujet des référents théoriques au regard des résultats observés d’une part (axe 1), et à propos de la méthodologie utilisée d’autre part (axe 2). Enfin, la conclusion met en lumière les apports et les limites de la présente recherche en reprenant les résultats de manière synthétique. Les perspectives futures de recherche et les implications dans le contexte sociétal actuel clôturent ce travail.

PARTIE I.

CADRE THÉORIQUE ET

CONTEXTUALISATION DE L'OBJET DE

RECHERCHE

Notre recherche s'inscrit au carrefour entre trois thèmes principaux : la transmission psychique, le traumatisme collectif et le processus de parentalité. La PARTIE I de ce travail a pour objectif de présenter le cadre théorique de recherche ainsi que la contextualisation de l'objet d'étude.

Cette PARTIE I s'organise en quatre axes. Les trois premiers axes sont consacrés à exposer les référents théoriques qui ont guidé notre processus de recherche. Trois grands thèmes sont abordés : la transmission psychique et le processus de parentalité dans l'Axe 1 et le traumatisme dans l'Axe 2. L'articulation entre ces trois thèmes est présentée dans l'Axe 3 dans une tentative d'être au plus près de notre objet de recherche. L'axe 4 conclut cette première partie par la contextualisation de l'objet de recherche : l'héritage d'un traumatisme collectif, celui lié à la violence politique sous la dictature au Chili et de l'exil politique en Suisse.

INSCRIPTION DU CADRE THÉORIQUE DANS L'ÉPISTÉMOLOGIE PSYCHANALYTIQUE

« De notre préhistoire tramée avant que nous naissions, l'inconscient nous aura fait les contemporains, mais nous n'en deviendrons les penseurs que par les effets d'après-coup. » (Kaës, 1993c, p. 5).

Notre recherche s'inscrit dans une perspective psychanalytique et considère l'être humain comme sujet de l'inconscient et sujet du groupe.

Étudier la dynamique de la transmission psychique – consciente et inconsciente – conduit à choisir le champ épistémologique psychanalytique comme référence théorique. De fait, une telle perspective place le sujet au centre de sa conception ainsi que la transmission qui le précède : « Le sujet est toujours sujet du groupe car la transmission psychique sur l'axe des rapports de génération implique la précession du sujet par plus d'un autre. Il est l'héritier de la chaîne intersubjective dont il procède. » (Kaës, 1993c, p. 3).

Nous utilisons le terme « sujet » et non celui d'individu car tout être humain est considéré ici principalement par les liens dont il est issu ainsi que par ceux qu'il tisse à l'autre et à *plus d'un autre* (Kaës, 2009a) ². Le sujet est ainsi compris comme sujet du groupe ³ tout en étant agi par son inconscient. Engagé dans un processus de subjectivation, il est sans cesse en création et en re-composition dans un réseau complexe de liaisons entre ces pôles fondamentaux que sont le corps, la subjectivation de ses désirs et la nécessité de se constituer en lien aux autres.

Il semble qu'à ses débuts la psychanalyse se soit limitée à l'étude de l'intrapsychique. Mais, comme le soulignait déjà Freud (1921), la psychologie individuelle est « d'emblée, simultanément, psychologie sociale » puisque « dans la vie d'âme de l'individu, l'autre entre en ligne de compte très régulièrement comme modèle, comme objet, comme aide et comme adversaire » (p. 5). Dans notre recherche impliquant les liens entre générations, le sujet ne peut qu'être conçu comme étant pluriel.

Dès lors, nous prendrons appui sur le maillage entre les trois espaces de la subjectivité (Kaës, 1976, 1993b; Puget, 1995; Puget & Kaës, 1989), à savoir : l'intrapsychique, l'intersubjectif et le

² « Le mot "sujet", dans sa théorisation, s'inscrit dans toute une perspective du sujet de l'inconscient au sujet du groupe en rapport avec sa conceptualisation du groupe interne. » (Robert, 2014, p. 192).

³ « Le sujet du groupe se constitue donc comme le sujet de l'inconscient selon deux déterminations : son fonctionnement propre à l'Inconscient dans l'espace intrapsychique et l'exigence de travail psychique imposée à la psyché du fait de sa liaison avec l'intersubjectif, du fait de son assujettissement aux ensembles dont procède le sujet (famille, groupe, institutions, masses). » (Kaës, 1993b, p. 5).

transsubjectif⁴. L'étude conjointe de ces trois espaces permet en effet d'articuler la compréhension de la complexité de la psyché de chaque sujet et de ses liens aux autres. Ainsi, **cette recherche se fonde sur la théorie psychanalytique groupale. Le sujet y est compris dans le maillage entre ses différentes appartenances.** Le lien social est à la fois un ancrage et un point d'étayage relatif à la construction du psychisme de tout sujet.

Dans une étude sur le travail d'élaboration de l'héritage, cette conception – du sujet pluriel inscrit dans le lien social – permet de penser que « la psyché est soumise à l'épreuve des générations » (Tisseron, 1994, p. 1). Le sujet ne peut donc être ici conçu indépendamment des liens qu'il tisse avec d'autres. Par ailleurs, inscrire notre étude dans l'épistémologie psychanalytique signifie que nous portons autant d'attention à l'aspect conscient qu'à l'aspect inconscient des formations psychiques.

Nous avons également fait le choix d'établir certains parallèles avec des théories émanant d'autres champs épistémologiques, tels que celui de la psychologie clinique interculturelle, de la sociologie ou encore de l'anthropologie. Comme le précise Robert (2014), dans toute démarche de recherche, des processus de filiation et d'affiliation sont nécessairement à l'œuvre : « La filiation s'impose dans son ancrage et sa continuité et génère des impératifs de transmission. S'y retrouvent à la fois une forme de fidélité et, conjointement au travail d'appropriation, des processus de transformation. » (p. 188). Ce choix révèle les limites du champ épistémologique psychanalytique, mais également le champ des correspondances possibles entre les différentes épistémologies. En retraçant les fondements de l'épistémologie psychanalytique, nous pouvons nous apercevoir qu'elle-même s'est inspirée et a pris appui sur d'autres champs pour se construire (l'anthropologie, la sociologie ou encore l'ethnologie, la philosophie et l'art).

Nous allons ci-dessous présenter successivement la revue de la littérature théorique au sujet des trois champs théoriques principaux, à savoir : A. La transmission psychique ; B. Le processus de parentalité ; C. Le contexte traumatogène (la violence politique d'une part, et l'exil d'autre part). Au carrefour de ces trois champs se trouve le cœur de notre questionnement : quels sont, en fonction des remaniements identificatoires suscités par le processus de parentalité, les destins d'un héritage potentiellement traumatique chez les descendants d'exilés politiques ? L'articulation entre ces trois axes est représentée dans le schéma ci-dessous.

⁴ 1. L'espace intrapsychique, celui des relations objectales entre le moi et les objets internes ; 2. L'espace intersubjectif, soit l'espace du lien entre le « soi-même » et l'autre extérieur à « soi » ; 3. Et enfin, l'espace transsubjectif, c'est-à-dire, l'espace des liens entre le sujet et le contexte social partagé, lieu du partage inconscient des règles culturelles communes. Ensemble, ces trois espaces constituent le pilier du sentiment d'appartenance et de la subjectivité (Amati-Sas, 2010). La définition de ces trois espaces psychiques varie dans leur emploi théorique ainsi que dans leur valeur explicative. Nous avons réalisée dans un article (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2018b) une revue critique de la littérature afin d'identifier les différentes définitions des trois espaces psychiques en vigueur selon les écoles – française et argentine – d'une part, et à dégager leurs limites respectives, d'autre part.

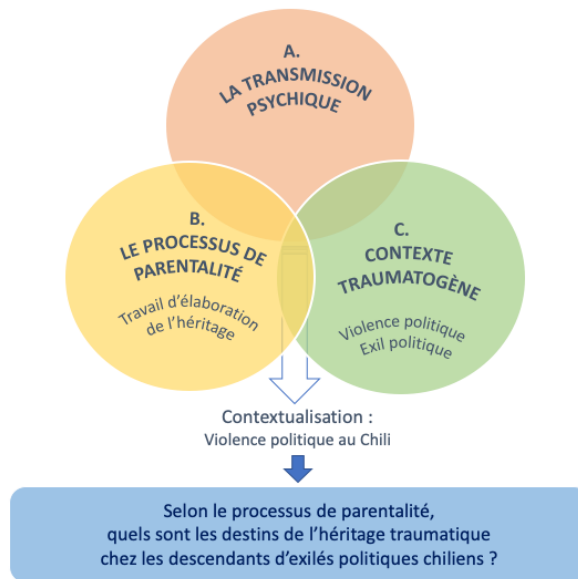


Figure 2. Représentation de l'articulation entre les trois champs théoriques de la recherche

Pour explorer la dynamique de la transmission, nous développons ce cadre théorique en trois axes principaux. Le premier axe de cette partie théorique explore l'articulation entre les deux premiers champs (A et B) : la transmission au cœur du processus de parentalité. Les premiers chapitres abordent plus précisément la question de la transmission psychique (Chapitres 1 à 3) pour ensuite questionner la particularité du processus de parentalité et son impact sur la transmission (Chapitre 4). Le second axe aborde le contexte particulier du traumatisme dans l'étude de la transmission (champ théorique C). Nous présentons le traumatisme psychique (Chapitre 5) et ce que nous entendons par traumatisme collectif (Chapitre 6). Les particularités du contexte traumatogène étudié, celui de la violence politique, sont ensuite abordées (Chapitre 7). Ce choix de présentation permet d'inscrire la recherche dans un large champ théorique. Un troisième axe articule les trois champs théoriques pour parvenir au cœur de notre recherche : la question de la transmission du traumatisme (Chapitre 8) et des répercussions sur la parentalité (Chapitre 9).

Un dernier axe de cette partie I aborde le contexte particulier dans lequel notre objet de recherche se situe. Il s'agit d'un contexte traumatogène spécifique qui caractérise l'histoire familiale des participants : la violence politique qui a eu lieu durant la dictature. Nous présentons ce contexte particulier (Chapitre 10) pour ensuite exposer une répercussion de la dictature : l'exil chilien (Chapitre 11). Nous résumerons les études qui se penchent sur la situation des descendants d'exilés politiques chiliens pour s'interroger sur le destin de leur héritage psychique. Une synthèse du cadre théorique clôt cette partie I accompagnée des limites observées dans les recherches dans le champ de notre étude.

AXE 1. LA TRANSMISSION PSYCHIQUE AU CŒUR DU PROCESSUS DE PARENTALITÉ : QUELLES DYNAMIQUES ?

Dans ce premier axe du cadre théorique, il est question d'explorer les enjeux de la transmission psychique au cœur du processus de parentalité. La transmission psychique est abordée dans un premier chapitre en mettant en avant son caractère déterminant. Nous dressons également les différents points de vue présents dans la littérature au sujet des objets et des voies de la transmission psychique. Un second chapitre questionne le rôle des liens de filiation au sein de la dynamique de la transmission. Nous nous basons sur le concept d'*alliance inconsciente* (Kaës, 2009) et plus précisément sur le concept de *contrat narcissique* (Aulagnier, 1975) pour penser la dynamique de la transmission de repères identificatoires au service de la continuité générationnelle. Nous explorons dans un troisième chapitre l'autre versant de la transmission, l'héritage psychique et le travail psychique qu'il suscite. La position active du sujet héritier est mise en avant tout en soulignant certaines limites du travail d'élaboration de l'héritage. Enfin, le quatrième chapitre présente le processus de parentalité, notre second champ théorique. Nous présentons les enjeux de ce processus continu et particulièrement sa participation dans la dynamique de la transmission psychique.

CHAPITRE 1. EN QUOI CONSISTE LA TRANSMISSION PSYCHIQUE ?

1. La transmission précède le sujet avant sa naissance

1.1. Les différents types de transmission psychique

En écho à la proposition de Watzlawick (1972) – « On ne peut pas ne pas communiquer » (p. 46) – nous proposons la formule suivante : on ne peut pas ne pas transmettre. **Transmettre est le mouvement qui fonde, produit et reproduit la vie.** Le terme *transmission* renvoie à un processus qui se déroule entre deux sujets au moins, ou encore entre deux groupes. Sans transmission, nous devrions recommencer à zéro à chaque génération. Dans ce sens, transmettre peut être considéré comme le métier le plus ancien de l'humanité.

La question de la transmission a fait l'objet de discussions au siècle des Lumières. Elle s'est amplifiée et généralisée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle puis au XIX^e, dans le mouvement de la révolution industrielle, sociale et urbaine. Du côté des sciences de la nature, la problématique de l'évolution commence à se poser avec les découvertes de Lamarck (1744-1829) et de Darwin (1809-1882). À travers l'Histoire, nous retrouvons deux principales positions quant à la théorie de la transmission : soit l'idée d'un déterminisme linéaire irréversible, soit la possibilité d'une réversibilité de ce qui est transmis si l'environnement est favorable.

Quant aux psychanalystes, ils appréhendent la transmission comme ce qui rend le sujet humain. Il y aurait une compulsion à transmettre inhérente à la condition humaine (Viñar, 2007). Freud (1914, 1969), comme en témoignent ses nombreux écrits, s'est d'ailleurs penché sur la question de la transmission tout au long de son œuvre. Selon lui, l'existence de tout fait psychique impose sa transmission : « Il n'y a pas de processus psychique plus ou moins important qu'une génération soit capable de dérober à celle qui la suit. » (p. 182). Dans *Totem et Tabou*, il distingue la transmission par identification aux modèles parentaux de la transmission générique, constituée de traces mnésiques des relations aux générations antérieures. Cette dernière se rapporte davantage à la préhistoire du sujet, aux signifiants énigmatiques et à l'état brut qui nous précèdent.

Le déterminisme imposé par la transmission conditionne donc le développement psychique du sujet. De fait, « rien ne peut être aboli qui n'apparaisse, quelques générations après, comme énigme, comme impensé, c'est-à-dire comme signe même de ce qui n'a pu être transmis dans l'ordre symbolique » (Kaës, 1993c, p. 45). Dès sa venue au monde, tout sujet est l'héritier d'un bagage psychique, conscient et inconscient. Mais jusqu'où sommes-nous prédéterminés ?

1.2. La prédétermination de la transmission psychique

Avant de naître et parfois même d'être conçu, le bébé est pensé, fantasmé, investi affectivement ; il est pris dans de nombreuses prédispositions signifiantes, inscrit dans une histoire humaine, culturelle, familiale, rejoignant l'Histoire. Comme le dit Ruffiot (1981), notre arrivée au monde est groupale. Cette *préhistoire* (de Mijolla, 2004), cet *avant-coup organisateur* (Winnicott, 1971) prédétermine le sujet et lui offre en même temps une place dans un ensemble intersubjectif. Kaës (1993c) affirme que les liens entre le sujet et ses ancêtres le rendent serviteur et héritier de leurs « rêves de désirs irréalisés, de leurs refoulements et de leurs renoncements, dans le maillage de leurs discours, de leurs fantasmes et de leurs histoires » (p. 5).

Être sujet, c'est avant tout avoir été « assujetti à » un autre ou à plus-d'un-autre. Pour les psychanalystes, le bébé hérite d'une double mission : porteur du narcissisme parental, l'enfant est chargé de le faire perdurer ; mais il porte aussi la mission de « réparer » l'histoire de ses parents, laquelle est liée à leurs désirs irréalisés (Ciccone & Ferrant, 2015). Parfois violentes et lourdes à porter, ces prédispositions sont le fondement de sa constitution psychique. Ainsi, l'assujettissement du sujet au groupe ascendant assure la transmission des interdits fondamentaux et offre en même temps des repères identificatoires au sujet. **Véhiculés par la famille – tant dans une dimension synchronique que diachronique – ces matériaux de l'héritage constituent pour le sujet des supports narcissiques et identitaires.** Ils sont constitués « des croyances, identifications et mythes transmis au cours des générations » (Waintrater, 2004a, p. 365). Au sujet, par la suite, de tenter de prendre sa place dans le

groupe et de donner sens à ces déterminations qui le précèdent à travers le processus d'*appropriation subjective* (Roussillon, 1999). Ce travail psychique est au centre de notre recherche. Nous l'explorons davantage par la suite.

Pour le meilleur ou pour le pire, la transmission constitue donc une condition pour la genèse de la psyché. Mais quel type de contenu se transmet à travers les générations et par quelle voie ?

2. Les objets de la transmission psychique et leurs voies de transmission au fil des générations

2.1. Les objets de la transmission psychique

Les objets de la transmission sont un point de controverse qui traverse la littérature psychanalytique. Pour Freud (1969), dans *Totem et tabou*, il s'agit des grandes structures de la vie psychique à savoir : la faute originelle, la culpabilité et les interdits structurants liés aux tabous fondamentaux. Cette hypothèse est tempérée par la prise en considération de déterminations sociales dans la transmission de la vie psychique, par exemple des effets de la morale « civilisée » sur la genèse de la névrose. Dans *Psychologie des masses et analyse du Moi* (1921) et dans *Le Moi et le Ça* (1923), Freud va plus loin : les identifications, les formations idéales du Moi et du Surmoi⁵ seraient respectivement les processus et les résultats de la transmission. Ces deux instances psychiques seraient donc le siège de la continuité transgénérationnelle. À travers leur constitution, l'enfant devient héritier des désirs parentaux et de la chaîne intersubjective. Par le biais de ces instances, les parents maintiennent leurs descendants comme héritiers, tant de leurs désirs concrets que de leurs propres inhibitions et tabous.

Nous soutenons le point de vue de plusieurs auteurs qui affirment que ce ne sont pas des morceaux de psychismes *bruts* qui se transmettent (Ciccone, 1999; Kaës, 1997). Pour eux, ce qui se transfère d'un espace psychique à un autre renvoie davantage à des *configurations d'objets psychiques* : des affects, des représentations, des fantasmes. **Ce ne sont donc pas des objets isolés mais plutôt des objets « munis de leurs liens et incluant des systèmes de relation d'objet »** (Kaës, 1997, p. 4). De plus, l'objet psychique se transmet avec son *processus de constitution* (Ciccone, 1999, p. 60), son organisation avec les autres objets, et le sens acquis qu'il soit positif ou négatif.

Certains auteurs distinguent aussi les objets de la transmission selon qu'ils sont marqués par le sceau du positif ou du négatif (Abraham & Torok, 1978; Ciccone, 1999; de Mijolla, 1981; Granjon, 1994; Kaës, 1989). La transmission en positif, qualifiée parfois de transmission *en plein*, a pour fonction de

⁵ Ces deux instances se constituent durant l'enfance du sujet à partir du modèle respectif du Surmoi et de l'Idéal du Moi de ses parents.

maintenir les liens intersubjectifs : par exemple, au moyen d'idéaux, de mécanismes de défense, d'identifications, de pensées de certitude, de doutes, etc. À l'inverse, la transmission en négatif ou *en creux* met à mal le processus de subjectivation par exemple via le sentiment de culpabilité inconsciente, de honte, les objets endeuillés, énigmatiques, déniés, refoulés, enkystés, projetés, etc. (Ciccone, 1999; Kaës, Faimberg, Enriquez, & Baranes, 1993). Nous développerons la question de la transmission en négatif dans le chapitre portant sur la transmission du traumatisme.

2.2. Les voies de la transmission psychique

Les objets psychiques se transmettent par plusieurs voies : consciente, inconsciente, préconsciente d'une part et verbale, non verbale et infra-verbale d'autre part. Tisseron (1994) propose de délimiter trois principales voies de la transmission de la vie psychique : 1. Les voies sensori-affectivo-motrices qui impliquent la motricité à travers les comportements ; 2. Les réactions sensorielles comme le plaisir, la douleur et les réactions affectives ; 3. Le langage sur son versant vocal (dans les composantes et associations phonétiques) d'une part et sur versant sémantique, d'autre part. Selon Ciccone (1999), le mode de transmission varie en fonction de la nature des objets psychiques, c'est-à-dire de leurs modalités identificatoires.

Pour la majorité des auteurs, l'identification⁶ est le mécanisme principal de la transmission. La littérature au sujet des identifications dans la transmission est très abondante. Nous retenons les processus identificatoires principaux distingués par Klein (1946) et Ciccone (1999) : l'identification projective versus l'identification introjective⁷. Il nous semble important également de distinguer ce qui appartient aux identifications projectives symboligènes, à la base de la communication, des identifications pathologiques⁸ « au service de l'évacuation » (Ciccone, 1999, p. 45).

⁶ L'identification peut être définie comme « le processus par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci » (Laplanche & Pontalis, 1967).

⁷ Tout d'abord, l'identification projective est la projection d'une partie de soi non métabolisable dans l'objet. De nombreux auteurs soulignent le rôle particulier de ce mode d'identification (Bion, 1959, 1962 ; Klein, 1946, 1952). Le moi se perd et s'aliène en empruntant l'identité de l'objet incorporé. Elle concerne des objets incorporés, appelés également comme des incorporats (Aulagnier, 1975) des éléments bêta (Bion, 1962) ou encore des signifiants énigmatiques (Laplanche & André, 1987). L'identification projective est celle qui est à la base de la communication non verbale, infra-verbale (Ciccone, 1999). L'identification introjective conduit à interioriser des objets psychiques à partir des relations aux objets d'investissements. Cette forme d'identification se rapporte à des objets dits « transformables » (Kaës et al., 1993), c'est-à-dire des objets internes introjectés qui sont transformés par le sujet. Cela renvoie aux éléments alpha de Bion. Lorsque l'introjection l'emporte sur la projection des objets psychiques, le travail de subjectivation peut se faire. Lorsqu'il y a un échec du processus d'introjection et impossibilité de symbolisation, on parle habituellement d'identification projective (Ciccone, 1999).

⁸ Rosenfeld (1970, 1987) est le premier à souligner l'importance de distinguer ces deux formes d'identification projective : normale versus pathologique. Meltzer (1967) propose ensuite de réserver le terme « identification projective » au processus normal, au service de la communication et de la pensée ; et de désigner le processus pathologique au service de la destructivité et du déni de la réalité psychique par les termes d' « identifications

Le lieu des premières identifications est le groupe familial. On y observe la transmission des représentations psychiques, des règles, et surtout, la transmission des interdits fondamentaux. Les identifications contribuent dès lors à la construction de diverses composantes du psychisme. On parle d'identifications dites « œdipiennes »⁹ pour parler des identifications de l'enfant à chacun de ses deux parents, ou à d'autres personnes de son entourage familial, au moment de son entrée dans le langage. C'est le mécanisme d'influence le plus couramment envisagé lorsqu'on parle de *transmission familiale* car, d'une génération vers l'autre, ces identifications favorisent la répétition de choix amoureux, professionnels ou de loisirs, mais aussi de traits de caractère ou de personnalité.

La transmission ne se réduit pas au cercle familial. Par la suite, elle s'étend aux différents groupes d'appartenance du sujet. L'identification implique nécessairement l'existence d'une relation d'objet qui sous-entend des processus d'étayage. Ces derniers se réalisent au départ sur les fonctions corporelles et sur le groupe primaire familial (dans sa dynamique, ses alliances, etc.) puis sur le *socius* et le culturel (Rouchy, 2008). On observe la double inscription groupale du sujet : dans la famille et dans le *socius*. Berenstein et Puget (2008) vont dans le même sens en distinguant l'étayage sur le corps et celui sur le groupe, familial et social.

Le processus d'identification au sein du groupe familial et social en implique un autre : « l'abandon des idéaux individuels et la mise à leur place de l'idéal du moi d'un *autre*, l'objet idéal commun liant les membres d'un groupe ou d'une institution dans leurs identifications imaginaires mutuelles » (Kaës, 1997, p. 2). Surgissent dès lors d'éventuelles tensions¹⁰ entre l'Idéal du Moi¹¹ et les Idéaux communs au groupe. C'est pourquoi, **dans la présente recherche, nous prendrons en compte la transmission psychique issue tant du groupe-famille que des groupes socio-culturels qui l'encadrent.** En d'autres mots, nous nous intéressons aux objets de la transmission relatifs à la filiation et aux affiliations du sujet.

En psychanalyse, la notion de transmission ne se résume pas, ni ne se réduit à la transmission identifiante des idéaux et des interdits. Elle « concerne une autre histoire de génération, et renvoie à des parts d'ombre et d'impensé entre destinées individuelles et histoire collective » (Douville, 2012,

intrusives » (Cicccone, 1999). Bion (1959, 1962) parle également d' « identification projective pathologique » en référence à l'identification projective dite « excessive » de Klein (1955). Cette forme d'identification serait dédiée à l'évacuation en force au prix de la confusion soi-autre.

⁹ Les identifications œdipiennes « correspondent à l'introjection par l'enfant des domaines d'investissement psychique privilégiés de ses parents. L'enfant peut ainsi s'identifier aux désirs conscients et inconscients de chacun de ses deux parents à son égard, mais aussi à leurs objets de désir conscients ou inconscients » (Tisseron, 1994, p. 14).

¹⁰ Cela renvoie à la tension primitive entre les pulsions sexuelles et les besoins d'autoconservation.

¹¹ L'idéal du Moi se construit ainsi à travers les différentes identifications du sujet à plusieurs groupes d'appartenance. L'idéal du Moi désigne pour Freud (1914) « l'instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme (idéalisations du moi) et des identifications aux parents, à leurs substituts et aux idéaux collectifs. En tant qu'instance différenciée, l'idéal du moi constitue un modèle auquel le sujet cherche à se conformer » (Laplanche & Pontalis, 1967).

p. 211). Cela signifie qu'il faut prendre en compte les deux dimensions de l'histoire de la famille : la dimension actuelle relative au groupe familial en présence (intra-groupale) d'une part ; et la dimension historique qui renvoie pour sa part au générationnel, à la succession des générations et à l'héritage psychique partagé, d'autre part (Sabourin, 2015). Située au croisement entre les dimensions synchroniques et diachroniques du temps, **la transmission psychique a la particularité de lier les membres d'une même famille, et ce à travers plusieurs générations.**

Après avoir dessiné les contours de la transmission psychique, nous nous intéressons à ce qui lie les membres d'une famille à travers les générations. Pour cela, nous abordons tout d'abord les liens de filiation, la continuité générationnelle pour ensuite aborder les formations métapsychiques soutenant ces liens.

CHAPITRE 2. EN QUOI LES LIENS DE FILIATION PARTICIPENT À LA DYNAMIQUE DE LA TRANSMISSION AU FIL DES GÉNÉRATIONS ?

1. À propos des liens de filiation dans la continuité générationnelle

La filiation est une notion dominante dans notre perspective. Elle concerne autant les ascendants des parents, jusqu'à la figure de l'ancêtre, que les descendants y compris ceux qui ne sont pas encore nés mais qui font pourtant déjà l'objet d'investissements.

Nous suivons le courant de réflexion heuristique mené par Guyotat (1980, 1991) en ce qui concerne la filiation. Pour lui, la filiation se réfère à trois logiques qui entretiennent entre elles des rapports dynamiques d'interactions réciproques : la filiation biologique, instituée et narcissique. La filiation *biologique* est, comme l'indique son nom, liée à la dimension génétique. Quant au lien de filiation *instituée*, il désigne le lien entre un sujet déclaré comme membre du groupe *en relation de parenté* avec un autre. Entre le biologique et l'institué, se situe la filiation *imaginaire* ou *narcissique*, relative au roman familial du sujet.

Le lien de filiation n'existe donc pas sans transmission (Rosolato, 1989). Il est primordial pour la construction du sujet. Par le lien institué et narcissique, le sujet se vit comme relié à ses ascendants. Ce sentiment d'être relié aux ancêtres et de trouver une place dans le *montage généalogique* (Legendre, 1985) nous le désignons par l'expression *ancrage généalogique*¹².

La fonction filiative assure ainsi une continuité identitaire tout en participant à la contenance généalogique. La désignation du sujet dès son arrivée au monde par un prénom et un nom de famille relie l'identité à l'appartenance familiale. La prénomination et l'emplacement (situation de l'enfant dans la généalogie des deux lignées) sont les deux principaux actes de reconnaissance entre le parent et son enfant (Eiguer, 2008). De cette façon, **la filiation assigne une place au sujet dans la hiérarchie des générations et au sein de la société**. Le lien de filiation inscrit donc le sujet non seulement dans le groupe familial mais également dans l'ensemble social.

¹² Il est intéressant de rappeler l'origine étymologique du terme *généalogie* qui fait référence au discours précédant tout sujet à sa naissance : « logie » provient du grec [λ ο γ ι α de λ ο γ ο ς] qui signifie « parole, discours ». Ce discours qui précède le sujet – « un logos sur l'origine » comme dit Kaës (2009g, p. 223) – est la condition princeps de l'ancrage généalogique.

2. Les différentes alliances au service des liens de filiation

La transmission met en exergue ce lien impérissable entre le sujet et ses ascendants, ainsi qu'avec ses descendants. Le sujet est donc toujours *sujet du groupe*, comme le souligne Kaës (1993c) : en effet, sur l'axe des rapports de génération, la transmission psychique implique la précession du sujet par d'autres.

De nombreux auteurs ont mis en évidence l'enjeu important des pactes qui unissent les membres d'une famille. Ceux-ci inscrivent le sujet dans la continuité de la lignée généalogique à laquelle il appartient. De plus, ils le projettent dans l'avenir avec la mission de perpétuer le modèle familial mais également le modèle collectif. Accomplir ces missions témoigne de la loyauté du sujet à l'égard des groupes dans lequel il est inscrit.

Au vu de l'ampleur de la littérature dans ce domaine, nous reprenons ici les concepts auxquels nous nous référons dans le cadre de cette recherche. D'une part, dans une perspective systémique, nous retrouvons le concept du *mythe familial* (Ferreira, 1963), de *loyauté invisible* (Boszormenyi-Nagy & Krasner, 1986) et de *délégation*¹³ (Stierlin, 1977). D'autre part, en psychanalyse, nous nous référons principalement au *contrat narcissique* (Aulagnier, 1975), au *mandat transgénérationnel* (Lebovici, 1980, 1995) au *principe généalogique*¹⁴ (Legendre, 1985), aux *loyautés généalogiques*¹⁵ (Ciccone, 1999), aux *alliances* conscientes ou inconscientes (Kaës, 2009g). Nous reprenons ci-dessous les concepts sur lesquels nous nous appuyons pour penser les liens de filiation dans cette recherche.

1.1. Les cadres métapsychiques au sein de l'espace psychique familial

Abordant le sujet comme un *intersujet*, Kaës (1993c, 2009f, 2009g) a pour sa part mis en évidence le rôle central des *alliances psychiques* qui lient les membres d'une famille. Les alliances psychiques font partie des cadres et garants métapsychiques. Cette appellation renvoie aux formations psychiques en position « méta » par rapport aux formations psychiques individuelles. Elles ont la particularité de lier les sujets les uns aux autres selon des processus qui les font tenir ensemble dans un espace psychique commun et partagé (Kaës, 1993a, 2007).

¹³ « Stierlin (1977) parle de *délégation* pour rendre compte de ce sentiment profond et souvent inconscient d'être astreint à réaliser un acte, une mission, afin de résoudre un conflit vécu par les pères, les aïeux ou les ancêtres. » (Ciccone, 1999, p. 90).

¹⁴ Le *principe généalogique* (Legendre, 1985) désigne le principe que toute structure familiale, et garantie par la société, doit suivre pour que l'avènement du sujet soit possible. Il s'agit d'inscrire le sujet dans un groupe organisé et de le confronter à la différence entre soi et l'autre, à la différence des générations et des sexes pour que le sujet puisse les tolérer, se les représenter et les transcender.

¹⁵ Les *loyautés généalogiques* sont l'expression de l'identité d'appartenance du sujet au groupe familial, correspondant à une responsabilité généalogique d'appartenance. Les loyautés généalogiques se réfèrent à l'idéal du Moi familial, véhiculent le mythe familial et assurent le narcissisme groupal familial.

Ces formations métapsychiques nous intéressent dans le sens où elles ont une incidence sur la transmission de la vie psychique entre les générations. De plus, leur transmission fait partie de la transmission de la culture (Kaës, 2005). Au-delà de leur fonction de garant de la vie psychique et leur fonction de tutelle, elles ont une fonction d'encadrement. Par celles-ci, l'espace psychique de la famille¹⁶ et du groupe est en position de métacadre par rapport à l'espace psychique individuel. Les garants métapsychiques sont constitués notamment par « les interdits fondamentaux, les lois structurantes, les repères identificatoires, les idéaux communs, les représentations imaginaires et symboliques, et enfin les alliances inconscientes dont les pactes et les contrats » (Kaës, 2009g, p. 30).

Dans cette recherche, nous nous intéressons particulièrement à un type de garant métapsychique, les alliances inconscientes structurantes.

2.1. Les alliances inconscientes, un type de garant métapsychique

Les alliances inconscientes constituent un type de garant métapsychique. Ce concept renvoie aux liens par lesquels nous tenons les uns aux autres. L'alliance dénote ici à la fois un processus et un moyen d'accomplissement des buts inconscients. **La fonction des alliances est de maintenir et resserrer les liens, mais surtout d'en préserver la teneur et les enjeux.** Les alliances inconscientes sont donc « au cœur des processus et des modalités de la transmission psychique intergénérationnelle et transgénérationnelle parce qu'elles sont au principe des passages et des liens entre les espaces psychiques » (Kaës, 2009g, p. 145). En effet, les alliances nous précèdent et produisent des effets au-delà des sujets.

Les alliances inconscientes se distinguent principalement par leur objet principal et par leur but (Kaës, 2009g). Elles sont au fondement du lien intersubjectif et des liens collectifs qu'ils soient d'origine religieuse, juridique, politique, sociale, etc. Pour acquérir son efficacité, l'alliance doit à son tour être reconnue et garantie par ces institutions. Au cœur des mouvements d'appartenance, l'alliance unit autant qu'elle exclut.

Or, comme toute forme de garant métapsychique, les alliances psychiques sont contenues par des cadres *métasociaux*. Ces derniers peuvent être définis comme « ces grandes structures de régulation qui assurent l'ordre social et la culture dans une société ou une aire de civilisation : mythes et idéologies, croyances et religions, rites et institutions, autorité et hiérarchie » (Kaës, 2009g, p. 32). C'est pourquoi,

¹⁶ Certains auteurs parlent d'appareil psychique familial (Ruffiot, 1981) pour désigner cet espace psychique commun et partagé (Kaës, 1993b) au sein du groupe familial. Il est décrit comme « l'entité psychique commune en charge de l'articulation entre le fonctionnement familial et les fonctionnements individuels de chaque membre » (Waintrater, 2004a). Par l'intermédiaire de cet espace transitionnel, la famille remplit ses fonctions traditionnelles de contenance, de transformation, de liaison et surtout de transmission.

les alliances inconscientes sont sensibles à un certain état de la culture, de la société et aux fonctions métasociales. On mesure ici combien les garants métapsychiques sont emboîtés dans des cadres métasociaux.

Conscientes ou inconscientes, les alliances peuvent être soit structurantes pour la vie psychique, soit défensives (aliénantes, destructrices et pathogènes). Dans leur dimension structurante ¹⁷, ces alliances renvoient aux pactes et aux contrats qui instituent les interdits majeurs (l'interdiction du meurtre du semblable, l'interdit de l'inceste et l'interdit du cannibalisme sauvage). Interférant avec ces exigences psychiques, les alliances inscrivent le lien de filiation du sujet dans le champ social et culturel. Dans leur dimension défensive, les alliances sont désignées sous le terme de « pactes dénégatifs ». Leur fonction est le traitement du négatif ¹⁸ qui est présent dans tous liens. Ces alliances défensives peuvent être structurantes lorsqu'elles sont fondées sur le refoulement névrotique. Toutefois, elles deviennent aliénantes et pathogènes lorsqu'elles sont basées sur le déni, le désaveu ou le rejet ¹⁹.

Notre recherche se centre sur un type particulier d'alliance structurante primaire, c'est à dire au principe de tous les liens et organisateur de la psyché : le contrat narcissique, développé initialement par Aulagnier (1975).

3. Le contrat narcissique, une alliance au service de la continuité générationnelle

Parmi les alliances structurantes primaires, Kaës reprend la notion de contrat narcissique proposée par Aulagnier (1975). Il souligne à quel point **ce type de contrat joue un rôle essentiel dans le champ de la transmission psychique : il fournit en effet des repères identificatoires et des processus d'identification**. Il « assure la transmission de la vie psychique entre les générations et l'inscription généalogique du sujet, et enfin projette l'enfant dans l'avenir au moyen d'objets et de processus d'identification transmis » (Kaës, 2009g, p. 32). **C'est un pacte implicite qui prescrit que chaque**

¹⁷ Au sein de ces alliances structurantes, Kaës (2009g) distingue les alliances structurantes *primaires* – au principe de tous liens et à l'origine de la vie psychique dans l'intersubjectivité – des alliances structurantes *secondaires* qui renvoient aux contrats et pactes fondés sur les interdits fondamentaux.

¹⁸ Le négatif est en psychanalyse un concept doté d'une double acception. Dans un premier sens, tel que signifié dans l'expression « transfert négatif » ou « réaction thérapeutique négative », il dénote l'inverse du positif et qualifie les affects présents ou les effets inattendus du travail thérapeutique. Sous sa forme de substantif, il renvoie plus précisément au « travail du négatif » qui désigne l'insistance de la pulsion de mort, c'est-à-dire « l'activité de sape mise en œuvre dans la psyché pour s'opposer à la levée des résistances, par l'obstination de la compulsion de répétition, l'entretien des conflits infantiles et la non-résolution de la névrose de transfert » (Green, 2002, p. 1086). Dans un autre sens, le négatif apparaît non pas comme l'inverse du positif mais comme un négatif photographique, un état de vide et de désinvestissement, un espace en creux (capacité négative, hallucination négative, fonctionnement opératoire). Le négatif a donc une double portée : destructurante d'un côté et structurante de l'autre, fondatrice de la pensée (permettant un fonctionnement psychique souple, basé sur la négation et le refoulement).

¹⁹ On parle alors de pacte narcissique, de déni en commun, d'alliances dénégatrices ou encore de contrat pervers.

sujet vient au monde de la société et de la succession des générations en étant porteur d'une mission : assurer la continuité de l'ensemble social et la perpétuation du modèle familial dont il est partie constituante.

Réciproquement, pour assurer cette continuité, l'ensemble doit à son tour investir narcissiquement cet élément nouveau. L'enfant reçoit ainsi une place dans une famille, mais aussi un nom, une identité, une éducation, une appartenance qui lui assure protection. La place assignée au sujet lui est désignée par l'ensemble des voix qui, avant sa naissance, a tenu un certain discours conforme au mythe fondateur du groupe (Kaës, 2009g). En reprenant ce discours à son compte, chaque sujet est relié à l'Ancêtre fondateur. Ainsi, le sujet est assujéti à l'ensemble, tout en étant bénéficiaire et garant de ses investissements. Dans son contenu et dans sa forme, le contrat narcissique est la condition de possibilité pour que le sujet soit « à lui-même sa propre fin » tout en étant le maillon de l'ensemble dont il est membre (Kaës, 2009g).

Aulagnier (1975) propose ainsi un nouveau modèle, celui du Sujet inscrit d'emblée dans le social, qui se sépare progressivement du langage des parents en s'appuyant sur les « représentations sociales », c'est-à-dire le discours donné et transmis par l'ensemble (Puget, 2008, p. 818). Le contrat s'instaure au départ via le groupe-familial, porteur de la voix de l'ensemble du groupe social dans lequel il s'inscrit. Comme le rappelle (Puget, 2008), Aulagnier fait déjà une distinction importante entre l'appartenance au groupe familial et au contexte social.

Kaës (2009g) reprend la notion de contrat narcissique tout en proposant une extension : le contrat narcissique *originnaire* est relatif à l'identification du sujet à l'espèce humaine par opposition à l'espèce animale ; le contrat narcissique *primaire* est relatif à l'identification du sujet à son groupe d'appartenance primaire²⁰, autrement dit son groupe familial ; enfin, le contrat narcissique *secondaire* est relatif à l'identification du sujet à des groupes secondaires, dits d'affiliation. Ces contrats mettent en perspective toute la problématique des identifications et de la reconnaissance groupale.

Les trois contrats sont emboîtés. Ils peuvent donc entrer en conflit. Selon Kaës (1985), toutes les périodes marquées par le remaniement des fondements narcissiques du lien produiraient un écart par rapport au contrat narcissique de base et exigeraient donc des modifications de l'ensemble. La période de l'adolescence est souvent présentée comme paradigmatique de tels conflits.

²⁰ Il paraît en outre utile de se référer aux travaux que Rouchy (1987) consacre à la notion de groupe primaire et secondaire pour éclairer le propos de Kaës au sujet des appartenances : « Le contrat narcissique *primaire* s'établit dans le groupe d'appartenance primaire (Rouchy, 1987) ; il se noue à travers l'investissement narcissique des parents qui transmettent des énoncés de certitude, des mythes et des repères identificatoires. Le contrat narcissique *secondaire* se conclut pour sa part dans les groupes d'appartenance secondaires, hors famille (crèche, école, mouvements politiques, équipes sportives, communautés religieuses, etc.) (Rouchy, 1987).» (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2018a, p. 64).

La notion de contrat narcissique permet d'aborder les tensions internes inhérentes ²¹ au sujet. Parmi les différents auteurs cités, les conceptions du sujet diffèrent. Cependant, que le primat soit accordé à la pulsionnalité chez Freud, au langage chez Lacan ou à l'intersubjectivité chez Kaës, **le sujet est considéré dès sa naissance comme *divisé*, entre l'individuel et le collectif**. Une citation de Freud (1914) exposée à de nombreuses reprises permet de mettre en avant le double statut du sujet : dans cette perspective le sujet est en effet conçu comme divisé entre la double nécessité « d'être à lui-même sa propre fin et [le] maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti contre sa volonté ou du moins sans l'intervention de celle-ci » (p. 85). Or, cette chaîne, il doit la servir tout en pouvant compter sur son bénéfice. Un des objectifs de cette recherche est d'observer les éventuelles tensions entre les appartenances du sujet et particulièrement à l'heure de la transmission.

3.1. La transmission de repères identificatoires au service de la perpétuation du contrat narcissique

La perpétuation du contrat narcissique repose principalement sur la transmission d'énoncés de fondement, de valeurs, d'idéaux et de mythes qui font office de repères identificatoires au fil des générations. Ces derniers sont définis comme des « repères matériels et culturels qui articulent l'espace intrapsychique, l'espace culturel et l'espace social » (Kaës, 2017, p. 97). Bien qu'ils soient « matériels et culturels », les repères identificatoires qui prennent la forme de signes de reconnaissance mobilisent les identifications inconscientes soit en les soutenant, soit en les réprimant. Ces repères identificatoires se rapportent à des signes de reconnaissance, comme des identifiants d'un groupe – qu'il soit filiatif ou affiliatif – pour « identifier les autres, se faire reconnaître d'eux et s'auto-identifier » (Kaës, 2009g, p. 76). Par ces mouvements mutuels de reconnaissance – être reconnu et se reconnaître comme membre d'un groupe –, les repères identificatoires définissent les frontières du groupe.

Ces repères identificatoires permettent ainsi d'assurer par la suite l'inscription de son enfant dans la succession généalogique et dans la synchronie des contemporains (Kaës, 2009). **Chaque sujet tente ainsi dans la transmission de faire coïncider ses identifications inconscientes avec les exigences requises par l'appartenance au groupe familial, d'une part, et socio-culturel, d'autre part**. Ces repères jouent dès lors un rôle central dans la transmission du contrat narcissique au fil des générations car ils sont « au principe de la transmission de la vie psychique entre générations » (Kaës, 2017, p. 97).

²¹ Dans *Malaise dans la Culture*, Freud (1928) souligne déjà cet antagonisme entre le processus de développement individuel (guidé par le principe de plaisir) et le processus culturel privilégié par la cohésion du groupe exigeant des renoncements individuels.

3.2. Des repères identificatoires transmis au fil des générations : à propos des mythes et des idéaux

Les objets de la transmission qui sont susceptibles de jouer le rôle de repères identificatoires au fil des générations sont décrits selon les termes d'Aulagnier (1975) comme des *énoncés de certitude*, *énoncés identificatoires* ou encore énoncés de fondement²². Ces énoncés (Aulagnier, 1975) renvoient à des significations communes partagées par le groupe et transmises par les parents à travers le processus d'accordage intersubjectif qui caractérise les liens premiers.

Selon Aulagnier (1975), les parents et particulièrement la mère, sont les porte-parole des attentes de l'ensemble auquel ils appartiennent. Pour qu'un *projet identificatoire*²³ se construise qui permette de se projeter dans le futur, **l'enfant a besoin de trouver, dans les énoncés de fondement partagés par l'ensemble et véhiculés dans les contrats narcissiques, des repères identificatoires sur lesquels il peut s'étayer**. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de sauvegarder et de perpétuer le support identificatoire du groupe dont il aura besoin lorsque le sujet s'émancipera de ses parents. L'étayage assuré par un tel contrat est nécessaire pour le développement psychique de chaque enfant ; il est relayé en premier lieu par les parents du sujet, tout en étant garanti par l'ensemble. Les contrats inscrivent le sujet dans un processus identificatoire, un « temps identificatoire » (Waintrater, 2009, p. 417) qui le relie à la filiation mais aussi à l'ensemble. Nous parlons également de *contrat identificatoire* selon le terme de Waintrater (2009), afin de mettre en évidence les enjeux identificatoires de ce garant métapsychique.

Les mythes et les idéaux sont les formes les plus courantes des énoncés de fondement, ces repères identificatoires véhiculés par le contrat narcissique ; dans le sens où ils contiennent, expriment et symbolisent la vie fantasmatique du groupe (Ruffiot, 2011). L'ensemble de ces énoncés et de ces mythes « qualifie des conduites qui s'inscrivent dans le contrat narcissique » (Kaës et al., 1998, p. 15). En délimitant un dedans et un dehors, le mythe définit les contours du groupe d'appartenance.

²² Ces énoncés sont définis comme *fondamentaux* car ils sont portés par les voix d'un ensemble humain et soutiennent les points de certitude et les croyances primaires du groupe.

²³ Le projet identificatoire est défini comme : « cette autoconstruction continue du Je par le Je, nécessaire pour que cette instance puisse se projeter dans un mouvement temporel, projection dont dépend l'existence même du Je » (Aulagnier, 1975, p. 193). Le concept de projet identificatoire met en avant l'idée que l'accès à la temporalité va de pair avec l'accès à l'historicisation.

Nous distinguons deux types de mythe : d'une part, les mythes familiaux ²⁴ c'est-à-dire les croyances, les valeurs et idéaux du groupe famille ; d'autre part, le mythe sociétal ²⁵, c'est-à-dire les représentations collectives au sein des grands groupes institutionnalisés. Ces deux types de mythes – familiaux et sociétaux – ont en commun le fait d'instaurer, par le biais du roman de la filiation, un *temps fondateur* antérieur au temps historique (Ruffiot, 2011). Même avant sa naissance, le sujet est ainsi inséré dans une identité collective par *l'héritage archaïque* (Freud, 1939) qui le précède et qui lui est donné ainsi que par la transmission d'un discours collectif au moyen d'*énoncés de certitude* (Aulagnier, 1975). Cela lui permet de donner du sens et de construire des représentations de ce qui l'entoure.

La transmission du mythe familial se réalise en outre souvent à travers les rituels familiaux (Selvini-Palazzoli, 1971). Les mythes développent ainsi une structuration vivante et dynamique. C'est lorsqu'ils deviennent figés qu'ils peuvent devenir pathogènes « en se renforçant, se rigidifiant, au point de geler à l'extrême les règles familiales » (Ruffiot, 2011, p. 145). Ils indiquent la sélection opérée par le groupe familial entre ce qui peut ou non se dire. Ils prennent parfois la forme d'un pacte dénégatif (Kaës, 1989), garant du bon fonctionnement familial par la non-connaissance de certains éléments de l'histoire du groupe. Les idéaux du groupe-famille sont intimement liés aux mythes. Ces croyances se structurent autour de valeurs qui se réfèrent à l'idéal du moi familial ²⁶ et groupal.

Pris dans la dynamique du contrat narcissique, le sujet est amené à reprendre ou non à son compte les idéaux et mythes familiaux pour les transformer et les transmettre ou rompre avec ces contrats. En échange de l'investissement libidinal de son groupe familial et social, le sujet assure la perpétuation du modèle familial par la transmission de ses repères identificatoires à la nouvelle génération. Sujet de la chaîne générationnelle, il est lié aux autres membres de sa lignée par un héritage, une dette qui se transmet de génération en génération afin d'assurer la pérennité du groupe.

Le fait que le contrat narcissique soit transmis et imposé en indique sa dimension fondatrice et sa portée intergénérationnelle. La violence inhérente à ce contrat doit être soulignée dans cet appel du sujet vers une place à venir, déterminée, prédéterminée. De plus, Kaës souligne que **l'alliance inconsciente peut**

²⁴ Le mythe familial, entendu selon la lecture de Ferreira (1963), consiste en un ensemble de croyances partagées par les membres du groupe familial, autant d'ordre conscient qu'inconscient. Le mythe familial s'élabore dans la cellule familiale (nucléaire et élargie) en s'insérant selon Ruffiot entre le mythe sociétal et le fantasme individuel. Dans cette idée, Kaës (1976) repère dans les phases de construction de tout groupe, la fonction « mythopoétique » : la fusion des appareils psychiques individuels pour produire une fantasmatique groupale commune, expression de l'appareil psychique groupal. Le mythe est ainsi au groupe ce que le fantasme est à l'individu.

²⁵ Le mythe sociétal est décrit comme « la représentation commune (partagée par l'ensemble des membres) que se donne une société de son passé historique, des structures familiales qui la sous-tendent, ainsi que des fantasmes individuels partagés. » (Ruffiot, 2011, p. 148).

²⁶ L'idéal du moi familial se présente comme une instance fondamentale associée au narcissisme groupal. L'idéal du Moi familial renvoie ainsi au mythe familial qui assure le narcissisme groupal familial ainsi que sa perpétuation par la transmission.

être aliénante lorsque la famille transmet à l'enfant des secrets et des traumatismes psychiques mis sous silence. C'est un point qui nous intéresse particulièrement car notre étude se penche sur le contexte particulier de personnes porteuses d'un héritage teinté de traces traumatiques du passé familial et collectif. Chaque sujet est donc confronté à devoir reconnaître, s'appropriier ou rejeter la place qui lui est octroyée par son groupe famille. Cette appropriation subjective se produit dans le lien avec l'autre et avec le groupe.

Nous explorons dans le chapitre suivant la position active du sujet face à cette prédétermination inhérente à la transmission psychique ainsi que la question du potentiel de transformation de l'héritage.

CHAPITRE 3. LE TRAVAIL PSYCHIQUE DE LA TRANSMISSION : QUELLES POSSIBILITÉS D'ÉLABORER L'HÉRITAGE REÇU ?

1. Le travail d'élaboration de l'héritage

1.1. La temporalité de la transmission psychique : du déterminisme irréversible à un processus dynamique

À l'aube de sa vie, le sujet naissant ne choisit ni d'hériter, ni le type d'héritage dont il est dépositaire. Maillon de la chaîne, inscrit dans une histoire – humaine, culturelle, familiale, rejoignant l'Histoire – avant sa naissance, le sujet est conditionné par le déterminisme qui le définit avant même qu'il vienne au monde. L'héritage est en effet associé à une fantasmatique œdipienne comme le rappelle Pinel (2004).

À propos de cette prédétermination caractérisant la transmission, Joubert parle d'une *violence nécessaire dans les liens*. Granjon (2006) considère d'ailleurs l'enfant comme une victime de tyrannie, qui ne peut choisir ni ses parents, ni ses lignées ascendantes.

Face à ce déterminisme pensé au départ par Freud (1914), Kaës (2009g) critique le fait que, tant dans la pratique que dans la littérature psychanalytique, les processus de la transmission psychique entre les générations soient toujours conçus selon un sens unique ²⁷ : celui qui fait de l'enfant le réalisateur « des rêves de désirs irréalisés des parents » (Freud, 1914). Envisagé sous cet angle, le sujet deviendrait un récepteur passif des complexes parentaux, de leur impensé, de leur névrose, de leurs souffrances et de leurs deuils inélaborés. Or, la limite d'une telle perspective réside dans le fait qu'elle promeut la victimisation des « héritiers » qui se sont considérés comme spoliés par leurs ascendants.

Le concept d'après-coup introduit toutefois un changement majeur dans la représentation du déterminisme psychique : cela permet de contester la linéarité et l'irréversibilité d'une temporalité conçue jusque-là comme régie par le passé. La transmission est dès lors pensée dans sa dimension de réversibilité, prise dans la dynamique des processus qu'elle suscite. En effet, **la transmission n'existe et ne se perpétue que parce qu'elle est transformée, subjectivée à travers un réel travail d'élaboration psychique. Tout sujet héritier devra dès lors intégrer cet héritage commun pour le transformer par des processus de distanciation ou d'appropriation subjective.**

²⁷ Dans ce sens, Tisseron (1995) remet en question le terme de « transmission psychique » qu'il choisit d'associer aux situations impliquant des « objets concrets nettement identifiables » (p. 2). Il opte plutôt pour le terme d'« influence » afin de mettre en avant la réciprocité des échanges et la libre interprétation du message par le récepteur.

Or, c'est précisément ce travail de transformation, d'élaboration de l'héritage qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de la dynamique de la transmission dans un contexte d'héritage traumatique. De fait, nous nous interrogeons sur les possibilités des sujets à s'approprier ou non l'héritage reçu. Jusqu'à quel point le poids d'un héritage – comme les injonctions – détermine le devenir du sujet ? Que peut-il s'approprier de son héritage sans se sentir totalement assujéti par cette *préhistoire* (de Mijolla, 2004) ou sans nier ses racines jusqu'à se croire auto-engendré ?

Afin d'aborder les ressorts à l'œuvre dans la dynamique de la transmission, nous commençons par discuter de la fonction du travail d'élaboration de l'héritage au sein du *processus de subjectivation*, pour ensuite aborder les limites d'un tel travail psychique.

1.2. Le travail psychique d'appropriation - distanciation de l'héritage

Tout héritage psychique implique des contraintes pour celui qui en est le bénéficiaire. Le legs ne se réduit pas à la réception d'objets de la transmission, car le matériau psychique hérité sollicite en permanence l'élaboration psychique. De fait, l'objet doit être transformé par le sujet pour pouvoir être assimilé et approprié.

La majorité des auteurs souligne la primauté de ce processus actif d'appropriation, de transformation des objets transmis, par l'héritier lui-même. La transmission psychique exige ainsi un véritable travail psychique de telle sorte que la pensée, l'affect et l'émotion puissent être assimilés. « Ce que tes aïeux t'ont laissé en héritage, si tu veux le posséder, gagne-le. » (Freud, 1938, p. 84). Cette phrase de Goethe citée à plusieurs reprises par Freud met l'accent sur le fait que la transmission n'est pas un simple héritage passif et encore moins une répétition, dont le clonage serait emblématique. C'est pourquoi, l'héritage du sujet est défini comme ce « qu'il reçoit en dépôt, qu'il enkyste ou interprète et transforme, et qu'il transmet d'une manière ou d'une autre » (Kaës, 1996, p. 70).

Au cours de son développement, le sujet d'une lignée généalogique est amené à s'approprier, trier, élaborer, transformer et transmettre à son tour cet héritage reçu. Il y aurait deux mouvements psychiques distincts qui s'apparentent au jeu du fort-da, le jeu de la bobine (Freud, 1920) : il y a d'un côté le mouvement de lancer qui renvoie à la *séparation projective*, la mise à distance de certains legs ; et d'un autre côté, le mouvement d'appropriation, c'est-à-dire l'assimilation de certains objets de la transmission.

Les auteurs désignent ce processus psychique par différents termes. Roussillon (1999) parle d'*appropriation subjectivante*, un processus pour tenter de prendre sa place au sein de sa généalogie et de donner sens à ces déterminations qui le précèdent. Kaës (1993a) évoque le *travail psychique de la transmission* qui requiert de différencier ce qui est transmis de ce qui est reçu et

transformé, « notamment dans le procès d’historisation du sujet, c’est-à-dire dans le procès d’appropriation du sujet de l’héritage et de la transmission par le Je qui en assume la pensée et la place » (p. 58). La transmission nécessite donc un « double travail d’intériorisation et d’appropriation personnelle » comme le relève Tisseron (2002, p. 13). Par cette appropriation, « l’histoire collective, formée par des personnes de plusieurs générations, devient une histoire personnelle » (Konicheckis, 2008, p. 153).

Quant à Tort (1986), il parle de *travail de génération* qui suppose « non seulement la répétition du même, mais la répétition différente, des inaugurations, des effets de boucle entre générations, des fabrications d’ancêtres, bref aussi toute cette transmission à l’envers qui remonte dans le passé réécrit, cette subversion de la représentation linéaire de la transmission psychique » (p. 105). Concernant la dynamique à l’œuvre dans le travail d’élaboration de l’héritage, Kaës (2013) décrit la double polarité de ce travail qui peut être qualifié soit d’isomorphique (identique), soit d’homomorphique (semblable) qui renvoie au fait que le point d’équilibre peut au contraire être en mouvement. On constate combien le travail de transformation de l’héritage peut se réaliser à différents degrés et par des ajustements mouvants.

Le travail de transformation de l’héritage psychique fait partie intégrante du processus de subjectivation²⁸ dans le sens où pour devenir soi, il faut avoir été assujetti à l’autre, prendre conscience de ses ancrages et héritages pour ensuite se les approprier voire s’en désapproprier et enfin, trouver son propre chemin. C’est donc bien dans une dynamique intersubjective que tout sujet se construit. Comme le dit Kaës, le sujet est avant tout un « intersujet »²⁹.

Le terme de subjectivation est compris comme un processus permanent de production de soi (Wainrib, 2006). Ce n’est pas une structure finie, telle l’identité ou le Moi. En effet, la subjectivation se développe sur base de deux processus essentiels à la constitution du sujet : l’identification et la reconnaissance (Wainrib, 2006). Le travail d’appropriation subjective de l’héritage soutient dans le groupe familial que « continuité et différenciation se conjuguent, appartenance et autonomie se confrontent » (Granjon, 2010, p. 29). Dans cette perspective dynamique, le sujet ne cesse de se déconstruire et de se reconstruire

²⁸ Le terme de *subjectivation*, en psychanalyse, a été défini par divers auteurs. Étymologiquement, le terme *sujet* vient du latin *subjectus* (« soumis, assujetti »). Le rappel de cette origine étymologique pointe immédiatement l’assujettissement originaire dans lequel la personne puise les ressources pour se construire. En effet, « pour pouvoir un jour se saisir de soi comme sujet, il est nécessaire d’avoir été d’emblée et/ou d’être devenu sujet pour l’autre » (Roussillon, 1999).

²⁹ Cela renvoie à l’hypothèse proposée par Freud au début du XX^e siècle, selon laquelle l’individu serait un groupe intériorisé. Cette notion rappelle également la conception de l’individu plus récemment mise en avant par l’approche narrative (White & Morgan, 2006), située épistémologiquement dans le constructionnisme social, selon laquelle le sujet n’est pas une « personne-en-relation » mais une « relation » (Sabourin, 2015, p. 15).

dans la rencontre des différences : entre soi et les autres d'une part et, entre les sexes et les générations, d'autre part.

Pour penser ce travail d'appropriation, la métaphore de la *montaison* proposée par Konicheckis (2008) semble éclairante : « De la même manière que, par la montaison, le saumon remonte à contre-courant sa rivière natale pour aller frayer, l'individu rebrousse le chemin de la succession trans- et intergénérationnelle pour à la fois retrouver et recréer ses propres origines. » (p. 101). **Le chemin que le sujet a à parcourir permet de rendre compte que ce processus suppose un travail d'ancrage généalogique et de mise en récit des origines.**

Les remaniements identificatoires se font donc tout au long de la vie. Toutefois, certaines étapes de la vie induisent nécessairement un tel travail avec plus ou moins d'intensité : le temps de l'adolescence, du devenir parent, du devenir grand-parent, du changement de profession, de l'immigration, etc. **La multitude d'identifications et de contre-identifications permet au sujet de ne pas être complètement aliéné au modèle que représente l'un de ses parents ou de ses grands-parents.** Dans la présente recherche, notre intérêt se porte sur le devenir parent, le processus de parentalité. Nous y reviendrons dans le chapitre 4 qui articule transmission et parentalité.

2. Le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage et ses limites

2.1. Être sujet de l'héritage : un travail d'élaboration subjectivante

Ce potentiel actif de transformation de l'héritage chez tout sujet est donc mis en lien avec la subjectivation. De fait, c'est par un processus d'élaboration subjectivante de l'héritage psychique reçu que le sujet s'approprie, dans le meilleur des cas, ce dont il est l'héritier, pour en devenir l'acteur et le bénéficiaire. Ce travail de construction narcissique qui découle du processus de subjectivation amène les membres d'une famille à se constituer en tant que sujets de leur héritage (Kaës, 2013). Devenir sujet de l'héritage implique de mettre au travail ce qui nous précède. Waintrater (2011a) parle de « se démettre de ses ancêtres », expression empruntée à Altounian, pour décrire ce « processus violent et transgressif, qui va permettre au sujet de quitter ses ancêtres pour les retrouver à partir d'une position de sujet actif de l'héritage » (p. 153).

Or, la reconnaissance du fondement de la transmission psychique dans la constitution psychique du sujet impose une nouvelle forme de blessure narcissique selon Kaës (1993c) : reconnaître la prédétermination qui le constitue. Néanmoins, sur le versant subjectivant, hériter procède d'un potentiel transformateur qui permet de se reconstituer, se recréer, au gré des contingences de la vie de chacun et des groupes d'appartenance.

Ce travail d'appropriation est donc un « travail constant et puissant, qui, pour s'effectuer, requiert des conditions particulières, tant au plan individuel qu'au plan groupal » (Waintrater, 2011a, p. 143). Ce travail dépend de la manière dont la lignée familiale a pensé le sujet, de la place qui lui a été assignée dans la famille et du prolongement narcissique dont il est l'objet (Waintrater, 2011a, p. 143). Mais, comment rester promoteur actif de sa propre subjectivité tout en restant le maillon dans la chaîne des générations ?

Le sujet oscille toujours dans un rapport dialectique entre sujet de l'inconscient, sujet de l'héritage familial et de l'héritage social³⁰. Ainsi, on situe comment la construction du sujet est prise dans une dynamique entre les déterminations intrapsychiques et les déterminations familiales et sociales. de Gaulejac (2003) ajoute une troisième détermination, celle de la contribution du sujet à son histoire. C'est ce qui le conduit à affirmer que « l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet » (p. 32). Dans ce sens, Altounian (2013) considère que tout enfant héritier se doit d'inscrire l'après-coup du traumatisme parental : il s'agit en effet d'intégrer l'histoire de ses ascendants pour se différencier d'elle et construire la sienne propre.

L'histoire de l'avènement du sujet comme « Je » est donc issue de son assujettissement à la place prescrite, en lien aux prédispositions signifiantes dont nous avons discuté auparavant. Mais elle est également issue des mouvements d'appropriation /désappropriation relatifs à l'héritage psychique en provenance des deux lignées de géniteurs. Dans cette perspective, nous sommes tous le produit de la conjonction de l'héritage psychique conjugué provenant des deux lignées de nos géniteurs d'une part ; ainsi que le produit des déterminations résultant de nos diverses rencontres et de nos mouvements psychiques d'acquiescement, de prise de distance, comme de refus de ces déterminations premières d'autre part.

Mais est-il toujours possible d'élaborer l'héritage reçu ? Quelles sont les limites du travail de transformation de l'héritage ?

2.2. La transmission transgénérationnelle : à propos des impasses sur lesquelles butte le travail d'élaboration de l'héritage

Après une période où de nombreux travaux psychanalytiques témoignent de l'intérêt porté à l'étude des processus à l'œuvre dans la transmission psychique entre les générations, la recherche se polarise à partir des années soixante-dix sur le « défaut » de la transmission et l'impossible travail d'élaboration

³⁰ Dans cette recherche, nous prenons en compte l'héritage au pluriel, c'est-à-dire intriqué à l'histoire singulière de chaque membre de la famille, l'histoire collective des groupes socio-culturels dans lesquels ils sont inscrits et l'Histoire.

subjectivante. De tels travaux soulignent le rôle de la faute cachée, du secret et du défaut d'inscription et de symbolisation.

Les psychanalystes distinguent alors deux modes de transmission psychique : la transmission *intergénérationnelle* qui contraste avec la transmission dite *transgénérationnelle*. Toutefois la définition de ces deux versants de la transmission entre les générations diverge selon les auteurs. Dans le cadre de la présente recherche, nous reprenons à notre compte les termes de cette distinction tels qu'ils sont formulés par Granjon (1987). Selon elle, **la transmission *intergénérationnelle* concerne des éléments psychiquement intégrables** ³¹ **favorisant les processus d'identification et d'intégration**. Cette transmission s'accompagne du processus de transformation psychique, d'appropriation subjectivante, développé ci-dessus.

La transmission *transgénérationnelle* concerne, quant à elle, la transmission d'objets *bruts* (Granjon, 1989), c'est-à-dire d'objets irréprésentables ³² : « ce rien de mystère et d'indéfini qui marque à tout jamais le fond de nos origines » (Racamier, 1990). Ces objets sont transmis tels quels, sans transformation, ni symbolisation ; ils peuvent dès lors devenir plus ou moins pathogènes (encryptage, forclusion, rejet). Ferro (2004) parle pour sa part d'*éléments bêta* ³³ pour qualifier ces legs transgénérationnels non transformés, ni élaborés. Le préfixe *trans* renvoie ainsi à des objets qui passent à *travers* les générations. De fait, ces objets s'introduisent de force à l'intérieur de l'enveloppe psychique du sujet, brisant la protection du système pare-excitation. Ces éléments qui relèvent du négatif représentent des objets incorporés, enkystés, aliénants.

Cette distinction entre la transmission *inter* et *trans*-générationnelle en évoque une autre, préalable : celle entre les objets transformables et non transformables décrite par Bion (1965) et rappelée par Kaës (1993a). À ce propos, Kaës et Ciccone distinguent la *transmission transitionnelle* de la *transmission répétition* ou *transmission traumatique*. Dans la première, il y a possibilité de transformer ce qui a été transmis par l'illusion du « trouvé-crée ». Dans la seconde, l'objet non transformable ne peut être réapproprié. Plusieurs psychanalystes, notamment en France, ont tenté de clarifier et de théoriser les processus en jeu dans le cadre de cette forme de transmission qui se conçoit en creux, *en négatif*. Le développement de divers concepts constitue de précieux supports de pensée pour appréhender ce versant complexe de la transmission psychique transgénérationnelle ³⁴.

³¹ Par exemple : objets, fantasmes, histoires, romans, mythes familiaux.

³² Par exemple : des secrets, des non-dits.

³³ Les éléments *beta* sont désignés par Bion (1962) comme des impressions sensorielles brutes et des données émotionnelles brutes. Les fonctions alpha ont pour but de les transformer en éléments alpha, c'est-à-dire en matière psychique intégrable, transformable.

³⁴ Nous développerons l'articulation entre la transmission et le traumatisme dans le chapitre 1 de l'axe 3 : *Comment le traumatisme se transmet-il au fil des générations ?*

Ces concepts permettent d'éclairer en quoi **le travail d'élaboration de l'héritage est empêché dans le cas de la transmission transgénérationnelle**. Celle-ci occupe une place importante suite à des traumatismes, des événements traumatogènes vécus hors de toute représentation de mots. Nous choisissons d'utiliser le terme « traumatogène » (Vermeiren, 2009) afin de mettre l'accent sur la variété de réponses face à un événement potentiellement traumatique.

Après la présentation du premier champ théorique auquel nous nous référons – la dynamique de la transmission psychique –, nous avons choisi de nous intéresser à une étape de la vie propice à l'étude de la dynamique de la transmission. En effet, devenir parent suppose la mobilisation de processus psychiques intra- et inter-subjectifs complexes. Donner la vie à un petit d'homme suppose de passer de la condition d'héritier à celle de passeur. Le processus de parentalité est au carrefour entre hériter et transmettre. Mais avant d'aborder la question des remaniements identificatoires en jeu lorsqu'on devient parent, il s'agit de clarifier ce que nous entendons par « parentalité ».

CHAPITRE 4. LA PARENTALITÉ : UN PROCESSUS AU CARREFOUR DES DYNAMIQUES DE LA TRANSMISSION ?

Dans ce chapitre, nous allons aborder le concept de parentalité sous différents aspects. Tout d'abord, nous retracerons les différentes définitions de ce concept pour préciser notre propre choix théorique : nous considérons en effet la parentalité comme un processus psychique. Nous nous pencherons ensuite sur les remaniements identificatoires suscités par le bouleversement générationnel que représente la mise au monde d'un enfant dans l'échiquier familial. Enfin, nous terminerons sur les processus dynamiques caractéristiques du devenir parent en termes de transmission psychique. Il s'agira de préciser la teneur de la mission que cela implique, à savoir inscrire son enfant dans la chaîne générationnelle ascendante.

1. Les enjeux du processus de la parentalité

1.1. Définition et limites du concept

L'émergence du concept de *parentalité* est étroitement liée à celle de la crise : « crise de la famille, crise de la société, crise psychopathologique de l'individu » (Houzel, 2010, p. 107). De fait, ce concept prend naissance dans la deuxième moitié du XX^e siècle : jusque-là, on parle de parenté qui est appréhendée dans ses dimensions biologique, domestique et juridique au détriment de la dimension psychique. En effet, dans nos sociétés de droit écrit, le Code Civil définit les conditions de la parenté et nomme les parents sans faire référence au vécu subjectif du devenir parent. Toutefois, comme le relève Lebovici (1995), on ne naît pas parent, on le devient.

Le terme « parentalité » est introduit en 1961 par Racamier, Sens, et Carretier (1961) pour faire référence à un processus psychique, une dynamique, un devenir chez toute personne promue au statut de parent sur l'échiquier familial et social. Il s'agit de la traduction du terme de « parenthood » développé par la psychanalyste Benedek (1959). **La parentalité fait spécifiquement référence au processus intrapsychique associé au fait d'être parent et permet ainsi de dépasser la distinction habituellement faite entre la fonction maternelle et la fonction paternelle et de présenter ce processus comme une étape du développement psychologique de l'adulte**³⁵.

Ce concept est ensuite repris et diffusé par différentes disciplines pour rendre compte des nouvelles configurations familiales et des fonctions parentales qui y sont exercées (Sellenet, 2007b). Ce terme polysémique n'est pas toujours aisé à appréhender car il renvoie à différentes réalités selon la

³⁵ Benedek (1959) est apparemment la première à considérer l'accession au statut de parent comme une phase de développement de la personnalité.

discipline : en anthropologie, il permet de mettre l'accent sur la mise en œuvre des fonctions de la parenté en lien avec l'ordre social (Godelier, 2004; Goody, 1982) ; en sociologie, il participe à expliquer les mutations sociales et les changements de situations parentales (de Gaulejac & Aubert, 1990); enfin, en psychanalyse, la parentalité renvoie au vécu subjectif et au travail psychique qui caractérise le devenir parent (Benedek, 1959; Dayan, 2000; Houzel, 1999; Lamour & Baracco, 1998; Racamier et al., 1961; Stoléru, 1998) ³⁶. En outre, le concept de parentalité prend plusieurs significations : parfois, il est compris sur le versant des processus psychiques impliqués dans le devenir parent ; parfois il désigne les compétences des parents ou les manques des parents démunis en lien avec la clinique contemporaine.

On doit au psychanalyste Houzel (1999) d'avoir précisé ce concept de manière à mieux cerner la complexité à laquelle il renvoie : l'auteur distingue trois axes de la parentalité, ce qui permet de favoriser l'analyse de situations cliniques diverses. Le premier axe, *l'exercice de la parentalité*, correspond à l'ensemble des droits et des devoirs des parents, variables selon la culture et l'époque, mais nécessairement reconnus par le groupe social d'appartenance. Il a souvent pour fonction d'inscrire l'enfant dans une filiation reconnue par la société. Quant à *la pratique de la parentalité*, elle constitue le second axe auquel renvoie ce concept. Ici la parentalité concerne les tâches effectives et objectivement observables : il s'agit des « soins parentaux », physiques et psychiques, qui ont une certaine visibilité dans le champ social et familial. Enfin, le dernier axe, *l'expérience de la parentalité*, fait référence à l'expérience subjective qu'implique le fait de devenir parent. On souligne ainsi que devenir parent ne procède pas d'une simple désignation sociale. C'est précisément ce dernier axe qui fait l'objet de notre recherche.

1.2. La parentalité : un processus psychique continu

Nous abordons la parentalité sous l'angle de l'expérience psychique qu'elle suscite. Nous nous référons pour cela à la définition suivante : la parentalité est « l'ensemble des processus psychiques conscients et inconscients concernés par les processus de parenté » (Gutton, 2006, p. 9). Missonnier (2009) décrit pour sa part ce concept comme suit en s'inspirant des propositions de Stoléru et Morales-Huet (1989) :

La parentalité est « l'ensemble des comportements, des affects et des représentations conscientes, préconscientes et inconscientes du sujet en relation avec son ou ses enfants, que ceux-ci soient nés, en cours de gestation ou non encore conçus. Ce processus mental individuel du “ devenir parent “ correspond donc à une longue évolution en pelure d'oignon traversant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Il est indissociable de son enracinement singulier générationnel, de son environnement social, groupal, culturel spécifique et de son histoire adaptative biologique unique » (p. 22).

³⁶ Dans la majorité des domaines (champ psychanalytique, sociologique, juridique, action politique et sociale), le terme de parentalité semble se référer au terme anglais « parenthood » qui renvoie de façon générale à la condition d'être parent. Dans le domaine psycho-éducatif, la parentalité semble plutôt associée au terme anglais « parenting » qui concerne le soin et l'éducation d'un enfant (Lamboy, 2009).

La parentalité est alors pensée comme *un processus transgénérationnel à l'origine de l'être humain* (Solis-Ponton, 2002b, p. 136). Malgré les nombreuses confusions actuelles et l'absence de réel consensus quant à la définition de cette notion, nous avons souhaité garder ce terme. Il désigne non pas une période temporelle précise – contrairement au passage à la périnatalité – mais bien un *processus psychique continu* initié par la phase située en amont de la naissance. Dans la présente étude, nous étudions la parentalité chez des personnes adultes qui ont ou désirent des enfants ³⁷.

Ce choix met en avant la dynamique psychique initiée par la parentalité. En effet, c'est un processus qui se met en place « avec le développement de l'individu et l'évolution du groupe familial » (Solis-Ponton, 2002b, p. 23). Il s'enracine ainsi dans les profondeurs de l'histoire individuelle et familiale de chacun.

Aborder la dynamique de la transmission au cours du processus de parentalité ne peut faire fi du contexte social et culturel qui entoure le sujet. Au-delà de la différence des sexes et des générations, il est important de penser cette troisième différence, culturelle : la « différence dans l'ordre des appartenances sociales et de la culture » (Kaës et al., 1998, p. 11). En effet, les mouvements migratoires croissants et les échanges économiques internationaux mettent en jeu l'interpénétration de toutes les cultures et par conséquent, les identifications culturelles et sociales. Il nous semble nécessaire d'en tenir compte comme élément significatif de l'espace transsubjectif, lequel est susceptible d'influencer l'élaboration de l'héritage ³⁸.

Dans l'histoire individuelle, « se penser parent » implique un nécessaire remaniement des représentations de soi et des relations avec les autres, et ses propres parents en particulier (Giraud & Moro, 2002, p. 325). Or, une telle mutation est chargée d'émotions et d'ambivalence. Le fait de devenir parent dans son pays de naissance, en présence de sa famille et de sa société est déjà une « mutation éprouvante » tout en étant riche de potentialités et de structuration de soi (Giraud & Moro, 2002, p. 326). Comme nous le verrons plus tard ³⁹, la relation de parentalité dépend de logiques culturelles particulières. De fait, chaque société valorise ce passage, cette étape de la vie en l'entourant d'un ensemble de paroles (Giraud & Moro, 2002). C'est pourquoi, le vivre dans un contexte migratoire prend des tonalités particulières.

³⁷ Pour étudier ce processus continu dans notre recherche, nous prenons une perspective synchronique en nous intéressant à ce que signifie être parent au moment des rencontres avec les participants. Nous nous intéressons aux représentations des participants, dans leur histoire. Notre démarche est donc diachronique. L'objectif est de se focaliser sur le vécu actuel du parent, quel que soit l'âge et le développement de ses enfants.

³⁸ L'espace trans-subjectif comprend les éléments socio-économiques et culturels du groupe. Les mutations sociales ont ainsi une influence sur la subjectivité de tout individu dans la construction de soi avec les autres et les groupes.

³⁹ Se référer au sous-chapitre 2.2 de l'axe 3 : Être parent dans le contexte de l'exil.

Dans cette étude, nous utilisons principalement les termes de *parentalité* et de *devenir parent* pour mettre l'accent sur les processus psychiques relatifs au fait de se penser parent. Nous nous différencions donc des recherches qui se centrent habituellement sur le temps de la grossesse et de la périnatalité en observant particulièrement l'état de la mère (Boiteau et al., 2019; Dubeau, 2002).

La question du vécu du père durant la période de périnatalité est un récent sujet de recherche dans le champ psychanalytique (Boiteau et al., 2019; Dubeau, 2002; Senécal et al., 2013). On considère actuellement que la grossesse représente une période d'ébranlement psychique, aussi bien pour la mère que pour le père (Cesbron & Missonnier, 2011). Cependant, ces études restent centrées sur la période de périnatalité (Boiteau et al., 2019; Dubeau, 2002) et non sur le processus de la parentalité, tel que nous le concevons ici. Dans ce cadre, ce sont principalement les échecs et les problèmes associés au processus de parentalité qui sont étudiés dans le champ psychanalytique (accouchement sous X, dysfonctionnement de la parentalité, refus d'avoir des enfants...) et analysés en termes psychopathologiques (Bouregba, 2004). Nous présentons ci-après les enjeux du processus de parentalité au-delà d'une période précise en prenant en compte les mouvements psychiques suscités, autant chez le père que chez la mère. Ici, nous reprenons les principales théories et études cliniques qui se penchent sur le processus de la parentalité. Quels sont les processus psychiques associés au processus de parentalité ?

2. La parentalité, un bouleversement générationnel

Nous nous intéressons à **la parentalité comme un processus inducteur de remaniements identificateurs**. En devenant parent, la position du sujet dans la lignée est bouleversée, transformée : d'enfant héritier, le sujet devient également parent transmetteur. Les places de chaque membre de la famille changent. Le sujet doit alors se repositionner au sein de sa généalogie. Or, retrouver une nouvelle place dans le *montage généalogique* (Legendre, 1985) s'accompagne toujours de processus psychiques particuliers.

La parentalité ouvre d'emblée à la question du générationnel. **Ce processus renvoie tout nouveau parent à ses propres expériences avec les générations antérieures**. Devenir parent ne se réalise donc pas par simple désignation. Selon Lebovici (1999b); Lebovici, Solis-Ponton, et Barriguete (2002), ce processus se construit dans deux mouvements complémentaires : d'une part, à travers la construction du moi parental ; et d'autre part, par la compréhension de la transmission inter- et transgénérationnelle, c'est-à-dire la reconnaissance de ce dont le sujet a hérité et qu'il transmettra à son tour à ses enfants.

Pour occuper une nouvelle place dans la généalogie, le nouveau parent se trouve aux prises avec un travail psychique d'historicisation ; il s'agit de revisiter le passé familial pour se projeter vers l'avenir.

Deux mouvements se mettent ainsi en place : d'un côté, l'investissement des ascendants et de l'autre, celui des descendants. Nous allons présenter successivement ces deux temps.

2.1. La parentalité : un processus qui suppose de revisiter son enfance

La naissance d'un enfant provoque un bouleversement des places de chacun des conjoints. La fille devient mère, le fils devient père. **Le processus de parentalité s'accompagne de nombreux mouvements d'identification aux ascendants et particulièrement aux parents.** Par ces mouvements le jeune parent est amené à revisiter « son passé, ses relations précoces avec ses parents, la perception qu'il a gardée de lui-même enfant face à ses imagos parentales » (Nanzer & Palacio Espasa, 2012, p. 19).

Se penser parent, c'est aussi prendre la place de ses propres parents, les tuer fantasmatiquement. La parentalité est une expérience transgressive sur le plan œdipien. Ce bouleversement s'exprime par la notion de « dette de vie » (Bydlowski, 1997) : « en matière de filiation humaine, une dette de vie inconsciente enchaîne les sujets à leurs parents, à leurs ascendants. Pour les futurs père et mère, la reconnaissance de ce devoir de gratitude, de cette dette d'existence, est le pivot de l'aptitude à transmettre la vie » (p.8).

Ce processus se développe au fil de toute une série de changements psychiques dans le monde interne du futur parent. Il impose un travail identificatoire préconscient qui débute à l'adolescence par le travail de différenciation et qui se renforce ensuite au moment de l'arrivée de l'enfant (Manzano & Palacio Espasa, 1993). Le processus de parentalité commence donc bien avant la naissance du nouveau-né.

Ce réveil des identifications mobilisé par la parentalité entraîne une réactivation des histoires et conflits infantiles : « histoire du lien à ses propres parents, histoire de ses rivalités fraternelles, de ses liens aux bébés nés ou non nés » (Ciccone, 1999, p. 179). La séparation d'avec le parent doit être pensée à nouveau. Nous sommes ici proches de la conception de Brazelton et Cramer (1990): pour devenir parent, il est nécessaire de savoir faire appel à l'enfant que l'on a été. **Ce retour en arrière exige un mouvement de régression de la part du parent et peut s'avérer douloureux selon la présence d'éventuels conflits infantiles non résolus.**

Il s'agit de retrouver l'enfant interne en soi. C'est pourquoi, des affects et émotions associés au passé du groupe-famille, des éléments significatifs de la contenance familiale d'autrefois, enfouis dans les profondeurs du psychisme, refont surface au cours du processus de parentalité. En ce sens, Darchis

(2010) considère que la parentalité provoque un *voyage psychique* dans les générations antérieures vers le noyau le plus archaïque de la vie d'origine afin de s'éprouver comme enfant de ses parents ⁴⁰.

Par ailleurs, Racamier et al. (1961) rapprochent le temps du devenir parent de celui de l'adolescence ; en effet tous deux sont « l'occasion d'une crise psychique » (Bydlowski, 2001, p. 41). Au même titre que l'adolescence, devenir parent est une période de conflictualité qui conduit à une crise et à un travail de différenciation. Le concept de « transparence psychique » développé par Bydlowski (1991) permet de rendre compte de ce fonctionnement particulier de la grossesse de la femme : il est caractérisé par une levée de censure et un surinvestissement de son histoire personnelle et de ses conflits infantiles. Ici encore, nous voyons que les recherches à ce propos concernent davantage la mère et la période de la périnatalité.

Manzano et Palacio Espasa (1993) considèrent ce processus comme un travail de « deuils développementaux » ⁴¹ suscité par la perte du statut d'enfant dans la prise de fonction parentale, donc un travail de deuil de la seule place d'enfant. Ce processus comporterait deux tâches principales : « renoncer à la place de l'enfant occupée jusque-là auprès de ses propres parents ; s'identifier à ceux-ci afin de fonctionner en tant que parent » (Palacio Espasa, 2000, p. 16).

Ces identifications ont une composante structurante car elles permettent au parent « de se mettre à la place de l'enfant et d'identifier ce que leur bébé présente d'inconnu à l'aide des images investies du passé » (Lemaire, 1998, p. 15). Les identifications peuvent également se produire sur le versant pathologique par un double mouvement d'identification, « le parent identifiant l'enfant à l'enfant qu'il a été et s'identifiant au parent idéal qu'il aurait voulu avoir, mais aussi le parent identifiant l'enfant au parent frustrant qu'il a eu et lui à l'enfant rejeté, mal aimé qu'il a eu le sentiment d'être » (Zamansky, 2007, p. 134). Cela renvoie au concept de *parentalité confuse* développé par Decherf et Darchis (1999). La confusion provient de la non-différenciation établie chez le parent « entre sa partie infantile en souffrance et son bébé réel, qui a lui-même ses propres besoins et sa propre souffrance » (Decherf, 2004, p. 40).

Au cours du processus de parentalité se maillent donc les identifications projectives des parents sur leurs enfants mais également celles du couple. Selon Zamansky (2007), c'est par la relation avec l'enfant que le nouveau parent se réinscrit dans sa famille et confirme son lien de filiation. Cela nous

⁴⁰ Ce voyage psychique au temps particulier avant et durant la périnatalité est décrit par de nombreux auteurs. Winnicott (1951) décrit la relation symbiotique dans laquelle la mère et l'enfant ne font qu'un autour de l'enfant comme un moment hors la réalité, une « folie normale » comme il l'exprime.

⁴¹ Pour ces auteurs, le processus d'accès à la parentalité pour le futur parent est d'élaborer les deuils du passé infantile ; « qu'il s'agisse du deuil d'un objet réellement perdu (membre proche de la famille par exemple) et/ou deuil d'un objet fantasmatique comme une image parentale idéalisée à laquelle il est difficile de renoncer (par exemple d'un parent idéalement affectueux, présent, disponible, tolérant, indulgent, etc.) » (Nanzer & Palacio Espasa, 2012, p. 20).

conduit au second enjeu de la parentalité : trouver une nouvelle place dans les liens de filiation après ce retour dans le passé.

2.2. La parentalité implique la confirmation du lien de filiation par un travail d'historicisation

Pour Ciccone (2014), le processus de parentalité suppose de confirmer son lien de filiation dans un besoin de retrouver l'éprouvé d'être l'enfant de ses parents. Or, sur le plan individuel, comme le rappelle Konicheckis (2008), la filiation ne va pas de soi. La parentalité ne s'établit en effet pas d'une manière naturelle. « Pour être parent, il faut que le *processus de filiation* puisse s'établir », affirme Solis-Ponton (2002b, p. 21). **Ce processus implique, d'une part, le fait de reconnaître sa place dans la filiation, ce que nous appelons *ancrage généalogique* ; et d'autre part, le fait de prendre distance envers la filiation par un travail d'historicisation**⁴², de mise en récit de ses origines. C'est en acceptant sa condition humaine par les retrouvailles avec son passé que le sujet pourra progressivement subjectiver son histoire familiale. Lebovici (1999b) parle de *processus de parentalisation-filiation*⁴³ pour nommer ce travail de remaniement identificatoire des liens de filiation.

Au sein du groupe familial, c'est par la reconnaissance de l'altérité et de la différence des places de chacun que l'on parvient à intégrer sa place de sujet dans le lien de filiation. Selon Eiguer (2008), une reconnaissance mutuelle est nécessaire : c'est-à-dire reconnaître son parent comme sien et être reconnu comme l'enfant de son parent, (1) dans une lignée généalogique, (2) dans un sexe et (3) dans une appartenance culturelle.

Selon Solis-Ponton (2002a), le travail d'historicisation participe donc pleinement au processus de parentalité par le maillage créé entre l'histoire infantile du sujet, l'histoire de ses parents et celle de ses grands-parents. Il est un véritable « tissage des liens intergénérationnels » (Solis-Ponton, 2002b, p. 12) de manière souvent inconsciente, comme le sont les principaux processus de la parentalité. De fait, tout sujet grandit dans un réseau de représentations, de scénarios préexistants.

Lebovici (1995) considère que la construction psychique de l'histoire du sujet est une sorte d'*arbre de vie*, constitué par les représentations de l'héritage reçu, incluant le *mandat transgénérationnel* du sujet.

⁴² Certains auteurs parlent de « travail d'historisation » (Aulagnier, 1984; Kaës, 2005) tandis que d'autres privilégient l'expression de « travail d'historicisation » (Janin, 1996; Katz Gilbert, Bourguignon, & Lo Piccolo, 2016; Pinel, 2004; Waintrater, 2002). Suivant les idées développées dans notre équipe, nous faisons le choix d'utiliser cette dernière formulation. Dans le présent travail, les deux termes se retrouvent afin de respecter le vocable de chaque auteur.

⁴³ Dans ce sens, Lebovici (1999b) distingue la parentalité de la parenté qui concerne le processus biologique de reproduction, en affirmant : « Avoir un enfant ne signifie pas qu'on en est le parent : le chemin qui mène à la parentalité suppose qu'on ait "co-construit" avec son enfant et les grands-parents de ce dernier un "arbre de vie" qui témoigne de la transmission intergénérationnelle et de l'existence d'un double processus de parentalisation-filiation grâce auquel les parents peuvent devenir père et mère. » (Lebovici, 1999b).

Dès sa naissance, le sujet est porteur d'un mandat transgénérationnel ⁴⁴ qui est constitué de l'histoire transgénérationnelle et des représentations de l'enfant mythique et imaginaire en lien avec la culture des parents. Cela renvoie aux prédispositions dont nous avons parlé ci-dessus. Ces représentations vont servir de base à la construction de son identité et de ses valeurs en tant que parent. Cette notion met en exergue la nécessité de « revisiter le passé à travers le quotidien pour trouver une narration qui donne un sens à l'avenir » (Solis-Ponton, 2002b, p. 17). Cette dynamique contribue au mouvement de l'enfant pour s'intégrer dans la société et s'affilier au groupe social.

Ceci renvoie également à la notion de *filiation narrative* récemment proposée par Golse (2017); il s'agit d'un quatrième axe de la parentalité telle qu'elle est pensée par Houzel (1999). Cet axe repose sur la « mise en récit des origines de l'enfant » (Golse, 2017, p. 80) ; cela favorise l'inscription psychique du sujet dans sa généalogie ⁴⁵. L'axe narratif de la filiation formerait ainsi le tissu conjonctif, la trame émotionnelle des autres axes de la filiation ; il constitue un point d'étayage qui représente une ressource significative pour les trois premiers axes de la parentalité.

Une telle perspective renvoie également au concept de *roman familial* ⁴⁶ du sujet (Freud, 1909) et à celui de l'ensemble. Ce roman des origines se base sur des « constructions imaginaires des liens de génération » (Kaës, 2009f, p. 223); elles ont pour fonction de combler les lacunes de la représentation de l'origine. Ce travail de reconstruction participe au bricolage identitaire.

Quant à Aulagnier (1984), elle souligne l'importance du travail d'historicisation qu'elle conçoit comme suit : il s'agit d'un travail psychique d'inscription dans la chaîne généalogique et temporelle qui soutient la construction du psychisme du sujet. Le travail d'historicisation se ferait en parallèle avec le travail d'identification, dont il est pour l'auteure la « face cachée » (p. 276). Le mouvement que trace l'historicisation est donc double : il s'agit d'une recherche autour des origines, des ascendants, qui permet de se lancer dans le futur, vers les descendants.

⁴⁴ Ce mandat est transmis à l'enfant constituant un « mandat de son destin » (Solis-Ponton, 2002b, p. 11) tout en pouvant se modifier dans l'avenir.

⁴⁵ Pour Golse (2017), « le fait que le récit permette et favorise l'inscription psychique de ses origines par l'enfant, suggère l'idée que la dynamique des origines a valeur de traumatisme qui, comme tel, a besoin de témoins pour pouvoir se mentaliser, se dépasser et se vivre de manière constructive (traumatisme minime ou structurant selon Winnicott, 1969) ». (p. 80).

⁴⁶ Pour Freud (1909), il s'agit d'un ensemble de fantasmes de l'enfant concernant ses origines. Kaës (2009f) décrit le roman familial comme les constructions imaginaires qui « visent à substituer à une origine inacceptable, blessante pour le narcissisme, une origine conforme aux désirs, aux fantasmes et aux idéaux des sujets » (p. 223).

2.3. La parentalité : un temps propice au travail de transformation de l'héritage

Le processus d'historicisation et de confirmation de son lien de filiation peut être mis en parallèle avec le travail de transformation de l'héritage dont il a été question précédemment. **Prendre conscience de l'héritage reçu pour s'approprier, ou se distancier, de l'héritage reçu participe au processus de parentalité.** Cela suppose que le sujet intègre suffisamment la complexité des éléments qui composent son héritage psychique. Le processus de parentalité se caractérise ainsi par une « nécessaire retrouvaille avec l'infantile pour la reprise de l'héritage » (Darchis, 2010, p. 70). Par ce retour dans le passé, la parentalité réactive et réactualise l'héritage psychique qui doit être retravaillé, transformé afin de se l'approprier.

Lebovici (2002a) souligne également que ce bouleversement des places dans l'échiquier familial entraîne une crise identitaire et narcissique : « Pour devenir parent, il est nécessaire d'avoir fait un travail préalable sur soi-même, qui consiste d'abord à comprendre qu'on hérite quelque chose de ses propres parents. » (p. 8). Ainsi, devenir parent suppose de reconnaître ce que l'on a reçu de ses propres parents, c'est-à-dire un ensemble de processus psychiques, que l'on transmettra à ses enfants, outre la parenté biologique. Pour Solis-Ponton (2002b), cela permet d'éviter que le sujet ne soit passivement la victime des exigences surmoïques de ses ascendants. Ce travail d'origine inconsciente amène le sujet à un équilibre entre une position active, créative et une tolérance face à la passivité relative à ses mouvements internes.

Le jaillissement de ce matériel relatif aux origines appelle à la transformation, ce qui favorise le remaniement des places au sein du groupe familial. Pour Kaës (1993c), quand on est aux prises avec le processus de parentalité, l'héritage doit être pris et transformé pour fonder un *nouveau conteneur*. Dans cette reprise, le matériel de l'enfance doit pouvoir être exploré afin que le parent puisse se le réapproprier et le transformer : « En re-parcourant le chemin de leur autonomisation, les futurs parents revisitent les conflits et les étapes de leur grandissement pour réaménager avec souplesse leurs identités et leurs identifications. » affirme à ce sujet Darchis (2010, p. 70).

C'est par la réappropriation du matériel psychique qui relève l'enfance que le travail de transformation de l'héritage se produit ; cela permet de se relier aux générations précédentes tout en se différenciant d'elles (Darchis, 2010). La parentalité semble ainsi propice au travail de transformation de l'héritage.

3. La parentalité : un processus impliqué dans la dynamique de la transmission

Avant d'aborder l'enjeu de la transmission au fil des générations, nous tenons à préciser un point : bien que nous nous intéressions au sujet individuel – adulte et parent –, il ne faut pas oublier la présence du conjoint dans la dynamique du couple parental. Les désirs de transmettre ou non à ses enfants qui habitent le parent s'articulent et se conjuguent à ceux de l'autre parent. De fait, au sein d'une famille, la transmission se conjugue toujours dans l'équilibre trouvé au sein du couple parental et des deux lignées dont chacun des parents est issu.

3.1. De l'enfant héritier au parent transmetteur

Cet intérêt pour les destins de la transmission psychique nous a conduit à penser la parentalité principalement sous l'angle de l'articulation entre héritage et transmission. Le sujet qui se pense parent se représente comme étant le maillon entre deux générations : celle dont il a hérité un bagage psychique ; et la génération à qui il va transmettre en partie ce bagage reçu ou au contraire ne pas transmettre cet héritage. Devenir parent est une position intermédiaire où les questionnements identitaires au sujet des origines émergent et foisonnent. **Il s'agit d'un processus qui conduit le sujet à être le maillon entre deux générations : entre une position d'enfant héritier et celle d'agent de la transmission.**

La transmission est ainsi pensée dans le double mouvement qu'elle implique : comme un processus qui concerne non seulement le passé, mais aussi l'avenir. Être parent, pour Lebovici (2002a) par exemple, ce n'est pas seulement avoir un enfant, mais c'est aussi « pouvoir penser sa descendance » (p. 7).

Les parents qui vont donner la vie sont porteurs de représentations, de scénarios plus ou moins conscients ou d'ordre inconscient ; ces derniers seront transmis à leur enfant sans le savoir, en même temps que leur patrimoine génétique. Le processus de parentalité inclut ainsi la notion de la transmission inconsciente à la nouvelle génération.

C'est pourquoi, Lebovici insiste sur le fait que **la parentalité consiste en un processus de transmission qui se déploie fondamentalement sur trois générations.** Selon lui, la notion de parentalité ne consiste pas à transmettre la vie seulement, mais surtout à transmettre la capacité même de transmettre.

3.2. Inscrire son enfant dans les liens de filiation ascendante

Devenir parent, c'est également participer à l'inscription d'un enfant au sein de sa propre histoire, de sa préhistoire ainsi qu'au sein du groupe social. De cette manière, l'enfant pourra à son tour s'inscrire dans la lignée ascendante. Comme l'explique Calicis (2014), chaque personne à sa naissance reçoit une double mission : d'une part, elle doit se constituer comme sujet, progressivement s'individualiser, construire sa personnalité, c'est-à-dire se différencier ; d'autre part, le sujet est porteur du modèle familial, de ses valeurs et choisit ou non de les perpétuer en donnant la vie.

En tant que maillon de la chaîne générationnelle et civilisationnelle, le parent se doit de transmettre les valeurs familiales à sa descendance pour en assurer la perpétuation. « Être parent, ce n'est pas une histoire individuelle seulement, c'est aussi une histoire collective », rappelle Moro (2008, p. 261). De fait, devenir parent s'enracine dans les profondeurs de l'histoire individuelle, familiale et sociale du sujet.

La généalogie est indissociable d'une forme fondamentale de l'espace humain psychique, social et culturel. Le nouveau parent contribue à perpétuer les mythes familiaux dans la lignée et les articuler avec l'ensemble social, culturel et politique dans lequel il s'inscrit (Jaitin, 2007). Pour Waintrater (2004a), c'est au groupe familial⁴⁷ que revient la tâche d'assurer au nouveau sujet singulier une place dans l'ensemble familial et social. Cela se ferait tout d'abord par le biais de l'appareil psychique familial et par le contrat narcissique. Ce dernier est à la fois un « élément constitutif de l'intersubjectivité et un opérateur central de la construction généalogique » (Kaës, 2009f, p. 224). **Le contrat narcissique permet de rendre compte des alliances inconscientes scellées entre générations et du devoir de perpétuation et de transmission incombant à tout sujet. C'est pourquoi, nous avons choisi de prendre ce concept pour observer la dynamique de la transmission.**

Les identifications projectives des parents sur leurs enfants sont une voie d'investissement narcissique de l'enfant et elles contribuent à son inscription dans la lignée ; l'enfant est « comme » le grand-père, l'oncle, etc. On observe souvent des déplacements d'affects et des transferts familiaux importants (Konicheckis, 2008). Les liens et les différences de générations s'établissent par un jeu complexe d'identification projective et introjective où l'adulte se retrouve dans l'enfant et, réciproquement, l'enfant dans l'adulte. De fait, bien avant sa naissance, l'enfant reçoit en héritage des investissements

⁴⁷ Dans la littérature psychanalytique, on parle davantage du groupe familial pour désigner ceux qui sont porteurs du devoir de perpétuation des valeurs, mythes, etc. Nous précisons que cela renvoie tout d'abord aux deux personnes composant le couple parental et ensuite la famille plus élargie selon différents facteurs tels que la représentation de la famille, la culture, etc.

libidinaux dont les objets internes de ses parents étaient dépositaires ; et parallèlement, c'est à travers la relation avec son enfant que le parent se réinscrit dans sa famille (Zamansky, 2007).

Tout particulièrement, l'enfant devient une surface de projection des « restes psychiques des expériences peu et mal assimilées par son environnement » (Konicheckis, 2008, p. 104). Dans la littérature psychanalytique, l'enfant est souvent désigné comme héritier de la mission de réparer les souffrances des générations précédentes. Cette perspective provient de l'idée que « ce qui se transmet, ce serait ainsi préférentiellement ce qui ne se contient pas, ce qui ne se retient pas, ce qui ne se souvient pas : la faute, la maladie, la honte, le refoulé, les objets perdus et encore endeuillés » (Kaës, 1996, p. 65).

On ne peut donc échapper à la transmission. C'est un point que nous soulignons car il est central lorsque nous nous intéressons à un héritage est caractérisé par les traces du contexte traumatogènes des ascendants. Ce qui manque, ce qui ne peut se dire peut alors s'exprimer dans le processus de parentalité.

3.3. Les conditions soutenant le travail d'élaboration de l'héritage

Un dernier aspect de la parentalité nous intéresse ici. Qu'est-ce qui soutient ou au contraire entrave le travail d'élaboration de l'héritage au cours du processus de parentalité ? Suite à une revue de la littérature, nous indiquons ici plusieurs conditions qui favorisent le soutien de la transmission psychique intergénérationnelle, c'est-à-dire au service de la subjectivation du sujet.

Tout d'abord, devenir parent implique de pouvoir différencier les générations pour se nommer parent et inscrire son enfant dans la généalogie. Cette nécessaire différenciation des générations se tisse en se réappropriant le matériel de l'enfance (Darchis, 2010). La différenciation des générations favorise donc la transmission psychique de repères identificatoires.

Une seconde condition est le fait de disposer d'une perméabilité suffisante à l'autre. Celle-ci témoigne de l'existence chez le parent d'une sécurité interne et d'assises narcissiques lui permettant d'accepter une expérience de perte qui peut provoquer une hémorragie narcissique, comme le souligne Robert (2003). Pour cet auteur, la parentalité doit s'étayer sur un « contenant groupal et familial suffisamment enveloppant » (p. 14). La présence d'un environnement familial contenant deviendrait alors nécessaire pour élaborer l'héritage.

Kaës (2009b) parle pour sa part des formations intermédiaires permettant à l'enfant d'exercer assez librement sa capacité de transformation et d'appropriation symbolique. Les formations intermédiaires sont les garants métapsychiques qui assurent les conditions de la vie subjective et celles de la vie sociale et culturelle. Leur présence est une condition pour que le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage se réalise. Cela permet aussi de comprendre ce qui distingue la transmission normale de la

transmission pathologique. Dans les situations habituelles de transmission, les formations intermédiaires seraient assurées par « la famille et toutes les institutions relais de la société : institutions de soins, écoles, groupes culturels » (Waintrater, 2011b, p. 144). Au contraire, lorsque les formations intermédiaires sont absentes, c'est la transmission transgénérationnelle qui prend le dessus : l'objet transmis fait effraction, brisant les protections, ce qui met à mal les « systèmes pare-excitation ».

Une autre condition favorisant le travail d'élaboration est la fonction parentale du filtre de pare-excitation. La présence du filtre du pare-excitation parental, transparaissant dans une attitude calme, apaisante, rassurante, viendrait suppléer l'immatunité de l'enfant. Cela lui apporte alors réassurance et des capacités de liaison des perceptions effrayantes visuelles ou auditives. Souvent mise en évidence dans la littérature, elle soutient le développement psychique des nouveaux parents et leur permet de faire face à leur tour aux legs du passé.

Au-delà de la contenance familiale, la contenance culturelle constitue également un soutien à la transmission psychique. Solis-Ponton (2002b) questionne la contenance culturelle au sein des familles nucléarisées de la société actuelle en comparaison aux sociétés traditionnelles ; dans ces dernières, la structure sociale du clan et la famille élargie offrent un cadre favorable et protecteur. Le système de rituels et de mythes prévoit la couverture protectrice nécessaire à l'exercice de la parentalité. Qu'en est-il dans les sociétés actuelles, où les familles sont réduites généralement à la dimension bigénérationnelle ? Selon Solis-Ponton, le phénomène humain de la parentalité nécessite un encadrement par la culture et le groupe social pour accompagner la mère et le père dans la compréhension de cette « étrange naturalité » ainsi que dans le processus de « parentalisation ».

Nous venons de présenter l'objet principal de la présente recherche, à savoir la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité. Quels sont les destins de la transmission psychique selon le processus de parentalité ? Et qu'en est-il lorsque les ascendants ont été victimes d'événements traumatogènes ? Qu'en est-il de l'élaboration d'un héritage taché par la violence du passé ? L'axe théorique suivant présente le contexte de recherche : le traumatisme psychique et plus particulièrement le traumatisme collectif d'origine sociale et politique.

AXE 2. LE TRAUMATISME COLLECTIF : QUELS ENJEUX ?

La transmission psychique est étudiée dans le contexte du traumatisme psychique et plus particulièrement du traumatisme collectif d'origine sociale et politique. Pour saisir les enjeux d'un tel contexte, nous commencerons par définir le traumatisme psychique et la temporalité particulière qui le caractérise. Nous explorerons ce qui est mis en place pour faire face à une telle effraction psychique. Le traumatisme sera étudié sous l'angle du traumatisme collectif, portant atteinte autant à la réalité psychique interne du sujet qu'aux liens que le sujet tisse avec l'ensemble social. Plus spécifiquement, nous tenterons de décrire le contexte traumatogène qui caractérisent notre terrain, à savoir la violence politique et l'exil politique. Ces deux aspects caractérisent l'histoire familiale des participants.

CHAPITRE 5. COMMENT DÉFINIR LE TRAUMATISME PSYCHIQUE ?

1. Le traumatisme et ses origines

Étymologiquement, le mot « traumatisme » vient du grec τραυματισμός [*traumatismos*] signifiant action de blesser et *trauma*, la blessure. Dans l'Antiquité, il désignait une blessure corporelle causée par la collision ou l'agression du corps par un agent extérieur. Depuis plusieurs années, la question du traumatisme suscite un engouement incontestable, qui voit aussi se multiplier les définitions du traumatisme psychique. Notre conception du traumatisme rejoint celle de Crocq (2007) : « Le traumatisme psychologique est un phénomène d'effraction du psychisme et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie et l'intégrité – physique ou psychique – d'un individu qui y est exposé comme victime, témoin ou acteur. » (p. 7).

La terminologie autour de la notion de traumatisme est riche et variée. C'est pourquoi, avant de définir davantage le traumatisme psychique, il nous semble important de rappeler la distinction entre les termes suivants : traumatisme, traumatique et trauma. Pour cela, nous nous appuyons sur l'article de Bokanowski (2002). Le *traumatisme* désigne une conception générique tandis que le terme *trauma* désigne « l'action positive, mais surtout négative, du traumatisme sur l'organisation psychique » (p. 747). Quant au terme *traumatique*, il se rapporte plus spécifiquement à l'aspect économique du traumatisme, c'est-à-dire au défaut de « pare-excitation ». Cette dimension économique entraîne un type de fonctionnement qui est habituellement qualifié de fonctionnement à « empreinte traumatique » ou « en traumatique ». Mais, afin de mettre l'accent sur la variété de réponses face à un événement potentiellement traumatique, nous avons pour notre part choisi d'utiliser préférentiellement le terme « traumatogène » (Vermeiren, 2009).

1.1. L'effraction du pare-excitation

Nombreux sont les auteurs qui abordent le traumatisme psychique dans la littérature. Ancien élève de Charcot, Janet est le premier qui, en 1889, a tenté de cerner les particularités du traumatisme psychique : l'effraction du psychisme se produit lorsque des excitations liées à un événement violent deviennent un « corps étranger » susceptible de provoquer une dissociation de la conscience. Freud reprend certaines des hypothèses de Janet ; il met pour sa part en avant deux aspects du trauma : la dynamique de l'effraction au travers du déploiement des défenses du psychisme, et son absence de signifiant (Crocq, 2007). Suite à l'effraction du pare-excitation, le Moi se trouve dans un état de débordement psychique ; l'expérience traumatique devient irreprésentable.

Le fait que la notion de traumatisme ait fait l'objet de divers remaniements⁴⁸ dans l'œuvre de Freud interroge de nos jours de nombreux spécialistes. À partir de 1920, la dimension économique du traumatisme est mise en avant. **Freud envisage alors le traumatisme comme une « effraction du pare-excitation »**. Il se base sur le modèle de l'organisme vivant pour décrire le fonctionnement de l'appareil psychique qu'il place sous le primat du principe du plaisir : le but est de maintenir aussi bas que possible la quantité d'excitation présente afin de conserver l'homéostasie sans être surchargé. C'est lorsque la quantité d'excitation est trop élevée qu'il y a « effraction du pare-excitation », ce qui provoque le traumatisme.

Cette effraction du système régulateur et protecteur abîme le Moi : ce dernier est débordé et incapable de neutraliser l'afflux d'excitation, de lier l'excitation à travers des représentations ou de décharger l'excitation de manière adéquate. L'excitation est alors canalisée vers des fonctionnements archaïques et préverbaux. Il n'y a plus de mots ni pour dire, ni pour penser ; l'innommable, l'irreprésentable paralyse la psyché.

C'est à cette période que Freud introduit la notion de *névrose traumatique* : celle-ci est la conséquence d'une effraction étendue du pare-excitation caractérisée, du point de vue des affects, par l'effroi. Il faut garder à l'esprit que toute réaction traumatique face à un événement violent n'a pas pour conséquence directe l'installation d'un trauma organisé, c'est-à-dire d'une névrose traumatique dans l'appellation freudienne.

Aujourd'hui, la nosographie américaine DSM (*Diagnosis and Statistical Manual of Mental Disorders*) l'a remplacée en faveur du terme « état de stress post traumatique », plus souvent connu sous

⁴⁸ Au départ, Freud fait référence au traumatisme dans sa théorie sexuelle où l'étiologie de toute névrose était associée à un traumatisme sexuel effectif vécu dans l'enfance. Il abandonne ensuite sa *neurotica* (théorie de la séduction) et se centre alors davantage sur les fantasmes inconscients et la réalité psychique interne.

l'appellation *PTSD (Post Traumatic Stress Disorder)* dépourvu de connotation freudienne. En outre, le stress et le trauma ne sont pas assimilables ⁴⁹ (Crocq, 2007).

Porté par un intérêt pour les traumatismes de guerre, Freud introduit la notion de « compulsion de répétition » – *l'Agieren* – : il s'agit d'un trait symptomatique de la conduite des traumatisés. Les répétitions de la situation traumatique sont attribuées au retour du refoulé. Cet automatisme est une manifestation de la « pulsion de mort » et des traces traumatiques qui la réactivent. Toutefois, contrairement à l'actualisation de la pulsion de mort, **la fonction de la compulsion de répétition est celle d'une tentative de guérison : tentative désespérée de forcer le retour de l'expérience à la recherche d'un travail de liaison** qui rétablirait le primat du principe du plaisir. Finalement, dans un texte intitulé « *L'homme Moïse* » paru en 1939, Freud (1939) souligne qu'à l'origine de la construction de l'organisation et du fonctionnement psychique, les expériences traumatiques peuvent entraîner des atteintes précoces du Moi engendrant des blessures d'ordre narcissique.

1.2. Atteinte du Moi

Si Freud a établi le concept de traumatisme, c'est à Ferenczi (1934) que l'on doit l'approfondissement de la question du traumatisme dans sa dimension d'atteinte au Moi. Cet auteur définit le traumatisme comme « un choc inattendu, non préparé et écrasant, qui agit pour ainsi dire comme un anesthésique » (p. 37). Le « choc » est « équivalent à l'anéantissement du sentiment de soi, de la capacité de résister, d'agir et de penser en vue de défendre le soi propre » (Ferenczi, 1934, p. 33).

Dans son article « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant » de 1933, Ferenczi relance l'idée du « traumatisme sexuel précoce » freudien en mettant l'accent sur l'inévitable de la séduction liée à l'objet. Pour lui, le traumatisme serait la conséquence d'une confusion entre le « langage de tendresse » de l'enfant et le « langage de passion » de l'adulte. Cette conception tranche avec celle de Freud qui appréhende le traumatisme comme faisant suite à une séduction sexuelle. Ce changement de perspective est important car, même s'il est apparemment sexuel (« séduction » de l'enfant par l'adulte), pour Ferenczi le traumatisme s'inscrit davantage dans une expérience manquée avec l'objet au regard de ce qui n'a pas pu avoir lieu. L'origine du trauma serait alors liée à l'action excessive et violente d'une excitation sexuelle prématurée prenant la valeur d'un « viol psychique », c'est-à-dire un viol de la pensée et de l'affect. Il définit le traumatisme sexuel dans son article comme un effet de sidération, une perte de liberté de penser, un retournement de l'agressivité contre soi-même. Il éclaire dès lors la

⁴⁹ Crocq (2007) explique que ces deux notions appartiennent à des registres différents : le stress est un phénomène essentiellement physiologique, ou neurophysiologique (un réflexe qui met immédiatement l'organisme agressé en état d'alerte et de défense) ; tandis que le trauma ou le traumatisme psychique renvoie au registre de la psychologie, de la psychopathologie. « Sur le plan clinique, il n'y a pas équivalence entre les deux registres. » (Chidiac & Crocq, 2010, p. 318).

dimension narcissique du trauma en mettant en évidence les confusions de sentiments chez la victime. Il introduit les notions d'identification à l'agresseur et d'introjection du sentiment de culpabilité. Introjeté, le sentiment de culpabilité de l'adulte transforme alors l'objet d'amour total en un objet partiel, ambivalent. L'enfant ressent une extrême confusion : « à la fois innocent et coupable, et sa confiance dans le témoignage de ses propres sens est brisée » (Ferenczi, 1933, p.131).

Ferenczi (1929) conçoit donc le traumatisme comme résultant d'une absence de réponse de l'objet face à une situation de détresse. Il met ainsi l'accent sur la rencontre entre l'*infans* et l'adulte et relie l'origine du trauma aux expériences primaires du sujet avec l'objet. Bokanowski reprend les différentes conséquences produites selon Ferenczi par cette absence de réponse. Selon lui, cette absence de réponse face aux besoins affectifs du sujet « mutile à jamais le Moi du fait du traumatisme narcissique qu'elle opère et des clivages qu'elle crée ; maintient une souffrance psychique en relation à l'intériorisation d'un objet primaire « défaillant » ; et entraîne une sensation de détresse primaire (d'*Hilflosigkeit*) qui, la vie durant, se réactive à la moindre occasion » (Bokanowski, 2002, p. 749).

De nombreux psychanalystes postfreudiens ont étudié la question du traumatisme (Winnicott, Khan, Botella, Janin, etc). Par exemple, Winnicott (1965) prolonge les propositions de Ferenczi en mettant en relation le traumatisme avec la dépendance et la temporalité. Selon cet auteur, le trauma est le défaut dans la relation de dépendance. Ces échecs issus de l'environnement précoce provoqueraient une rupture dans le sentiment de continuité de soi. Plus récemment, Lebigot (2009) réhabilite ce concept en accentuant la confrontation inattendue avec le *Réel de la mort*.

Avant d'aborder les particularités de ce concept, il est important d'établir la distinction entre deux types de traumatismes le rappellent Janin (1996) puis Roisin (2010). Le premier type est appelé traumatisme « organisateurs » (Janin, 1996) ou « de structure » (Roisin, 2010) en ce qu'il est nécessaire pour le développement de tout psychisme ; il est alors d'origine interne et a un effet structurant pour la psyché. Le second type de traumatisme – « désorganisateur » pour Janin et « destructeur » pour Roisin – est par contre contingent, accidentel ; il est d'origine externe et excède les capacités habituelles d'élaboration des personnes. C'est autour de ce deuxième type de traumatisme que notre recherche se déploie.

1.3. Défaut de symbolisation et agonie psychique

Sur le plan du vécu clinique, les caractéristiques du trauma les plus souvent pointées sont les suivantes : syndrome de répétition, de reviviscence du trauma et altération profonde de la personnalité du sujet. Abraham, Ferenczi, Simmel, et Jones (1918) parlent d' « atteinte au narcissisme » et de « régression libidinale » : il soulignent ainsi que le sujet traumatisé consacre tout son amour à la réparation de son

moi blessé, ce qui le prive du même coup de sa disponibilité pour aimer autrui. Un nouveau type de relation est dès lors établi avec le Moi, les autres et soi-même.

Selon Ferenczi (1934), la conséquence immédiate de chaque traumatisme est une *agonie*, une *asphyxie* de la vie psychique, une *paralyse* de la pensée, du Moi et un sentiment d'incapacité à s'adapter à la situation de déplaisir (via la fuite ou l'anéantissement). Pour lui, l'autodestruction est souvent préférée à la souffrance muette. Ferenczi est un des pionniers dans l'étude des traumatismes dit primaires ou précoces, c'est-à-dire des traumatismes liés à des situations de « détresse » [*Hilflosigkeit*] et d'agonie qui perturbe l'organisation de l'économie pulsionnelle et la symbolisation. Les processus primaires prennent alors le dessus.

En prolongement des travaux de Ferenczi, Roussillon (1999) pointe les caractéristiques de l'état traumatique primaire, principalement dans les pathologies narcissiques-identitaires. Les traumatismes précoces liés à des situations d'angoisse déstabilisent l'organisation de l'économie pulsionnelle et mettent à mal le processus de symbolisation. Roussillon modélise la manière dont le traumatisme se déploie en trois temps : [temps x (angoisse) + y (détresse/douleur) + z (agonie)]. **Roussillon nomme « état traumatique primaire » l'état d'agonie en l'absence de l'objet.** Les perceptions et sensations du sujet peuvent persister, mais les capacités de symbolisation et de représentation sont débordées. L'intensité du trauma court-circuite également les mécanismes de refoulement. La défaillance de symbolisation entraîne alors des modalités relationnelles conflictuelles, tant avec les objets internes qu'avec les objets de la réalité. L'expérience traumatique est ainsi irréprésentable et « insignifiable » (Roussillon, 2012). À la suite de Ferenczi, Roussillon insiste donc sur l'importance de la réponse de l'objet à la détresse du sujet.

« Ce n'est jamais la gravité objective du traumatisme qui y est en cause, mais l'impossibilité pour le sujet de l'élaborer », écrit Tisseron (1995, p. 7). Cette phrase souligne que ce n'est pas la nature du traumatisme qui permet de comprendre comment le sujet survit à un tel vécu de détresse. De fait, **les répercussions traumatiques portent toujours la marque subjective de la personne qui les subit.** Cela renvoie à la métaphore cristallographique de la structure psychique selon Freud (1932) : suite à un choc, le cristal – associé au psychisme – se fêle selon des lignes de fractures délimitées et déterminées par sa structure. En d'autres mots, **le potentiel traumatique « externe » réveille ainsi des potentialités traumatiques « internes » singulières.** Ces fractures précédentes préexistent au temps du traumatisme de manière invisible. Le sujet est alors nécessairement impliqué de manière singulière dans sa réaction face au traumatisme et dans les défenses qu'il met en place.

Les travaux de Janin (1995, 1996) apportent des réflexions très importantes autour de l'articulation entre traumatisme et réalité. Selon cet auteur, « une des figures majeures du traumatisme se constitue dans la *détransitionnalisation de la Réalité* » (1995, p.124), c'est-à-dire lorsque le sujet ne peut plus

distinguer le fantasme de l'évènement. Pris dans une confusion entre la réalité interne et externe, l'appareil psychique ne peut plus remplir son rôle de contenant du monde interne. C'est ce que Janin propose d'appeler le *collapsus de la topique interne*. Ces situations de collapsus génèrent une perte du sens de la réalité. Il s'agit ici des traumatismes dit secondaires. Ceux-ci s'organisent sous la prévalence du principe de plaisir/déplaisir et ont un effet de désorganisation du rapport entre l'inconscient et le préconscient du Moi. C'est dans ce sens que cet auteur met l'accent sur l'historicisation du sujet, à savoir la (re)construction de l'histoire du sujet et la place de l'événementiel dans son histoire singulière.

2. Faire face au traumatisme : les aménagements défensifs

Le désespoir existentiel associé à l'état traumatique ébranle en profondeur les assises narcissiques et l'organisation psychique du sujet. **À tel point que la seule issue pour survivre psychiquement est de se couper de sa propre subjectivité par les mécanismes défensifs primaires : le clivage⁵⁰ et le déni.** C'est en 1927, lorsque Freud étudie la perversion fétichiste, qu'il isole ces deux mécanismes spécifiques. Nous aborderons ici ces deux mécanismes qui sont souvent pointés comme les principaux aménagements défensifs suite à une expérience traumatique.

Rappelons au passage que le terme « défense » contenu dans l'expression « mécanismes de défense » ou « aménagements défensifs » signe la mobilisation d'un désir de vie comme protection contre la mort psychique qui envahit le sujet (Roisin, 2010).

2.1. Le déni

Le déni⁵¹ [*Verleugnung*] peut être défini comme « un mécanisme de défense par lequel le sujet refuse de reconnaître la réalité d'une perception négative et, plus particulièrement, l'absence du pénis chez la femme » (Roudinesco & Plon, 2006, p. 210).

Freud postule qu'en cas de déni, il se produit un clivage du Moi [*Ichspaltung*] : ce dernier se retrouve divisé en deux positions opposées. En effet, **le déni implique la coexistence d'une part, de l'acceptation de la réalité d'une perception et d'autre part, de son refus.** Pour Roisin (2010), le mécanisme de déni consiste à nier l'existence de certains traits significatifs de la situation qui est à l'origine de l'expérience traumatisante (caractère de réalité, de gravité et d'anormalité des scènes). Le recours au déni consiste à traiter la situation traumatogène « comme si » elle ne l'était pas. Or, le déni est toujours présent avec son corollaire, le clivage.

⁵⁰ Les notions de clivage, de dissociation et de discordance ont été développées à la fin du XIX^e siècle par toutes les doctrines étudiant l'automatisme mental, l'hypnose et les personnalités multiples.

⁵¹ Il est important de distinguer le déni de la dénégation qui est « un mécanisme de défense par lequel le sujet exprime de façon négative un désir ou une pensée dont il refoule la présence ou l'existence » (Roudinesco & Plon, 2006, p. 209).

2.2. Le clivage du Moi

Ce qui est à mettre en avant dans le traumatisme est le double mouvement qu'il mobilise : celui qui tend à ce qu'aucun élément de l'expérience ne puisse être remémoré, ni répété (déli et son corollaire, le clivage, l'anesthésie, l'évitement) ; et, par ailleurs, celui cherchant sans cesse à mettre en lien, à élaborer psychiquement le traumatisme (compulsion de répétition). L'ambivalence de la victime du traumatisme reflète ce double mouvement : l'envie de se taire, d'oublier à tout jamais et le désir d'énoncer, de dénoncer.

Nous nous intéresserons principalement au clivage du Moi ⁵² [*Ichspaltung*] ; celui-ci est défini par Roudinesco et Plon (2006) comme un « phénomène qui se traduit par la coexistence au sein du Moi de deux attitudes contradictoires, l'une consistant à dénier la réalité (déli), l'autre à l'accepter » (p. 183). Ce clivage est défini comme *statique et passif* (Bokanowski, 2002). Il maintient des confusions au niveau identitaire, ainsi que dans la vie libidinale, entre pulsions érotiques et destructrices.

Selon Roisin (2010), le bénéfice du clivage et du déni consiste, pour le sujet, à éviter de disparaître dans l'anéantissement du trauma soit en se retirant de l'expérience (clivage), soit en retirant la situation de son expérience (déli). Paradoxalement, pour sauver le tout, il faut se couper d'une partie. Cette bipolarité dans la défense face au traumatisme a été reprise par de nombreux auteurs sous différents angles.

Roisin (2010) élabore le concept de « clivage de survie » en le définissant comme le « mécanisme de défense qui répète la scission [*Spaltung*] subie pour tenter d'écarter l'expérience destructrice et anéantissante » (p. 97). Le clivage de survie produit ainsi une fissure entre la subjectivité et ce qui est repoussé hors de la subjectivité, et qu'il appelle l'*asubjectivité*. Selon l'auteur, il existe trois formes de clivage de survie qui peuvent être à leur tour mises en lien avec trois figures du déni de survie : 1. Le déni de réalité avec la sortie du corps ; 2. Le déni de gravité par l'anesthésie ou le clivage partiel ; 3. Le déni d'anormalité ou la banalisation face à l'évanouissement. Cette typologie permet de rendre compte des différentes formes de clivage face à une situation qui reste non intégrable psychiquement.

Paradoxalement, la partie traumatisée, clivée, encapsulée, reste en attente d'une liaison, d'une possible intégration. En effet, en raison de la tendance constitutionnelle du Moi à l'intégration, le clivé tend sans cesse à faire retour. Il y a toujours une tendance « à inscrire psychiquement ce qui tend à disparaître » écrit à ce propos Chervet (2009, p. 1361). Le concept freudien d'après-coup permet de souligner ce phénomène : le temps où « ça se passe » n'est pas le temps où « ça se signifie » (Green, 1976).

⁵² Le concept de clivage du Moi est à distinguer du clivage de l'objet développé par Klein (1930). Le clivage de l'objet a été développé par Mélanie Klein et différencie les aspects de l'objet en « bon et mauvais objet ».

L'expérience traumatique entraîne donc un bouleversement de l'être, une perte de la possibilité d'attribuer un sens aux choses et enfin, une altération profonde de la temporalité psychique. Ici le temps reste figé, gelé sur l'événement qui suscite l'effroi.

3. L'atemporalité du traumatisme psychique

3.1. Les différents temps de réactions face au traumatisme

Dans une perspective temporelle, le traumatisme peut être considéré sous différents points de vue. Crocq (2007) parle de « réaction immédiate » et « post-immédiate ». **La « réaction immédiate » est la réponse du sujet soudainement confronté à une menace pour son intégrité physique ou mentale.** Cette réaction immédiate peut conduire à un retour à la normale lorsque la personne est capable de penser l'événement (absence de troubles du sommeil, de reviviscences). Dans d'autres cas, le sujet entre dans une « phase de latence d'une névrose traumatique ». **Cette réaction post-immédiate est caractérisée par l'isolement, le repli sur soi, le syndrome de répétition, c'est-à-dire la fixation, l'incapacité à se détacher des images traumatiques, à revenir à la réalité.** Le monde devient alors étrange et menaçant. Des symptômes « non spécifiques » sont susceptibles d'accompagner cette phase, tels que l'asthénie physique, psychique et sexuelle, des symptômes psychonévrotiques, les troubles psychosomatiques et les troubles des conduites. La « réaction post-immédiate » est celle qui va nous intéresser dans la présente recherche.

La théorie de l'après-coup élaborée par Freud permet d'appréhender le traumatisme également en deux temps. Il est dès lors envisageable de s'interroger sur le décalage entre l'heure de l'événement et celle de sa signification. Cette théorie fait partie intégrante d'une conception de la temporalité en psychanalyse et de l'appréhension de la causalité psychique dans l'ensemble de la psychopathologie.

Janin parle du *noyau traumatique* de tout processus psychique pour faire référence à « l'événement – ou sa trace – à partir duquel, et autour duquel, les fantasmes vont se développer » (p. 121). En reprenant la question de la « séduction originaire » chez Laplanche (1987), Janin avance également une logique du traumatisme en trois temps. Le premier temps porte sur la réponse insuffisante ou inadéquate de la mère face aux besoins vitaux de l'enfant, ce qui entraîne une blessure narcissique (Green, 1983). C'est le *noyau froid du traumatisme* qui ne peut être assimilé par le Moi. Quant au second temps du traumatisme, il relève d'un après-coup (Papageorgiou, 1997), celui de la sexualisation ratée de la pulsion, de l'échec d'étayage de la pulsion. Il s'agit du *noyau chaud du traumatisme*. Enfin, le troisième temps, *le traumatisme paradoxal*, se déroule après la puberté. Il est constitué des noyaux froid et chaud sans qu'ils puissent être distingués l'un de l'autre. En ce sens, le sujet ne peut plus distinguer ce qui relève du fantasme et ce qui relève de l'événement dans la réalité externe. En introduisant la distinction entre noyau « chaud » et noyau « froid », Janin souligne que, quelle que soit la forme de l'excès – le

trop de présence ou le trop d'absence – le résultat est le même, à savoir un afflux d'excitation interne. Pour Janin, les deux formes du noyau traumatique du Moi participent de près à la constitution de psychique du sujet.

3.2. L'après-coup dans ses origines

C'est en 1918, avec un texte intitulé *L'homme aux loups*, que (Freud) fait clairement le lien entre traumatisme et après-coup [*Nachträglichkeit*]. Il s'appuie sur la théorie du symptôme de Charcot qui organise la diachronie des symptômes hystériques en deux temps. Freud suppose que le traumatisme se produit en deux temps⁵³, séparés l'un de l'autre par la puberté. La scène récente déclenche ainsi l'affect dénié que la scène ancienne (*sexuelle-présexuelle*) n'avait pas provoqué dû à l'immaturité de l'enfant. Le présent éclaire ainsi le passé. Le travail d'interprétation dans l'après-coup ne se fait qu'à partir de la rupture de ce déni et de la reconnaissance de l'existence de la dimension traumatique du souvenir refoulé de la scène ancienne (II). Le dégagement de cette temporalité est donc lié au processus permanent de remaniement, transformation des traces psychiques qui induit ainsi un décalage entre l'heure de l'événement et celle de sa signification.

L'après-coup condense un double mouvement : du passé vers le présent et du présent vers le passé. De cette manière, il trouble le bon sens, désordonne la cause et l'effet. C'est un concept *hors temps* tout en étant l'effet d'une continuité temporelle progressive et régressive.

Pour conclure, un événement peut n'être traumatique que par sa répétition, sa reviviscence, lors d'un second événement en résonance associative avec une précédente scène. **Ce n'est donc pas l'événement même qui traumatise, mais ce qu'il suscite et éveille dans un second temps pour un sujet singulier.** La réalité psychique ne peut donc être saisie que dans l'après-coup, dans un travail de symbolisation et d'appropriation de l'expérience subjective vécue.

Après avoir parcouru les différentes facettes du traumatisme, nous allons nous intéresser à un type de traumatisme particulier faisant effraction autant dans le psychisme que dans le lien social du sujet : le traumatisme collectif dans sa dimension extrême. Nous allons explorer ses différentes définitions, ses dérivés pour en arriver aux éventuelles atteintes psychiques et groupales d'un tel événement.

⁵³ La scène ancienne (II) n'existe qu'à partir du moment où la scène récente (I) est trouvée-crée par le sujet. Auparavant, cet événement choquant n'est qu'une trace, une empreinte selon l'appellation de Freud. Le deuxième temps se déroule après la puberté et se compose du souvenir de la première scène.

CHAPITRE 6. QUELS SONT LES EFFETS PARTICULIERS D'UN TRAUMATISME COLLECTIF ?

Notre recherche porte sur le traumatisme collectif. Nous allons dans ce chapitre définir ce qui caractérise un tel traumatisme en commençant par quelques précisions terminologiques autour du concept de traumatisme psychique. Les atteintes psychiques et groupales d'un tel événement seront présentées. Ensuite, dans le chapitre suivant, nous questionnerons en quoi la violence politique, le contexte traumatogène étudié, est compris comme un traumatisme collectif.

1. Précisions terminologiques autour du concept de traumatisme psychique

1.1. À propos des typologies relatives au traumatisme psychique

Nous avons choisi de dresser une liste (non exhaustive) des différentes manières d'aborder le traumatisme dans la littérature.

La première se base sur la classification proposée par Josse (2014) autour de l'origine du traumatisme : l'agent traumatogène ⁵⁴ peut être soit d'origine naturelle (catastrophes naturelles, épidémies) ou humaine (catastrophes industrielles, guerre, terrorisme, accidents divers). Lorsqu'il est d'origine humaine, l'événement peut être provoqué de manière intentionnelle (maltraitements, agressions, guerres) ou de manière accidentelle (accidents divers, éboulis mortel provoqué en fouillant les décombres à la recherche de survivants, « dégâts collatéraux » des guerres).

Une autre façon d'aborder les événements traumatiques renvoie à la distinction élaborée par Terr (1991) qui porte sur la durée, l'intensité et le caractère abusif de l'agent traumatogène : il différencie les *traumatismes de type I* ⁵⁵ qui renvoient à des événements traumatiques uniques présentant un commencement et une fin nets, situables dans le temps. Ce type de traumatisme est induit par un agent traumatogène aigu, mais non abusif. Quant aux *traumatismes de type II* ⁵⁶, ils se caractérisent par la longévité de l'événement (répétition, constance ou menace). Ils sont induits par un agent traumatogène chronique ou abusif.

⁵⁴ Nous faisons le choix de privilégier l'usage du terme « agent traumatogène » et non « agent stressant », terme plus couramment utilisé dans la littérature afin d'éviter la confusion entre ce qui a trait au stress et ce qui est relatif au trauma. Cette distinction nous semble d'autant plus importante au regard du risque de confusion apportée par la notion anglo-saxonne du DSM III (1980) très connue de PTSD (*Posttraumatic stress disorder*, « stress post-traumatique »).

⁵⁵ Exemples de traumatisme de type I : une agression, un incendie, une catastrophe naturelle.

⁵⁶ Exemples de traumatisme de type II : la violence intrafamiliale, les abus sexuels, la violence politique, les faits de guerre.

Solomon et Heide (1999) ont pour leur part pointé un troisième type de traumatisme. Ils parlent de *traumatismes de type III* ⁵⁷ pour désigner des événements multiples, envahissants et violents présents durant une longue période de temps. Ces événements sont induits par un agent traumatogène chronique ou abusif. Cela renvoie au concept de traumatisme cumulatif élaboré par Khan (1974). Celui-ci prend forme lorsque la défaillance de la mère dans son rôle protecteur de barrière pare-excitante protectrice est traumatisante non pas au moment même mais rétrospectivement en s'accumulant silencieusement (Bokanowski, 2002). Enfin, Josse (2014) introduit un quatrième type pour désigner les traumatismes ⁵⁸ qui se poursuivent dans le temps présent.

C'est à Herman (1997) que l'on doit la distinction entre traumatismes complexes et traumatismes simples. L'auteure définit les traumatismes complexes comme résultant d'une victimisation chronique d'assujettissement à une personne ou à un groupe de personnes. Ces situations se caractérisent donc par une longue période (mois ou années) de captivité, par le fait d'être sous le contrôle de l'auteur des actes traumatogènes et par l'incapacité de lui échapper ⁵⁹. Les traumatismes complexes sont à rapprocher des traumatismes de type III définis par Solomon et Heide (1999). Les traumatismes simples correspondent aux traumatismes de type I. L'événement qui l'engendre constitue un événement ponctuel dans la vie du sujet.

1.2. À propos des typologies relatives aux effets du traumatisme psychique

Dans la littérature autour de la clinique du trauma, une dernière manière d'aborder le traumatisme se base sur l'effet provoqué chez la victime selon le degré d'exposition à l'événement traumatique. Les auteurs distinguent les traumatismes *directs* (victime primaire) ; les traumatismes *indirects* (victime secondaire) ; et enfin, les traumatismes dits *vicariants* ou *par procuration* (victime tertiaire).

Le traumatisme dit *direct* renvoie à l'exposition directe à un événement traumatogène. La victime directe ou primaire est donc personnellement « confrontée au chaos, au sentiment de mort imminente ou d'horreur. Elle peut avoir été sujet (avoir subi), acteur (avoir provoqué volontairement ou involontairement) ou témoin (avoir vu) de l'événement traumatique » (Josse, 2014, p. 42). Le traumatisme *indirect* fait quant à lui référence aux situations où la personne traumatisée est témoin de l'événement et est concernée par lui et/ou par ses conséquences du fait de sa proximité émotionnelle

⁵⁷ Exemples de traumatisme de type III : les camps de prisonniers de guerre et de concentration, la torture, l'exploitation sexuelle forcée, la violence et les abus sexuels intrafamiliaux.

⁵⁸ Exemples de traumatisme de type IV : une équipe confrontée au kidnapping ou à la prise d'otage en cours d'un des leurs (humanitaires, journalistes), les faits de guerre, les épidémies mortelles (choléra, SRAS, Marburg), la violence et les abus sexuels intrafamiliaux.

⁵⁹ Exemples de traumatisme complexe : les camps de concentration et de prisonniers de guerre, les maisons closes, la violence familiale constante, la violence physique grave et constante, les agressions sexuelles durant l'enfance, les groupes d'enfants victimes de la traite des êtres humains.

(expérience émotionnelle) avec les victimes directes (la famille, les amis, les collègues, les voisins). La personne considérée comme une « victime secondaire » ou « victime indirecte » est aussi appelée *victime par ricochet*, notamment dans le cadre de la Justice. Selon Josse (2014), pour une victime directe, il y a de nombreuses victimes indirectes.

Enfin, le traumatisme *vicariant* est également appelé *traumatisme par procuration*. Il désigne les situations où une personne a des « contacts intenses et parfois multiples avec les victimes primaires et secondaires » (De Soir, 2002, p. 223). Quant à la personne qui subit ce processus de traumatisation vicariante, elle est désignée comme une « victime tertiaire ». Josse va plus loin en décrivant la « victime quaternaire » qui fait partie d'un groupe, d'une nation voire de la population mondiale, affectée ou perturbée par un événement majeur touchant un individu ou un ensemble d'individus (victimes directes) appartenant à la même communauté (Josse, 2014).

Les terminologies exposées dans ce chapitre permettent d'avoir un aperçu global des différentes conceptualisations autour du type de traumatisme. Elles se centrent, entre autres, sur la nature de l'origine de l'agent traumatogène ainsi que sa durée, son caractère chronique et abusif. La présente recherche se penche sur le traumatisme collectif, notion que nous développons ci-après.

2. Le traumatisme collectif

Notre recherche porte sur le traumatisme collectif, considéré comme un traumatisme extrême portant atteinte à la fois au sujet et au lien social. Nous allons exposer tout d'abord ce que nous entendons plus précisément par traumatisme collectif pour ensuite aborder les différentes répercussions d'un tel contexte traumatogène.

Si l'on se réfère aux différentes façons d'appréhender le traumatisme comme exposé ci-dessus, cette forme de traumatisme est décrite comme d'origine humaine et provoquée de manière intentionnelle (suivant la typologie de Josse, 2014). Et si l'on suit les catégories pensées par Terr (1991), le traumatisme collectif tel que nous le concevons s'apparente au traumatisme de type II voire III – traumatisme également qualifié de cumulatif (Khan, 1974) – car il est caractérisé par sa longévité dans le temps.

Nous avons choisi de privilégier le terme générique de « traumatisme collectif » afin de mettre l'accent sur plusieurs dimensions caractérisant le contexte en question :

1. L'intensité de la souffrance subie face à un événement d'ordre « extrême » et déshumanisant ;
2. La dimension intentionnelle de l'agent traumatogène caractérisant le traumatisme ;
3. La dimension temporelle car l'événement traumatique est de longue durée ; et enfin,
4. La dimension socio-politique dans laquelle s'inscrit l'événement soulignant le lien entre la subjectivité du sujet et ses liens d'appartenance à la société, au groupe social.

Nous reprenons ci-dessous ces caractéristiques afin d'expliciter davantage ce que nous entendons par « traumatisme collectif ».

2.1. Le caractère extrême et déshumanisant du traumatisme collectif

Dans la présente étude, nous nous intéressons au traumatisme collectif compris comme traumatisme extrême. Il s'agit de faire référence ici aux génocides, guerres civiles, régimes dictatoriaux, luttes fratricides qui sévissent à l'échelle d'un pays, d'une nation entière. D'autres terminologies sont utilisées pour mettre l'accent sur le caractère à la fois extrême et social de ce type de traumatisme : *catastrophe sociale extrême* (Kaës, 1989) ou encore *traumatisation extrême* (Brinkmann et al., 2009; Lira & Castillo, 1991; Riquelme & Cruz, 2005).

Le concept de *traumatisme extrême* reprend la différence entre des expériences traumatiques qui sont le produit de situations naturelles et celles provoquées intentionnellement, qui sont donc d'origine humaine. Un événement d'ordre « extrême » reste hors de portée des processus présidant à la symbolisation et à l'élaboration psychique.

Ce type de traumatisme suppose des « tentatives de déshumanisation infligées par des hommes sur d'autres hommes » (Pestre & Benslama, 2011, p. 19). Le traumatisme collectif extrême pose la question d'une rupture épistémologique dans l'histoire du traumatisme en psychanalyse. De fait, **les composantes et caractéristiques d'un tel traumatisme extrême sont tout autant politiques, sociales que psychiques**. L'impact du traumatisme extrême vient donc « réinterroger certaines théories psychanalytiques qui évacuaient la dimension événementielle externe au seul profit de l'événement interne et fantasmé » (p. 19). Le profond clivage et son élaboration perpétuelle est propre au traumatisme extrême (Viñar, 2016).

Lorsque nous parlons de traumatisme collectif, il s'agit d'un événement caractérisé par la violence collective. La violence collective peut être définie comme « l'instrumentalisation de la violence par des gens qui s'identifient en tant que membres d'un groupe – que celui-ci soit transitoire ou ait une identité plus durable – contre un autre groupe ou regroupement d'individus, afin de parvenir à des objectifs politiques, économiques ou sociaux » (OMS, 2002). On perçoit dans cette définition le caractère intentionnel de ce type de violence ⁶⁰ organisée.

Les violences collectives commises en temps de guerre, durant les génocides, les régimes totalitaires et au service du terrorisme sont tragiquement célèbres. Celles qui sont survenues au XX^e siècle ont marqué

⁶⁰ Violence et violence collective sont deux concepts afférents, bien qu'ils appartiennent à des contextes différents. La majorité des auteurs dans la littérature psychanalytique considèrent que la violence est nécessaire et inhérente à la condition humaine. Toutefois, lorsque l'on parle de violence collective, il s'agit d'un autre registre.

d'innombrables personnes et continuent à laisser des traces à travers les générations. Notre recherche est relative au cas particulier de la violence collective qui a eu lieu sous le régime dictatorial de Pinochet (1973 - 1990). Nous privilégions le terme de « violence politique » pour désigner ce contexte traumatogène afin de respecter le vocabulaire utilisé à ce propos dans la littérature chilienne.

2.2. Un traumatisme inscrit dans un contexte socio-historique

Il nous semble primordial de penser la dimension socio-politique et socio-historique dans laquelle ce type de traumatisme collectif s'inscrit, ainsi que le suggèrent d'autres auteurs (Bettelheim, 1943; Faúndez & Cornejo, 2010). Pour ce faire, plusieurs concepts nous ont paru intéressants à intégrer dans notre réflexion sur le contexte traumatogène étudié. Il s'agit du *trauma psycho-social* de Martín-Baró (1984, 1989, 2000) et de la *catastrophe psychique et sociale* de Puget et Kaës (1989). Ces deux concepts permettent de souligner l'origine sociale du traumatisme.

Tout d'abord, le *trauma psycho-social* est une conception développée par le psychologue social et clinicien Martín-Baró (1984, 1989, 2000). Les écrits de cet auteur portent sur la guerre civile au Salvador mais il se questionne également sur les autres violences politiques perpétrées en Amérique latine. Ce concept est intéressant dans le sens où **il apporte un nouveau cadre conceptuel du trauma en intégrant le registre socio-politique au registre psycho-social**. Martín-Baró (1984) pointe trois aspects caractérisant le concept de trauma : 1. Son caractère dialectique qui exige d'articuler la dimension historique et dynamique ; 2. la nécessité d'identifier les causes sociales dans lesquelles les événements s'inscrivent ; 3. la présence d'événements traumatiques qui affectent le caractère des relations sociales et qui se maintiennent au cours du temps.

Ce concept de la psychologie sociale permet de pallier le manque de considération envers le contexte social en psychanalyse⁶¹. Il s'agit de prendre en compte l'articulation du traumatisme avec les trois espaces psychiques. Le *trauma psycho-social* est pensé comme l'effet dévastateur d'un contexte sur la société, les cadres métasociaux établis ; ses répercussions portent non seulement sur le psychisme du sujet, mais également sur les liens sociaux et enfin, les groupes.

Le traumatisme collectif tel que nous le concevons s'apparente également à ce que Puget et Kaës (1989) ont appelé la *catastrophe psychique et sociale*. Ils ont choisi cette notion **pour mettre l'accent sur le rapport particulier entre la réalité interne et la réalité externe, c'est-à-dire l'environnement dans lequel l'événement traumatogène a lieu**. En effet, dans ce cas, « la négativité inhérente à la

⁶¹ C'est une des principales critiques faites actuellement à la psychanalyse : l'absence de prise en compte de la dimension sociale inhérente à tout sujet. Nous nous situons dans le courant de la psychanalyse groupale française et particulièrement dans les théories de Kaës (1989, 2009g) qui conceptualise le sujet comme pris dans les liens aux autres mais également aux groupes et aux institutions qui l'entourent.

persécution ne peut être traitée par l'environnement, devenu chaotique et envahi par le non-sens » (Waintrater, 2004a, p. 366). La fonction de liaison et de médiatisation propre au contexte social et aux institutions est détruite ; or, cette fonction constitue habituellement le fondement de la vie en groupe. Pour Puget (1989), qui dit « catastrophe sociale » dit aussi « désarticulation du contrat narcissique » (p. 12) scellée entre individu et société. Nous allons ci-dessous exposer les atteintes psychiques et groupales de tels événements.

3. Les répercussions du traumatisme collectif

Le traumatisme collectif peut être compris comme portant atteinte à plusieurs niveaux : au sujet lui-même, aux liens du sujet aux autres individus et, plus largement, aux liens que le sujet entretient avec l'ensemble social.

Chaque expérience est bien sûr unique pour chaque sujet ainsi que pour chaque groupe familial. Il peut sembler réducteur de regrouper des vécus divers sous quelques aspects communs. Toutefois, comme le dit Waintrater (2004a), on constate des fonctionnements spécifiques chez des familles ayant vécu « des expériences aussi diverses que les génocides, la guerre, l'exil et l'émigration » (p. 365). Pour cette auteure, cela justifie l'établissement d'une psychopathologie post-traumatique. Nous avons donc choisi de rassembler les observations de plusieurs auteurs sur le sujet bien qu'ils ne travaillent pas tous sur le même contexte traumatogène (Shoah, génocide du Rwanda, génocide arménien, violence politique en Amérique Latine, etc.). Nous allons tenter ici de pointer les différents types de répercussions qui sont exposées dans la littérature clinique à ce sujet.

3.1. La réalité psychique du sujet touchée par le caractère extrême du traumatisme collectif

Au niveau de la réalité psychique interne, les répercussions psychiques du traumatisme collectif s'apparentent à celles que nous avons décrites dans le chapitre 5, à savoir : effraction du pare-excitation, atteinte du moi, défaut de symbolisation et agonie.

Au niveau émotionnel, la présence d'un sentiment de culpabilité chez les victimes de traumatismes est fréquente comme le rappellent Ciccone et Ferrant (2009). Le sujet se sent coupable de ne pas avoir pu éviter le traumatisme, d'être lié à son origine : « Qu'est-ce que j'ai bien pu faire pour que cela m'arrive ? ». Ce sentiment de culpabilité impose un travail psychique qui produit des

*fantasmes de culpabilité*⁶² selon l'appellation de Ciccone (1999). Dans le cadre des catastrophes sociales, le sentiment de culpabilité se propagerait également en *culpabilité sociale* (Puget, 1989, p. 12).

Au-delà des répercussions typiques d'un événement traumatogène, certains auteurs considèrent que le traumatisme collectif provoque des conséquences psychiques d'un autre registre. Tout d'abord, Roisin (2011) considère que les atteintes psychiques d'un tel traumatisme se vivent soit dans le registre du deuil, soit dans celui du traumatisme, « selon que les destructions violentes ont été éprouvées sur le mode de la perte ou de la confrontation brutale au néant (rencontre du réel de la mort) » (p. 283). Contrairement au registre du traumatisme que nous venons d'exposer, le registre du deuil consiste plutôt au travail psychique face à la perte de l'objet. Métraux (2004) va dans ce sens en disant que « le deuil appartient aux remèdes du traumatisme » (p. 27).

Quant à Kaës (2009g), il souligne la dimension collective d'une expérience traumatique extrême : celle-ci porte atteinte, voire paralyse les fonctions figuratives et représentationnelles du préconscient. La catastrophe produit un effet de déterritorialisation, de retrait de la figurabilité. La difficulté de se représenter la violence d'origine humaine et intentionnelle provoquerait des effets de rupture dans le travail psychique de liaison (Kaës, 1989). La confrontation avec les expériences traumatiques d'ordre intentionnelle met en difficulté la capacité de figurabilité de la victime, dû à la défaillance de *l'appareil à interpréter/signifier* [*ein Apparat zu deuten*] (Freud, 1914, p. 191).

Enfin, une des répercussions du traumatisme collectif pointée par la littérature concerne le bouleversement de la temporalité psychique. Les repères temporels sont détruits : le passé envahit le présent et le futur ne peut être pensé qu'à travers ce passé. Comme l'écrit Waintrater (2009) : « Il est des traumatismes qui finissent et peuvent s'intégrer au psychisme : il en est d'autres, comme le génocide, qui ne se terminent jamais, et l'on parle alors d'un traumatisme infini. » (p. 412). La temporalité est figée, gelée (Waintrater, 2009). Le « temps identificatoire » est alors détruit car la temporalité est désormais marquée du sceau d'un avant et d'un après, de l'effondrement, rivant le sujet à une expérience qui ne peut se transmettre. Ce dernier est prisonnier d'une « image de lui-même qu'on est tenté de qualifier de trépassée plus que de passée » (Aulagnier, 1975, p. 193).

Quels sont les aménagements défensifs mis en place par le sujet pour survivre à une telle expérience ?

Pour faire face à l'inimaginable, des mécanismes de défense individuels sont observés et ce, dans un double mouvement. D'un côté, on observe une pression afin qu'aucun élément de l'expérience ne

⁶² Les fantasmes de culpabilité sont des « scénarios reconstruits dans lesquels le sujet se désigne comme coupable du traumatisme qu'il subit » (Ciccone & Ferrant, 2009, p. 98). Ces fantasmes ont une double fonction : atténuer l'impact du traumatisme (le sujet devient actif là où il subit passivement) et rendre compte d'un mouvement d'appropriation (le sujet devient sujet d'une histoire étrangère qui s'impose à lui).

puisse être pensé, ni répété. Se retrouvent alors à l'œuvre des mécanismes tels que l'anesthésie, l'évitement et, surtout, les différents effets du *déni* et de son corollaire, le *clivage* (Ferenczi, 1916; Freud, 1920). De l'autre côté, on observe des mouvements de figuration, tels que la *compulsion de répétition* (Freud, 1920) : celle-ci prend la forme de réminiscences, de rêves et surtout de mises en acte.

Plusieurs auteurs ont mis en évidence la mise en place d'une défense psychique spécifique aux situations extrêmes spécifiques au traumatisme collectif. **Pour se protéger des épreuves qui excèdent les capacités psychiques de l'individu touché, le « gel psychique » constitue une forme de réponse adaptative.** Cette défense est décrite par Waintrater (2009) comme « une sorte de détachement affectif et de dépersonnalisation » (p. 419). Cet aménagement permet au sujet d'accomplir des actes perçus comme impensables en temps normal. Le sujet semble alors fonctionner en mode automatique, dans une vigilance extrême, pris par un engourdissement des affects. On peut rapprocher le « gel psychique » à la troisième forme de clivage de survie développée par Roisin (2010), à savoir le déni d'anormalité ou la banalisation face à la souffrance psychique subie.

En comparaison aux études portant sur les adultes, il existe peu d'études portant sur les enfants exposés à des traumatismes collectifs et les répercussions psychiques (Coquio & Kalisky, 2007; Feldman, 2016; Feldman & Moro, 2008; Kayitesi, 2009; Munyandamutsa, 2005; Uwera & Munyandamutsa, 2012; von Overbeck, 2009). La littérature existante indique que cinquante à quatre-vingt pour cent des personnes, enfants comme adultes, provenant de régions en guerre, présentent des troubles psychologiques cliniquement significatifs (von Overbeck, 2009). La fonction parentale protectrice, par-excitante, est bouleversée voire complètement empêchée par l'effraction du traumatisme chez l'adulte. Des difficultés dans le développement psychique, émotionnelles et relationnelles sont alors observées : cela va d'une inhibition sévère à de graves troubles du comportement. Malgré ce constat, les travaux manquent quant aux répercussions psychiques d'un tel contexte sur les enfants.

3.2. Le lien social : une cible privilégiée du traumatisme collectif

À la suite de Kaës (1989 ; 2009), nous considérons que de telles expériences extrêmes atteignent non seulement l'espace intrasubjectif de chaque individu touché, mais également l'espace inter- et trans-subjectif.

Les récentes recherches sur les traumatismes psycho-sociaux montrent l'articulation primordiale entre le démantèlement *intrapsychique* et le lien *intersubjectif* (Kaës, 2009g). Il est important de ne pas réduire un acte de violence exogène perpétré au nom d'un collectif à une problématique historique

individuelle⁶³. Comme le soulignent Martín-Baró (1984) et Kaës (2012), il est essentiel de penser les répercussions par rapport à l'histoire singulière du sujet mais également par rapport au contexte général dans lequel il se situe, à l'Histoire.

Ces traumatismes collectifs sont caractérisés par leur origine humaine et leur caractère intentionnel. Un sentiment de déshumanisation peut dès lors envahir la victime. De fait, on observe habituellement une perte de confiance en l'être humain, alimenté par la généralisation liée au caractère collectif et déshumanisant des violences commises (Roisin, 2011). Celles-ci confrontent ainsi à la fragilité de l'illusion qui porte à croire qu'on vit dans un monde suffisamment bon, illusion indispensable à la vie psychique (von Overbeck Ottino, 2007). Contrairement aux catastrophes naturelles qui solidarisent le corps social, les catastrophes sociales désagrègent le lien social et divisent les groupes (Kaës, 2009g).

Les répercussions d'un traumatisme collectif sur le lien à l'autre peuvent se traduire par un sentiment de honte de ne pas avoir pu éviter le traumatisme ; la victime se vit comme étant à son origine (Ciccone & Ferrant, 2009). La honte enfouit le traumatisme et peut dans sa version « signal » prévenir le moi d'une menace interne ou externe, du retour de l'expérience traumatique. Paradoxalement, la honte sauvegarde le lien social en évitant le « dé-cramponnement » (Ciccone & Ferrant, 2009). C'est un affect qui se réfère au plus intime de la condition subjective partagé entre les êtres humains, à savoir l'inévitable dépendance du sujet à l'autre et à plus d'un autre.

Au-delà de l'atteinte aux liens du sujet avec un ou plus d'un autre, la catastrophe sociale extrême – dont l'expérience est partagée par un groupe de personnes – se caractérise par sa portée traumatogène sur le groupe.

3.3. L'atteinte de l'ensemble groupal lors de traumatisme collectif

Les confrontations à un traumatisme collectif portent atteinte aux liens du sujet avec l'ensemble groupal « au sens où elles affectent à la fois l'espace mental du groupe restreint et de chacun de ses membres, mais aussi le groupe dans son ensemble » (Waintrater, 2004a, p. 365). Plus particulièrement, l'appareil psychique familial subirait **une distorsion des liens** (Waintrater, 2004a). L'ordre symbolique de la filiation serait alors directement touché. Selon Kaës, les catastrophes sociales collectives – telles que les génocides, les guerres civiles ou les effets de la violence d'État – se caractérisent par « **un écrasement des liens de génération et des rapports de filiation** » (Kaës, 2009f, p. 224). Ce

⁶³ « Les traumatismes qui résultent de ces catastrophes sociales ne peuvent en aucun cas être ramenés à une causalité purement psychique, selon le modèle que Freud a élaboré à partir de la théorie du fantasme, car ce serait dépouiller une nouvelle fois le sujet de son rapport historique à l'événement. L'escamoter reviendrait à soutenir le déni du traumatisme produit par la violence d'État. Il s'agit donc pour ce sujet, et pour le psychanalyste qui l'écoute, de situer le trauma psychique dans l'espace et dans le temps social et politique, de le restituer à son contexte pour tenter de le signifier à la fois dans sa propre histoire et dans l'Histoire. » (Kaës, 2012, p. 246).

débordement psychique irait jusqu'à mettre à mal le processus de transmission (Robert, 2003). C'est une observation importante dans le cadre de cette recherche portant sur la question de la transmission.

Pour se défendre face à une telle attaque des liens au groupe, des aménagements groupaux se développent également. Dans le courant de pensée de la psychanalyse groupale développé par Kaës (2009g), ces aménagements groupaux sont abordés en termes de *métadéfenses*⁶⁴. Celles-ci servent d'étayage pour les aménagements défensifs individuels et sont également un soutien aux institutions. « Ces métadéfenses sont souvent construites et gérées au prix d'amputations psychiques considérables contre la pensée, contre l'acceptation de la réalité. » (Kaës, 2009g, p. 7). Quant aux pactes dénégatifs, ils constituent également des alliances défensives construites par le groupe pour préserver les liens tout en refoulant ou en déniaient collectivement une part de la réalité.

La confrontation à un traumatisme collectif extrême suscite l'effondrement de deux limites étayantes. Premièrement, la limite associée au cadre externe au sens de Bleger (1967), celle qui relie l'individu au social, au sens du métacadre social chez Kaës (2009g). Deuxièmement, la limite posée par le métacadre psychique, c'est-à-dire les alliances inconscientes qui soutiennent à la fois les conditions de la vie psychique et celles des conditions de la vie sociale et culturelle, soit des ensembles transsubjectifs. Ces deux métacadres⁶⁵ – psychique et social – vont habituellement de soi. L'individu ne prend conscience de leur existence que dans les situations de crise et de rupture, autrement dit lorsqu'ils sont défailants.

Selon Kaës (1989 ; 2009g), toute violence collective porte atteinte aux *métacadres sociaux*. Or, une telle mise à mal entraîne à son tour une fragilisation des *métacadres psychiques* de la psyché individuelle : les garants des liens intersubjectifs et de la transmission des interdits majeurs sont du coup ébranlés. Le trauma perdure également dans le temps par la transmission d'une série de mandats familiaux – explicites ou non – et de défenses collectives. Avant d'aborder la transmission du traumatisme, nous allons exposer le type de contexte traumatogène qui nous intéresse dans cette recherche, la violence politique.

⁶⁴ Le terme « métacadre » est introduit par Jaques (1965) pour désigner les structures institutionnelles sur lesquelles s'appuient les défenses propres des individus. Cela rejoint les théories de Bleger (1967) au sujet des cadres externes dans lesquelles le sujet dépose ses angoisses, ses parties symbiotiques les plus ambiguës.

⁶⁵ Selon Kaës (1989), ces deux métacadres sont indispensables au développement de la vie psychique, sociale et culturelle de tout individu.

CHAPITRE 7. EN QUOI LA VIOLENCE POLITIQUE – LE CONTEXTE TRAUMATOGENÈNE ÉTUDIÉ – PEUT-ELLE ÊTRE COMPRISE COMME UNE FORME DE TRAUMATISME COLLECTIF ?

La violence politique est le type de traumatisme collectif étudié dans cette recherche qui se caractérise par son inscription dans un contexte socio-politique particulier et qui touche les liens sociaux entre les sujets d'un même groupe. Elle se réfère à des situations dont l'ampleur est collective car le pays tout entier y est confronté. Nous allons présenter sa définition, les conceptions psychologiques de ce contexte traumatogène et enfin, les répercussions potentielles.

1. Pour une définition de la violence politique

1.1. Une violence caractérisée par sa dimension politique et son impact social

Utilisée majoritairement en sciences sociales et politiques, la notion de violence politique fait référence selon Nieburg (1969) à « des actes de désorganisation, destruction, blessures, dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution, et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social » (Torquinio, 2006, p. 1). **Ce type de violence menace donc l'ordre social et peut être considéré comme une forme de violence sociale.** En ce sens, Gurr (1980) avance l'idée d'une interdépendance entre la violence politique et la violence sociale. C'est pourquoi nous désignons l'origine des traumatismes collectifs comme sociale et politique.

La violence politique peut se comprendre en référence aux systèmes politiques dans lesquels elle se déploie (système démocratique, autoritaire, totalitaire) ou selon son mode d'expression (contrôle social, terrorisme, guerre et génocide). Ce concept recouvre donc de nombreuses activités selon Wilkinson (1977) comme la tentative isolée d'assassinats, la guérilla, la rébellion armée ou la résistance, le terrorisme politique, l'état de terreur, la répression ou la guerre sous différentes formes.

Le terme de « violence politique » met principalement l'accent sur son caractère coercitif (l'usage de la force ou de la menace), d'une part, et sur les moyens pour réguler cette violence, d'autre part. Plus concrètement, nous nous intéressons aux actes de violence politique qui procèdent de la répression politique dans un régime non démocratique.

1.2. La répression politique : une forme de violence politique

Dans le cadre légal, la répression politique est définie comme l'oppression ou la persécution d'un individu ou d'un groupe pour des raisons politiques, particulièrement pour restreindre ou prévenir la participation d'autres sujets à la vie politique d'une société.

La répression politique est une forme de violation des Droits Humains. Elle peut prendre différents visages : discrimination politique, abus de surveillance, violence policière, règlement involontaire, emprisonnement, inquisition, déportation, atteinte aux droits des citoyens voire suppression des droits civiques, et des actions violentes comme le meurtre, l'exécution sommaire, la torture, la disparition forcée de personnes et autres sanctions extrajudiciaires à l'encontre de militants, dissidents, ou de la population en général. La torture⁶⁶ a été une pratique très courante utilisée massivement durant les dictatures latino-américaines. L'étude de ses répercussions psychiques est un large champ de recherche étudié en psychologie et notamment au Chili. Nous avons pris le choix de ne pas le développer ici.

Lorsque la répression politique est approuvée et coordonnée par l'État, on parle de violence d'État, de terrorisme d'État, ou encore de crime contre l'humanité. La répression politique violente et systématique est une caractéristique typique des dictatures et des États totalitaires. Dans les régimes de ce type, la répression peut être conduite par une police secrète, l'armée, des groupes paramilitaires ou des escadrons de la mort.

Les répressions politiques ont pour cible les militants ou des groupes militants qui luttent pour une cause idéologique. Dans le cas de la dictature au Chili, il s'agit également des sympathisants de l'Union Populaire de manière générale. Ces personnes défendent un idéal politique commun qui les relie entre eux par un pacte identificatoire dans une dimension idéologique si on se réfère aux concepts de Kaës (1989). Nous concevons la répression politique comme une forme de violence politique. Comment inscrire et penser la violence politique dans une perspective psychanalytique ?

2. La portée traumatogène de la violence politique

Différents concepts relatifs à cette forme de traumatisme associé à violence politique ont émergé à la fin des années quatre-vingt : on tente de rendre compte de la souffrance extrême vécue par les victimes de répression politique ; les termes varient d'un auteur à l'autre. Becker et al. (1990) parlent de

⁶⁶ Au départ, ce sont essentiellement des psychologues et psychiatres (Amery, 1966; Bettelheim, 1976; Levi, 1989), survivants des camps nazis qui ont pensé la spécificité de cette expérience. Bettelheim (1976) propose le terme de *traumatisation extrême* pour caractériser cette expérience par le fait qu'il est impossible de la prédire, de s'en échapper et de déterminer ni son origine ni ses conséquences à court et long terme. Keilson (1979), lui, met davantage l'accent sur la succession de situations traumatiques massives qui s'intensifient mutuellement. Il parle de *traumatisation séquentielle*.

traumatisme extrême ; pour Lira (1992) ainsi que Riquelme et Cruz (2005), il s'agit de *traumatisation extrême* ; Martín-Baró (1984) parle de *trauma psycho-social* ; quant à Puget et Kaës (1989), ils privilégient la notion de *catastrophe psychique et sociale* alors que Kaës (1989) propose la notion de *catastrophe sociale extrême* ; enfin, pour Viñar (2007), il s'agit de *violence politique extrême*.

2.1. La violence politique, un trauma extrême et déshumanisant

Nous concevons pour notre part la violence politique comme un événement susceptible d'engendrer un traumatisme collectif dans le sens que nous lui accordons, défini dans le précédent chapitre. De fait, ce dernier est caractérisé par son inscription dans les rapports sociaux et a des conséquences spécifiques aux expériences de violence politique. **Le trauma induit par la violence politique a un impact psychosocial, en ce sens qu'il implique toujours – quoiqu'à différents degrés pour chaque personne et chaque groupe – le sujet et ses rapports aux autres** (Cornejo, Brackelaire, & Mendoza, 2009; Espinoza, 2019; Martín-Baró, 1984; Morales & Cornejo, 2013). La violence collective s'apparente au trauma psycho-social également par la dimension intentionnelle de l'agent « au sens où il recherche délibérément la destruction de la condition de personne (et de militant politique) chez celui qui la reçoit » (Cornejo et al., 2009, p. 207). Les répercussions de la violence politique (en l'occurrence celle de la dictature d'Augusto Pinochet, 1973-1989) ne portent pas uniquement sur les corps et psychés des victimes directes mais également sur les discours et pratiques collectives de et dans l'ensemble de la société (Espinoza, 2019).

Dans la présente étude, nous nous pencherons sur le cas précis de la violence politique qui a eu lieu durant la dictature au Chili, à savoir les répressions politiques et l'atteinte au sujet individuel mais également à ses liens à l'autre et au groupe. Le contexte de notre objet d'étude sera développé dans le quatrième axe de la Partie I de ce travail.

2.2. Répercussions psychiques et groupales de la violence politique

Les effets psychosociaux de la violence politique ont été étudiés par divers auteurs, particulièrement en Amérique latine suite aux nombreuses années vécues sous un régime dictatorial (Becker et al., 1990; Bolzman, 1993; Lira, 1994; Lira & Castillo, 1991; Puget, 1989). Examinons le résultat des études cliniques à ce sujet.

La violence politique est un phénomène d'anéantissement, tant au niveau individuel que social. Puget (1989) relie la notion de « catastrophe sociale » aux années de la dictature en Amérique latine. Elle précise : « Subitement ou progressivement, on ne reconnaît plus les règles qui gouvernent l'interdépendance groupale autour de la vie et la mort, du délit et de sa pénalisation. [...] Le contexte social devient *incohérent, incompréhensible et insaisissable*. » (p. 12). Le caractère abrupt et inespéré

des diverses formes de violence politique serait à l'origine de la désorganisation qu'elle produit tant sur le sujet que sur son groupe familial et social (Barudy & Páez, 2017; Lira, 1987; Lira & Castillo, 1991; Weinstein & Lira, 1987).

Sur la base de son expérience clinique à ILAS, Lira (1987) observe que la violence politique génère une peur générale qui, au fil des années, s'intériorise jusqu'à devenir invisible et provoquer un sentiment d'inhibition et d'impuissance important. Cette auteure définit la peur comme un « phénomène psychosocial et une motivation de la conduite politique » (p. 1). Dans ce même ordre d'idée, Amati-Sas (2010) observe que, lorsque les pouvoirs (gouvernementaux, mafieux, terroristes) parviennent à manipuler les contextes communs à tous en faisant régner la terreur, faim, chômage, propagande, etc., les sujets manifestent des vécus partagés d'incertitude et d'ambiguïté jusqu'à développer des pensées aliénantes. Ce type de traumatisme vient donc mettre l'accent « sur la rupture radicale des projets vitaux et l'impact destructif prolongé sur l'identité des personnes et leurs relations familiales et sociales » (Cornejo et al., 2009, p. 207).

Dans ce climat répressif, des stratégies de survivance se développent. Plus particulièrement, dans le contexte des régimes dictatoriaux en Amérique latine, Lira (1987) observe le développement d'une forte adaptation dans ce type de climat. Cette auteure conçoit que cela provient du fruit de la négation de la réalité sociale ainsi que du **sentiment d'impuissance lié à l'intériorisation des peurs et souffrances**.

La difficulté d'interpréter la situation globale de la violence politique du pays, dû à la désinformation et à la censure, accentue dès lors le sentiment de menace, d'impuissance et de peur (Lira, 1987; Lira & Castillo, 1991). Pour s'en défendre, des mécanismes de fragmentation, d'isolement et de dispersion se déploient au sein des groupes. Martín-Baró (1984) parle de la *polarisation* de la société. L'articulation entre l'individu et la société est directement touché : « Les groupes d'appartenance se désorganisent ou au contraire augmentent leur cohésion défensive, et les groupes de référence se perdent. » (Puget, 1989, p. 12). Paradoxalement, lorsque la distorsion des événements caractérisant les situations de violence politique perdure, l'incertitude va jusqu'à s'inscrire dans l'imaginaire collectif à travers un langage qui minimise la gravité des faits. Par exemple, dans le cadre des dictatures latino-américaines, les personnes vont parler davantage de « régime militaire » plutôt que de « dictature ».

Pour éclairer ces propos, nous pouvons également nous baser sur le modèle de Bleger (1967) qui met en avant le lien entre le psychique et le social d'une manière dynamique et dialectique, en particulier dans les contextes de violence politique et sociale. Selon lui, dans une telle situation, le sentiment d'identité et de continuité – du « lien symbiotique » avec son entourage – serait maintenu au prix d'adaptations parfois extrêmes.

Cette modalité défensive mobilisée pour faire face à des situations de violences politiques peut prendre la forme d'une *adaptation à n'importe quoi*, selon les termes d'Amati-Sas (2004). C'est un état défensif transsubjectif dans lequel les situations extrêmes et insoutenables pour la réalité psychique du sujet deviennent acceptables et banales du fait même de cet état défensif. Cela s'apparente à ce que Eigen (1985) appelle « diminution du sens de la catastrophe » (Amati-Sas, 2010, p. 120). Pour cette auteure, cet état d'accommodation sans conflit à n'importe quelle situation – avec perte du pouvoir de choix et de décision pour le sujet – provient des situations extrêmes où le noyau ambigu ⁶⁷ a perdu ses ancrages dans un cadre extérieur ⁶⁸, ce qui conduit à une brusque ré-introjection de l'ambiguïté qui était déposée hors du soi dans le moi du sujet. Face à la perte massive d'ancrages, des angoisses de tonalité diverse se manifestent accompagnées de défenses (apathie, indifférence) (2010). Les sentiments de sécurité et d'appartenance basés sur le lien symbiotique sont alors bouleversés. Les manifestations cliniques en sont l'obnubilation, la confusion, la perplexité, la panique, mais éventuellement la lucidité, c'est-à-dire la compréhension intuitive et globale de la situation (Amati-Sas, 2010, p. 120). Le Moi utilise ainsi l'ambiguïté primaire comme un bouclier face aux situations sociales traumatisantes afin de protéger ses structures.

Contrairement à un événement ponctuel, le caractère processuel de telles violences crée une désintégration complète du sujet dans la société (Keilson, 1979). **Le sentiment de déshumanisation peut également apparaître à travers la perception du tortionnaire qui considère le prisonnier comme un « ennemi de la patrie », un « humanoïde »**, c'est-à-dire un non humain dont la destruction est dès lors légitimée pour sauver la patrie (Brinkmann et al., 2009). Mendoza et al. (2019) soutiennent l'idée d'une *société traumatisée* : outre les victimes directes de violations des droits humains, tous les membres appartenant à la société sont marqués par la violence introduite dans les relations sociales (Cornejo et al., 2007; Lira, Becker, & Castillo, 1991).

Enfin, outre l'impact individuel et groupal de telles situations catastrophiques, on peut mettre en exergue la persistance des conséquences du trauma dans le temps (Amati-Sas, 2008; Keilson, 1979; Viñar, 2007, 2016). **La fin des violences qui caractérisent l'état dictatorial ne signifie pas la fin des souffrances pour ces victimes.** L'impunité est un facteur mis en avant par les auteurs comme empêchant le travail de reconnaissance et de réparation (Kordon & Edelman, 2005). C'est pourquoi, si le silence et l'impunité empiètent sur les attentes de validation sociale des souffrances, une seconde séquence traumatogène envahit les sujets ; celle-ci apparaît avec une intensité supérieure vu la sensation d'impuissance, de non protection et de marginalité ressentie en termes d'appartenance sociale. Cela

⁶⁷ Amati Sas fonde sa pensée théorique de ce « compromis subjectif inconscient avec n'importe quelle réalité contextuelle » dans l'hypothèse théorique de l'indifférenciation primaire décrite par Bleger (1967).

⁶⁸ Bleger postule l'existence de « dépositaires externes » dans les macrocontextes sociaux, lieux de dépôt de nos incertitudes et indifférenciations qui ne sont perçus que lorsque l'ordre des choses préétabli est troublé.

peut être vécu comme une « seconde traumatisation » pour les survivants. Ces répercussions sont donc considérées comme maintenues au cours du temps à travers la transmission du traumatisme.

3. Une des conséquences de la violence politique : l'exil

Suite à des violences collectives, de nombreuses personnes prennent le chemin de l'exil et quittent leur pays pour survivre. Or, le chemin de l'exil ne se fait pas sans encombre. L'exil politique est pensé comme une conséquence de la violence politique. Quelles sont les répercussions psychiques d'avoir été forcé à quitter son pays pour survivre ? Dans un premier temps, nous définissons l'expérience de l'exil, et plus particulièrement de l'exil politique, pour, dans un second temps, aborder le potentiel impact psychique sur les sujets concernés.

3.1. L'exil : une migration forcée

Avant d'aborder les caractéristiques de l'exil, il faut préciser en quoi l'exil se différencie de la migration.

Il est important de ne pas confondre *l'exil*, phénomène ancien, avec les différentes formes de *migration* actuelles. Il n'y a pas de définition objective de la migration ⁶⁹ car les pays ne distinguent pas de la même façon les différentes catégories de migrants. Nous nous basons pour notre part sur la définition générale de la migration énoncée par l'ONU ⁷⁰ (Organisation des Nations unies), à savoir « le passage des frontières politiques et administratives pour un minimum de temps ».

Les différentes formes de migration peuvent être distinguées selon les motivations (économiques, familiales, politiques) ou selon les statuts légaux (migration irrégulière, émigration/immigration contrôlée, libre émigration/immigration) des personnes concernées. La difficulté à différencier les migrations économiques et politiques est mise en avant par plusieurs auteurs ((Barudy, 1992; Temime, 1991, 1999; Vasquez & Aurajo, 1987).

Or, l'exil est une forme particulière de migration, une migration forcée, en réaction à une menace pour l'intégrité physique du sujet, pour sauver sa peau en quelque sorte. *L'exil politique* se caractérise par

⁶⁹ L'ONU distingue la migration interne (mouvement d'une zone à une autre : province, district ou municipalité) de la migration internationale qui est une relocation territoriale des personnes entre les États-nations. L'ONU propose une catégorisation plus commune des migrants internationaux : 1. Travailleurs migrants temporaires ; 2. Migrants très qualifiés ; 3. Migrants irréguliers (sans papiers/illégaux) ; 3. Migrants forcés ; 4. Migrants suite au rapprochement familial ; 5. Migrants de retour dans leur pays d'origine.

⁷⁰ <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/migrant/>

l'éloignement obligatoire d'une personne pour des motifs politiques – imposé ou volontaire⁷¹ – lorsque les libertés personnelles du sujet ne sont plus garanties par le régime gouvernemental du pays (Espina & Sanhueza, 2014). Nous reprenons ici la définition de l'exil politique de Bolzman (1996) pour qui il s'agit d'une « situation résultante de l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique, et de chercher refuge dans un autre État pendant une période dont on ne peut prévoir la durée » (p. 30).

Le mot *exil* est d'origine latine : « *exilium* » signifie littéralement « hors d'ici », « hors de ce lieu ». Il implique donc l'idée d'un lieu privilégié (parmi tous – parmi d'autres). **Parmi les nombreuses définitions de l'exil, trois caractéristiques reviennent : le déplacement forcé, le vécu associé à ce déplacement et la situation d'exil perçue comme temporaire.**

Dans la littérature, la migration et l'exil sont fréquemment associés à la notion de traumatisme. Cela conduit à penser que migrer serait par définition traumatogène, pathogène. Comme l'écrit Nathan (1986), « toute migration est au mieux conflictuelle, au pire traumatique. ». La répercussion traumatogène d'un tel événement serait liée selon cet auteur à la rupture de l'homologie entre la culture vécue, c'est-à-dire intériorisée, et le cadre culturel externe⁷². Toutefois, les thèses divergent fortement sur ce point. Entendu comme une migration forcée, l'exil impose en effet d'emblée une *profonde adaptation psychologique* (Couchard, 1999).

Nous parlons préférentiellement d'exilés politiques et non de réfugiés politiques, terme qui renvoie davantage à un statut juridique.

3.2. Répercussions psychiques de l'exil

Nous allons tenter de dresser l'impact du vécu d'exil dans le champ du psychique. Pour saisir l'impact de l'exil sur les sujets, il est essentiel de penser le contexte avant l'exil. Barudy (1992) souligne que dans le cas de migration forcée, les familles vivent souvent une « série d'expériences extrêmes »⁷³ (p.53) avant d'émigrer ce qui provoquerait une traumatisation des victimes directes et une

⁷¹ La question autour de l'origine du choix de quitter le pays est délicate. Est-ce un choix forcé, imposé ou volontaire ? Et lorsque c'est un acte pour fuir les répressions politiques qui menaçaient les opposants politiques, serait-il envisagé comme imposé ou volontaire ? L'exil politique est considéré comme intégré à un système répressif dans un contexte de violence politique générale.

⁷² Nathan (1986) se réfère à la culture au-delà du sens de contenu habituellement attribué. En s'inspirant des théories d'Anzieu (1995), il y ajoute la fonction de contenance (contenant psychique) et de cadre. Sa définition de la culture est celle d'un système de clôture qui, en cas de perte, doit être reconstitué pour se restructurer psychiquement. Ainsi, Nathan (1986) propose le modèle de « culture externe/culture vécue » pour signifier la perte d'univers culturel d'origine en situation de migration. Le *cadre culturel interne* se dissocie du *cadre externe* du fait du voyage. Pour rester fonctionnel, le cadre interne doit s'appuyer sur l'*intériorisation* du cadre culturel externe. Pour définir ce cadre, Nathan utilise le concept de « culture vécue » qui varie et se transforme selon la structure intériorisée.

⁷³ Par exemple : l'emprisonnement, la torture d'un membre de la famille, la mort ou la disparition des autres, des perquisitions et la destruction de leur maison (Barudy, 1992).

désorganisation du groupe familial et de son tissu social. S'ensuit après l'expérience migratoire qui s'apparente à « un arrachement, une modification de l'être et une véritable mue » (Giraud & Moro, 2002, p. 326). **Le vécu de déracinement, de perte de repères, d'ancrage est souvent désigné comme une des premières conséquences de l'exil.**

Les exilés politiques se voient privés des soubassements symboliques de leur existence : l'appartenance, la légitimité et la perte de l'objet idéal d'une nation pour laquelle ils se sont battus. Face à la perte de repères et au déracinement, des mécanismes de deuil sont souvent mis en place. À ces difficultés d'ordre interne viennent s'ajouter les épreuves liées au parcours de combattant du réfugié ou du demandeur d'asile ordinaire. Le processus migratoire est prolongé par le processus d'insertion dans le pays d'accueil avec tous les enjeux qu'il comporte.

Ce trouble dans les repères habituels et particulièrement **la perte d'étayage sur une culture** est décrite par Sayad (1999), un sociologue, comme une *double absence* : devenir à la fois un « immigré » en entrant dans une nouvelle culture et un « émigré » en quittant sa propre culture. Cette absence redoublée produit dès lors un double décalage par rapport à l'ensemble socioculturel du pays d'origine ainsi que du pays d'accueil ⁷⁴. Cela crée une grande vulnérabilité pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Le risque dans les familles d'exilés serait alors une rupture de la transmission culturelle (Barudy, Crappe, & Marquebreucq, 2001).

Waintrater (2004a) pointe pour sa part la présence d'une *nostalgie sans fin* chez celui qui a été expulsé de son pays natal. Cette nostalgie s'accroît pour celui qui ne peut retourner dans son pays, et davantage selon les conditions du départ. C'est le cas des personnes qui ont dû quitter leur pays à la suite de « violences extrêmes et qui se retrouvent en terre étrangère, privés de langue et de patrie » (p. 66).

Déterritorialisé, l'exilé survivant ou le descendant de survivant se doit de se re-territorialiser non seulement juridiquement, mais également subjectivement (Pestre & Benslama, 2011). Une opération de traduction devient ainsi nécessaire, impliquant un déplacement territorial des affects traumatiques, expatriés d'un lieu à un autre.

La migration forcée produit pour Kaës (2009f) une destruction de l'ordre symbolique qui fait écho dans l'inconscient à travers une « faillite de l'ordre symbolique des générations » (p. 226). **Le sujet exilé est**

⁷⁴ « L'exil entraîne la désaffiliation, la déculturation et la déliaison à la fois en termes de liens familiaux et sociaux, mais affecte aussi la capacité interne à faire des liens entre les différents événements et moments de sa vie. L'individu dénoyauté de son contenant culturel et social présente une sorte d'hémorragie du Moi qui n'a plus de membrane symbolique pour le rassembler, pour se penser et penser sa vie. » (Goguikian, 2011, p. 4).

déraciné de son territoire habituel et de ses repères psychiques, occupant ainsi une place déstabilisée dans le groupe familial mais également dans son groupe socioculturel.

Changer de lieu a donc un impact sur la contenance⁷⁵ et les capacités d'élaboration du sujet, mais également sur la temporalité psychique : *Changer de lieu, c'est aussi changer de temps*. Les capacités élaboratives du sujet peuvent alors être mises en difficulté.

Pour certains auteurs, l'exil peut être un appui pour l'élaboration du traumatisme (Altounian, 2008b; Pestre & Benslama, 2011). En effet, les déplacements dans la langue offrent pour certains la mise à distance nécessaire pour penser le trauma en favorisant la capacité d'historicisation de l'exilé. Cela concerne la première génération et les suivantes, porteuses de l'héritage culturel, lourd car traumatique, ou créatif au vu des potentiels élaboratifs (Pestre & Benslama, 2011).

Nous suivons le point de vue de Moro (1998) qui considère que, quelles que soient les motivations, « la migration est potentiellement traumatique, non pas au sens négatif, mais au sens psychanalytique - un trauma qui va induire de nécessaires réaménagements défensifs, adaptatifs ou structurants - » (p. 63). L'exil n'est donc pas automatiquement pathogène et peut avoir une portée structurante et être porteuse de « potentialités créatrices » (p. 64). De nombreux facteurs influencent le vécu de l'exil. Les répercussions psychiques de l'exil doivent être prises en compte au regard des dimensions individuelles, familiales et collectives, autant actuelles qu'antérieures à l'exil, et ce sur plusieurs générations. Pour notre part, nous aborderons ici l'exil politique comme un événement potentiellement traumatique selon le vécu migratoire des sujets.

Qu'en est-il de l'effet de l'exil sur les enfants des migrants et exilés ?

3.3. Répercussions psychiques de l'exil sur la seconde génération

L'expérience de l'exil peut également se vivre à travers le regroupement familial. De nombreux enfants suivent ainsi leurs parents, exilés politiques, pour cette nouvelle vie dans le pays d'accueil. Ces enfants ont été confrontés à de multiples ruptures et deuils qui les fragilisent sur le plan physique mais surtout psychique. Ils sont témoins du déchirement, de la dispersion des membres de leur famille. Dans le pays d'accueil, la précarité de leurs conditions de vie constitue une nouvelle épreuve.

Il n'y a pas de consensus sur les effets de l'exil sur les enfants car de nombreux facteurs entrent en jeu. (Moro, 1989, 1998) a été la première en France à développer l'approche des problématiques des enfants de migrants. Elle étudie au départ davantage les enfants dont les parents ont vécu l'exil et qui

⁷⁵ La migration et plus spécifiquement l'exil produiraient également un « changement de contenant psychique, au sens qui est donné à ce terme par les psychanalystes comme Bion » (Giraud et Moro, 2002, p. 326).

sont nés dans le pays d'accueil. **Le facteur premier à prendre en compte est l'âge⁷⁶ de l'enfant, lié à son développement psychique.** Humphreys et Benhaïm (2017) évoquent l'importance pour les enfants de s'approprier l'exil parental. L'exil renvoie aux origines. C'est pourquoi, la question des origines – « d'où viens-je ? » –, propre à l'enfance, est centrale dans la formation de l'identité de ces enfants. Un processus peut alors avoir lieu : assimiler l'histoire parentale pour pouvoir s'en éloigner et écrire ensuite sa propre histoire en tant qu'enfant. Se réapproprier l'exil leur permet ainsi de prendre une position active pour se projeter dans le futur.

Un second cas de figure est à étudier : la situation où l'enfant est lui-même un « migrant de première génération » selon les termes de Moro (1998). C'est le cas des participants de cette étude. Cependant, nous les désignons comme appartenant à la « seconde génération » vu qu'ils ne sont pas détenteurs du titre de réfugié (les « réfugiés titulaires » comme les nomme Cornejo, 2004).

Dans ce cas, un paramètre supplémentaire doit être intégré : « le vécu potentiellement traumatique de l'exil pour l'enfant qui fait lui-même le voyage » (Moro, 1998, p. 100). **Ce traumatisme peut être double, celui ressenti directement par l'enfant et celui vécu indirectement par le biais des parents.** Quelle que soit l'origine du départ, les parents transmettraient « les ruptures internes et externes » (Moro, 1998, p. 100) à l'enfant par leur manière d'être. Selon l'âge⁷⁷, l'enfant pourra alors exprimer ce traumatisme sous différentes formes. Selon Lazaratou et Golse (2016), plusieurs facteurs entrent en jeu dans le développement d'un trauma interpersonnel chez un enfant : 1. Les caractéristiques de l'enfant, son âge, son tempérament et son sexe ; 2. La gravité de l'événement violent auquel l'enfant a été exposé ; 3. La situation de la mère (dépression ou symptômes du syndrome post-traumatique) ; 3. Le rôle et la place du père. Moro (1998) insiste sur le facteur à risque pour les enfants qui ont connu l'exil : la reproduction des ruptures de l'exil (par exemple, une rupture avec un parent).

Après avoir exposé les enjeux du traumatisme collectif et plus particulièrement, de la violence politique et de ses répercussions traumatogènes sur le sujet et le lien social, nous allons maintenant nous questionner sur l'impact du traumatisme au fil des générations.

⁷⁶ Moro (1998) distingue ainsi ses observations selon : les bébés, les enfants en âge scolaire et les adolescents.

⁷⁷ Moro (1998) conçoit trois situations possibles : 1. Chez l'enfant de moins de trois ans : il s'agit habituellement d'une pathologie psycho-fonctionnelle liée au traumatisme et dont la cause organique doit être éliminée. Cette auteure souligne l'importance de la présence de la mère et d'une relation d'attachement sécurisante. 2. Pour l'enfant entre trois et six ans (non scolarisé) : le traumatisme s'exprime également de manière somatique. 3. Pour l'enfant au-delà de six ans (scolarisé) : la pathologie s'exprime sur le plan psychique. Deux types de réactions se manifestent conjointement ou non : une sidération psychique (qui se dévoile par exemple par l'impossibilité ou le retard à l'apprentissage de la langue française ou un désinvestissement du monde extérieur) et une agressivité de l'enfant corrélée avec une anxiété face à l'inconnu et l'étranger.

Les traces des événements traumatogènes se transmettent-elles au fil des générations ? Quelles sont les figures de la transmission du traumatisme ? De quoi les descendants de victimes sont-ils porteurs ?

AXE 3. LA TRANSMISSION DU TRAUMATISME : QUEL ÉCHO DANS LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ?

Dans l'axe précédent, nous avons établi une revue de la littérature au sujet du traumatisme puis nous avons tenté de rendre compte des travaux relatifs à l'impact d'un événement traumatogène sur la parentalité. Cela nous conduit à explorer d'autres questions, à savoir : le traumatisme peut-il laisser des traces aux générations futures ? Comment et jusqu'où le traumatisme se transmet-il ?

Ce troisième axe est consacré à l'articulation des trois champs théoriques : la transmission, la parentalité et le traumatisme. Le premier chapitre porte sur la question de la transmission du traumatisme. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur les éventuels effets d'un vécu traumatique sur la parentalité. Comment être parent après avoir subi des violences sociales et politiques ? Qu'est ce qui caractérise la parentalité dans le contexte de l'exil ? Enfin, nous nous questionnerons sur la transmission psychique du traumatisme au fil des générations ainsi que sur les différentes figures de la transmission traumatique.

CHAPITRE 8. COMMENT LE TRAUMATISME PSYCHIQUE SE TRANSMET-IL AU FIL DES GÉNÉRATIONS ?

Les violences sociales et collectives perpétrées au siècle passé ont marqué d'innombrables personnes et continuent de laisser des traces à travers les générations. Nous reprenons ici les principales études qui portent sur la transmission du traumatisme suite à ces violences collectives ; nous présenterons ensuite différentes perspectives psychanalytiques autour de la transmission du traumatisme. Enfin, nous nous intéresserons au poids que représente la transmission traumatique pour les descendants. En quoi l'héritage traumatique façonne-t-il le processus de subjectivation des descendants ? Peuvent-ils s'affranchir d'un héritage marqué par le traumatisme de leurs aïeux ? Quelles sont leurs possibilités de s'approprier ou de se distancier des traces traumatiques dont ils sont porteurs ?

1. Les études cliniques et empiriques sur la transmission du traumatisme

De nombreuses études sur la transmission du traumatisme ont été entreprises dans le monde entier suite aux violences collectives perpétrées au siècle dernier. De fait, **suite à la Seconde Guerre mondiale, les cliniciens ont observé des troubles de l'identité similaires au tableau post-traumatique, notamment chez les enfants de survivants de la Shoah. Ils ont alors formulé l'hypothèse d'une transmission des traumatismes d'une génération à l'autre.** De nombreuses recherches théorico-

cliniques issues de différents champs ont donc été réalisées. Elles ont évolué dans le temps. Les résultats divergent quant à la question de savoir si le traumatisme se transmet d'une génération à l'autre.

1.1. Brève revue des études sur la transmission du traumatisme

Les recherches concernant la transmission du traumatisme – la transmission transgénérationnelle – sont nombreuses et s'inscrivent dans des champs divers ⁷⁸ : clinique (d'orientation psychanalytique et systémique) et empirique. Nous avons parcouru les revues systématiques de la littérature empirique et clinique à ce sujet (Dalgaard & Montgomery, 2015 ; Danieli, 1998; Prince, 1985 ; Solomon & Heide, 1999) ainsi que les méta-analyses des études quantitatives (Van IJzendoorn, Bakermans ; Kranenburg, & Sagi ; Schwartz, 2003) ou encore les méta-analyses qui combinent les études d'ordre quantitatif et qualitatif (Bar-On et al., 1998; Felsen, 1998).

Au départ, les cliniciens partaient directement de l'observation des symptômes de leurs patients. Ensuite, à défaut d'identifier des pathologies spécifiques, la recherche s'est tournée vers la place de l'événement historique dans le psychisme des descendants directs. Une attention a été portée sur leurs réactions face à l'expérience parentale au moyen d'entretiens semi-directifs. **Les observations concluent qu'il n'y a pas de fonctionnement psychique typique chez les enfants de survivants.**

Plusieurs facteurs sont en jeu dans la transmission du trauma : la qualité du contrôle affectif et la cohérence de la communication de l'expérience ; la façon dont les descendants se situent face au passé, c'est-à-dire la symbolique que l'enfant accorde à l'événement à partir des réactions parentales. Cette façon de se situer face au passé et le sens accordé au passé détermineraient l'identité du descendant (Bar-On, 1989).

⁷⁸ La classification que nous effectuons ici des recherches selon la discipline et la méthode se base sur les méta-analyses complétée par nos propres lectures. Les études sur la transmission du trauma ont tout d'abord été réalisées dans le cadre d'entretiens cliniques – étude clinique de cas – d'orientation psychanalytique (Abraham & Torok, 1978; Albeck, 1993; Aulagnier, 1975; Bleger, 1967; Ciccone, 1999; Davidson, 1980; de Mijolla, 1981; Eiguer, 1987; Faimberg, 1987; Haesler, 1991; Kestenber, 1980; Lebovici, 1987; Puget & Kaës, 1989; Rakoff, 1966) ou systémique (Biedermann, 1991; Boszormenyi-Nagy & Krasner, 1986; Díaz, 1991, 1995; Faúndez, Estrada, Balogi, & Hering, 1991; Stierlin, 1977). Par la suite, certaines études ont utilisé un cadre méthodologique quantitatif, utilisant des questionnaires (Baranowsky, Young, Johnson-Douglas, Williams-Keeler, & McCarrey, 1998; Barel, Van IJzendoorn, Sagi-Schwartz, & Bakermans-Kranenburg, 2010; Barocas & Barocas, 1980; Beck, Gow, & Lioassis, 2005; Danieli, 1982, 1988; Field, Om, Kim, & Vorn, 2011; Fridman, Bakermans-Kranenburg, Sagi-Schwartz, & Van, 2011; Hass, 1995; Karenian et al., 2011; Kellermann, 1997, 2001b; Kinzie, Boehnlein, & Sack, 1998; Klein-Parker, 1988; Kupelian et al., 1998; Last & Klein, 1981, 1984; Letzter-Pouw & Werner, 2013; Lyons - Ruth & Spielman, 2004; Rousseau & Drapeau, 1998; Sagi-Schwartz, Van IJzendoorn, & Bakermans-Kranenburg, 2008; Sagi-Schwartz et al., 2004; Scharf, 2007; Schwartz, Dohrenwend, & Levav, 1994; Shmotkin et al., 2011; Wiseman et al., 2002; Yehuda, Bell, Bierer, & Schmeidler, 2008) tandis que d'autres se sont inscrits dans un cadre méthodologique qualitatif par des entretiens biographiques (témoignages) ou des entretiens semi-directifs (Bar-On, 1989, 1995; Barocas & Barocas, 1973; Bender, 2004; Brinkmann et al., 2009; Brom, Kfir, & Dasberg, 2000; Cardoso, Calhau, Knijnik, Kolker, & Vital, 2009; Chaitin, 2000; Chaitin & Bar-On, 2002; Coopman, 2014; Díaz, Pantoja, Lepe, & Padilla, 2006; Esmaili, 2011; Faúndez & Cornejo, 2010; Kendler, 1988; Lev-Wiesel, 2007; Levine, 1982; Mathier, 2006; Rosenthal, 1998; Rowland-Klein & Dunlop, 1998; Uwera & Munyandamutsa, 2012; Uwineza & Brackelaire, 2014; Zadjé, 1993).

1.2. Les différentes formes de transmission du traumatisme collectif

Nous pouvons synthétiser les différentes études réalisées par les résultats généraux suivants. L'événement traumatogène subi par un parent serait transmis aux descendants par identification. **Ce qui se transmet se rapporte aux affects liés à ce vécu, à savoir : transmission d'un sentiment d'insécurité, d'angoisses de mort, de dépression et de culpabilité** (Barocas & Barocas, 1973; Kestenberg, 1980; Rakoff, 1966; Rowland-Klein & Dunlop, 1998; Zadjé, 1993). **D'autres auteurs n'observent pas de transmission directe d'affects, mais plutôt un mode d'attachement et de relation particulier établi entre le survivant et ses enfants** (Felsen, 1998; Fridman et al., 2011; Last & Klein, 1984; Prince, 1985). Le vécu traumatogène d'un ascendant aurait également un impact sur la façon d'être parent en modulant les relations parents-enfants. Nous développons ce point dans le chapitre suivant. Enfin, certains chercheurs pointent l'influence du contexte de vie comme facteur positif (Van Ijzendoorn, Bakermans - Kranenburg, & Sagi - Schwartz, 2003).

Par la suite, les chercheurs ont commencé à se tourner vers les relations familiales entre le parent – à la fois victime et survivant de violence collective – et son (ses) enfant(s). De nombreuses recherches sont menées au sujet de différents contextes traumatogènes : entre autres, le génocide arménien, la Shoah, le génocide khmer au Cambodge, le génocide au Rwanda, les dictatures latino-américaines (Barocas & Barocas, 1973, 1980; Bekerman et al., 2009; Biedermann, 1991; Brinkmann et al., 2009; Cardoso et al., 2009; Díaz, 1991, 1995; Kestenberg, 1980; Sagi-Schwartz et al., 2004). **Les recherches se sont ensuite étendues jusqu'aux petits-enfants dont les grands-parents ont été victimes de violence collective** (Bar-On, 1995; Bender, 2004; Chaitin, 2000; Faúndez, 2013; Haesler, 1991; Kupelian et al., 1998; Letzter-Pouw et al., 2014; Lev-Wiesel, 2007; Mathier, 2006; Rosenthal, 1998; Shmotkin et al., 2011).

Dans le courant d'études qualitatives, Bar-On (1995) ont entrepris une importante recherche sur l'impact de la Shoah sur trois générations en relatant la biographie de cinq familles. Selon lui, les interviewés se situent entre deux pôles : ils cherchent soit à se libérer du passé et à oublier, soit à préserver, voire à cristalliser à tout prix la continuité familiale pour se souvenir. Il montre également que la deuxième génération présente des difficultés d'individuation et la troisième, une volonté de s'affranchir du passé, un intérêt distancié et moins émotionnel par rapport au vécu des ascendants.

Plus récemment, un ensemble de travaux se sont centrés sur la transmission des traumatismes vécus dans le cadre de violence politique (Altounian, 2008a; Faúndez et al., 2014b; Haesler, 1991; Kinzie et al., 1998; Kupelian et al., 1998; Lev-Wiesel, 2007; Levine, 1982; Puget & Kaës, 1989; Rowland-Klein, 2004; Stern, 2004). Ces études mettent l'accent sur une autre dimension, à savoir **la transmission non seulement des traces du traumatisme subi par les parents, mais également la transmission des**

traces du contexte social dans lequel ils ont vécu. Nous abordons plus en détail la question de la transmission du traumatisme de la violence politique dans le chapitre 10 de l'axe 4 qui contextualise davantage l'objet de recherche.

Quant au consensus sur la transmission directe du traumatisme quel que soit le contexte traumatogène, il n'est pas établi. Les résultats confirment la transmission d'un vécu traumatique, mais à différents degrés et sous différentes formes d'expression. Les auteurs s'accordent sur le fait que ce ne sont pas toujours des objets – traces du traumatisme vécu – qui se transmettent directement. Nous soulignons l'existence d'une transmission du trauma non seulement à la seconde, mais également à la troisième génération.

Quelles sont les conceptions théoriques de la transmission du traumatisme dans le courant psychanalytique ? En quoi celles-ci permettent-elles d'éclairer la dynamique d'une telle transmission ?

2. La conception de la transmission du traumatisme psychique dans la littérature psychanalytique

Dans le champ de la transmission psychique, il est courant de citer la phrase du systémicien (Bowen, 1978) : Il faut trois générations pour produire une psychose. Cette phrase, contestée par l'auteur lui-même, est à l'origine du débat sur la réversibilité ou non de la transmission du traumatisme.

Selon Tisseron (1994), ce qui est indicible pour les personnes affectées par un événement traumatogène devient innommable à la seconde génération et impensable à la troisième. **On saisit combien ce qui est transmis devient de moins en moins accessible à la pensée au fil des générations.** Lemaire (2003) considère qu'une transmission traumatique – imposant un secret invouable et codé – met en cause l'identité-même du sujet, sa valeur narcissique. L'impact de la transmission du traumatisme sur le devenir de l'héritier est particulièrement bien illustrée par les propos de Ulriksen-Vignar (1989) :

« Quand il n'y a pas d'élaboration ni de représentation de la violence subie, il se produit d'une part rupture et perte dans la transmission de l'histoire familiale et sociale, et d'autre part, l'horreur inscrite comme excès innommable dans le psychisme des parents va forcer son inscription dans le corps et le psychisme de la génération suivante et va agir comme ligne de force, comme axe qui oriente un destin. » (Ulriksen-Vignar, 1989, p. 131).

L'auteure insiste ici sur la propension des traces traumatiques à franchir les espaces psychiques au-delà du temps et des générations.

2.1. Les figures de la transmission transgénérationnelle

Plusieurs auteurs ont tenté de saisir la dynamique de la transmission du traumatisme. De leurs recherches, diverses figures de la transmission transgénérationnelle constituent depuis lors des supports

de pensée. Voici quelques exemples de concepts pour décrire des représentations issues de transmissions toxiques, traumatiques, de deuils impossibles, comme le rappelle Ciccone (1999) : les « visiteurs du moi »⁷⁹ (de Mijolla, 1981) ; les « objets transgénérationnels »⁸⁰ (Eiguer, 1983, 1986, 1987) ; la « crypte », le « fantôme » (Abraham & Torok, 1978) ; le « télescopage des générations », les « captures identificatoires » (Faimberg, 1987, 1993) ; la « généalogie de l'affect »⁸¹ (Guillaumin, 1991) ; l'« empiètement imagoïque »⁸² (Ciccone, 1999), les « confusions primaires enkystées »⁸³ (Roussillon, 1991), le « pacte dénégatif » (Kaës, 1993c).

Le pacte dénégatif (Kaës, 1993c) est un exemple intéressant qui illustre comment des alliances se forment entre plusieurs sujets pour réprimer un contenu commun. Cette modalité d'alliance inconsciente de traitement du négatif dans le lien intersubjectif est également une modalité de transmission du négatif. Selon Kaës, il existe deux polarités au pacte dénégatif : 1. Organisatrice du lien qui instaure une communauté de renoncement au désir incestueux ; 2. Pathogène qui abolit la fantasmatisation et la subjectivation. La transmission devient alors traumatique car elle transmet du non-figurable, du non-transformable, et interdit la subjectivation. On voit ici combien le travail de transformation de l'héritage est inatteignable. C'est une conception intéressante pour nous dans l'étude des remaniements des alliances au fil des générations.

Le « télescopage des générations » (Faimberg, 1987) est l'une des notions couramment employées pour désigner la « condensation de trois générations dans lesquelles la transmission a pris la forme

⁷⁹ de Mijolla (1981, 2004) développe l'idée des « visiteurs du moi » dont l'origine se situe dans les fantasmes infantiles liés aux rêveries d'identifications passées. Les « enquêtes » infantiles concernant la filiation identitaire conduisent l'enfant à construire des « romans » racontant la vie passée présumée des parents, aïeux et ancêtres, leurs exploits, leurs secrets, leurs scandales, et à prendre plus ou moins la charge d'assurer la réincarnation de l'un d'eux. Ces récits sont habituellement voués au refoulement au fur et à mesure de leur construction et représentent en général la réalisation d'un désir de maîtrise, d'approche ou d'évitement de la situation œdipienne. Le retour actuel de telles identifications s'effectue sous la forme de comportements bizarres, de symptômes ou de rêves.

⁸⁰ Les « objets transgénérationnels » (Eiguer, 1983, 1986, 1987) sont des reconstructions fantasmatiques inconscientes (contrairement au mythe familial, conscient) d'événements parfois traumatiques auxquelles adhèrent tous les membres de la famille. Ces représentations peuvent être structurantes comme destructrices pour la famille réelle.

⁸¹ La « généalogie de l'affect » (Guillaumin, 1991) renvoie à des « identifications par affect sans représentation, à travers lesquelles le sujet vit et répète à son insu des émotions empruntées à des modèles non reconnus de l'histoire familiale, émotions dont la présence même dénie le deuil du modèle de référence et qui réalisent magiquement une « transgression de génération et/ou de sexe. » (Ciccone, 1999, p. 114).

⁸² L'« empiètement imagoïque » (Ciccone, 1997, 1999, 2000) est une modalité de transmission traumatique. Ce concept désigne « le processus par lequel une imago parentale (un objet psychique du parent) s'impose ou est imposée comme objet d'identification de l'enfant (l'enfant est identifié comme réplique, dépositaire ou héritier de l'imago) et comme objet d'identification pour l'enfant (l'enfant est pris dans une nécessité de s'identifier à l'imago) » (Ciccone, 2003, p. 46).

⁸³ « Les confusions primaires enkystées » (Roussillon, 1991) font référence à la confusion produite lorsque le traumatisme primaire n'a « pas reçu de statut intrapsychique, de représentation psychique » (p. 73). Ce traumatisme est alors enkysté dans le narcissisme primaire, et est à l'origine d'un noyau de culpabilité primaire qui « renvoie à des zones de confusion moi/autre au sein desquelles le sujet s'attribue sous forme d'illusions négatives de lui-même ce qui de fait ressort de l'inadéquation de l'environnement premier » (p. 73).

d'*identification aliénante* » (Ciccone, 1999, p. 99). Les différentes figures de ce télescopage sont les objets bruts, constituants du négatif : les visiteurs du moi, l'objet transgénérationnel, la crypte, etc.

2.2. La dynamique de la transmission pathogène

Très connus, les travaux d'Abraham et Torok (1978) autour de la transmission du traumatisme ont permis à de nombreux cliniciens d'éclaircir les traces traumatiques dont certains sujets sont porteurs à leur insu. **Ces auteurs ont mis en avant le fait qu'un traumatisme qui n'aurait pas été symbolisé dans le psychisme de celui qui l'a vécu se manifesterait dans les générations successives, soit par des actes ou des paroles manquées, soit par la répétition de symptômes, ou encore par de schémas relationnels chaotiques, voire de troubles psychiques graves.**

Le modèle de la *crypte*⁸⁴ d'Abraham et Torok (1978) est très représentatif de la dynamique pathogène qui caractérise la transmission transgénérationnelle : un secret impensable est encrypté dans un sujet qui ne peut s'en protéger vu qu'il ne peut en saisir la nature ; il est coupé d'une part de lui-même qui est enterrée dans une crypte. L'objet en soi n'est pas toujours pathogène bien qu'il s'agisse souvent d'une transgression. C'est le mode d'intrusion projectif de la transmission de cet objet qui constitue un véritable traumatisme psychique. Il s'agit pour le sujet héritier de garder le secret de l'autre, de « couvrir sa honte » (Tisseron, 1994, p. 267).

Abraham et Torok (1978) considèrent également les traces de la transmission d'un traumatisme à la troisième génération à travers le concept de « fantôme ». Il s'agit du « travail dans l'inconscient du secret inavouable d'un autre (inceste, crime, bâtardise, etc.). Sa loi est l'obligation de nescience. Sa manifestation, la hantise, est le retour dans des paroles et des actes bizarres, dans des symptômes (phobiques, obsessionnels, etc.) » (p. 391). Le fantôme se transmettrait par la voie du langage et dans la communication d'inconscient à inconscient, communication mystérieuse qu'emprunte la transmission du fantôme⁸⁵. « Un dire enterré d'un parent devient chez l'enfant un mort sans sépulture. » (Abraham & Torok, 1975, p. 297). Enfin, le fantôme contraint ceux qui en sont porteurs à un « travail de symbolisation par rapport à un objet interne inconnu d'eux-mêmes aux dépens de la symbolisation de leur vie pulsionnelle propre » (Tisseron, 1994, p. 233).

⁸⁴ La « crypte » se forme suite à un secret partagé, inavouable, honteux ayant une fonction d'idéal du moi. La perte de l'objet fixe un deuil qui déclenche une incorporation de l'objet produisant une crypte, un caveau secret. Le sujet est alors confronté à une double impossibilité, celle de constituer un idéal inavouable à partir d'un secret honteux inavouable, et celle de dénoncer le secret, sous peine de détruire l'idéal. Le « refoulement conservateur », le déni, l'idéalisation, le clivage, la fétichisation sont des effets de la crypte.

⁸⁵ L'inclusion du fantôme s'infiltré dans la cache en creux constituée par les sentiments de honte et de culpabilité à l'égard d'événements de la propre vie du sujet. Ces événements frappés d'interdits, ces jouissances honteuses servent de réceptacle à l'inclusion du fantôme, du secret que le sujet ignore et dont il hérite.

2.3. L'héritier porteur des traces traumatiques du passé : victime ou acteur de l'histoire ?

Encore actuellement, un débat persiste dans la littérature psychanalytique concernant les modèles relatifs aux processus de la transmission transgénérationnelle. De nombreux auteurs ⁸⁶ (Baranes, 1989; Ciccone, 1999; de Mijolla, 2004; Konicheckis, 2008; Robion, 2003; Tort, 1986) contestent l'idée d'une transmission purement inconsciente qui ne passerait pas par le préconscient. Cela rejoindrait l'idée d'une pensée magique de la transmission de pensée et de la télépathie. Selon eux, **on ne transmet pas des morceaux de psychisme, tels que des objets psychiques et des fantasmes**. La transmission d'inconscient à inconscient est ainsi critiquée : elle vise plus particulièrement le concept de *fantôme* développé par Abraham et Torok (1978) dans le sens où elle déresponsabiliserait le sujet, appréhendé comme étant victime de l'héritage dont il est porteur. En outre, dans cette perspective, l'objet de la transmission est considéré comme une matière psychique autonome qui chercherait à s'élaborer par lui-même ⁸⁷ (Robion, 2003). Nous gardons malgré tout l'utilisation pratique du terme « objet de la transmission » bien qu'il nous paraisse important de penser l'objet psychique, non pas comme un objet isolé, mais dans les configurations, les liens tissés aux autres objets psychiques.

Bien que ce débat persiste, nous considérons que la transmission transgénérationnelle, qualifiée également de transmission « en négatif », « en creux » constitue un frein au processus d'élaboration de l'héritage. En effet, bien qu'il en porte la trace honteuse, l'héritier ne peut s'en protéger puisqu'il ne peut en saisir ni la nature, ni le sens. Toutefois, il est porteur d'une charge affective vécue et ressentie mais inélaborée qui lui a été transmise.

De fait, dans le cadre de la transmission du traumatisme, appelée également transmission transgénérationnelle, les éléments psychiques sont à l'état brut. C'est pourquoi, le sujet en devient le dépositaire et le garant, sans pour autant pouvoir prendre conscience du contenu de cet héritage. La distinction entre transmission inter- et transgénérationnelle permet de concevoir combien le travail de transformation et d'élaboration de l'héritage peut parfois être impossible.

Certains auteurs considèrent que les traces de cet impensable restent inscrites et tentent toujours d'être élaborées. Ces objets bruts seraient des objets en souffrance de symbolisation ⁸⁸ et surtout, en

⁸⁶ de Mijolla (1981, 2004) remet alors en question certains concepts (crypte, fantôme) considérant que cela rejoint la pensée magique de la transmission de pensée et de la télépathie. Il insiste donc sur le rôle accordé au Préconscient.

⁸⁷ Robion (2003) critique la perception dite idéaliste d'une transmission psychique inconsciente *par déposition* d'élément autonome.

⁸⁸ La symbolisation « se caractérise par la transformation des existants psychiques transgénérationnels en représentations capables de porter les affects et les intensités psychiques » (Konicheckis, 2008, p. 129).

attente de symbolisation, *en souffrance d'appropriation* (Ciccone, 1999)⁸⁹. On parle alors de transmission gelée, fixée. Hors de toute représentation, les traces traumatiques resurgissent sous différentes formes.

Un sentiment d'étrangeté à soi peut par exemple émerger. Winnicott (1974) parle d'un « vécu non-vécu et toujours à revivre » et de la crainte d'un effondrement⁹⁰. La caractéristique d'une telle crainte est qu'elle résulte d'un éprouvé clivé qui reste à vivre et qui est perçu comme « menaçant en permanence dans l'avenir, alors que la catastrophe appartient au passé » (Ribas, 2002, p. 492). C'est pourquoi, cela suscite un sentiment d'éprouvé, d'anéantissement, d'agonie psychique chez le sujet. La théorie de l'après-coup joue un rôle important dans la transmission-transformation car l'appropriation des legs généalogiques se fait nécessairement dans un second temps. Cela renvoie à l'hypothèse de Carel (2013) qui parle d'un *après-coup générationnel*⁹¹. Cette réflexion reste un fil de rouge de notre recherche.

« Chaque génération laisse à la suivante un reste à penser et des restes impensés. C'est dans l'investissement de ces écarts que nous sommes créateurs. Toutefois, une question essentielle subsiste, que chaque génération doit reprendre à son compte : comment, de l'impensé qui nous précède ne pas fabriquer de l'impensé qui nous devance ? Comment penser le passé sous silence sans le figer dans le présent et sans aliéner le futur ? Que pouvons-nous transmettre qui soit transmissible sans reproduire la violence de la transmission ? » (Kaës, 2009g, p. 34).

À quel point la transmission transgénérationnelle peut-elle être l'objet d'élaboration par les héritiers descendants ? Dans un tel contexte, comment penser les remaniements identificatoires du sujet héritier qui devient à son tour parent ? Quel est l'impact de la transmission du traumatisme sur la parentalité ?

⁸⁹ Ciccone (1999) décrit cette situation « où la transmission est en souffrance d'appropriation, où le sujet garde un sentiment d'étrangeté à l'épreuve de sa propre histoire et préhistoire qu'il ne peut pas s'approprier, qui lui semble ne pas le concerner » (p. 114).

⁹⁰ La crainte de l'effondrement est décrite comme « un effondrement psychique lors d'une faillite grave de l'environnement, à un stade trop précoce pour que le Self puisse y faire face, l'éprouver, l'intégrer, lui donner sens et en garder une mémoire reconnue comme telle. » (Ribas, 2002, p. 492).

⁹¹ Selon Carel (2013), la façon dont les héritiers digèrent l'événement traumatique reposerait sur le processus-type suivant : 1. Trauma, 2. Fixation, 3. Après-coup générationnel. Il s'agit d'une solution générationnelle qui intervient lorsque le risque de désorganisation familiale et de passage à l'acte sont très élevés. Le but est de « reconstituer la trame et l'enveloppe du sujet et du groupe-famille » qui sont menacés d'effondrement (Carel, 2013, p. 85).

CHAPITRE 9. QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS D'UN TRAUMATISME COLLECTIF SUR LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ?

Après avoir exposé les différentes formes du traumatisme et leur transmission, nous allons articuler les trois champs théoriques : la transmission du traumatisme et la parentalité. Notre recherche se penche sur l'adulte qui hérite des traces d'un traumatisme collectif de type extrême subi par ses parents, à savoir le contexte traumatogène de la violence politique qu'ils ont dû fuir en exil. *Quelles sont les répercussions des traces traumatiques sur leur processus de parentalité ? Comment ces sujets se positionnent-ils en tant que parents face à l'héritage reçu ? Et surtout, que souhaitent-ils transmettre à leur tour à leurs propres enfants, la troisième génération ?*

À notre connaissance, il n'existe pas d'études qui traitent de la parentalité chez les descendants d'exilés politiques. La seule étude recensée (Esmacili, 2011) traite de l'impact de la transmission du trauma sur la parentalité chez les descendants des survivants du génocide arménien. La dimension de l'exil n'y est pas abordée.

Afin d'inscrire notre objet de recherche dans les études existantes, nous avons choisi d'exposer ici celles qui s'interrogent sur la parentalité des survivants, c'est-à-dire la première génération. De fait, les études sur la parentalité concernent majoritairement les victimes directes, soit les personnes ayant subi de plein fouet des traumatismes. *Comment se caractérise la parentalité chez les personnes ayant subi de tels événements traumatogènes ? Avoir subi des traumatismes va-t-il avoir un impact sur leur façon d'être parent ?*

Dans un second temps, nous ferons une brève revue de la littérature de ce que signifie être parent en exil. *En quoi vivre en exil influence-t-il la parentalité ?* Encore une fois, les études à ce sujet se penchent essentiellement sur la façon d'exercer la parentalité en exil pour la première génération d'exilés.

Bien que notre recherche se penche sur la seconde génération – les descendants d'exilés politiques –, nous avons choisi d'exposer les résultats de ces études car le processus de parentalité se développe sur base des mouvements d'identifications et contre-identifications aux propres parents⁹². Le travail psychique de la parentalité de la seconde génération repose donc sur celle de leurs parents. **Connaître les particularités de la parentalité dans cette première génération donnera ainsi un aperçu de l'influence de ces contextes traumatogènes sur la parentalité des victimes et sur celle de leurs propres enfants.**

⁹² Voir le chapitre 4 de l'Axe 1 dans la Partie I.

1. Être parent après avoir subi un traumatisme collectif

Dans un premier temps, nous questionnerons en quoi avoir été victime de traumatisme collectif a un effet sur la parentalité. Dans un second temps, ce sont les répercussions d'un traumatisme sur le groupe familial qui seront abordées.

1.1. Les spécificités de la parentalité chez les victimes de traumatisme

Les études cliniques et empiriques qui se sont penchées sur les relations entre les parents victimes de violences collectives et leurs enfants ont permis de montrer que le vécu traumatique entrave la capacité d'être parent (Kinzie et al., 1998). En effet, une des premières études (Rakoff, 1966) relève à quel point le traumatisme affecte négativement les compétences parentales : on observe chez leurs enfants des réactions inadaptées et des troubles mentaux considérables.

Depuis lors, les auteurs soulignent principalement trois points caractéristiques de cette difficulté.

Premièrement, les études mettent en avant une difficulté dans la disponibilité émotionnelle des parents envers leurs enfants avec une attitude de méfiance et d'insécurité. Cela ne favorise pas l'adaptation à la réalité de leurs enfants (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Wardi, 1992), ce qui est susceptible d'entraîner une parentification chez ces derniers (Bar-On et al., 1998; Field et al., 2011).

Deuxièmement, les modèles de communication sont dépeints comme problématiques : soit dans un excès de communication ; soit dans un silence absolu sur les expériences de trauma (Danieli, 1998; Davidson, 1980; Hass, 1995; Klein-Parker, 1988).

Troisièmement, les résultats indiquent un surinvestissement des parents dans la vie de leurs enfants (Danieli, 1988; Field et al., 2011; Kellermann, 2001a; Rowland-Klein & Dunlop, 1998). Les descendants sont alors enfermés dans les désirs et les angoisses de leurs parents, freinant l'accès à leur autonomisation et à leur individuation (Barocas & Barocas, 1973; Brom et al., 2000; Faúndez et al., 1991; Francesconi, 1990).

Sur base de ces études, nous pouvons donc affirmer qu'être parent après avoir subi des violences collectives ne va pas toujours de soi et que cela donne une teinte particulière aux relations parent-enfant.

Ce qu'une génération n'a pas digéré se reproduit et contamine la relation du parent-survivant avec l'enfant. Dans la littérature psychanalytique, on parle de *dysparentalité* lorsque « le parent ne peut se positionner comme parent avec son enfant », où il est profondément en souffrance (Mellier, 1999, p. 30). « Lors du maternage, l'adulte peut reproduire à l'identique des éléments bruts, non

métabolisés, de traumatismes passés. » (Mellier, 1999, p. 31). On est face aux phénomènes de transmissions inconscientes entre générations que l'on expose dans le chapitre suivant. Qu'en est-il du groupe familial ?

1.2. L'impact du traumatisme sur le fonctionnement du groupe familial

Si de nombreuses études, essentiellement anglo-saxonnes, sont consacrées à la psychopathologie des survivants, à celle de leurs enfants et à leurs relations, **moins courants sont les écrits consacrés au groupe familial en psychanalyse**. Au-delà de la parentalité, il nous semble important d'éclairer ce qui caractérise les familles dans lesquelles un des parents (ou les deux) a vécu un traumatisme.

Le processus de traumatisation transgénérationnelle qui a tout d'abord été reconnu et décrit à propos des familles de survivants de la Shoah, s'est étendu aux familles rescapées d'autres traumatismes massifs. Waintrater (2004a) reprend les travaux de plusieurs auteurs pour en faire une synthèse, notamment ceux de Sigal et Rakoff, 1973 ; Kestemberg, 1972, 1974 ; Barocas et Barocas, 1979 ; Klein, 1974 et Zadjé, 1993. Sur base de ces recherches, Waintrater considère que ces familles présentent des caractéristiques analogues. Cela l'a amenée à développer le concept de *famille survivante* : à savoir, une « famille nucléaire ou élargie dont plusieurs membres de la même génération ou des générations antérieures ont subi des persécutions et un changement radical de leur environnement psychosocial. Elle se caractérise par une forme particulière d'être-au-monde, un fonctionnement psycho-affectif particulier de chacun de ses membres au plan intrapsychique, mais aussi au plan interpersonnel familial et extrafamilial » (p. 366). Les traits distinctifs⁹³ majeurs du fonctionnement familial dans ce type de famille sont les suivants : **1. Difficulté de différenciation** : interdit d'individuation, signe de trahison ; **2. Inversion générationnelle et troubles de la filiation** : parentification, difficulté de subjectivation et d'assimilation de l'histoire familiale ; **3 Perversion de la temporalité et deuil infini** : événement traumatique figé ne permet pas l'élaboration du deuil ; **4. Idéalisation et déni** : idéalisation de la famille pour la survie du groupe ; **5. Difficulté de modulation de l'affect** : communication familiale difficile, voire impossible ; **6. Transmission du négatif et censure familiale** : interdit de penser.

Plusieurs des caractéristiques mises en évidence par Waintrater au sujet des familles survivantes confirment les résultats des études exposées ci-dessus. La première qui est souvent pointée est celle liée à la difficulté de différenciation dans les familles. Toute individuation est ressentie comme une menace. La famille échoue à se constituer comme contenant des psychismes de chacun. Selon Waintrater (2004a), c'est même le travail d'élaboration subjectivante de l'héritage qui est empêché dans ces familles : « L'histoire des générations précédentes devient, pour le sujet privé de tout accès à sa propre

⁹³ Certains d'entre eux se retrouvent dans le Syndrome du survivant inscrit au *DSM III*.

histoire, un héritage maudit qui grève l'avenir en rendant le passé intouchable. » (p. 366). Enfin, les défenses transpersonnelles organisées par la famille pour se défendre du trauma se transmettent de génération en génération parce qu'elles sont apprises par l'enfant dans sa famille (Nicolo & Strinati, 2007).

Qu'en est-il des caractéristiques des familles survivantes de la violence politique ?

Tout d'abord, on retrouve cette **recherche d'indifférenciation entre les membres d'une même famille**. Un des mandats centraux transmis par les parents qui ont subi la violence politique est l'exigence d'une très grande proximité autant physique que psychologique, c'est-à-dire partager ses croyances, valeurs, normes de comportements et sentiments. Le moindre éloignement est perçu comme une trahison, générant des sentiments de culpabilité (Herzka, Schuhmacher, & Tyrangiel, 1989).

Les troubles de la filiation sont également pointés. Dans le cas de la violence politique, le maintien dans le temps de la menace de persécution et de mort ne permet plus aux parents d'assurer leur rôle de protecteur. La reconnaissance devient une exigence première comme base pour élaborer le trauma (Díaz et al., 2006). C'est pourquoi, les enfants des victimes directes de violence politique se voient investis du rôle de garants de maintenir symboliquement leurs parents en vie. Ils font office de support affectif (Díaz & Biedermann, 1991). Dans une forme de parentification, les descendants ont pour mission d'annuler la souffrance de l'ascendant et de faire disparaître les événements traumatiques ; cela dans l'idée de favoriser une réhabilitation de l'image familiale pour réduire la marginalisation sociale des survivants.

Ensuite, à l'intérieur des familles affectées par la violence politique, une réaction quasi générale consiste à protéger les enfants en évitant qu'ils apprennent la vérité de ce qui s'est passé (Brinkmann et al., 2009; Faúndez et al., 1991; Kordon & Edelman, 2007). Dans l'étude des effets de la Shoah sur plusieurs générations, Danieli (1998) postule que les secrets de famille et les mythes constituent les mécanismes les plus effectifs dans la transmission de l'impact du trauma à la seconde et troisième génération. Dans le cas des violences politiques, **le silence est une des caractéristiques du groupe familial mis en évidence par de nombreux auteurs travaillant dans ce domaine** (Brinkmann et al., 2009; Vasquez & Aurajo, 1987). La communication familiale est dès lors rendue complexe, voire difficile.

Dans un contexte de violence politique, l'atteinte traumatique des parents se transmettrait à la seconde génération sous forme de « traumatisme cumulatif » (Khan, 1974) selon Brinkmann et al. (2009). Les défaillances quant à la capacité de contenance et de réponse parentale adéquate face à l'enfant deviendraient traumatogènes au fur et à mesure qu'elles s'accumulent silencieusement.

Ces études ont ainsi montré les particularités en quoi la violence collective crée une dynamique particulière chez les familles des victimes de violence collective. Qu'en est-il des parents qui sont forcés à prendre le chemin de l'exil ?

2. Être parent dans le contexte de l'exil

Devenir parent s'inscrit toujours dans un contexte culturel et social. C'est pourquoi, il nous semble primordial d'en tenir compte. La littérature concernant la parentalité des exilés politiques est assez pauvre. Nous avons décidé d'exposer ici les différentes problématiques auxquelles les « parents en exil » font face, quelle que soit la raison de la migration économique ou politique. La parentalité en exil est un récent courant de recherche et en pleine expansion au vu des mouvements migratoires actuels.

2.1. Être parent dans le contexte de la migration : faire face à des repères culturels différents à propos de la parentalité

Selon Giraud et Moro (2002), **la migration entraîne nécessairement le sujet à se confronter à des modèles culturels différents du « devenir parent »**⁹⁴. De fait, chaque société valorise ce passage à travers divers ensembles de paroles, cérémonies ou gestes rituels. En effet, chaque modèle symbolique de référence au sujet de la parentalité diffère selon les cultures, et ce bien qu'il réponde aux mêmes « problématiques humaines de filiation et de séparation, de différenciation et de transmission » (p. 328).

Toutefois, le fait migratoire ne modifie pas fondamentalement les processus psychiques associés au processus de parentalité. Quel que soit le pays, la parentalité conduit à une nécessaire réorganisation des représentations de soi et de ses relations avec les autres, en particulier avec ses propres parents (Giraud & Moro, 2002).

« Le fait de devenir parent dans son pays de naissance, en présence de sa famille et de sa société est déjà une mutation éprouvante mais également riche de potentialités et de structuration de soi. » (Giraud & Moro, 2002, p. 326). Or, vivre cet événement en situation migratoire, qui plus est dans le cadre d'une migration forcée comme l'exil, peut être vécu comme un épisode éprouvant et douloureux. **Les sujets manquent en effet d'étayage sur des « appuis culturels et sociaux construits au fil du temps pour répondre de manière singulière à cette expérience universelle »** (Giraud & Moro, 2002, p. 326) que constitue la parentalité. Pestre (2015) souligne en ce sens que les signifiants primordiaux et les liens de filiation – qu'ils soient réels ou imaginaires – sont plus que jamais ravivés lors d'une maternité en exil.

⁹⁴ Cela renvoie davantage à l'axe de *l'exercice de la parentalité* selon la typologie de Houzel (1999) et non à *l'expérience de la parentalité*, le vécu psychique qui nous intéresse justement dans ce travail.

Ces auteurs confèrent une résonance particulière à la parentalité en exil : en effet des remaniements s'opèrent face à un contexte culturellement distinct et face à une « situation subjective de relative déstabilisation » (Giraud & Moro, 2002, p. 326). C'est ce qu'on appelle le « traumatisme migratoire ».

Comment devenir dès lors mère, ou père, alors qu'on n'est pas porté par le groupe d'appartenance socio-culturel d'origine ?

2.2. La parentalité en l'absence du groupe socio-culturel d'origine

La migration introduit une discontinuité manifeste dans l'exercice de la parentalité : elle provoque une remise en question des processus d'affiliation (au groupe d'appartenance) qui s'organisent dans et par les processus d'identification (Giraud & Moro, 2002). Le parent migrant se retrouve également souvent pris dans une tension entre fidélité au pays d'origine et nécessité de rompre avec lui. Ce phénomène de « double absence » (Sayad, 1999) peut s'observer à l'échelle d'une ou deux générations. Le risque en est la désaffiliation voire la *déculturation* (Devereux, 1970), C'est-à-dire la perte de toute appartenance culturelle, tant envers la culture d'origine qu'envers la culture d'accueil.

La transmission psychique serait dès lors mise à mal dans un contexte migratoire. C'est pourquoi les personnes sont alors amenées à créer de nouvelles logiques, distinctes de celles de leur pays d'origine. Exercer la fonction de parent dans ce contexte demande donc un réel « travail de *traduction* et de *recréation* de la parentalité » (Giraud & Moro, 2002, p. 329).

Le processus de parentalité est donc mis en difficulté : les compétences affectives sont difficiles à gérer. Ce phénomène est accentué par la tension entre les aspirations personnelles et les prescriptions sociales du pays d'accueil (Pourtois, Demonty, & Jouret, 2004). Toutefois, cet obstacle n'empêche pas pour autant les sujets de *pratiquer* leur parentalité au quotidien à travers les soins (Méryglod & Colin, 2009). On soulignera par ailleurs la présence de fantasmes d'impuissance parentale face à la « capacité » à être parent comme Méryglod et Colin (2009) le font observer.

Ce n'est pas seulement la parentalité qui est touchée, mais le fonctionnement familial et l'insertion sociale qui sont menacés (Moro, 1994). L'attachement parent-enfant est lui-même mis à mal avec une difficulté pour le parent de reconnaître son enfant comme sien ; ou, à l'inverse, pour l'enfant d'exilés de reconnaître son parent (Pourtois et al., 2004). **D'autres auteurs comme Nathan (1988) ou Barou (2009) mettent pour leur part l'accent sur le risque de parentification des enfants**, d'*inversion des rôles* étant donné l'asymétrie existant au niveau des opportunités offertes respectivement aux parents et à leurs enfants (opportunités d'apprentissage de la langue, d'insertion sociale et autres).

Nous pouvons donc conclure avec ces auteurs que *l'exercice de la parentalité* selon la définition de Houzel (1999) butte sur des obstacles spécifiques pour les sujets migrants. Par contre, ***l'expérience de la parentalité – le processus de parentalité tel que nous le nommons – exige un même remaniement des liens que l'on soit migrant ou non, et ce même si ce remaniement semble plus important pour les premiers et exigeant au vu de l'absence et la perte de certains repères dans le pays d'accueil.***

Nous avons parcouru la revue de la littérature concernant la transmission du traumatisme, et particulièrement les effets du traumatisme sur la parentalité et enfin, dans un contexte d'exil politique.

Que deviennent les enfants d'exilés politiques qui héritent de traces traumatiques de leurs ancêtres ? Lorsque les descendants d'exilés politiques deviennent parents à leur tour, comment se situent-ils au sein des générations et face à leurs propres enfants ? Quels sont les destins de l'héritage traumatique chez ces descendants lorsqu'ils deviennent parents ? Lorsque l'héritage porte la trace d'un vécu traumatique, le descendant d'exilé politique peut-il s'en affranchir ? En quoi le processus de parentalité favorise-t-il ou entrave-t-il l'élaboration de cet héritage traumatique ?

Pour répondre à nos questionnements, nous avons choisi de nous pencher sur un contexte particulier relatif à l'histoire familiale et collective afin d'avoir des points de comparaison entre les participants. Nous avons donc choisi de conduire notre recherche auprès de descendants directs d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse. Un tel choix permet de porter notre attention sur une double caractéristique commune à l'histoire familiale et collective des participants : 1. leurs parents ont vécu des répressions directes de la violence politique qui a eu lieu au Chili pendant la dictature ; 2. l'exil politique des parents vers la Suisse. Ce contexte traumatogène va donner une teinte particulière à l'héritage dont sont porteurs les participants rencontrés. L'objectif de ce choix est de faciliter le repérage de ce qu'ils désirent ou non transmettre de l'histoire familiale et collective.

Nous nous proposons maintenant de présenter la contextualisation de notre objet de recherche, à savoir la violence politique sous la dictature au Chili et l'exil des chiliens en Suisse.

AXE 4. CONTEXTUALISATION DE L'OBJET DE RECHERCHE : LA VIOLENCE POLITIQUE SOUS LA DICTATURE AU CHILI ET L'EXIL POLITIQUE EN SUISSE

Dans la présente étude, nous souhaitons explorer les destins de l'héritage traumatique dans le contexte de l'exil. Notre choix quant au terrain de la recherche s'est porté sur la violence politique qui a eu lieu au Chili sous la dictature de Pinochet (1973-1990). Un tel choix permet d'assurer que les participants rencontrés partagent deux événements communs relatifs à l'histoire familiale : la violence politique dont leurs parents ont été victimes et l'exil en Suisse. S'assurer que certains événements de l'histoire familiale et collective sont communs à tous les participants permet d'explorer les différentes façons dont cette histoire partagée et les affects qui lui sont associés sont transmis au fil des générations.

Pour situer notre propos et cerner la spécificité du terrain, il nous semble indispensable de présenter le contexte singulier de la dictature militaire qui a eu lieu au Chili. Nous commencerons par donner quelques repères historiques au sujet des dictatures latino-américaines pour décrire ensuite les spécificités propres à la dictature de Pinochet et ses répercussions psycho-sociales. Dans un second temps, la particularité de l'exil chilien sera abordée et plus précisément, l'exil des Chiliens en Suisse.

CHAPITRE 10. QUELLE FORME DE VIOLENCE POLITIQUE A EU LIEU AU CHILI SOUS LA DICTATURE DE PINOCHET ?

1. Quelques repères historiques des dictatures latino-américaines

1.1. La coalition entre les différents régimes dictatoriaux en Amérique du Sud

Les dictatures latino-américaines ont dévasté une grande partie de l'Amérique du Sud durant les décennies de 1960 à 1990. Elles sont décrites comme des « dictatures militaires »⁹⁵, que l'on désigne également du terme de « juntes ». Ce type de régime justifie principalement ses actions et ses lois imposées en soulignant leur aptitude à recouvrer la stabilité politique du pays ou de la nation, voire même à la sauver de certaines idéologies dangereuses. La plupart de ces régimes n'hésitent pas à enfreindre les droits humains fondamentaux des opposants politiques : il s'agit en effet de réduire au silence par tous les moyens. Se proclamant *partis neutres*, les régimes militaires se définissent comme étant au service de la nation, en remplaçant le gouvernement démocratique lors de périodes de troubles.

⁹⁵ C'est-à-dire gérées par un gouvernement militaire.

Une des caractéristiques de l'histoire des dictatures latino-américaines est la coalition entre les différents régimes dictatoriaux du continent (Paraguay, Brésil, Uruguay, Chili, Argentine, Bolivie). Cette coalition prend forme à travers l'*Opération Condor* montée en 1975, et qui consiste, pour les pays membres, à lutter contre la menace de la subversion et du terrorisme communistes. Le but est d'avoir le monopole de l'autorité sur tout le continent à travers l'échange d'informations visant la répression contre le communisme. Des commandos policiers ou militaires franchissent les frontières, arrêtent les personnes recherchées et exilées dans les pays limitrophes ; ils interrogent les détenus ensemble ou s'échangent les prisonniers, ils les exécutent parfois sur place, tout en constituant un important fichier de renseignements. De nombreux assassinats ont eu lieu à l'extérieur des pays fomentés par la DINA (*Dirección de Inteligencia Nacional* – Service des Renseignements Nationaux).

Après le coup d'État du 11 septembre 1973, une dictature militaire prend le pouvoir au Chili sous les ordres du général Pinochet. Elle dura pendant dix-sept ans, plus précisément jusqu'au 11 mars 1990. Le Chili participe activement à l'*Opération Condor*, notamment à titre d'organisateur par le biais du général Contreras, chef de la DINA. En ce sens, la dictature chilienne peut être considérée comme un cas emblématique parmi les régimes que l'Amérique latine a connus à partir des années 1960. Bien que les pays latino-américains aient traversé des événements similaires durant les périodes de dictature, ils ont chacun une histoire bien particulière avec des aspects spécifiques qui sont nécessaires de prendre en compte.

1.2. Les particularités de la dictature de Pinochet au Chili

Le 11 septembre 1973, un violent putsch militaire renverse le président chilien en place, Salvador Allende. Son élection, trois ans auparavant, a mené au pouvoir l'Unité populaire (UP), une coalition de partis communistes et socialistes. Le coup d'État marque le début d'une des périodes les plus dramatiques et les plus complexes de l'histoire chilienne moderne ; une période qui continue d'influencer les conditions politiques, sociales et psychologiques dans lesquelles vivent les Chiliens.

Si la répression est indifférenciée les premiers jours qui suivent le coup d'État, elle va devenir rapidement sélective et personnalisée. Les personnes qui soutiennent – à différents degrés – l'*Unité Populaire* d'Allende sont alors qualifiées de *terroristes* ; sont ainsi ciblés les membres ou sympathisants du PC (Parti Communiste), du PR (Parti Radical socio-démocrate), du PS (Parti Socialiste), du MAPU (*Movimiento d'action populaire unitaire*), de l'API (*Action Populaire Indépendante*), du MIR (*Movimiento de Izquierda Revolucionaria* - Mouvement de la gauche révolutionnaire). La répression s'exerce contre les cadres des partis, les militants ou sympathisants des partis de gauche, syndicalistes, professionnels de certains secteurs jugés trop proches de l'*Unité Populaire* ou soupçonnés de thèses marxistes ; beaucoup de fonctionnaires vont être arrêtés et renvoyés de leurs postes au lendemain du

coup d'État. Le gouvernement militaire met en place une stratégie d'intervention rigoureuse pour organiser cette répression, fixant un calendrier pour détruire les réseaux politiques : d'abord le MIR, puis le PS, enfin le PC. Ce sont les *Forces Armées* et la *police* qui prennent en charge la répression.

Nous allons maintenant présenter les instruments par lesquels la violence politique a pris forme et s'est étendue au Chili en soulignant ses répercussions psychiques et sociales.

2. Les leviers de la violence politique sous la dictature au Chili

Sous la dictature au Chili, la répression est à caractère politique : elle est menée par des fonctionnaires d'État (les Forces Armées et la police) sous les ordres émanant du nouveau gouvernement militaire. L'objectif est de détruire l'opposition politique existante et toute velléité d'opposition future. **Dans ce sens, la répression ne vise pas seulement à éliminer les cadres, militants et sympathisants de l'Unité Populaire ; elle se veut également dissuasive, en répandant la terreur dans l'ensemble de la population.** Cette violence massive attaque donc l'ensemble du corps social (Díaz et al., 2006). La DINA ⁹⁶ est l'organe qui est spécialement dévolu à la répression politique au Chili.

2.1. L'ampleur des répressions politiques au Chili

Les conséquences de la dictature au Chili se situent à plusieurs niveaux : institutionnel, politique, économique et social. De fait, des pratiques systématiques de répression politique massives furent organisées à large échelle contre des dissidents politiques et de vastes pans de la population : cela a pris la forme d'emprisonnement politique, de torture ⁹⁷, de simulacres d'exécution, de relégation, d'exil, d'assassinats, de disparitions forcées de personnes, ce qui a largement conduit à instaurer un climat de terreur et de menace. Les droits démocratiques sont réduits à néant et 45% de la population se retrouvent sous le seuil de pauvreté.

⁹⁶ La DINA opère dès le 11 septembre mais est officiellement constituée le 14 Juin 1974, puis dissoute en 1977 avant de se transformer le 13 août 1977 en CNI (*Central Nacional de Informaciones* - Centrale Nationale de Renseignements). Le groupe officie donc durant toute la dictature. Les autres organismes de Renseignements dépendant de chaque branche des Forces Armées (la DIFA, le DINE, la SIFA, le SIN) ainsi que de la Police (DICAR), se regroupent pour former le *Comando Conjunto* (le Commandement Conjoint). Ce sont les agents de ces différents groupes qui pourchassent, arrêtent, torturent et éliminent les opposants, et supposés tels. Cet organe est placé sous les ordres du général Contreras, dépendant directement de Pinochet.

⁹⁷ Les méthodes de torture les plus courantes sous la dictature au Chili sont reprises dans le livre de témoignages de Carrillo, Hernandez, et Veloso (2013) : tabassages réitérés, lésions corporelles provoquées, pendaisons, application d'électricité, menaces (d'atteinte à l'intégrité physiques ou psychologique des prisonniers et de leurs familles). Ces auteurs parlent également de la privation de sommeil.

Le bilan de l'ampleur des violences collectives est accablant. Mises en place après la dictature, les différentes Commissions Nationales pour la Vérité et la Réconciliation⁹⁸ estiment **le nombre de détenus disparus et d'exécutés politiques à plus de 3 225 personnes, et à 38 996 celui des victimes de prison politique et de torture pour des motifs politiques dans des centres de détention secrets.**

Il n'y a pas encore de consensus clair sur le nombre de victimes de la dictature chilienne : si l'on dispose de plusieurs rapports officiels, dont le célèbre Rapport Rettig (1991), les chiffres avancés sont contestés par les associations de défense des Droits Humains, qui les estiment plus importants (Jedlicki, 2013). Les statistiques s'actualisent au fil des démarches conduites par diverses associations. Elles doivent donc être régulièrement mises à jour. Il faut également noter qu'il a fallu plusieurs dizaines d'années, en lien avec l'arrestation de Pinochet, pour que le silence autour des événements se lève et que la reconnaissance et la réparation sociale prennent une forme concrète. De plus, avec les faits d'actualité récents au Chili, nous pouvons imaginer une nouvelle vague de témoignages relatifs aux injustices subies sous la dictature et non encore reconnues actuellement.

2.2. Les répercussions psycho-sociales de la violence politique sur les familles et les descendants

Cette recherche se situe dans le champ plus large des nombreuses études qui se réalisent au Chili depuis plus de quarante ans, évoluant avec la société. Cornejo, Reyes, et al. (2013) ont réalisé une revue de la littérature des études conduites dans ce pays et ont dressé les thématiques les plus couramment abordées : les conflits collectifs et l'établissement d'une mémoire « emblématique » de la dictature ; la création d'espaces de mémoire ; l'élaboration du passé par la société et le collectif ; et enfin, l'élaboration du passé par les victimes, leurs familles, descendants et autres acteurs impliqués dans l'élaboration de la répression subie.

Dans ces travaux réalisés au Chili et exposés ci-dessous, la violence politique qui a pris place durant la dictature, soit entre 1973 et 1990, est considérée comme ayant une portée traumatogène au sein de la première, seconde et troisième génération de descendants de personnes engagés à gauche (Brinkmann et al., 2009; Faúndez et al., 2014b).

Les différents rapports réalisés suite aux travaux des Commissions de Vérité et de Réparation ont établi plusieurs constats à propos des effets de la dictature, autant sur la réalité intrapsychique du survivant

⁹⁸ Les différentes commissions sont les suivantes : le Rapport Rettig (1991) de la Commission nationale « Vérité et Réconciliation » (*Comisión Nacional de Verdad y Reconciliación*, CNVR) ; Commission nationale de réparation et de réconciliation, 1992 ; Dialogue sur le dialogue des droits de l'homme en 1999 ; Commission nationale sur les prisons politiques et la torture (*Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura*, CNPPT), rapport Valech I (2004) ; Commission consultative présidentielle pour la qualification des détenus disparus, des exécuteurs politiques et des victimes de la prison et Torture, rapport Valech II (2008).

de la répression politique que sur ses liens aux autres. Chez les anciens détenus, on observe de nombreuses angoisses associées à l'effondrement de leurs mécanismes de défenses habituels. Des années après leur détention et la fin de la dictature, lors de la commission (Rapport Valech, 2004), ces survivants se disent encore et toujours « en insécurité, terrorisés, humiliés, honteux et coupables, déprimés, anxieux et désespérés » (Valech-I, 2004, p. 499). Les sentiments de culpabilité, de honte, d'injustice et d'insécurité perdurent dans les générations post-dictatoriales. Les effets de la dictature s'étendent également sur le groupe social du sujet : cela prend la forme de conflits familiaux, de la perte d'un groupe de référence et d'un réseau social.

2.3. La transmission du traumatisme lié à la violence politique

La question de la transmission du traumatisme de la violence politique a été étudiée dans diverses régions du monde. Ces recherches indiquent la portée transgénérationnelle du traumatisme chez les victimes de violence politique et leurs familles (Altounian, 2008a; Faúndez et al., 2014b; Haesler, 1991; Kinzie et al., 1998; Kupelian et al., 1998; Lev-Wiesel, 2007; Levine, 1982; Puget & Kaës, 1989; Rowland-Klein, 2004; Stern, 2004). Dans le cadre des violences politiques au cours des dictatures latino-américaines, un ouvrage sur la question synthétise les observations de professionnels de la santé mentale issus de plusieurs pays : Chili, Argentine, Brésil et Uruguay (Lagos, Vital, Brinkmann, & Scapucio, 2009). Faúndez et al. (2014b) met en avant le fait que les travaux à ce sujet se basent principalement sur les expériences psychothérapeutiques auprès d'enfants de victimes de répressions politiques (Becker & Díaz, 1998; Biedermann, 1991; Brinkmann et al., 2009; Díaz, 1995; Díaz & Biedermann, 1991; Faúndez et al., 1991).

Ces différents auteurs concluent que **le trauma qu'a produit la violence politique chez les parents s'intègre à une dynamique relationnelle familiale qui entrave le processus de différenciation et de formation de l'identité des enfants**. Faúndez, Cornejo, et Brackelaire (2014a) et Brinkmann et al. (2009) soulignent à ce propos que les enfants sont confrontés à un ensemble de mandats, d'attentes qui ont un impact direct sur leur parcours de vie. De plus, selon ces mêmes auteurs, les effets subsistent après l'expérience traumatique ; ils sont directement influencés par les processus sociaux de réparation, de vérité et de justice.

Dans une étude réalisée auprès d'enfants de victimes de la torture nés après la fin de la dictature militaire chilienne au Centre de Santé Mental et des Droits Humains (CINTRAS)⁹⁹, Brinkmann et al.

⁹⁹Les auteurs ont réalisé cette étude sur base des différentes situations de jeunes, descendants des premières victimes du terrorisme d'État qui venaient les consulter au Centre de Santé Mental et des Droits Humains (CINTRAS). Dans un cadre méthodologique qualitatif, la recherche comprend l'analyse d'un cas clinique, des entretiens individuels semi-structurés et des groupes de discussion (focus-groupe). Les données se basent sur la consultation avec les jeunes

(2009) signalent que ces enfants ont une idée « vague » et « abstraite » de l'expérience de violence politique qu'ont vécue leurs parents. **Les secrets qui entourent ce passé prennent des formes distinctes, mais ils ont tous une charge émotionnelle relative à la honte, à la peur et à la culpabilité que génère une expérience de nature traumatique impossible à révéler.** Le secret instaure donc une dynamique relationnelle teintée d'ambiguïté, de vides et de confusions. Cette atmosphère est perçue par toute la famille comme le fruit d'un accord tacite de maintenir le silence. Les témoignages de plusieurs survivants font preuve de ce processus de « silenciation » qui perdure encore aujourd'hui (Amati-Sas, 2008; Carrillo et al., 2013).

De nombreux jeunes Chiliens, enfants de survivants et nés après la dictature au Chili, ont une attitude ambivalente face à leur père ou leur mère ; et en particulier eu égard à ce qu'ils savent du vécu associé à leurs idéaux politiques et de la lutte menée en leur faveur (Brinkmann et al., 2009). **Ces enfants disent ressentir d'un côté de la colère : ils se sentent soit abandonnés, soit excessivement contrôlés par leurs parents. Et de l'autre côté, ils assument des rôles parentaux dans l'intention d'aider et de réparer les blessures de leurs parents.** Ces auteurs ont également observé des comportements contradictoires : d'une part, un effort de s'identifier aux mandats de leur famille d'origine et par ailleurs, un jugement critique envers leurs parents, marquant une prise de distance par rapport à ce qu'ils perçoivent comme étranger. Ils concluent en soulignant la diversité d'expression des souffrances au sein de la génération et l'absence d'une réponse archétype chez les descendants de victimes de répression politique. Cela confirme les résultats exposés ci-dessus sur la transmission du traumatisme.

La majorité des familles ayant vécu des violences politiques et consultant à CINTRAS (Brinkmann et al., 2009) est caractérisée par un style d'éducation *rigide*. La perception d'un monde polarisé – entre les bons et les mauvais, la droite et la gauche – paraît affecter les possibilités de socialisation des enfants et adolescents. Certains psychothérapeutes observent alors des comportements qui s'apparentent à un fonctionnement psychique de type de faux-self (Brinkmann et al., 2009; Gómez, 2013)

Enfin, Brinkmann et al. (2009) mettent en évidence deux facteurs ayant influencé le travail d'appropriation de l'héritage des jeunes générations chiliennes : le fait d'être l'enfant de parent qui a souffert d'une expérience traumatique de torture et les facteurs politico-sociaux qui favorisent la persistance de la transmission du traumatisme (l'impunité pour les crimes contre l'Humanité, le silence, l'absence de réparation intégrale et la stigmatisation qui continue à peser sur eux ainsi que sur leur groupe familial). Ces deux facteurs réunis ont un impact important sur la déficience des capacités d'élaboration.

adolescents chiliens nés après la fin de la dictature, qui sont les descendants directs de survivants de la torture. Le nombre de personnes rencontrées dans le cours de cette recherche n'est pas précisé. Il est indiqué qu'elle émane d'une pratique clinique.

On perçoit l'intrication entre les différentes inscriptions du sujet : dans sa famille, dans un groupe social mais surtout à une époque particulière qui favorise ou non l'élaboration des traces du passé. **La violence politique, quel que soit le pays dans lequel elle prend place, a ceci de particulier qu'elle porte atteinte non seulement aux individus pris isolément, au groupe familial mais à la nation tout entière et ce sur plusieurs générations.**

Viñar (2007) met en avant l'inscription de tels événements dans la psychologie des peuples, dans la psychologie collective. Sa thèse est que les legs transgénérationnels de la violence politique extrême bouleversent les liens sociaux, pourtant décisifs pour la structuration psychique et pour la construction identitaire de tout sujet : « Lorsque la transmission de la confiance inhérente à la famille humaine se cancérisse dans l'opprobre (honte publique) et dans la rancœur, des conséquences à long terme s'ensuivent et atteignent la troisième génération. » (p. 163). Les conséquences de cette pandémie atteindraient plusieurs générations futures à cause du nombre de personnes atteintes mais également de la qualité et de la portée de ses effets.

Nous nous intéresserons particulièrement aux effets psycho-sociaux de la dictature chez les enfants de militants et partisans de gauche qui ont subi la répression politique et qui ont dû prendre le chemin de l'exil. Les descendants en question sont nés avant, pendant la dictature ou encore en exil dans le cas de notre recherche. Qu'en est-il des personnes, engagés à gauche, qui ont pris le chemin de l'exil ? Quelles sont les caractéristiques de l'exil chilien et particulièrement en Suisse ?

CHAPITRE 11. QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE L'EXIL POLITIQUE DES CHILIENS?

1. L'exil : une forme de répression politique sous la dictature chilienne

Être forcé à l'exil est un instrument de la répression politique généralisé sous les régimes militaires qui ont marqué l'histoire des dictatures latino-américaines ¹⁰⁰. La déchéance des droits civiques ainsi que la privation de la nationalité ¹⁰¹ sont d'autres moyens de répression politique exercés par les juntes. Les dictatures propagent ainsi la *figure de l'exilé* comme un « traître à la patrie », affilié au communisme international. Selon Prognon (2019), l'uniformisation de l'information sous la dictature va orienter les perceptions des exilés par la société civile : « L'exil devient une trahison à la patrie et une incapacité à assumer ses responsabilités » (p. 2).

Plusieurs auteurs (Bolzman, 2002; Del Pozo, 2008; Vasquez & Aurajo, 1987) pointent la pluralité des formes et des contextes de l'exil chilien : il peut s'agir d'une demande d'asile depuis les ambassades étrangères à Santiago, de la fuite clandestine vers les pays voisins, des départs « légaux » comme touristes vers des pays plus lointains où la demande d'asile se faisait sur le territoire même (à l'aéroport ou à la frontière) ; quelques années après le coup d'État, une nouvelle forme d'exil se présente : l'institutionnalisation de l'exil dans le système juridique chilien à travers l'échange de la peine des prisonniers politiques contre l'exil. De fait, pour contourner les lois au sujet du bannissement infligé à un individu, la Junte promulgue de nouveaux décrets qui autorisent et légalisent l'exil (Prognon, 2002). Enfin, à ces catégories, s'ajoute également l'« auto-exil » selon les termes del Pozo (2007), c'est-à-dire les personnes qui n'étaient pas « obligés » de partir de manière précipitée et qui ont pu faire les demandes de visa d'émigration pour sortir légalement ; c'est par exemple le cas pour les personnes qui ne pouvaient plus exercer leur emploi selon les interdits du gouvernement militaire. Ces pluralités de l'exil montrent que c'est un phénomène qui évolue dans le temps. Le choix de l'exil devient au fil des années de moins en moins « politique ».

Dans le cadre de cette recherche, nous prenons en compte ces différentes formes de l'exil, qu'il soit volontaire pour sauver sa peau ou contraint par le régime dictatorial du pays. Il nous paraît

¹⁰⁰ Au-delà des contradictions au sein de la gauche latino-américaine, Vasquez et Aurajo (1987) soulignent plusieurs points en commun parmi les exilés latino-américains : le partage d'une idéologie de gauche portée par des projet socio-politiques afin de favoriser une société démocratique pour supprimer la misère et les inégalités.

¹⁰¹ De fait, de nombreux partisans politiques de gauche ont été privés de leur passeport ou alors ce document était lui-même invalidé soit par l'imposition de la lettre « L » (*limitado a circular*- limitation de circulation) ou encore barré d'une ligne rouge.

inadéquat de distinguer le degré de « choix » des familles à partir ou non en exil dans un contexte de violence politique.

Dans l'étude de l'exil chilien, il paraît nécessaire de prendre en compte les différentes périodes au cours des dix-sept années de dictature ; de fait, selon l'année de l'exil, le vécu de la dictature peut fortement différer. Les premières années sont souvent désignées comme les plus répressives. De nombreux chiliens sont menacés, torturés, emprisonnés et partent en exil. Au milieu des années septante, une apparente accalmie se présente. Une nouvelle constitution est mise en vigueur le 11 septembre 1980 pour étendre le mandat de Pinochet jusqu'en 1989. Le début des années quatre-vingt marque le commencement des *protestas*. En octobre 1988, le referendum concernant le mandat de Pinochet tombe : c'est un non [*No*]¹⁰².

1.1. L'ampleur de l'exil politique des Chiliens

L'exil chilien est caractérisé par sa dimension fondamentalement politique (Espina & Sanhueza, 2014) et idéologique (Pinto Luna, 2013; Pinto Luna, 2015). Il est courant que le père parte en premier en exil. C'est souvent par regroupement familial que les enfants des partisans politiques de gauche ont accompagné leurs parents, exilés politiques, dans le pays d'accueil. C'est pourquoi Gaillard (1992) en parle comme d'un *exil familial [exilio familiar]*.

Selon Del Pozo (2004), le coup d'État instaure un changement dans les formes de migration au Chili, en comparaison au passé¹⁰³. De fait, l'exil affecte des personnes de classes sociales différentes, provenant de tout le Chili et dont les pays de destination sont très divers. Plus de la moitié des exilés seraient âgés entre vingt-cinq et trente-cinq ans et seraient mariés (Norambuena, 2000).

Afin de fuir la répression politique, de nombreux Chiliens se sont exilés pendant la dictature. Selon l'*Institut Catholique pour les migrations* et le *Haut-Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés* (HCR) de Santiago, **1 600 000 Chiliens auraient quitté le pays entre 1973 et 1977, à savoir 10 % de la population de l'époque** (Bolzman, 2002). Cependant, seuls 40 000 d'entre eux auraient obtenu le statut de réfugiés dans les différents pays d'accueil qu'ils ont rejoints (Jaque-Vidal, 1985). La proportion des exilés politiques est la plus importante en Europe, notamment en Suède, en Espagne et en France. Selon Bolzman (2002), 200 000 à 250 000 Chiliens résideraient en Europe occidentale.

Finalement, suite au référendum du 5 octobre 1988, l'interdiction d'entrée des exilés sur le territoire chilien est levée et de nombreux chiliens sont retournés au pays. Après 1989, 30 à 40 % des exilés

¹⁰² À ce propos, voir le film « No » de Pablo Larraín (2012) qui porte sur la campagne publicitaire durant le plebiscite.

¹⁰³ En comparaison aux exils antérieurs qui concernent majoritairement l'Argentine selon Del Pozo (2006).

rentrent au Chili. Toutefois, de nombreux Chiliens qui avaient quitté le pays sous la dictature choisissent de ne pas retourner dans leur patrie.

Il n'y a pas de recensement précis des Chiliens résidant actuellement à l'extérieur du Chili. Il est donc délicat de se baser sur des chiffres. Le Ministère des Affaires étrangères du Chili estime leur nombre entre 800 000 (El Mercurio, 7 janvier 2001) et 1 000 000 (El Mercurio, 16 avril 2001), répartis dans plus de quatre-vingts pays (Bolzman, 2002). À l'initiative des promoteurs du site internet *CasaChile.cl*, et avec le soutien du gouvernement chilien, une enquête récente a été menée auprès de 3 050 Chiliens résidant à l'extérieur. Elle montre que même si l'émigration a fortement diminué ces dernières années, les Chiliens continuent à s'expatrier pour des raisons économiques ou familiales ou pour des raisons de formation. Ils élargissent ainsi l'éventail sociologique des Chiliens de la diaspora. Qu'en est-il de l'exil des Chiliens en Suisse ?

1.2. Spécificité de l'exil des Chiliens en Suisse

La Suisse reconnaît officiellement la Junte militaire chilienne le 15 septembre 1973, soit quatre jours seulement après le coup d'État. Contrairement à l'usage, aucun télégramme de condoléances n'est envoyé à la famille du défunt Président Allende.

Dès novembre 1973, le Conseil fédéral suisse décide de placer le quota de réfugiés à deux cents personnes. Une sélection s'opère directement au Chili afin de juger les personnes dignes d'obtenir l'asile. Face au refus d'accepter plus de réfugiés, **les églises et les milieux associatifs, appuyés par le canton du Tessin, commencent à mettre en place l'action « Places gratuites »¹⁰⁴ dans le but de convaincre la population, les paroisses et les communes d'accueillir des réfugiés chiliens.**

Officiellement traitée avec mépris, l'*Action Places Gratuites* suscite l'inquiétude de la Confédération. Cette dernière exige dès lors un visa obligatoire pour les Chiliens et veille à priver l'organisation de toute collaboration. Toutefois, en deux ans et demi, ce mouvement parvient à aider 393 personnes à quitter le Chili et à trouver refuge en Suisse chez des particuliers. Placé devant le fait accompli, le Conseil fédéral accueille de mauvaise grâce ces nouveaux venus, tout en cherchant à limiter leur nombre par une pratique d'obstruction administrative.

Entre 1973 et 1990, la Suisse a enregistré 5 828 demandes d'asile de la part de citoyens Chiliens. En 1989, le nombre d'exilés chiliens s'élève approximativement à 30 000 personnes en Suisse (Bolzman, 1989).

¹⁰⁴ À ce propos, voir le film « La barque n'est pas pleine » de Daniel Wyss (2014) pour plus d'informations sur l'« Action Places Gratuites » qui a eu lieu en Suisse.

2. L'exil des Chiliens : une recherche de racines et de reconnaissance

Avant de parcourir les différentes phases de l'exil des Chiliens, il est important de distinguer deux principales vagues qui se succèdent dans le temps. La première se situe directement après le coup d'État, en 1973 : elle concerne des exilés politiques, ayant pour la plupart subi des répressions politiques ou qui courraient le risque d'en subir. La seconde vague, dite davantage « économique »¹⁰⁵, a lieu dans les années quatre-vingt. Bien que la situation politique soit à l'origine des problèmes économiques de ces personnes, celles-ci ne sont pas personnellement engagées socialement et ne vivent pas sous la menace de répression politique. Il serait quasi impossible de distinguer la migration pour raison politique ou économique dans les cas des exilés latino-américains (Vasquez & Aurajo, 1987).

2.1. Les différentes étapes dans le pays d'accueil : entre déracinement et insertion

Quel que soit leur pays d'accueil, les exilés chiliens traversent généralement quatre phases (Bolzman, 2002; Jedlicki, 2001; Vasquez & Aurajo, 1987). **La première est celle du déracinement et de la politisation.** Les premières années de l'exil sont caractérisées par un grand activisme dans l'attente d'un changement politique au Chili (Bolzman, 1989, 2002). L'action militante maintenue en exil par une majorité permet de préserver un lien de continuité avec le passé et les origines. Le traumatisme et le deuil¹⁰⁶ sont prédominants dans cette première phase (Vasquez & Aurajo, 1987), associés à un sentiment de culpabilité. La majorité des exilés considère que le séjour à l'étranger n'est que temporaire, faisant ainsi du provisoire un quotidien. Ils vivent *las maletas abiertas* [avec les valises prêtes] (Del Pozo, 2004).

La seconde phase est associée à l'installation et à l'investissement socio-culturel dans le pays d'accueil. Après quelques années, les exilés chiliens réalisent que la dictature perdure. Les familles s'installent et s'insèrent davantage dans la société d'accueil. Le sens de l'engagement politique est bouleversé (Bolzman, 1989). C'est pourquoi, les structures communautaires évoluent également, devenant moins politisées et plus « culturelles ». Elles offrent ainsi des ressources identitaires à travers

¹⁰⁵ Cette situation peut s'inscrire dans la situation partagée par les exilés latino-américains : « Au début des années quatre-vingt, les retombées de la crise économique font que de plus en plus de Latino-Américains se voient contraints à émigrer, de telle façon que les traits qui caractérisaient la communauté exilée commencent à s'estomper et il devient quasiment impossible de fixer la frontière entre émigration économique et exil politique. » (Vasquez & Aurajo, 1987, p. 38).

¹⁰⁶ Le deuil renvoie à la perte de l'objet et la blessure profonde qu'elle suscite : perte de leurs systèmes de référence, de leur situation socio-économique, de leur statut social, d'un idéal de contexte social et politique pour leur pays.

des retrouvailles communautaires (Jedlicki, 2001). Le déracinement lié à l'exil suscite en outre un mouvement de regroupement en communauté, en ghettos ¹⁰⁷.

Ensuite, **la transition vers la démocratie au Chili, soit en décembre 1989, inaugure une troisième phase : celle de la fin de l'interdiction de retour au pays.** Les répressions politiques à l'origine de l'exil ne sont plus d'actualité, ce qui marque la fin de l'exil en quelque sorte. En effet, il est dès lors possible de rentrer au pays et un Office national du retour est créé afin de faciliter le retour de milliers de Chiliens de l'extérieur. Certains pays dont la Suisse mettent également en œuvre des programmes de soutien économique aux réfugiés chiliens (Bolzman, 2002). Bien que de nombreux exilés retournent au Chili, une majorité découvre que la mise en œuvre du retour est loin d'être aisée. L'anthropologue Gaillard (1997) parle d'un « deuxième exil » : celui qui a lieu lors du retour au pays d'origine, alors si profondément marqué par la longue dictature.

Les obstacles au retour sont nombreux (Baeza, 1989; Bolzman, 1996, 2002; Gaillard, 1997, 1999; Pinto Luna, 2013; Rebolledo, 2005) : problèmes socio-économiques (travail, logement, revenu, accès à la santé et à l'éducation) ; juridiques (nationalité, assurances sociales, diplômes) ; culturels (difficultés pour la deuxième génération, les femmes, les conjoints étrangers, etc.) ; psychosociaux (nouveau départ, nouvelles adaptations, rejet des exilés, réouverture des traumatismes, etc.). De plus, la réaction de leurs compatriotes à leur égard ¹⁰⁸ est complexe : les exilés sont souvent perçus comme des privilégiés et des lâches, ce qui altère leur souhait de retour au pays bien que l'exil représente une grande souffrance en tant que tel. Ils se questionnent dès lors sur leur place dans la société d'accueil en tant que « résidents » (par exemple en Suisse), au même titre que d'autres communautés étrangères. Ainsi observe-t-on la création de nouvelles associations comme par exemple l'« Association des Chiliens résidents » fondée à Genève en 1990.

Enfin, la dernière phase est associée à l'affaire Pinochet et au post-exil. L'arrestation de l'ancien dictateur Augusto Pinochet le 16 octobre 1998 bouleverse la situation. Cela ouvre la possibilité de reconnaissance et d'une promotion de la justice. Les exilés passent alors d'une identité de « responsables, lâches et privilégiés » à celle de « vainqueurs, héros de l'histoire contemporaine chilienne ». Comme le précise Bolzman (2002), pour de nombreux Chiliens qui ont vécu l'exil, un « travail de mémoire, mais également de justice, peut seul donner un sens à leur présence à l'étranger et leur accorder une place légitime comme citoyens et interlocuteurs de leur État d'origine. » (p. 105).

¹⁰⁷ À ce propos, voir le film « El edificio de los Chilenos » de Macarena Aguiló (2011).

¹⁰⁸ De fait, après avoir été reconnus en exil comme appartenant à un groupe d'héros idéalisés, ils sont considérés au Chili comme des lâches qui ont bénéficié du régime militaire pour vivre un « exil doré » [*exilio dorado*] (Jedlicki, 2001). Par le fait d'avoir eu accès à plus d'opportunités et une meilleure situation économique que certains Chiliens restés au pays sous la dictature. La forte idéalisation envers le pays laissé se confronte alors à une dure réalité qui demandera un long processus de ré-adaptation et ré-intégration.

2.2. Les différentes phases de reconnaissance des Chiliens à l'extérieur du pays d'origine

Au vu de la quantité des Chiliens résidents permanents à l'étranger, la reconnaissance des Chiliens vivant à l'extérieur du Chili devient au début des années quatre-vingt-dix une question centrale pour les organisations chiliennes.

Dans le cas particulier de l'exil en Suisse, les exilés chiliens de première génération – les *exilés titulaires* (Cornejo, 2004) – se voient reconnaître la qualité de réfugiés et obtiennent donc l'asile. Cependant, ils n'obtiennent pas la nationalité suisse, en raison du droit du sang institué en Suisse. **Les enfants chiliens partis en exil avec leurs parents ou nés en exil se sont eux retrouvés en Suisse privés de leur nationalité, c'est-à-dire apatrides.** Cette situation a contribué à la demande de nationalisation suisse afin de ne pas être limité par le « titre de voyage » concédé par la Suisse. De nombreux descendants d'exilés chiliens en Suisse n'avaient donc pas la nationalité chilienne. C'est seulement depuis 2005 ¹⁰⁹ que le Chili accepte la double nationalité et ne reconnaît l'enfant de Chiliens né à l'étranger.

Le retour à un gouvernement démocratique a permis le début d'une reconnaissance des violations des Droits Humains commises pendant les dix-sept ans de dictature. **La rédaction en 1991 d'un premier rapport de la « Commission nationale vérité et réconciliation », appelé le rapport Rettig, marque un tournant. Toutefois, de nombreux responsables des atteintes aux Droits Humains semblent rester intouchables.** De plus, l'imposant groupe de victimes et survivants de la violence politique orchestrée par la Junte est exclu des différentes Commissions réalisées au Chili : celle-ci n'étudiait en effet que les cas dont les conséquences étaient la mort, c'est-à-dire les assassinats, les détenus disparus et les morts sous la torture (Brinkmann et al., 2009). Les ex-prisonniers politiques sont donc restés des victimes marginalisées, oubliées mais surtout stigmatisées comme terroristes. Loin de favoriser la réhabilitation et la réintégration sociale, la période de la post-dictature a constitué une séquence traumatique de plus qui s'ajoute à l'expérience sous la Junte (Keilson, 1979).

Un second rapport est dès lors réalisé en 2004, le *Rapport de la commission nationale sur l'emprisonnement et la torture* : celui-ci détaille les violations des droits humains commises sous Pinochet. Ce document est d'une grande importance : il signe la reconnaissance officielle de l'application systématique de la torture dans ses formes les plus brutales et cruelles durant la dictature ; il souligne la persistance des dommages biopsychosociaux chez les victimes de torture. Cependant,

¹⁰⁹ De fait, selon les Constitutions de 1925 et de 1980, il est possible d'obtenir la nationalité chilienne depuis l'étranger en tant que fils de Chiliens et même petit-fils à condition de résider au minimum un an au Chili. Cette dernière condition ne fut abrogée qu'en 2005 lors de la réforme constitutionnelle.

cette commission sera limitée dans le temps. Un nombre considérable de survivants de tortures restent en marge des registres, parfois par choix vu la difficulté de témoigner, la réactivation du trauma et la réticence de se retrouver sur des listes.

Le manque de reconnaissance et d'espace approprié pour que la société affronte et élabore son passé, que Danieli (1998) appelle « la conspiration du silence », perpétue la marginalisation des survivants de la torture. Une telle conspiration se produit entre les survivants et la société ainsi qu'avec la famille, avec les répercussions négatives sur le système familial et sur leur intégration socio-culturelle, ce qui intensifie les profonds sentiments d'éloignement, de solitude et de méfiance des victimes envers les autres. Cette politique de l'oubli institutionnalisé (Compagnon & Gaudichaud, 2008; Loveman & Lira, 1999) porte d'autant plus sur les exilés politiques devenus *invisibles* selon les termes de Prognon (2019, p. 3). **L'oubli institutionnalisé apparaît pour ces auteurs comme l'un des noyaux centraux de la voie chilienne de la réconciliation** et, plus généralement, comme une stratégie déployée par les élites tout au long du XX^e siècle. Cependant depuis quelques années, l'exil est un sujet naissant dans plusieurs lieux au Chili, notamment à l'Institut National des Droits Humains [*Instituto Nacional de Derechos Humanos*] (INDH) et au Musée de la Mémoire et des Droits de l'Homme [*Museo de la Memoria y de los Derechos Humanos*] ¹¹⁰ (MMDH).

Aujourd'hui, les exilés politiques vivant à l'extérieur de leur pays d'origine cherchent à relever le défi de leur légitimité et celui de leur pérennité en tant que diaspora vis-à-vis de la société chilienne (Bolzman, 2002).

3. Répercussions psychiques de l'exil politique : l'exemple du Chili

3.1. Les Chiliens en exil

Les études conduites par des psychologues et qui portent sur l'exil chilien s'intéressent principalement à la question de l'identité en exil (Cornejo, 2004, 2008; Gaillard, 1997). La thématique du retour au pays suite à l'exil [*los retornados*] est abondamment abordée dans la littérature, autant en psychologie (Baeza, 1989; Gaillard, 1997, 1999; Pinto Luna, 2013; Rebolledo, 2005) qu'en sociologie (Barudy, 1994; Bolzman, 1996, 2002; Del Pozo, 2004; Garcia, 2014; Jedlicki, 2013; Norambuena, 2000; Prognon, 2002).

La migration forcée qu'est l'exil est souvent décrite comme une expérience qui provoque une rupture dans les projets de vie du sujet, avec une perte de l'espace familial, social et culturel habituel. Les

¹¹⁰ Voir à ce propos la section du musée dédié au sujet de l'exil des chiliens : <https://ww3.museodelamemoria.cl/exposiciones/asiloexilio/>

coordonnées spatio-temporelles sont bouleversées et le sujet exilé n'est plus capable de situer le passé, les rêves d'antan et le présent ¹¹¹. **Selon Cornejo (2008), l'exil chilien est une expérience migratoire unique par quatre aspects au moins : l'absence de projet intentionnel de migration qui ravive les angoisses passées ; le sentiment profond de défaite ; l'impossibilité de retour au pays avec une tendance à penser la situation comme transitoire ; enfin, les répercussions du vécu de torture qui accompagne parfois la condition d'exil.**

Les différents auteurs ¹¹² qui se sont intéressés à l'impact de l'exil sur les Chiliens soulignent les problèmes psychologiques et de santé mentale rencontrés dans le pays d'accueil. Espina et Sanhueza (2014) mettent en avant que plusieurs études empiriques convergent sur la description faite des exilés chiliens (Rebolledo, 2005, 2012 ; Castillo et al., 1997 ; Garcés et al., 2000 ; Acuña, 2001 ; Rebolledo et al., 1999 ; *Equipo de Denuncia, Investigación y Tratamiento al Torturado y su Núcleo Familiar*, 1989). Ceux-ci manifestent : des sentiments de déracinement, de défaite ¹¹³, d'exclusion et d'isolement, de transculturation ¹¹⁴, une sensation d'être dans une situation transitoire, une désadaptation, une importante activité politique, une idéalisation du Chili et enfin, une préoccupation de transmettre une image du Chili à leurs enfants dans un souhait de retour au pays. Dans le cas de l'exil politique, le deuil est non seulement personnel mais il est également collectif car il renvoie à la perte d'une appartenance sociale et institutionnelle (Barudy & Páez, 2017) et d'un projet social et politique pour lequel ils se sont battus (Vasquez & Aurajo, 1987).

Les auteurs rapportent d'autres difficultés vécues en exil liées à l'intégration dans un nouveau pays. La perte de la langue est désignée comme une angoisse principale, provoquant une perte de repères complets. Il est important également de souligner le sentiment de soulagement chez certains exilés (Del Pozo, 2008). Les possibilités offertes par le pays d'accueil permettent aux exilés de dépasser l'insécurité économique qui avait caractérisé la période suivant le coup d'État.

Selon plusieurs auteurs (Cornejo, 2008; Jedlicki, 2001; Vasquez & Aurajo, 1987), **la culpabilité est prégnante chez les exilés chiliens**. En effet, ils se sentent coupables car responsables de la *derrota*, d'avoir perdu une bataille politique ; ils s'en veulent également d'avoir survécu en comparaison à tant

¹¹¹ « Comme Janus, le dieu à double tête, qui regarde le passé et l'avenir, essayant de faire tenir dans un même instant le regret et l'espérance. » (Vasquez & Aurajo, 1987, p. 17).

¹¹² Nous faisons le choix de rassembler les écrits à ce propos bien que les contextes du pays d'accueil diffèrent selon les auteurs. De fait, Vasquez et Aurajo (1987) et Gaillard (1997) parlent des exilés latino-américains en France ; les observations de Del Pozo (2004) portent sur l'exil chilien au Québec ; Bolzman (1989, 2002) évoque la situation de l'exil chilien en Suisse ; les recherches de Quinteros (2008) traitent de l'exil chilien en Allemagne ; Cornejo (2004, 2008) se base sur l'exil chilien en Belgique.

¹¹³ Selon Vasquez et Aurajo (1987), les exilés latino-américains vivent une double défaite : personnelle et collective.

¹¹⁴ La transculturation peut être définie comme « les processus qui résultent du conflit déclenché quand un groupe d'individus se voit imposer une culture autre que celle où il a été socialisé, en même temps qu'il est placé dans une position de dévalorisation » (Vasquez & Aurajo, 1987, p. 56).

d'autres qui sont morts dans les maisons de tortures et les camps de concentration. Les exilés qui n'ont pas été torturés vont même jusqu'à « regretter » de ne pas avoir été arrêtés, comme s'il existait une hiérarchisation des victimes (Vasquez & Aurajo, 1987). Une autre forme de culpabilité s'ajoute encore, celle relative au fait de ne pas rentrer au pays. Ce sentiment est alimenté par les réactions de rejet durant leur visite au Chili ; ils estiment qu'ils y ont été considérés comme des traîtres, des lâches ou des privilégiés qui auraient connu un « exil doré » [*exilio dorado*] (Jedlicki, 2001).

Vasquez et Aurajo (1987) observent le développement de plusieurs mécanismes de défense partagés par les exilés latino-américains. Les principaux sont : le refus du pays d'accueil et de tous ses symboles ; le repli au sein de la communauté en exil ; l'idéalisation de leur pays d'origine transmise à leurs enfants ; un activisme exacerbé et compulsif relatif au militantisme ; des réactions paranoïaques (angoisse de persécution, d'être suivi, etc.) ; des états d'irritabilité et d'insomnie prolongés ; et enfin, des états d'aboulie et de dépression.

La famille élargie incarne un rôle social et culturel important dans le développement de la vie quotidienne au Chili (Rebolledo, 2005). C'est pourquoi, **un des objectifs affectifs les plus importants en exil est le maintien du contact avec la famille élargie restée au Chili**, phénomène largement observé (Quinteros, 2018b). De nombreuses décisions et démarches de la vie familiale se réalisent et s'accordent avec la famille étendue. Privées du soutien provenant du réseau social et de la famille élargie chilienne, beaucoup de femmes souffrent de dépression et de stress (Maurin, 2005; Rebolledo, 2005).

L'exil chilien est caractérisé par le fait qu'il s'est souvent réalisé en famille. Comment les enfants des exilés politiques ont-ils vécu cette situation ?

3.2. Les enfants d'exilés politiques chiliens

À notre connaissance, il existe peu d'études menées par des psychologues au sujet des enfants d'exilés chiliens (Cornejo, 2008; Espina & Sanhueza, 2014; Gaillard, 1999). Les études existantes portent sur la socialisation des enfants en exil, la construction identitaire en exil et la mémoire familiale. La question du retour en exil pour les enfants constitue la thématique la plus largement étudiée au Chili (Maureira, 2015; Maureira & Del Río, 1993; Pinto Luna, 2013; Varas & Lara, 1986). À ce sujet, les études réalisées se situent davantage dans le domaine sociologique (Jedlicki, 2001, 2013, 2014; Quinteros, 2018b). Selon Acuña (2001) et Acuña (2001); Espina et Sanhueza (2014), il existe un manque de reconnaissance sociale du vécu de la seconde génération d'exilés politiques. Nous reprenons ici les caractéristiques principales pointées par ces auteurs quel que soit le pays d'accueil.

Suite à la revue de la littérature, plusieurs éléments peuvent être mis en exergue. Tout d'abord, la situation des descendants durant leur enfance est teintée des rêves et des culpabilités des adultes exilés, qu'il s'agisse de leurs parents ou des autres adultes de leur communauté. L'angoisse liée à la violence politique et aux menaces ciblant leurs parents fait écho dans le contexte de la vie quotidienne des enfants d'exilés politiques. Le silence semble omniprésent dans le cercle familial (Carrillo et al., 2013; Jedlicki, 2001) et chaque enfant semble prisonnier du silence et de l'interdiction d'interroger ses ascendants.

Le développement des enfants d'exilés politiques chiliens dans le pays d'accueil est caractérisé par une certaine liberté et indépendance selon Quinteros (2018b). Ces résultats se basent sur une étude sociologique développée par cette auteure qui est relative à dix-neuf entretiens qualitatifs avec des enfants d'exilés politiques chiliens vivant en Allemagne. L'étude qualitative de Pinto Luna (2015) met en évidence un sentiment de discrimination chez les enfants et adolescents en exil. Il serait en lien avec l'incertitude du retour et l'instabilité socio-économique de la famille en exil. Hadj (2008) propose de penser tout enfant d'immigrants comme **héritier de l'étrangeté de leurs ascendants** ; autrement dit, bien qu'ils aient grandi majoritairement dans le pays d'accueil, ils sont toujours désignés et se perçoivent comme étrangers au pays dans lequel ils vivent. L'étude qualitative de Cornejo (2004) sur l'exil chilien en Belgique pointe le fait que la seconde génération est marquée par l'exil pour toujours. Pris par un sentiment d'étrangeté, ils ont l'impression de ne pas avoir de place à eux, de ne pas pouvoir s'y attacher car la menace de se séparer à nouveau est omniprésente. La particularité de cette recherche qualitative basée sur des entretiens avec douze personnes est de s'intéresser aux récits de vie de la première et seconde génération d'exilés chiliens tout en distinguant les participants qui sont restés vivre en Belgique de ceux qui sont rentrés vivre au Chili [*lors retornados*].

Une autre caractéristique des enfants d'exilés est la parentification dont ils sont investis : ils deviennent à la fois les traducteurs et les protecteurs de leurs ascendants (Del Pozo, 2008; Quinteros, 2018b). Ils jouent ainsi un rôle central et actif dans la gestion de la vie de famille quotidienne en exil (Quinteros, 2018a). Dans leur étude qualitative basé sur des entretiens semi-directifs avec six descendants d'exilés politiques, Espina et Sanhueza (2014) constatent que les capacités d'adaptation et d'intégration sont plus élevées chez les enfants d'exilés que chez leurs parents. La situation d'exil ne serait pas vécue sous la connotation de drame et de condamnation, mais plutôt comme une réalité qu'ils se doivent de vivre.

L'âge auquel les enfants vivent l'exil est un facteur souligné par plusieurs auteurs qui distinguent l'âge préscolaire et scolaire voire les adolescents (Espina & Sanhueza, 2014). Par exemple, les enfants

arrivés dans le pays d'accueil à un âge scolaire semblent souffrir des mêmes difficultés d'insertion ¹¹⁵ que leurs parents. Les enfants qui ont quitté leur pays très jeunes éprouvent du « mal à endosser l'identité d'exilé de leurs parents » (Vasquez & Aurajo, 1987, p. 72), laquelle est associée à un héritage maudit. Espina et Sanhueza (2014) observent que **quel que soit l'âge d'arrivée dans le pays d'accueil, les enfants d'exilés politiques chiliens vivent un *choc culturel* provoquant une crise identitaire qui les amènent à reconstruire leur propre système de significations.**

Pour maintenir l'amour et l'esprit de la « grande famille chilienne », leurs parents organisent de nombreuses activités en exil : envoi de cartes postales, de paquets avec des produits, de cassettes-audio avec la voix des membres de leurs familles ou de chants traditionnels (Quinteros, 2018b). Toutefois, ces actes symboliques ne suffisent pas toujours à combler la perte de l'apport associée à la convivialité quotidienne avec la famille étendue. C'est pourquoi, **face à cette nécessité affective, les enfants d'exilés politiques créent une forme de « famille de rechange »** [*familia de repuesto*] ¹¹⁶ (Quinteros, 2018b, p. 3) : ils tissent des liens de proximité avec des adultes incarnant des figures parentales hors lien de parenté. Les limites entre la famille et les communautés tendent ainsi à disparaître.

On peut considérer les enfants d'exilés politiques comme une population invisible (Acuña, 2001). Le manque de reconnaissance sociale de leurs expériences entraîne davantage de difficultés pour construire des repères identificatoires communs et partagés dans le contexte de l'exil. La majorité des auteurs observe diverses stratégies identitaires chez les enfants d'exilés politiques, montrant la singularité des parcours et des ressources de chaque sujet.

Qu'advient-il de l'héritage des enfants d'exilés politiques qui vivent toujours en exil ? Qu'en est-il lorsque les descendants des exilés politiques deviennent parents à leur tour ? Comment respecter et perpétuer la filiation sans être écrasés ou détruits par le poids de l'héritage ?

À notre connaissance, il n'existe donc aucune étude sur le processus de parentalité articulée au travail d'élaboration de l'héritage traumatique. Sur la base de ces constats, nous formulons notre problématique et questions de recherche dans le chapitre suivant, au sein de la PARTIE II du présent travail.

¹¹⁵ Cela se rapporte à un sentiment de perte identitaire, d'isolement, d'exclusion, de loyauté envers le Chili, une nostalgie et une idéalisation envers le pays qu'ils ont quitté, une sensation d'être dans une période transitoire avec un processus permanent d'adaptation identitaire face à la nouvelle culture (Espina & Sanhueza, 2014).

¹¹⁶ Quinteros (2018b) rapporte que dans cette famille de remplacement, il peut s'agir d'amis des parents – chiliens ou latino-américains – issus éventuellement de la même communauté mais également de proches, de voisins originaires du pays d'accueil.

PARTIE II.

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Cette seconde partie de la thèse est composée de trois axes. Le premier reprend la problématique générale pour exposer nos hypothèses et questions de recherche. Le second présente l'approche méthodologique choisie : le dispositif de recherche de production de données et d'analyse. Le dernier axe est consacré à la présentation de chaque participant par un portrait.

AXE 1. PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE : QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

Dans ce premier axe, nous abordons la problématique générale afin de présenter nos questions de recherche principales. Nous décrivons ensuite les hypothèses qui se sont construites au fur et à mesure de la recherche ainsi que les objectifs généraux.

CHAPITRE 12. PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

1. Problématique générale

Notre problématique se situe au carrefour de plusieurs thématiques. La première est la transmission psychique – consciente et inconsciente – d’une génération à l’autre. La transmission est le fait inépuisable de la continuité des générations et de la civilisation. De fait, elle est constitutive de la psyché de tout sujet. Sans transmission, l’être humain devrait se construire sur un terrain vierge. Nous mettons en avant le rôle majeur joué par les alliances inconscientes dans les liens de filiation, au service de la transmission. Tout sujet est dans une position active face à l’héritage dont il est dépositaire. La transmission est pensée dans le travail d’élaboration de l’héritage qu’elle suscite.

La transmission psychique pose d’autant plus question lorsque le sujet se pense parent. La mise au monde du nouveau-né inaugure un nouveau maillon générationnel. Ce bouleversement de l’échiquier familial requiert une redéfinition des liens de filiation. Imaginer devenir parent suscite de nombreux remaniements conduisant le sujet à revisiter son enfance, son passé (Darchis, 2010; Lebovici, 1999b). Notre deuxième thématique est le processus de parentalité, pensé comme au cœur des dynamiques de transmission. *En quoi les remaniements identificatoires propres au processus de parentalité favorisent ou non l’élaboration de l’héritage et sa transmission ?*

La troisième thématique est relative au traumatisme psychique. Il s’articule à la première pour questionner la transmission d’un événement traumatogène. Nous choisissons d’utiliser le terme « traumatogène » (Vermeiren, 2009) afin de mettre l’accent sur la variété de réponses face à un événement traumatique. De fait, le sens donné à l’événement en question est subjectif, donc propre à chacun. Nous nous intéressons à un traumatisme particulier, le traumatisme collectif, afin de mettre l’accent sur le contexte social dans lequel l’événement traumatogène a lieu. Ses répercussions portent non seulement sur le psychisme du sujet, mais également sur les liens sociaux, et enfin les groupes. Nous étudions le cas particulier de la violence politique, comprise comme un traumatisme collectif qui attaque l’intégrité psychique et les liens sociaux. Développée en première partie, la revue de la

littérature nous permet de montrer que de nombreuses études s'accordent à dire que le traumatisme se transmet de génération en génération à travers différentes voies.

Face aux terribles violences collectives qui ont marqué le XX^e siècle, un grand nombre de victimes ont été « contraintes » à prendre le chemin de l'exil. Dans un tel contexte, les chercheurs se sont de plus en plus intéressés aux problématiques rencontrées par les exilés. Les résultats éclairent l'effet du vécu traumatique des violences politiques ainsi que celui de l'exil sur la parentalité des exilés politiques. De récentes recherches commencent à s'interroger sur la transmission de ces deux événements à caractère traumatogène à la seconde génération. *Comment des vécus traumatogènes liés à la violence collective et à l'exil se transmettent au fil des générations ?*

La transmission pose d'autant plus question lorsque l'histoire familiale est marquée par des événements ou un contexte traumatogène : génocide, violence de masse, violence politique, torture, disparition forcée de personnes, déportation de masse, exil, violences coloniales. Ce sont autant d'éléments contextuels qui bouleversent et complexifient l'héritage psychique des générations futures. Au carrefour entre ces trois thématiques, nous nous interrogeons sur les destins de l'héritage potentiellement traumatique au cœur du processus de parentalité. L'originalité de notre recherche est d'étudier la transmission sous l'angle des processus mobilisés par la parentalité. L'objectif est de saisir les destins de l'héritage potentiellement traumatique.

Pour répondre à cette problématique, nous nous sommes centrés sur le cas de la dictature civile-militaire au Chili, qui fait partie d'un contexte socio-géopolitique plus large. De fait, les dictatures latino-américaines ont dévasté une grande partie du continent durant les décades de 1960 à 1990. Dans le cas du Chili, après le coup d'état du 11 septembre 1973, une dictature sous le régime militaire de Pinochet fut mise en place et dura 17 ans, jusqu'au 11 mars 1990. Les conséquences produites se situent à plusieurs niveaux, tant institutionnel, politique qu'économique et social. Le bilan de l'ampleur des violences collectives est accablant. Selon le rapport Rettig (1990) et Valech I et II (2004, 2011), 3 225 personnes ont été reconnues comme détenus disparus et 38 996 personnes ont été reconnues comme ayant souffert d'emprisonnement et de torture.

Dans cette présente étude, nous avons choisi d'étudier le cas particulier des descendants d'exilés politiques (DEP)¹¹⁷ chiliens qui vivent en Suisse. Nous nous intéressons donc à des personnes dont les parents ont vécu des violences politiques de manière directe (emprisonnement ou menace d'emprisonnement, torture physique et/ou psychique) et ont été contraint de quitter leur pays pour sauver leur peau. L'histoire familiale des participants est marquée par deux expériences majeures : celle

¹¹⁷ Pour alléger la lecture, nous décidons de nommer les participants sous l'acronyme « DEP » pour Descendants d'Exilés Politiques.

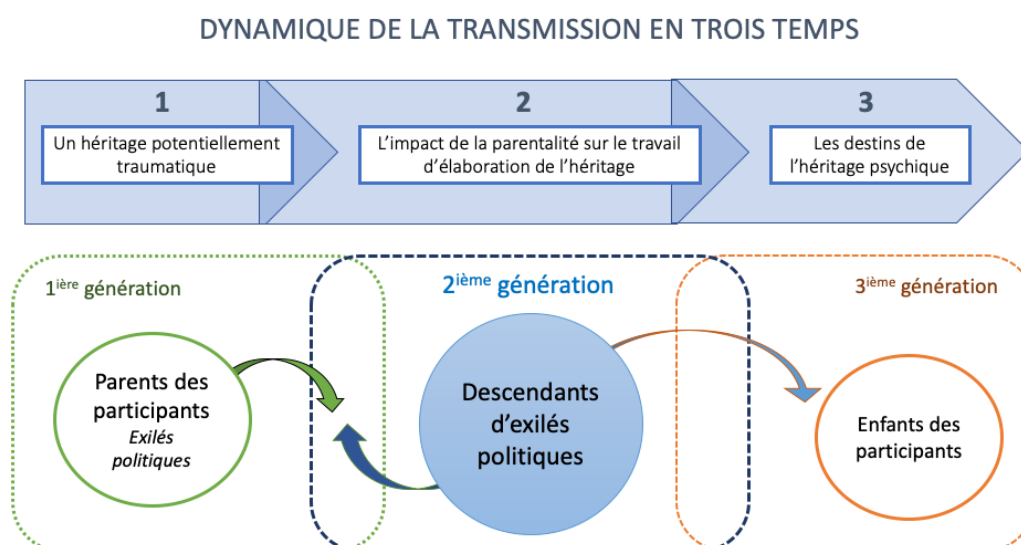
qui est associée à la violence politique et celle relative à l'exil proprement dit. Ce contexte traumatogène de l'histoire familiale donne une teinte particulière à leur héritage psychique. En quoi les descendants d'exilés politiques ont-ils hérité des traces traumatiques de l'histoire familiale ? Qu'en est-il lorsque les descendants des exilés politiques deviennent parents à leur tour ? Comment respecter et perpétuer la filiation sans être écrasé ou détruit par le poids de l'héritage ?

Après avoir présenté notre problématique générale, nous souhaitons reprendre brièvement les différents postulats de recherche sur lesquels nous nous basons pour énoncer nos hypothèses de recherche et les questions qui en découlent.

2. Questions de recherche

Nous formulons trois principales questions de recherche qui correspondent à notre conception de la dynamique de la transmission psychique. Ces questions tentent d'éclairer la dynamique de transmission du traumatisme en jeu au cœur du processus de parentalité et de ses remaniements au fil des générations.

Étudier un processus rend la recherche originale et dynamique mais complexifie la méthodologie de recherche. Pour ce faire, nous avons pris la décision de faire un « arrêt sur image » qui se décline en trois temps d'observations : l'héritage, l'éventuelle élaboration de l'héritage au cours du processus de parentalité et enfin, les destins de cet héritage. Ce découpage en trois temps résulte d'un choix de la chercheuse pour étudier un sujet de recherche — la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité — qui est conçu dans son aspect processuel. La figure ci-dessous représente ce mouvement.



Nous parlons de dynamique de la transmission pour faire référence aux processus psychiques en jeu dans le travail d'élaboration de l'héritage. Ceux-ci peuvent conduire à des mouvements de reproduction ou de rejet de l'héritage dans la transmission.

Les recherches ont mis en évidence combien le traumatisme de la violence politique se transmet au fil des générations et également dans le contexte de l'exil. Notre première question porte sur ce sujet en s'interrogeant particulièrement sur l'héritage des descendants d'exilés politiques chiliens dans le contexte particulier de l'exil en Suisse.

1. À quel point l'héritage des descendants d'exilés politiques qui vivent en exil est teinté des traces traumatiques de l'histoire familiale et collective ?

L'originalité de cette recherche est d'explorer la dynamique de la transmission à travers les remaniements identificatoires de la parentalité. Pour cela, nous formulons une seconde question de recherche pour saisir l'éventuel impact du processus de la parentalité sur le travail d'élaboration de l'héritage, et particulièrement dans le cas d'un héritage potentiellement traumatogène.

2. Quelle est la portée des remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité sur le travail d'élaboration de l'héritage ?

Enfin, notre intérêt pour la dynamique de la transmission du traumatisme nous amène à observer les destins de l'héritage psychique à la nouvelle génération. Nous entendons par « destins de l'héritage psychique » le résultat du travail ou de l'absence de travail d'élaboration de l'héritage dans la transmission à la nouvelle génération. En d'autres termes, nous nous interrogeons sur les désirs des descendants d'exilés politiques de transmettre ou non l'héritage dont ils sont porteurs à leurs enfants qui grandissent en Suisse.

3. Quels sont les destins de l'héritage psychique chez les descendants d'exilés politiques dont les enfants grandissent en exil ?

Pour éclairer la dynamique de la transmission au fil des générations, nous reprenons la distinction classique entre l'héritage et la transmission élaborée dans la littérature psychanalytique. Dans ce travail qui porte sur trois générations, l'utilisation de ce vocable tente d'éviter la confusion entre les générations. Le terme « héritage » fait référence à l'héritage psychique dans la conception freudienne (Freud, 1938, 1969). Il est employé pour désigner les objets de transmission, les legs inter et transgénérationnels des ascendants à leurs descendants, que la réception en soit consciente ou inconsciente. À la suite de quoi, un travail d'élaboration de l'héritage peut avoir lieu ou non : d'appropriation ou de distanciation. Dans la mesure où l'héritage psychique est envisagé comme

relevant des différents groupes d'appartenance du sujet, nous l'abordons sous ses multiples facettes : l'héritage familial et socio-culturel. Quant au terme « transmission », il fait référence au mouvement de legs du parent (le participant) vers la nouvelle génération (les enfants du participant). L'héritage et la transmission sont les deux faces d'une même pièce, celle relative à la dynamique de la transmission.

CHAPITRE 13. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

1. Objectifs généraux et spécifiques

Au regard des violences collectives qui ont touché d'innombrables personnes durant le siècle passé, qui continuent à marquer les esprits et à faire l'objet de recherches approfondies, il paraît intéressant d'interroger le positionnement des descendants des victimes de la violence politique à l'égard de l'héritage traumatique dont ils sont les dépositaires et son destin dans la nouvelle génération.

Notre recherche consiste à explorer comment le sujet héritier – pris dans diverses alliances filiatives et affiliatives – inscrit à son tour sa descendance dans l'intrication de ses groupes d'appartenance. Cette étude s'inscrit dans le contexte d'une population migrante qui va grandissant. Elle a pour but de soutenir le processus de transmission et d'élaboration des personnes qui portent les traces traumatiques des violences collectives passées. L'objectif clinique sous-jacent est d'ouvrir des perspectives pour la prise en charge de cette population.

1.1. Objectifs généraux

Nos travaux visent à approfondir l'étude du large champ de la transmission du traumatisme. Si, dans la littérature, l'attention est souvent portée au contenu de la transmission, nous souhaitons pour notre part explorer la représentation que le sujet se fait de l'héritage dont il est porteur d'une part ; il s'agit aussi d'investiguer ce qu'il désire ou non transmettre à la nouvelle génération, d'autre part. On se demande donc : *Qu'est-ce que le sujet désire ou non transmettre à ses enfants de l'héritage reçu ?*

L'originalité de cette étude est d'explorer la dynamique de la transmission à travers les remaniements identificatoires suscités par la parentalité. *En quoi la portée des remaniements identificatoires de la parentalité a un impact ou non sur les destins de l'héritage ?* Cela permettra d'avoir un aperçu sur le travail psychique que ce processus suscite.

Une des principales particularités de cette recherche est le contexte que nous étudions : à savoir celui de l'exil, et de l'héritage d'un traumatisme collectif. Nous interrogeons donc les destins de la transmission de l'héritage psychique chez les descendants, devenus parents, de ceux et celles qui ont survécu à des violences collectives et qui ont pris la route de l'exil.

1.2. Objectifs spécifiques

En ce sens, nous souhaitons tout d'abord identifier la représentation – consciente et inconsciente – de l'héritage des descendants d'exilés politiques et les traces traumatiques de l'histoire familiale et collective dont ils sont porteurs. Le but est de mettre en évidence les principaux *repères identificateurs* (Kaës, 2009) des participants.

Un second objectif spécifique est d'observer en quoi la parentalité favorise ou non le travail d'élaboration de l'héritage. Nous cherchons à explorer ce que suscite le processus de parentalité chez les héritiers d'un traumatisme collectif. De telle manière, les mouvements d'appropriation ou de distanciation par rapport au passé peuvent être observés.

L'objectif final est d'explorer les destins de l'héritage traumatique en fonction du travail d'élaboration de l'héritage – qu'il soit favorisé ou non par le processus de parentalité –. En d'autres termes, nous cherchons à saisir ce que les participants désirent transmettre ou non à leur(s) enfant(s) de leur héritage et de ce qui les caractérise et les identifie comme appartenant à un groupe familial et social.

2. Hypothèses de travail

Au fil des rencontres avec les participants, trois hypothèses de travail se sont construites. Ces hypothèses ne sont donc pas posées a priori. La construction progressive de ces hypothèses dévoile la démarche mobilisée dans cette recherche : à la fois inductive et déductive. Chevrier (2003) rappelle la complémentarité de ces deux approches. Le dispositif de recherche s'est construit sur base des études et des limites identifiées dans la revue de la littérature. Cette première phase de la recherche s'apparente à une approche déductive. Lors de la phase de production de données et la phase d'analyse, l'approche est inductive. Les différents participants ont effectivement pu s'exprimer librement lors des rencontres de recherche. De plus, les méthodes d'analyse promeuvent l'émergence de l'imprévu de la rencontre.

Les hypothèses construites ici ne s'inscrivent donc pas dans une démarche hypothéico-déductive. Ces hypothèses nous ont permis de guider nos réflexions et dévoilent ainsi notre parcours d'élaboration. Dans un souci de transparence, nous avons choisi de les exposer ici. Elles portent respectivement sur les trois temps de la dynamique de la transmission, notre objet de recherche : l'héritage, la parentalité et la transmission de l'héritage potentiellement traumatique.

2.1. À propos de l'héritage traumatique des descendants d'exilés politiques

La violence politique perpétrée sous la dictature est considérée comme un traumatisme collectif d'origine sociale et politique. Suivant les travaux réalisés au Chili exposés dans le cadre théorique, la violence politique qui a eu lieu durant la dictature entre 1973 et 1990 est conçue comme ayant une

portée traumatogène au sein de la première, seconde et troisième génération. Les effets varient selon le degré d'exposition et les capacités d'élaboration de chaque sujet. Les événements traumatiques dont il est question représentent une effraction des métacadres sociaux et psychiques. Leurs dérèglements affectent directement la structuration et le développement de la vie psychique du sujet du lien, et des groupes. Les processus et les contenus de la transmission de la vie psychique en sont par conséquent directement modifiés.

Prenant appui sur les recherches autour la transmission transgénérationnelle, nous formulons une première hypothèse : les DEP chiliens seraient détenteurs d'un héritage traumatique qui aurait des répercussions importantes sur leur processus de subjectivation. Ils porteraient les traces du traumatisme collectif vécu par leurs parents. L'héritage des participants rencontrés serait marqué par le contexte traumatogène caractérisant l'histoire familiale : la violence politique et l'exil. Le terme *exilé* renvoie à toute personne qui quitte son pays pour des motifs politiques, de manière imposée ou volontaire, car ses libertés personnelles ne sont plus garanties par le régime gouvernemental du pays.

2.2. À propos de la parentalité, processus de remaniements identificatoires

Être parent confronte d'emblée le sujet à la question du générationnel. En fondant une nouvelle famille, le jeune parent s'inscrit dans un nouvel ensemble et fonde avec son conjoint un groupe primaire où l'enfant prendra place. Les contrats narcissiques permettent au sujet de s'inscrire dans son groupe familial, dans différents groupes et dans l'espèce humaine. La transmission de ces contrats assure la pérennité du groupe familial par l'inscription du nouvel enfant dans le groupe familial et le groupe social. À toutes les périodes marquées par le remaniement des fondements narcissiques du lien, un écart se produirait par rapport au contrat de base, exigeant dès lors des remaniements d'ensemble. C'est la période de l'adolescence qui est souvent présentée comme un exemple paradigmatique d'une telle transformation.

La parentalité bouleverse, voire ébranle les positions – autant réelles que fantasmatiques – relatives aux liens généalogiques du jeune parent avec ses ascendants. Dès lors, la façon de se situer par rapport à l'héritage reçu précédemment dans l'enfance et l'adolescence est soumise à une reprise en profondeur. Dans la foulée, cela entraîne d'importants remaniements identificatoires qui remettent au travail l'héritage psychique dont le sujet est porteur. Notre hypothèse est la suivante : La parentalité raviverait le travail d'élaboration de l'héritage à travers le remaniement des alliances inconscientes, et particulièrement des contrats narcissiques.

2.3. À propos des différents destins de l'héritage

Tous sujet est inscrit dans différentes *alliances inconscientes* qui le lient à ses différentes appartenances. Dans le cadre des contrats narcissiques, le sujet est assujéti au groupe famille et à l'ensemble tout en étant l'héritier, le bénéficiaire et le garant de la perpétuation de ces groupes. Le sujet se doit ainsi d'assurer la *continuité* du modèle familial et celle de l'ensemble social dont il fait partie. Cela est assuré par la transmission de valeurs, d'idéaux et de mythes à la génération suivante. L'enjeu est de s'inscrire dans et d'être reconnu par un groupe afin d'y inscrire sa descendance. Selon Kaës (1993c), certains contextes – comme celui des catastrophes sociales, du deuil en commun, des séparations à répétition – sont susceptibles de fragiliser la transmission des alliances structurantes, nécessaires à la formation et au maintien des liens. Dans le contexte de transmission du traumatisme en exil, nous postulons que le travail d'élaboration de l'héritage serait mis en difficulté ce qui entraverait la transmission des repères identificatoires constitutifs du contrat narcissique. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que la transmission des repères identificatoires serait mise à mal par le manque d'élaboration des traces du traumatisme qui font partie de l'histoire de la famille des héritiers.

AXE 2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie est consacrée à exposer l'approche méthodologique de cette recherche. Nous commençons par présenter la pertinence de la méthodologie qualitative dans une recherche en psychanalyse. Les critères de recrutement et la présentation des participants sont ensuite exposés. Le dispositif et la procédure de production de données mis en place dans la recherche seront successivement présentés. Cela nous amène à développer le dispositif d'analyse des données choisi. Enfin, une dernière partie est consacrée au processus de réflexivité présent tout au long de la construction de la recherche.

CHAPITRE 14. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1. Pertinence de la méthodologie qualitative

La présente recherche s'inscrit dans une méthodologie qualitative basée sur l'étude de cas. Elle adopte une perspective constructiviste et compréhensive, et s'ancre au sein d'un cadre de référence théorique principal, la psychanalyse groupale. Ce chapitre met en lumière la méthode de recherche qualitative en Psychanalyse et la procédure de recrutement des participants.

1.1. La méthode de recherche en Psychanalyse

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une méthodologie clinique qualitative basée sur l'étude de cas. La recherche de type clinique est une approche dite *du cas*. Elle permet d'aborder la subjectivité psychique propre au fonctionnement de l'individu, inscrite dans une dynamique intersubjective (Widlöcher, 2007). Effectuer une recherche en psychologie clinique implique le déploiement d'une démarche à proprement parler clinique, c'est-à-dire qui se situe dans la rencontre avec la subjectivité du participant et du chercheur. Aborder les sujets qui participent à la recherche dans une perspective clinique permet d'éviter de tomber dans une démarche circulaire au cours de laquelle le chercheur cherche à confirmer uniquement ses hypothèses préalables sans être disposé à d'autres observations. La réflexion autour de l'intersubjectivité de la rencontre dans une approche psychanalytique a pour objectif de *montrer* et non de *démontrer* (Perron, 2007).

Il s'agit donc non seulement d'une recherche clinique, mais également d'une « recherche conceptuelle » (Widlöcher, 2007), à savoir une recherche où le concept est au service de l'observateur pour se saisir de la clinique. Comme le rappelle Roman (2014), la question de la méthode est « au cœur des préoccupations du chercheur en psychopathologie et psychanalyse, dans la mesure où la méthode contribue à la construction de l'objet de recherche et à la transmission de celui-ci au sein de la communauté scientifique » (p. 57). L'absence de méthode ouvrirait au risque de l'anecdote du cas, du simple témoignage, sans valeur de recherche à proprement parler.

La recherche en psychanalyse s'appuie sur l'existence d'une réalité psychique « objective », c'est-à-dire une réalité des phénomènes et processus psychiques, même s'ils sont inconscients (Roussillon, 2007). La réalité « matérielle », ou « événementielle », c'est-à-dire la réalité telle qu'elle peut être décrite par un observateur extérieur, n'est pas l'objet de cette recherche bien que nous prenions en compte l'impact de cette réalité extérieure sur la réalité interne (Perron, 2007). C'est la rencontre intersubjective avec la singularité du participant qui permet de saisir la complexité de sa réalité interne. Il s'agit de penser le *fait psychanalytique*, comme Perron (2007) propose de l'appeler, au sens d'un phénomène observable à l'intersection de théories et de techniques psychanalytiques ou, pour le dire autrement, comme un fait abordé par le regard que permet le corpus psychanalytique.

1.2. Paradigme constructiviste et compréhensif

Ce travail prend place dans deux paradigmes : le modèle constructiviste ¹¹⁸ dans une approche compréhensive (Apel, 2000; Schurmans, 2003). Ainsi, la connaissance à laquelle nous souhaitons aboutir ne résulte pas d'une découverte objective, mais d'une construction progressive. Le risque serait alors de ne plus être à l'écoute du sujet. Le choix de la méthodologie est le reflet de cette prise en considération.

Plutôt que de poser au préalable des hypothèses fermées et figées susceptibles d'influencer les interprétations de la chercheuse, il s'agit de partir à la découverte du terrain afin de laisser se construire la théorie à partir des données récoltées. C'est pourquoi, nos hypothèses sont ouvertes et sont davantage des pistes de réflexion pour structurer notre pensée. Notre intérêt porte ainsi sur l'émergence de l'imprévu. En référence à la règle fondamentale précieuse à notre épistémologie psychanalytique, nous souhaitons laisser venir ce qui vient à l'esprit des participants.

L'ancrage dans ces approches ne se limite pas à prescrire une méthode d'analyse. Cela permet d'orienter toutes les étapes de la recherche selon un certain nombre de principes : le choix des participants, la construction d'une grille d'entretien, la manière de conduire la rencontre, la démarche d'analyse et la manière d'élaborer les analyses dans la rédaction. Nous considérons que le temps de la production de données, de la phase d'analyse et de l'élaboration d'interprétation sont intimement liées et se font en parallèle.

¹¹⁸ Le modèle constructiviste est prôné notamment par Bachelard (1938) et Thom (1977) qui considèrent que la connaissance résulte d'un processus actif de construction continue par le sujet en interaction avec l'objet.

2. Les participants de la recherche : critères et recrutement

2.1. Critères d'inclusion versus critères d'exclusion

Cette recherche se centre sur le destin de l'héritage chez les descendants d'exilés politiques. Pour cela, nous avons ciblé une population particulière, à savoir les descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse et qui sont devenus parents à leur tour.

Le choix de cette population est multiple. Tout d'abord, pour étudier les destins de l'héritage, il est plus opportun de se centrer sur des personnes ayant en commun des caractéristiques repérables historiquement ; dans notre cas, il s'agit de deux aspects de l'histoire familiale considéré comme un contexte traumatogène : la violence politique au Chili qu'ont vécu leurs ascendants d'une part, et à l'exil politique d'autre part. Cela permet d'observer des points de comparaison entre eux. Ces deux points en commun permettent de prendre en compte l'effet de la déstabilisation des repères identificatoires groupaux sur la transmission. La connaissance de la langue espagnole dont fait preuve la chercheuse favorise également le choix de se pencher sur une population hispanophone.

La rencontre avec des sujets qui sont parents permet d'aborder le vécu et les représentations actuels des participants. Notre démarche de recherche est donc synchronique (ce que signifie être parent au moment des rencontres) mais le processus étudié s'inscrit dans une approche diachronique (la dynamique de la transmission entre plusieurs générations). L'originalité de cette recherche est d'explorer la dynamique de la transmission à travers le prisme des remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité. On s'intéresse à l'héritage reçu de leurs ascendants d'une part, et à ce qu'ils cherchent à transmettre à leurs descendants une fois devenu parents, d'autre part.

Afin d'assurer une cohérence dans le choix de nos participants, les critères d'inclusion suivants sont établis d'emblée. Ils sont annoncés explicitement sur le flyer d'appel aux participants (Cf. Annexes).

1. Adulte vivant en Suisse,
2. Avoir au moins un enfant, âgé de plus de trois ans,
3. Adulte dont les parents :
 - ont vécu directement des répressions politiques au Chili pendant la dictature civile-militaire de 1973 à 1990 ;
 - ont pris le chemin de l'exil

Ces critères de recherche de participants ont évolué au fil de la recherche. Au départ, ils sont sélectionnés en accord avec des critères définis intentionnellement comme le propose Patton (2002). Ils correspondaient dès lors à des choix théoriques liés à notre objet de recherche. Les trois critères renvoient à trois dimensions : une dimension *territoriale*, *générationnelle* et *historique*.

Le premier critère est territorial (1). Les parents du participant sont chiliens et/ou le participant lui-même a vécu l'exil et vit dans le pays qui a accueilli ses parents, la Suisse. Le pays de naissance n'est pas au départ un critère d'inclusion. L'objectif est de rencontrer des personnes nées autant en Suisse qu'au Chili. Le second critère - la dynamique générationnelle (2) - correspond au fait d'être enfant de parents d'origine chilienne et d'avoir des enfants. Afin de favoriser l'étude du processus de parentalité et non de la périnatalité, nous précisons l'âge des enfants « au moins un de plus de trois ans ». Enfin, le dernier critère aborde l'histoire familiale de violence politique et d'exil (3), c'est-à-dire avoir au moins un des parents qui a vécu des répressions politiques directes (telles que la persécution, la torture, les disparitions forcées, la vie quotidienne dans un climat de peur et de menaces constants) et qui a dû fuir la dictature au Chili. Des critères d'exclusion sont également formulés implicitement : le fait de présenter des troubles mentaux diagnostiqués et d'avoir séjourné en hôpital psychiatrique.

Au fil des rencontres, trois groupes de participants se sont dessinés selon le pays de naissance (Chili versus Suisse) et l'âge auquel ils sont arrivés en Suisse (avant ou après l'âge de cinq ans). Ce deuxième aspect marque une différence dans les discours des participants : ceux arrivés en Suisse après cinq ans évoquent leurs propres souvenirs de la dictature en tant que témoins de répressions politiques.

Après avoir rencontré neuf personnes, nous avons poursuivi la recherche de participants dans le but d'avoir le même nombre de participants dans chacun des trois groupes. Toutefois, nous avons vite réalisé que ces groupes avaient été dressés comme un *échantillon intentionnel* (Patton, 2002) sur base du présupposé que le lieu de naissance et l'âge du départ en exil ont une influence sur la dynamique de la transmission. Nous étions confrontés à la difficulté de trouver des participants correspondant au troisième groupe, c'est-à-dire ceux qui sont nés en Suisse. Le terrain s'est manifesté et « l'objet d'étude a parlé » comme le rappelle Cornejo ¹¹⁹ (2017).

Cela nous a conduit à adapter ces trois critères en prenant en compte la réalité du terrain : la plupart des descendants d'exilés politiques (DEP) ont pris le chemin de l'exil politique avec leurs parents après avoir grandi un certain temps au Chili. Il est donc difficile de trouver autant de DEP nés en Suisse. En outre, il arrive qu'un des deux parents des participants ne soit pas exilé politique chilien. C'est pourquoi, le critère (3) est plus ouvert. La nouvelle formulation est la suivante « Adulte dont, au moins, l'un de ses parents a vécu directement des répressions politiques [...] et a pris le chemin de l'exil ». Nous nous sommes donc concentrés sur le critère principal de l'objet de recherche – *la dynamique générationnelle*. Nous avons apporté un nouveau critère, celui de l'équité de genre homme/femme. Ce choix vise à mettre l'accent sur la parentalité quel que soit le genre : que signifie être *le fils ou la fille de et le père ou la mère* de dans le processus de transmission ?

¹¹⁹ Communication personnelle

Nous avons au départ l'idée de rencontrer neuf participants. L'évaluation du nombre de participants nécessaire pour répondre à notre objet de recherche a été évalué durant le parcours de recrutement. Nous avons choisi d'arrêter le recrutement après douze participants ¹²⁰. Cette décision se base sur le postulat de Malterud, Siersma, et Guassora (2016) qui privilégient le critère de *heard it all* [avoir tout entendu] (Morse, 2015) en méthodologie qualitative. Ce critère s'oppose à l'objectif bien connu d'atteindre une certaine saturation (Morse, 1995). La fin du recrutement se définit plutôt selon le pouvoir de l'information [*information power*] (Malterud et al., 2016, p. 1759) ¹²¹. L'objectif n'est donc pas d'obtenir la « totalité » des faits, ce qui est illusoire. Il s'agit ici d'arrêter le recrutement lorsque les données produites auprès de différents participants se recoupent : nous observons des similarités au sein de l'information produite dans les discours mais également des différences permettant de distinguer des groupes au sein des participants. Les points communs entre tous les participants rencontrés sont : être adulte, vivre en Suisse, être descendant d'exilés politiques chiliens et enfin, être devenu parent à son tour.

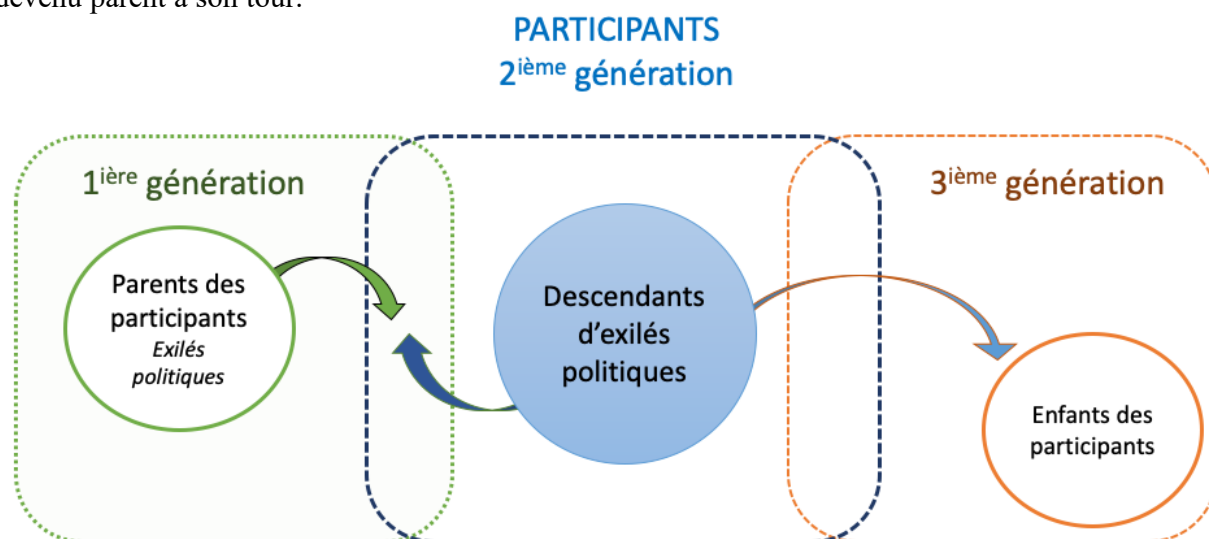


Figure 4. Représentation des participants au sein des trois générations

La figure ci-dessus représente la place des participants au sein des trois générations. Nous les désignons comme « descendants- » et non comme « enfants de- » afin d'éviter la confusion des générations dans la rédaction d'une recherche portant sur la transmission. En outre, nous avons choisi de désigner les participants comme appartenant à la « seconde génération » en suivant la définition proposée par Brinkmann et al. (2009) sur base des études réalisées en Amérique Latine à propos de la transmission du traumatisme de la violence politique : « les enfants de parents détenus-disparus, exécutés, survivants

¹²⁰ L'expérience de Cornejo, Mendoza, et Rojas (2008) les amène à considérer que la recherche qualitative ne devrait pas se penser en dessous de douze participants.

¹²¹ Malterud et al. (2016) proposent le critère du « pouvoir de l'information » [*information power*] qui indique que plus l'information est pertinente pour la recherche au sein de l'échantillon (des discours des participants rencontrés), moins le nombre de participants est nécessaire. Selon eux, l'adéquation de l'échantillon à l'objet de recherche, la qualité des données et la variabilité des événements pertinents sont des critères plus importants que le nombre de participants.

de torture et / ou exilés qui ont partagé ces expériences traumatiques au sein des familles touchées par ces actes répressifs » [*los hijos de padres detenidos desaparecidos, ejecutados, sobrevivientes de tortura y/o exiliados que compartieron estas experiencias traumáticas en el seno de las familias afectadas por dichos hechos represivos*] (p.51, traduction personnelle). L'utilisation de cette terminologie de « seconde génération » est remise en question par certains professionnels de ILAS¹²² en pointant le risque de sous-estimer l'expérience directe vécue par cette génération.

2.2. Méthode de recrutement et des modalités de rencontres

Le recrutement des participants s'est réalisé via la présentation du projet de recherche à plusieurs associations latino-américaines de la Suisse romande : associations politiques, de solidarité, de commémoration ainsi que récréatives et sportives. Des annonces ont également été affichées dans plusieurs lieux publics tels que les universités, certains cafés.

Dans la plupart des cas, le recrutement a abouti grâce à l'envoi d'un mail diffusé à grande échelle via des associations¹²³ ou via la transmission de coordonnées au sein de notre réseau. Le premier contact est l'appel de la part d'une personne potentiellement intéressée. Nous lui expliquons la démarche de recherche. Si la personne confirme son intérêt à participer à l'étude, nous proposons de fixer la date et le lieu du premier rendez-vous.

Les rencontres se sont déroulées dans un lieu préalablement fixé d'entente avec les participants : soit au bureau de la chercheuse, au domicile du participant ou sur son lieu de travail ou encore dans un café. En définitive, la majorité des rencontres se sont déroulées au domicile des participants (18) ou sur leur lieu de travail (6). Trois participants ont choisi de réaliser toutes les rencontres au bureau de la chercheuse (10). Enfin, pour deux participants, la dernière rencontre s'est réalisée dans un lieu différent des deux premiers afin de répondre à leur demande de parler « plus librement », hors de chez eux (soit dans le bureau de la chercheuse soit dans un café).

2.3. Brève présentation des participants

Les rencontres se sont déroulées entre octobre 2015 et janvier 2017. Au total, nous avons rencontré douze participants – six femmes et six hommes – à trois reprises dans le cadre de rencontre individuelle.

¹²² Institut Latino-Américain de Santé mentale et des droits de l'homme [*Instituto Latinoamericano de Salud Mental y Derechos Humanos*] qui a pour objectif l'attention psychothérapeutique de personnes qui ont souffert de répression politique durant la dictature militaire : membres de la famille d'un détenu-disparu, d'exécuté politiques, de prisonniers politiques, de victimes de tortures, d'exilés. Voir le site <https://ilas.cl/> pour plus d'informations.

¹²³ Nous remercions vivement l'association *Casona latina* de Lausanne qui nous a permis d'avoir accès à leur base de données pour pouvoir diffuser au maximum l'appel à participer à cette recherche.

La chercheuse a mené toutes les rencontres et a retranscrit la majorité des échanges ¹²⁴. Trente-cinq rencontres en individuel ont été réalisées ¹²⁵. Un premier volet exploratoire recouvre les rencontres réalisées auprès de quatre participants (désigné corpus 1). L'objectif de cette phase initiale consiste à affiner, au besoin, le dispositif de recherche au vu des premières observations. Nous développons ce point dans le sous-chapitre consacré au guide d'entretien (chapitre 15. Section 3).

Les rencontres de recherche avec dix participants ont pu être complètement finalisées et correspondent à nos critères. En effet, un des participants a été rencontré à deux reprises uniquement. Un des participants, Tahiel ¹²⁶, ne répond pas au critère de *dynamique générationnelle*. Il fait exception au fait d'être parent. Nous avons choisi de le garder dans notre dispositif de recherche bien qu'il ne réponde pas à tous les critères. La rencontre avec ce DEP a influencé le parcours de recherche et nous semblait donc important à prendre en compte ¹²⁷.

Les douze participants se répartissent dans trois groupes différents selon les critères du lieu de naissance, de l'âge d'arrivée en Suisse et enfin, du genre. La figure ci-dessous illustre la répartition de ces groupes. Nous avons choisi de garder ces critères en postulant que le pays de naissance ainsi que l'âge de l'arrivée en exil influencent la dynamique de la transmission du traumatisme (Brinkmann et al., 2009; Moro, 1998). De fait, selon Lazaratou et Golse (2016), plusieurs facteurs entrent en jeu dans la transmission du traumatisme chez l'enfant, dont l'âge et le sexe ainsi que la gravité de l'événement violent auquel l'enfant a été exposé. Nous postulons qu'être témoin de la violence politique sous la dictature au Chili [groupe (B)] constitue un événement violent pour l'enfant.

Le groupe (A) est constitué des participants qui sont arrivés en Suisse à un âge préscolaire (avant l'âge de cinq ans) et qui ont peu de souvenirs de la dictature. Il est composé de deux femmes et deux hommes. Le groupe (B) se compose de participants qui se souviennent de la période de la dictature et qui sont arrivés en Suisse à un âge scolaire (entre sept et quatorze ans). Deux femmes et quatre hommes

¹²⁴ Nous remercions les étudiants – Jean Jacottet et Anaïs Coullery – qui nous ont aidé à retranscrire les quatre derniers entretiens.

¹²⁵ Nous avons réalisé trente-cinq et non trente-six entretiens parce que nous avons effectué uniquement deux entretiens avec la première participante rencontrée. Suite à de nombreuses annulations de sa part durant plus d'une année, nous avons choisi de ne pas poursuivre avec elle.

¹²⁶ Les noms ont été modifiés de manière à respecter la confidentialité.

¹²⁷ Ce dernier n'a pas d'enfant. Toutefois, au vu de sa demande et son fervent désir de participer, il nous a semblé important d'ouvrir nos critères. Cela a permis d'être plus à l'écoute du désir de transmission sans avoir d'enfants, du mouvement de transmission sociale et de la difficulté pour certains descendants d'engendrer, de transmettre la vie.

composent ce groupe. Enfin, deux participantes femmes sont nées en Suisse et appartiennent au groupe (C).

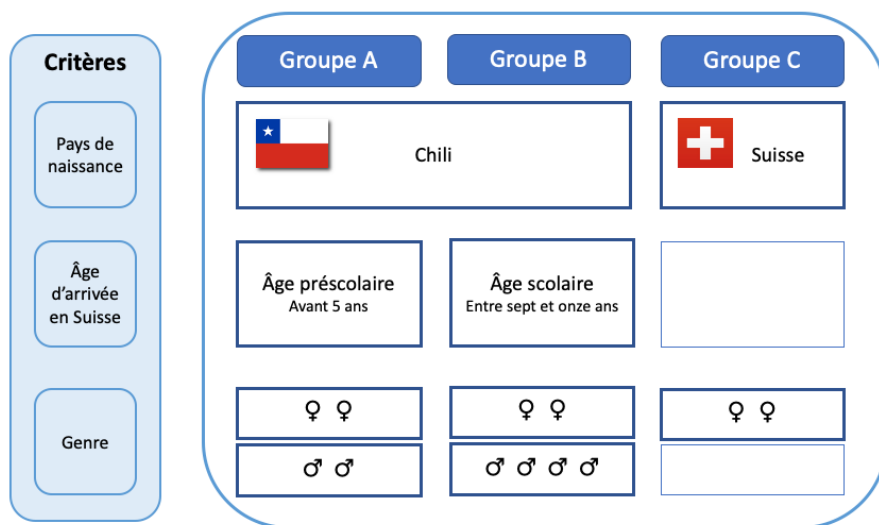


Figure 5. Répartition des participants selon le lieu de naissance et l'âge d'arrivée en Suisse

Les participants sont âgés de trente à cinquante-trois ans (âge moyen de quarante-quatre ans). Chacun d'entre eux a des enfants: entre un et trois. Leurs enfants sont âgés entre six mois et trente-quatre ans. L'âge moyen de la progéniture est de douze ans.

Concernant la relation conjugale des participants avec l'autre parent de leurs enfants, la moitié des participants ont conçu leur(s) enfant(s) avec un partenaire d'origine latino-américaine ou méditerranéenne. Parmi l'autre moitié des participants, trois ont un partenaire d'origine suisse. Lorsque nous les avons rencontrés, cinq d'entre eux étaient toujours en couple avec le parent de leurs enfants ; les autres s'étaient donc séparés et quatre étaient célibataires ; enfin, deux participants étaient en couple avec un nouveau partenaire.

Au sujet des parents des participants – les exilés politiques –, la majorité des participants (8/12) ont leurs deux parents qui ont pris le chemin de l'exil politique en couple ¹²⁸. Quatre participants ont un seul de leurs parents qui a pris le chemin de l'exil : soit la mère (3) soit le père (1). Concernant l'état actuel de la vie conjugale des ascendants des participants, quatre couples sont séparés : deux avant le départ en exil (Nehuen, Joana) et deux en exil, dans le pays d'accueil (Tahiel, Estela). Deux couples se sont rencontrés en Suisse (Isabella, Kilia). Au total, cinq participants ont encore leurs parents qui sont encore en couple actuellement. Trois participants ont perdu leur père et un participant a perdu ses deux parents. Concernant leur lieu de vie, la majorité des exilés politiques sont restés vivre en Suisse. Seuls

¹²⁸ Cela ne signifie pas qu'ils sont partis du Chili en même temps. Dans la majorité des cas, le père partait en premier demander l'exil politique pour qu'ensuite sa femme et leurs enfants – nos participants – le rejoignent dans une démarche de regroupement familial.

deux participants ont leurs parents qui ont choisi de retourner vivre au Chili (la mère d'Ameline et les parents de Cristobal).

Après avoir exposé notre dispositif et la procédure de production de données, nous allons exposer notre choix concernant la méthode d'analyse des données.

3. Dispositif de recherche

3.1. Articulation entre analyse et production de données

En suivant l'approche méthodologique de Cornejo, Faúndez, et Besoain (2017), nous considérons que l'analyse est présente dès le début de la recherche dans la construction du dispositif de recherche et des dispositifs d'écoute (Cf. Chapitre 17). La production de données et le temps d'analyse ne sont pas deux temps distincts. Ce sont plutôt deux phases intégrées et simultanées qui, par leur articulation, offrent des pistes analytiques. Celles-ci permettent par la suite de reformater et de repenser nos dispositifs de recherche tout au long de l'étude. L'analyse n'est donc pas une étape isolée. Elle est plutôt comprise comme une dimension qui participe et forme une partie significative de tout le processus de recherche. Ce dispositif de recherche est construit dans une attention à promouvoir l'*intégrité méthodologique*¹²⁹ (Levitt, Motulsky, Wertz, Morrow, & Ponterotto, 2017) de nos choix de recherche : autant la phase de production de données [*data collection*] que la phase d'analyse de données [*data analysis*]. Ces réflexions permettent de rester au plus près de notre objet de recherche.

La Figure ci-dessous permet d'avoir un aperçu global et synthétique du dispositif entier de la recherche. Les différentes étapes du dispositif sont présentées en quatre phases.

¹²⁹ L'intégrité méthodologique consiste en deux principaux concepts : a) *la fidélité à l'objet*, qui est le processus par lequel les chercheurs développent et maintiennent l'allégeance au phénomène d'étude tel qu'il a été conçu ; b) *l'utilité dans la réalisation des objectifs de recherche*, qui est le processus par lequel les chercheurs sélectionnent des procédures de recherche pour générer des résultats révélateurs qui répondent adéquatement à leurs questions de recherche.

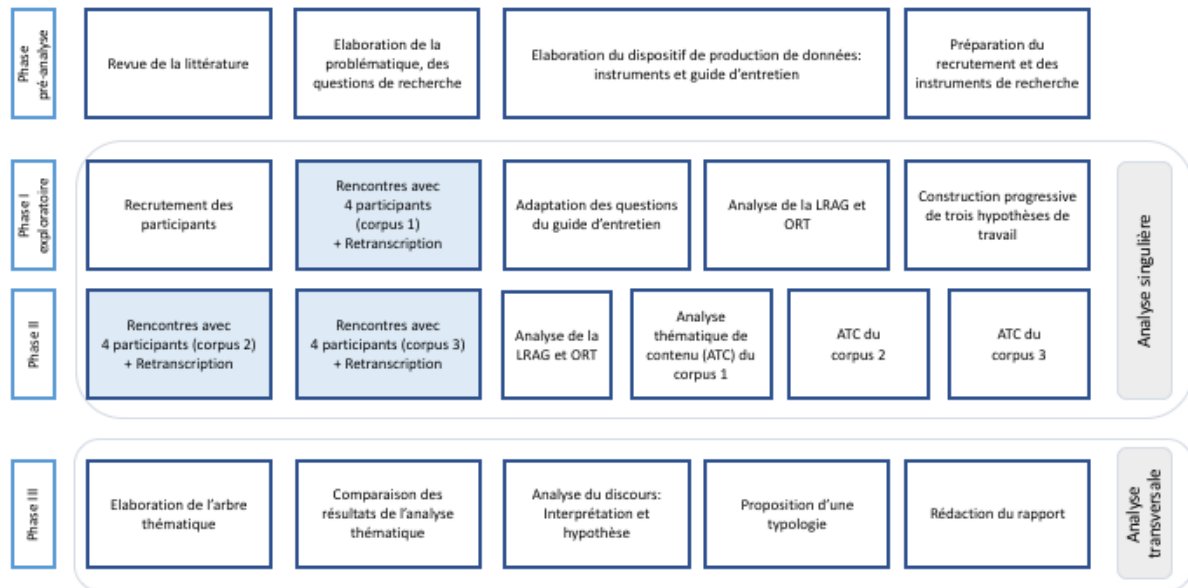


Figure 6. Dispositif de recherche

La phase de pré-analyse s'articule autour de l'élaboration de la problématique et des questions de recherche sur la base de la revue de la littérature. L'opérationnalisation des questions de recherche s'est manifestée par l'élaboration du dispositif de productions de données. Nous avons choisi les instruments les plus pertinents pour répondre à nos questions et nous avons construit le guide d'entretien. La dernière étape de cette première phase est la préparation du recrutement des participants (choix et formulation des critères).

L'élément principal de la phase I, dite exploratoire, constitue le début des rencontres avec quatre participants (corpus 1). Chaque rencontre avec les participants est accompagnée de la retranscription des échanges et de la prise de note dans un carnet de bord. Cette phase initie donc le début de l'analyse, entrelacée à la production de données, à travers différents outils (carnet de bord, analyse durant les retranscriptions, inter-analyse, etc.). Les questions du guide d'entretien ont été adaptées selon les obstacles perçus dans le premier corpus exploratoire. Enfin, trois hypothèses de travail ont vu le jour à la fin de cette phase exploratoire.

La phase II se structure autour de la continuation de la production de données avec deux autres corpus, c'est-à-dire huit autres participants. L'analyse thématique du discours des participants a été réalisée à l'aide du logiciel Nvivo ainsi que l'analyse des outils médiateurs utilisés (Libre réalisation de l'arbre généalogique et la Technique de Relation d'Objet). Nous restons donc dans une logique analytique des cas singuliers.

La dernière phase III du dispositif de recherche met en perspective l'articulation entre les différentes logiques d'analyse, singulière et transversale. La comparaison des résultats des analyses thématiques singulières conduit à l'élaboration progressive d'un arbre thématique. L'observation transversale des différentes thématiques qui ont émergé dans le discours des douze participants nous ont conduite à approfondir les analyses en étudiant le contenu du discours des thématiques répondant à nos questions de recherche. Nous avons également confronté ces résultats avec la littérature existante. Cette étape s'achève par la rédaction finale du présent travail.

3.2. Questions éthiques au sujet du dispositif de recherche

D'un point de vue éthique, nous cherchons à rendre la méthodologie la plus respectueuse et humaine possible pour les participants. Le plus strict anonymat et une confidentialité totale ont été assurés. Lors de la première rencontre, les participants ont été invités à signer un formulaire de consentement (Cf. Annexes) les informant de toutes les modalités de l'étude ; ce formulaire leur a été également donné en copie. On a précisé que les trois rencontres feraient l'objet d'un enregistrement vocal et comment les différents résultats seraient utilisés.

Conscients du caractère potentiellement désagréable, voire ébranlant, des rencontres centrées sur l'histoire familiale et de la place du sujet – à la fois comme descendant d'exilé et comme parent –, nous avons tenté d'agir avec le plus grand respect. Nous avons évoqué l'idée d'un suivi extérieur hors du cadre de recherche à certains participants afin de bénéficier de l'écoute d'un tiers et d'assurer un accompagnement au besoin. Bien que nous revenions à chaque début d'entretien sur le vécu de la rencontre précédente, il nous semblait fondamental que certains participants disposent d'un lieu où pouvoir déposer ce que les rencontres avaient éventuellement suscité et réveillé. Toutefois, nous avons travaillé en totale indépendance par rapport à ce tiers, afin de ne pas mélanger travail personnel et recherche.

Cette recherche n'a pas de but thérapeutique en soi, bien qu'elle puisse éveiller certaines souffrances ou réflexions et permettre au participant d'avancer dans sa démarche personnelle, s'il le souhaite.

CHAPITRE 15. DISPOSITIF DE PRODUCTION DE DONNÉES

1. Rencontres en individuel

1.1. Trois temps de rencontre

Le dispositif de production de données se compose de trois rencontres en individuel accompagnées d'outils médiateurs. Nous avons opté pour rencontrer à trois reprises les participants afin de prendre le temps d'établir une relation de confiance et de se séparer. Cela se rapporte également aux trois temps de Lacan (1966) : l'instant de voir, le temps de comprendre et le moment de conclure. En effet, il nous semble primordial de prendre tout d'abord le temps d'établir une relation de confiance, pour ensuite lors du second temps, discuter plus en profondeur et préparer à la séparation qui, au troisième temps, permettra de prendre congé.

Le choix d'instaurer trois temps de rencontre s'inscrit dans la volonté de la chercheuse de prendre soin, d'accompagner et de contenir le temps de séparation chez ces personnes potentiellement vulnérables. Le contexte de recherche dans lequel nous étudions la transmission est coloré par les traces potentiellement traumatogènes dont les participants sont héritiers. Particulièrement, l'exil est connoté par la dimension du déracinement et de la séparation. De fait, les parents des participants ont dû quitter leur pays, délaissé leur engagement politique en raison de la violence politique. Ils ont ainsi dû prendre le chemin de l'exil politique pour éviter le pire. Une telle recherche est donc susceptible de raviver certains vécus de séparation voire de rupture non élaborés.

Cette logique du nombre de rencontres suit les propositions de Cornejo, Mendoza, et al. (2008). L'intervalle moyen entre deux rencontres est de vingt-deux jours¹³⁰. Enfin, la durée moyenne d'une rencontre est de 1h50. Il est intéressant de remarquer que la durée des rencontres augmente au fil du temps (de 1h30 pour la première rencontre à quasiment 2h pour le dernier).

1.2. Contenu et structure de chaque rencontre

Le contenu des rencontres et la procédure suivie est illustrée dans la figure ci-dessous. Chaque rencontre est structurée en trois parties.

¹³⁰ L'intervalle entre la première et la deuxième rencontre est de dix-huit jours, et celui entre la seconde et la dernière rencontre est de vingt-cinq jours.

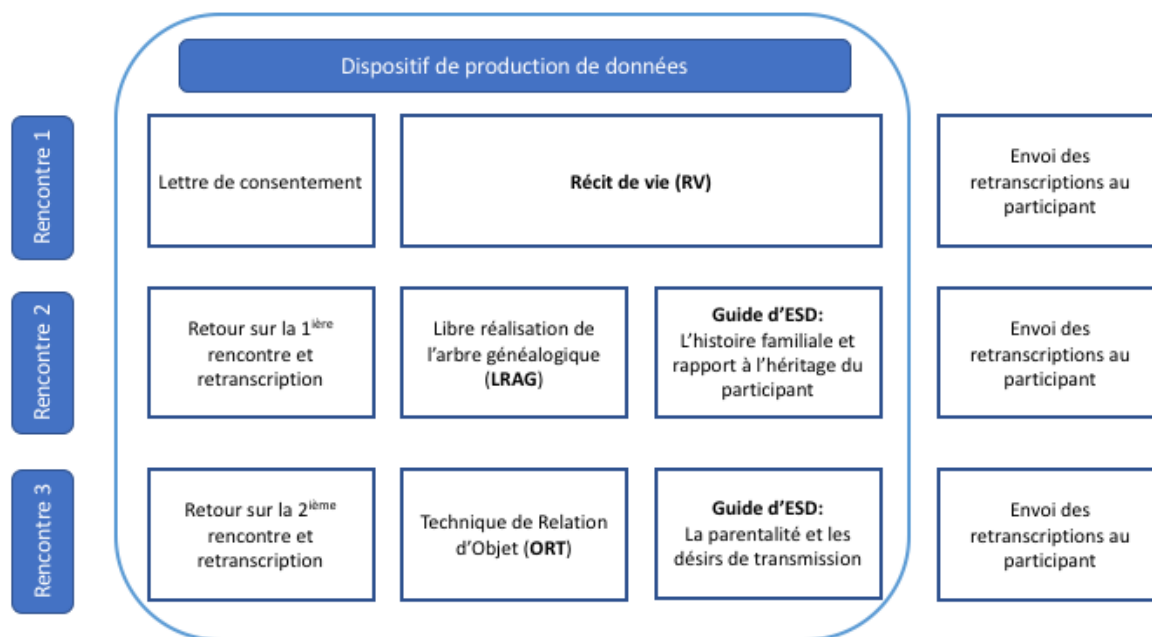


Figure 7. Contenu et structure en trois temps du dispositif de production de données

La première partie est une introduction. Lors de la rencontre initiale, nous présentons le formulaire de consentement ¹³¹. À la seconde et dernière rencontre, nous avons pris appui sur les propositions énoncées par Cornejo, Besoain, et Mendoza (2011) qui privilégient de commencer la rencontre en posant des questions semi-ouvertes ¹³² invitant le sujet à revenir, s'il le souhaite, sur le vécu de la rencontre précédente. Cela permet de faire le lien et de maintenir une certaine continuité entre les temps de la recherche.

La seconde partie de la rencontre est fonction de l'instrument de production de données : le *récit de vie* (Legrand, 1993) au premier entretien, la *libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veuillet, 2003a) lors du second et enfin, la *Technique de Relation d'Objet* [ORT] (Phillipson, 1955) lors du troisième.

Lors du second et dernier entretien, la rencontre se poursuit par l'invitation à répondre à des questions ouvertes suivant le guide d'entretien semi-directif construit. Son contenu sera développé ci-dessous. Il est structuré et pensé pour explorer notre objet de recherche, à savoir la dynamique de la transmission au cœur de la parentalité. Au deuxième entretien, les questions concernent l'histoire familiale et la

¹³¹ Lors de la première rencontre, les informations au sujet de la procédure en trois temps sont données et un formulaire de consentement est parcouru ensemble : il comprend de l'information concernant la formalisation de la participation, autorisant l'enregistrement audio de chaque rencontre et l'utilisation des données à des fins scientifiques tout en garantissant la confidentialité. Ce document se trouve en annexe pour consultation.

¹³² Les questions sont les suivantes pour la seconde rencontre « Par rapport à l'entretien et aux retranscriptions, est-ce qu'il y a quelque chose sur lequel vous voulez revenir concernant l'entretien précédent ? Comment avez-vous vécu le premier entretien, le fait de vous raconter, et de vous lire ? » ; Pour la dernière rencontre, « Comment avez-vous vécu le deuxième entretien ? le fait de raconter l'histoire de votre famille ? et de vous lire ? ».

représentation de l'héritage du participant. Les questions du dernier entretien traitent de la parentalité : le rôle de parent et les désirs ou non de transmission.

Suivant les propositions de Cornejo et al. (2011), nous sommes attentive à inviter le participant à s'approprier la fin de l'entretien. C'est pourquoi, la question suivante est posée à la fin : *Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez ajouter sur ce qui a été dit ? Quelque chose qui vous reste en tête ?* Lors du dernier entretien, nous souhaitons offrir l'opportunité au participant de conclure. Nous reprenons la question formulée par Despret (2012) qui invite le sujet à reprendre une position active dans l'échange : *Y a-t-il une question que je ne vous aurais pas posée à laquelle vous aimeriez répondre ?* Par ailleurs, un temps de bilan est prévu afin de prendre soin au moment de clore ces trois rencontres.

Une des particularités du dispositif de recherche mis en place est la remise des verbatim des échanges au participant après chaque entretien. De fait, nous avons prévu de faire parvenir au participant la retranscription de l'entretien après chaque rencontre afin de lui offrir la possibilité de revenir, de préciser ou de s'étendre sur certains points de son choix. Entre deux temps de rencontres, les entretiens sont donc retranscrits selon des normes rigoureuses et envoyés avant l'entretien suivant, soit par courrier électronique soit par voie postale selon le choix du participant. Cette particularité éclaire le fait que le travail de recherche et la phase réflexive du participant s'étend en dehors du dispositif des rencontres, favorisant dès lors l'exploration des effets d'après-coup.

Les trois rencontres suivent l'ordre chronologique qui reflète la dynamique de la transmission étudiée. Nous nous intéressons d'abord au présent, à la représentation actuelle du participant « quelle est aujourd'hui la description du participant de son histoire singulière ? » ; au passé lors du second entretien, « comment le participant s'inscrit dans son groupe familial de manière fantasmatique et se représente son héritage psychique ? » ; enfin, au futur lors du dernier entretien pour saisir les destins de la transmission, « quels sont les désirs ou non du participant de transmettre son héritage, ce qui constitue son histoire ? » Un retour dans le passé à travers la représentation de l'héritage semble ainsi nécessaire pour saisir la dynamique de transmission vers le futur. La figure ci-dessous représente les différents temps de la transmission explorée.

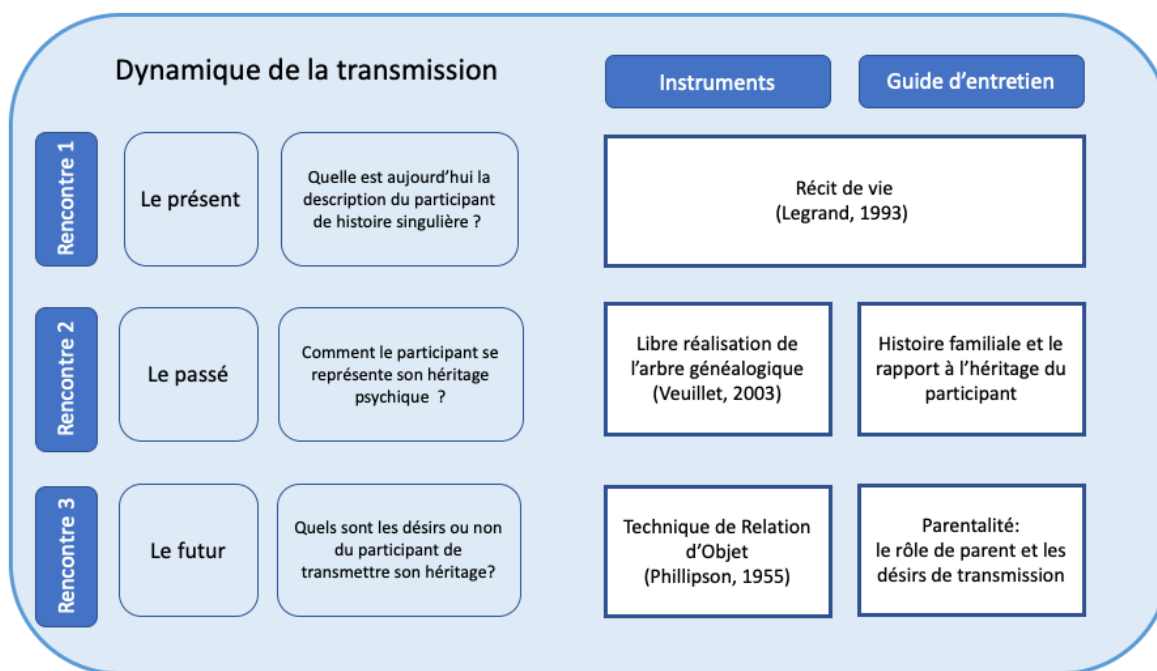


Figure 8. Représentation du choix des instruments selon l'objet de recherche étudié

La combinaison des instruments et des questions semi-directives comprises dans le guide d'entretien permet d'avoir un aperçu global du fonctionnement psychique du participant : ses représentations conscientes, préconscientes et inconscientes. Nous avons choisi de ne pas intégrer de questionnaires dans notre dispositif afin de privilégier des techniques moins standardisées et plus centrées sur le répondant. La méthodologie qualitative est considérée par Gobo (2005) comme plus flexible pour s'adapter à différentes situations : la raison de sa diffusion en Sciences Sociales et Humaines est la capacité de s'adapter aux acteurs sociaux quelle que soit leur différence linguistique, culturelle et sociale (Gobo, 2005). Notre but est d'explorer la complexité de la dynamique de la transmission dans laquelle le participant est pris. En ce sens, nous souhaitons privilégier la rencontre intersubjective avec les participants.

Le dispositif de production de données est donc construit afin de favoriser une certaine continuité tout au long des rencontres et de prendre soin de contenir chaque début et fin d'entretien. Nous allons ci-dessous présenter successivement les différents instruments de production de données ainsi que le guide d'entretien qui les accompagne.

2. Instruments de production de données

Nous présentons ici les trois instruments utilisés selon l'ordre de présentation dans les entretiens.

2.1. Le récit de vie (Legrand, 1993)

Lors du premier entretien, nous proposons au participant de raconter son récit de vie. Cette technique de production d'information est définie comme une narration orale que le sujet fait à propos de sa vie (Cornejo, 2006). Nous suivons l'approche biographique du récit de vie comme outil de recherche proposée par Legrand (1993).

Le récit de vie est une méthodologie privilégiée pour ouvrir un espace où les participants peuvent se raconter en toute liberté. De nombreuses études ont utilisé cet instrument et démontrent la pertinence de son emploi dans le champ d'étude de l'exil chilien (Vasquez & Aurajo, 1987; Vasquez, Richard, & Delsueil, 1979) ainsi que de la transmission du traumatisme collectif lié à la dictature au Chili (Cornejo, 2008, 2015; Cornejo, Reyes, et al., 2013; Cornejo, Rocha, Villarroel, Cáceres, & Vivanco, 2008; Faúndez, 2013; Faúndez et al., 2014b). En les suivant, nous avons choisi ce dispositif d'écoute lors de la première rencontre. Cette recherche s'est appuyée sur l'approche autobiographique, subjective et holistique (Cornejo, 2006; Cornejo, Mendoza, et al., 2008; de Gaulejac, 1987; Legrand, 1993; Niewiadomski, 2012).

La proposition à laquelle le participant est invité à répondre est la suivante : « racontez-moi votre expérience quand vous étiez enfant puis lorsque vous êtes devenu parent à votre tour ? ». Le choix de cette formulation est fonction de notre objet d'étude. De fait, s'intéresser aux destins de la transmission conduit à se questionner sur la position du participant en tant qu'*enfant de-* et *parent de-*. Cette invitation offre dès lors au participant l'occasion de raconter cette double expérience de manière libre. Cela permet d'explorer comment il articule cette double identité et quelle place il donne aux différentes périodes de son parcours de vie. Nous accompagnons également le participant à travers des approfondissements sur certains points liés à notre objet de recherche.

La démarche du récit de vie consiste ainsi à « se représenter son histoire, se situer dans celle-ci, se relier à sa famille, sa culture, son époque, sa classe d'appartenance, s'assumer comme produit de cette histoire mais également comme acteur de celle-ci, se projeter vers l'avenir » (de Gaulejac & Legrand, 2008, p. 28). Le récit de vie est une expérience subjective tant individuelle que sociale. La narration est le processus dans et par lequel un individu déconstruit et reconstruit sa vie dans les liens à soi et aux autres, tout en essayant de se la réapproprier. Cela se rapproche du processus de subjectivation dont nous avons parlé. Les récits de vie se construisent à partir de l'histoire sociale comme de l'histoire familiale et individuelle (de Gaulejac, 1987) de celui qui raconte son histoire. Nous explorons ainsi

comment le participant articule dans son récit le maillage entre ses différentes appartenances et les histoires qui le constituent.

Ce premier outil favorise donc l'intégration et la symbolisation du passé conduisant à une démarche de définition et de construction de soi qui conduit à développer une identité narrative (Ricoeur, 1985, 1990). Les études ont démontré combien la situation de mise en récit de son histoire est un outil privilégié en lien avec l'identité narrative. Cela renvoie à l'idée que tout sujet est « producteur d'histoires » (Cornejo, 2015, p. 179). Nous considérons que l'individu est le produit d'une histoire individuelle, familiale et sociale tout en étant acteur de l'histoire et producteur d'histoires (Vargas-Thils, 2008). En ce sens, la narration favorise l'historicisation, la construction de la filiation narrative¹³³ (Golse & Moro, 2017) qui repose sur la mise en récit des origines du sujet.

La recherche narrative peut être comprise comme une réponse au moment actuel, hypermoderne, chaotique et désorganisé qui paraît se protéger dans le moi (Cornejo et al., 2017). La narration de la vie comme stratégie méthodologique représente une voie privilégiée pour explorer des questions sur la subjectivité.

Néanmoins, il est important de souligner que le récit de vie dans le cadre de la recherche est inséparable de l'intervention elle-même (Legrand, 2008). Ce processus s'inscrit dans une relation interpersonnelle qui a ses propres effets. C'est pourquoi, la subjectivité de la chercheuse, sa place et son intervention dans le processus doivent aussi être pensés.

2.2. La libre réalisation de l'arbre généalogique (Veillet, 2003)

Le second entretien commence par la proposition de *la libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veillet, 2003a), accompagné dans un second temps par un échange autour de la figuration réalisée. *La libre-réalisation de l'arbre généalogique* (Veillet, 2003a) est un outil projectif né dans les années quatre-vingt (Cuynet & Mariage, 2004; Lemaire-Arnaud, 1998; Santelices, Simon, & Chouvier, 1999; Savin, 1998).

La consigne fait écho à la règle fondamentale de libre association : « Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique afin que je puisse mieux me représenter votre famille et ensuite nous en discuterons ». La réalisation de l'arbre est suivie d'un échange autour de la figuration réalisée et de l'héritage reçu. L'entretien vise ainsi à explorer les représentations fantasmatiques de la famille du participant et à avoir un aperçu de la position subjective du participant dans sa lignée généalogique. Les différents points

¹³³ Ce quatrième axe de la filiation est développé par Golse et Moro (2017) pour désigner la mise en récit du sujet de ses origines permettant de former une trame émotionnelle des trois autres axes de la filiation – biologique, symbolique et narcissique – développés par Guyotat en 1980.

sont explorés : le nom de famille et le choix des prénoms, les liens d’alliance (mariage mixte ou interchiliens), les éventuels décès, la présence de fausses couches ou mort-nés, et enfin, le déroulement des grossesses et accouchements du participant et de leurs parents.

Plusieurs auteurs, d’ailleurs, s’accordent à souligner la dimension projective de ce dispositif qui vise principalement à explorer la réalité psychique interne, et par conséquent fantasmatique du sujet (Katz Gilbert et al., 2016; Katz Gilbert, Darwiche, & Veuillet-Combier, 2015; Katz, Lo Piccolo, & Bourguignon, 2019; Katz-Gilbert, 2015, 2017; Katz-Gilbert, Lo Piccolo, Bourguignon, & Mariconda, 2017; Savin, 1998; Veuillet, 2003a). Le sujet est d’emblée convoqué sur le terrain de la fantasmatique originaire.

Nous avons choisi cet outil car des études ont montré sa pertinence dans le champ de la transmission du traumatisme (Katz-Gilbert, 2017; Katz-Gilbert et al., 2017). Katz-Gilbert (2017) formule l’hypothèse selon laquelle cette médiation projective « révèle des traces traumatiques relatives à la représentation de la capacité d’engendrer, et partant de transmettre la vie, que ce soit au niveau de l’ascendance ou de la descendance du sujet [...] » (p. 137). Suivant cette hypothèse, nous considérons que cet outil permet d’éclairer la mise à mal des repères identificatoires dans le contexte des violences collectives. Certaines traces traumatiques émergent parfois dans le tracé ainsi que dans les omissions des participants, permettant de dévoiler en creux – inconsciemment – certaines impasses identificatoires du lien de filiation et d’affiliation chez les survivants d’une catastrophe sociale et politique, et leurs descendants (Katz Gilbert et al., 2016; Katz Gilbert et al., 2015; Katz-Gilbert, 2017).

La spécificité de cet outil est la liberté totale du participant au niveau des choix de modalités de réalisation tant au niveau de la codification graphique que dans la nature du contenu représenté. Il conduit alors à figurer, à penser, à raconter l’histoire familiale et l’organisation des liens de chacun. A travers le processus qui préside à la mise en représentation de la famille, cet outil permet d’explorer la circulation fantasmatique propre à la réalité interne du sujet (Veuillet-Combier, 2015).

2.3. La Technique de Relation d’Objet (ORT, Phillipson, 1995)

Le troisième instrument proposé lors du dernier entretien est la *Technique de Relation d’Objet* [ORT-*Object Relations Technique*] (Phillipson, 1955) : une médiation projective qui s’intéresse au fonctionnement global de la personnalité, notamment au travers des expressions archaïques de la subjectivité et des relations d’objet. Cet outil se base sur les théories de *relation d’objet*¹³⁴ de Klein (1948) et Fairbairn (1952).

¹³⁴ Il s’appuie donc sur l’hypothèse que le schéma de relations et de représentations d’un adulte émane et garde traces de ses premières *relations d’objet*.

Les douze planches qui constituent l'ORT figurent des situations diverses dont le contenu manifeste met en scène une, deux, trois personnes ou un groupe de personnages. À partir de celles-ci, le participant est invité à formuler librement un récit. Comparativement aux outils projectifs classiques, l'ORT a la particularité de relever d'un degré d'abstraction plus élevé que le TAT tout étant d'un niveau d'ambiguïté proche de celui proposé par le test du Rorschach. Les planches dessinées au fusain ¹³⁵ – peu figuratives – favorisent dès lors l'expression du monde fantasmatique du participant et offrent un champ projectif plus élargi.

De notre point de vue, l'intérêt et l'originalité de cet outil est d'explorer la dimension archaïque de la vie psychique du sujet ainsi que la teneur de ses relations d'objet. La richesse de la construction de cet outil permet dès lors de l'analyser sous plusieurs angles : développemental (série A-B-C) d'une part et, selon les situations présentée (1-2-3-G), solitude, relation dyadique, triangulaire et groupale d'autre part.

L'ORT a été conçue comme une technique d'analyse, comme une médiation projective et non comme un test psychologique à proprement parler. De fait, on ne cherche pas à analyser la personnalité dans sa globalité, mais bien à explorer la dynamique psychique interne et les relations d'objet privilégiées par le sujet selon la situation présentée sur la planche. Bien que son utilité ait été démontrée ¹³⁶, les recherches sur la validation et la fiabilité de cet outil restent rares.

En lien avec les entretiens préalables, l'ORT permet de découvrir les mécanismes de défenses du sujet, les angoisses principales, les processus d'identification ainsi que les modèles de relations d'objet. Il vise l'exploration du monde fantasmatique du sujet sous l'angle des configurations relationnelles qu'il a internalisées au cours de son développement précoce. De par la variété des situations qu'elles présentent, les planches de l'ORT permettent d'explorer différentes configurations relationnelles, y compris en lien avec la dimension groupale. Cela constitue un point d'intérêt singulier relatif à nos références théorico-cliniques et à notre intérêt pour la psychanalyse des groupes, des familles et des institutions (Kaës, 1989, 2009a, 2012).

¹³⁵ Phillipson s'est entouré de deux artistes, Elizabeth Carlisle et Olga Szekely-Kovacs, pour créer la série des douze planches dessinées au fusain (Knafo, 2010).

¹³⁶ Cette médiation projective a été utilisée pour investiguer différentes recherches portant sur : les patients schizophrènes (Haskell, 1961; Orme, 1959) et autistes (Magee, 2007) sur la différenciation de groupes cliniques (Coleman, Elkan, & Shooter, 1968), sur la question du traitement (Phillipson, 1988), sur l'évaluation du cours des thérapies (Campo, Dow, & Tuset, 1988), ou encore sur les problèmes interpersonnels rencontrés par des femmes victimes d'abus sexuels (Kernhof, Kaufhold, & Grabhorn, 2008).

3. Guide d'entretien semi-directif

Dans notre dispositif de recherche, nous avons choisi de construire un guide d'entretien qui peut être qualifié de semi-directif. Le guide d'entretien est un outil largement mobilisé dans les recherches en sciences humaines et sociales (Blanchet & Gotman, 2015; Brinkmann & Kvale, 2018). La revue de la littérature indique que c'est un instrument précieux et utilisé précédemment dans le champ d'étude de la transmission du traumatisme (Dozio, Feldman, & Moro, 2006; Ošlejšková, 2018) ainsi que dans les recherches en psychanalyse (Gilbert, 2007). Pour construire ce guide d'entretien, nous nous sommes appuyés sur les théories concernant les dimensions en jeu dans la transmission (exposées dans le cadre théorique)¹³⁷ ainsi que les thématiques explorées au sein des recherches précédemment réalisées dans le domaine de la transmission du traumatisme (Dozio et al., 2006; Katz-Gilbert, 2014; Savin, 1998).

Prenant racine au sein de la problématique et plus particulièrement au sein de nos questions de recherche, le guide s'organise selon les thématiques de la rencontre, développées en sous-thématiques. Chacune de ces sous-thématiques fait référence à une question formulée et écrite dans le guide (Cf. Annexes). Toutes les questions du guide sont ouvertes, compréhensibles, exploratoires et non explicatives. L'objectif est de favoriser la production du discours du participant sur la thématique générale.

La caractéristique semi-structurée des questions construites dans le guide permet une souplesse dans les échanges quant à la mobilisation ou non de ces thématiques. Par ailleurs, le participant peut répondre librement aux questions ouvertes de la chercheuse. Cela rappelle l'épistémologie psychanalytique dans laquelle cette recherche s'inscrit. En effet, la conduite de l'entretien est empreinte de la technique de l'approche psychanalytique : écoute, respect des silences, aide à la progression de l'association libre chez le participant. Cela s'apparente à ce que Blanchard-Laville (1999, 2001) désigne sous l'appellation « entretien clinique inspiré par la psychanalyse ». L'entretien est mené de manière à soutenir pour le participant « le travail d'élaboration de sa pensée subjective » (Blanchard-Laville & Nadot, 2002, p. 60).

Le contenu du guide selon les entretiens est majoritairement utilisé lors de la seconde et troisième rencontre, après l'instrument (LRAG ou ORT). Le second entretien porte sur l'histoire familiale et le

¹³⁷ Nous n'allons pas reprendre ici le cadre théorique exposé en première partie de ce travail. Nous pouvons mettre en avant que suite à la revue de la littérature sur la transmission et la parentalité, plusieurs dimensions sont désignées comme jouant un rôle dans la transmission : l'histoire familiale (particulièrement des expériences traumatogènes et le vécu migratoire), le rapport aux différentes cultures en exil, le rapport au passé du sujet, la relation avec les parents et la représentation interne des parents (identification). La transmission peut également être étudiée à travers différents repères identificatoires. Nous en reprenons certains : les repères culturels et filiatifs comme par exemple l'histoire familiale racontée, les prénoms, la langue parlée, les pratiques religieuses, le choix de la scolarité.

rapport du participant à l'héritage. Le dernier entretien est consacré à explorer la question de la parentalité et des désirs de transmission à la nouvelle génération.

Au terme de la phase exploratoire des rencontres avec quatre participants, ce guide a évolué. Nous avons modifié certaines formulations de question pour faciliter la compréhension. Certaines questions étaient trop compliquées ou étaient composées de termes techniques issus du vocabulaire en Psychologie. Par exemple, nous avons réalisé que le verbe terme *identifier*¹³⁸ était trop abstrait et théorique. D'autres questions n'étaient pas assez ouvertes¹³⁹. Le contenu du guide d'entretien remodelé et finalisé est présenté en détails en annexe.

¹³⁸ La question sur l'identification « À quelle personne vous identifiez-vous le plus ? » a été simplifiée. Nous avons repris les questions proposées par Savin (1998) : « À quel membre de votre famille ressemblez-vous le plus ? À quel membre de votre famille ressemblez-vous le moins ? À quel membre de votre famille auriez-vous aimé ressembler ? À quel membre de votre famille n'auriez-vous pas aimé ressembler ? ».

¹³⁹ Par exemple, la question au sujet de l'histoire familiale – « Qu'est-ce que vous savez de l'histoire de votre famille ? Qu'est-ce que vous imaginez ? » – a été simplifiée en la formulation suivante : « Comment me décririez-vous l'histoire de votre famille ? ou comment vous l'imaginez ? ». Un autre exemple est la question au sujet de l'héritage – « Qu'est-ce qui vous a été transmis par vos parents ? Comment concevez-vous l'héritage que vous ont légué vos parents ou grands-parents, voire vos ancêtres ? » – qui est devenue « Qu'est-ce que vous avez hérité de vos parents et grands-parents ? Qu'est-ce que vous imaginez qu'ils vous ont légué/transmis ? Pouvez-vous me donner des exemples ou situations pour que je puisse mieux me le représenter ? Qu'est-ce que vous avez gardé de ce que vos parents vous ont transmis ? Qu'est-ce que vous ne voudriez pas du tout garder ? »

CHAPITRE 16. PROCÉDURE D'ANALYSE DE DONNÉES

Comme explicité dans le dispositif de recherche, la procédure d'analyse de production de données se situe dès le début de la production de données (de la phase I exploratoire à la phase III). Dans ce chapitre, nous présentons notre procédure d'analyse de données qui se compose de deux logiques analytiques articulées à plusieurs méthodes d'analyse.

1. Logique d'analyse singulière

Suivant les propositions de Cornejo (2008) et Cornejo, Mendoza, et al. (2008), la procédure d'analyse de données suit deux logiques : une première singulière, intra-cas, et la logique transversale, inter-cas, entre les différents participants. Comme le soulignent Bourguignon et Bydlowski (2006), « si les cas singuliers sont source de savoir, leur confrontation et en particulier l'apparition d'objets non conformes à ce que la mémoire du chercheur attend invitent à la réflexion » (p. 2). L'intérêt est porté non seulement sur les particularités individuelles, mais également sur les aspects généralisables. L'approche singulière et approfondie de chaque rencontre offre la possibilité de mettre en commun les analyses singulières. La logique d'analyse transversale vise ainsi à dégager les points communs et les différences parmi les participants rencontrés. Cette démarche permet de retourner à tout moment à l'expérience particulière du participant. Nous allons présenter ci-dessous chaque étape de nos analyses.

1.1. Analyse des instruments utilisés

Notre analyse principale porte sur les verbatim des participants, c'est-à-dire les données textuelles produites durant les trois rencontres ¹⁴⁰. Les deux médiations projectives que sont la LRA et l'ORT ont davantage été utilisées durant cette recherche comme des objets médiateurs ¹⁴¹ au sens où Chouvier (2003) l'entend. Il soutient l'ouverture d'un discours plus large dans un champ particulier.

Chaque outil médiateur – au-delà du matériel à analyser qu'il apporte – permet d'ouvrir un dialogue autour d'une dimension particulière de nos questions de recherche : la LRA amène à explorer la représentation fantasmatique de la famille ; l'ORT permet d'inviter le sujet à exprimer ses représentations internes concernant ses angoisses primaires lors de différentes situations groupales. Les données textuelles produites sont l'objet de l'analyse thématique de discours. Le matériel discursif

¹⁴⁰ Ces données textuelles concernent tous les temps de rencontre, quel que soit le dispositif de production de données : que ce soit durant le récit de vie lors du premier entretien, au cours de la LRA et de la discussion qui s'en suit lors du second entretien ; ou encore, lors du dernier entretien, durant l'administration de l'ORT ainsi que le discours produit pendant le guide d'entretien.

¹⁴¹ L'objet est dit médiateur car il est porteur des qualités concrètes de sa matérialité, et des qualités abstraites de la relation. Il se situe dans son utilisation à la rencontre de la réalité extérieure et du monde psychique interne du sujet. Animé ou non, il est support aux projections du sujet et du groupe.

produit lors de ces deux médiations offre ainsi des pistes pour saisir la dynamique de la transmission en tant que processus psychique traversant chaque sujet héritier. Cette démarche privilégie l'analyse des processus psychiques et non pas l'étude de la structure et du fonctionnement psychique propre à chaque participant.

Les analyses proprement dites du matériel produit par ces deux médiations ont été réalisées suivant le type d'analyse présenté ci-dessous. Au vu de l'ampleur du matériel de cette recherche, nous choisissons de ne pas développer les résultats des analyses dans ce rapport final. Ils sont (et seront) l'objet de publication. Les résultats de ces outils médiateurs seront partiellement présents dans certains chapitres afin d'éclairer certains aspects. Par exemple, la question de l'ancrage généalogique et la représentation fantasmatique de la famille sont des résultats de l'analyse de la LLAG qui permettent d'affiner nos résultats transversaux. Les thématiques des histoires narrées face aux planches de l'ORT donnent un aperçu de certaines angoisses qui colorent la transmission psychique.

Bien que nous ne présentions pas dans cette thèse les résultats détaillés de l'analyse de ces deux outils, nous explicitons brièvement la méthode d'analyse utilisée parce qu'elle fait partie intégrante du parcours de recherche.

1.1.1. L'analyse du tracé de la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique (LRAG)

Pour analyser l'arbre réalisé librement par le sujet, nous prenons appui sur la grille développée au sein de notre équipe de recherche (Katz et al., 2019). Cette grille s'est construite suite aux limites des précédentes grilles ¹⁴² auxquelles l'équipe a été confrontée pour coder ces arbres librement réalisés : « un des enjeux consiste à limiter une « libre interprétation », au profit d'une démarche méthodologique de compréhension et de mise en sens des productions et du discours des sujets » (p. 101). L'originalité de cette grille est l'accent porté, à la fois à la fantasmatique originaire, et aux différents opérateurs de la différenciation psychique.

Il s'agit de prendre en compte les données graphiques dans le but d'explorer les processus internes. La grille d'analyse est fondée sur l'exploration de cinq dimensions ¹⁴³ qui sont investiguées à travers six

¹⁴² (Bourguignon, 1994; Katz Gilbert et al., 2016; Katz Gilbert et al., 2015; Katz-Gilbert, 2015, 2017; Katz-Gilbert et al., 2017; Lemaire-Arnaud, 1985, 1995; Veuillet, 2003a, 2003b; Veuillet-Combier, 2015; Veuillet-Combier & Katz-Gilbert, 2017)

¹⁴³ Les dimensions sont : 1. Mise en représentation de la famille fantasmatique ; 2. Ancrage généalogique du sujet ; 3. Continuité et contiguïté générationnelle ; 4. Maillage générationnel ; 5. Grands opérateurs de la différenciation psychique

catégories ¹⁴⁴. Un tableau en annexe présente la répartition des différents items de la grille en fonction des dimensions définies et des catégories correspondantes.

Chaque arbre réalisé librement par les douze participants est analysé individuellement et ce, dans toutes les dimensions de la grille ¹⁴⁵. Certaines dimensions liées à notre objet de recherche retiennent davantage notre attention, à savoir : l'inscription du participant et sa position dans la généalogie, l'inscription des enfants du participant, les fantasmes originaires à travers l'inscription des ascendants et la présence d'un triangle œdipien.

1.1.2. L'analyse du discours produit durant la Technique de Relation d'Objet (ORT)

Cet outil, proposé au début de la dernière rencontre, a été très intéressant quant au discours qu'il a pu susciter, aux associations et réactions des participants en après-coup de l'administration.

L'analyse de l'ORT proposée par son auteur, Phillipson (1955) porte sur quatre dimensions qui concernent principalement la description manifeste des images dans le discours. Plusieurs auteurs mettent en avant le manque de rigueur dans les analyses proposées par cet auteur (Killian & Campbell, 1992; Shaw 2002). Nous avons également été confrontée au manque de support francophone d'analyse des protocoles. C'est pourquoi, durant cette recherche, nous avons élaboré une grille d'analyse interprétative des planches de l'ORT qui combine plusieurs documents disponibles exclusivement en anglais ¹⁴⁶. Cette grille présente autant la description du contenu manifeste de chaque planche que le sens latent ¹⁴⁷ que les travaux de l'auteur et de ses collègues ont permis d'identifier auprès des patients à qui l'ORT a été proposé.

Sur base de cette grille, la procédure d'analyse se déroule en deux étapes. Tout d'abord, une analyse intra-planche s'effectue durant laquelle on explore le contenu manifeste et latent de chaque planche. Ensuite, un temps d'analyse transversale se fait selon le type de planche présentée, c'est-à-dire soit le type de situations de relation d'objet représentée (uni, bi, tri-personnelle ou groupale), soit le type de

¹⁴⁴ Les catégories sont : A. Structuration de l'arbre ; B. Modalités d'inscription de l'arbre ; C. Processus de différenciation ; D. Type de représentation de l'arbre ; E. Type de représentation de la famille ; F. Type de représentation des liens familiaux.

¹⁴⁵ Le mémoire de Master d'Alice Dermitzel (2019) s'est basé sur l'inter-analyse des douze arbres librement réalisés par les participants de cette recherche.

¹⁴⁶ La grille a été élaborée à partir de l'ouvrage intitulé *The Object Relations Technique* (Phillipson, 1955) et du document intitulé *Herbert Phillipson Object Relations Test (ORT)* (Mas i Manjon) disponible sur <https://intercom.academia.edu/DrJordiMasiManjon>

¹⁴⁷ Comme la grille de Phillipson n'est référée à aucun auteur en particulier, cela ne permet pas de spécifier quelles sont les options de réponses concernant les significations latentes. C'est pourquoi, pour assurer une analyse rigoureuse du discours latent produit par les participants, nous prenons également appui sur la feuille de dépouillement du TAT que Brelet-Foulard et Chabert (2003) ont élaborée.

séries liées à la tonalité affective (A, B, C). Par ailleurs, dans l'interprétation des protocoles, nous ne posons aucun diagnostic psychodynamique, ni de jugement quant à la « normalité » des réponses.

En lien avec les rencontres préalables, l'ORT permet donc d'identifier les mécanismes de défenses du participant, les angoisses principales, les processus d'identifications ainsi que les modèles de relations d'objet. Bien que nous ayons réalisé des analyses approfondies des protocoles de chaque participant, nous avons choisi ici de nous centrer principalement sur l'étude des angoisses qui peuvent être repérées en ce qui concerne la dynamique de transmission au fil des générations.

1.2. Méthode d'analyse du discours : Analyse thématique de contenu

Après le temps de production des données et la rencontre avec les douze participants, le temps d'analyse proprement dit a débuté pour les données de chaque participant. Afin de privilégier la singularité de chaque participant rencontré, nous décidons de réaliser des analyses intra-cas puis inter-cas. Cela signifie que les analyses portent tout d'abord sur les trois rencontres réalisées avec chaque cas avant d'analyser les participants entre eux.

Les instruments de production de données et le guide d'entretien semi-structuré de recherche ont été utilisés pour répondre aux questions de recherche. Ils produisent tous des données textuelles qui peuvent être analysées selon les mêmes méthodes (Foster, 2015; Paillé & Mucchielli, 2013; Paillé & Mucchielli, 2016). L'analyse thématique de contenu (ATC) nous apparaît comme la méthode d'analyse la plus adaptée à la problématique de la présente recherche, à notre approche compréhensive (Braun & Clarke, 2006; Braun, Clarke, & Terry, 2015; Clarke, Braun, & Hayfield, 2015). Ce type d'analyse est définie comme une méthode pour identifier, analyser et interpréter des schémas de sens [*patterned meanings*] ou des thèmes dans les données qualitatives (Braun et al., 2015). Ce travail de recherche suit la perspective de l'ATC élaborée par Braun et Clarke (2006) ainsi que par Paillé et Mucchielli (2016).

1.2.1. Pertinence de l'utilisation du logiciel Nvivo

L'analyse thématique choisie est une construction progressive d'une représentation synthétique et structurée des échanges retranscrits durant les rencontres (le matériel de recherche à analyser). Bien qu'une première lecture ait lieu après la retranscription des échanges, l'analyse singulière des thématiques émergentes au sein de chaque rencontre est reprise dans son intégralité au moyen du logiciel Nvivo. Ce choix s'origine dans l'idée de ne pas imposer des hypothèses préétablies et des lignes de direction d'analyse a priori. Le but est de faire parler les données pour observer dans un second temps ce qui se rapporte à l'objet d'étude. Cela permet de mettre en évidence des thématiques non considérées en amont de la recherche.

Afin de simplifier la gestion des données ainsi que l'analyse, nous avons utilisé le logiciel Nvivo ©. De nombreuses autres recherches qualitatives ont montré la pertinence d'utilisation de cet outil (Gibbs, 2002), également dans le champ des études sur le traumatisme (Fohn & Luminet, 2011). Ce logiciel facilite en effet le processus de codification des données lors d'un grand corpus (Mukamurera, Lacourse, & Couturier, 2006). Cela offre la possibilité de systématiser la démarche d'analyse ainsi que des fonctions automatiques de repérage, extraction, catégorisation et surtout d'analyse des thématiques encodées. Via ce logiciel, le mode d'inscription des thèmes se retrouve en marge – indiqué à droite du document – ainsi qu'en inséré, c'est-à-dire directement introduit dans le texte par un surlignage.

Nous avons choisi une *unité d'analyse* en fonction de notre objet de recherche comme le proposent Cornejo et al. (2017). Comme nous étudions un processus, la dynamique de la transmission psychique, il est courant que les participants fassent référence dans une même phrase à différentes thématiques. C'est pourquoi, nous avons établi l'unité d'analyse suivante : la possibilité de coder un même *script* (partie de discours) sous plusieurs thématiques. De cette façon, nous pouvons rendre compte de l'intrication entre différents processus en jeu dans la dynamique de la transmission.

1.2.2. Démarche d'analyse thématique : séquencée et continue

La démarche de thématisation est double car nous procédons à une analyse autant séquencée que continue suivant les propositions de Paillé et Mucchielli (2016). D'un côté, la démarche est séquencée en trois temps distincts ; chaque séquence se compose de l'analyse successive d'un corpus de quatre participants ¹⁴⁸. D'un autre côté, la démarche dite continue se réfère aux liens établis entre les différentes séquences d'analyse et entre les corpus pour donner un résultat final.

Dans cette démarche continue, nous prenons soin d'établir des *concepts analytiques* suivant l'idée de Paillé et Mucchielli (2016, p. 273), afin de marquer la progression du travail d'analyse. Un *relevé de thèmes* à chaque étape du travail est réalisé. De plus, nous tenons un *journal de thématisation* – un document où les réflexions de la chercheuse au sujet des thèmes sont reportées –, essais de regroupements des thèmes permettant de suivre la progression du travail de thématisation.

Dans la démarche séquencée, nous commençons par identifier les thématiques émergentes à la lecture des discours d'un premier corpus – quatre participants – en construisant simultanément un arbre thématique ¹⁴⁹. Dans cette démarche, les thèmes sont identifiés et notés puis regroupés, fusionnés sous la forme de thèmes centraux selon leur appartenance générale ou spécifique au phénomène étudié

¹⁴⁸ Un corpus équivaut à quatre participants, c'est-à-dire douze entretiens. Le matériel est donc scindé en trois corpus.

¹⁴⁹ L'arbre thématique est « la construction d'une représentation synthétique et structurée du contenu analysé, un panorama de l'ensemble des cas de figure du phénomène faisant l'objet d'étude » (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 261).

(Paillé & Mucchielli, 2016). Cela conduit à la construction d'un premier arbre thématique sur base de l'étude des relations entre les thèmes et de la récurrence de certains d'entre eux.

Le choix des participants constitutifs du premier corpus s'est fait sur un des critères discriminant le contenu du discours des participants : l'âge à l'arrivée en Suisse ¹⁵⁰. Nous avons donc commencé à analyser les échanges des rencontres avec Cristobal et Tamara, tous deux arrivés en Suisse avant l'âge de cinq ans (groupe A). Ensuite, nous avons parcouru les rencontres avec Nehúen et Joana qui ont vécu l'exil après l'âge de sept ans (groupe B). Ces derniers ont donc vécu une partie de leur enfance sous le régime dictatorial. Nous avons choisi de conserver une équité de genre dans chaque corpus.

Au vu de l'importante quantité de données produites, trois dimensions transversales ont émergé de l'analyse thématique du premier corpus. Nous nous sommes basée sur ces trois dimensions, qui nous semblait correspondre à notre objet de recherche, la dynamique de la transmission :

- Dimension 1. La description de l'héritage reçu ;
- Dimension 2. Le rapport à l'héritage ;
- Dimension 3. Les désirs de transmission.

Ces trois dimensions semblent à première vue similaires aux trois questions de recherche formulées. La dimension 1 répond en grande partie à la première question de recherche : le contenu de l'héritage (1). La dimension 3 traite de la dernière question de recherche : les destins de l'héritage (3). Cependant, la dimension 2 porte sur le rapport du sujet à l'héritage en tant qu'individu et non pas dans son rôle de parent. Les thématiques autour de la parentalité et du travail d'élaboration de l'héritage ne forment pas une dimension en soi. C'est déjà un résultat qui sera exposé en tant que tel dès le début de la partie III consacrée aux résultats d'analyse.

À travers les premières analyses individuelles de ces quatre cas, nous avons donc pu mettre en avant et hiérarchiser les thématiques récurrentes liées aux trois dimensions transversales. Il s'agit d'établir une première hiérarchisation qui bien sûr ne sera pas figée. Comme l'affirme Ricoeur (1986), « comme un cube, ou un volume dans l'espace, le texte représente un " relief ". Ses différents thèmes ne sont pas à la même altitude » (p. 201). En effet, cette hiérarchisation est complétée au fur et à mesure des analyses individuelles. C'est sur base de cette hiérarchisation en trois dimensions que l'analyse du discours des deux autres corpus se poursuit.

De fait, lorsque cette première hiérarchisation des thématiques est constituée, nous prenons appui sur celle-ci pour analyser un second corpus. Celui-ci est constitué des participants suivants : Kilia, Diego, Isabella et Roberto. Il se base sur le critère de différenciation du lieu de naissance : Suisse (groupe C)

¹⁵⁰ Pour plus d'informations, se référer au chapitre 1.2 de l'axe 2 « 2.3. Brève présentation des participants ».

et Chili (Groupe A-B). Nous avons pour cela analysé le discours des deux personnes nées en Suisse puis des deux autres participants nés au Chili. Cette seconde séquence consiste à ajouter des nouveaux thèmes qui émergeaient au fil de l'analyse.

Nous procédons de telle façon également pour le troisième corpus en octroyant toujours un temps de réorganisation plus approfondi suite aux séquences. Le troisième corpus se compose d'Estela, Sébastian, Ameline, et Tahiel. Ce sont tous des participants nés au Chili, distingués à nouveau par l'âge d'arrivée en exil (comme le premier corpus). La caractéristique d'une telle démarche séquencée est la construction progressive de l'arbre tout au long de l'analyse. L'arbre thématique n'est donc achevé qu'à la fin de l'analyse.

Dans la formulation des thématiques, nous tentons de rester au plus près du discours du participant avec un niveau d'inférence ¹⁵¹ assez faible ; il s'agit de nommer une thématique en lien avec la teneur d'un extrait de corpus. Nous évitons de calquer un concept théorique sur un discours : il s'agit en effet d'être davantage dans une démarche descriptive qui sera suivie de l'interprétation théorique du contenu des thématiques en lien avec notre épistémologie.

Cette analyse thématique s'inscrit également dans notre épistémologie d'orientation psychanalytique. C'est pour cette raison que notre lecture va au-delà du contenu manifeste. Nous n'appliquons pas directement une grille de lecture issue de la théorie psychanalytique lors de notre démarche de thématisation, et ce afin de ne pas tomber dans la vérification du bien-fondé du système interprétatif. Notre modèle théorique nous a plutôt fourni des repères d'analyse, un certain *savoir-voir* comme l'affirment Paillé et Mucchielli (2016).

Dans une posture de réflexivité, l'écoute des éléments d'ordre fantasmatique et des résistances est à la base de l'analyse thématique du discours des participants. Comme l'écrit Jeammet (2006), toute histoire racontée par un sujet déclenche une certaine angoisse contre laquelle des mécanismes de défense s'élèvent, qui génèrent des *mécanismes du discours* (p. 115). Ceux-ci sont entrelacés dans l'histoire vécue par le passé et l'histoire narrée dans le présent. C'est ainsi que le travail d'analyse exige des croisements constants entre les dimensions transversales diachronique/synchronique, conscient/inconscient. Nous suivons l'analyse proposée par Jeammet (2006) qui se réfère donc davantage à une *mise en cohérence* : la forme du récit se lie à la façon de se raconter et à la problématique du participant.

¹⁵¹ Paillé et Mucchielli (2016) décrivent l'inférence comme « l'opération logique par laquelle l'analyste passe de l'examen d'une portion de matériau à l'attribution d'un thème pour cet extrait. Elle est basée sur des indices issus de la lecture de l'extrait que l'on désire thématiser » (p. 254).

La méthode de production de données est indissociable de la méthode d'analyse. Nous sommes conscients que les thèmes abordés sont inévitablement influencés par les questions du guide d'entretien. En ce sens, nous avons pris soin de poser des questions les plus ouvertes afin que le contenu des échanges puisse être analysé en fonction des associations et des liens que le participant fait lui-même entre certains aspects de son histoire.

2. Logique d'analyse transversale

Lorsque l'étape d'analyse singulière est terminée, l'analyse se poursuit dans une logique transversale. Cela constitue la phase III de notre dispositif de recherche. Cette dernière se base sur les récurrences comme sur les particularités des résultats mises en avant dans les analyses singulières. Cela soutient l'émergence de dimensions transversales à travers l'élaboration de l'arbre thématique. Finalement, des analyses interprétatives favorisent la construction de proposition théorique compréhensive pour répondre à nos questions de recherche.

2.1. Élaboration de l'arbre thématique

Sur base du processus systématique d'analyse thématique présenté ci-dessus, il a été possible de réduire, élaborer et mettre en relation les résultats des analyses singulières, favorisant la construction de l'arbre thématique et l'émergence de dimensions transversales d'analyse. Les analyses singulières et transversales s'entrecroisent dans cette recherche au vu des allers-retours que nous effectuons entre l'étude des cas particuliers et la recherche de points de comparaison entre les différents cas.

À partir de la construction de l'arbre thématique sur base des analyses singulières, nous pouvons observer les thématiques récurrentes au travers des trois dimensions transversales. Les thématiques émergentes sont d'abord analysées au cas par cas. Il s'agit ensuite d'avoir un aperçu global des récurrences et similitudes entre les douze participants. La logique d'analyse est donc inter-cas.

La construction progressive de l'arbre thématique permet de dégager les principales thématiques abordées par les participants. Certaines thématiques sont bien sûr en lien avec les questions abordées dans notre guide d'entretien. Nous identifions d'autres thématiques qui mettent en lumière les sujets abordés par les participants auxquels nous n'avions pas pensé au préalable. Ces sujets peuvent être plus ou moins liés à nos questions de recherche. Ce choix méthodologique se base sur la volonté de favoriser une démarche inductive et non de validation d'hypothèse a priori. Un grand nombre de thématiques émergent des analyses. Au total, au sein des trois dimensions transversales, nous identifions six

thématiques majeures. Au sein de celles-ci, nous repérons vingt thématiques mineures composées de septante-cinq sous-thématiques ¹⁵².

L'arbre thématique peut être synthétisé comme suit :

Dimensions transversales	Thématiques majeures	Thématiques mineures
La description de l'héritage reçu	1) Représentation des parents	1. Description des parents (3) 2. Relation conjugale des parents (4) 3. Engagement politique des parents (3) 4. Rapport aux deux cultures et souhait d'intégration (4)
	2) Représentation de son héritage psychique	5. Représentation du contenu de l'héritage reçu (7) 6. Place de la communication au sein de la famille (5)
Le rapport à l'héritage	3) Processus de subjectivation du participant	7. La place du participant dans sa famille (7) 8. Les appartenances groupales (8) 9. Le vécu sous la dictature et de l'exil (2) 10. Engagement politique (3)
	4) Rapport à l'héritage reçu aujourd'hui	11. Mouvement d'appropriation-distanciation face à l'héritage reçu (3) 12. Rapport au vécu des parents (2) 13. Rapport à l'histoire familiale-collective (4)
Les désirs de transmission	5) Être parent	14. Représentation du devenir parent (6) 15. Description de la descendance (3)
	6) Rapport à la transmission en tant que parent	16. Désirs ou non de transmission (3) 17. Objets de la transmission (2) 18. Craintes et limites de la transmission (2) 19. Représentation de la communication intrafamiliale (2) 20. Désir d'inscrire la descendance dans groupe d'appartenance (2)

Tableau 1. Représentation de l'arbre thématique selon les trois dimensions transversales

Le nombre de sous-thématiques constituant chaque thématique mineure est indiqué entre parenthèses dans le tableau. La construction progressive de l'arbre thématique permet de mettre en évidence des aspects indissociables à chaque dimension. La présentation détaillée de l'arbre thématique se trouve en annexe.

¹⁵² Il n'existe pas de consensus quant à la terminologie utilisée dans le cadre d'une analyse thématique de contenu (Paillé & Mucchielli, 2016). Il est nécessaire de clarifier la terminologie employée dans la présente recherche afin d'assurer la cohérence : la « sous-thématique » constitue la plus petite unité du codage, qui peut s'actualiser à partir d'une partie de phrase, d'une phrase ou d'une expression ; la « thématique mineure » constitue le premier regroupement des sous-thématiques qui s'élabore sur la base de la sémantique proche ; la « thématique majeure » est l'unité la plus grande du codage et regroupe les thématiques mineures et les sous-thématiques. Ce dernier niveau est descriptif et est donc proche du contenu des données. Enfin, les « dimensions d'analyse » regroupent les thématiques majeures.

2.2. Analyse interprétative du discours

Cette seconde étape d'analyse transversale consiste en l'étape d'analyse interprétative des thématiques. Dans cette recherche, le but de l'analyse thématique n'est pas seulement de décrire les thématiques émergentes comme un résultat en soi. Nous souhaitons aller plus loin dans l'analyse par une phase interprétative du contenu des thématiques. Ces dernières sont reléguées au statut de « référent interprétatif initial » (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 45). Cette phase permet d'approfondir les analyses en étudiant le contenu du discours selon les thématiques abordées. L'arbre thématique fait donc office de grille de lecture destinée à faire apparaître, par la mise en relation des thématiques et de leurs contenus, ses sens non immédiatement accessibles.

Cette phase d'analyse dite « interprétative » consiste en la comparaison du discours des participants à l'intérieur des thématiques émergentes. Nous analysons le discours à la lumière de la théorie sur laquelle nos trois questions de recherche se basent. Le but est de mettre en évidence les différents mouvements de transmission psychique parmi l'ensemble des douze participants. Cette dernière phase d'analyse est un effort d'interprétation entre d'une part, la rigueur de la méthode et d'autre part, la fécondité de la subjectivité (Bardin, 1977).

Notre méthode d'analyse s'apparente à l'organisation en trois phases proposées par Wanlin (2007) entre trois phases : 1. La phase de pré analyse qui consiste à organiser le matériel, à formuler des hypothèses, à repérer des indicateurs ; 2. L'exploitation du matériel qui consiste à catégoriser, coder le corpus de données ; 3. La dernière phase est le traitement, interprétation et inférence. Il s'agit de traiter les données brutes de manière à les rendre significatives et valides. Nous pouvons concevoir que dans notre recherche, les deux premières phases – de préanalyse et d'exploitation du matériel – se sont déroulées durant l'analyse thématique à l'aide du logiciel Nvivo. De fait, cette étape permet d'organiser notre corpus de données tout en le codant. Enfin, la dernière phase renvoie à l'analyse transversale du discours opérée ici. Cette dernière phase de l'analyse de contenu est « certainement la plus intéressante puisqu'elle permet, d'une part, d'évaluer la fécondité du dispositif, et, d'autre part, la valeur des hypothèses » (Wanlin, 2007, p. 251). Cette démarche progressive d'analyse interprétative du contenu permet d'affiner nos analyses et interprétations préliminaires. Cela nous a conduite à dresser différentes dynamiques de la transmission et à explorer les facteurs susceptibles d'influencer des destins si distincts dans la transmission à la nouvelle génération. Les résultats de ces analyses seront présentés dans la troisième partie de cette thèse.

CHAPITRE 17. MISE EN DISPOSITION ANALYTIQUE DE LA CHERCHEUSE

Cette recherche a été conçue comme un montage créatif entre plusieurs dispositifs analytiques. Il s'agit de considérer tous ceux qui participent aux rencontres, chercheuse compris. Il s'agit d'aborder les principaux dispositifs d'écoute que nous avons construits afin de prendre en compte la subjectivité du participant et de la chercheuse ainsi que l'intersubjectivité qui se déploie dans la rencontre. La subjectivité de la chercheuse est mise en lumière à travers un travail de réflexivité. Un dernier temps est consacré à l'implication et au vécu personnel de la chercheuse.

1. Les dispositifs d'écoute

Nous avons premièrement mis en place des dispositifs d'écoute suivant les propositions de plusieurs auteurs (Cornejo et al., 2011; Cornejo, Mendoza, et al., 2008; Cornejo, Rocha, et al., 2008; Legrand, 1999). Les dispositifs d'écoute sont considérés dans cette recherche autant comme une méthode d'analyse des données que comme des données à analyser en elles-mêmes. Ils permettent d'assurer une certaine rigueur méthodologique, une rigueur interprétative et des critères de qualité dans la recherche qualitative (Cornejo & Salas, 2011; Liamputtong & Ezzy, 1999/2006). Ces outils théoriques et méthodologiques forment ici un réseau particulier, créés et ajustés selon les objectifs de la recherche, afin de favoriser un regard réflexif tout au long de l'étude (Cornejo, Mendoza, et al., 2008).

De tels dispositifs favorisent une écoute polyphonique de plusieurs voix et de leurs échos : du participant, de la chercheuse, de l'institution à partir de laquelle cette recherche a lieu (Cornejo, Mendoza, et al., 2008). Cela permet d'ouvrir un espace d'écoute des récits de manière à les rendre pluriels (Arfuch, 2002) ; cela favorise par ailleurs une pratique réflexive entre les deux acteurs en explorant les dimensions qui font l'objet d'interprétation. En effet, autant la parole de la chercheuse que celle du participant doivent être interprétées comme dirigées vers tous les interlocuteurs réels et virtuels présents dans le contexte discursif (Haye & Larraín, 2011). Pour cela, nous suivons les suggestions de Cornejo, Mendoza, et al. (2008) de considérer les positions et orientations à partir desquelles la chercheuse et le participant établissent un discours, et ce tout au long des rencontres.

Le dispositif d'écoute proposé par Cornejo et al. (2011) est essentiellement constitué par des techniques qui permettent d'explorer trois dimensions principales : les conditions de production, la situation d'interlocution et les pistes d'analyse. Dans cette recherche, les dispositifs d'écoute se sont basés sur les propositions de Cornejo et al. (2011). Nous avons mis en place plusieurs dispositifs d'écoute : le *carnet de bord*, appelé également le *carnet réflexif* ; la *prise de note du transcripteur* pendant les

retranscriptions des échanges des rencontres ; et enfin, *l'inter-analyse*. Ces dispositifs sont compris comme prenant part à l'analyse des données. Ils participent à la procédure d'analyse interprétative.

Ces différents dispositifs entourent chaque rencontre de recherche. Ils sont représentés dans la figure ci-dessous.

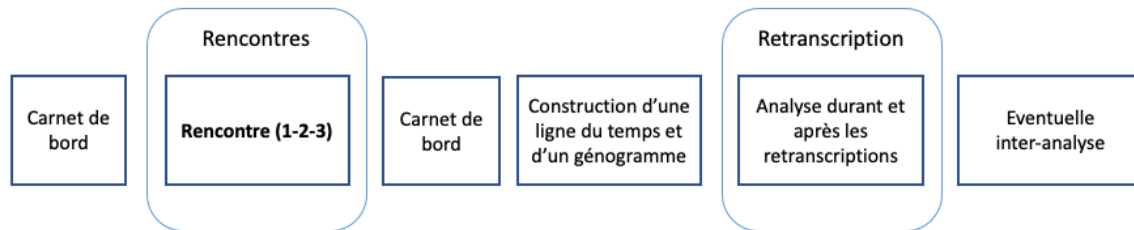


Figure 9. Les dispositifs d'écoute mis en place pour chaque rencontre de recherche

1.1. Le carnet de bord avant et après les rencontres

Le carnet de bord accompagne le processus de production de données. Il incite ainsi les premières analyses de discours afin de favoriser l'attention à la subjectivité de la chercheuse et du participant. Le carnet de bord est constitué de plusieurs questions selon le temps de la rencontre. Ces questions sont élaborées sur base des études exposées par Cornejo et al. (2011), et adaptées à nos questions de recherche. L'objectif est la prise en compte non seulement de la position subjective de la chercheuse mais aussi du contexte dans lequel s'inscrit la rencontre.

Ce carnet est subdivisé en six parties : 1. Le mode d'entrée en contact ; 2. Le premier contact ; 3. Le choix des lieux ; 4. La première rencontre ; 5. La seconde rencontre et enfin, 6. La troisième rencontre. Dans ce carnet, la chercheuse prend note des éléments suivants : *Quel est le mode d'entrée en contact avec le participant (mail, appel) ? Comment s'est déroulé ce premier contact et quelles informations ont été transmises par le participant (éléments biographiques, disponibilité, et plus selon la personne) ? Quel lieu de rencontre le participant a-t-il choisi ?* Elle prend soin également de noter ses premières impressions. Se préparer à la rencontre revient à travailler sur la prise en compte de sa subjectivité et sur la capacité à se laisser toucher au niveau psychique. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 17 (Mise en disposition analytique).

Pour chaque rencontre, la chercheuse prend soin de répondre aux questions suivantes afin de rendre compte du contexte et de la spécificité de la rencontre : *Dans quel environnement la rencontre se déroule-t-elle ? Comment s'est passé l'accueil et le premier contact avec le participant ? Quelles furent les premières impressions de la chercheuse ? Comment la fin de l'entretien s'est-elle déroulée ? Quelles sont les premières impressions et analyses concernant l'outil utilisé (LRAG, ORT) ? Quelles sont les réflexions, étonnements et questions suite à l'entretien ?* Enfin, lors des retranscriptions, les

réflexions que suscite le travail de retranscription sont notées de même que les pistes d'analyses et les questions pour la rencontre à venir. Ce dispositif d'écoute est un outil très précieux durant notre parcours de recherche et dans le travail de réflexivité.

1.2. Le travail d'analyse durant et après les retranscriptions

La prise de note se poursuit au cours du travail de retranscription des échanges durant les rencontres. On prend soin d'inscrire des commentaires thématiques et interprétatifs dans la marge du document afin de garder la trace des premières associations suscitées par l'écoute de l'enregistrement des échanges. Concrètement, entre chaque rencontre, nous prenons le temps de lire les retranscriptions afin d'avoir un premier aperçu global du discours énoncé par le participant. Ces commentaires notés dans la marge sont doubles : des commentaires linguistiques d'une part et des commentaires descriptifs, thématiques d'autre part. Cette première immersion dans les données favorise la préparation de la rencontre suivante.

De plus, nous élaborons deux autres documents pour soutenir la compréhension du parcours de vie du participant et de la composition de sa famille. Il s'agit d'une ligne du temps et d'un génogramme. La chercheuse prend appui sur ces documents pour rester attentive à la singularité de chaque participant et ainsi, éviter les possibles confusions entre participants. La ligne du temps est élaborée à la main par la chercheuse. Les événements marquants évoqués par le participant au cours de l'échange sont notés, permettant ainsi d'avoir un aperçu global de son parcours de vie. Cette ligne du temps est complétée au fil des rencontres. Cette inscription chronologique permet de situer les événements dans le temps et de rendre compte du processus d'historicisation parcouru par le participant. Le second document consiste en l'ébauche d'un génogramme réalisé par la chercheuse qui suit les codifications courantes dans ce domaine. Il représente la structure familiale du participant telle qu'il la raconte, c'est-à-dire les membres de sa famille, parents, fratrie, enfants et les caractéristiques énoncées (les prénoms, les âges, le lieu de vie, etc.). Il permet de situer le participant dans le groupe familial décrit. L'immersion dans les données par ces différents dispositifs d'écoute soutient dès le départ le processus de réflexivité de la chercheuse et plus largement d'analyse.

1.3. Le travail d'inter-analyse

Les temps d'inter-analyse tels que proposés par Legrand (1999) et Cornejo, Mendoza, et al. (2008) consistent à faire appel à une tierce personne extérieure ; dans notre cas, il s'agit des deux co-directrices de thèse. Le but est d'accompagner la production et l'analyse des discours de la chercheuse. Ces temps se déroulent comme suit : la chercheuse qui a rencontré le participant raconte à la tierce personne les échanges et ses propres impressions ; elle résume le contenu narratif recueilli en prenant parfois appui sur la ligne du temps élaborée et sur l'arbre généalogique librement réalisé. Les échos de la tierce

personne autour des récits et de l'histoire racontée sont très précieux car ils offrent un nouveau point de vue qui favorise l'analyse et des pistes pour la rencontre suivante. Ils font office de supervision également. Ces temps permettent ainsi d'ouvrir les perspectives d'interprétation. Non systématiques au vu de la disponibilité limitée des tierces personnes, ces temps d'inter-analyse ont eu lieu à notre demande lorsque certaines rencontres posaient question. Afin d'assurer une continuité, il serait bien entendu intéressant d'insérer cette forme d'analyse intersubjective de manière régulière dans le cadre méthodologique.

Ces dispositifs d'écoute participent également au second dispositif analytique, le dispositif clinique, que nous présentons ci-dessous.

2. Dispositif clinique et implication de la chercheuse

2.1. Mise en disposition clinique

De nombreuses études mettent en avant l'implication de la chercheuse durant la recherche ainsi que la non-neutralité de cette dernière. La chercheuse est à elle-même son propre instrument. Elle guide la rencontre qui est la médiation où se construit le discours. La recherche sociale qualitative prend en compte la relation entre la chercheuse et le participant en reconnaissant la participation active des deux acteurs dans le processus (Legrand, 1993).

Les connaissances produites sont donc indissociables de la chercheuse ainsi que du contexte (physique, psychique et symbolique) dans lequel elles s'inscrivent. Elles dépendent donc des questions de recherche explorées par la chercheuse, mais également de ses pré-représentations. C'est donc une co-construction des données qui émerge de la rencontre subjective de ces deux acteurs et non une récolte de données brutes par un chercheur neutre.

Comme la subjectivité de la chercheuse fait partie intégrante de la recherche, il est important de l'intégrer dans l'analyse à travers un processus de réflexivité favorisant toujours une conscience critique de son action. Au-delà des dispositifs d'écoute mis en place, Russell et Kelly (2002) proposent la stratégie de réflexivité comme un médiateur dans le processus de recherche : cela permet d'identifier les limites et les positionnements de la chercheuse sur le phénomène étudié. C'est un point important car il met en avant la nature subjective de toute recherche (Breuer, 2003; Pillow, 2003, 2010). Il s'agit de développer une conscience critique à l'égard de l'action du chercheur pensé comme partie intégrante de la recherche et objet d'analyse en soi (Cornejo et al., 2009; Russell & Kelly, 2002; Sisto, 2008).

Pour sa part, Legrand (1993) parle de « mise en disposition clinique ». Il s'agit de clarifier son rapport au propre thème de recherche : « son rapport personnel au thème, son intérêt, ce qu'il veut savoir, en

quoi ce thème le touche » (p. 185). Cette mise en disposition clinique permet ainsi de travailler les aspects transférentiels et contre-transférentiels impliqués dans la relation (Legrand, 1993). Cela est fondamental lorsqu'on prend en considération la dimension inconsciente des échanges et l'impact de ceux-ci, autant sur le participant que sur la chercheuse. Pour cela, il semble fondamental d'intégrer l'expérience subjective de la chercheuse dans l'échange pour rendre intelligible le discours du participant.

La prise en compte de la réflexivité de la chercheuse comme partie d'une intentionnalité analytique permet de considérer par exemple les différentes positions sociales de la chercheuse, ses expériences personnelles et ses convictions académiques ou politiques (Berger, 2015). En effet, quel que soit le type d'analyse, le chercheur influence toujours ses données avec ses théories, émotions et idées politiques (Liamputtong & Ezzy, 1999/2006). Le travail de réflexivité est perçu comme un outil qui permet d'éviter la reproduction et la consolidation de rapports d'inégalité sociale (Gemignani, 2014).

Dans notre cas, nous avons donc pris soin de prendre note de nos ressentis émotionnels et physiques dans le carnet de bord, avant, durant et après les rencontres. Cela nous a permis de garder une distance par rapport à notre propre expérience et nos préconceptions tout en nous servant de ce dispositif comme un outil réflexif d'analyse. De fait, il a contribué au travail réflexif de la chercheuse quant à son contre-transfert envers chaque participant. Remplir ce carnet avant et après chaque rencontre a favorisé l'élaboration de nos ressentis par l'écriture et une prise de distance qui, dans certains cas, s'est avérée nécessaire.

2.2. Implication et vécu de la chercheuse : être témoin

Afin de rendre compte de ces dispositifs analytiques, nous souhaitons reprendre une partie centrée sur l'expérience subjective de la chercheuse. Pour assurer la rigueur de son travail scientifique, la chercheuse doit clarifier ses choix et sa subjectivité (Gemignani, 2011). Afin de répondre à ces exigences, nous proposons une réflexion sur base de notre propre vécu durant cette recherche doctorale.

De nombreuses interrogations ont accompagné le processus de recherche et ont été soigneusement notées dans les dispositifs d'écoute mis en place. Ces questions concernent principalement notre implication dans cette recherche et la prise en compte des pré-représentations et des étonnements de la chercheuse.

À l'écoute des phénomènes transférentiels et contre-transférentiels (incompréhensions, retenues, ennuis, fatigue physique, etc.) la chercheuse est impliquée dans le processus de la recherche. Cette écoute passée au filtre de la réflexivité a permis de faire certaines hypothèses sur les défenses et conflits

internes des participants. Nous exposons ici les principaux sentiments qui nous ont habités durant la recherche et qui ont construit le travail, tel qu'il est écrit aujourd'hui.

Un premier sentiment est celui qui a surgi dès le début de la recherche : être illégitime pour réaliser une recherche sur les descendants d'exilés politiques chiliens. Le fait de ne pas être directement concernée par l'objet de recherche nous donnait l'impression d'être identifiée à l'*étrangère*, toujours inquiétante, voire intrigante. Pourquoi donc une personne qui n'est pas d'origine chilienne s'intéresserait-elle à ce sujet ? Au cours du processus de recrutement, nous avons été amenée à rencontrer les personnes qui dirigent les associations chiliennes et latino-américaines. La majorité du temps, il s'agissait d'exilés politiques chiliens, les parents des participants recherchés. Le fait de s'intéresser à leurs enfants, les DEP comme nous les appelons, semblait les interroger, les mettre en porte-à-faux. Pourquoi s'intéresser à leurs enfants ? S'intéresser à l'héritage des descendants d'exilés politiques serait-il une façon de pointer du doigt ce que leurs parents leur ont transmis ? Les exilés politiques auraient-ils une responsabilité dans le déracinement et les pertes que leurs enfants ont vécus en vivant l'exil ? Nous avons l'impression que l'intérêt porté à leurs enfants ravivait une certaine culpabilité chez les exilés politiques rencontrés durant le processus de recrutement. Nous avons l'impression de marcher sur des œufs et que notre recherche allait à leur rencontre.

Un second vécu de la chercheuse est celui de ne pas être à la hauteur. Plus nous approchons de la fin des rencontres avec les participants, plus nous craignons leur attente vis-à-vis de ce que nous allons rendre. Nous nous questionnons sur les raisons pour lesquelles ils ont décidé de participer à cette recherche : Témoigner serait-il une forme de militance pour eux pour faire reconnaître les injustices que leurs parents et eux-mêmes ont vécues ? Nous avons l'impression que tout était alors entre nos mains pour rendre justice d'un passé souvent tu et ainsi préserver leur mémoire. Serions-nous à la hauteur de leurs attentes ? Par association, ce vécu s'apparente aux sentiments des participants de ne pas être à la hauteur vis-à-vis de leurs parents. On peut se questionner sur l'identification projective qui a lieu ici.

En ce qui concerne la prise de conscience de nos aprioris, nous pouvons relever une de nos pré-représentations : la croyance que tout le monde souhaite connaître son passé familial. Un participant parle de son droit à l'oubli. Cela nous a bousculée et nous a permis de prendre conscience de cette idée préconçue pour en prendre distance. Ces représentations entrent en résonance avec notre vécu personnel. Le fait de travailler sur un sujet mis sous silence nous ramenait à nos propres silences, ce que l'on voulait savoir ou ne pas savoir de notre histoire familiale.

Nous avons effectivement conscience de l'écho de la thématique de recherche « la dynamique de la transmission de l'héritage traumatique » avec notre propre histoire familiale qui, comme souvent, témoigne d'un défaut dans la transmission et de cette poussée à élaborer ce qui n'a pu être pensé. Durant

les six années de cette thèse, un suivi personnel psychothérapeutique soutient le travail de réflexivité et de mise à distance des résonnances suscitées par cette recherche. Leur prise en compte a permis d'aller plus loin dans notre processus d'analyse.

Par exemple, notre fervent désir de connaître l'histoire passée nous a peut-être conduit à construire un dispositif de recherche vaste, varié et très complet. Le nombre de rencontre de recherche, d'instruments utilisés et le contenu du guide d'entretien construit l'attestent. Nous avons pris conscience petit à petit que notre propre envie de tout savoir contaminait notre recherche. Serait-ce une façon de combler les blancs de notre histoire familiale ? Avec certains participants, nous avons l'impression de poser trop de questions. Nous nous questionnons alors dans le carnet de bord : N'est-il pas insensé de poser des questions sur l'histoire familiale à une personne qui vit en exil, loin de sa famille élargie ? Est-il adéquat d'interroger les participants au sujet de leur passé alors que le silence est maître dans leur famille ? Cela ne risque-t-il pas de raviver les douleurs du déracinement de l'exil, mais également du manque de connaissances à propos de leurs origines ? Cette recherche pointe les vides, les manques des connaissances sur l'histoire familiale et collective. Plutôt que chercher à tout prix à savoir le passé, nous avons donné davantage de place au rapport des participants au silence, et à leur histoire passée.

Durant les rencontres de recherche, il nous est arrivé à plusieurs reprises de ne pas suivre le guide d'entretien préétabli ou de ne pas approfondir certains points flous bien que cela soit des thèmes à explorer. Pourquoi avons-nous maintenu le silence sur certaines questions avec certains participants ? Plusieurs articles portent sur la complexité de travailler sur des sujets, tels que les événements sous la dictature de Pinochet, mis sous silence dans la sphère privée et publique (Cornejo, Rubilar, & Zapata-Sepúlveda, 2019; Espinoza, 2013). Suite au travail de réflexivité, nous émettons l'hypothèse que ne pas aborder certains points était peut-être une forme de reproduction du fonctionnement familial. De fait, il semblerait que nous suivions les règles de la famille du participant, respectant dès lors les pactes dénégatifs instaurés. Ne pas aborder le sujet permet ainsi de respecter les défenses mis en place par le groupe. Ce sentiment de « reste à savoir » que nous éprouvons s'apparente à leur sentiment de ne pas en savoir assez sur leurs origines et d'être en recherche de leurs racines. Accepter de connaître uniquement des bribes de leur histoire nous mettait dès lors dans une position similaire à la leur : celle de vivre avec des blancs, des non-dits. Vivre avec ce manque à savoir nous donnait également l'élan de poursuivre.

Au fil de la recherche, le sentiment d'être en devoir vis-à-vis des participants a pris de l'ampleur. Nous avons l'impression d'être prise par une mission : clamer et défendre les droits des enfants d'exilés politiques ! Serait-ce en reflet avec leur sentiment de ne pas être reconnu, de ne pas avoir de voix, ou encore de ne pas être légitime ? Ce ressenti a pris de plus en plus de place. Il nous est arrivé de vouloir arrêter la thèse dans le projet d'aller travailler avec les enfants dans les camps de réfugiés. Il fallait agir,

tout de suite, et stopper ce manque de suivi et de considération envers cette population. Nous avons l'impression de porter leurs sentiments d'injustice et de devoir dénoncer le manque de reconnaissance dont ils souffrent.

Comment transmettre à notre tour par la rédaction de ce qu'ils nous ont transmis ? Comment témoigner de cette transmission en mouvement sans la figer par l'écriture ?

Au moment de mettre en mots les analyses effectuées, la chercheuse a pu se sentir bloquée par la richesse des données et la complexité des rencontres. De fait, nous souhaitions faire reconnaître le vécu singulier de chaque participant rencontré, vécu bien souvent mis sous silence. Ce souhait était accentué par le fait que les participants ont aisément partagé leur vécu en tant que descendant d'exilés politiques chiliens et ce, souvent pour la première fois, d'après leurs dires. Nous avons l'impression d'être alors seule dépositaire d'un témoignage qu'il fallait clamer et faire entendre. Ce sentiment d'être chargée d'une mission nous a conduite à de nombreuses embûches dans l'écriture.

C'est par la conscientisation de la position de témoinaire (Waintrater, 2014) que nous avons pu élaborer et avancer dans la rédaction. Cette position de témoinaire désigne un « interlocuteur qui assure au témoin que sa parole ne restera pas sans écho, et ne retombera pas dans le silence » (p. 150). Durant les rencontres, les participants semblaient vouloir s'assurer de cette prise de position. De fait, lors de la première ou de la dernière rencontre, la majorité des participants ont posé la question suivante : « Pourquoi vous intéressez-vous à ce sujet ? Pourquoi le Chili ? ». Ils étaient intrigués de la spécificité de cette étude, étonnés qu'une recherche puisse leur donner la parole et s'intéresser à leur vécu. De plus, ils s'étonnaient de l'absence de lien entre l'origine de la chercheuse et son souhait de conduire un tel projet. Ils semblaient avoir internalisé le fait d'être des « personnes secondaires », à qui on ne demande jamais l'avis. L'offre de parole les a amenés à participer et témoigner. Chercheuse et participants sont ainsi liés par un « pacte testimonial » (Waintrater, 2014). Et dès le départ, nous avons été très étonnée de l'aisance avec laquelle ils nous dévoilaient leur parcours, leur intimité, leur angoisse. La chercheuse était directement propulsée dans une figure de première écoute, de ce qui ne pourra plus se taire.

Une autre particularité de cette alliance est la double tendance dans laquelle le participant est pris : entre son désir et sa défiance de parler. Ce point sera développé au cours de la présentation des résultats (Partie III). Nous avons bien souvent nous-même l'impression d'être dans une impasse, prise dans les besoins contraires des témoins : d'en savoir plus sur la situation tout en ayant peur d'en savoir davantage. En écho à leurs conflits internes, nous nous retrouvions parfois dans une figure de l'impossible (Waintrater, 2014) : prise par notre désir de réparation et de reconnaissance face aux injustices et à l'impunité, nous nous sentions parfois inutile, non-entendue par le réseau et surtout frustrée de ne pas pouvoir en faire assez.

Cette recherche qualitative et clinique est l'offre d'un espace de parole. Certaines personnes semblent en avoir bénéficié en relevant le fait de n'avoir jamais eu l'occasion de témoigner de ce qu'ils ont vécu. Nous postulons que ces rencontres ont un effet de « remembrance » (Kaës, 2009e, p. 218) pour certains participants : c'est-à-dire se remémorer et commémorer à plusieurs un vécu afin de favoriser la réintégration de la catastrophe dans le corps somatique et dans le « corps social ». Notre expérience professionnelle en tant que clinicienne semble avoir été nécessaire pour rester attentive aux mouvements internes suscités dans les rencontres. À travers la mise à disposition psychique de la chercheuse, en prêtant son appareil psychique (Bion, 1962), les participants ont peut-être eu la possibilité de construire leurs représentations sur leurs vécus. Ce travail peut dans certains cas soutenir le processus d'historicisation des participants. La frontière entre la recherche et la clinique est parfois mince. Nous avons été attentive à garder la distance suffisante afin que les rencontres de recherche ne soient pas des entretiens thérapeutiques bien qu'ils puissent parfois avoir des effets thérapeutiques.

Durant ce parcours de recherche, nous avons effectué un séjour doctoral ¹⁵³ de deux mois au Chili. Ce choix de partir peut également être compris comme un dispositif d'écoute. En effet, ce séjour fut très riche au niveau de l'analyse de notre vécu personnel d'être sur la terre d'origine de nos participants, le Chili. Ce séjour a notamment ravivé ce sentiment de devoir rendre justice et faire reconnaître collectivement le passé sous la dictature ¹⁵⁴. Nous avons été témoin du sentiment d'injustice et d'impunité lié au manque de reconnaissance collective au Chili de l'exil chilien (Prognon, 2019). Cette expérience a permis à la chercheuse de se confronter à d'autres points de vue et de les prendre en considération. Ce séjour au Chili a ouvert sur un questionnement autour de la diversité des représentations du passé sous la dictature, créant ainsi des groupes beaucoup plus complexes qu'uniquement deux groupes clivés : pro-Pinochet et victimes/anciens partisans de gauche. Les événements actuels au Chili depuis octobre 2019 alimentent la complexité des interrogations (Salas et al., 2019).

Un dernier point important de notre vécu personnel est le fait d'être devenue mère durant ce parcours de recherche. Le projet d'être parent n'était pas présent au début de cette recherche. Nous nous

¹⁵³ Nous remercions vivement l'Institut de Psychologie de l'Université de Lausanne qui nous a octroyé une bourse en 2017, ce qui a permis d'effectuer ce séjour doctoral à la Escuela de Psicologica de la Universidad Catolica Pontifica de Santiago au Chili.

¹⁵⁴ Un événement lors d'une visite pour consulter des documents au centre d'archives du Musée de la mémoire et des Droits humains illustre notre sentiment de décalage et de ne pas être reconnu. La personne de l'accueil nous a demandé de remplir une fiche concernant le but de notre visite. Nous avons partagé le titre de notre recherche. C'est alors que cette personne cherche à préciser notre focus de recherche : *Ah, Así trabaja sobre las personas que dejaron a Chile ?* [Ah, donc vous travaillez sur les personnes qui ont laissé/abandonné le Chili ?]. La stupéfaction que cette question a suscitée nous a laissée sans voix. Mais une rage intérieure est montée. Nous avons été prise à nouveau par ce désir de faire reconnaître le vécu de ces exilés ; un souhait de rendre justice pour toutes les personnes qui nous ont fait part de leurs histoires. Nous avons ainsi l'impression d'être à la place des participants dans leur pays d'origine, non reconnus, et de devoir clamer justice pour eux.

intéressons dès le début de la thèse à la thématique de la parentalité. Le fait de devenir parent en juin 2019, combiné au congé de maternité, a marqué notre positionnement vis-à-vis de notre objet de recherche. Ce changement de statut a modifié parallèlement notre investissement par rapport à l'objet étudié : nous sommes nous-mêmes impliquée dans la question de la transmission et du travail d'héritage en devenant parent. L'attention portée à cet objet d'étude s'est donc ravivée et a permis de redonner un nouveau souffle à ce travail de longue haleine.

Pour conclure, nous ne pouvons que souligner combien l'identification à l'objet de recherche et à ses représentants est un processus complexe et dynamique. Ses implications, dont nous venons de tracer quelques niveaux, demandent à être repérées et pensées pour que la démarche de recherche conjugue intersubjectivité et rigueur dans un processus jamais terminé.

AXE 3. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS À LA RECHERCHE

Les rencontres avec les douze participants ont accompagné l'élaboration de ce travail de recherche. Elles continuent de résonner, laissant des traces dans la manière d'appréhender l'écriture qui témoigne de la complexité de leur parcours et de leurs ressources personnelles. Nous allons ci-dessous présenter de manière synthétique les douze participants en illustrant par un tableau. Par la suite, un portrait de chaque participant est dressé avec un bref historique.

CHAPITRE 18. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PARTICIPANTS

Nous avons choisi de regrouper dans un tableau plusieurs informations factuelles concernant les douze participants. L'objectif est d'avoir un aperçu de l'ensemble des participants ; des caractéristiques qu'ils ont en commun ou qui les distinguent. Au-delà des aspects formels distinguant les participants (sexe, âge au moment des rencontres, année de naissance), nous avons mis en avant des caractéristiques propres à leur statut de DEP, à savoir : s'ils ont vécu sous la dictature ou non ; si oui, pendant combien d'années ; l'âge auquel ils sont partis en exil avec leur(s) parent(s). Le facteur âge est à considérer quant au vécu et à la capacité de surmonter et élaborer les traumatismes et les ruptures (Nguyen & Malapert, 1988). Le nombre d'années vécues sous la dictature ainsi que l'âge auquel ils sont arrivés dans le pays d'accueil est un indicateur de la présence ou non de souvenirs propres concernant la sombre période de la dictature dans leur pays d'origine, le Chili.

Ensuite, nous avons pointé les principales caractéristiques distinguant les parents des participants, les exilés politiques eux-mêmes : s'ils sont partis en exil seul ou en couple, leur situation conjugale actuelle et leur lieu de vie. Enfin, comme nous nous intéressons à la parentalité, nous avons choisi d'indiquer la situation conjugale actuelle du participant, et bien sûr l'âge et le sexe des enfants.

Les participants sont représentés dans le tableau selon les trois groupes distingués dans la méthodologie. Les quatre premiers participants (Groupe A) : Ameline, Tamara, Cristobal et Taniel sont nés au Chili et sont arrivés en Suisse à un âge préscolaire : Diego, Estela, Nehúen, Joana, Sébastian et Roberto (Groupe B) sont les participants qui sont nés au Chili et qui sont arrivés en Suisse âgés entre huit et quatorze ans. Enfin, Isabella et Kilia sont les participantes qui sont nées en Suisse (Groupe C). Les noms ainsi que certaines données ont été modifiés de manière à respecter la confidentialité des données relatives aux participants (prénom du participant et de tous les membres de sa famille, lieu et date de naissance, ville de résidence, profession, hobby). Dans certains cas, le nombre d'enfants ainsi que leur âge ont été modifiés.

Pseudonyme	Sexe	Pays de naissance	Âge - année de naissance	Nombre d'années sous la dictature	Âge d'arrivée en Suisse	Exil des parents	Situation actuelle des parents des participants	Lieu de vie des parents des participants	Situation conjugale actuelle	Age et sexe des enfants
Ameline	F	Chili	45 (1971)	2	4 (1975)	En couple	Père décédé	Mère au Chili	Célibataire Divorcée	8 ans ♀
Tamara	F	Chili	46 (1969)	2	4.5 (1975)	En couple	Père décédé ; Mère en couple	Suisse	Célibataire Divorcée	15 ans ♂
Cristobal	M	Chili	39 (1977)	3	3 (1981)	En couple	Mariés au Chili	Parents au Chili	En couple	12ans ♂ 8 ans ♀
Tahiel	M	Chili	43 (1972)	1.5mois	0.5 (1974)	En couple	Divorcés après l'exil, tous deux en Suisse	Suisse	Célibataire	/
Diego	M	Chili	42 (1974)	11	11 (1985)	En couple	Mariés en Suisse	Suisse	Divorcé	16ans ♀ 10ans ♂
Estela	F	Chili	53 (1962)	4	14 (1977)	En couple	Divorcés après l'exil ; père décédé	Suisse	Célibataire divorcée	34 ans ♂ et un petit-fils de 5 ans
Nehuen	M	Chili	52 (1964)	4	11 (1977)	Mère exilée	Divorcés avant l'exil ; mère décédée	Père en Europe	Divorcé, Nouveau conjoint	28 ans ♂
Joana	F	Chili	48 (1968)	9	14 (1982)	Mère exilée	Divorcés avant l'exil	Mère en Suisse Père au Chili	Divorcée. Nouveau conjoint	18 ans ♀
Sebastian	M	Chili	50 (1966)	1	9 (1975)	En couple	Mariés en Suisse	Suisse	En couple	9ans ♀ 7ans ♀
Roberto	M	Chili	44 (1975)	6	7 (1981)	En couple	Mariés en Suisse	Suisse	En couple	8 ans ♀ 9 ans ♂ 13 ans ♀
Isabela	F	Suisse	30 (1986)	/	/	Mère exilée	Père pas reconnu	Suisse	En couple	3 ans ♂ 6mois ♂
Kilia	F	Suisse	33 (1983)	/	/	Père exilé	Mariés en Suisse ; Mère d'origine suisse.	Suisse	En couple	4 ans ♂ 2ans ♀

Tableau 2. Caractéristiques principales des douze participants

CHAPITRE 19. PORTRAITS DES PARTICIPANTS

Avant d'exposer les analyses transversales, nous souhaitons dresser le portrait de chacun d'entre eux pour mettre en avant la singularité de leur parcours. Nous avons choisi de les présenter dans l'ordre dans lequel nous les avons rencontrés en mettant en exergue les événements qu'ils ont mis en évidence dans leurs discours. La présentation de chaque participant se base donc sur le discours du participant, c'est-à-dire sur la façon dont il a voulu se présenter, se raconter et représenter son parcours à l'invitation de la chercheuse au moment précis des rencontres.

1. Ameline

Ameline est une femme âgée de quarante-quatre ans lorsque nous la rencontrons ; elle est née au Chili au début des années soixante-dix pendant le mandat d'Allende. Elle est aujourd'hui mère d'une fille de six ans. Deux ans après le Coup d'État et suite aux arrestations et tortures subies par son père, très engagé dans le Parti Communiste, les parents d'Ameline quittent le Chili en emmenant leurs deux enfants : Ameline, alors âgée de quatre ans, et son petit frère, Emilio. Elle grandit la majorité de son enfance dans un pays de l'Est où elle et sa famille se sentent bien accueillis, en accord avec les valeurs communistes dominantes et entourés d'autres familles d'exilés chiliens. Quelques années après leur départ du Chili, le père d'Ameline décède d'un cancer généralisé. Cette perte brutale est associée aux tortures qu'il a subies au Chili.

Après le décès de son père, le régime communiste du pays d'accueil s'endurcit et une autre dictature prend forme. La mère, veuve, décide alors de s'exiler une deuxième fois avec ses deux enfants. Le pays de refuge est la Suisse, pays de rêve du père d'Ameline où il aurait des ancêtres. L'arrivée dans ce pays est vécue difficilement : il s'agit de repartir à nouveau de zéro et en l'absence du père cette fois.

Ameline vit son adolescence en Suisse et se marie à dix-neuf ans avec un homme originaire de ce pays d'accueil. Douze ans plus tard, ils divorcent sans avoir eu d'enfants. Après cette séparation, elle ressent un besoin de mieux connaître ses racines. C'est pourquoi, elle retourne au Chili pour, dit-elle, chercher des réponses à ses questions. C'est durant ce séjour qu'elle rencontre Ivan, un chilien, fils d'une famille de militaires partisans de Pinochet sous et après la dictature. Amoureux, ils décident alors d'aller vivre en Suisse. Ils s'y marient et ont ensuite une fille, *Floreen*, prénom qui signifie « fleur d'espoir » en Mapuche. Une dizaine d'années après cette naissance, le couple divorce.

Depuis plus de cinq ans, Ameline élève donc seule sa fille pour qui elle travaille de manière acharnée. Son but est d'offrir à Floreen ce que la mère d'Ameline a toujours désiré pour ses propres enfants, à savoir un toit. Quant à la mère d'Ameline, elle est retournée vivre au Chili. Ameline est l'unique participante que nous avons vue à deux reprises seulement. C'est non sans différentes tentatives pour

fixer une dernière rencontre que nous avons décidé de lâcher prise. Cette impossibilité à se séparer est prise comme un matériel pour penser son vécu subjectif.

2. Tamara

Tamara est une femme de quarante-six ans, mère d'un adolescent de quatorze ans lorsque nous la rencontrons. Elle est née au Chili fin des années soixante. Il s'agit de la fille unique d'un couple dont la mère a failli mourir lors de l'accouchement. Son prénom rend mémoire à une figure communiste révolutionnaire, ce qui marque l'engagement et les idéaux politiques de ses ascendants. De fait, son père milite pour le MIR (*Movement de Izquierda Revolucionaria*- Mouvement de la gauche révolutionnaire) tout en étant libre penseur, selon elle ; tandis que sa mère, socialiste, est décrite comme la plus active politiquement. Pour survivre aux nombreuses arrestations et menaces dont le père fut la cible, ils se cachent pendant un certain temps et arrivent ensuite à prendre la fuite grâce à l'aide d'amis. Ils arrivent tous trois en Suisse lorsque Tamara est âgée de quatre ans.

Comme de nombreuses familles d'exilés, cette famille vit dans l'attente d'un possible retour au pays, autrement dit, *les valises toujours ouvertes*, selon les mots de cette participante. En Suisse, Tamara s'engage très jeune dans le milieu de la militance politique dans le but de retourner au Chili pour prendre les armes et s'engager dans des mouvements qui tentent de faire tomber la dictature. Face à cette situation instable, Tamara décide alors de se consacrer aux études en Suisse.

Peu de temps après, c'est la fin de dictature. L'interdiction du retour au pays tombe et le désir d'y retourner se concrétise. A partir de là, son père fait des allers-retours pour préparer leur départ au Chili.

Quelques temps après, Tamara apprend de manière inattendue par un de ses amis chiliens que son père est à l'hôpital au Chili. Elle et sa mère prennent immédiatement le prochain avion mais lorsqu'elles arrivent au pays, le père est déjà décédé. Cet événement est vécu comme un effondrement quant au sens de tous ses projets de vie : professionnel, politique, personnel (retour au pays). Elle rentre en Suisse et ne retournera plus au Chili. Pour survivre à cette perte indicible, Tamara change de cap : elle se consacre alors à la peinture, un rêve non réalisé de son père. A travers la réalisation de ses œuvres, elle se rapproche de lui et le fait revivre.

Quelques années après, elle rencontre Luc, un homme d'origine suisse avec qui elle conçoit un enfant, Tulio, alors qu'elle est âgée de trente-et-un ans. La naissance de ce fils est accompagnée de la reviviscence de son passé. Tamara fait une dépression post-partum en silence, non diagnostiquée, mais qui semble la détruire à petit feu. Depuis, elle développe un ressentiment concernant l'échec de sa maternité. Lorsque son fils a deux ans, elle raconte qu'un sentiment de trop-plein et d'impasse précipite la rupture avec son conjoint. Cet épisode est suivi d'une période dépressive qui la conduit à faire une

tentative de suicide. Elle est ensuite prise en charge et se reconstruit tout doucement malgré la dépendance à des produits qui persistent à bas bruit.

Préadolescent, Tulio commence à développer des comportements à risque. Il est alors déscolarisé jusqu'à ce que les services de protection de l'enfance ordonnent sa prise en charge dans un foyer spécialisé. C'est dans ce contexte difficile qu'elle affirme pourtant avoir retrouvé sa place de mère. Elle présente sa vie comme un parcours de combattant à travers les fantômes du passé qu'elle tente d'enterrer depuis des années et qui ont ressurgi de plus belle au moment de la naissance de son fils. Ce combat l'amène aujourd'hui à tenter de se réconcilier avec ce sombre passé. C'est dans cette période difficile qu'elle dit pouvoir retrouver sa place en tant que mère, femme et enfant de ses propres parents.

Aujourd'hui, son fils est âgé de quinze ans et vit à nouveau chez elle. Elle entretient une relation amicale avec le père de celui-ci qui est resté son voisin. Elle continue d'utiliser le média de la peinture afin d'exprimer ce qui l'habite. Elle reste distante de sa mère qui s'est remariée avec un suisse et a coupé tous liens avec le Chili depuis le décès de son premier mari avec qui elle avait pris le chemin de l'exil pour des raisons politiques.

3. Cristobal

Cadet d'une fratrie de deux sœurs, Cristobal est né fin des années septante au Chili sous la dictature chilienne. Il est âgé de trente-huit ans lorsque nous le rencontrons. Lorsqu'il a trois ans, lui, ses deux sœurs et sa mère rejoignent le père en Suisse. Ce dernier est parti un an plus tôt pour explorer les possibilités d'exil, afin d'avoir une vie meilleure, selon Cristobal. Au fil des rencontres, on apprend qu'après le Coup d'État, son père fut emprisonné durant deux mois dans un bateau amarré au large.

Même si Cristobal fait toute sa scolarité en Suisse, il retourne plusieurs fois au Chili sous le régime dictatorial avec sa mère. Dans les années quatre-vingt, une autre partie de sa famille vient habiter en Suisse. Ces cousins chiliens immigrés suisses deviennent pour lui une vraie fratrie dont il reste encore très proche.

A la fin de la dictature, la Suisse soutient le retour des exilés politiques chiliens au pays. Si les deux sœurs de Cristobal, déjà majeures, choisissent de rester vivre en Suisse, Cristobal et ses parents rentrent quant à eux au Chili. Âgé de seize ans, Cristobal retourne ainsi vivre pendant trois ans dans le quartier où vivent les familles élargies dont sont issus ses parents.

Le retour au Chili suscite dans un premier temps une perte de repères, en lien principalement à la perte de toutes les amitiés qu'il a développées en Suisse. Toutefois, il s'intègre vite. C'est durant cette période au Chili qu'il rencontre Joselyne, une voisine, qui deviendra sa femme quelques années plus tard.

A la fin de ses études, ses parents lui payent un voyage en Suisse en guise de récompense pour revoir ses amis. Une fois de retour en Suisse, il se rend compte à quel point il reste attaché à ce pays d'accueil. Il commence alors à faire les démarches administratives pour obtenir un permis de séjour. Le fait que ses démarches prendront plusieurs années est vécu comme un manque de reconnaissance dont il dit beaucoup souffrir. Il obtient finalement son permis de séjour, après maintes lettres de recours avec le soutien d'un avocat.

Il émigre en Suisse et, peu de temps après, sa compagne le rejoint. Ils se marient à l'âge de vingt-deux ans. Il fait part de leur désir d'enfant comme étant au cœur du projet de couple. Quelques années plus tard, ils mettent au monde leur premier enfant, Felipe, qui a douze ans aujourd'hui, puis Melissa, âgée de huit ans.

Quant à ses parents, ainsi que la famille de sa compagne, ils vivent tous au Chili. Cristobal témoigne de son intérêt à favoriser l'intégration de ses enfants dans les deux cultures qui lui tiennent à cœur : le Chili et la Suisse. C'est pourquoi, ils s'investissent dans une association qui propose des ateliers pour transmettre la culture chilienne aux enfants. Ils essayent ainsi de garder les liens et retournent tous les quatre ans au Chili. C'est récemment que Cristobal et toute sa famille ont obtenu la nationalité suisse, ce qui est source d'une grande fierté.

4. Diego

Diego est un homme âgé de quarante-et-un ans. Cadet d'une sœur de quinze mois son aînée, il est né un an après le Coup d'État militaire au Chili. Il passe son enfance sous la dictature, sur la côte du Chili avec la majorité des membres de sa famille élargie. Ses parents sont issus de classes sociales distinctes : la lignée maternelle est décrite comme petite, unie, bourgeoise et militaire ; la lignée paternelle est décrite pour sa part comme grande, moins unie, et originaire d'un milieu modeste. La mère de Diego tente de cacher cette réalité d'un niveau socio-économique bien distinct. Aujourd'hui, il vit en Suisse depuis l'âge de onze ans.

Diego est l'un des participants qui a de nombreux souvenirs du Chili sous la dictature : les heures de couvre-feu, les hélicoptères, les bruits de fusillades, les manifestations et les arrestations dont celle de son oncle dont il a été le témoin direct. Son père et son oncle sont, tous deux, emprisonnés à plusieurs reprises et pendant des temps indéterminés selon Diego à qui cette réalité sous la dictature était cachée.

Au vu de la pression et des menaces qui pèsent sur les parents de Diego, le grand-père maternel déclare qu'il est temps de partir. C'est avec l'aide d'une ONG que la famille prend le chemin de l'exil, fuyant les répressions politiques.

L'arrivée en Suisse, à l'âge de onze ans, est vécue rétrospectivement par Diego comme une opportunité, une découverte de tout ce qu'il n'a pas pu avoir au Chili, et ce malgré le fait qu'en Suisse, sa liberté était restreinte étant donné leur statut de réfugiés. L'adaptabilité de ses parents est toute autre ; sa mère, qui parle déjà français s'acclimate assez vite, tandis que son père semble tomber petit à petit dans une profonde dépression qui l'isole et le rend comme inatteignable. Diego énonce tous au long des rencontres ses questionnements vis-à-vis de ses origines, ses racines ; les raisons pour lesquelles il s'est rendu à plusieurs reprises au Chili pour en savoir plus, parler avec son grand-père et comprendre d'où il vient, qui il est. Les questionnements identitaires sont nombreux.

A vingt-cinq ans, il rencontre en Suisse Francisca, elle-même originaire d'un pays latino-américain avec qui, peu de temps après leur rencontre, il a un enfant, *Priscillia*. A propos de cette naissance, il dit que c'était *une erreur* car lui et sa compagne ne se connaissaient alors que très peu. Ils tentent pendant plusieurs années de vivre ensemble. Ils décident de se marier et ont quelques années plus tard un fils, *Ermann*, qui a aujourd'hui dix ans. Quant à sa fille, Priscillia, elle est aujourd'hui âgée de seize ans.

Deux ans après la naissance de leur second enfant, Francisca demande le divorce. Diego sombre alors dans une période de dépression et de nombreuses remises en question. Depuis, il part à plusieurs reprises au Chili à nouveau à la recherche de réponses. Ses questionnements sont toujours aussi omniprésents dans le dialogue quand nous le rencontrons. Son ex-femme a la garde de leurs enfants qu'il voit du coup très peu. Elle reste très proche de la famille de Diego tandis que lui s'en éloigne. Il dit être critiqué dans son rôle de père et préfère conserver ses principes dans l'isolement. Ses deux parents toujours mariés ainsi que sa sœur habitent toujours en Suisse. Depuis quelques années, il essaye de renouer le contact avec son fils, à qui il dit s'identifier. Toutefois il semble rester distant de ses enfants dans un souhait de ne rien leur imposer.

5. Estela

Estela est âgée de cinquante-deux ans lorsque nous la rencontrons. Elle est née début des années soixante dans le Sud du Chili. Son enfance est caractérisée par de nombreux déménagements suite aux infidélités répétitives de sa mère. A l'âge de dix ans, le Coup d'État éclate au Chili. Son père, professeur et engagé dans le parti politique en faveur du président socialiste Allende, est emprisonné à plusieurs reprises et subit des tortures physiques et mentales dont Estela perçoit les traces lors de ses retours à la maison.

Après plusieurs années à survivre sous la dictature et croire en une fin proche, la famille se sent alors contrainte de s'exiler fin des années septante pour des raisons politiques. Le père et son unique fils quittent le Chili pour demander refuge en Suisse. Un an après, âgée alors de quatorze ans, Estela les rejoint accompagnée de sa mère et de ses deux sœurs. La manière dont ils ont vécu l'accueil en Suisse

est décrite de manière mitigée : les aides financières et l'offre de cours de langue sont contrebalancés par le sentiment de discrimination et le manque de communication quant aux règles culturelles. La relation entre ses parents devient de plus en plus tendue et ils se séparent. L'absence de repères est très forte pour tous les membres de la famille. Particulièrement pour le père, pour qui la perte de son statut social et professionnel est insupportable. Ce dernier décide alors de quitter la Suisse pour trouver un meilleur refuge dans un autre pays. Ce départ est un déchirement pour Estela qui a une relation qu'elle nomme privilégiée avec son père. Seule face à cette famille qu'elle n'apprécie guère, elle emménage à l'âge de dix-huit ans avec un homme d'origine méditerranéenne, de plusieurs années son aîné. Elle se marie avec lui et tombe très vite enceinte. Rétrospectivement, elle se dit trop jeune pour avoir mené une vie pareille, inconsciente de la situation.

Trois mois après la naissance de son fils, *Nicolas*, âgé aujourd'hui de trente-quatre ans, elle apprend une mauvaise nouvelle de manière impromptue : sa mère lui annonce le décès du père quelques mois auparavant. Cette nouvelle brutale est un choc terrible pour Estela qui admirait énormément ce père. Les circonstances de sa mort dans un pays d'Amérique latine sont floues. Il se serait suicidé. Aucune cérémonie n'a été organisée. Estela est furieuse contre sa famille de ne pas avoir été tenue au courant. Un sentiment d'impuissance et de culpabilité l'envahit et l'accompagne encore selon elle.

Sa vie avec le père de son fils, devenu maltraitant et méprisant, lui devient insupportable. Elle décide à l'âge de vingt-et-un ans de se réfugier dans un centre pour femmes battues. Elle demande le divorce. Avec l'aide de services sociaux, Estela arrive tout doucement à développer un projet pour habiter dans un appartement subventionné.

Elle entreprend une formation professionnelle, comme sa mère. A l'âge d'environ trente ans, elle travaille avec sa mère avec qui elle entretient une relation très conflictuelle. C'est aussi l'adolescence de son fils ; une période très difficile pour elle. Elle relate de fortes crises d'angoisses lorsqu'il sort. La situation avec les membres de sa famille ne s'améliore pas, elle se sent utilisée. Elle commence à se réfugier dans l'alcool pour tenir bon. Un jour, de désespoir, elle tente de se suicider. Soutenue par un suivi thérapeutique encore présent aujourd'hui, elle dit se reconstruire petit à petit et prendre distance avec sa famille qu'elle décrit comme toxique. En tant que chrétienne, elle aimerait et tente de pardonner aux membres de sa famille. Ces derniers vivent encore tous en Suisse. Elle a aujourd'hui un petit-fils, *Elian*, âgé de cinq ans lorsque nous la rencontrons. Elle prend son rôle de grand-mère très à cœur, tandis qu'elle coupe tous les liens avec sa famille, ses ascendants, et ses origines.

6. Nehúen

Nehúen est un homme né au Chili au milieu des années soixante dans une famille qu'il décrit comme féministe, socio-démocrate et très engagée pour l'égalité des droits sociaux et la défense des peuples

indigènes. Son père est originaire du peuple mapuche, un peuple originaire du sud du Chili. Ses deux parents sont engagés politiquement mais sa mère est décrite comme la plus engagée, militante pour le Parti Radical. Nehúen est âgé de cinquante-deux ans lorsque nous le rencontrons en Suisse. Il est le cadet d'une fratrie de quatre enfants : une sœur du même couple parental et deux demi-frères des précédents mariages de ses parents.

Son enfance est évoquée comme tranquille jusqu'à ses neuf ans, qui s'inscrivent dans l'année même où éclate le Coup d'État militaire au Chili. Pour lui, il y a un avant et un après. Sa vie change alors drastiquement. Ses parents sont licenciés de leurs postes le lendemain du Coup d'État. Ils se voient contraint de déménager régulièrement suite aux problèmes économiques, psychologiques et familiaux auxquels ils font face. C'est dans ce contexte que ses parents se séparent. Son frère et sa tante sont emprisonnés pendant un certain laps de temps et sa mère est sous la menace constante d'être embarquée. Dans la rue, et même à son domicile, Nehúen est témoin de violences militaires, de scènes lugubres de cadavres, de l'injustice qui sévit sous le régime totalitaire. Rétrospectivement, il énonce l'impossibilité en tant qu'enfant de comprendre ce qui se passait à cette époque.

Après quatre ans sous la dictature, sa mère décide qu'ils ne peuvent tenir davantage et qu'ils doivent quitter le pays. Nehúen, âgé de treize ans, s'oppose à cette décision. Il souhaite rester dans son pays et poursuivre ses études, c'est-à-dire son moyen de militer qui lui permet de maintenir une continuité dans cette période chaotique. Toutefois, contraint de prendre l'exil, il part avec sa mère rejoindre sa grand-mère maternelle qui vit en région germanophone en Suisse avec une de ses tantes maternelles. L'arrivée en Suisse est brutale : perte de statut social et professionnel de sa mère, perte des reconnaissances de son niveau scolaire pour lui. Très bon élève au Chili, Nehúen est en décrochage en Suisse où l'apprentissage de la langue lui coûte beaucoup.

Durant son adolescence en Suisse, il s'intéresse progressivement au milieu de la militance politique. Il s'engage petit à petit dans les Jeunesses Communistes, accompagné de sa compagne de l'époque, également descendante d'exilés politiques chiliens. A leur majorité, ils décident tous deux de rentrer au Chili pour s'engager dans la lutte armée et faire tomber le gouvernement totalitaire. Peu après leur arrivée, sa compagne apprend sa grossesse dans ce contexte de clandestinité. Ils décident alors de poursuivre leur engagement et impliquent inévitablement leur fils dans cet engagement. Sa compagne choisit de le prénommer comme le père, Nehúen. Toutefois, pour le protéger, leur fils porte un autre prénom jusqu'à la fin de la dictature. Il est aujourd'hui âgé de vingt-huit ans et vit toujours au Chili.

A la fin de la dictature, Nehúen décide de rester au Chili pour étudier le droit. Il devient juriste et s'implique énormément dans la politique. Il acquiert un statut politique similaire à celui de son père.

Nehúen maintient des contacts plus ou moins fréquents avec sa mère, restée en Suisse avec sa sœur et son demi-frère. Lorsqu'il a quarante-cinq ans, sa mère décède en Suisse et il décide ensuite de rentrer tous les ans dans ce pays qui a accueilli les siens. La relation avec son père est décrite comme distante. Ce père a refait sa vie en Europe mais ils ont peu de liens. Il est décédé peu de temps avant nos rencontres.

Vers ses cinquante ans, Nehúen se sépare de sa compagne avec qui il a vécu tout ce parcours de militance. Depuis quelque temps, il vit en Suisse afin de construire une relation avec une nouvelle compagne d'origine latino-américaine. Le lieu où il souhaite vivre semble incertain. Son fils est aujourd'hui médecin au Chili, impliqué également dans la lutte pour défendre le peuple mapuche.

7. Isabella

Âgée de trente ans lorsque nous la rencontrons, Isabella est une des deux participantes nées en Suisse. Elle est issue d'une mère chilienne qui s'est exilée en Suisse avec sa famille à l'âge de seize ans et d'un père chilien qui vit en France mais qui ne l'a jamais reconnue. Elle n'a donc jamais grandi avec son père biologique et a peu de contact avec lui.

Sa mère, engagée dans les Jeunesses Communistes avec toute sa fratrie, a dû fuir le pays un an après le Coup d'État. Plusieurs membres de la famille maternelle subissaient d'importantes répressions politiques dont l'emprisonnement et la torture. La mère d'Isabella a toujours souhaité rentrer au Chili. Lorsqu'Isabella a deux ans, sa mère décide de partir vivre en Argentine avec son compagnon de l'époque durant deux ans. Isabella baigne donc dans l'espagnol comme langue maternelle. C'est là que son premier demi-frère naît.

Prise par des sentiments d'isolement, sa mère décide de rentrer en Suisse. Âgée alors de quatre ans, Isabella dit avoir souffert de difficultés d'intégration liées à la langue et à sa différence culturelle. De plus, Isabella témoigne avoir été abusée par son beau-père. Malgré les aveux et les tromperies de cet homme, la mère d'Isabella décide de rester vivre avec lui. Elle aura un deuxième enfant avec lui cinq ans plus tard. Isabella passe toute son enfance entourée de sa famille élargie et d'exilés chiliens, dans une vie dite communautaire. Elle relate des souvenirs très agréables de cette vie de grande famille, avec tous ses cousins. Elle baigne ainsi dans un environnement typiquement chilien où l'histoire du passé est racontée depuis toujours.

Son adolescence est caractérisée par des difficultés scolaires et incertitudes quant à son avenir professionnel. Elle rentre à plusieurs reprises au Chili, à l'âge de quatorze ans avec un cousin, puis à l'âge de vingt-deux et vingt-cinq ans, dans une volonté dit-elle de trouver des réponses à ses questionnements identitaires. C'est en rentrant de ce voyage qu'elle réalise qu'elle est enceinte,

une « grossesse surprise » selon ses mots. Le père de l'enfant est son meilleur ami, d'origine africaine. Ils se mettent ainsi en couple et trois ans après, ils ont leur deuxième fils. Tous deux portent des prénoms d'origine mapuche bien qu'Isabella n'ait pas de filiation biologique avec ce peuple ; c'est la portée symbolique qui compte pour elle. Son fils *Yelen* a aujourd'hui trois ans, et le second, *Tawa*, a six mois. Après de longues réflexions sur son avenir professionnel, Isabella se forme à plusieurs types de soins physiques et a le projet de travailler avec sa mère. Cette dernière s'est séparée de son second mari et vit toujours en Suisse. Isabella décrit leur relation comme fusionnelle, « jamais sans sa fille ».

8. Joana

Joana est une femme de quarante-huit ans, née fin des années soixante dans une famille bourgeoise d'avocats au Chili. Son enfance est marquée par un climat de peur lié à la maltraitance physique du couple parental ; un père violent et une mère menaçante, non protectrice. Elle dit avoir incarné, pour ses parents d'une part le rôle de la fille parfaite pour atténuer les tensions au sein du nid familial, et pour sa sœur et son frère cadets d'autre part, le rôle de mère. L'école et l'église sont ses lieux de refuge.

Vers l'âge de douze ans, un secret éclate au grand jour : son père a une double vie et entretient une autre femme qui porte leur enfant. La séparation entre ses parents est brutale.

C'est dans ces circonstances que la mère de Joana décide de partir en exil en Suisse avec ses trois enfants. Les raisons de ce départ sont floues dans le discours de Joana : serait-ce un moyen de se venger du père en l'éloignant de ses enfants ? Serait-ce pour fuir les menaces qui pèsent sur sa mère ? De fait, bien qu'elle n'ait pas vécu directement de répression politique, elle est engagée socialement dans la lutte contre la dictature en cachant des prisonniers politiques.

C'est ainsi qu'âgée de quatorze ans, Joana arrive en Suisse. L'accueil dans ce pays refuge est teinté de craintes et de méfiance. Sa mère est décrite comme dépressive et très angoissée. Un an après son arrivée, Joana est envoyée dans un village reculé pour travailler dans le milieu hospitalier. Les conditions sont dures et elle se sent isolée. Selon elle, comme elle avait besoin d'un protecteur, elle se marie à un franco-suisse à l'âge de dix-sept ans. Elle reste mariée dix-sept ans avec cet homme. La relation qu'ils entretiennent est perçue comme maltraitante. Malgré son aversion à l'idée de devenir mère, à l'approche de ses trente-ans, elle tombe enceinte et a une fausse couche à quatre mois de grossesse lors d'un voyage au Chili. Deux ans plus tard, elle donne naissance à une fille, *Julie*, qui a dix-huit ans lorsque nous la rencontrons. Un important remaniement de ses priorités se met en place : Joana décide de faire tout le contraire de sa mère et d'offrir à sa fille l'enfance qu'elle n'a pas eue. Elle se donne cœur et âme pour celle-ci. C'est dans ce contexte qu'elle se rend compte qu'elle ne saurait supporter que le comportement maltraitant de son mari à son égard puisse se reproduire sur sa fille. Elle décide alors de quitter cet homme pour la protéger.

Après avoir vécu à nouveau des relations conjugales malsaines, elle vit depuis peu une relation bienveillante avec un homme.

Elle entretient une relation complexe avec son père resté au Chili avec la famille qu'il a construite. Elle se dit très proche de sa sœur, d'un an sa cadette. Sa fratrie et sa mère sont tous restés vivre en Suisse. Sa mère reste très angoissée avec des tendances à la paranoïa ; toutefois le fait qu'elle soit devenue grand-mère semble favoriser la réconciliation entre elle et Joana.

9. Kilia

Kilia est la seconde participante née en Suisse dans le début des années quatre-vingt. Elle est issue d'une mère suisse et d'un père chilien. C'est l'unique participante issue d'un couple mixte. Son père demande l'exil politique après avoir été emprisonné pendant deux ans dans un camp sous la dictature chilienne. La famille de sa mère, très impliquée dans l'aide aux réfugiés politiques, le rencontre dans ce cadre et l'aide dans ses demandes d'exil.

Âgée de trente-trois ans lors des entretiens, Kilia relate la période de son enfance comme normale bien que caractérisée par les regroupements communautaires de chiliens pour soutenir les prisonniers politiques depuis l'étranger. Elle a sept ans lorsque la dictature tombe, étape significative pour sa famille ; c'est à partir de ce moment-là que son père peut rentrer dans son pays d'origine. Kilia met dès lors en avant une différence majeure entre ce qu'elle vit et ce que vivent ses camarades suisses : le fait de passer toutes ses vacances au Chili, le pays de son père, la distingue. Pendant ces séjours, elle est confrontée à la différence culturelle mais, surtout, à la différence de niveau socio-économique de sa famille paternelle. Elle entretient des liens très forts avec ses cousins et cousines au Chili avec qui elle garde contact par courrier postal entre ses séjours. L'espagnol, parlé par son père au sein du cercle familial, est ainsi entretenu.

A l'âge de vingt ans, elle rencontre l'homme qui deviendra plusieurs années après son mari et le père de ses deux enfants. Comme elle-même a reçu un prénom symbolique d'origine mapuche par ses parents, elle choisit de « retransmettre » à ses enfants cette signification de lutte contre les inégalités et le racisme. Lorsque nous la rencontrons, son fils, *Alihuen*, a quatre ans tandis que sa fille, *Ilwen*, a deux ans.

Depuis dix ans, des conflits ont éclaté entre sa famille en Suisse et celle plus élargie vivant au Chili. Kilia dit souffrir de cette situation et des frictions maintenues sous silence. Son père semble le seul à pouvoir débloquer cette situation. Ses parents vivent en Suisse mais ont le projet de partir vivre au Chili à leur retraite, moment redouté par Kilia. Elle est très proche de ses parents et de sa sœur. Cette famille très unie se retrouve très régulièrement.

10. Roberto

Âgé de quarante-deux ans, Roberto est né au Chili deux ans après le Coup d'État de 1973. Il a grandi pendant six ans sous la dictature au Chili. Son père, défenseur du Parti Racial, est très engagé à l'époque dans le parti syndicaliste de son entreprise. Il décrit les années sous la dictature à travers les inquiétudes des adultes, et particulièrement de sa mère lorsque son père avait disparu. De fait, celui-ci a été emprisonné pendant un certain temps sans que la famille ne sache où il se trouvait.

Sept ans après le Coup d'État, ses parents prennent le chemin de l'exil avec l'aide des Nations unies. Son père va tout d'abord demander l'exil politique en Suisse. Un an après, Roberto le rejoint avec sa mère et sa sœur aînée. Ils arrivent tous en région germanophone de Suisse. Le décalage culturel est violent pour Roberto. Malgré la loi les obligeant à rester dans la région qui leur octroie l'accueil, ses parents choisissent après plusieurs années de rejoindre une partie de la famille vivant en région romande, francophone. Ils partent tous et vivent alors de manière quasi clandestine en Suisse. De fait, leur chauffage est coupé afin de signifier leur devoir de retourner dans la région germanophone assignée. Pendant plusieurs hivers, la famille se chauffe avec le four. Roberto garde beaucoup de souvenirs de cette période. Bien que décrite comme dure, la famille est entourée de la solidarité des associations chiliennes. Après plusieurs années, ils reçoivent l'acceptation du gouvernement suisse de rester en Romandie.

La famille de Roberto s'implique énormément dans l'aide aux prisonniers politiques au Chili. Roberto est ainsi baigné dans un environnement militant, politique et culturel chilien, dès le début de son adolescence. Le souci d'intégration de ses parents se manifeste aussi, l'amenant à devoir parler français à la maison.

Dès ses treize ans, Roberto s'engage personnellement dans les groupements de jeunes d'une association chilienne. Après la fin de la dictature, il accompagne son père au Chili pour la première fois après le départ en exil. Il y retourne plusieurs fois dans des projets de soutien.

Roberto se dit très attaché aux valeurs d'ouverture, de solidarité, de famille mais également de rigueur que ses parents lui ont inculquées. A la fin de sa vingtaine, il rencontre sa future femme *Cintia* qui est d'origine suisse. Ils se marient et ont trois enfants : *Leslie*, treize ans, *Sebastian*, onze ans et *Lale*, neuf ans. Roberto est très investi dans son rôle de père dans un souci de privilégier la pluri-culturalité, caractéristique de sa famille. Roberto reste proche de ses parents, qui vivent encore actuellement en Suisse.

11. Sébastian

Sébastien, un homme, est âgé de cinquante ans ; il né au milieu des années soixante au Chili. Il décrit son parcours de vie en quatre périodes : son enfance au Chili, la vie en Suisse, le retour au Chili et enfin, le retour et l'installation en Suisse. De fait, Sébastian passe une bonne partie de son enfance au Chili, en compagnie de sa fratrie. Il relate de nombreux souvenirs de voyages dans la famille paternelle dans le Sud du Chili. Il distingue très clairement les deux filiations dont il est issu : la filiation paternelle, des propriétaires terriens très catholiques, décrits comme des fascistes, et la filiation maternelle perçue comme plus proche des citoyens, travaillant dans l'éducation et le social.

Sébastien a sept ans lorsque le Coup d'État éclate. Son père, socialiste, est emprisonné à plusieurs reprises. Sébastian a de nombreux souvenirs de cette période caractérisée par l'inquiétude envahissante pour le cadre familial. Cette période le propulse dans le monde des adultes selon ses termes. Suite aux importantes menaces qui pèsent sur la famille, ils décident de prendre le chemin de l'exil vers la Suisse. Sébastian, l'aîné de la fratrie, est quasiment impliqué dans cette décision.

C'est ainsi qu'âgé de neuf ans, Sébastian arrive en Suisse avec ses parents, ses deux frères et sa sœur cadette. La vie en Suisse est directement caractérisée par la continuité de l'engagement politique et culturel de ses parents. Les enfants y sont également impliqués et s'investissent à leur tour dans des regroupements. Sébastian parle de cet enseignement politique comme une vraie école de la vie. Les parents de Sébastian réalisent toutefois que cette vie dite en parallèle risque de se poursuivre plusieurs années. Ils inculquent alors à leurs enfants la nécessité de s'intégrer en Suisse, de parler le français en famille. Sébastian vit cela très difficilement : il ressent cela comme un devoir d'assimilation qui tend vers un oubli de sa propre culture.

Toujours très engagé politiquement, il décide, peu après sa majorité, de retourner avec l'un de ses frères au Chili pour en terminer avec la dictature et achever le combat initié par ses parents : boucler la boucle dit-il. Cela crée des conflits générationnels dont il parle peu. De retour au Chili, être témoin de la vie des siens sous la dictature est un choc. La menace constante et la méfiance nécessaire pour se protéger est très pesante. Les relations avec sa famille restée au pays sont décrites comme compliquées et délicates. Le plébiscite débute et la fin de la dictature s'annonce. Sébastian décide alors de rentrer en Suisse. Le retour est difficile pour lui, la méfiance se propage à son tour en Suisse. Il a le sentiment d'être incompris. Il s'investit toujours dans la politique mais laisse le combat pour l'Amérique latine de côté.

Il poursuit des études et développe sa carrière professionnelle, toujours en lien avec les principes appris lors des enseignements politiques. Il rencontre vers ses trente-cinq ans une femme originaire d'Amérique du nord. Quelques années plus tard, ils ont deux filles, *Edith* et *Elvire* qui, au moment des

rencontres ont respectivement neuf et sept ans. Il est très investi dans son rôle de père. Ses parents ainsi que toute sa fratrie vivent encore en Suisse. Leur famille est très unie.

12. Tahiel

Tahiel a quarante-quatre ans lorsque nous le rencontrons. Il est né au Chili au début des années septante. Il a un an lors du Coup d'État. Ses deux parents, très engagés socialement, se voient forcés de prendre le chemin de l'exil. Âgé de dix-huit mois, Tahiel arrive en Suisse. Il est gardé pendant plusieurs années par sa tante paternelle, exilée politique en Italie. Lorsqu'il a environ cinq ans, il retourne en Suisse. Ce retour est vécu comme terrible. Il dit souffrir de racisme et de discrimination liée à la différence culturelle et physique. Cette souffrance se poursuit tout au long de son adolescence.

Lorsqu'il a dix ans, c'est le « Coup d'État familial » selon ses termes : ses parents divorcent en Suisse. C'est le début des années quatre-vingt et le début d'une crise identitaire.

Lorsqu'il a quarante ans, Tahiel est licencié de son travail et vit un lourd burnout dont il semble encore affecté lors des entretiens. Ses deux parents vivent en Suisse et ont refait leur vie. De ces nouvelles unions, plusieurs enfants sont nés. Tahiel a donc plusieurs demi-sœurs dont il est plus ou moins proche.

Il affirme avoir une relation très complice avec son père d'origine mapuche, bien qu'il ne le comprenne pas toujours dit-il. Ce père continue de militer pour la reconnaissance des injustices de son pays. Sa mère, quant à elle, est décrite comme une suisse qui oublie les valeurs de son pays d'origine. Il rejette ce mode de vie à *l'occidentale* comme il dit. Toute sa famille vit toujours en Suisse. Malgré son attachement prononcé pour le peuple mapuche, il choisit de rester vivre en Suisse car il considère que c'est à partir d'ici que les choses peuvent changer.

Les événements de son parcours de vie sont flous et difficilement situables chronologiquement. C'est le seul participant qui n'a pas d'enfants, et ce malgré que le désir d'en mettre au monde se manifeste clairement. Le désir de transmission sociale est très présent dans son discours. Les entretiens sont davantage centrés autour de sa revendication contre les injustices dont le peuple mapuche, dont il est issu, a souffert.

PARTIE III.

PRÉSENTATION DES ANALYSES

TRANSVERSALES ET DES RÉSULTATS

Le cœur de ce travail de recherche, les résultats des analyses, sont présentées dans cette PARTIE III. Le premier axe interroge le poids de l'héritage traumatique sur l'histoire singulière des descendants d'exilés politiques chiliens. Nous présentons ainsi un tableau général des représentations conscientes et inconscientes que les sujets se font de leur héritage psychique et des potentielles traces traumatogènes. Le premier axe renvoie à la 1^{ière} question de recherche : (1) À quel point l'héritage des descendants d'exilés politiques qui vivent en exil est teinté des traces traumatiques de l'histoire familiale et collective ? Nous abordons dans le premier chapitre (20) les différentes expressions des traces traumatogènes de l'héritage dans le parcours de vie des participants. Le chapitre 21 tente de saisir l'impact de l'héritage sur le processus de subjectivation des participants. L'empreinte de cet héritage dans le processus de parentalité des participants est enfin explorée dans le dernier chapitre (22).

Le second axe explore plus en profondeur la dynamique de la transmission de l'héritage traumatique. L'objectif est d'exposer nos observations concernant la teneur des remaniements identificatoires suscités dans le processus de parentalité et son impact sur les destins de la transmission à la nouvelle génération. Ce second axe articule donc nos deux autres questions de recherche : (2) Quelle est la portée des remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité sur le travail d'élaboration de l'héritage ? ; (3) Quels sont les destins de l'héritage psychique chez les DEP dont les enfants grandissent en exil ? Dans le chapitre 23, nous proposons une typologie relative au processus de parentalité afin de mettre en évidence les différentes dynamiques de la transmission suscitées selon la présence ou l'absence du travail d'élaboration de l'héritage. Les trois types observés sont successivement présentés dans les trois prochains chapitres (24-25-26) illustrés chaque fois par un cas emblématique.

INTRODUCTION DE LA PARTIE III

Nous nous intéressons au **travail psychique mobilisé par la parentalité dans le cadre d'un contexte traumatogène**. Devenir parent entraîne un bouleversement des positions générationnelles qui nécessite un travail de transformation de cet héritage. Cette troisième partie présente les analyses transversales.

Le choix de la structure de présentation des analyses se base sur la façon dont les participants se sont présentés lors des rencontres. De fait, nous avons été confrontés à la **difficulté d'aborder la question de la parentalité avec les participants**. Lorsque nous tentons d'explorer ce que signifie pour eux *être parent*, les participants sont renvoyés à leur enfance : ils évoquent alors toujours le rôle de parent qu'ont joué leurs ascendants et non leur propre condition de parents. Les questions concernant le présent ou celles tournées vers l'avenir sont souvent directement redirigées vers le passé, que ce soit le leur ou celui de leurs propres parents. C'est pourquoi, la présentation des analyses est structurée par une dynamique de retour dans le passé.

Cette propension à rester dans un discours portant sur le passé est confirmé par l'analyse thématique qui a été réalisée au moyen du logiciel Nvivo. On constate une différence dans la récurrence des thématiques entre les trois temps de rencontres ¹⁵⁵. En effet, lors de la première rencontre autour du récit de vie, la plupart des participants ¹⁵⁶ n'abordent pas spontanément leur expérience en tant que parents ; ils restent au contraire dans la narration de leur enfance entremêlée à celle de leurs parents adultes. Nous devons relancer la question initiale au sujet de *l'expérience en tant que parent* pour inviter les participants à aborder ce sujet.

En tant que parents, se représenter la transmission à leur(s) enfant(s) semble reposer sur un préalable : l'indispensable détour par le passé. Lorsque les participants abordent le fait d'être parents aujourd'hui, ils mettent tout de suite en avant l'important écart entre leur propre vécu de parents en Suisse et celui de leurs parents, qui étaient des militants, engagés au Chili. Il en va de même lorsqu'ils parlent de leurs

¹⁵⁵ Lors de la seconde rencontre – où nous invitons le sujet à réaliser l'arbre généalogique – les sujets n'abordent pratiquement pas de thématique liée à la transmission (axe 3), à leurs enfants ni à leur statut de parent ; toutefois, la majorité d'entre eux inscrivent leurs enfants sur le tracé de l'arbre librement réalisé. Lors de la dernière rencontre qui aborde spécifiquement les questions de la transmission et de la parentalité, une thématique est mise en avant : la façon dont les participants se sont construits.

¹⁵⁶ Cela concerne les trois-quarts des participants rencontrés (9/12). Les trois autres participants se présentent directement sous l'angle d'être *parents de leurs enfants*. Ils font partie des plus jeunes du corpus (ils sont âgés d'environ trente ans) et ont des enfants de moins de douze ans. Notons également que ces trois mêmes sujets ont commencé leur récit de vie en parlant du lieu de naissance de leurs géniteurs, c'est-à-dire de l'origine de leur conception. Au contraire, tous les autres débutent le récit de vie en abordant l'événement majeur de leur parcours de vie : l'exil vers la Suisse ou le coup d'État chilien. On perçoit combien ces deux événements prennent valeur de renversement narratif (Gilbert, 2001; Ricoeur, 1985) dans le fil du récit. Ce résultat est similaire aux observations de Cornejo (2004), Cornejo et al. (2013) ainsi que de Espina et Sanhueza (2014) désignant le coup d'État comme un événement biographique (Legrand, 1993).

propres enfants : cela les conduit souvent à évoquer leur propre enfance, en tant que fils ou fille d'exilés politiques. Cette propension à parler du passé va dans le sens des théories au sujet du processus de parentalité et n'est pas une spécificité de la population de DEP.

Rappelons également que dans l'appel à participation, il est indiqué que nous recherchons des « enfants d'exilés politiques chiliens ». Est-ce que le fait de les avoir désignés par cette expression lors du recrutement les a poussés à privilégier ce statut ? De fait, nous les positionnons d'emblée dans un statut d'*enfant de-*. Les participants sont également mis au courant que la recherche porte sur la question de l'héritage. Nous pouvons également nous interroger : serait-ce aussi par souci de protéger leur descendance de l'histoire familiale ? Parler essentiellement de leur enfance est-il une façon de ne pas impliquer leur(s) enfant(s) dans des liens familiaux souvent perçus comme conflictuels ?

Rappelons que nous avons fait le choix de ne pas désigner les participants sous le terme « enfants » afin d'éviter la confusion des générations dans la rédaction d'une recherche portant sur la transmission sur trois générations. Nous privilégions le terme « descendants d'exilés politiques » (DEP) pour les participants et le terme « enfants » est réservé pour les enfants des participants.

Notre analyse est à la fois descriptive et interprétative. L'interprétation des données se fait au moyen de concepts psychanalytiques, notre référent théorique. Cela permet d'explorer la transmission psychique tant consciente qu'inconsciente. Bien que les analyses traversent le discours portant sur trois générations, nous nous centrons toujours sur les représentations des participants que nous avons rencontrés, à savoir les DEP. Autrement dit, c'est cette génération que nous appréhendons comme « maillon » pour explorer les représentations de la dynamique de la transmission entre les générations – ascendante et descendante – des participants.

La présentation des résultats de ces analyses transversales se base principalement sur le discours produit lors des échanges. Ces données textuelles concernent tous les temps de rencontre, quel que soit le dispositif de production de données : aussi bien durant le récit de vie lors du premier entretien, au cours de la libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG) et de l'entretien semi-directif qui s'en suit lors du second entretien ; ou encore, lors du dernier entretien, durant l'administration de la Technique de Relation d'Objet (ORT) ainsi que le discours produit pendant l'entretien semi-directif. Les deux médiations projectives que sont la LRAG et l'ORT ont davantage été utilisées durant cette recherche comme des objets médiateurs au sens où Chouvier (2003) l'entend. Ils soutiennent l'ouverture d'un discours plus large dans un champ particulier.

Les analyses proprement dites du matériel produit par ces deux médiations ont été réalisées. Les résultats de ces deux outils médiateurs sont partiellement présents dans certains chapitres lorsqu'ils éclairent notre objet de recherche. Par exemple, la question de l'ancrage généalogique et la

représentation fantasmatique de la famille sont des résultats de l'analyse de la LRAG qui permettent d'affiner nos résultats transversaux. Les thématiques des histoires narrées face aux planches de l'ORT donnent un aperçu de certaines angoisses qui colorent la transmission psychique. Nous avons souhaité privilégier l'analyse des processus psychiques singuliers ou non parmi les douze participants et non pas l'étude de la structure et du fonctionnement psychique propre à chacun d'eux. L'intérêt est porté non seulement sur les particularités individuelles, mais également sur les aspects généralisables. La logique d'analyse transversale vise ensuite à dégager les points communs et les différences parmi les participants rencontrés.

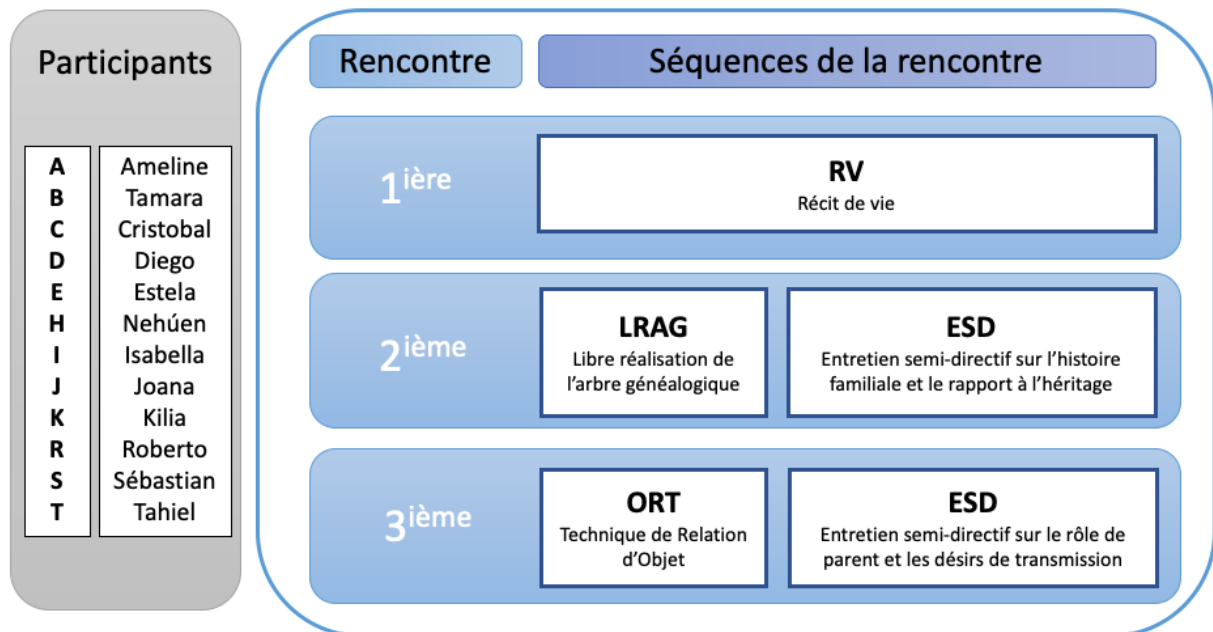
Le discours comme matériel de recherche est donc la source principale pour répondre à notre question de recherche. Les extraits qui sont inclus dans cette partie III sont tirés du discours recueilli lors d'une des trois rencontres réalisées avec le participant. Le choix d'en retenir certains suit un objectif précis, à savoir : illustrer notre propos, en nous basant sur des extraits qui reflètent la tendance générale observée dans les analyses transversales.

Afin d'être à même de situer chaque extrait de discours dans le processus des rencontres de recherche, nous indiquons l'initiale du patronyme du participant de recherche ¹⁵⁷ correspondant à l'extrait ; celui-ci est accompagné d'un chiffre et d'un code. Le chiffre permet de repérer de quelle rencontre est tiré l'extrait : 1, 2 ou 3 pour la première, la seconde ou la troisième rencontre. Quant au code, il correspond à la séquence de la rencontre en question afin d'indiquer l'origine spontanée ou non du discours. Ainsi, l'extrait peut émaner du récit de vie lors de la première rencontre « RV », durant l'entretien semi-directif « ESD » ou encore durant l'administration d'un outil de recherche : Technique de Relation

¹⁵⁷ Afin de faciliter le codage et l'organisation du matériel de recherche, nous avons utilisé des initiales pour représenter chaque participant. Cette codification correspond majoritairement à la première lettre du pseudonyme que nous avons donné à chaque participant. Nous avons décidé de suivre l'ordre alphabétique afin de se souvenir de la chronologie des rencontres. Les initiales sont les suivantes : A/Ameline – B/Tamara – C/Cristobal – D/Diego – E/Estela – H/Nehúen – J/Joana – K/Kilia – R/Roberto – S/Sébastien – T/Tahiel.

d'Objet « ORT » ou la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique « LRAG ». La figure ci-dessous représente les différentes séquences selon la rencontre de recherche.

Figure 10. Séquence des rencontres pour le codage des illustrations



Par exemple, [J3ORT] signifie que l'extrait est tiré du discours de Joana lors de la troisième rencontre durant l'administration de la *Technique de Relation d'Objet* ; ou encore [J1RV] signifie qu'il s'agit d'un extrait du discours de Joana lors du récit de vie sollicité durant la première rencontre. Autre exemple, [C2ESD] signifie qu'il s'agit d'un extrait du discours de Cristobal au cours de la deuxième rencontre de recherche et plus précisément durant l'entretien semi-directif qui fait suite à la libre réalisation de l'arbre généalogique.

Pour plus de précision, nous avons choisi de découper le discours en numérotant les tours de parole. C'est pourquoi, nous indiquons la référence exacte du tour de parole par un numéro correspondant à l'extrait. Ceci permet de le situer et de le retrouver plus aisément, le cas échéant, dans l'entier du corpus. Par exemple, [A2LRAG- 56] renvoie à l'extrait du discours d'Ameline lors de la libre réalisation de l'arbre généalogique au cinquante-sixième tour de parole.

Nous allons tout d'abord nous intéresser à la place de la parentalité dans les rencontres pour ensuite explorer les objets de la transmission désirés.

AXE 1. LE POIDS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE SUR L'HISTOIRE SINGULIÈRE DES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES

Ce premier axe porte sur les représentations des participants de l'héritage potentiellement traumatique dont ils sont dépositaires et l'impact que cela a eu et a sur leur histoire singulière. Dans le premier chapitre, nous tentons de saisir la représentation de l'héritage dont les participants sont porteurs. Dans le chapitre suivant, nous explorons les répercussions de cet héritage sur le processus de subjectivation. Enfin, nous nous intéresserons à l'empreinte relatif à cet héritage sur le processus de parentalité.

CHAPITRE 20. QUEL EST LE POIDS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE CHEZ LES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES ?

Nous souhaitons tout d'abord mettre en exergue une thématique récurrente dans le discours des participants, laquelle éclaire l'objet de recherche : il s'agit des enjeux associés au fait d'être l'héritier d'un traumatisme collectif en tant que parent. Ce chapitre porte sur la représentation de l'héritage dont les participants sont dépositaires. La littérature indique que la répression collective – dont la portée est traumatogène – a des répercussions sur plusieurs générations. Dans le cas du Chili, il semble important de ne pas stigmatiser de prime abord les DEP comme étant par définition porteurs de traces traumatiques. Les personnes rencontrées ont des parcours de vie très divers : si certains sont nés en Suisse, la plupart sont nés au Chili avant ou après le coup d'État militaire de 1973. D'autres encore ont vécu plusieurs années sous la dictature avant que leurs parents se voient forcés de prendre le chemin de l'exil en famille. Cette diversité des parcours est prise en compte dans l'interprétation de nos données.

Tous les participants se définissent comme témoins de l'impact traumatogène de la violence collective sur ceux qui les ont mis au monde ; et ce, quels que soient le lieu de naissance, le nombre d'années vécues sous la dictature et l'intensité de la répression directe subie par leurs parents.

Pour éclairer la teneur des traces traumatiques dont les participants sont héritiers, nous présentons différentes pistes de questionnement. Quelles sont les caractéristiques de l'environnement dans lequel les participants ont grandi, enfants, sous la dictature puis en exil ? Quel est le rôle endossé par l'enfant face à un parent victime de violence politique ? Et finalement, quelles sont les traces relatives aux traumatismes passés dont ils sont héritiers ?

1. Une enfance baignée dans un environnement familial insécure

1.1. L'enfant immature face au parent traumatisé

C'est lorsqu'ils étaient bébés, enfants ou pré-adolescents que la majorité des participants ont été témoins de la réalité traumatogène dans laquelle leur parent se trouvait au Chili (la répression politique sous la dictature et le fait d'être forcé à l'exil).

Pour faire régner la terreur, le régime dictatorial met en place une méthode de répression politique qui consiste d'un côté à exercer une importante menace sur un des membres de la famille d'un militant politique, ce qui vise à semer la terreur dans le groupe ; de l'autre côté, les agents de la répression font en sorte que les autres membres du groupe familial soient témoins de cette violence organisée, tout en restant impuissants à l'endiguer. **Certains participants**¹⁵⁸ – **qui avaient entre cinq et dix ans lors du coup d'État – ont été directement témoins des sévices subis par leurs proches.** De plus, la plupart des participants rencontrés ont quitté leur pays d'origine avec leur famille pour trouver refuge dans un pays d'accueil.

Nous prenons l'exemple de Nehúen pour illustrer ces propos. Cet homme âgé de cinquante-deux ans parle dès le début de la première rencontre de tout ce dont il a été témoin enfant sous la dictature : les menaces des militaires à l'encontre des membres de sa famille, les persécutions au sein de son foyer familial, etc. Il relate un événement de son enfance sous la dictature qui indique la position d'enfant dans ce monde totalitaire où les adultes pouvaient être des tortionnaires :

Les militaires arrivaient dans nos maisons, et ils prenaient des bibliothèques tout ce qui leur semblait qui était une pensée de gauche. Alors ils prenaient des livres, des centaines de livres et ils allaient au bout de la rue, et ils les brûlaient, comme dans les films, ils brûlaient et comme j'étais un très très bon élève, comme je vous avais dit avant (sourire) (renifle). Je lisais beaucoup, énormément. Quand ils ont commencé à jeter les livres. Je voyais des tas de livres et je leur demandais « qu'est-ce que vous allez faire avec (rire). Et ils m'ont dit « bah on va les brûler ». Alors je me disais, dans une tête d'enfant, je me disais « mais comment est-ce qu'ils vont brûler des livres si j'adorais lire par exemple ? » Alors j'ai sauté sur le tas de livres (rire) et j'ai commencé à prendre les livres, ceux que je pensais qui étaient intéressants (rire) alors ils me les prenaient et ils les jetaient encore une fois et je ne comprenais pas pourquoi ils allaient brûler des livres ! Des personnes adultes en plus ! Moi j'étais enfant (sourire) ...Je me disais « mais tout le savoir qu'il y a dedans et comment des personnes adultes brûlent ça ? ! » (HIRV-34-37)

Notre questionnement porte sur la nature de l'impact sur les enfants de cette position de témoin. Comment peuvent-ils intégrer de telles expériences traumatogènes endurées alors qu'ils étaient enfants ? Nous nous interrogeons également sur la teneur des fonctions parentales des parents, qui étaient partisans de gauche sous la dictature, puis exilés politiques en Suisse. Dans quelle mesure les parents des participants ont-ils été en mesure d'assurer leurs fonctions parentales primaires de

¹⁵⁸ Cela concerne le groupe B des participants (Cf. Chapitre 1- Axe 2- Partie II) à savoir, les participants nés au Chili et qui ont quitté leur pays lorsqu'ils étaient à un âge scolaire.

protection, d'amour et d'éducation sous la dictature – et sous les menaces constantes qui pesaient sur toute personne engagée politiquement ou socialement ? Et si oui, comment ?

Les études relatives aux relations entre les parents victimes de violences collectives et leurs enfants ont permis de montrer que le vécu traumatique de la victime entrave les capacités à être parent ¹⁵⁹ (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Wardi, 1992). Ces auteurs mettent en avant que les traces du traumatisme entravent la disponibilité émotionnelle des parents qui sont victimes de violence collective. Ces derniers ont dès lors tendance à être dans une attitude de méfiance et d'insécurité envers le monde extérieur qui n'encourage pas l'adaptation de leurs enfants à la réalité externe. Ces résultats sont également observés dans les familles chiliennes vivant sous la violence politique (Brinkmann et al., 2009; Faúndez et al., 2014b; Loveman & Lira, 1999; Valech-I, 2004). **Le traumatisme qu'engendre la violence politique exercée sous la dictature est donc susceptible d'entraver la capacité des figures parentales à assurer la sécurité et la contenance nécessaires au développement de l'enfant.**

Cette défaillance dans les fonctions parentales des victimes de violences collectives aurait par ailleurs un impact sur le processus de subjectivation à la génération suivante. De fait, si le parent ne peut plus assurer une fonction de pare-excitation ¹⁶⁰ pour transformer les éléments impensables, l'enfant – immature psychiquement – ne peut ni intégrer les traces de tels événements, ni s'en protéger. De plus, selon l'âge ¹⁶¹, la fille ou le fils d'exilés politiques a pu percevoir la détresse et l'angoisse de ses parents et se sentir en profonde insécurité : « La terreur du parent est pour l'enfant une perception troublante et destructive. L'adulte qui était si protecteur et sage se trouve désormais impuissant et sans ressource. » (Romano, 2013, p. 114). Plusieurs témoignages de participants attestent de ces vécus d'impuissance, de solitude, voire d'abandon lorsqu'ils étaient enfants sous la dictature. Nehuen partage son sentiment d'avoir été *trop petit* pour comprendre ce qui se passait autour de lui :

J'étais trop petit (renifle). [...] Il y avait tellement de problèmes tellement graves à la maison, par exemple quand mon frère est sorti de la prison, bien sûr il n'avait pas de travail non plus. Il était blessé, physiquement et... Il a été affecté physiquement aux mains (se touche les deux poignets en parlant) (renifle) [...] (HIRV-53)

¹⁵⁹ Suite à la seconde guerre mondiale, les premières réflexions sur l'importance de la réaction des parents face à l'enfant sont nées lorsque les professionnels ont été confrontés aux répercussions du traumatisme parental sur les enfants (Romano, 2013). Ils ont pu mettre en évidence que la nature des réactions des parents lors de l'événement traumatique est un facteur qui influe sur les manifestations post-traumatiques des enfants (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Lazaratou & Golse, 2016; Wardi, 1992).

¹⁶⁰ La présence du filtre du pare-excitation parental, par une attitude calme, apaisante, rassurante, viendrait suppléer l'immaturation de l'enfant. Cela lui apporte alors réassurance et les capacités de liaison des perceptions effrayantes visuelles ou auditives. Lorsque ce filtre est absent ou défaillant – lorsque le parent, victime du traumatisme, n'assume plus sa fonction parentale – les traces des événements traumatogènes restent à l'état brut.

¹⁶¹ L'âge est un facteur permettant d'expliquer pourquoi les enfants réagissent de manière différente face à un événement traumatique. Bailly (1999) établit quatre tranches d'âge ou étapes offrant un support d'explication des différentes ressources psychiques selon le développement de l'enfant.

Les dictatures, c'est un régime arbitraire, totalitaire du point de vue culturel, et ... et comme y avait des problèmes tellement graves, nos problèmes à la génération, j pense que c'est- pasque ça j'en ai parlé avec d'autres enfants. Il y avait tellement de problèmes dans nos familles, qu'on disait, on racontait pas nos problèmes, comme nous voyons les faits si vous voulez. Et como (exclamation/rire) nous nous expliquions ? ou comment- ? comment répondre à une hécatombe du point de vue sociologique, psychologique, familial ? Parce que c'était vraiment une hécatombe (renifle) Et on verbalisait pas ça, on parlait pas ça ! Alors on était comme ça, on réprimait si vous voulez toutes nos pensées, toutes nos peurs, ça c'est très important, nos peurs, parce que bien sûr qu'on avait peur (HIRV-59-60)

Témoin des sévices de la dictature sur ses proches, enfant, ce participant est empêché de partager ses émotions dans une famille où les problèmes étaient *tellement graves*. Une façon de surmonter cette hécatombe dans toutes les sphères était de *réprimer ses pensées, ses peurs*. Nehúen, comme d'autres enfants sous la dictature, ressent que l'attention portée à son encontre devient secondaire dans cette situation gravissime. Suite à un traumatisme, l'accès du parent à sa propre souffrance mais également à celle de ses enfants est « gelé » (Barudy et al., 2001). Dans des situations extrêmes similaires à celle de Nehúen, le parent – débordé par son vécu traumatogène – est dans l'impossibilité de prendre en compte les besoins normaux des enfants.

Nos analyses vont dans le même sens. Elles mettent en évidence des ressources psychiques variables pour élaborer ces événements traumatogènes chez les parents, victimes directes de la violence politique. La disponibilité psychique des parents des participants semble en effet très différente d'une famille à l'autre. Les DEP se disent habités par des angoisses liées à la violence politique ; en particulier une méfiance envers le monde extérieur qui semble s'intensifier par le départ forcé en exil.

Enfant, les participants se retrouvent dans un environnement plus ou moins insécuré. Dans notre étude, nous avons pu pour notre part observer que la contenance de l'environnement ne semble pas toujours défaillante si l'on se base sur l'analyse des représentations dont font part les participants au sujet de leur vécu d'enfance. En effet, la teneur de la contenance varie selon le degré d'élaboration du traumatisme de leurs parents. Nous nous questionnerons sur la qualité de l'environnement en exil et l'impact sur la transmission dans l'Axe 2 des résultats.

1.2. La fragmentation des liens familiaux et le manque d'étayage sur le groupe

Le coup d'État du onze septembre 1973 apparaît dans le discours des participants comme l'événement majeur du passé. Plusieurs participants relatent qu'au-delà de la terreur que le coup d'État a instaurée au sein du tissu social, cet événement a également accentué des conflits antérieurs au sein de leur famille. Les problèmes que rencontrent la famille avant le coup d'État se voient donc ravivés.

La littérature au sujet des familles chiliennes sous la dictature met en avant la fragmentation des liens qu'un tel événement a pu susciter (Brinkmann et al., 2009; Castillo-Gallardo, Peña, Rojas Becker, &

Briones, 2018). **La majorité des participants font part de ce vécu : la violence politique a entraîné une désorganisation de la structure familiale.**

Nehúen fait part à ce sujet d'une impression à propos des familles qui, au Chili, se sont *brisées pendant le coup d'État* (H2ESD-115). Les raisons de ces ruptures sont souvent liées à la composition de la famille : c'est le cas lorsque les lignées – maternelles et paternelles – appartiennent à des classes sociales différentes ou qu'elles adoptent des positions politiques distinctes. Quant à Diego, il met l'accent sur le fait que les divisions politiques se répercutent au sein du cercle familial : *En fait, cette dictature a aussi divisé, pas seulement le pays mais divisé ma famille, c'est ce que je dis* (D2ESD- 322).

Le départ en exil a parfois ravivé la rupture des liens familiaux. Les participants ont subi les conséquences de ce déracinement par la perte de liens avec les autres membres de leur famille d'origine restée au Chili durant les dix-sept années qu'aura duré la dictature. La fin d'un tel régime politique ne signifie pas pour autant le rétablissement des liens. Le témoignage de Nehúen permet de rendre compte du temps nécessaire pour rétablir les liens au sein des familles chiliennes : *Et c'est dommage parce que vraiment la famille, les familles se sont divisées, se sont fracturées ! Et ça a mis beaucoup de temps. Deux, trois, quatre générations à rétablir ça !* (H2LRAG-77). Comme l'affirme Nehúen, il faudra beaucoup de temps pour que les liens et la confiance se réinstallent au sein de ces familles.

Dans le contexte du Chili, – sous la dictature ou dans le pays d'accueil – les enfants se sont retrouvés bien souvent seuls et impuissants face à leurs états émotionnels. Le manque d'étayage sur une relation sécurisante et contenant a pu mener certains participants à développer une *Pathologie des Traumatismes Relationnels Précoces* (PTRP). Cette nosographie développée par Bonneville (2010) dans le cadre de son activité professionnelle en pédopsychiatrie permet de rendre compte de la particularité du profil psychique des sujets qui ont passé leurs premiers mois de vie dans un « environnement caractérisé par l'imprévisibilité et le chaos des relations » (p. 43). Selon cet auteur, cet environnement est dans « l'incapacité de répondre de façon suffisamment adéquate et permanente aux besoins fondamentaux (physiques et/ou psychiques) des enfants » (p. 43). Ce type d'environnement engendre alors des expériences de stress extrême répétées et traumatogènes. L'enfant ne peut alors compter que sur ses propres ressources pour survivre à ces expériences et éviter « l'explosion » subjective interne (Ferenczi, 1929). Pour Bonneville (2010), ces enfants ne pourraient appréhender leur présent qu'au travers du filtre déformant de leurs traumatismes passés.

Cette proposition se rapproche des observations de la psychanalyste chilienne Gómez (2013) à propos des enfants des personnes marquées par le traumatisme d'origine politique. Elle développe l'idée d'un *trauma relationnel précoce* [*trauma relacional temprano*] chez les enfants (âgés de moins de deux ans) dont un des membres du couple parental est survivant de répression politique. Les processus de deuil dans lequel le parent-victime serait pris créent une rupture dans le système d'attachement de l'enfant,

dans le système de communication émotionnelle avec les parents et enfin, dans le système de régulation affective. Suivant les propositions de Winnicott, Gómez considère que cette altération extrême et précoce dans le processus de subjectivation de l'enfant se répercute sur le sentiment de continuité d'être.

On peut également se référer à Ferenczi (1993) pour qui, une situation de détresse initiale devient traumatique lorsque l'environnement n'apporte pas de réponse adéquate. En se basant sur cette idée, Roussillon avance que cet état de manque face à l'absence de la figure parentale – laquelle est supposée avoir une fonction de secours – risque de perturber la mise en place du contrat narcissique.

Notre recherche n'a pas une visée diagnostique. Il nous semble pourtant important de mettre en évidence les possibles répercussions du manque d'étayage sur les liens familiaux dans l'enfance des participants.

2. L'enfant face au traumatisme du parent

2.1. L'enfant propulsé dans un monde d'adultes après le coup d'État

La majorité des participants font part de leur vécu d'enfants face aux événements traumatogènes ou encore des effets du traumatisme vécu par un parent. **Un des effets rapportés est le fait d'avoir été propulsé dans un monde d'adulte lors du coup d'État ou à l'arrivée dans le pays d'accueil, sans outil pour comprendre le monde environnant.**

Le propos de Nehúen permet de saisir la portée traumatogène du coup d'État dans le cours de son enfance :

Pasqu'après, après ce coup d'État, je dirais que l'enfance à partir de c'moment, dans une certaine façon, elle s'est brisée, elle s'est... Je dirai que même elle s'est un peu finie cette enfance pasque... de quoi on allait parler après ? ... à quoi on allait jouer après ? Si on voyait des morts, on voyait des scènes qui, que maintenant je pense, et je me dis, c'est des scènes de film ! (HIRV-34) Un enfant de neuf ans comment est-ce qu'il peut comprendre ça ?... La seule explication que j'avais c'est qu'on était dans un état de guerre ! Et que nous avions perdu, ma famille avait perdu. (HIRV-42)

Alors que Nehúen est l'un des participants qui étaient les plus âgés lors du coup d'État, on perçoit son incompréhension face à la catastrophe sociale et politique qui aura bouleversé toute sa famille : *Comment un enfant de neuf ans peut comprendre ça ?* s'interroge-t-il. Nehúen poursuit en racontant l'hécatombe de répercussions que cela a provoqué pour sa famille : la perte de statut social et professionnel au lendemain du coup d'État, la fuite, l'obligation de devoir vivre caché, etc. Il relate ainsi son vécu de solitude et d'incompréhension face aux événements d'une part, et le manque de contenance et de sécurité apporté par les siens face à la violence subie, d'autre part.

Certains participants décrivent leur enfance comme baignée dans un *monde d'adultes* en exil selon les termes de Tamara (B2ESD-210). Elle précise :

Le nœud central de mon existence étant enfant et ado hum ouais... et c'était plutôt des choses d'adultes. Et mon enfance, bah je crois que j'ai été confrontée à une problématique qui était spécifique aux enfants des exilés très jeune. Euh...qui faisait peut-être que ça sortait de l'ordinaire au fond (BIRV-33)

Ce ressenti d'être pris par la vie des parents ou de la communauté chilienne, voire de manière plus large, par l'histoire de leur pays est pointé par plusieurs participants. Serait-ce une problématique spécifique aux enfants sous la dictature ou aux enfants des exilés ? À partir d'expériences psychothérapeutiques auprès d'enfants de victimes de répressions politiques, plusieurs professionnels observent que le contexte traumatogène de la violence politique s'immisce dans la dynamique relationnelle familiale jusqu'à entraver le processus de différenciation et de formation de l'identité des enfants (Becker & Díaz, 1998; Biedermann, 1991; Brinkmann et al., 2009; Díaz, 1995; Díaz & Biedermann, 1991; Faúndez et al., 1991). Ce sentiment d'être privé de son enfance ne semble pas un vécu particulier aux enfants d'exilés. Sur base des précédentes études, nous pouvons émettre l'idée que le vécu des participants est analogue à la situation des enfants sous la dictature. Nous nous questionnons cependant sur l'éventuelle accentuation de cette posture par le fait de vivre en exil. Plongés dans les engagements de leurs parents en exil ou victimes de leur isolement social, les enfants d'exilés *sortaient de l'ordinaire*. Être *confrontés* depuis très jeunes à un monde d'adultes les empêchait-il de vivre leur enfance en se sentant protégés par les adultes ? Être marqué et propulsé dans le monde des grands sans protection, voilà une expérience dont l'impact sur le développement psychique d'enfant pose question.

2.2. Pris dans la confusion des générations, l'enfant endosse le rôle de parent

Une des conséquences d'être propulsé brusquement dans un monde d'adultes est la confusion des générations. Cela se retrouve dans la sensation de confusion de la chercheuse au cours des rencontres avec les douze participants : qui parle ? au nom de qui le participant parle ? de lui-même ou de son(s) parent(s) ? Est-ce son propre vécu ou celui de ses ascendants qu'il relate ? De nombreux lapsus traversent en outre le discours des participants : la confusion touche la frontière entre soi, son parent ou encore son enfant.

À la question, *est-ce que vous vous considérez exilé ou enfant d'exilé ?*¹⁶², la moitié des sujets répondent qu'ils se considèrent comme « exilés ». Le terme « réfugié politique » est également utilisé. Les participants qui se reconnaissent comme tels sont ceux qui constituent le groupe B : ils avaient tous entre sept et quatorze ans lorsqu'ils sont arrivés en Suisse. Le fait d'avoir vécu son enfance presque

¹⁶² Il est important de remarquer que dans l'appel de participation à la recherche, nous avons utilisé la dénomination « enfants d'exilés politiques chiliens » pour désigner les participants (Cf. Annexes). Suite aux premières rencontres avec quatre participants, nous avons revu le guide d'entretien afin de l'adapter au mieux à notre objet de recherche (Cf. Chapitre 2 - Axe 2 - Partie II). Dans cette démarche, nous avons choisi d'insérer une nouvelle question dans le guide lors de la seconde rencontre : *Est-ce que vous vous considérez exilé ou enfant d'exilé ?*

complètement au Chili a-t-il une répercussion sur les processus identificatoires en exil ? Lorsque les participants sont arrivés en Suisse à un âge avancé (grand enfant à jeune adolescent), la confusion générationnelle se manifeste davantage.

Au-delà du choix de ces termes, **l'inversion des rôles se manifeste également à travers la parentification** ¹⁶³ **pointée par plusieurs participants.** Les parents ne sont plus capables d'assumer leur fonction d'étayage, ce qui développe une forme de parentification chez leurs enfants. Waintrater (2004a) ¹⁶⁴ parle à ce sujet de *relation anaclitique inversée* (p. 368) : « Les persécutions ont pour effet de changer radicalement le statut des parents en les destituant, et celui des enfants en les propulsant, souvent avec une grande violence, dans un statut d'adulte auquel ils n'ont pas été préparés par une maturation progressive. » (p. 368). Endosser le rôle de support affectif pour leurs parents est un fait également observé parmi les enfants sous la dictature au Chili (Díaz & Biedermann, 1991).

Cette tendance à endosser durant leur propre enfance un rôle de parent peut être associé également à la situation d'exil. De fait, de nombreuses études ont montré ¹⁶⁵ que l'exil peut constituer un facteur qui précipite la parentification ; c'est en lien avec la discontinuité intergénérationnelle que la situation de déracinement provoque. Selon les observations de plusieurs auteurs (Barou, 2009; Moro, 1998; Nathan, 1988; Yahyaoui, 2010), l'exil provoque une inversion des générations et donc une parentification des enfants : « La transmission manquée ne permet pas la mise en place de la différence des sexes, des générations et surtout la différence culturelle. » (p. 184). Ce résultat corrobore les observations de forme de parentification parmi la seconde génération d'exilés politiques chiliens (Del Pozo, 2008; Quinteros, 2018b).

Nous prenons le cas d'Isabella pour éclairer cette confusion des générations. C'est lors de la dernière rencontre qu'elle explique avoir *pris l'initiative de mettre en place différentes thérapies* avec ses enfants (I3ESD-480) pour *débloquer des choses qu'ils pourraient avoir de moi*, dit-elle (I3ESD-481). Elle précise en disant que cela fait référence à des *peurs nées, des souffrances. Leur enlever, c'est pas à eux !* (I3ESD-482). C'est en revenant sur ce point dans l'entretien que l'on saisit l'origine de cette envie de ne pas transmettre ses peurs à ses enfants. Elle nous dit : *Je sais à quel point on hérite des traumatismes de nos ancêtres, de nos parents, des traumatismes qui viennent de loin hein !* (I3ESD-

¹⁶³ La parentification est comprise comme un processus relationnel interne à la famille qui amène l'enfant à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudrait son âge et sa maturation dans un contexte socio-culturel et historique précis qui le conduit à être parent de son parent (Le Goff, 1999).

¹⁶⁴ La majorité des travaux de Waintrater à propos du traumatisme et de sa transmission porte sur le contexte des génocides. Nous proposons de transposer ses propos au contexte de traumatisme collectif tel que la violence politique que nous étudions dans cette recherche.

¹⁶⁵ Dans les multiples facteurs identifiés par Heck et Janne (2011) comme pouvant être des précurseurs de la parentification, l'exil est repris ainsi que les deuils, le décès d'un des parents.

703). En prenant conscience du poids de l'héritage traumatique ¹⁶⁶, Isabella tente de rompre avec cette continuité transgénérationnelle. Elle affirme : *Mes souffrances m'appartiennent* (I3ESD-708). C'est en parlant de ce qu'elle met en place pour ses enfants qu'Isabella dévoile le poids des souffrances de sa mère sur son épaule :

J pense aussi parce que beaucoup et très souvent, et même encore maintenant, j'peux le reprocher à ma mère de m'avoir trop parlé de ses souffrances à elle, de ses douleurs à elle. (reprend sa respiration) Et que c'est récent que quand elle me parle, je n'ai pas l'impression qu'elle me rajoute quelque chose sur les épaules. C'est vraiment récent que à chaque fois qu'elle se plaint, j'avais à chaque fois l'impression que c'était à moi d'le porter. C'était « (soupire) bon allez, vas-y rajoute, j'y vais (rire) » Et j'avais justement cette sensation-là, de toujours devoir porter plus sur moi. (I3ESD-713)

Elle avait l'impression de *devoir le porter* en tant que fille aînée. Isabella prend conscience progressivement de cette confusion entre ce qui lui appartient à elle et à sa mère. C'est en devenant mère qu'elle réalise cette confusion dans laquelle elle était prise et tente alors de ne pas reproduire cela avec ses enfants : *Ça m semblait important de les libérer de ça* (I3ESD-711).

Durant leur enfance, les participants ont pu faire office de porteurs des deuils non élaborés de leurs parents. Ils sont dépositaires de leur mélancolie, angoisse, dépression. Les sujets semblent hériter du poids d'un traumatisme qui est à la fois non élaboré et omniprésent. Cette inversion générationnelle dévoile ainsi la portée traumatogène des événements vécus par le passé. Les participants semblent hériter du poids d'un traumatisme insuffisamment élaboré.

Les effets de cette inversion générationnelle sur l'accès à leur propre parentalité seront explorés ci-dessous à travers l'étude des remaniements identificatoires qu'occasionne le devenir parent. Cela semble indispensable pour se délier de l'empêchement que suscitent les ancêtres.

2.3. Le descendant : porteur d'objets étrangers qui ne lui appartient pas

La clinique du traumatisme montre combien chaque sujet réagit différemment face à un même événement à caractère traumatogène. Dans le cas du Chili, vivre sous un régime totalitaire avec la menace d'être emprisonné et torturé d'une part et, être ensuite condamné à l'exil d'autre part, ne se réduit pas à un événement ponctuel ; il s'agit au contraire de périodes de vie étalées dans le temps et d'autant plus susceptibles d'être traumatogènes pour les personnes concernées.

À travers le témoignage des participants, nous pouvons inférer que leurs parents ont tous traversé des événements traumatogènes, à des degrés d'exposition et d'intensité variables. Il s'agit de différentes formes de répression politique : menace, simulacre de mort et emprisonnement ; captivité ;

¹⁶⁶ Nous parlons d'« héritage traumatique » pour souligner les traces traumatogènes dont les héritiers sont porteurs. Toutefois, il ne faut pas généraliser et concevoir que l'héritage est traumatique dans son entièreté. C'est une formulation couramment utilisée dans la littérature psychanalytique, c'est pourquoi nous en faisons usage.

torture psychologique et physique ; confrontation directe à l'assassinat d'un tiers ; perte d'un proche disparu ; contrainte à l'exil.

Le degré d'élaboration du trauma de la part des parents varie. De fait, les répercussions traumatiques portent toujours la marque subjective de la personne qui les subit. Cela renvoie à la métaphore cristallographique ¹⁶⁷ de la structure psychique selon Freud (1932). La façon dont le parent du participant réagit et traverse le traumatisme porte donc l'empreinte de sa construction psychique, de sa subjectivité, de son histoire antérieure. L'élaboration suite à ce choc a un impact non négligeable : les traces traumatiques transmises à la génération suivante, à savoir les participants rencontrés, affectée dans sa capacité à symboliser. Nous analyserons plus en détail dans l'axe 2 en quoi l'élaboration des traumatismes et des deuils de la part des ascendants des participants colore les destins de la transmission.

Les traumatismes non élaborés, les deuils non faits, font l'objet d'une transmission transgénérationnelle. De l'ordre de l'indicible, ils se perpétuent à la génération suivante, sans transformation. Inaccessible à la représentation verbale, l'objet transmis devient *innommable* à la génération des descendants, celle des participants rencontrés. **Certaines traces de l'héritage sont donc innommables parce que non symbolisées, et elles peuvent susciter des sentiments d'inquiétante étrangeté.**

Quand on questionne Joana, une mère de quarante-huit ans sur ce qu'elle souhaite garder ou non de l'héritage reçu, elle répond qu'elle tente de se *défaire* des peurs de sa mère (J2RSD-690). Elle poursuit en signifiant son rôle de dépositaire des angoisses d'autres personnes :

Mais des fois, j'me rends compte. Ça, c'est assez extraordinaire. Il y a des choses qui m'appartiennent pas. Il y a des peurs, des choses qui m'appartiennent pas, des... Je sais qu'y a des choses, c'est fou des fois, j'ai l'impression que... J'ai, chez moi, des choses de ma mère, de mon oncle qui est parti, de ma tante... de ce monsieur qui est décédé, de ces gens qui ont disparu... de ces gens que ma mère a caché (reprend sa respiration). Je porte des choses qui ne sont pas à moi. Je sais, ça paraît bizarre comme truc. Non mais c'est bizarre parce que c'est pas des souvenirs à moi. C'est pas des choses à moi, mais j'les porte quand même. Como si, fallait pas que ça se perde, como si fallait qu'on se souviennne, como s'il fallait - (reprend sa respiration) (J2RSD-695 à 699).

On perçoit ici une forme d'inclusion psychique des angoisses des ancêtres, associée au sentiment d'inquiétante étrangeté, ce qui renvoie pour nous à la notion de fantôme (Abraham & Torok, 1978). Face à cette réponse ramenant les ancêtres sur le devant de la scène, on perçoit la force de la transmission en négatif, laissant en creux ce qui n'a pu s'élaborer, ce qui n'a pu se dire.

¹⁶⁷ Suite à un choc, le cristal – associé au psychisme – se fêle selon des lignes de fractures délimitées et déterminées par sa structure. Ces lignes préexistent au temps du traumatisme de manière invisible et ce, depuis le plus jeune âge. Le sujet est alors nécessairement impliqué dans sa réaction face au traumatisme.

3. À propos des traces traumatiques : de quelles angoisses hérite l'enfant ?

La violence sociale et politique qui a caractérisé la dictature du Chili a une portée traumatogène sur plusieurs générations. On suppose que les parents des participants ainsi que les participants eux-mêmes portent de nombreuses angoisses ¹⁶⁸. Les angoisses des participants sont comprises comme relevant des traces du traumatisme vécu par leurs parents et/ou relatif à leurs propres vécus traumatogènes sous la dictature ou en exil. L'intériorisation des angoisses des parents suite aux répressions politiques est également relevée par Vasquez et Aurajo (1987) à propos des enfants d'exilés latino-américains en France.

Plusieurs auteurs soulignent que ce qui se transmet entre générations n'est pas seulement le souvenir de l'événement traumatique, mais surtout les réponses au traumatisme, c'est-à-dire « la réorganisation après l'évènement et les défenses transpersonnelles ¹⁶⁹ mises en œuvre par la famille et par ses membres pour se protéger » (Nicolo & Strinati, 2007, p. 61). Dans ce sens, Waintrater (2011b) considère également que « l'héritage traumatique pèse sur celui qui en hérite, non pas tant en raison de ses contenus, mais davantage pour le climat et les défenses qu'il instaure, à l'insu du sujet lui-même » (p. 152). Les angoisses ne sont donc pas transmises d'une génération à l'autre indépendamment des mécanismes de défenses qui les accompagnent.

Malgré les disparités entre les participants ¹⁷⁰, nous avons remarqué que le lieu de naissance – au Chili ou en Suisse – n'a pas d'influence directe sur la teneur et l'intensité des angoisses. La teneur des angoisses chez les participants semble davantage liée au parcours personnel du participant, à ses ressources et à la présence de parents aptes à assurer une sécurité et une contenance psychique ; enfin, le degré d'élaboration des événements passés est également significatif.

¹⁶⁸ L'angoisse est ici considérée comme « un affect de caractéristiques négatives où l'individu éprouve un vécu de danger dont l'origine n'est pas consciente » (Palacio Espasa, 2002, p. 99).

¹⁶⁹ Les défenses transpersonnelles sont décrites « comme un produit collectif, stable dans le temps, organisé par deux ou plusieurs membres de la famille pour faire face à des sentiments intolérables, comme par exemple, des angoisses, des terreurs, des craintes d'anéantissement ou de morcellement de la famille ou d'un de ses membres » (Nicolo & Strinati, 2007, p. 62).

¹⁷⁰ La plupart des parents des participants ont subi des répressions politiques directes (emprisonnement, torture psychologique et physique). Dans toutes les familles, la menace d'être dénoncé par un voisin ou un proche était omniprésente durant cette période de terreur. Certes, les circonstances ont été différentes d'une famille à l'autre (plus ou moins intense et d'une durée plus ou moins longue selon les familles), mais elles ont également été vécues de manière distincte. Certaines familles sont parties directement ou peu de temps après le coup d'État en septembre 1973. D'autres ont pris le chemin de l'exil des années après le coup d'État et ont vécu sous la dictature pendant plusieurs années. Certains participants ont donc passé une partie de leur enfance sous un régime dictatorial. Cela concerne le groupe B des participants (Cf. Chapitre 1- Axe 2- Partie II).

Le matériel que nous utilisons pour observer la présence d'angoisses chez les participants se base principalement sur le discours – manifeste et latent – du participant lors des questions semi-directives. Nous portons également une attention aux histoires racontées durant l'administration de la technique projective de l'ORT [*Object Relation Technique*] (Phillipson, 1955)¹⁷¹, bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une analyse¹⁷² proprement dite.

Sur la base de ce double matériel, **nous identifions trois principaux registres d'angoisse : l'angoisse de séparation, l'angoisse catastrophique et enfin, l'angoisse de persécution.** Nous observons premièrement que tous les participants rapportent que lors de l'arrivée en Suisse, ils ont été témoins de la reviviscence d'angoisses intenses chez leurs parents. Ces angoisses sont représentées comme un objet d'héritage permettant de saisir certaines ombres du passé. Nous pouvons dès lors nous questionner sur la reviviscence du trauma que suscite dans l'après-coup la situation de déracinement et de pertes de repères que constitue l'exil.

Selon Kaës et al. (1998), dans les situations d'exil ou d'immigration, les signifiants et les codes s'imposent au participant dans un lien de dépendance, ce qui disqualifie sa propre vision de mise en sens. De telles situations prendraient selon cet auteur valeur de rappel traumatique. Tant pour les parents des participants que pour certains participants eux-mêmes, l'exil constitue dès lors un temps propice au réveil des traces traumatiques.

Les événements traumatiques ne sont pas toujours associés dans le discours aux répressions politiques vécues par leurs ascendants sous la dictature. Il faut être attentif à ne pas réduire les événements de la vie des ascendants et des participants à cette période. De fait, les angoisses sont également mises en lien avec un passé plus lointain, fait de vécus d'abandons, de déchirements familiaux, de précarité catastrophique, etc. Un événement à caractère traumatogène – sous la dictature ou durant l'exil – est susceptible de raviver les traces mnésiques des traumatismes précédents.

3.1. Le risque de devoir se séparer à nouveau : traces de l'exil

Le premier registre d'angoisse repéré dans les discours des participants est relatif à la séparation et l'abandon, c'est-à-dire à la perte de l'objet. Cette forme d'angoisse est commune aux êtres

¹⁷¹ Rappelons que la *Technique de Relation d'Objet* est une médiation projective qui invite le participant à raconter une histoire suite à la présentation d'images non figuratives représentant un, deux, trois figures ou un groupe de personnages.

¹⁷² Nous avons choisi de ne pas exposer ici les résultats détaillés de cet outil. Bien qu'il soit très riche en information, il ne répond pas directement à notre objet de recherche. Il faut tenir compte du fait que la thématique de la recherche a influencé le discours des participants lors de la passation de l'ORT.

humains. **Repérable dans le discours de la plupart des participants** ¹⁷³, **cette angoisse peut être mise en lien avec l'exil politique, cette migration forcée.** Le participant et sa famille ont dû se séparer des leurs, de leur réseau familial, social et professionnel, pour prendre le chemin de l'exil. Ce départ est souvent décrit par les participants comme un déchirement, teinté de craintes et d'incertitudes quant à l'avenir. L'extrait suivant de Joana dévoile la déchirure du départ en exil.

Donc euh ma mère, ben voilà, du jour au lendemain, on est parti et ça, vous savez qu'est-ce que vous allez faire euh... faire euh... (montée d'émotion) de toute votre vie ? ... (silence). Elle est rien. Tout d'un coup, il y a plus rien. Il y a plus rien ! Il y a plus votre chien, il y a plus vos amis, y a plus votre école, y a plus votre père, y a plus votre famille, y a plus rien. [Oui dit la chercheuse]. Plus rien !... Et vous partez avec une petite valise, et voilà votre vie là-dedans ! (J2ESD-222)

La répétition de l'expression « il n'y a plus rien » exprime le vécu de vide lors de la séparation avec les siens en partant vivre en Suisse. Que devient la vie d'enfant construite et inscrite au Chili ? Il n'y a plus rien. Les participants qui ont vécu l'exil enfants mettent l'accent sur le sentiment de déracinement complet et la difficulté de reconstruire une vie, des repères en exil, avec la crainte sous-jacente de devoir à nouveau tout quitter, de ne plus rien avoir.

De plus, il faut rappeler que le coup d'État a provoqué d'importantes scissions dans de nombreuses familles : *la dictature a coupé, a brisé les familles*, comme le pointe Nehúen (H2LRAG-91). Il était courant que les membres de la famille ou de chaque lignée appartiennent à des groupes politiques distincts, ce qui a entraîné des *déchirements* comme le soulignent certains participants. Cette perte de liens avec sa famille élargie a accentué le sentiment de déracinement et de séparation en exil.

Lors de la dernière rencontre médiatisée par la *Technique de Relation d'Objet*, certains participants ont exprimé des figures d'angoisses de séparation dans les histoires racontées ¹⁷⁴. Une thématique récurrente se rapporte au fait d'être témoin que son parent est tenu de se séparer d'un proche à l'aéroport ou que le participant lui-même se sépare de quelqu'un, ou encore de l'attente d'un départ prochain. Ce résultat s'apparente aux observations de Cornejo (2004) sur la seconde génération d'exilés chiliens en Belgique. La peur et la fuite constante sont des marques et des cicatrices qui caractérisent leur parcours de vie. La menace de devoir partir à nouveau freine leur possibilité de trouver une place dans le pays d'accueil.

Les histoires narrées par les participants durant l'administration des planches de l'ORT sont imprégnées de ces formes d'angoisse. Nous prenons l'exemple de Tamara dont les réponses successives à chaque

¹⁷³ Ces angoisses sont les plus représentées et ravivées aux planches qui correspondent à la période de l'enfance (la série A) ainsi qu'à la période de latence (la série B), et plus particulièrement la planche œdipienne, représentant trois personnages (nommée B3). On peut imaginer la difficulté à se séparer et à acquérir une autonomie, différenciée de ses figures parentales. D'autres ont eu recours à des mécanismes de dénégation ou d'isolation des affects de la représentation de la séparation. On perçoit dès lors les différentes défenses mobilisées par les participants.

¹⁷⁴ Nous émettons l'hypothèse que l'expression d'angoisses de séparation durant l'ORT est également en lien avec la fin des rencontres de recherche.

planche de l'ORT constituent une histoire autour de la séparation et du risque d'abandon. A la première planche ¹⁷⁵, Tamara plante le décor : l'attente d'un avion dans un aéroport avec l'incertitude de la destination et de l'avenir. Il y a deux protagonistes : un père et un enfant, auquel elle s'identifiera en employant le « on ». Le père tient un *bout de terre en main* (B3ORT-38) qu'il faut amener loin avec eux. Cette image apparaît comme une métaphore de l'incertitude du départ en exil et de la nécessité de prendre quelque chose de son pays avec soi. Elle poursuit à la seconde planche ¹⁷⁶ en intégrant un nouveau personnage : la femme, la mère qui forme un couple avec le père précédemment cité. *C'est un couple qui a perdu quelque chose* (B3ORT-39). Tous deux regardent *la même chose mais cette chose n'est plus là. La femme est très triste et, en fait, l'homme cherche à la soulager de sa tristesse mais il n'y parviendra pas* (B3ORT-39). Nous pouvons faire l'hypothèse que l'objet pays fait référence à leur combat politique au Chili, à leur pays d'origine qu'ils ont quitté pour devoir sauver leur peau alors qu'ils se sont battus ensemble pour lui. La troisième planche est quasiment refusée : l'histoire porte sur un dîner banal. C'est la première planche en couleur, cela témoigne d'une certaine difficulté à gérer les émotions. La présentation de la quatrième planche (B3) amène Tamara à évoquer l'histoire d'un enfant qui observe ses parents avec la peur qu'ils partent à nouveau.

Et ça, c'est de nouveau le couple avec l'enfant qui les observent euh... L'enfant a toujours peur que les parents partent et ne reviennent pas donc elle a... elle a, elle a (silence). Elle a pris pour habitude de les regarder partir comme s'il fallait les regarder une dernière fois. Mais en fait ils reviennent toujours mais oui ! Et l'autre chose aussi, c'est que, en fait, le couple, il y a toujours l'enfant comme s'il y avait une trilogie, c'est pas un binôme le couple, le couple existe parce qu'il y a l'enfant. (B3ORT-41)

Cet extrait révèle l'angoisse de l'enfant, à qui Tamara s'identifie, face au couple parental : la peur qu'ils partent à nouveau. Il est positif de voir que dans l'histoire, l'enfant arrive à se rassurer : *ses parents reviennent toujours*. L'enfant est nécessaire pour que le couple existe. On peut se questionner sur le rôle que Tamara a joué enfant au sein du couple parental.

Certains participants confient également se sentir habités d'angoisses de séparation concernant leur propre enfant. Cela dévoile le jeu des processus identificatoires entre les générations. Dans le cadre de

¹⁷⁵ Réponse de Tamara à la planche 1 (A1) : *Alors ce qui m'évoque en fait euh cette image (silence) huuum... Oui c'est étrange, elle m'évoque un aéroport (rire) oui, elle m'évoque, elle me fait penser à l'attente en fait d'un avion qui doit arriver et qui va servir à partir. Huuum, j'ai envie de croire que ça, c'est un homme adulte, je dirai un papa et ça, c'est un enfant (tousse). Et puis on le voit de dos, et dans les mains, il tient quelque chose, peut-être ... ouais un bout de terre je dirai, quelque chose qui n'a pas de sens mais qui faut amener, parvenir à amener loin et ça m'évoque pas mal d'incertitude, peut-être parce que les images aussi sont assez floues, un avion. Oui, on attend un avion, on ne sait pas lequel ni où est-ce qu'il va partir ou quel est son lieu de destination (reprend sa respiration) et je dirai que c'est quelque chose... c'est marrant qu'il y ai pas (arrêt dans le discours). Moi je vois pas du tout la- la présence d'une femme (se racle la gorge). C'est plutôt un père avec sa fille on va dire qui attendent. (B3ORT-38)*

¹⁷⁶ Réponse de Tamara à la planche 2 (A2) : *Et ça par contre c'est un couple. C'est un couple qui a perdu quelque chose. Et euh-... Les deux regardent quelque chose qui n'a (arrêt dans le discours), la même chose mais cette chose n'est plus là. La femme est très triste et en fait l'homme, cherche à la soulager de sa tristesse mais il n'y parviendra pas. (B3ORT-39)*

cette population, ceux-ci pourraient se traduire par une confusion générationnelle. Nous pouvons dès lors nous questionner sur la transmission de ces angoisses à la nouvelle génération.

3.2. Survivre face à la menace permanente : les traces du régime totalitaire

La seconde angoisse est désignée comme catastrophique ou d'anéantissement. Elle est de l'ordre des agonies primitives pointées par Winnicott (1989). Ces angoisses corporelles primitives¹⁷⁷ ont été décrites principalement par Klein, Winnicott, Bion et Tustin.

Dans ce type d'angoisse, le danger implique une menace de la survie psychique, vécue soit comme actuelle soit comme l'anticipation d'une catastrophe imminente. L'expérience d'angoisses catastrophiques s'accompagne de « fantasmes ou de sentiments d'impuissance face à des dangers intérieurs ou extérieurs contre lesquels l'individu se sent incapable de toute action protectrice ou constructive » (Hurvich, 2002, p. 104). Elles sont d'ordre pathologique lorsqu'elles sont la conséquence et le corrélat d'un traumatisme psychique, d'une faiblesse du Moi, d'une perte d'objet et d'une pathologie du Moi. Nous postulons que vivre sous la dictature – dans la menace permanente d'être embarqué – développe des angoisses d'anéantissement.

Un tiers des participants¹⁷⁸ rapporte avoir de nombreux cauchemars et souffrir de comportements pathologiques teintés de ces angoisses d'anéantissement. On perçoit ici le manque de repères identificatoires sur lesquels s'appuyer pour le développement des espaces psychiques délimités. On peut associer cela à l'insuffisance de contenance et de sécurité durant l'enfance de ces personnes.

Pour illustrer ce registre d'angoisse, le propos de Joana est éclairant. Cette participante considère avoir hérité des peurs de sa mère, décrite comme très angoissée. Elle aborde à plusieurs reprises le fardeau que représente le fait de porter de telles peurs. Nous l'interrogeons alors sur l'objet de ces peurs qui semblent la hanter. Joana répond : *J'ai des peurs ! C'est p't'être que... c'est pas forcément qu'elles m'appartiennent à moi* (J3ESD- 917). La chercheuse fait ensuite part de son propre questionnement quant à la teneur de ces peurs et demande si c'est en lien avec l'avenir ou tout ce qui peut se passer. Joana précise alors :

*Oui. Oui... Avec ma sœur, c'est marrant parce que quand on en parle, (la participante commence à chuchoter) je sais pas pourquoi mais toutes les deux, on est **persuadées qu'il va se passer quelque chose de très grave**. Ça fait des années qu'on en parle et puis comme on voit comment ça passe... J crois **qu'on se sent plus tellement en sécurité**, comme on se sent en sécurité ici. Tout c'qui est en train de se passer un*

¹⁷⁷ Les angoisses corporelles primitives sont considérées comme constitutives du développement normal postnatal du bébé. Ces auteurs s'accordent sur le fait qu'elles sont apaisées par une tenue, le *holding* winnicottien physique et psychique, suffisamment bonne de la part de l'objet maternant. Toutefois, « lorsque l'environnement est inadéquat ou insuffisant, ces angoisses peuvent s'intensifier chez le nourrisson et être vécues de façon catastrophique » (Brun, 2010).

¹⁷⁸ Cela concerne Joana, Diego, Estela et Tahié.

peu [référence aux attentats terroristes de Paris et de Bruxelles], ça a réveillé beaucoup d'choses. J'suis de nouveau dans des cauchemars, dans les trucs spéc'... tous ces attentats, c'est pas une bonne chose. Ce qui m'embête dans l'histoire, que je me dis à chaque fois « il va falloir sûrement encore une fois fuir ». J'suis persuadée d'ça ! Ça, c'est ça que j'ai pas envie ! J'ai pas envie, j'ai plus envie d'être déracinée encore ... ! Et ça, ça m'fatigue, rien que d'y penser ! (J3ESD- 920-932)

Joana confie être habitée par des angoisses de catastrophe imminente. Ce témoignage est surprenant de par son intensité émotionnelle. C'est en chuchotant que Joana peut dévoiler ce secret. Il faut préciser que nous avons rencontré Joana peu de temps après un attentat terroriste dans un pays limitrophe de la Suisse. La menace actuelle semble confirmer son sentiment qu'un danger s'approche. De fait, cet attentat semble raviver ses angoisses tel le réveil en après-coup d'un traumatisme passé non-élaboré.

Son sentiment de sécurité lorsqu'elle est arrivée en Suisse – *comme on se sent en sécurité ici* – ne tient plus. La crainte de *devoir fuir* à nouveau est au premier plan. La chercheuse poursuit en l'interrogeant sur la fréquence de ce type d'angoisse qui l'assaille. Joana répond : *Elles ont toujours été là ! Ben oui, pasque on doit pouvoir être prête à partir quoi qu'il arrive. Il faut avoir quand même un minimum, de l'eau ... (reprend sa respiration) deux, trois choses vitales, un briquet ... On a fait une liste avec ma sœur ! (J3ESD- 963-966)*. Elle poursuit en confiant tout un plan élaboré avec sa mère et sa sœur en cas de catastrophe.

L'angoisse catastrophique se rapproche de la *crainte de l'effondrement*¹⁷⁹ conceptualisée par Winnicott (1974a). Elle résulte d'un éprouvé clivé qui reste à vivre et qui est perçu comme « menaçant en permanence dans l'avenir, alors que la catastrophe appartient au passé » (Ribas, 2002, p. 492). C'est pourquoi, cela suscite un éprouvé d'anéantissement, d'agonie psychique du participant qui n'a pourtant lui-même pas été confronté directement aux répressions politiques au Chili. Cela renvoi ainsi à l'angoisse-signal de (Freud, 1926) qui vient comme un avertissement pour se protéger d'un potentiel danger qu'il soit réel ou fantasmatique.

3.3. Méfiance, insécurité et sentiment de persécution : les traces des répressions politiques

Le troisième registre d'angoisse qui relève pour sa part de la persécution est très représenté dans le discours des participants. **La majorité d'entre eux rapportent avoir été témoins, enfants comme adultes, des angoisses de persécution plus ou moins fortes chez leurs parents à travers : la peur d'être espionné, d'être poursuivi, la peur des uniformes et des militaires, la méfiance généralisée envers les inconnus, le sentiment général d'insécurité.** Cela rejoint les observations de Del Pozo

¹⁷⁹ La crainte de l'effondrement est définie comme « un effondrement psychique lors d'une faillite grave de l'environnement, à un stade trop précoce pour que le Self puisse y faire face, l'éprouver, l'intégrer, lui donner sens et en garder une mémoire reconnue comme telle » (Ribas, 2002, p. 492).

(2008) à propos des familles d'exilés chiliens au Québec qui présentent également une peur envers les autorités policières. Cette méfiance fut ressentie également par les enfants qui avaient entendu leurs parents parler des militaires et des uniformes (Espina & Sanhueza, 2014).

Le lien entre les angoisses des parents et leurs vécus des répressions politiques sous la dictature est pointé sans détour par les participants. Les parents victimes de violence collective manifestent une attitude de méfiance et d'insécurité dans le foyer familial. C'est une des caractéristiques mises en avant dans les études empiriques sur la transmission du traumatisme en psychologie (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Wardi, 1992). Les angoisses de persécution seraient dès lors des traces du traumatisme vécu par les ascendants et / ou des manifestations des événements traumatogènes vécus lorsqu'ils étaient enfants au Chili.

Les angoisses de persécution, dont les participants se disent dépositaires, peuvent être caractérisées de deux manières : d'une part, la terreur du fascisme, de l'autorité, mise en lien avec la peur face aux uniformes ; et d'autre part, la terreur d'être poursuivi, observé, mis sur écoute. Ces angoisses se manifestent principalement par les différentes stratégies défensives enseignées par leurs parents pour faire face en exil.

L'angoisse suscitée par la rencontre de personnes qui portent des uniformes militaires est principalement pointée par les participants. Cette angoisse concerne non seulement le Chili mais reste omniprésente dans le pays d'accueil, la Suisse¹⁸⁰. Les participants considèrent avoir hérité de cette angoisse de persécution relative aux uniformes militaires. Le discours de Joana illustre cela : *Moi maintenant, jusqu'à présent, et ma mère aussi, dès qu'on voit un militaire, un douanier, on tremble* (J1RV- 406). Comme Joana, plusieurs participants disent être héritiers d'une telle angoisse qu'ils rattachent d'ailleurs aux mêmes événements qui se sont déroulés en Suisse. Cette angoisse se traduit généralement par un sentiment d'insécurité, un manque de confiance et une méfiance généralisée.

Par ailleurs, l'angoisse de persécution dont font part les participants est relative à la peur d'être observé, poursuivi, espionné et dénoncé. Cette angoisse peut être associée au fait que les parents des participants, militants au Chili, ont été poursuivis et menacés par la Junte en raison de leurs idées politiques. Or, cette angoisse de persécution s'est maintenue en exil. Les participants disent avoir vécu ces peurs à travers le comportement de leurs parents en exil. Par exemple, Ameline raconte avoir vécu enfant l'exil à travers les angoisses de sa mère : *J'ai vécu ça à travers ma mère moi. Je savais pas vraiment ce que c'était mais à travers l'angoisse de ma maman oui ! C'est, c'est à travers ma mère, moi j'ai plus vécu ce côté de pas être comme tout le monde* (A1RV-129).

¹⁸⁰ Le service militaire est obligatoire en Suisse. Il est donc courant d'observer des personnes en uniforme militaire dans l'espace public.

Convaincus de la réalité de la menace qui plane sur eux, les parents de certains participants ont développé des stratégies en exil qu'ils transmettent à leurs enfants. Pour contrer ce sentiment de persécution, il convient d'être toujours prêt en cas d'alerte, d'être en bonne forme physique et de développer des tactiques d'observation pour être à même de repérer si on est suivi.

Le discours de Roberto illustre ces familles où le père *introduit par le jeu* (R1RV-289) ce type de stratégies. Il donne plusieurs exemples des injonctions relatives à l'attention à porter constamment à tout potentiel danger. Voici les exemples qu'il donne concernant les injonctions parentales qu'il a reçues :

Essaye de retenir telle plaque, telle autre plaque ! Est-ce qu'on a vu cette voiture- là qui nous a dépassé ? Celle qu'on vient de dépasser sur l'autoroute, est-ce qu'on l'a vue ? (R1RV-289)
On m'disait toujours, « les mains dehors des poches, ça te permet de te défendre si quelqu'un te pousse, tu peux te tenir pour pouvoir riposter ou bloquer quelque chose, si tu as les mains dans les poches, tu pourras rien faire ! ». (R1RV-381)

Pour Roberto, la transmission de ces stratégies d'alerte est quelque chose de *naturel*, qu'il perçoit comme un jeu : *retenir les plaques*, mémoriser la vue de certains véhicules fait partie de son quotidien comme enfant. Face aux angoisses et comportements de leurs parents, certains participants semblent reproduire les attitudes pour se défendre de telles angoisses. Ils expriment par exemple leurs propres soupçons sur l'existence réelle d'espions en Suisse ou dans leur entourage.

En conclusion, on soulignera la prégnance d'extraits relatant des angoisses de persécutions sous différentes formes dans le discours des participants. Elles semblent s'incarner dans le comportement des parents des participants, et être intériorisées par les participants eux-mêmes. Il faut noter que les situations sociales que les participants traversent ou ont traversées peuvent entrer en résonance avec les traces traumatiques héritées de leurs parents. Dans un effet d'après-coup, ces situations peuvent raviver certaines angoisses.

CHAPITRE 21. EN QUOI L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE A UN IMPACT SUR LE PROCESSUS DE SUBJECTIVATION ?

Les discours des participants attestent de l'ampleur de la propagation du traumatisme collectif de la violence politique, telle une « contamination » par la souffrance sur plusieurs générations et ce, même en exil. Cela s'apparente à la transmission dite *radioactive*¹⁸¹ pensée par Gampel (1995). Si ses travaux portent au départ sur la Shoah, nous proposons d'élargir cette propagation radioactive des traces traumatiques au contexte de la dictature au Chili : les répercussions de la violence politique se propagent dans les liens sociaux ; par le seul fait d'appartenir à une nation, chaque individu en est affecté. Les participants emploient différents termes pour nommer l'empreinte dont ils sont les héritiers : il s'agit d'un *sceau* pour Joana ou encore de *stigmates* selon les termes d'Isabella. L'identification radioactive qui en découle comporterait « des vestiges non représentables, résidus des influences radioactives du monde extérieur qui se sont enracinés dans l'individu » (Gampel, 1995, p. 193). La marque de la violence subie par les ascendants se propage ainsi au fil du temps et de l'espace. Nous allons dans ce chapitre explorer en quoi une telle transmission radioactive se répercute sur le processus de subjectivation des DEP qui ont grandi dans le pays d'accueil.

1. Être une victime secondaire dans l'ombre du(des) parent(s)

1.1. Souffrir indirectement du traumatisme parental

Dans une telle configuration, comment les DEP peuvent-ils être reconnu socialement comme ayant également souffert face à un parent ou des parents qui a(ont) vécu de manière directe des répressions politiques, que ce soit par la torture physique et/ou mentale ?

C'est une question qui semble traverser les discours des participants. Ils témoignent en ce sens qu'ils ont été les victimes indirectes des décisions prises par leur(s) parent(s) au sujet de leur militantisme : décision de s'engager socialement ou politiquement pour leur pays, et devoir quitter leur pays pour survivre avec ou sans leur famille. Or, si ce sentiment d'être des *victimes secondaires*¹⁸² est partagé

¹⁸¹ Le concept paradoxal de "radioactivité" implique l'idée que nous pouvons tous être récepteurs passifs et transmetteurs par le seul fait d'être un sujet social, « d'appartenir à une nation, à un territoire et de simplement vivre en société » (Gampel, 2016, p. 136).

¹⁸² Dans la littérature autour de la clinique du trauma, les auteurs distinguent la victime primaire, secondaire et tertiaire. La victime directe ou primaire a été « confrontée au chaos, au sentiment de mort imminente ou d'horreur. Elle peut avoir été sujet (avoir subi), acteur (avoir provoqué volontairement ou involontairement) ou témoin (avoir vu) de l'événement traumatique. Elle a été directement exposée à un événement de nature traumatisante (expérience sensorielle et émotionnelle). » (Josse, 2014, p. 42). La personne considérée comme une « victime secondaire » ou « victime indirecte » est celle qui n'a pas été témoin de l'événement mais est concernée par lui et/ou par ses conséquences du fait de sa proximité émotionnelle (expérience émotionnelle) avec les victimes directes : la famille,

par tous les participants, l'intensité de ce vécu est différente. Le terme « indirectement » est utilisé à plusieurs reprises :

J'en n'ai pas souffert, j'en ai souffert indirectement. Par la vision de mon père, par rapport à la souffrance de mon papa. Par rapport au fait de ne pas pouvoir rentrer au pays librement, du fait de savoir que mon père est sur liste rouge. Fin toutes ces petites choses (K2ESD-575)

Ils témoignent ainsi souffrir *indirectement* du traumatisme parental à travers ce qu'endurent leurs propres parents, par exemple en lien aux restrictions imposées par leur pays d'origine sous la dictature. Cette forme de traumatisation secondaire provoquerait selon De Soir (2002) « des troubles spécifiques [...] par le biais de l'identification avec la victime primaire ou atteinte de propres assumptions de base à travers le contact avec la victime primaire » (p. 223).

Le sentiment d'être une victime indirecte, associé à la revendication du statut de victime, renvoie aux angoisses dont les participants sont porteurs. De telles angoisses sont liées à la fois à leur propre vécu en première personne durant leur enfance, mais aussi aux traces qu'ils ont héritées de leurs parents.

Des sentiments d'impuissance et de culpabilité semblent s'être construits chez ces participants du fait de ne pas avoir vécu la dictature dans une position active. Certains souffrent de ne pas avoir *participé* activement à la militance du fait qu'ils étaient alors enfants. Comme le relate Fresco (1981) à partir du témoignage d'une enfant de survivant d'un génocide : « J'ai toujours le sentiment que la peur dans laquelle je suis presque en permanence, c'est la peur de ce que je n'ai pas affronté moi-même. C'est parce que je ne l'ai pas affronté que j'en ai peur. » (p. 210). Ce résultat s'apparente aux observations de plusieurs auteurs qui désignent la seconde génération de victimes de violence politique (exilés ou non) comme impactés par les événements vécus par leurs ascendants tout en étant dans l'impossibilité de faire quelque chose (Cornejo, Reyes, et al., 2013).

Être une victime indirecte signifie être porteur de la souffrance imperceptible, invisible du passé. La souffrance tient alors « lieu d'héritage », telle une « brûlure intacte du passé » (Fresco, 1981, p. 211). Les descendants seraient alors héritiers de ce qu'ils n'ont pu affronter. À ce propos, Cornejo, Reyes, et al. (2013) parlent de « personnages secondaires » pour marquer le fait que les descendants ne se sentent pas acteurs de leur propre histoire. Les personnes issues de cette seconde génération se montrent perplexes par rapport aux expériences de leurs ascendants. Ils montrent un certain inconfort de ne pas

les amis, les collègues, les voisins, etc... La victime secondaire est aussi appelée *victime par ricochet*, notamment en Justice. Pour une victime directe, il y a de nombreuses victimes indirectes. Enfin, la victime tertiaire est celle qui subit éventuellement un « processus de traumatisation vicariante sur base des contacts intenses et parfois multiples avec les victimes primaires et secondaires » (De Soir, 2002, p. 223). Josse va plus loin en décrivant la victime quaternaire qui fait partie d'un groupe, d'une nation voire de la population mondiale, affecté ou perturbé par un événement majeur touchant un individu ou un ensemble d'individus (victimes directes) appartenant à la même communauté (groupes professionnels, d'âge, d'orientation sexuelle, de genre, d'appartenance ethnique ou religieuse, de catégorie sociale, voire des groupes plus larges encore tels qu'une nation ou la population mondiale) (Josse, 2014).

avoir pu agir, ne pas avoir participé et se désignent ainsi toujours comme pris par les mandats hérités d'une histoire qui ne leur appartient pas.

Pour certains professionnels dans le champ social et psychologique, désigner la seconde génération comme des victimes indirectes est insuffisant (Brinkmann et al., 2009) car beaucoup d'entre eux ont vécu et expérimenté de manière directe la détention de leurs parents, la perte précoce et définitive de proches, l'exil et, dans certains cas, la détention et la menace directe sur eux-mêmes, dans le but d'obliger les parents à donner des informations (Díaz, 1995). Il nous semble donc important de remarquer que **bien que certains de nos participants ont vécu de manière directe ce genre d'expérience traumatogène durant leur enfance, que ce soit au Chili ou en Suisse, ils se vivent toujours comme des victimes secondaires.**

1.2. Appartenir à la seconde génération d'exilés politiques : des victimes secondaires ?

Le discours des participants va plus loin : **ils évoquent une autre origine associée à ce sentiment d'être une victime secondaire : à savoir le manque de reconnaissance sociale du groupe, des souffrances endurées.** Ce sentiment est également observé par Acuña (2001). Selon cette auteure, la marginalisation de l'expérience de la seconde génération d'exilés politiques chiliens engendre une difficulté à construire des référents identitaires collectifs.

Le discours d'Ameline illustre ce sentiment. Rappelons que le père d'Ameline est décédé en exil des suites de la torture subie sous la dictature. Cette participante dit avoir de la *rage en mémoire de sa mère et de son père et en mémoire de tous les autres, de tous les gens que je connais qu'ils ont un frère disparu, ou un mari, ou voilà de ça. C'est cette rage-là. Après voilà, je peux pas, j'attends pas à moi qu'on vienne me dire « excuse-nous », moi je l'ai vécu indirectement* (A1RV-243). Elle s'explique sur ce vécu indirect des souffrances parentales et des injustices vécues par sa famille :

Je l'ai vécu oui mais indirectement. Les souffrances à moi, elles sont différentes que les souffrances que mes parents ont eu quoi. Elles sont pas... Nan, elles sont pas mesurables. Ma mère elle a souffert dans sa chair, psychologiquement et dans sa chair. Moi je les ai soufferts que psychologiquement. Alors oui, cela fait autant de ravages, autant de mal mais euh... (A1RV-243)

Elle présente ses souffrances comme étant d'ordre *psychologique*, ce qui aurait pour conséquence qu'elles ne sont *pas mesurables* par contraste avec celles endurées par ses parents dans leur *chair*. Comme d'autres participants, Ameline aborde ici la délicate question de **la hiérarchisation des victimes**¹⁸³, de la souffrance. La victimisation serait plus acceptée socialement lorsque la violence

¹⁸³ Cela renvoie aux critiques faites autour de la terminologie de *première et seconde génération* dans l'étude de la transmission du traumatisme (Assmann, 2006). La *seconde génération* serait toujours considérée par rapport aux

endurée laisse des traces : plus elles sont visibles, physiques et mesurables, plus la victime pourra être reconnue comme telle. Comment Ameline peut-elle dès lors se considérer comme victime si elle n'a pas vécu la souffrance *dans sa chair* même ? Bien que cela fasse à son avis *autant de ravages, autant de mal*, si elle n'a souffert *que psychologiquement*, a-t-elle le droit de se plaindre ?

Ameline poursuit en disant que c'est *différent* pour sa génération. *On nous voit tous à peu près comme ça* (A1RV-244), c'est-à-dire comme une génération d'enfants d'exilés qui sera toujours considérée secondairement à la première génération. L'utilisation du « nous » souligne l'identification collective à la génération des enfants d'exilés politiques qui, même indirectement, ont souffert de la répression politique dont leurs parents furent la cible. Bien qu'elles soient encore moins reconnues que celles de leurs ascendants, quand elles ne sont pas niées, les souffrances *indirectes* et *psychologiques* qu'ils ont endurées sont pourtant bien réelles. Cette tentative de différencier les générations sous-tend la recherche d'une reconnaissance sociale de leur statut de victimes secondaires. Une reconnaissance qui est du coup distincte de celle qui est reconnue aux « victimes primaires », mais qui est pourtant tout aussi légitime de leur point de vue.

1.3. Une quête de reconnaissance du statut de victime

Les participants évoquent ainsi à demi-mot le **besoin d'être également reconnus comme victimes des injustices et souffrances qu'ils ont eux-mêmes endurées de leur place de descendants d'exilés politiques**. Mais il semble que l'ombre de leurs ascendants rende cette revendication impossible. Dans ce genre de situation, Waintrater (2004) parle des ascendants comme des « figures d'éternelles victimes » ; des victimes que les enfants se doivent de réassurer, pris dans une culpabilité et une responsabilité sans fin. De fait, ce sont leurs parents qui ont obtenu le statut de réfugiés politiques ; ce sont eux les exilés politiques qui sont désignés et reconnus non seulement comme victimes, mais également comme des héros ¹⁸⁴ : ils ont combattu la dictature militaire, souvent au risque de leur propre vie, portés par leurs idées politiques et leurs idéaux collectifs.

Jedlicki (2001) observe également chez les DEP chiliens un sentiment d'être « écrasés par ces héros mythiques que semblent être leurs parents » (p. 13). « Eux qui ont participé à un vaste mouvement social et politique, à une époque caractérisée par une grande liberté et générosité sociale, qui ont su traverser et survivre à de si terribles épreuves, en “ luttant pour leurs idées ”, constituent aux yeux de leurs enfants des figures d'exemple, voire exemplaires. » (Jedlicki, 2001, p. 13). Ces modèles idéalisés

expériences de la *première*, subissant indirectement et passivement leurs vécus. Assman critique l'idée que la mémoire de la seconde génération se rapporte à un héritage passif. Elle met en avant la recherche active de l'histoire familiale chez ces héritiers.

¹⁸⁴ Chaumont (2010) explicite dans son ouvrage ce changement de victime en héros sur base du projet d'Elie Wiesel en 1967 d'inverser la valence du stigmaté, faisant passer le statut de victime de la honte à la gloire.

peuvent être également écrasants dans le sens où les enfants ont le sentiment qu'ils ne connaîtront jamais de telles situations et qu'ils ne seront jamais à la hauteur. Les expériences extrêmes vécues par leurs parents viennent enfreindre le processus de subjectivation des descendants.

Le sentiment écrasant de ne pas être à la hauteur de ces figures quasi mythiques se retrouve dans le discours de Roberto lorsqu'il évoque ses parents : *Je me dis, en comparaison, parce qu'on se compare. C'est cette impression d'avoir vécu euh même pas un tiers de qu'est-ce que, de... (soupir, cherche ses mots) de tout ce par quoi ils sont passé (R2-59)*. Comment se construire par la suite face à un parent qui s'est battu pour son pays, qui a subi la répression politique, qui y a survécu et qui a pris la décision de quitter son pays avec sa famille ? Quelle place l'héritier peut-il prendre dans sa famille afin d'être également reconnu pour les traces traumatiques dont il est porteur ? Plus tard dans l'entretien, Roberto ajoutera : *ils [mes parents] m'ont beaucoup donné, ils ont fait beaucoup de choses et... qu'est-ce que j'en ai fait ? J'suis pas sûr si... si je...si j'le mérite ou si...j'étais là, à la hauteur (R2ESD-859)*. Son témoignage montre combien il peut être difficile pour un descendant d'exilé politique de se construire narcissiquement tant la figure du héros semble écrasante.

Quelles sont donc les possibilités pour les DEP de se faire reconnaître à leur tour comme victimes, eux qui sont issus de parents héroïques ? Comment Ameline peut-elle par exemple réclamer une reconnaissance sociale alors même que ses propres parents n'ont pas été reconnus comme tels par leur propre nation ?

La reconnaissance des victimes – primaires, secondaires – pose question au vu de l'hétérogénéité des vécus des participants. S'ils ont été témoins enfants de la violence politique sous la dictature, peuvent-ils être considérés comme victimes primaires ? Dans cette étude, nous ne prenons pas position par rapport à la hiérarchisation du statut de victime mais nous restons attentive à la singularité des vécus de chaque participant.

À la suite de Dahin (2013), il nous semble néanmoins important de distinguer trois dimensions¹⁸⁵ autour de cette notion et d'explorer leur articulation : 1. le *sentiment de victimisation* ; 2. *l'état de victime* ; et 3. *l'obtention d'un statut de victime*. Les exilés politiques peuvent par exemple être décrits comme vivant un état de victime du fait de leur expérience de mise en danger de leur intégrité physique et psychique. Ils ne font pas tous pour autant part d'un sentiment de victimisation à leur propre endroit, car ils s'identifient davantage à la condition de militant. Certains cherchent la reconnaissance officielle

¹⁸⁵ Les trois dimensions se rapportent respectivement à : 1. Le *sentiment de victimisation* qui, bien qu'universel, est essentiellement intime et singulier ; 2. *L'état de victime* qui renvoie au lien qui peut être fait avec un acte objectivable, extérieur au sujet, qui a mis son intégrité physique et psychique en péril ; et 3. *L'obtention d'un statut de victime* qui nécessite la reconnaissance d'un tiers officiel (Dahin, 2013). Ces trois dimensions ne sont pas toujours en phase l'une avec l'autre.

des souffrances endurées et revendiquent l'obtention du statut de victime. Cependant, ils se considèrent davantage comme militants.

Au-delà du besoin de reconnaissance actuel, qui est d'ailleurs davantage réclamé pour leurs ascendants, les participants soulignent le manque de suivi psychologique dont leur famille et eux-mêmes ont souffert en arrivant dans le pays d'accueil, en Suisse. Par exemple, Nehúen déclare : *Mais nous, c'était une génération... qui n'avons pas participé politiquement, mais nous étions aussi victimes ! Et on n'a jamais eu de thérapie, jamais ! Aucun psychologue euh, il y a pas eu de politique, de programmes pour soigner ça pasque j pense qu'on était affecté (HIRV-323-327)*. Un suivi psychologique lors de l'arrivée en Suisse est revendiqué, non seulement pour la génération des enfants de militants politiques chiliens exilés en Suisse mais pour tous les autres réfugiés. Nehúen dénonce le fait qu'ils aient également été affectés par le déracinement lié à l'exil, par les événements traumatogènes qui ont eu lieu sous la dictature. À ce propos, plusieurs professionnels de la santé mentale dans le cadre de l'exil indiquent qu'il est plus aisé d'avoir accès à la souffrance de l'adulte (Barudy et al., 2001). Celle-ci prend donc davantage de place par rapport à celle de l'enfant qui n'a pas les mêmes outils pour l'exprimer.

Malgré le manque de soutien psychologique ou de soutien parental dont ils témoignent, certains participants rapportent qu'ils ont trouvé du soutien auprès d'autres enfants d'exilés politiques. Le partage d'expériences communes conduit à une identification groupale. Cette reconnaissance d'appartenance groupale est un levier pour élaborer le passé.

Les participants semblent ainsi pris dans un double mouvement : entre le besoin de reconnaissance de leurs souffrances et la difficulté de les énoncer face à un parent considéré socialement comme première victime. Selon Dahin (2013), ne pas parvenir à s'identifier à l'état de victime complique paradoxalement le processus d'élaboration du trauma. Lutter contre cette identification risque de provoquer à l'inverse un enkystement du traumatisme.

2. Être aux prises avec les traces traumatiques du passé : une impasse à la différenciation subjective

2.1. Le devoir de porter les souffrances relatives au poids de l'histoire familiale

De nombreux participants font part de leur sentiment d'être aliénés par le poids de l'histoire familiale et collective dans leur développement identificatoire et personnel. Comme le souligne Ameline, [on était] comme *des satellites autour de tout ça, on entendait tout, on voyait tout (A1RV-*

85). Cette implication indirecte semble ainsi avoir été inévitable durant leur enfance et constitué un pan de leur identité d'enfant d'exilé politique.

Isolés du fait du manque de ressources personnelles des parents survivants, comment les enfants peuvent-ils trouver des repères pour se construire de manière différenciée ?

Pour Decherf (2004), une façon de se défendre d'une défaillance de contenance dans l'environnement familial est la tendance au « collage familial », à l'indifférenciation¹⁸⁶. C'est une des caractéristiques des familles survivantes selon Waintrater (2004a) : la tendance à l'indifférenciation. Aspirée par le passé traumatique, la famille survivante développe un entre-soi singulier : tout mouvement d'autonomisation est d'autant plus mal perçu qu'il est le plus souvent vécu comme une menace de nouvelle rupture catastrophique, voire comme une trahison (Waintrater, 2004a). D'autres études (Becker & Díaz, 1998; Biedermann, 1991; Díaz, 1991, 1995) soulignent également que le traumatisme des victimes de persécution politique se traduit par une dynamique relationnelle familiale particulière : le processus d'individuation et la construction de l'identité chez les descendants est rendue difficile.

Des participants évoquent à plusieurs reprises qu'ils font « comme leur(s) parent(s) ». L'exemple le plus marquant qui traverse le discours des participants est le mythe familial relatif au combat : « se battre », « ne pas abandonner le combat ». C'est lors du récit de vie que les participants font spontanément part de l'importance qu'ils accordent à cette combativité qui semble enracinée dans le discours familial. Les extraits des propos d'Isabella et Roberto l'illustrent :

*Ce côté grand battant, comme on dit, Luchadores de la vida [combattants pour la vie] ! Je lutte pour tout, je pense que ça, c'est queq'chose que j'ai hérité aussi (I2ESD- 473-475).
Ça c'est aussi une particularité. C'est se battre. Se battre. On s'accroche, on lâche pas. (RIRV- 27). J'vois toujours l'image de ma mère dire « il faut se battre, il faut rien lâcher hein ! » (RIRV- 110)*

L'utilisation récurrente du pronom personnel indéfini « on » permet de souligner l'identification groupale qui unit les membres de la famille autour de cette injonction à se battre sans cesse. On peut comprendre cette forme d'intolérance à la différenciation comme une stratégie de survie collective face à la catastrophe psychique et sociale endurée : rester soudés à tout prix face à la terreur du passé étouffé les velléités de séparation des uns ou des autres (Katz-Gilbert, Bourguignon, & Lo Piccolo, 2019).

Or, une telle difficulté d'autonomisation est caractéristique des descendants des victimes de traumatisme extrême. De fait, selon les études conduites suite à la Seconde guerre mondiale, les descendants seraient enfermés dans les désirs et les angoisses de leurs parents, ce qui entrave

¹⁸⁶ Cette tendance peut se manifester par le développement d'une parentalité confuse (Decherf & Darchis, 1999). La parentalité confuse est décrite comme une « confusion, pour le parent, entre sa partie infantile en souffrance et son bébé réel, qui a lui-même ses propres besoins et sa propre souffrance » (Decherf, 2004, p. 40).

l'autonomisation et l'individuation (Barocas & Barocas, 1973; Brom et al., 2000; Faúndez et al., 1991; Francesconi, 1990).

Le propos de Nehúen permet d'illustrer ce point :

*Alors ça fait qu'on vous raconte une histoire... vous essayez de la comprendre pasque vous ne l'avez pas vécu et à seize ans, on n'a pas encore non plus tous les outils, tout, on est pas formé, on est adolescent. Alors on n'arrive pas à comprendre tout et vous, et **on vous demande d'avoir un rôle (rire) dans cette histoire** si vous voulez, mais c'est quelque chose qu'ils vous racontent, c'est par une histoire qu'on vous a raconté mais **que vous n'avez pas tellement choisi** (H2ESD-214)*

Cet extrait permet de pointer combien ce descendant est entraîné par l'*histoire* de ses ascendants sans avoir les *outils* pour la comprendre. Mais en plus, il se sent investi d'un devoir, d'une *demande* de jouer un *rôle* dans cette histoire par ailleurs non *choisie*. Or, cette injonction inconsciente de participer comme membre de la famille à la continuité générationnelle et à l'histoire familiale peut être très lourde à porter.

Les DEP apparaissent assignés à une double mission, un double scénario d'emplacement pour reprendre les termes de Kaës (2009g) : **implicitement, on leur demande de ne pas se plaindre, de garder le silence, de ne pas revendiquer le statut de victime ; explicitement, ils reçoivent par ailleurs l'injonction de se battre pour sauvegarder la mémoire des anciens.**

2.2. Le désir d'accomplir les rêves non réalisés des parents

La difficulté à se différencier et s'autonomiser va de pair avec le sentiment de devoir réparer l'histoire des ascendants. En effet, les participants énoncent de manière directe ou non leur sentiment d'être dépositaires et héritiers des rêves non réalisés de leurs parents. L'un des exemples les plus récurrents est la reprise du combat politique suite à la perte de leur idéal, comme ce fut le cas pour Tamara ou Nehúen ; ou le souhait de s'inscrire dans un pays, s'ancrer dans une terre.

Les participants se voient alors pris dans les rêves et la culpabilité des exilés adultes, autrement dit de leurs propres parents ou encore des adultes de leur communauté. Le discours d'Ameline confirme cette tendance. Elle souligne le souhait partagé dans sa famille d'avoir une maison, un ancrage : *c'est, c'est marrant car on a à peu près tous le même rêve, c'est d'avoir son propre toit parce qu'on en a jamais eu. Et ça a toujours été le rêve de ma mère* (A1RV- 193). Elle reprend à son compte le rêve maternel qu'elle n'a pu réaliser : offrir une sécurité, une maison à ses enfants.

Nous avons également pu remarquer cela dans notre étude. Le témoignage de Joana illustre l'empêchement des descendants dans le passé : *C'est comme si on avait un sceau. Vous savez, c'est bizarre. Ça paraît bizarre comme truc. Ce que je vais dire. Mais c'est como si euh... Ma mère elle avait*

été marquée avec un sceau puis moi avec. Et moi j'avais un sceau aussi (tape sur la table). Ça part pas comme ça. (J2ESD-594).

Être marqué par le sceau du passé de ses ascendants est présenté comme étant des plus marquants dans le parcours de vie et les choix de vie. Dans cet extrait, Joana témoigne qu'en tant que fille d'exilée politique : elle affirme avoir été *marquée par un sceau*, comme sa mère l'a été. Nous tentons alors d'explorer ce que signifie ce *sceau* pour cette participante : elle explique que c'est comme une marque du passé *qui ne part pas comme ça*. L'empreinte des souffrances du passé de ses ascendants semble inscrite dans sa chair.

Cet extrait de discours illustre les mouvements identificatoires qui soudent la dynamique relationnelle mère-fille dans des pactes inconscients aliénants. Joana semble empêtrée dans les traumatismes non élaborés de sa famille d'origine. On se questionne ici quant à l'identification aliénante (Aulagnier, 1984) qui scelle le lien à la mère. Joana est comme héritière des deuils impossibles de sa mère auxquels elle s'identifie inconsciemment de manière adhésive.

De plus, en associant suite à la présentation de la planche 9¹⁸⁷ (B2) de l'ORT, Joana parle de ses rêves de mourir vieille : *J'ai l'impression qu'on m'a volé mon enfance, qu'on m'a volé mon adolescence, qu'on m'a volé ma vie un peu* (J3ESD-307). Elle témoigne en ce sens que *sa vie* lui a été *volée* comme si elle avait été happée par celle de ses ascendants. Cela s'apparente à un télescopage des générations (Faimberg, 1987) : une capture identificatoire de l'enfant par ses parents internes qui l'amènerait à porter le poids d'une histoire qui n'est pas la sienne. Le cas de Joana illustre cette difficulté à s'autonomiser, comme si elle était empêtrée dans l'histoire de ses ancêtres sans pouvoir s'en distancier. Comment y trouver sa place ? Comment écrire sa propre histoire ? Durant les rencontres, Joana fait justement part de ce sentiment d'être prise par un **devoir de réparation lié à l'histoire de ses parents**.

Ce double devoir est récurrent chez les participants rencontrés. Rappelons à ce sujet que le descendant est non seulement porteur du Surmoi parental, mais également de l'Idéal du Moi de ses parents (Freud, 1932). C'est ainsi que l'enfant devient héritier de leurs désirs et de la chaîne intersubjective. L'expression *boucler la boucle* (S1RV-104) empruntée à un participant illustre clairement ce mouvement de finaliser ce que les parents n'ont pu mener à bien. **Porteurs d'injonctions inconscientes, les DEP tentent ainsi de les accomplir ou de s'en défaire.** C'est un processus commun dans la transmission et non spécifique au contexte de la transmission du traumatisme. La particularité de notre population est la dimension de l'entrave, du rapt de soi-même par cet héritage potentiellement

¹⁸⁷ Cette planche suscite habituellement des récits autour des relations d'objet avec des thématiques portant sur des fantasmes d'union ou de projets futurs.

très lourd. Les répercussions de ces injonctions s'expriment d'une certaine façon par ce qui reste en stase dans le processus de subjectivation des participants.

3. L'exil en héritage : entre déracinement et sentiment d'étrangeté

Nous nous intéressons aux spécificités évoquées par les participants concernant leurs identifications aux groupes socio-culturels, qu'elles soient associées à la Suisse et/ou au Chili. Nous allons premièrement présenter le contexte socio-politique dans lequel les DEP ont grandi et particulièrement le statut d'apatride qu'ils ont porté en Suisse. Ensuite, nous questionnons la décision des participants de ne pas retourner au Chili. Enfin, nous abordons le discours communément rapporté par les participants de se sentir différent dans chaque pays auquel ils appartiennent (Chili et Suisse).

3.1. Être apatride : un statut commun aux descendants d'exilés politiques en Suisse

Rappelons tout d'abord que la privation de la nationalité était un moyen de répression politique sous la dictature chilienne. De fait, de nombreux partisans politiques de gauche ont été privés de leur passeport ; pour d'autres le passeport était marqué de la lettre « L » (*limitado a circular* - limitation de circulation) ou encore barré d'une ligne rouge pour signifier son invalidité. Lorsqu'ils sont arrivés en Suisse, les militants chiliens exilés ont obtenu le droit d'asile à la condition que leur qualité de réfugié soit reconnue selon les raisons données par l'art. 3 de la Loi sur l'Asile (LAsi, 1998), c'est-à-dire être « exposé à de sérieux préjudices ou craignant à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques » (p. 1). À la fin de la dictature, ces exilés politiques ont pu retrouver leur nationalité.

Les descendants des partisans politiques de gauche qui ont participé à la recherche sont concernés par cette situation d'une autre manière. De fait, la majorité d'entre eux sont arrivés en Suisse à la suite d'un regroupement familial. Ils se voient par conséquent également reconnus comme réfugiés et obtiennent donc l'asile. Toutefois, ils n'obtiennent pas la nationalité suisse pour autant au vu du droit du sang institué en Suisse. De plus, avant 2005, le Chili n'acceptait pas la double nationalité, et ne reconnaissait pas l'enfant de chiliens né à l'étranger. C'est pourquoi, jusqu'en 2005, plusieurs enfants chiliens qui s'étaient exilés avec leurs parents durant la dictature se sont retrouvés privés de leur nationalité chilienne. C'est le cas de plusieurs participants ¹⁸⁸. Être exilé en Suisse ajoute en outre une dimension

¹⁸⁸ Nous ne pouvons certifier le fait que ce soit la situation pour tous les participants rencontrés. Ce n'est pas une question de notre guide d'entretien. Toutefois, plusieurs participants ont évoqué spontanément ce statut d'apatride dont ils ont souffert en Suisse.

particulière en comparaison aux autres pays ¹⁸⁹ d'accueil en Europe. De fait, les lois étatiques au sujet de l'obtention de la nationalité se basent sur le droit du sang ¹⁹⁰. **Jusqu'en 2005, de nombreux enfants chiliens se sont donc retrouvés apatrides en Suisse.**

Plusieurs participants à la recherche disent avoir souffert de ce statut d'apatride. Cela les a conduits à accélérer les démarches pour obtenir la nationalité suisse. Toutefois, on précisera que choisir de prendre la nationalité suisse est parfois perçu comme *une trahison* – selon les termes empruntés à Tahiel (T2ESD- 266) – par certains membres de la communauté chilienne. **À ce propos, les descendants soulignent clairement la distinction entre obtenir une nationalité et s'identifier à un groupe socio-culturel. Ils peuvent choisir d'entreprendre les démarches pour acquérir la nationalité suisse et s'inscrire dans la société en tant que citoyen suisse, et cela tout en continuant à s'identifier à la culture chilienne.** On voit combien les remaniements identificatoires de ces descendants d'exilés se tissent entre deux sociétés et deux cultures ; mais également deux générations.

3.2. Ne pas rentrer au Chili pour préserver l'image idéalisée du pays d'origine

Être exilé politique dans un pays d'accueil pose la question du désir de retourner ou non au pays après la fin de la dictature. Afin d'explorer cette question, nous évoquerons ce qu'il en est du choix des parents des participants de rester ou non en Suisse. Ensuite nous explorerons leur propre choix.

3.2.1. Le désir ou non de retour au pays des exilés politiques

Le choix de retourner ou non au Chili semble lié à la manière dont les personnes ont vécu l'accueil et de l'adaptation à la vie en Suisse. Les participants considèrent qu'en Suisse, leurs parents ont été confrontés à de nombreuses pertes engendrées par l'expérience de l'exil : le déracinement familial, la perte de statut professionnel et social qui a coloré leur arrivée dans ce pays d'accueil. Les difficultés d'adaptation des parents des participants sont principalement attribuées à ces multiples pertes, à l'apprentissage d'une nouvelle langue, mais également au changement de climat et de nourriture.

¹⁸⁹ La France, par exemple, est l'un des plus importants pays d'accueil des réfugiés politiques chiliens. Au regard de l'administration française, les exilés chiliens avaient le choix entre trois statuts particuliers : réfugié, travailleur immigré ou étudiant. Après dix ans de vie dans le pays respectant certaines conditions, les exilés obtenaient la nationalité française. En 1993, la loi « Pasqua » en France interdit l'obtention de la nationalité française uniquement par loi du sol. Toutefois, afin de ne pas laisser d'enfants apatrides, l'État français aurait donné la nationalité française de façon transitoire aux enfants de Chiliens.

¹⁹⁰ Les descendants d'exilés reçoivent ainsi un permis de séjour appelé « permis C » qui octroie l'autorisation de rester sur le sol suisse en tant qu'étranger. Leur nationalité chilienne est inscrite sur ce permis de séjour bien qu'elle ne soit pas reconnue par le gouvernement chilien à l'époque. Afin de circuler librement, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) leur accorde un *Titre de voyage*. Ce type de documents de voyage établis par le SEM constituent des pièces de légitimation qui relèvent de la police des étrangers. Ils ne prouvent ni l'identité ni la nationalité du titulaire. <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/reisedokumente.html>

Malgré une représentation homogène de l'accueil en Suisse parmi les participants, ils rapportent que leurs parents – les exilés politiques – n'expriment pas pour autant tous un désir de retour au pays au moment où ils s'installent en Suisse, ni à la fin de la dictature. Ce résultat réfute les observations de nombreuses recherches qui relèvent le désir permanent de retour au pays des exilés chiliens (Cornejo, 2004; Del Pozo, 2004; Espina & Sanhueza, 2014). Ils parlent du « mythe du retour » sur lequel leur quotidien en exil se construirait.

Dans notre étude, les représentations des participants à propos du désir de leurs parents varient. Certains exilés politiques verbalisent à leurs enfants le désir de rentrer au pays et vont jusqu'à le réaliser ; c'est le cas pour la mère d'Ameline, le père de Tamara, les parents de Cristobal et enfin, les parents de Kilia. Pour certaines familles, ce désir de rentrer au Chili se réalise ¹⁹¹.

D'autres au contraire ne souhaitent pas rentrer au Chili. Ceux-ci valorisent l'intégration dans le pays d'accueil (c'est le cas pour la mère de Tamara, d'Estela et de Joana ainsi que pour les parents de Tahiel, de Diego, de Roberto et de Sébastian). Quant aux autres participants, malgré leur désir de retour, leurs parents sont restés vivre en Suisse. Pourquoi ne pas retourner dans son pays d'origine après la fin de la dictature ? Plusieurs raisons invoquées par les participants ¹⁹² permettent d'éclairer cette question.

Nous pouvons comprendre également le choix de non-retour par le fait que l'exil politique a la caractéristique suivante : c'est le groupe lui-même – le gouvernement chilien dans le cas étudié – qui est à l'origine du rejet de l'individu hors de l'ensemble. Sous la dictature, le partisan de gauche est associé à un « terroriste ». **L'exilé politique est identifié dans ce contexte à un traître à la patrie**, déchu de ses droits civiques et de sa nationalité (Jedlicki, 2001). Cela nous amène à questionner le conflit des parents avec le groupe social d'origine ¹⁹³. Nous considérons que, dans une telle situation, le groupe social en place à l'époque – une junte militaire – ne reconnaît pas l'exilé politique comme faisant partie de l'ensemble du fait de l'engagement militant et social qui le caractérise. Il se peut aussi que le groupe le reconnaisse comme appartenant à un sous-groupe menaçant son intégrité. La relation

¹⁹¹ Deux participants sont concernés par la situation : leurs parents sont retournés vivre au Chili après leur retraite ou suite à des aides financières suisses encourageant le retour.

¹⁹² Tout d'abord, les participants pointent la question de la sécurité présente en Suisse et des meilleures conditions de vie. La seconde raison qui revient régulièrement est la présence des petits-enfants en Suisse. De fait, les parents des participants sont devenus grands-parents en exil. Ils ne souhaitent pas reproduire une séparation familiale comme ils l'ont vécue eux-mêmes. Enfin, une dernière raison est liée à ce qu'évoque le Chili pour certains exilés politiques : trop de mauvais souvenirs pour leurs parents. Ils ont dû fuir leur pays, le quitter alors qu'ils militaient pour l'avenir de leur nation. Le Chili semble aujourd'hui teinté des traces traumatiques de la période dictatoriale qu'ils ont vécue.

¹⁹³ Selon Aulagnier, un tel conflit entre le sujet et son groupe d'appartenance aura des conséquences plus ou moins importantes dans la relation du couple selon le niveau de transgression du contrat. Deux cas de figures se présentent : soit le couple parental refuse les clauses essentielles du contrat, soit il se soumet à un « contrat vicié d'avance en refusant de reconnaître dans le couple des éléments de l'ensemble à part entière » (Aulagnier, 1975, p. 190).

des parents avec l'enfant porte la trace de la relation parentale avec l'environnement social dans lequel ceux-ci s'inscrivent et dont ils partagent les idéaux (Aulagnier, 1975).

On peut dès lors se questionner sur le cas des DEP : *quel est l'impact du fait que le régime dictatorial en place – la junte militaire – ait désigné un ou les parent(s) comme traître à la patrie dans la construction des repères identificatoires chez leurs enfants ? Peut-on encore considérer les enfants d'exilés politiques comme membre de leur groupe d'appartenance d'origine ?*

Pour répondre à cette question, nous nous sommes intéressées à la représentation que les participants se sont construits de leur pays d'origine. Cette représentation est principalement issue du discours de leurs parents en exil, lequel est aussi celui qui est majoritairement valorisé en exil (Jara, 2016).

3.2.2. Le désir ou non de retour au pays des descendants d'exilés politiques

Notre questionnement porte davantage sur le **désir des DEP de retourner ou non dans leur pays d'origine**. Les enfants de ces exilés, nos participants, ont également souffert de cet interdit de retour imposé par le groupe d'origine : par exemple, par la perte de nationalité et le statut d'apatride en Suisse pendant de nombreuses années. Le conflit suscité par la rupture du contrat entre les parents et le groupe social paraît dès lors avoir des « conséquences directes sur le destin psychique de l'enfant » (Aulagnier, 1975, p.191). Il fragilise la possibilité propre à l'enfant d'élaborer les énoncés identificatoires qui relèvent du discours de l'ensemble.

Les analyses mettent en évidence une représentation du Chili qui prend la forme d'une pièce à deux faces. D'un côté, ce pays est idéalisé, associé aux valeurs égalitaires, socialistes pour lesquelles leurs parents se sont battus et ont donné leur vie. Le Chili devient ainsi un objet-idéal intouchable. De l'autre côté, le Chili représente aussi le mauvais objet, à l'origine de la souffrance, du trauma et de l'exclusion. Le pays d'origine devient alors une sorte de *non-lieu imaginaire*. Cette double facette est relevée dans d'autres études portant sur les DEP chiliens (Cornejo, 2004; Espina & Sanhueza, 2014; Pinto Luna, 2013) et latino-américains (Vasquez & Aurajo, 1987); Le Chili oscille entre le beau et le terrible, l'idéal et le coupable, attirant et menaçant à la fois.

Le pays, objet perdu, est l'objet d'identifications et de reproches chez les parents des participants. Il prend la forme d'un idéal du Moi, d'un paradis perdu pour lequel ces exilés politiques ont combattu et qui fait toujours l'objet de croyances idéalisées. On peut dès lors se questionner sur la transmission d'un tel idéal aux descendants. L'attachement et la mélancolie envers le pays se colore aussi de la haine enfouie associée aux bourreaux qui ont tué les leurs, leurs compatriotes. Ce clivage de l'objet – d'amour et de haine – fait obstacle à l'élaboration du deuil chez les parents des participants ; elle engendre la transmission d'une représentation troublée du pays d'origine à la seconde génération. Comme le

proposent Espina et Sanhueza (2014), hériter de l'exil, c'est non seulement hériter d'un statut d'étrangeté mais c'est également hériter de la souffrance de leurs parents en lien avec le deuil de l'exil.

Un des participants, Tahiel, témoigne de la co-construction de sa représentation du pays d'origine. Il raconte qu'à travers les récits de son père sur leurs origines, sur l'histoire du Chili, il s'est créé un *Chili lointain, un Chili vraiment presque imaginaire et irréel* (T1RV-55). Lors d'un séjour au pays, il est frappé par le contraste entre les récits de son père et la réalité. Être confronté concrètement et directement au pays qu'il qualifie d'*ultra-capitaliste* et de *colonial* a été terrible pour lui : *Pendant beaucoup d'années j'ai vécu dans l'amertume et le rejet. Je dis « ce Chili-là n'existe pas, je n'ai rien à voir avec les chiliens »* (T1RV-226). Après le rejet de ce *Chili-là*, il a commencé à s'investir en exil dans des projets avec des communautés chiliennes : ces engagements lui permettent de développer le lien à ses racines et à la culture du pays, objet clivé de la société actuelle. C'est au cours des voyages au Chili que certains participants prennent conscience des liens complexes qui les unissent à leur pays d'origine. Dans la réalité chilienne où vit une famille idéalisée par la distance, qui est par ailleurs restée longtemps inconnue, la situation s'avère généralement plus complexe. Ce fait est corroboré par d'autres études sur la seconde génération d'exilés politiques (Acuña, 2001; Cornejo, 2004; Espina & Sanhueza, 2014). Ces voyages sont désignés comme « exploratoires » (Cornejo, 2004) indiquant le sens symbolique de recherche de racines au cours d'un voyage au pays d'origine.

Cette représentation à deux faces du Chili permet de saisir la complexité du rapport entretenu avec ce pays. Au moyen de l'analyse des thématiques réalisée grâce au logiciel Nvivo, nous observons que la thématique du « choix de non-retour des participants » est en lien avec celle du « devoir de mémoire ». Cela signifie que lorsque les participants parlent de leur décision de vivre en Suisse, ils abordent également leur devoir de mémoire concernant le Chili. Choisir de vivre en exil, loin de ses origines, exige par ailleurs de conserver et de transmettre la mémoire collective liée au passé de leur pays d'origine.

Nous nous questionnons alors sur la pertinence de faire l'hypothèse d'un *pacte de déni en commun* (Kaës, 2009g) pour éclairer le rapport au Chili dans ces familles. Un pacte qui serait d'autant plus opérant lorsque les familles restent unies en exil après tant d'années hors du Chili. Envisagé sous cet angle, **rester en Suisse permettrait de préserver une image idéale du Chili d'avant, socialiste, de gauche**. Par la même occasion, **on préserve ainsi l'image idéalisée du parent sauveur, combattant**. Cette alliance permet de ne pas se confronter à la situation actuelle du Chili, pays devenu aujourd'hui emblématique de l'économie libérale.

Lors des voyages au Chili, l'objectif tourne uniquement autour de visites familiales. Rentrer au pays signifierait se confronter aux changements politiques et économiques, mais aussi à l'absence de reconnaissance de ce qu'ils ont traversé en exil ; ne pas y revenir permettrait en ce sens de ne pas faire

face à la faible présence, voire à l'absence de reconnaissance du vécu des exilés politiques (Cornejo, 2015) dans la politique institutionnelle des mémoires du passé. De fait, la question et la réalité de l'exil politique est peu présente des lieux de mémoire de la dictature. Ce pacte de déni en commun permettrait ainsi de survivre à un vécu d'impunité conséquent à l'absence de jugement du général Pinochet, nommé sénateur à vie.

La décision de ne pas retourner au pays à la fin de la dictature paraît donc avoir comme fonction de maintenir intact l'objet-idéal du pays social pour lequel leurs parents ont lutté, rêvé et dans lequel ils souhaitent encore croire.

3.3. Se sentir étranger au Chili comme en Suisse

Tous les participants ont fait part de leur sentiment d'être *différents*, de se sentir *étrangers* qu'importe le pays où ils se trouvent : « trop suisse » au Chili et « trop chilien » en Suisse. Hadj (2008) considère que tous les enfants d'immigrés héritent l'*étrangeté* de leurs ascendants ; autrement dit, bien qu'ils aient grandi majoritairement dans le pays d'accueil, ils sont toujours désignés et se perçoivent comme étrangers au pays dans lequel ils vivent.

Habiter dans un nouveau pays, la Suisse, alors qu'ils étaient enfants les confronte à ces sentiments de *différence*, de *décalage*. Tamara témoigne de cette impression : *déjà toute petite, je savais, je sentais qu'il y avait quelque chose qui nous rendait différent* (B2LRAG-195). Ce sentiment de décalage dans le pays d'accueil suscite alors honte, peur de choquer et difficulté de trouver sa place dans le groupe. Comme le soulignent Di et Moro (2008), la rencontre des cultures dans l'exil est violente à cause des enjeux dans l'identité des sujets. Les résultats de notre étude vont dans ce sens. Nos résultats vont dans le sens de l'étude de Cornejo (2004) sur l'exil chilien en Belgique : la seconde génération serait marquée dans son histoire par l'exil. Pris par un sentiment d'étrangeté, ils ont l'impression de ne pas avoir de place à eux, de ne pouvoir s'inscrire nulle part car, où qu'ils soient, la menace de se séparer à nouveau plane.

Ce sentiment de différence peut être accentué par la couleur de peau, par le teint : *trop clair* au Chili et *trop foncé* en Suisse. Ameline par exemple est une femme au teint clair, aux yeux bleus et aux cheveux blonds. Elle dit ne jamais s'être sentie *reconnue en tant que chilienne* au Chili. A l'inverse, d'autres témoignent du racisme ressenti en exil. Le fait d'être désigné comme étranger en Suisse suscite chez certains un besoin urgent de s'intégrer et d'être *le plus rigoureux du point de vue des règlements* en Suisse dit Roberto : *C'est déjà assez que l'on voit tout de suite qu'on n'est pas d'ici. Donc faut essayer d'être inaperçu* (R1RV-216). Ce participant souligne que pour les exilés comme lui, on voit qu'ils ne sont pas d'ici, ce qui se voit à travers leur physique, mais également leur comportement. Malgré ces

nombreuses stratégies d'intégration collective – absence totale d'accent, participation à la vie communautaire de son village –, Roberto dénonce le fait qu'il *restera toujours l'étranger* (R1RV-470).

De manière similaire, au Chili, les participants ne se sentent pas reconnus comme Chiliens ; ils rapportent qu'ils sont considérés comme étrangers. Ce sentiment de dés-identification par le groupe d'affiliation d'origine est rapporté au physique, à l'accent, à la façon d'être. Ameline témoigne de ce sentiment d'étrangeté lors de son premier séjour dans son pays de naissance : *Parce que les premières fois que je vais là-bas, on m'a dit « tu es trop froide, tu souris pas, t'es trop carrée, t'es trop directe. Ça se voit que t'es pas d'ici »* (A1RV-27). Bien qu'elle-même se sentait davantage chilienne en Suisse à l'époque, elle partage son désarroi face aux remarques reçues des Chiliens au pays autour de son comportement : elle se sent *de trop*, pas assez conforme pour correspondre aux critères qui permettent de reconnaître un Chilien typique. Or, un tel vécu est très éprouvant pour ces participants. Aux prises avec des sentiments de rejet de la part de personnes qui appartiennent à leur groupe d'appartenance d'origine au Chili, leur questionnement identitaire est ravivé.

Selon eux, le sentiment d'être différent au Chili et d'être rejeté est associé au fait de s'être exilé. De fait, certains considèrent qu'au-delà de l'apparence physique, avoir quitté le Chili avec leurs parents lorsqu'ils étaient encore enfants est à l'origine d'une forme de bannissement par le peuple chilien. Il est intéressant d'explorer la perception que les Chiliens restés au pays portent envers ceux qui ont pris le chemin de l'exil. Ameline dont le physique est plutôt de type occidental pour le Chili observe : *même un Chilien, bien typiquement Chilien [c'est-à-dire de teint foncé selon elle], ne sera jamais considéré comme Chilien parce que lui il a eu la chance de partir. C'est là qu'on se dit « mais c'est quoi une chance ? »* (A1RV-27). Au Chili, avoir survécu à la répression politique grâce et en exil est associé comme une *chance* et comme un reniement de sa patrie, de son appartenance nationale.

Les études au sujet des *retornados* – ceux qui sont retournés vivre au Chili après des années en exil – aident à saisir la représentation que les Chiliens ont de leurs concitoyens exilés (Del Pozo, 2006; Espina & Sanhueza, 2014; Jedlicki, 2007; Maureira & Del Río, 1993; Pinto Luna, 2015; Rebolledo, 2012). Certains exilés et DEP sont désignés au Chili sous le terme de *becados de Pinochet* [les boursiers de Pinochet] (T1RV-299) : c'est-à-dire des bénéficiaires de bourses d'études grâce à ce régime. D'autres se sont vu dire qu'ils ont eu la chance de partir pour avoir un *exilio dorado* [un exil doré]. Cette représentation de l'exil au Chili comme une *chance* et un opportunisme est relevé dans plusieurs études (Jedlicki, 2007). Or, *l'exil, c'est un châtiment*, comme le rappelle Nehúen (H2ESD-289). L'exilé et sa descendance doivent-ils alors subir le *châtiment* d'avoir survécu par les Chiliens restés au pays sous la dictature ?

Le fait que le gouvernement chilien ne reconnaisse pas officiellement le nombre de Chiliens partis en exil durant les années de dictature ne favorise pas l'identification groupale. Par exemple, lors

du 40^{ème} anniversaire du coup d'État, très peu de commémoration a été organisée pour honorer les exilés politiques. Le propos de Roberto dénote d'une forme d'attente de reconnaissance sociale de la part du gouvernement chilien par rapport à tous ceux qui se sont *déplacés, ceux qui ont dû fuir* et dont *on ne parle pas* (R3ESD-711) : *Par exemple au Chili, il y a des monuments aux portés disparus. Mais tous ceux qui ont dû partir du Chili, qui ont dû changer de vie, qui ont souffert, qui sont morts par la suite... à l'extérieur, on n'en n'entend pas parler. Il en reste rien !* (R3ESD-691). Nous pouvons nous questionner sur le fait que la commémoration des innombrables morts dont certains sont laissés sans sépulture l'emporte sur la commémoration des vivants, les exilés politiques. Cela renvoie de nouveau à la concurrence des victimes que nous avons évoquée précédemment.

Roberto insiste ici sur l'absence totale de visibilité au Chili des personnes qui ont dû fuir pour survivre. **Comment s'identifier au groupe socio-culturel du Chili lorsque les exilés politiques ne se sentent pas reconnu par le gouvernement chilien comme membres à part entière du pays ?** Plusieurs auteurs (Altounian, 2008a; Kaës, 2009f) ont mis en évidence que l'élaboration du traumatisme collectif passe par une reconnaissance collective du trauma vécu. Ce manque de reconnaissance groupale tend à laisser en suspens la cicatrisation de certaines blessures.

Baigner dans deux cultures lorsqu'on vit en exil accentue le questionnement sur les repères identificatoires (Kaës et al., 1998). Ce vécu *d'entre-deux* est complexe. D'un côté comme de l'autre de l'océan, les participants nous font part des difficultés de se reconnaître et d'être reconnu comme appartenant à un groupe en particulier. Comment peuvent-ils alors trouver un groupe qui leur offrirait des repères identificatoires pour se développer ?

4. Le besoin de racines face aux non-dits de l'histoire familiale et collective

La majorité des participants rapportent avoir appris l'histoire de leurs ancêtres, de leur famille et l'histoire collective du Chili à travers le discours explicite de leurs parents ; toutefois, ces derniers sont le plus souvent restés silencieux quant à ce qu'ils ont personnellement vécu sous la dictature ; autrement dit, le passé lourdement empreint de traces traumatiques fait l'objet d'une silenciation. Un tiers des participants rencontrés témoignent d'une mise sous silence de tout ce qui se réfère au passé. Parler des événements collectifs liés à leur pays d'origine représente un risque d'aborder les événements personnels de la famille, souvent imprégnés de traces traumatiques innommables.

Suite à de tels traumatismes, les figures parentales se voient parfois destituées ; elles ne parviennent pas à assumer leur rôle d'autorité protectrice et d'étayage. Les parents ne peuvent dès lors plus se mettre

à disposition comme point d'appui d'une historicisation possible pour leurs descendants. Waintrater (2009) constate chez les descendants la présence de « difficultés de subjectivation et d'assimilation de l'histoire familiale : à la façon du souvenir traumatique qui résiste à la mise en mémoire, c'est ici tout le roman des origines qui résiste à la mise en histoire » (p. 368).

Les récits de l'histoire familiale et collective peuvent servir de point d'étayage et contribuer à l'identification aux ancêtres chez les descendants. Ils peuvent s'y appuyer, trouver des ressources pour se développer. Mais que se passe-t-il lorsque l'ambiance familiale est imprégnée d'angoisse, comprise comme une trace du vécu traumatogène des ancêtres ? Dans quelle mesure l'angoisse est-elle présente dans les familles des participants et surtout, quel sera son destin dans la transmission ? Nous explorons cette question dans le deuxième axe.

4.1. La représentation des récits narrés par les ascendants durant l'enfance

À la question de savoir si leurs parents leur ont raconté ou non le passé familial et collectif, les participants ont répondu de manière contrastée. Cela nous a conduite à distinguer deux grandes dimensions de l'histoire – familiale, collective – faisant ou non l'objet d'un récit pour certains participants: d'une part *l'histoire familiale* comprend l'histoire des ancêtres, l'histoire familiale sous la dictature et l'histoire de l'exil ; d'autre part, *l'histoire collective* porte sur l'histoire du Chili en général ainsi que sur l'histoire des mouvements politiques que ce soit au Chili ou dans le monde.

L'analyse thématique a permis de mettre en évidence que c'est principalement le contenu de l'histoire collective qui varie de manière singulière ; par contre le contenu du discours qui porte sur l'histoire familiale apparaît comme assez similaire. **Chez tous les participants, l'histoire familiale sous la dictature est mise sous silence, avec différents degrés de censure. Ces résultats vont dans le sens des observations de plusieurs professionnels accompagnant les familles chiliennes victimes de la violence politique** (Brinkmann et al., 2009; Vasquez & Aurajo, 1987). C'est pourquoi, les exilés politiques décident généralement de ne pas *empoisonner* leurs enfants avec ces histoires traumatiques. Le silence qui entoure ces expériences peut être compris par le gel des affects des parents-survivants mais également par la peur de contagion relevée par Cornejo et al. (2009). En parler s'apparente au risque de propager les blessures encore ouvertes dont ils sont porteurs.

En analysant de manière transversale la teneur de la narration de ces différentes histoires, nous distinguons trois principaux types de narration intrafamiliale. Pour les représenter nous proposons de les organiser sous la forme d'un continuum : à l'extrême gauche, on trouve la sur-communication

(Type 1) ; à l'extrême droite, on situe la silenciation (Type 3) ; et entre deux, il y a la transmission dite « filtrée ».

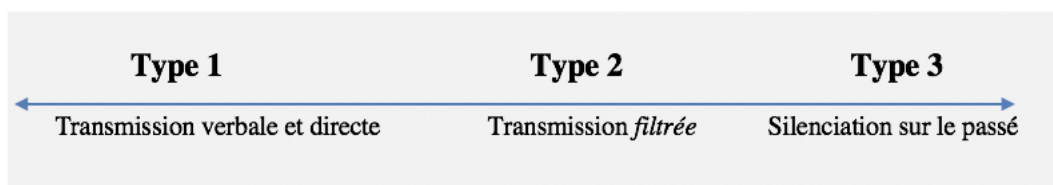


Figure 11. Représentation des trois types de narration intrafamiliale concernant le passé familial et collectif dans la famille ascendante des participants

Le premier type de narration intrafamiliale consiste en une communication ouverte du passé familial et collectif. Cela concerne uniquement une famille sur les douze participants. Il s'agit de celle d'Isabella ¹⁹⁴. La narration intrafamiliale est décrite comme directe voire parfois excessive. Ça [le passé familial] *a toujours été raconté* (I3ESD-616) dit-elle, même les répressions vécues sous la dictature. Elle poursuit en expliquant : *En fait, ils nous ont toujours parlé ce qui leur était arrivé de manière à chaque fois, plus appropriée pour nos âges* (I2LRAG-183). Bien que le récit du passé ait toujours fait partie de la communication dans sa famille, il était de son point de vue adapté à l'âge des enfants. « *Être martelée par le passé pour ne pas l'oublier* » (I2ESD-368) : telle est la métaphore d'Isabella pour décrire la transmission de l'histoire familiale et collective dans sa famille. Cette volonté de dire, d'énoncer clairement ce qui s'est passé pour la famille, est commentée par Isabella : elle y voit l'expression d'un besoin pour sa mère. Cette dernière entendait ainsi dénoncer les injustices subies pour les faire reconnaître.

Quant au second type de narration intrafamiliale de l'histoire passée, nous l'avons qualifiée de *transmission filtrée*. C'est le type qui est le plus fréquent dans notre corpus. La métaphore du filtre renvoie à la censure dont font l'objet certains pans de l'histoire familiale. **La mise sous silence concerne principalement les événements personnels d'ordre traumatogène qui ont marqué l'histoire des ascendants sous la dictature (répression politique, sévices subis)**. Ce sont des événements du passé qui sont considérés par les participants comme marqués du signe de l'interdit. Au contraire, les faits collectifs qui se sont déroulés durant cette période font clairement l'objet d'une narration favorisant la transmission du passé. Comme l'évoque Assmann (2006) ¹⁹⁵, la mémoire familiale a la particularité de se rapporter à des expériences enregistrées dans le corps. La transmission

¹⁹⁴ On précisera qu'Isabella est l'une des deux participantes du corpus à être née dans le pays d'exil, c'est-à-dire en Suisse. On peut dès lors se demander si donner naissance à un enfant en exil – comme c'est le cas pour la mère d'Isabella – renforcerait par ailleurs le besoin de transmettre l'histoire endurée au Chili. Les ascendants, qui sont des exilés politiques, témoigneraient-ils ainsi d'un devoir de mémoire différent de ceux qui ont fui le Chili avec des enfants nés sur place ? À la dernière rencontre, Isabella révèle que c'est précisément sa mère qui l'a encouragée à participer à notre recherche. En répondant à notre annonce, Isabella semble reprendre à son compte cette mission de transmettre le passé pour ne pas oublier.

¹⁹⁵ Ces travaux se basent sur la littérature d'après-guerre en Allemagne au sujet des descendants des survivants de la Shoah.

passé directement par le corps-à-corps : cette histoire qui « fait corps » laisse des traces chez les enfants de victimes. Cela va dans le sens de nos résultats.

Le maintien du silence sur les événements personnels durant la dictature **varie avec le temps, mais également avec les changements de lieu (facteurs spatio-temporels)**. Le départ en exil et le fait de vivre en Suisse pendant plusieurs années ont permis à certaines familles de dénouer la parole. Le temps a également permis que les choses puissent se dire avec des filtres de « tailles » différentes. L'histoire familiale et l'histoire collective sont bien sûr entremêlées. C'est pourquoi, lorsque le silence s'abat sur l'une et non sur l'autre, les descendants deviennent héritiers d'éléments éclairant les parts sombres, d'autres pans de l'histoire. C'est le cas lorsque l'histoire familiale est tue tandis que l'histoire collective des injustices vécues au Chili est pour sa part mise au jour, et même clamée comme lors d'événements commémoratifs. Rassembler les fragments de l'histoire du passé, en y insérant le vécu personnel des membres de la famille tout en déroulant l'histoire collective, est un long processus qui semble encore d'actualité pour les participants, sur fond de silence relatif à certains pans de l'histoire des leurs.

Enfin, le troisième type de narration intrafamiliale repérée concerne les familles où la loi du silence règne en maître sur le passé. Cette mise sous clé du passé est relative non seulement au vécu familial au Chili sous la dictature, mais également à l'histoire collective de ce pays d'origine. Cela va même parfois jusqu'à taire l'histoire des ancêtres. Les fantômes du passé semblent ainsi encore poursuivre les membres de certaines familles. Les discussions autour du passé sont décrites comme *impossibles* (E2ESD-160) et interdites. Les participants concernés par ce type de transmission rapportent avoir été témoins de la détresse, de la solitude, ou encore de la nostalgie du passé de leur(s) parent(s).

Les participants qui ont grandi dans des familles qui ont tu le passé ont tous souligné le respect qu'ils portent face à cette mise sous silence du passé. Est-ce par loyauté aux ascendants qu'ils maintiennent à leur tour le silence ? Sont-ils liés par des pactes dénégatifs autour d'un sombre passé dont il faudrait oublier l'existence pour assurer la survie du groupe familial ? On perçoit encore ici comment le silence peut se perpétuer au fil des générations. Dans ce cas, le pacte dénégatif porte non seulement sur l'histoire familiale, mais également sur l'histoire collective. Lorsque le passé est mis sous silence, comment les repères identificatoires groupaux sont-ils transmis dans ces familles ? Les descendants se retrouvent-ils alors sans mythes fondateurs sur lesquels se construire ?

4.2. Entre le devoir de se taire et l'envie de questionner

Malgré ces différentes modalités de narration entre les familles, tous les participants rapportent qu'ils sont dépositaires de non-dits. Ils les désignent par les termes suivants : *pages blanches, trous noirs, les manques, les tabous*. Ces traces du traumatisme enfoui peuvent être plus ou moins pesantes pour les DEP. Notre recherche est pour certains l'occasion de réaliser qu'ils n'ont *pas tout réglé* et

qu'ils souhaitent questionner davantage leurs ascendants. On retrouve ici la dynamique complexe du traumatisme et de sa transmission prise entre deux mouvements : celui qui tend à ce qu'aucun élément de l'expérience ne puisse être remémoré, ni répété (dénier et son corollaire, le clivage, l'anesthésie, l'évitement, l'enfouissement), d'une part ; et celui cherchant sans cesse à mettre en lien, à élaborer psychiquement le traumatisme (hypermnésie).

Cette dynamique se retrouve dans l'ambivalence des participants face à l'histoire familiale : l'envie de ne pas questionner, d'oublier à tout jamais et le désir de questionner pour en savoir davantage. Ce désir d'interroger leurs parents sur le passé diffère selon les participants. Il semble toujours contrebalancé par une propension inconsciente à oublier¹⁹⁶. **Maintenir le silence installé au sein du nid familial renvoie à la dynamique des pactes dénégatifs qui se sont installés dans le groupe familial des exilés politiques.** Cette tension entre savoir et oublier s'apparente à celle observée chez les victimes de violence politique : entre le désir d'oublier et la volonté politique de ne pas oublier (Lira, 2010).

Lorsque le désir de questionner leurs ascendants est manifesté par les participants, il apparaît comme un réel besoin de savoir, un besoin de combler les blancs sur l'ampleur de leur « participation active », de leur engagement pour l'Union populaire avant et pendant la dictature. Ne pas savoir semble donc alimenter des fantasmes contradictoires chez les descendants, les freinant dans un processus de construction subjectivante. Il semblerait que ce « ne pas savoir » fait écho au clivage dont la représentation de la figure parentale fait l'objet : un parent idéalisé-héroïque versus un parent potentiellement meurtrier. Cela se reflète dans l'extrait de Kilia lorsqu'elle répond aux questions sur l'histoire de sa famille sous la dictature.

Ca fait quand même très bizarre de s'dire « bon ok mon père-là, l'gentil grand-père, qu'est-ce qu'il a fait ? » Ok un révolutionnaire, un résistant. Tout c'que vous voulez, mais concrètement, c'est quoi ? 'fin concrètement, qu'est-ce que ça veut dire ? « t'as été en prison mais concrètement, qu'est-ce que tu faisais ? » Donc c'est quand même quelque chose de...déjà de bizarre de s'dire que voilà son...d'imaginer la vie de son père, là-bas, dans ces conditions (K2ESD-472).

L'incertitude est telle pour Kilia, qu'elle est condamnée à imaginer ce que son père faisait *concrètement* comme résistant. Son propos lui permet d'exprimer des doutes ; du coup la représentation du père tout bon est questionnée : *l'gentil, révolutionnaire, résistant mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?*

¹⁹⁶ Certains descendants font preuve d'une forme de prudence quant à la prise de parole sur l'histoire passée. Un des participants défend le droit à l'oubli ; il revendique son droit au silence, par opposition au droit de savoir. Il considère qu'il a le droit de ne pas désirer questionner les zones de silences, de renoncer à en savoir davantage et de respecter le silence des siens.

Malgré ce désir de connaître l'histoire de leurs ascendants, certains participants buttent sur l'impossibilité d'avoir des réponses suffisamment satisfaisantes. Les réponses qu'ils reçoivent ne semblent pas pouvoir combler leur attente. Mais n'est-ce pas la caractéristique même de la mémoire du passé, de n'être jamais achevée et de faire par conséquent l'objet d'une reconstruction permanente dans le présent ?

Une autre caractéristique de la mémoire qui se dégage du discours des participants concerne leur rapport aux réponses parentales, certes toujours insuffisantes, mais qui semblent par ailleurs impossibles à inscrire en eux. Cet incessant oubli qui entoure les réponses reçues aux questions est explicité par Ameline. Rappelons que le père de cette participante est décédé en exil des suites de la répression politique subie au Chili. Elle raconte que, lorsqu'elle questionne sa propre mère, elle oublie toujours les réponses :

*Je sais que c'est toujours une question que je dis à ma mère : « c'est quand l'anniversaire de papa ? », « ça fait au moins la quarantième fois que tu me demandes ». J'enregistre pas ! J'enregistre pas... (A2ESD-168) [La chercheuse reformule « ça ne s'inscrit pas »]. Ça ne s'inscrit pas ! **Est-ce que c'est un moyen facile de pouvoir en parler** à ma mère et puis de revenir sur la question parce que je m'en souviens pas ? Parce qu'à chaque fois, je dis « Maman, je sais tu me l'as déjà dit, j'arrive pas à savoir quand papa il est décédé » Est-ce que cela amène la discussion sur papa ? Des fois oui, ou des fois elle me dit « ben je te le donnerai une autre fois ». Voilà. Est-ce que j'oublie à cause de ça ? Je sais pas... Peut-être inconsciemment, c'est peut-être fait exprès, mais je sais jamais. Je sais que je l'ai noté quelque part, mais c'est pas quelque chose que je... (long silence) (A2ESD-169)*

Ameline témoigne ici du fonctionnement particulier de sa mémoire par un mécanisme typique du refoulement. Oublier lui donnerait-il une occasion de pouvoir questionner à nouveau sa mère ? S'agit-il d'oublier parce que ce sont des informations qui renvoient à des affects trop douloureux chez cette héritière, endeuillée par la perte de ce père idéalisé ?

À propos « des informations qu'on ne retient pas, les noms des personnes et des lieux, les dates, les circonstances », Fresco (1981) considère pour sa part qu'on pourrait « poser milles fois la même question, on oublierait mille fois une réponse dont on ne peut rien faire » (p. 212). Les réponses ne pourront jamais s'inscrire dans la mémoire, en raison du fait que les descendants sont dépourvus des outils psychiques pour pouvoir les élaborer.

Les questions des héritiers restent donc en suspens ou se reproduisent dans une temporalité figée d'un passé qui ne passe pas. Il semblerait donc que ces trous noirs, ces non-dits ou encore ces flous, ne permettent pas de pouvoir s'approprier le passé et de le transformer. Cette tension permanente entre oublier et se remémorer tient à deux raisons essentielles selon Waintrater (2009) : la privation de documents réels détruits par les agents des persécutions ou le fait qu'ils aient été perdus en quittant le pays pour s'exiler. Si ces documents existent, ils constituent par ailleurs « les restes intouchables d'un passé inassimilable » (p. 419). Les descendants restent alors comme bloqués dans le passé en un temps figé, caractéristique des familles survivantes (Waintrater, 2004a). On perçoit ici l'ambivalence dans

laquelle les participants sont pris : entre un désir de combler les vides de leur histoire et celui de respecter les pactes dénégatifs qui soudent les liens au sein des familles d'exilés politiques.

De nombreux participants font d'ailleurs part du fait qu'ils cherchent à s'appuyer sur d'autres sources que celles qui sont livrées par leurs familles proches – perçues comme inaccessibles – pour construire le puzzle de l'histoire de leur famille : *Je voulais reconstruire le passé, l'histoire. Je voulais, même si on la reconstruit jamais, vous ne rattrapez jamais l'histoire. Mais au moins des petits bouts quoi ! Oui recréer un puzzle, comme ça* (S2ESD-419). Ce témoignage de Sébastien fait part d'une tentative d'agencer, d'ordonner les fragments de l'histoire familiale dont il dispose. C'est ainsi que plusieurs participants ont puisé des informations, lorsqu'ils assistaient enfants à des discussions entre adultes, lors des regroupements culturels ou politiques. De nombreux participants ont également organisé des séjours au Chili pour tenter de trouver des réponses à leurs questions. Enfin, d'autres ont encore cherché à éclairer ce passé à travers des documentaires et des ouvrages d'historiens.

On perçoit bien ici la dimension polyphonique des récits qui favorise ce que Kaës (2009f) appelle la *remembrance*, un processus nécessaire à la reconnaissance du passé. Nous rejoignons l'idée des trois cercles d'autres ou d'hôtes qui participent à étoffer ces récits : les familiaux, les familiers non-familiaux et les documentaristes (Kaës, 2009f). Pour Kaës, c'est dans ces trois cercles que se tisse à son sens la mémoire individuelle des événements collectifs, qui sont par définition soutenus par les mémoires collectives. Sur appui des résultats, nous pouvons affirmer que ces trois « autres » ont été également à l'origine du travail de subjectivation de l'héritage des participants rencontrés ¹⁹⁷. La recherche de références plurielles sert ainsi à combler les vides sur les origines, les failles de l'ordre symbolique de la filiation. C'est par « cette voie intersubjective et polyphonique » que la reconstruction des traces s'effectue : à partir de fragments de discours à plusieurs voix, souvent lacunaires et disparates. Cela permet ainsi de « recomposer la mémoire dans l'après-coup et l'histoire comme récit de versions d'un événement jusqu'alors impensé » (Kaës, 2009f, p. 226). C'est donc à travers ces sources plurielles que les participants tentent de pallier à ce qui entrave la remémoration (Katz-Gilbert, 2020). Ces autres vecteurs de mémoire soutiennent ainsi le processus de réparation.

Après ces observations sur la transmission de traces traumatiques – de la génération des exilés politiques aux descendants –, notre questionnement va plus loin : nous interrogeons l'impact de cette transmission sur la parentalité des descendants d'une part, et sur les destins de cet héritage dans les

¹⁹⁷ Afin de saisir l'insaisissable du passé de leurs ascendants qui les habite, de nombreux sujets ont premièrement questionné leurs proches, leurs parents, pour constituer le puzzle de la mémoire déchetée. D'autres, face à l'imposant silence familial, ont décidé d'aller interroger leurs familles éloignées au Chili ou encore, à travers leur appartenance à un parti politique, ils ont pu reconstituer l'histoire singulière de leurs parents, intriquée à l'Histoire. Enfin, ils témoignent également s'être appuyé sur la vision de documentaires et de films sur le sujet de la dictature au Chili pour se représenter ce qui était mis sous silence au sein du foyer familial.

désirs de transmission, d'autre part. Dans le chapitre suivant, nous allons tenter de cerner la teneur des remaniements identificatoires mobilisés par les participants qui cherchent à reconstruire leur histoire familiale au temps de la parentalité.

CHAPITRE 22. QUELLE EST L'EMPREINTE DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE DANS LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ ?

Les premières analyses permettent de mettre en évidence que la parentalité est marquée par un remaniement identificatoire important, mais dont la teneur varie selon les participants ; ce dernier est plus ou moins important selon le poids de l'héritage traumatique dont les participants – les DEP – sont dépositaires. Comme l'affirment Nanzer et Palacio Espasa (2012) : « la naissance d'un enfant non seulement provoque une répétition et une révélation de l'histoire des parents, mais elle lui donne aussi une nouvelle dimension » (p. 20).

Or, ce *processus de filiation* (Lebovici, 2002a) comporte un second temps : celui de la prise de distance envers cette filiation ascendante. En effet, le jeune parent élabore un nouveau récit au sujet de ses origines et de sa propre histoire. Ceci se réaliserait par l'acceptation de sa condition humaine ainsi que par les retrouvailles avec son passé, son enfance. Cela implique de se resituer face au passé, à l'héritage reçu lors de la parentalité pour favoriser le sentiment de continuité d'existence (Lebovici, 2002a). Nous verrons en quoi consistent ces différentes dimensions pour les participants rencontrés.

Les remaniements identificatoires que nos analyses permettent de pointer portent premièrement autour de la tension entre désir et refus d'enfanter. En deuxième lieu, cela nous a conduit à explorer les deux principaux mouvements psychiques mobilisés par le processus de parentalité, à savoir : le réveil de l'héritage reçu et le nécessaire travail d'ancrage généalogique.

1. La tension entre le désir et le refus d'enfanter

Avant d'aborder ce que le processus de parentalité suscite dans la dynamique de la transmission psychique, examinons ce qu'il en est du désir d'enfanter chez les participants à notre étude.

De nombreux auteurs mettent en évidence une étape qui précède l'enfantement proprement dit et qui est relative au désir d'enfant. Ils y voient un temps qui mobilise déjà les processus psychiques en jeu dans la parentalité. De fait, le processus de parentalité commence bien avant la parenté dite biologique.

Nous allons présenter ici les réponses principales que les sujets ont livrées à la suite d'une question de notre part sur le désir d'enfanter. Leurs réponses varient : certains expriment un désir d'enfanter, d'avoir une grande famille ; mais d'autres évoquent leur refus d'engendrer et de perpétuer les liens de filiation descendante.

1.1. Le rêve d'une grande famille

La majorité des participants expriment le fait qu'ils ont toujours eu le désir d'avoir des enfants, le rêve d'une grande famille (Nehúen, Roberto, Sébastian), et ce depuis la plus tendre enfance pour certains (Cristobal, Isabella).

La valeur de la famille est pointée par tous les participants. Valorisée mais peu présente au sein de leur groupe familial en exil, la famille semble des plus importantes aux yeux des participants. Cela peut s'expliquer par le déracinement et le déchirement subis suite au départ en exil de leurs parents. En réaction aux manques qu'ils ont vécus, les participants souhaitent faire différemment avec leur propre descendance. Ce serait pour compenser *ce qu'ils n'ont pas eu* (A1RV-199) selon les termes d'Ameline. Certains évoquent le manque de disponibilité de leurs parents au Chili, qui étaient pris dans leurs engagements militants. Pour d'autres, cela est davantage lié à l'absence des membres de leur famille élargie suite à l'exil en Suisse.

Pour les DEP, l'idée d'avoir une famille passe avant toute chose. C'est pourquoi, de nombreux participants ont mis un terme à certains engagements socio-politiques lorsqu'ils sont devenus parents, et cela dans le but principal de se consacrer davantage à leur famille. Dans ce sens, Cristobal dont les parents sont retournés vivre au Chili à la fin de la dictature, affirme que ce qu'il souhaite transmettre à ses enfants c'est le fait *d'être soudés parce que c'est tout ce qu'on a* (C3ESD-372). Il dit être rassuré de voir que sa descendance peut bénéficier aujourd'hui de divers liens familiaux, du fait de la présence d'autres membres de la famille élargie qui vivent également en Suisse.

Ce désir de renforcer et de soutenir la présence du groupe familial peut être interprété comme une façon de réparer le passé, et plus précisément la souffrance infantile liée à l'isolement et aux diverses ruptures familiales engendrées par la répression politique. Pour ces participants, offrir à la descendance ce qu'ils n'ont pas reçu constituerait-il en ce sens une tentative de combler les expériences de manque vécues dans leur enfance ?

Toutefois, tous les participants ne font pas état du désir d'être parents un jour.

1.2. Le refus d'enfanter

Un tiers des participants – Diego, Estela, Joana et Tahiel – témoigne d'une absence de désir d'enfant qui se traduit par un refus d'enfanter. **Les raisons invoquées pour motiver l'origine de ce refus concernent principalement la parentification dont ces participants ont fait l'objet dans leur famille d'origine et la crainte de faire revivre cela à leurs propres enfants.** Il s'agit encore une fois

de la peur de la répétition transgénérationnelle. Decherf (2007) parle dans ce cas d'une possible « rupture de la transmission par extinction ».

Cette angoisse de faire vivre à leurs enfants ce qu'ils ont eux-mêmes dû traverser durant leur enfance peut tout d'abord être reliée aux répercussions de l'exil : déracinement, perte des liens familiaux, perte de repères identificatoires, poids de la prise en charge de la fratrie jusqu'à l'âge adulte. Plusieurs participants ont exprimé combien ils ont endossé le rôle du parent en exil¹⁹⁸, contraints qu'ils étaient d'assurer de nombreuses responsabilités prématurément pour leur âge.

La relation parentifiée est caractérisée par le fait que l'enfant est fantasmatiquement investi comme figure d'attachement privilégiée où l'enfant est mis en position de figure parentale par l'un et/ou l'autre de ses propres parents ou par l'un ou l'autre membre de sa fratrie. Le discours de Joana illustre cette inversion des générations dans le contexte de l'exil et l'impact qu'a eu la parentification dont elle a fait l'objet sur son désir d'enfant :

*J'étais la mère d'ma mère vraiment. **La mère de tout le monde**, donc c'était lourd... Ouais ça été très très lourd, difficile. Tout ça faisait que **je voulais surtout pas moi devenir mère** hein ! Ah non ! Ah non alors, fallait pas me parler d'enfants. Fallait pas. Non, non, non. Je m'étais rendue compte que pour moi c'était trop difficile, vu que j'étais la mère de mes frères et sœurs, de ma mère... J'me disais non ! (JIRV-123)*

Joana poursuit en expliquant qu'à l'arrivée dans le pays d'accueil, ses responsabilités envers sa famille se sont progressivement élargies en tant qu'aînée. Elle semble avoir été investie d'un rôle maternel non seulement envers ses cadets, mais également auprès de sa propre mère, décrite comme très angoissée et déprimée en débarquant en Suisse. Pour Joana, ce sentiment d'être parentifiée a dès lors eu un impact sur son désir d'enfanter : *tout ça faisait que je voulais surtout pas moi devenir mère*. C'est comme si elle avait déjà rempli ce rôle de mère et ne souhaitait donc plus l'endosser.

Une seconde raison énoncée pour justifier le refus d'enfanter n'est pas directement liée à l'exil, mais bien aux vécus et traces traumatiques dont les sujets sont porteurs. Ce refus conscient ne témoigne-t-il pas de la présence d'un désir inconscient d'interrompre la transmission ? De fait, avoir des enfants représente pour ces participants – homme et femme – un risque de transmettre le fardeau des souffrances passées. Cette angoisse que leurs descendants aient à vivre ce qu'ils ont eux-mêmes enduré par le passé, que la souffrance vécue se répète, est illustré par le discours de Tahiel. Il est le seul participant de notre recherche à ne pas encore avoir enfanté.

¹⁹⁸ Comme énoncé dans le chapitre 1, de manière générale, la parentification des enfants dans le cadre de l'exil est souvent observée dans les études concernant les enfants d'exilés (Barou, 2009; Moro, 1998; Nathan, 1988; Yahyaoui, 2010) ainsi que les études concernant les enfants d'exilés politiques (Martens, 2017; Quinteros, 2018b). C'est également une spécificité relevée chez les enfants de victimes de violence politique (avec ou sans exil) (Del Pozo, 2006; Vasquez & Aurajo, 1987).

J'ai eu pendant des années terreur, je ne voyais vraiment pas la possibilité d'avoir une famille. J'avais la terreur qu'il puisse vivre, l'enfant, la même... (soupir) la même chose quoi. C'était inconcevable pour moi (T2ESD-442).

Au cours des rencontres, Tahiel aborde à demi-mot les événements traumatogènes dont il a été victime. La souffrance et la lourdeur associées au passé sont omniprésentes et envahissantes dans les entretiens. Cela se reflète dans la difficulté qu'il a lui-même à nommer la *terreur* qu'il a vécu enfant. Cet extrait illustre combien le poids de l'héritage traumatique peut mettre le sujet dans l'impossibilité d'engendrer. La crainte de répétition des événements traumatiques semble entraver son accès au devenir parent. On peut s'interroger dans quelle mesure cette impossibilité traduit une impasse en ce qui concerne « l'identification à la position de descendant » (Katz-Gilbert, 2015, p. 217). Cette position témoigne à notre sens de ce que Dumas (1985) appelle une « impasse généalogique ».

Paradoxalement, tout au long des rencontres, Tahiel fait part de la nécessité de perpétuer la lignée dont il est le dernier descendant masculin. Ce désir semble porté par sa famille et particulièrement par sa grand-mère. On perçoit combien le désir d'enfant s'inscrit entre dette, don et identifications (de Parseval, 1985). Comment respecter le désir des siens de perpétuer la lignée lorsqu'on se sent dans l'impossibilité de le faire par angoisse de reproduire les souffrances vécues dans le passé ? Sur quel modèle parental s'appuyer lorsque ses propres ascendants ne peuvent constituer l'échafaudage identificatoire nécessaire au processus de parentalité ?

Le désir d'avoir une descendance semble s'opposer au refus inconscient d'enfanter, à l'impossibilité de considérer la continuité générationnelle. Le refus d'enfanter est l'une des deux formes que prend le phénomène de la rupture de la transmission selon Decherf (2007). Cet auteur considère que les traumatismes au sein des générations précédentes aboutissent parfois au désir d'*extinction des lignées* dont on est issu. Effectivement, il est psychologiquement complexe de s'engager vers le devenir parent et de fonder une famille lorsqu'on est héritier d'une histoire marquée par la violence d'État (Veuillet-Combié & Katz-Gilbert, 2017). Nous pouvons nous interroger quant aux effets sur les générations marquées par les traumatismes extrêmes touchant une nation entière, tels que celui de la violence politique.

1.3. L'articulation entre le désir d'enfanter et l'angoisse d'une forme de répétition transgénérationnelle

Entre le désir et le refus d'enfanter, les participants de sexe féminin expriment une angoisse relative au fait d'engendrer un enfant du même sexe. De fait, lors de la troisième rencontre, nous demandons aux participants s'ils avaient une préférence quant au sexe de l'enfant. Les analyses thématiques indiquent que les participants de sexe masculin ne manifestent aucune préférence concernant le sexe de l'enfant. Leur préférence porte plutôt sur l'ordre de naissance : ils souhaitent un

garçon comme aîné suivi d'une fille. Cela semble correspondre aux valeurs culturelles d'origine qu'ils portent : les hommes se doivent de protéger les femmes.

Par contre, il est remarquable que **toutes les participantes de sexe féminin évoquent leur souhait de ne pas avoir des enfants du même sexe qu'elles. Elles expriment toutes le désir d'avoir des fils et non des filles.** Comment peut-on comprendre ce souhait de ne pas engendrer du même ? Voici deux extraits de discours qui illustrent les différentes raisons énoncées pour expliquer cette préférence.

L'extrait suivant permet de saisir une première raison relative au fait de ne pas souhaiter un enfant de sexe féminin en tant que femme ; cela concerne le rapport de la participante Ameline à sa propre mère :

*Ce que je sais, c'est que je souhaitais avoir un garçon et non pas une fille parce que j'avais **très peur que si c'était une fille, elle me ressemble trop.** Qu'elle soit comme moi ... Je sais que pendant la période de grossesse, pour moi, **c'était difficile de créer un lien, de laisser entrer dans mon existence ma mère.** Comme s'il fallait que moi, j'écrive ma propre histoire qui ne devait pas être la continuité de la sienne en tant que mère. C'est peut-être de là l'envie que l'enfant soit un garçon et non pas une fille. (B3ESD-55)*

La crainte que suscite la continuité générationnelle entre mère et fille transparaît dans cet extrait. Tamara témoigne en ce sens avoir été porteuse de l'histoire de sa mère, de ses angoisses d'abandon ; elle souhaite rompre cette *continuité* pour *écrire sa propre histoire*. Durant sa grossesse, Tamara a d'ailleurs coupé toute relation avec sa mère. Elle dit se sentir envahie par sa mère dans son *existence*. Comme si le rôle qu'elle avait joué pour sa mère dans une proximité singulière l'empêchait de construire à son tour sa propre vie en présence de sa mère. Avoir un fils est vécu comme une garantie de pouvoir maintenir une mise à distance relationnelle suffisante et nécessaire par rapport à sa propre mère.

Cette menace fantasmatique d'indifférenciation, qui semble avoir pour origine la relation symbiotique mère-fille, est ensuite projetée sur son propre enfant. C'est la seconde raison décrite par les participantes. La crainte de répéter la relation mère-fille apparaît alors à l'aube du processus de parentalité.

Joana, mère d'une fille de dix-huit ans affirme en ce sens : *Pasque j'trouvais que les filles, c'était déjà pas facile et puis j'avais peur que cette petite fille **me rappelle trop de choses de moi.** Que ça me renvoie trop à moi (J3ESD-638).* Enfanter une fille risque de raviver le passé, que cela *rappelle trop de choses* de soi, de son vécu durant l'enfance, de son passé. L'enfant de même sexe devient menaçant dans la mesure où il représente une forme de miroir de ce que la participante a vécu enfant : il constitue une surface de projection fantasmatique de collage et d'indifférenciation ¹⁹⁹.

¹⁹⁹ Selon André (2003), la « question de la fusion/différenciation entre mère et fille n'est jamais absente d'un conflit psychique concernant l'engendrement » (p. 14). Cet auteur considère que la peur d'engendrer du même se rapporte à la problématique du fantasme parthénogénétique.

Ces deux extraits témoignent du jeu des identifications croisées au cœur du processus de parentalité : le parent identifie son descendant à l'enfant qu'il a lui-même été jadis ; il s'identifie lui-même au parent idéal dont il a manqué. Nous considérons ici que ces mères participantes se contre-identifient à la figure parentale maternelle intériorisée.

À la suite de ces deux illustrations cliniques, nous posons **l'hypothèse d'un désir d'interrompre la transmission ou plutôt la continuité généalogique des femmes chez les participantes de sexe féminin. Ce désir semble sous-tendu par une peur de reproduire ce qu'elles ont vécu dans la relation mère-fille ou dans leur enfance.** Pour Zamansky (2007), un des agents de la répétition transgénérationnelle est justement l'identification projective du parent vers l'enfant²⁰⁰. Les angoisses énoncées par ces participantes amènent à supposer qu'elles se situent dans une confusion identificatoire avec leur propre mère. Leur capacité à verbaliser leurs inquiétudes indiquent le processus secondaire de conscientisation et d'élaboration de leurs angoisses.

Plusieurs participantes relatent avoir été investies d'un rôle de parent pour leur propre mère au moment de l'exil : elles se devaient alors de porter leurs angoisses, leurs détresses, leurs manques. **Craignant cette répétition transgénérationnelle au temps du devenir parent, ces femmes tentent de rompre avec cette continuité. Engendrer un enfant de sexe différent permettrait ainsi fantasmatiquement de couper court à cette répétition.**

On perçoit à quel point l'histoire passée du parent est imbriquée dans le processus de parentalité, comme c'est le cas pour tout sujet en devenir parent. Cette particularité du processus de parentalité n'est donc pas spécifique à notre corpus. « Les identifications projectives des parents sur leurs enfants sont en lien avec des objets du passé. Elles permettent aux parents de commencer à identifier leur enfant dès avant la naissance, à partir de ce qui leur est connu, leurs objets internes et des aspects d'eux-mêmes en tant qu'enfant » (Zamansky, 2007, p. 131). Comment se positionner en géniteur-génitrice et s'identifier à son parent sans être envahi par les fantômes du passé dans le processus de transmission ?

2. Le réveil de l'héritage au cœur du processus de parentalité

2.1. Le retour massif du passé et de ses fantômes

Devenir parent a suscité pour de nombreux participants un mouvement régressif les confrontant à leurs vécus infantiles. Ces observations sont plus notables chez les femmes pendant leur grossesse. Comme l'observe Darchis (2010), le passage à la parentalité, mais aussi la périnatalité et le début de la grossesse,

²⁰⁰ L'identification projective se réfère ici à la projection sur l'enfant d'un contenu non métabolisé psychiquement par le parent. Le contenu projeté est le résultat de l'échec du processus d'introjection (Ciccone, 1999) ; le contenu n'a pu être élaboré et reste dès lors inaccessible à la symbolisation.

suscite une réactualisation de l'héritage psychique qui doit être retravaillé, transformé pour arriver à se l'approprier. C'est pourquoi « des affects et des émotions provenant de l'ambiance groupale du passé, de la contenance familiale d'autrefois enfouis dans un profond narcissisme refont surface » (p. 70).

Le réveil de ce passé peut être toutefois envahissant. De fait, dans la situation étudiée, les participants sont les DEP ; ils ont pour la plupart également été conduits à prendre le chemin de l'exil avec leurs parents. Ils sont ainsi héritiers de l'histoire familiale et collective de leur pays d'origine. Plusieurs participants soulignent combien les fantômes du passé refont surface au moment de devenir parent. Le réveil de l'héritage exige du même coup un réel travail psychique d'appropriation et de distanciation de la part du descendant. Nous explorons la teneur de ce travail dans l'axe 2 de cette Partie III par l'étude de la dynamique de la transmission des repères identificatoires.

2.2. Les remaniements identificatoires nécessaires au devenir parent : un travail d'ancrage généalogique

Au-delà du réveil de l'héritage reçu qu'elle suscite, la parentalité mobilise également un remaniement des places dans l'échiquier familial. De fait, avoir un enfant crée une nouvelle génération. Cela implique un bouleversement générationnel qui exige de trouver une nouvelle place au sein de sa généalogie : il s'agit à la fois de rester membre de sa famille et de rester l'enfant de ses parents, tout en devenant à son tour parent de ses propres enfants ; tel est l'enjeu de cette étape de vie.

Or, « avoir un enfant ne signifie pas qu'on en est le parent », affirme Lebovici (1999b). Il poursuit en précisant sa pensée originale : « Le chemin qui mène à la parentalité suppose qu'on ait “co-construit” avec son enfant et les grands-parents de ce dernier un “arbre de vie” qui témoigne de la transmission intergénérationnelle et de l'existence d'un double processus de parentalisation-filiation grâce auquel les parents peuvent devenir père et mère. » (p. 7). Un important travail de réaménagement identificatoire est nécessaire pour favoriser l'ancrage généalogique, autrement dit le processus de *parentalisation-filiation*. Cela permet d'être progressivement à même d'inscrire son enfant dans sa propre lignée ascendante.

Les périodes de différenciation-autonomisation, comme l'adolescence ou la parentalité, sont propices aux questionnements sur les origines, le passé familial. Les participants parlent d'un *besoin de racines* pour évoquer cette pulsion interne de savoir. Cela renvoie à la pulsion épistémophilique²⁰¹ de Klein (1950) qui caractérise le besoin de connaissance de l'enfant.

²⁰¹ « Le sentiment précoce de *ne pas savoir* a des nombreuses ramifications. Il s'unit au sentiment d'incapacité, d'impuissance, qui découle bientôt de la situation œdipienne. [...] Chez les deux sexes ce sentiment d'ignorance accentue le complexe de castration. » (Klein, 1950, p. 231).

Ameline explicite ce désir de revisiter le passé pour comprendre qui elle est, d'où elle vient. Comme d'autres participants, ce désir s'est traduit par un voyage au Chili.

*Mais là, je suis partie toute seule et là, je suis partie parce que j'avais un besoin pour deux choses essentielles. J'avais **un besoin de... (silence) de connaître ma famille, un besoin de racines en fait, de savoir d'où je viens.** C'est en grandissant, quand on se marie, quand on commence à se poser des questions « si on a un enfant », et l'enfant demande toujours euh, veut toujours savoir un peu plus, qu'est-ce que je vais dire moi ? (AIRV-50).*

Ameline explique ainsi que c'est au fur et à mesure que la vie avance, que *c'est en grandissant, quand on se marie*, quand on s'imagine mettre soi-même à son tour au monde *un enfant* que les questions surgissent plus intensément. Ces périodes de remaniements des liens suscitent ainsi un retour dans le passé pour construire l'avenir. Ce désir de connaître le passé à la fois familial et collectif est également sous-tendu par le souhait de « mieux transmettre » l'histoire à ses propres enfants. Comme l'énonce Ameline : si l'enfant veut toujours en savoir plus, *qu'est-ce que je vais dire moi ?* En enfantant, elle prend le risque de s'exposer à des questions de ses descendants relatives au passé familial. Comment va-t-elle dès lors pouvoir transmettre des informations, un récit à ce sujet ? C'est ainsi que comme d'autres participants, elle a décidé d'aller *farfouiller* dans l'histoire de ses ancêtres à l'occasion d'un séjour au Chili.

Toutefois, **ce repositionnement dans la généalogie n'est pas toujours évident. Il peut être l'amorce d'une cicatrisation des souffrances de l'enfance ; il peut également butter sur la difficulté du jeune parent de se définir autrement dans le maillage des liens familiaux.** Or, ici encore, le poids de l'héritage traumatique complique la recherche d'une place bien à soi dans la famille.

Pour d'autres participants, **le changement de places dans l'échiquier familial au temps du devenir parent conduit à poser un autre regard sur leur histoire et celle de leurs ascendants.** Il est intéressant de noter que certains participants ont par exemple alors changé complètement de position à l'égard des choix de leurs ascendants. Ameline dit par exemple avoir souffert du silence et des non-dits qui régnaient dans la famille ; or, depuis qu'elle est maman, sa perception a changé. Son discours le confirme : *Donc pour pas souffrir, bah on se tait ! Moi je le comprends maintenant en tant que maman, mais quand j'étais adolescente, je le comprenais pas ça. Le pourquoi du silence (AIRV-87).*

On perçoit combien revisiter les choix des ascendants pour tenter de mieux les comprendre et les accepter est au travail quand on devient parent. Alors que le silence instauré au sein de sa famille d'origine restait pour elle incompris, il prend une nouvelle signification lorsqu'elle devient mère : se taire peut constituer une protection pour ne pas faire souffrir ses enfants. Les non-dits de ses ascendants prennent dès lors un nouveau sens ; ils sont en outre intégrés par Ameline comme moyen utilisé par sa mère pour la protéger. Grâce à ce nouvel éclairage sur le passé, né d'une prise de conscience au moment de devenir mère, Ameline peut instaurer un nouveau type de relations avec sa mère.

Enfanter ouvre également pour d'autres participants un chemin vers la réconciliation, comme ce fut le cas pour Isabella : elle revisite l'histoire douloureuse de sa filiation paternelle puisque son père ne l'avait pas reconnue. Comme l'affirme Tisseron (1995), « au moment d'une naissance, il peut s'opérer de véritables ouvertures psychiques qui permettent à certaines familles d'intégrer des événements jusque-là tenus à l'écart de leur vie psychique » (p. 14). De telles ouvertures ne sont pas rares. Joana en parle aussi lorsqu'elle évoque l'attitude de sa mère quand elle est devenue grand-mère.

Ma mère, c'est une chouette grand-mère ! Et puis moi, de la voir comme ça avec, ça a réparé des choses, ça cicatrisait des choses. C'est como [sic] si j'm'étais rendue compte qu'elle pouvait... elle pouvait faire autrement (JIRV-137).

Le changement des places de chacun dans la famille ouvre ainsi vers une possible réparation des souffrances passées : elle découvre que sa propre mère peut innover, qu'elle peut agir *autrement* dans son rôle de grand-mère. La crainte de la répétition s'amenuise. Cela permet de *cicatriser*, de *réparer* et ainsi de créer de nouveaux liens avec les membres de sa filiation.

Après avoir exposé ce qu'éveille devenir parent pour ceux et celles que nous avons rencontrés, nous allons nous pencher plus précisément sur les différents mouvements identificatoires envers les figures parentales développés par les participants lorsqu'ils deviennent parents.

2.3. La pluralité des mouvements identificatoires relatifs aux figures parentales

Nous avons choisi de nous intéresser aux mouvements identificatoires que nous avons repérés dans le discours des participants lorsqu'ils évoquent le rapport complexe à leurs figures parentales au moment de devenir parents. Il s'agit de mettre en évidence l'intense travail d'élaboration psychique de l'histoire infantile du futur parent requis lorsqu'on enfante. De fait, devenir parent suppose un réaménagement identificatoire. Face à ce bouleversement des places dans la filiation, la venue d'un enfant entraîne pour le nouveau parent « une forte mobilisation préconsciente des identifications avec les propres parents » (Palacio Espasa, 2000, p. 16). Pour le futur parent, cela se traduit par des mouvements d'identification multiples. Le parent est ainsi amené à revisiter « son passé, ses relations précoces avec ses parents, la perception qu'il a gardée de lui-même enfant face à ses imagos parentales » (Nanzer & Palacio Espasa, 2012, p. 19). Devenir parent représente donc une série de changements psychiques qui transforment le monde interne du futur parent. Ce travail identificatoire préconscient débute à l'adolescence par le travail de différenciation. Il se renforce ensuite à la naissance de l'enfant.

Tout d'abord, les analyses permettent de révéler que **les participants évoquent de nombreux mouvements identificatoires envers leurs figures parentales**. Comme nous l'avons déjà souligné, le travail que suppose le processus de parentalité mobilise de revisiter le passé. En l'occurrence, les participants explorent la représentation qu'ils se font de leur place et de leur vécu comme « enfant de

ses parents », qui sont exilés politiques, d'une part ; mais aussi, d'autre part, la représentation de la relation qu'ils ont entretenue avec ces figures parentales.

Pour analyser les mouvements identificatoires relatifs au modèle parental des participants, nous avons choisi de reprendre la typologie des conflits de la parentalité élaborée par Cramer et Palacio Espasa (1993). Ils proposent de distinguer quatre types de parentalité²⁰² selon le degré d'élaboration des deuils dits « développementaux » ; ce qui peut donner lieu à différentes formes d'identification projective du participant envers son propre enfant ; mais aussi, à différents mouvements identificatoires du participant envers les figures parentales telles qu'elles sont perçues inconsciemment. Cela se base sur la façon dont le sujet se représente lui-même enfant, mais aussi sur la manière dont il se représente la relation à ses parents et à son futur enfant.

Dans la présente recherche, nous avons identifié trois des quatre types de parentalité mis en évidence par les auteurs : la parentalité dite « normale », névrotique et narcissique (Cramer & Palacio Espasa, 1993). Cela indique la richesse des mouvements identificatoires et les différents degrés d'élaboration des deuils chez les participants rencontrés.

Ces trois différents types de parentalité seront détaillés dans le prochain axe afin d'articuler la parentalité au travail d'élaboration de l'héritage, et enfin aux destins de l'héritage traumatique. Cela nous permettra de répondre à nos questionnements : **Quel est l'impact du type de parentalité sur la possibilité d'élaborer ou non les traces traumatiques de l'héritage ? En quoi le type de parentalité adopté favorise-t-il ou au contraire entrave-t-il la transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération ?**

²⁰² Les quatre types de parentalité sont les suivantes : « normale », névrotique, masochique et narcissique.

AXE 2. L'IMPACT DU PROCESSUS DE PARENTALITÉ DANS L'ÉLABORATION DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE : QUELS DESTINS DANS LA TRANSMISSION ?

Dans l'axe précédent, nous avons mis en évidence le poids de l'héritage des DEP sur leur histoire singulière. Dans ce second axe, nous explorons en quoi la parentalité et ses remaniements identificatoires ont un impact sur les destins de l'héritage traumatique.

CHAPITRE 23. LA PORTÉE DES REMANIEMENTS IDENTIFICATOIRES, PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE RELATIVE À LA PARENTALITÉ

La particularité de cette recherche est l'attention portée sur l'impact du processus de parentalité dans le destin de l'héritage. Au-delà de notre intérêt pour la transmission, nous nous questionnons davantage sur ce que suscite le fait de devenir parent pour les participants rencontrés. En quoi le processus de parentalité favorise-t-il ou non l'élaboration de l'héritage ? Quel est l'impact de la parentalité sur le désir de transmission à la nouvelle génération ? En d'autres termes, nous cherchons à saisir ce que les participants désirent ou non transmettre à leurs enfants en fonction de ce que devenir parent suscite pour eux.

C'est sous l'angle des remaniements des alliances inconscientes que nous étudions la transmission psychique. Nous nous centrons sur un type d'alliance inconsciente structurante, les contrats narcissiques²⁰³ (Aulagnier, 1975), en interrogeant la problématique de la reconnaissance : tout d'abord se reconnaître et être reconnu en tant que *fil de-* et *parent de-* dans son groupe familial et social ; ensuite, pour le sujet qui devient parent, reconnaître son enfant comme membre du groupe familial et social auquel l'adulte est affilié afin d'y inscrire le nouveau-né.

La transmission des repères identificatoires permet d'assurer la position de son enfant dans le rapport généalogique (axe vertical) et dans la synchronie des contemporains (axe horizontal) (Kaës, 2009g). Selon Aulagnier (1975), les parents – et particulièrement la mère –, sont les porte-parole privilégiés des attentes de l'ensemble auquel ils appartiennent. Pour se projeter dans le futur et construire un *projet identificatoire*, des repères identificatoires sont nécessaires pour pouvoir trouver un étayage sur les énoncés de discours partagés par l'ensemble. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de sauvegarder le

²⁰³ Le contrat narcissique a été décliné en trois types par Kaës (2009). Tout d'abord, il y a les deux types – *primaire* et *secondaire* – qui renvoient respectivement aux deux principaux registres d'appartenance : à la famille et au groupe socio-culturel. Nous avons choisi de distinguer ces deux appartenances dans la présentation des objets de la transmission des résultats bien que ces deux appartenances s'entrecroisent, s'influencent et se chevauchent. Le troisième type de contrat narcissique – dit *originnaire* – renvoie à l'appartenance à l'espèce humaine. Il sera appréhendé de manière transversale à travers le repérage d'indicateurs.

support identificatoire du groupe dont a besoin l'enfant lorsqu'il s'émancipera du soutien assuré par ses parents. C'est pourquoi, **pour étudier la transmission des modalités du contrat narcissique au fil des générations, nous observons quels sont les repères identificatoires sur lesquels le sujet s'appuie et qu'il transmet** : les signes de reconnaissance, les identifiants pour « identifier les autres, se faire reconnaître d'eux et s'auto-identifier » (Kaës, 2009g, p. 76).

Nous les désignons sous le terme de « repère identificatoire » suivant les théories d'Aulagnier (1975) et de Kaës (2009b). Constitutifs des énoncés de fondement, ce sont des repères identificatoires qui ont pour fonction de soutenir les liens d'appartenance groupale au fil des générations. Comment les participants se représentent-ils l'héritage dont ils sont dépositaires ? Fait-il l'objet d'un désir ou au contraire d'un refus de transmission ?

1. Quels sont les principaux repères identificatoires transmis d'une génération à l'autre ?

C'est à partir du séquençage du discours à l'aide du logiciel Nvivo que nous allons mettre en évidence les points de tension et les similarités relatifs aux représentations ²⁰⁴ de l'héritage d'une part, et le désir de transmettre ou non cet héritage d'autre part. L'analyse interprétative des thématiques du discours des douze participants met en évidence les repères identificatoires qui participent à la dynamique de transmission au fil des générations. **Les analyses transversales conduisent à distinguer trois principaux repères identificatoires** ²⁰⁵.

Type de repères	Les trois repères identificatoires mis en évidence
Repères identificatoires relatifs aux liens de filiation	1. Les repères filiatifs par l'histoire familiale et collective
Repères identificatoires relatifs aux liens d'affiliation	2. Les repères culturels de l'affiliation aux groupes socio-culturels : Chili <i>versus</i> Suisse
	3. Les repères de l'affiliation aux groupes politiques

Tableau 3. Les principaux repères identificatoires transmis au fil des générations dans le discours des sujets

Le premier est relatif aux liens de filiation des participants ; il concerne le contrat narcissique primaire. À travers le récit de l'histoire familiale et collective, on véhicule des énoncés de fondement du groupe

²⁰⁴ Nous nous basons sur la représentation consciente des participants au regard de ce qu'ils ont reçu comme héritage et de la représentation de ce qu'ils désirent transmettre à leurs enfants. Nous avons également une attention particulière aux processus inconscients d'identification et de contre-identification qui apparaissent de manière latente dans le discours des sujets.

²⁰⁵ Il peut s'agir de repères identificatoires provenant de l'héritage psychique ou encore des repères identificatoires provenant de leur expérience subjective qui ont soutenu ou non le processus de subjectivation des sujets et leur processus de parentalité.

familial (idéaux, valeurs, mythes familiaux). Ce repère identificateur a pour fonction de favoriser l'ancrage généalogique.

Les deux autres repères identificateurs que nos analyses permettent de mettre en évidence sont relatifs aux liens d'affiliation des participants. Ils concernent le contrat narcissique secondaire. Deux types de liens d'affiliation se dégagent : l'affiliation aux groupes socio-culturels et l'affiliation aux groupes politiques. Le premier repère a une fonction d'ancrage socio-culturel. On perçoit d'emblée combien la dimension de l'exil politique prend une place importante dans la transmission. Les discours portent sur la division du sujet relativement à deux types de lien d'appartenance groupale : au pays d'origine (Chili) versus au pays d'accueil (Suisse). Par ailleurs, l'affiliation à un groupe politique – à l'origine de l'exil – reste un questionnement dans la transmission.

Nous avons choisi de distinguer ces deux types de liens d'appartenance en écho à la notion de contrat narcissique primaire et secondaire. Nous observons que les appartenances groupales des participants sont multiples et s'entrecroisent, s'influencent les unes les autres. La dynamique de transmission de ces repères identificateurs participe à la continuité ou à la discontinuité des liens au fil des générations.

1.1. Deux repères identificateurs qui permettent de distinguer les différentes dynamiques de la transmission

Nous nous intéressons à la dynamique de la transmission psychique, c'est-à-dire au travail d'élaboration – ou non – de l'héritage et à son destin dans la transmission à la nouvelle génération. La parentalité implique un nécessaire retour aux origines et un travail sur son héritage. C'est pourquoi, pour chaque repère identificateur, nous explorons la distinction entre héritage et transmission. Nous privilégions l'analyse du processus de parentalité et son impact sur la transmission de manière transversale.

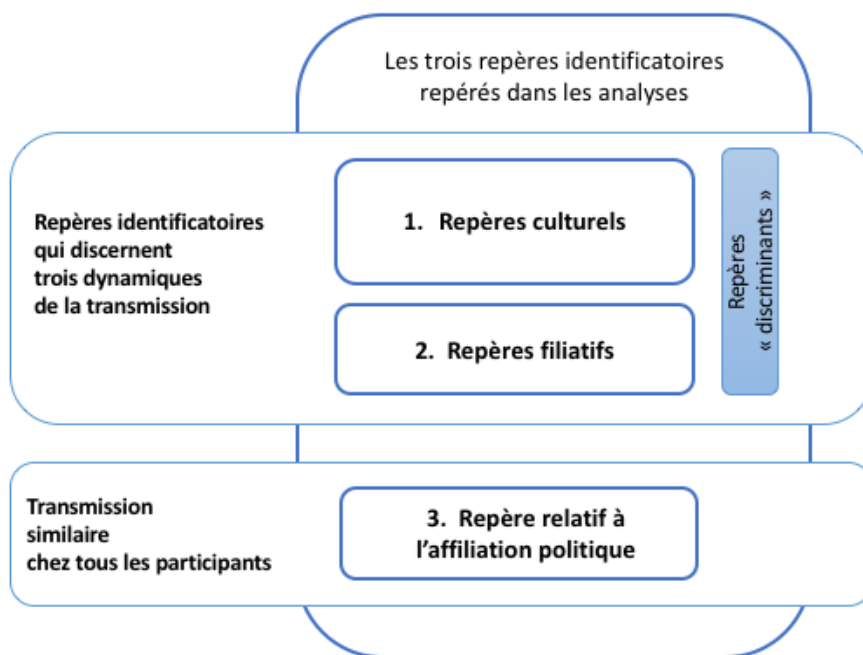
Pour être plus explicite, dans un premier temps, nous nous demandons : quels sont les objets de la transmission désignés par les participants comme relevant de l'héritage reçu de la part de leurs ascendants ? Dans un second temps, nous nous interrogeons sur la présence ou l'absence de désir de transmettre cet héritage à la génération suivante. Lors du processus de parentalité, quels sont les mouvements d'appropriation et de distanciation des participants face à l'héritage psychique dont ils sont dépositaires ? Autrement dit, de ce qu'ils ont reçu en héritage, que souhaitent-ils transmettre ou non à la nouvelle génération ?

Les analyses transversales mettent en évidence des différences dans la dynamique de la transmission : cela va du souhait de reproduire l'héritage à la tentative de rompre totalement avec le passé. Dans la transmission, la place de deux des trois repères identificateurs permet de

différencier clairement le destin de la transmission de l'héritage chez ces participants. Il s'agit des repères culturels (langue, gestes culturels, prénomination) et des repères relatifs aux liens de filiation (l'histoire familiale et collective). Ceci met en avant le maillage entre les liens d'appartenance familiaux et sociaux. Nous qualifions ces deux repères de « discriminants » car ils permettent de discerner les différentes dynamiques de la transmission.

Figure 12. Les dynamiques de la transmission des repères identificatoires au fil des générations

Une analyse plus approfondie nous a amenée à réaliser que les dynamiques de la transmission de



ces repères identificatoires varient selon la teneur des remaniements identificatoires qui sont au cœur du processus de parentalité. Cela nous a conduite à élaborer une typologie relative à la parentalité. Une telle typologie fait écho à la singularité du travail de transformation de l'héritage chez les participants.

Commençons par présenter successivement les deux repères identificatoires « discriminants », avant d'aborder ensuite brièvement la transmission du repère identificatoire relatif à l'affiliation politique.

1.1.1. Les repères culturels : la langue, les gestes culturels et la prénomination

Le premier repère identificatoire est relatif aux liens d'affiliation. Plus particulièrement, il renvoie à l'affiliation du sujet à un groupe socio-culturel. Cette dimension est très importante dans le contexte de l'exil. Face à la perte de repères identificatoires qu'entraîne le déracinement, la question des origines et de l'appartenance surgit chez les DEP. Cela renvoie à la question du conflit entre les différentes

appartenances culturelles ²⁰⁶: celle qui lie au pays d'origine – le Chili – et celle qui lie au pays d'accueil dans lequel le participant a grandi, à savoir la Suisse.

En effet, pour les descendants d'exilés, le défi consiste à intégrer non seulement l'affiliation culturelle du pays d'origine de leurs parents, mais aussi à prendre en compte celle du pays d'accueil dans lequel ils vivent encore et toujours. Nous avons brièvement exposé le « bricolage identitaire » que cela suscite dans l'axe précédent. Ici, nous nous questionnons sur le désir des participants d'inscrire ou non leurs enfants dans le groupe socio-culturel auquel ils se sentent appartenir. En ce sens, nous étudions les remaniements des contrats narcissiques secondaires qui sont relatifs au(x) groupe(s) d'appartenance socio-culturelle.

Nous prenons en considération trois des principaux aspects relatifs aux repères culturels ²⁰⁷ : la langue, les gestes culturels et la prénomination. Cette prise en compte se rapproche de la conception des « référents identitaires » nationaux définis par Mucchielli (2009) ; autrement dit de tous les éléments mobilisés par l'acteur pour s'identifier à une nation. Il peut par exemple s'agir de la langue, de la culture, ou encore de la nationalité.

La langue est le premier aspect étudié. Que ce soit la langue d'origine ou la langue du pays d'accueil, la langue apparaît comme une problématique centrale dans les familles d'exilés. Elle est une source d'angoisses importantes chez les exilés politiques démunis des capacités linguistiques habituelles. Pour certains auteurs (Lhomme-Rigaud & Désir, 2005), la langue en exil est aussi perçue comme une « voie (voix) permettant la résolution de ces angoisses » (p. 90).

La transmission de la langue véhicule non seulement un langage mais également une culture et une histoire communes aux différentes personnes qui la partagent. « Le partage du langage représente l'accès à une forme de culture qui n'est pas culture d'appartenance, mais ce qu'on pourrait appeler culture d'affiliation. » (Caillé, 2002, p. 18). Contrairement à des éléments transmis à la naissance, tels que le nom et le prénom, la transmission linguistique se fait à long terme et peut varier au cours du temps.

Un second aspect des repères culturels se rapporte aux gestes culturels. Ils se réalisent à travers différents aspects : la musique, la nourriture, les chants. Il s'agit de certains aspects de l'univers familial conçu comme « contenant du narcissisme primaire » (Lussier, 2011).

²⁰⁶ Division autant temporelle (avant versus après le coup d'État, après l'exil) que spatiale (ici versus là-bas)

²⁰⁷ Les questions du guide d'entretien semi-directif explorent ces trois dimensions.

La prénomination est le troisième aspect des repères culturels que nous explorons dans cette recherche ²⁰⁸. Les prénoms sont considérés comme de puissants points d'appui identificatoires (Pommier, 2013). Ils constituent un indicateur significatif dans une recherche portant sur la transmission (Katz-Gilbert, 2014). C'est en effet par la prénomination que l'affiliation du sujet à l'espèce humaine prend corps et qu'il trouve une place sexuée singulière dans la succession des générations : « Prénommer permet ainsi de distinguer le sujet non seulement des animaux comme des choses, mais aussi du magma familial et des fantasmes d'unisson narcissique et de complétude originaire qui guettent le devenir sujet. » (Katz-Gilbert, 2014, p. 171). Ce geste symbolique inaugural qui entoure la naissance participe à inscrire le sujet dans les trois contrats narcissiques évoqués par Kaës : il prend ainsi place à la fois dans le groupe-famille, dans son groupe socio-culturel, mais également dans la communauté des êtres humains. La prénomination est ainsi au carrefour des liens filiatifs et affiliatifs entre le contrat narcissique primaire et secondaire.

1.1.2. Les repères filiatifs : l'histoire familiale et collective

Le second repère identificatoire transmis au fil des générations se rapporte à l'histoire familiale et collective. Il est relatif aux liens de filiation du sujet. Il permet d'observer comment le nouveau parent investit le lien de filiation et surtout, comment il inscrit son enfant dans les liens de filiation. En outre, l'histoire familiale et collective véhicule également les énoncés de fondement qui mettent en évidence les valeurs, principes, normes, idéaux et mythes valorisés par le groupe familial.

Les recherches en psychologie clinique mettent l'accent sur l'importance de connaître son histoire familiale pour favoriser le processus d'historicisation. Le récit des origines au sein de la famille participe de près au processus de subjectivation. De fait, ce sont habituellement les parents qui racontent à l'enfant le roman des origines et des générations qui l'ont précédé. Ce repère a ainsi pour fonction de favoriser l'ancrage généalogique.

Le roman des origines permet à l'enfant d'être inscrit dans la chaîne des générations et dans la chaîne temporelle. Le récit qui met en scène l'origine du groupe-famille joue le rôle de mythe familial fondateur qui soutient l'identité familiale. Créé et partagé par les membres de la famille, ce mythe dévoile « la sélection qui est opérée dans le souhait de dire ou de ne pas dire certaines choses » (Scoreaux, 2014, p. 211). C'est dans ce sens que certains participants s'autorisent à ne pas dévoiler certains faits, voire à les dénier pour préserver ce sentiment d'appartenance au groupe-famille. Comme l'affirme Granjon (2009), « le lien familial est un réservoir de mémoire et un puits d'oubli qui relie chacun à l'origine ; il préside à l'appropriation de l'héritage et aux processus de subjectivation » (p. 8).

²⁰⁸ C'est lors de la discussion après la libre réalisation de l'arbre généalogique que les questions au sujet du choix de la prénomination surviennent.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons à la façon dont les histoires singulières, relevant du parcours familial, sont articulées à la grande Histoire ²⁰⁹. Nous prenons en compte l'entremêlement entre l'histoire collective et familiale ; d'autant plus que, dans le cas des familles d'exilés politiques, les faits historiques collectifs ont bouleversé les histoires singulières. Parler de transmission d'une histoire se réfère à la transmission orale de récits. Ces récits ne se réduisent pas à la mise en intrigue de faits historiques. Ils sont étroitement intriqués aux affects que mobilise ce travail de remémoration.

Nous nous intéressons ici au désir des participants d'inscrire ou non leur enfant dans le lien de filiation. Nous considérons que **la transmission de l'histoire familiale et collective est une des voies par lesquelles le(s) parent(s) inscri(ven)t son/leur enfant dans la chaîne générationnelle et sociale**. Cela participe donc à l'ancrage généalogique et à la transmission de repères identificatoires véhiculant le contrat narcissique primaire.

1.2. Un repère identificatoire qui fait écart aux dynamiques de la transmission : l'affiliation politique

Le troisième repère identificatoire mis en évidence est relatif à l'affiliation politique. Les analyses transversales permettent de dégager un résultat étonnant : l'affiliation politique n'accompagne pas la similarité des dynamiques de la transmission des deux autres repères identificatoires. C'est le seul repère identificatoire qui contourne les différents types relatifs à la parentalité. Les liens d'appartenance politique sont à l'origine de l'exil et prennent une place importante dans le discours des participants. C'est un résultat corroboré par d'autres études : la politique serait à la base de l'idéologie familiale en exil (Espina & Sanhueza, 2014). Être de gauche fait partie de l'identification familiale et serait une valeur transmise au fil des générations.

Quelles que soient les figures d'affiliation politique des DEP – qu'ils aient été ou non engagés dans la militance politique – les participants ne souhaitent pas inscrire leurs enfants dans un parti politique en particulier une fois qu'ils deviennent parents. Nous observons que les participants ne souhaitent pas transmettre une quelconque appartenance politique ou encore inscrire leurs enfants dans la continuité de leurs propres liens d'affiliation politique (communiste, socialiste, etc.). **Les participants soulignent ce qu'ils ne souhaitent pas transmettre : une idéologie stricte empêchant leurs enfants de se remettre en question.**

²⁰⁹ Dans notre étude, nous avons choisi d'intégrer la question de la transmission de l'histoire familiale et collective dans le guide d'entretien semi-structuré. C'est pourquoi, le matériel sur lequel nous nous basons ici est principalement le discours manifeste que le participant a livré suite à plusieurs questions du guide d'entretien. En particulier, lors de la seconde rencontre, quatre questions traitent de la représentation des participants de l'histoire familiale et collective racontées au sein de sa famille ou dans ses groupes d'affiliation ; lors de la dernière rencontre, le guide d'entretien aborde la question du souhait ou non des participants de transmettre ces histoires à leurs enfants.

Au vu de la grande divergence d'investissement des participants dans leur appartenance politique, c'est à notre sens un résultat étonnant. Certains ont en effet été très engagés dans la militance politique jusqu'à rentrer au Chili pour participer à la lutte contre le gouvernement dictatorial de Pinochet. D'autres participants ne se sont jamais engagés personnellement dans les regroupements politiques en exil, en lien avec une connotation négative de la militance. **Que la dynamique de transmission soit portée vers la reproduction de l'héritage ou la rupture de la continuité, l'affiliation politique se transmet à la génération suivante par la valorisation d'idéaux socialistes.**

Trois principes apparaissent comme étant les plus valorisés : l'ouverture d'esprit, l'éducation à l'esprit critique et la tolérance. Dans le discours, on perçoit que la tolérance a ses limites. On tolère l'inscription de l'enfant dans tous les partis politiques tant que ceux-ci sont de gauche, et ce par loyauté vis-à-vis des ancêtres. L'extrait suivant issu du discours de Joana illustre ce point :

*Par exemple pour moi, si ma fille me disait demain « j'suis d'extrême droite » je crois que je, je meurs ! Je veux qu'on garde ce côté gauchiste, oui ! ça, ça me plaît. C'est...j'suis fière de ça ! Ouais, je suis fière d'appartenir à une famille ...avec tous les vécus qu'ils ont eus, j'suis fière ! C'est como si y avait une fierté, c'est des gens quand même... qui ont essayé de faire autrement, qui ont défendu des valeurs ! Je suis **fière d'appartenir à cette famille**, de me dire « ben c'est des gens, ben voilà quoi ! Ils se sont pas laissés euh... ma mère a pas eu peur de cacher des gens, mon oncle il s'est battu pour ses idéaux ». (J3ESD-905)*

Comme en témoigne cet extrait, Joanna affiche une volonté d'honorer ses ancêtres par la perpétuation de l'appartenance à des partis politiques de gauche. La *fierté d'appartenir* à une telle *famille* qui s'est battue pour ses *idéaux* suppose de rester *gauchiste* de génération en génération. Cette volonté de transmettre les valeurs socialistes se retrouve d'autant plus chez plusieurs participants ayant eu un engagement militant important.

Ces résultats rejoignent les observations de plusieurs études (Carvacho, Manzi, Haye, González, & Cornejo, 2013; Haye, Carvacho, González, Manzi, & Segovia, 2009) qui pointent la transmission entre génération des orientations politiques. La revendication de l'orientation politique de gauche est analogue sur plusieurs générations mais l'investissement politique diffère. La seconde génération aurait une posture plus indépendante. Il n'y a plus la nécessité de s'inscrire dans un parti politique en particulier comme ce fut le cas pour leurs parents (Espina & Sanhueza, 2014). Les descendants se montrent davantage actifs socialement. Ces résultats corroborent nos observations.

Transmettre les valeurs et les idéaux liés à leurs affiliations politiques sous-entend également le fait de respecter et d'honorer la mémoire des ancêtres. On perçoit ici l'intrication entre les différentes appartenances filiales et affiliatives. Les participants tentent ainsi de bricoler entre les différentes loyautés et leur désir de ne rien imposer de la violence du passé à la nouvelle génération. L'affiliation à un groupe politique n'est donc pas prise dans la dynamique – entre désir et refus – de transmettre. Elle est au cœur des processus en jeu dans la transmission à travers des valeurs et des idéaux. Ce résultat

est étonnant car, bien que certains participants rompent avec leur passé, la dimension politique reste présente dans la transmission.

2. Présentation de la typologie relative au processus de parentalité

2.1. Brève présentation des trois types de processus de parentalité selon la portée des remaniements identificatoires

Les remaniements identificatoires au cœur de la parentalité n’ont pas la même portée sur le travail d’élaboration de l’héritage chez les douze participants mais nous observons toutefois des similarités, ce qui nous amène à proposer une typologie. Trois configurations particulières de parentalité se dégagent en effet de nos analyses ; elles ont un impact direct sur les destins de l’héritage dans la transmission à la nouvelle génération. La figure ci-dessous permet d’illustrer les différentes dynamiques de la transmission. Pour illustrer chaque type, nous nous basons sur un cas, l’exemple emblématique du type.

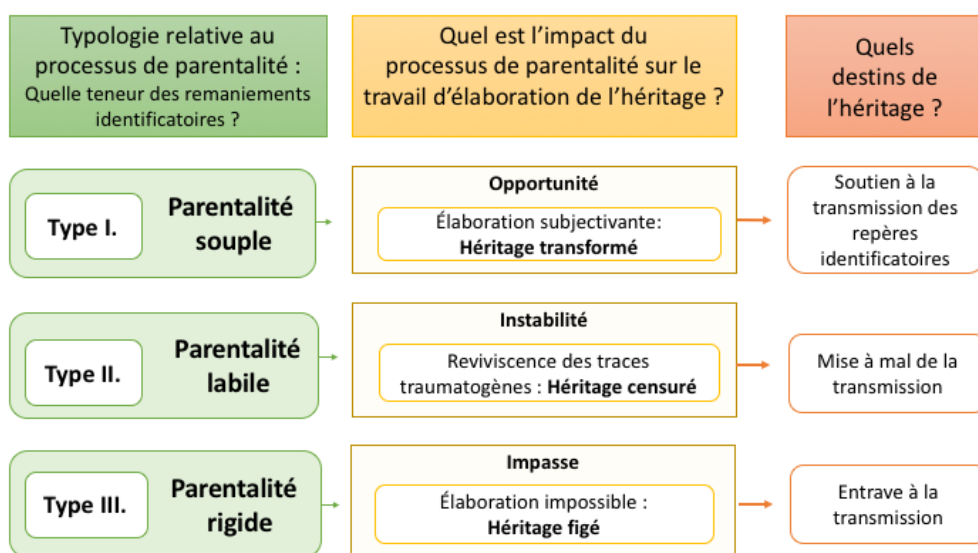


Figure 13. Présentation de la typologie relative aux remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité

La visée de cette typologie est de dépasser la dimension normative de la parentalité et d’explorer dans une approche compréhensive la singularité des processus. Dans une logique d’analyse transversale, cette typologie vise à situer et à organiser les points communs et les différences parmi les participants rencontrés. L’intérêt est donc porté non seulement sur les singularités, mais également sur les aspects généralisables du processus de parentalité. En quoi les remaniements identificatoires suscités par la parentalité favorisent ou non l’élaboration de l’héritage ?

2.1.1. Type I. Un processus de parentalité *souple*

Chez la moitié des participants, la parentalité favorise le travail d'élaboration de l'héritage et la transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération. L'héritage est ainsi transformé et des repères identificatoires issus de leur histoire transmis à la nouvelle génération. Cette première configuration du processus de parentalité est ainsi qualifiée de *souple* : cela souligne la capacité du sujet à faire face aux remaniements internes et à trouver un nouvel équilibre dans la pluralité de ses appartenances. Ce type est au service de la continuité des liens et de la subjectivation dans la transmission.

2.1.2. Type II. Un processus de parentalité *labile*

Chez d'autres participants, se penser parent ravive les traces traumatiques non élaborées du passé. Les remaniements identificatoires sont *labiles* ; ils provoquent chez le sujet – tiraillé par des conflits identificatoires – une perturbation interne qui met à mal son ancrage généalogique. Face au retour des conflits infantiles et des fantômes du passé, les repères identificatoires du sujet, insuffisamment stables, semblent déstabilisés, désorganisés. L'héritage est censuré dans la transmission. On observe une mise à mal de la transmission des repères identificatoires liés à leur groupe familial et social d'origine.

2.1.3. Type III. Un processus de parentalité *rigide*

Enfin, le dernier type est qualifié de *rigide* dans le sens où il semble figé, entravé par le poids des traces traumatiques insuffisamment élaborés. On se retrouve ici face à l'impasse du travail d'élaboration de l'héritage. L'héritage semble figé et les pactes dénégatifs se perpétuent au fil des générations. La confusion entre les générations est reproduite avec leur propre enfant. Le résultat est similaire au second type bien que le processus sous-jacent soit distinct : une dynamique qui empêche la transmission des repères identificatoires.

En ce qui concerne la façon dont on qualifie la typologie, il faut préciser que cette dernière est pensée selon un axe processuel et non psychopathologique. L'originalité de cette typologie présentée est de se démarquer de celle proposée par Cramer et Palacio (1993) : celle-ci est organisée selon un axe psychopathologique avec une connotation normative (parentalité dite normale, névrotique, narcissique, masochiste). Notre idée est d'innover afin de souligner la dynamique caractérisant le processus de parentalité ainsi que sa portée sur la transmission. Après avoir exposé ces trois types de parentalité observés dans cette recherche, nous souhaitons préciser que les remaniements identificatoires constitutifs du processus de parentalité évoluent avec le temps et surtout avec l'âge de l'enfant : « Ils sont influencés par les caractéristiques de l'enfant (sexe, ressemblances avec des personnes significatives) et les événements de vie (séparations, maladies, etc.). » (Nanzer, 2012, p. 28).

2.2. Les critères utilisés pour élaborer une typologie relative au processus de parentalité

Sur quels critères nous basons-nous pour élaborer la typologie relative au processus de parentalité ?

Le premier critère est relatif à la présence ou l'absence de remaniements identificatoires qui favorisent le travail d'élaboration de l'héritage, et à leur portée symbolisatrice ou non des traces traumatogènes de l'héritage. Le second critère est relatif au type d'identification que les participants développent envers les imagos parentales : ambivalence, idéalisation et contre-identification ou encore confusion.

Pour analyser les mouvements identificatoires relatifs au modèle parental reçu par les participants, nous nous référons à la typologie ²¹⁰ des conflits de la parentalité élaborée par Cramer et Palacio Espasa (1993). Ils proposent de distinguer quatre types de parentalité ²¹¹ selon le degré d'élaboration des deuils dits « développementaux », ce qui peut susciter différentes formes d'identification projective de la part du participant, autrement dit du parent envers son enfant ; mais cela peut également susciter différents mouvements identificatoires du participant envers les figures parentales telles qu'elles sont perçues inconsciemment. Cette typologie se base donc sur la façon dont le sujet se représente lui-même enfant, mais aussi sur la manière dont il se représente la relation à ses parents et, enfin, à son futur enfant. En outre, elle tente de dépasser la dimension normative des définitions de la parentalité. Dans l'optique de l'objet de notre recherche, nous souhaitons observer les différentes facettes du processus de parentalité en évitant l'écueil d'une démarche pathologisante.

La typologie que nous proposons permet de souligner la teneur des remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité et leur portée sur la dynamique de la transmission, c'est-à-dire sur le travail d'élaboration de l'héritage ainsi que sur la transmission à la nouvelle génération. On met ainsi en évidence en quoi la parentalité peut être ou non une opportunité pour élaborer des conflits et angoisses infantiles les concernant en leur nom propre, mais également la possibilité d'élaborer, de transformer, les traces traumatogènes de leur héritage.

²¹⁰ Cette typologie porte principalement sur les identifications du nouveau parent aux imagos parentales et sur l'impact ainsi suscité dans les projections sur l'enfant. Bien que nous nous inspirions de cette typologie, nous nous en distinguons car celle que nous proposons tente de dépasser une classification normative. Dans cette recherche, la parentalité est considérée principalement par la configuration singulière des processus psychiques en jeu. La typologie proposée s'intéresse davantage aux remaniements identificatoires de la parentalité comme une occasion d'élaborer le passé pour se lancer dans l'avenir, dans la transmission à ses enfants. C'est pourquoi, les identifications aux imagos parentales nous intéressent mais pas seulement. Cette thèse permet d'explorer dans quel cas la parentalité favorise ou non l'élaboration de l'héritage et son impact sur les destins de l'héritage, c'est-à-dire la transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération.

²¹¹ Les quatre types de parentalité sont les suivantes : « normale », névrotique, masochique et narcissique.

2.3. Les facteurs impliqués dans le déploiement d'un type de parentalité

Comment expliquer ces différents remaniements de l'héritage par le processus de la parentalité ? Qu'est-ce que les participants d'un même type ont en commun ?

Nos analyses ont permis de dégager plusieurs facteurs favorisant ou entravant au contraire le travail d'appropriation subjectivante : des facteurs externes et internes au participant. Les facteurs externes renvoient à des caractéristiques de l'environnement externe du participant. Les facteurs internes font référence à des particularités propres à la vie psychique du participant, en lien avec son parcours. Ils sont bien sûr articulés et dans une dynamique d'inter-influence. Nous avons fait le choix de les distinguer dans un souci de transmission de nos résultats.

Il s'agit premièrement de **facteurs externes** : l'environnement dans lequel les participants ont grandi en exil et le degré d'élaboration des deuils et traumatismes chez les ascendants ; et deuxièmement, de **facteurs internes aux participants** : la teneur du travail d'élaboration des traces traumatiques selon les ressources de l'héritier et les éventuels traumatismes personnels. Ces facteurs qui semblent se conjuguer ont des répercussions singulières sur la transmission entre générations. Le tableau ci-dessous reprend de manière synthétique les différents facteurs selon le type de parentalité.

Type de parentalité		Type I Processus de parentalité <i>souple</i>	Type II Processus de parentalité <i>labile</i>	Type III Processus de parentalité <i>rigide</i>
Facteurs externes	Environnement familial en exil	- Contenance : Appui sur le groupe social en exil	- Contenance paradoxale : entre sur et sous-protection	- Défaillance de contenance : isolement en exil
	Degré d'élaboration des deuils et traumatismes chez les ascendants	- Ébauche d'élaboration - Nostalgie acceptée	- Tentative d'élaboration des traumatismes cumulatifs - Nostalgie réprimée	- Traumatismes cumulatifs non élaborés - Absence de nostalgie
Facteurs internes	Ressources pour élaborer les traces traumatogènes de l'héritage	- Étayage sur le groupe pour élaborer traces traumatogènes	- Étayage sur le groupe insuffisant pour dépasser les angoisses - Accès à la triangulation	- Télescopage de génération - Pas d'accès à la triangulation
	Expériences personnelles	- Le groupe comme ressource	- Traumatismes personnels	- Traumatismes personnels

Tableau 4. Les facteurs externes et internes impliqués dans la typologie relative à la parentalité

2.3.1. Facteurs externes, liés à l'environnement familial du participant

Le premier facteur externe – l'environnement familial en exil – montre combien les parcours des exilés politiques gardent une dimension singulière de cas en cas. Pour décrire le type d'environnement en exil, nous nous basons entre autres sur la typologie relative à la contenance

familiale ²¹² élaborée par Decherf (2006). Nous portons une attention particulière à la dimension groupale ²¹³ qui caractérise l'environnement familial dans lequel les participants ont grandi enfants, à savoir l'inscription ou non de la famille dans une communauté latino-américaine ou chilienne (que ce soit d'ordre politique ou culturel). Les résultats varient : de la participation active dans des associations politiques (type I) à l'isolement social des familles (type III).

Cela va dans le sens des observations de Bolzman (1989) au sujet des familles d'exilés chiliens en Suisse. Cet auteur distingue trois figures d'appartenance à la communauté de compatriotes en exil : 1. *L'engagement politique communautaire* (forte relation symbolique et concrète avec le Chili et contact minime avec la société suisse) ; 2. *La sociabilité communautaire* (contact peu fréquent avec la société suisse avec une priorité pour la vie associative avec les chiliens ou latino-américain en exil) ; 3. *L'isolationisme familial* (repli sur les réseaux de parenté). Nos résultats s'apparentent à cette classification et ne coïncident pas avec les observations d'autres auteurs. En effet, Espina et Sanhueza (2014) relèvent que la majorité des études à ce sujet concordent sur le fait que les familles d'exilés chiliens se regroupent entre elles et qu'elles entretiennent des contacts permanents avec leurs pays (Acuña, 2001; Castillo & González, 2013; Rebolledo, 2005, 2012). Nous observons que l'activité politique ne se maintient pas toujours, ni le contact avec la famille au Chili (type III).

Nous convenons de dire qu'il y a rarement deux parcours similaires, chaque exil est unique (Cornejo, 2008; Vasquez & Aurajo, 1987). Il s'agit toujours d'un cheminement singulier et subjectif. Nous verrons par la présentation de chaque type en quoi l'environnement familial en exil semble contribuer à des formes particulières de la transmission de repères culturels et familiaux.

Le second facteur externe porte sur le degré d'élaboration des deuils et traumatismes chez les ascendants des participants. Ce constat se base sur la représentation des participants et la façon dont ils décrivent leurs parents. L'élaboration des vécus traumatogènes chez les parents des participants varie en fonction du premier facteur, la présence du groupe social en exil. On voit combien les facteurs ont une influence mutuelle entre eux. Nous observons trois degrés : une élaboration soutenue par la dimension groupale en exil (type I) ; une tentative d'élaboration des traumatismes liée à la violence politique mais également à l'histoire familiale, on peut parler de « traumatismes cumulatifs » (type II) ; enfin, la présence de traumatismes cumulatifs qui, cette fois, semblent non élaborés et inaccessibles à

²¹² Selon cet auteur, deux aspects sont nécessaires pour une contenance familiale favorable : une bonne illusion qui suppose que l'enfant bénéficie de la « fonction alpha » et un désillusionnement progressif à travers l'acquisition de l'aire transitionnelle et le dépassement de la position dépressive infantile. Cela soutient alors l'acceptation de la réalité et l'accès à des relations différenciées. Decherf (2004, 2006) décrit également trois types de contenance pathologique familiale : la sous-protection, la surprotection ou une alternance entre sur et sous-protection qu'il nomme la contenance paradoxale.

²¹³ Lorsque nous parlons du groupe dans le contexte d'exil, il s'agit non pas du groupe familial mais du groupe social représenté par la communauté chilienne ou latino-américaine (d'ordre culturel ou politique).

la pensée (type III). La question du deuil est principalement étudiée sous l'angle du deuil de l'exil. Nous repérons des formes singulières de nostalgie : une nostalgie acceptée, créative où le pays d'origine est un appui dans la transmission en exil (type I) ; une nostalgie réprimée où le deuil semble proscrit tant la représentation du pays est intouchable (Type II) ; et enfin, une absence de nostalgie (type III).

Ces deux facteurs externes aux participants s'articulent à des caractéristiques singulières aux participants.

2.3.2. Facteurs internes, singuliers aux participants

Le deuxième type facteur porte sur des aspects singuliers, internes aux participants. **Il s'agit premièrement d'être ou non dépositaire de traces traumatiques non élaborées et de disposer ou non de ressources personnelles pour élaborer ces traces.** Ce facteur est influencé également par les capacités d'élaborer les traumatismes des exilés politiques, les parents des participants.

De plus, **certains participants ont été confrontés personnellement à des événements traumatogènes** (décès brutal d'un parent, abus sexuel, etc.). Il s'agit du second facteur interne. Ces éléments permettent d'éclairer les différents destins dans la transmission à la nouvelle génération.

Un troisième facteur interne au participant pourrait être intégré : **le statut conjugal**. Bien que chaque type ne puisse être assimilé à une forme de conjugalité, nous pouvons relever deux points. Premièrement, la majorité des participants du type I est en couple avec le conjoint avec lequel ils ont conçu leur(s) enfant(s). Deuxièmement, tous les participants du type II et III ont rompu avec le conjoint avec qui ils ont conçu leur(s) enfant(s). Ces deux types de parentalité renvoient à des situations où devenir parent confronte à une difficile élaboration de l'héritage, et où la transmission en est donc entravée. Voilà des constats qui conduisent à nous interroger sur la place et le rôle du conjoint dans le processus de parentalité. Certains psychanalystes considèrent que le couple serait la condition de l'émergence d'une parentalité (Sellenet, 2007a). Les données à ce sujet dans le cadre de cette recherche nous semblent insuffisantes pour être développées plus avant mais de nombreuses questions subsistent : en quoi la présence du conjoint représente-t-elle un appui pour dépasser la violence du passé des DEP et pour co-construire une nouvelle forme de parentalité ? Comment saisir la difficulté voire l'impossibilité d'être en couple pour d'autres ? La parentalité est le processus où se maillent les identifications projectives au sein du couple avec les identifications projectives des parents sur leurs enfants (Bolger, 2003). L'histoire conjugale devrait ainsi être articulée à l'histoire singulière, familiale et collective pour saisir la portée de la parentalité. Le statut conjugal demanderait donc à être davantage exploré dans des futures recherches.

Les différents types que nous avons mis en évidence ne recouvrent pas la répartition des participants dans les trois groupes dont il a été question dans la partie méthodologie (A - B et C). On se basait alors sur le lieu de naissance du participant (Suisse - Chili) et sur l'âge auquel il est arrivé en Suisse (préscolaire-scolaire). **L'âge de l'arrivée en Suisse ne semble pas constituer un facteur discriminant dans la typologie proposée**²¹⁴. Cela ne va pas dans le sens des études précédentes sur les enfants exilés (Del Pozo, 2008). Certains participants ont davantage souffert du déracinement qu'a suscité l'exil, tandis que d'autres ont développé plus de ressources psychiques pour affronter cette nouvelle vie en exil. C'est plutôt la qualité de l'environnement familial en exil soit contenant ou soit au contraire défaillant pour l'enfant – qui semble décisif pour distinguer les différentes dynamiques de transmission. Ce critère rejoint davantage les observations de Bolzman (1989) au sujet des familles d'exilés chiliens en Suisse. Selon cet auteur, le sens et la place accordée à la communauté dans ces familles permet d'appréhender trois types de fonctionnement.

Nous nous sommes également demandé dans quelle mesure ce n'est pas plutôt le nombre d'années vécues sous la dictature²¹⁵, lorsque le participant était enfant, qui influencerait les destins de l'héritage. Nos analyses permettent de montrer que **le nombre d'années vécues pendant l'enfance sous la dictature est source d'obstacle pour la transmission entre générations. Être témoin de la violence politique enfant peut être considéré comme une expérience traumatogène**. Les traumatismes personnels qu'ils ont vécus enfants, alors qu'ils étaient immatures psychiquement, sont relatifs non seulement à la défaillance de leurs propres parents à assurer un rôle protecteur – parents qui étaient alors la cible de persécutions – mais également à la violence politique qu'ils ont directement vécue dans la rue au Chili (confrontation à des arrestations arbitraires, à des cadavres, à la violence organisée, etc.). La majorité des participants qui ont vécu plusieurs années sous la dictature témoignent d'une forme de transmission empêchée à la nouvelle génération (Diego, Estela et Joana). Ce n'est pas le cas de Roberto qui est né un an après le coup d'État et qui a grandi les six premières années de sa vie sous la dictature. Ce cas exemplatif du type I présenté dans le prochain chapitre permet de rendre compte des facteurs « protecteurs » qui ont favorisé l'élaboration du traumatisme.

Ces différents critères montrent la diversité des facteurs qui permettent d'éclairer ce qui promeut ou au contraire entrave l'élaboration de l'héritage traumatique. Il ne semble pas possible

²¹⁴ D'autres caractéristiques différencient encore les participants sans être des facteurs permettant d'expliquer les types de parentalité : par exemple, l'âge lors du coup d'État, l'âge auquel ils ont vécu l'exil (préscolaire ou scolaire), l'année de l'exil (durant les premières années de la dictature ou au début des années quatre-vingt), le couple parental (toujours marié, séparé ou un parent décédé), la représentation de la répression politique vécue par leurs parents (emprisonné, torturé, interdit d'emploi), l'âge de leurs enfants (enfant, adolescent ou adulte).

²¹⁵ Rappelons que le Groupe B est composé des participants qui sont nés au Chili et qui sont arrivés en Suisse entre l'âge de sept et quatorze ans. Au sein de ce groupe B, la moitié d'entre eux ont vécu moins de deux ans sous la dictature (Nehúen, Roberto et Sébastien, nommé B1) tandis que l'autre moitié ont passé entre quatre et onze ans de leur enfance dans ce climat de terreur et de menace (Diego, Estela et Joana, nommé B2).

d'identifier un facteur explicatif unique. Les douze participants et leurs parcours hétérogènes ne permettent pas de tirer des conclusions générales à ce sujet. Ces résultats dévoilent plusieurs façons de faire face au passé traumatogène lorsqu'ils deviennent parents. Ces types ne sont donc pas exhaustifs et il serait intéressant d'interroger d'autres populations pour observer si les dynamiques psychiques sont similaires ou non.

3. Les destins de l'héritage psychique selon le type de parentalité

Lorsqu'on tente de dégager l'impact des processus de parentalité sur la dynamique de transmission des repères identificatoires, on observe deux résultats. D'un côté, la parentalité favorise une transmission des repères identificatoires (Type I). De l'autre côté, la parentalité semble entraver la transmission de ces repères. La figure ci-dessous représente de manière synthétique les résultats (Type II et III).

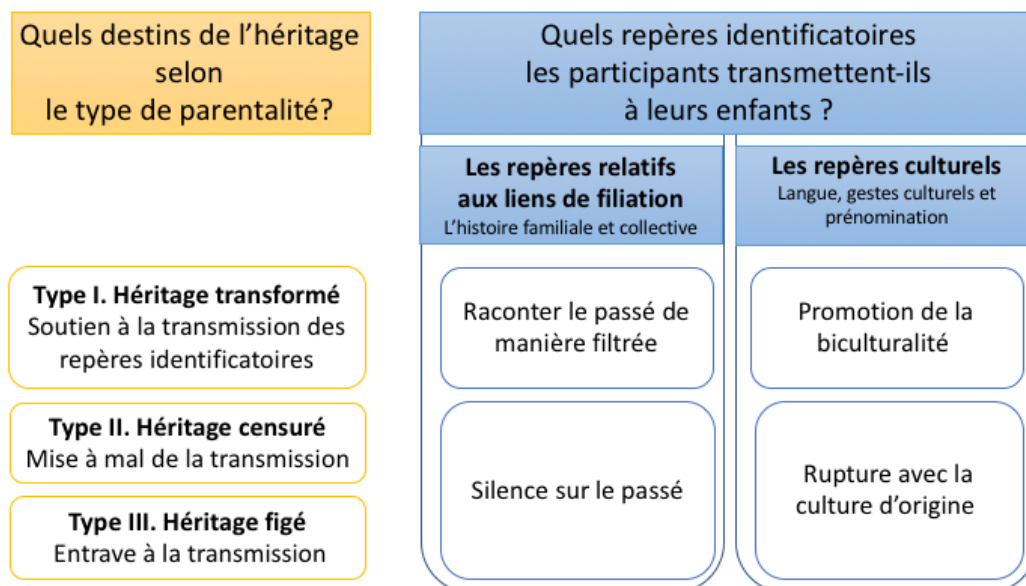


Figure 14. Les deux dynamiques de la transmission selon la transmission des repères identificatoires

Ce qui est étonnant dans ces résultats c'est la similitude des mouvements d'appropriation ou de mise à distance de l'héritage de la part des participants quel que soit le repère identificatoire transmis. **Qu'il s'agisse des repères filiatifs ou culturels, nous pouvons observer une similarité des destins de l'héritage chez plusieurs participants.**

Ce constat conduit à affiner nos analyses par l'étude de l'impact de la parentalité dans ces résultats. Un postulat apriori serait de penser que la façon dont le sujet se positionne face au passé est identique, ou au moins qu'il reflète la manière dont il envisage et désire inconsciemment transmettre l'héritage du passé à ses enfants. Toutefois, les analyses montrent que ce n'est pas toujours le cas. **Il peut y avoir un changement de positionnement face au passé lorsque le sujet devient et se pense parent.** De

fait, ce n'est pas parce que le travail d'héritage se fait dans le sens de l'appropriation ou de la distanciation qu'il en sera de même au cours du processus de parentalité ²¹⁶.

On voit combien les remaniements identificatoires mobilisés par la parentalité conduisent à des réaménagements. Ils mobilisent de nombreux processus psychiques amenant le sujet à revisiter son passé pour se projeter dans l'avenir en tant qu'agent transmetteur. Si les remaniements identificatoires sont bien au cœur de la parentalité, en quoi sont-ils un soutien ou une impasse à l'élaboration de l'héritage ? Et enfin, quel sera le résultat dans la transmission à la nouvelle génération ? Quel est le destin des traces traumatogènes dont les descendants sont dépositaires ?

3.1. À propos de la fonction d'ancrage des repères culturels

Au fil des analyses, nous avons réalisé qu'il existe un lien de similarité entre la façon dont les participants définissent leur propre affiliation socio-culturelle – au Chili et à la Suisse – et la façon dont les participants désirent ou non inscrire leurs enfants dans certains groupes socio-culturels d'appartenance. Il y a donc une similarité entre la façon dont les participants définissent leur propre affiliation et celle qu'ils projettent pour leurs enfants.

Pour chaque type de parentalité, nous revenons d'abord sur l'héritage reçu pour saisir la dynamique de la transmission. Dans un temps 1, nous nous posons les questions suivantes : À quels groupes socio-culturels les DEP s'identifient-ils ? Sont-ils prompts à s'approprier ou au contraire à se différencier de l'inscription socio-culturelle de leurs parents en exil ? Ont-ils tendance à renouer avec leur pays d'origine ou plutôt à s'en distancier voire à s'en désaffilier ?

Dans un temps 2, nous explorons le désir des participants de transmettre les repères culturels. Quels types de repères culturels souhaitent-ils transmettre à leurs enfants ? Pour explorer ces questions, nous nous centrerons ici sur la transmission de la langue, des gestes culturels et enfin, sur la prénomination.

Le désir de transmettre ou non les repères culturels relatifs au pays d'origine

Dans quels groupes d'appartenance les participants souhaitent-ils inscrire leurs propres enfants qui grandissent pour leur part en exil ? Ces groupes d'affiliation socio-culturelle sont-ils les mêmes que ceux auxquels les participants eux-mêmes s'identifient ? Les participants se réapproprient-ils de manière mimétique l'affiliation aux groupes privilégiés par leurs ascendants ou vont-ils au contraire

²¹⁶ Le travail d'élaboration de l'héritage ne se déroule pas uniquement à la parentalité. Il est bien sûr présent tout au long du processus de subjectivation. L'héritage est davantage mis au travail lors des expériences ou des étapes de vie amenant le sujet à la question des origines et au travail de différenciation. Dans la littérature, l'adolescence est la période de différenciation qui est souvent prise en exemple. Dans notre étude, nous nous centrons sur le processus de parentalité.

s'en distancier ? Nous tentons de répondre à ces questions par l'analyse des changements observés relativement à l'identification à ces groupes au cours du processus de parentalité.

Lorsque nous nous intéressons aux désirs des participants d'inscrire ou non leurs enfants dans la culture d'origine, à savoir le Chili, les réponses varient. Nous pourrions penser au départ que si un participant s'identifie de manière privilégiée à son pays d'origine, le Chili, il souhaitera également inscrire sa descendance dans ce groupe d'appartenance. Toutefois, les analyses mettent en évidence des dynamiques de transmission beaucoup plus complexes. Les enjeux des remaniements identificatoires au cours du processus de parentalité s'expriment à nouveau ici.

Nous observons deux grands types d'affiliation socio-culturelle valorisée par les participants en tant que parents. Les groupes dans lesquels ils souhaitent inscrire leurs enfants ne correspondent donc pas toujours à ceux auxquels ils s'identifient de manière privilégiée.

Ces résultats se basent sur plusieurs repères identificatoires liés à la culture qui se sont révélés récurrents dans le discours des participants. Ces repères culturels renvoient à la manière dont la culture chilienne continue d'être investie ou non dans le foyer familial des participants. Nous avons repris les trois principaux aspects des repères culturels : la langue, les gestes culturels (à travers la cuisine, les chansons) et la prénomination des enfants.

Type de parentalité	Type I	Type II et III
Quels repères culturels les participants désirent-ils transmettre à leurs enfants ?	Double affiliation culturelle : Suisse - Chili <i>Naviguer entre deux rives</i>	Affiliation culturelle univoque : Suisse <i>Ne pas embarquer pour éviter de sombrer</i>
1. Quelle langue est privilégiée dans la famille ?	Espagnol ou mixte	Français
2. Quels désirs de transmettre la culture chilienne ?	Gestes culturels chiliens	Absence
3. Comment prénommement-ils leurs enfants ?	Prénom hispanique ou mapuche	Mixte : hispanique-francophone

Tableau 5. Les trois aspects culturels relatifs au désir des participants de transmettre ou non les repères identificatoires relatifs à l'appartenance socio-culturelle

On peut dès lors se demander dans quelle mesure devenir parent conduit à transmettre la continuité des identifications aux ascendants et à leur groupe socio-culturel.

Afin d'évoquer cette question à travers une métaphore, nous avons choisi celle d'un voyage en bateau : les sujets naviguent entre deux rives, entre deux continents, entre la Suisse et le Chili ; cela permet également d'évoquer les nombreux exilés qui font la traversée d'un pays à l'autre avec les dangers que cela comporte.

La première dynamique concerne la moitié des participants, ceux-là même qui témoignent d'une parentalité *souple* (type I). Pour leurs enfants, ils souhaitent perpétuer l'inscription dans une double affiliation ; on peut considérer en ce sens qu'ils privilégient le fait de « **naviguer entre deux rives** », entre deux pays : à la fois le Chili et la Suisse. On perçoit ainsi une relative continuité des identifications malgré les nombreux remaniements suscités par la parentalité. Dans tous les cas observés, l'affiliation socio-culturelle au pays d'accueil fait toujours l'objet d'identification. Aucun des participants ne dit s'identifier uniquement au groupe socio-culturel chilien.

Toutefois, cette perpétuation de l'identification au groupe d'affiliation chilienne au cours du processus de parentalité ne concerne pas tous les participants. De fait, nous avons été surpris d'observer que la parentalité conduit l'autre moitié des participants à opérer un changement radical en ce qui concerne le choix des repères identificatoires privilégiés. C'est le cas pour les participants chez qui on observe le type II et III de parentalité, à savoir la parentalité *labile* et *rigide*. C'est par l'expression « **ne pas embarquer pour éviter de sombrer** » que nous proposons d'évoquer cette deuxième dynamique en jeu dans la transmission. Dans ce cas, les participants privilégient une appartenance culturelle exclusive – à la Suisse – au détriment de l'affiliation chilienne. Portés par un désir d'intégration pour leur descendance, les participants privilégient l'affiliation à la culture du pays d'accueil, à savoir la Suisse. En d'autres termes, certains participants souhaitent inscrire leurs enfants uniquement dans le groupe d'appartenance socio-culturelle suisse, et ce bien qu'ils se reconnaissent toutefois toujours comme membres de ces deux groupes d'affiliation. Ils continuent ainsi d'entretenir dans leur sphère intime un lien privilégié avec leur pays d'origine. La parentalité suscite pour ces participants un important bouleversement identificatoire qui concerne ici l'investissement des groupes d'affiliation socio-culturelle.

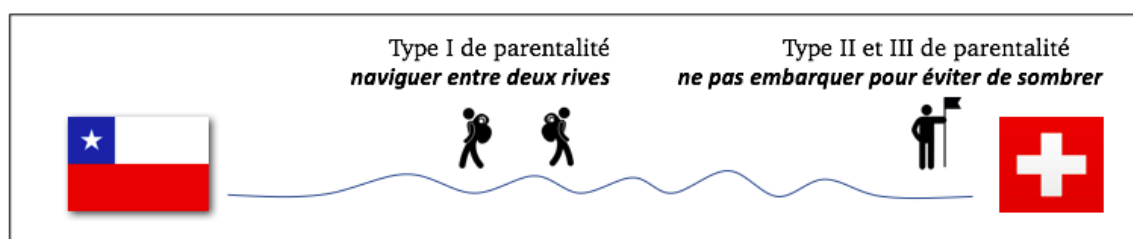


Figure 15. Représentation imagée de la typologie des groupes socio-culturels privilégiés dans la transmission par les participants

Après avoir exposé les résultats globaux quant à la transmission des repères culturels, nous allons présenter ceux concernant les repères filiatifs.

3.2. À propos de la fonction d'ancrage généalogique des repères filiatifs

Nous souhaitons explorer la transmission de repères inscrits dans le contrat narcissique primaire. Pour cela, nous explorons une forme de repères identificatoires relatifs aux liens de filiation : l'histoire familiale et collective. Le récit du passé familial constitue un point d'étayage important pour que chaque sujet puisse se reconnaître comme sujet de sa filiation. Dans cette partie, nous explorons dans un temps 1 la position des participants dans leur filiation, en fonction de la narration de l'histoire familiale et collective. Nous avons choisi d'illustrer les résultats issus de notre questionnement par une brève présentation de la libre réalisation de l'arbre généalogique conduite auprès des participants. Cet outil est particulièrement illustratif du degré d'ancrage généalogique des participants. Pour l'analyse, nous nous basons sur le guide de l'arbre généalogique élaboré par Katz et al. (2019). Dans un temps 2, nous interrogeons le désir des participants d'inscrire leur enfant dans l'histoire familiale à travers la transmission des récits relatifs au passé ou au contraire à travers leur mise sous silence.

Le désir de transmettre ou non l'histoire familiale et collective

Qu'est-ce que les parents désirent ou non raconter en fonction de ce qu'eux-mêmes considèrent avoir reçu ? Dans le désir de transmission de leur histoire à leurs enfants, les participants présentent plusieurs dynamiques. Nous choisissons de les représenter sur un continuum : de la transformation de la narration à la perpétuation des silences.

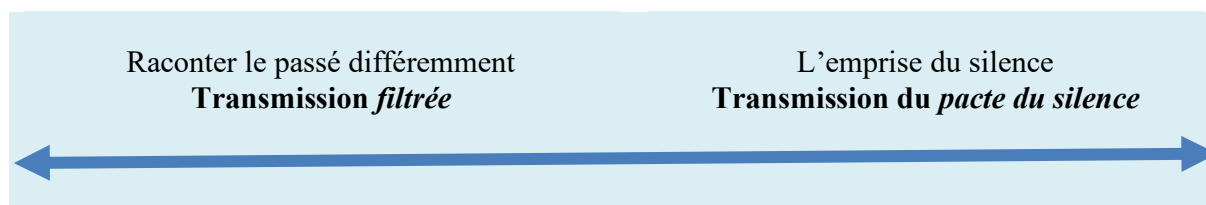


Figure 16. Continuum représentant l'intensité des désirs des participants de raconter l'histoire familiale et collective à leurs enfants

Nous avons observé trois dynamiques de la transmission. La première est relative au désir de transmettre l'histoire familiale et collective de manière filtrée, en se différenciant par rapport à leurs propres parents (type I). La seconde dynamique vise à accentuer le silence dans la transmission de l'histoire (type II). Enfin, la perpétuation du silence caractérise une troisième dynamique (type III). Il est frappant que la propension à transmettre ou non le passé ne soit pas liée à l'âge des enfants des participants ²¹⁷.

²¹⁷ Dans les analyses, nous avons été attentifs à l'hétérogénéité de l'âge des enfants des participants rencontrés (bébés-enfants, adolescents, adultes). Nous pouvons établir trois groupes des enfants des participants : ceux qui ont moins de

La première dynamique est caractérisée par le désir des participants de raconter à leurs enfants l'histoire de leur famille et de leurs origines. Cette transmission est dite *filtrée* ; elle oscille entre la nécessité d'énoncer et de dénoncer les injustices passées, d'une part ; et la difficulté à raconter, d'autre part. Les descendants se situent dès lors dans une certaine ambivalence face à l'héritage reçu. Ils semblent disposer des outils psychiques pour réaliser le travail de transformation de l'héritage afin de s'approprier l'histoire familiale pour construire la leur, et finalement la transmettre à leurs enfants.

La seconde dynamique caractérise le fait de ne pas être en mesure de parler de l'histoire familiale et collective à leurs enfants. Les raisons qu'ils invoquent sont diverses et relèvent tant du registre conscient, qu'inconscient. Certains participants désirent transmettre leur histoire et celle de leur famille, mais semblent dans l'impossibilité de le faire. **En ce sens, ils accentuent la mise sous silence de certains pans du passé qu'ils ont eux-mêmes connue enfants.**

Enfin, d'autres participants perpétuent une forme de rupture dans lequel ils ont grandi enfants, à savoir la perpétuation du silence sur le passé. Dans cette dynamique, le travail de transformation de l'héritage semble entravé par les traces brutes et non élaborées dont ces descendants sont dépositaires. Le passé figé se perpétue et représente plutôt un danger.

Ces résultats sont intéressants car ils permettent de souligner que, plutôt que de souhaiter en raconter davantage à leurs enfants, toutes les dynamiques conduisent à filtrer ce qui sera dit à la nouvelle génération. Bien que la portée du filtre sur le passé familial diffère d'une dynamique à l'autre, tous les participants tendent en raconter de moins en moins à leurs enfants. Autrement dit, la censure relative à l'histoire familiale constitue le centre de gravité de ces trois dynamiques au détriment de la libération de la parole. L'importance de ce mouvement de censure conduit à questionner ce qui amène les participants à adopter une telle position : serait-ce par crainte que les angoisses dont ils sont dépositaires ne contaminent la nouvelle génération ? Seraient-ils soumis à des alliances inconscientes visant avant tout à protéger les liens familiaux ?

Dans les chapitres suivants, nous illustrons cette typologie par un cas emblématique de chaque type. La présentation d'un cas de recherche permet de mettre en lumière la dynamique de la transmission des repères identificatoires. La structure de ce sous-chapitre est similaire à celle des chapitres suivants. Les trois prochains chapitres présentent successivement les trois types de parentalité sur base de l'illustration d'un cas de recherche. Tout d'abord, nous commençons par présenter ce qui caractérise le type de parentalité (1) en proposant des facteurs explicatifs au développement d'une telle parentalité (2). Ensuite, nous exposons l'impact de ce type de parentalité dans la transmission selon la

dix ans (Ameline, Cristobal, Isabella, Kilia, Roberto, Sébastian), les adolescents (Tamara, Joana, Diego) et les adultes (Estela, Nehúen).

portée du travail d'héritage (3). Pour ce faire, nous nous basons sur la dynamique de la transmission des deux repères identificatoires choisis, à savoir la transmission des récits de l'histoire familiale et l'inscription de l'enfant dans un groupe socio-culturel particulier. Chacun de ces objets de la transmission est étudié l'un à la suite de l'autre et, pour chaque objet, on présente une analyse en deux temps. Le premier (temps 1) est relatif aux identifications groupales du participant, à sa position par rapport à l'héritage de ce repère identificatoire. Le second temps (temps 2) est relatif au désir de transmettre ou non cet héritage selon la teneur du travail d'élaboration de ce dernier.

CHAPITRE 24. QUAND DEVENIR PARENT FAVORISE LE TRAVAIL D'ÉLABORATION DE L'HÉRITAGE (TYPE I)

Lorsque le processus de parentalité va de pair avec des remaniements identificatoires subjectivants et soutenant le travail d'élaboration de l'héritage, nous qualifions ce processus de *souple*. Ce type I concerne la moitié des participants, à savoir : Cristobal, Nehúen, Isabella, Kilia, Roberto et Sébastian. Le destin de l'héritage à la nouvelle génération est le fruit d'une élaboration subjectivante et transformatrice.

Chez les six participants qui présentent un type de parentalité *souple*, nous cherchons à pointer les conditions qui semblent soutenir la mise en place d'un processus souple et structurant. Nous tentons ensuite de dégager quelles sont les caractéristiques communes susceptibles d'éclairer l'origine de ce type de parentalité. Par ailleurs, nous interrogeons ce qu'il en est de la transmission de ce type de parentalité à la génération suivante. Pour cela, nous présentons les répercussions du travail d'élaboration de l'héritage chez les DEP chiliens dans la transmission des repères identificatoires à la génération suivante. Afin d'illustrer notre propos, nous nous appuyerons par la suite sur un cas emblématique de ce type de parentalité dans notre corpus, à savoir Roberto.

1. Un processus de parentalité *souple*

Pour l'ensemble de ces six participants, **devenir parent suscite des remaniements identificatoires souples qui ont un effet structurant en favorisant le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage**. La parentalité amorce un travail de réorganisation des repères identificatoires.

Devenir parent est l'occasion de donner sens aux traces traumatiques. Ce travail favorise la transmission de leurs repères identificatoires à leurs enfants. Ces remaniements s'appuient sur un socle identitaire stable.

1.1. Identification ambivalente à des imagos parentales

Ces participants ont fait preuve d'une parentalité qui s'apparente à ce que Cramer et Palacio Espasa (1993) appellent la « parentalité normale ». **Il s'agit de participants qui s'identifient à des imagos parentales perçues comme ambivalentes** : contenantes, aimantes tout en incarnant l'autorité et la loi. Ces deux facettes concomitantes des imagos témoignent de la représentation ambivalente de l'objet qu'ils ont acquise.

Une telle identification parentale positive est soutenue par **l'élaboration du deuil originaire** (Racamier, 1992), que Nanzer et Palacio Espasa (2012) appellent aussi **deuils développementaux**.

Selon ces auteurs, lorsque de tels deuils ont pu être dépassés, la parentalité devient une phase de développement constructive : « elle permet une réédition “corrigée et améliorée” des relations parent-enfant conflictuelles ou manquées durant le propre passé infantile du parent » (p. 20). Les participants concernés par ce type de parentalité font preuve d’un travail d’élaboration relatif au vécu de séparation, au manque d’affection ou encore au vécu d’insécurité enduré durant leur enfance. La présence d’un étayage groupal pour ces familles en exil peut en l’occurrence être considérée comme favorisant l’élaboration de tels deuils. Contrairement à d’autres participants, aucun de ceux concernés par ce type d’identification à des imagos ambivalentes n’a vécu la perte d’un membre de la famille durant l’enfance. Plus loin nous reprenons les différents facteurs qui encouragent le dépassement des deuils développementaux.

1.2. Les remaniements identificatoires : un travail de différenciation

La parentalité peut en l’occurrence être appréhendée dans son processus sous l’angle de l’après-coup : elle ouvre sur un temps qui favorise l’élaboration des traces traumatiques dont ces participants sont les héritiers. On observe qu’ils tentent, chacun à leur manière, de trouver un équilibre entre ce qu’ils désirent préserver du modèle parental qu’ils ont reçu par le passé et ce qu’ils désirent inventer, co-créer dans le présent avec leur partenaire conjugal pour leurs propres enfants. On perçoit ainsi que malgré les événements traumatogènes de l’histoire familiale des personnes rencontrées, les processus psychiques mobilisés au temps de la parentalité sont ceux qui caractérisent tout parent en devenir.

Se différencier de leurs parents permet à ces héritiers de s’affranchir plus ou moins du poids des traces du traumatisme. Il leur est possible de tenter de remanier les contrats narcissiques scellés dans leurs familles d’origine ; cela leur permet de ne pas se contenter de reproduire les modèles à l’identique et de favoriser ainsi un nouvel élan vers le futur.

Les participants mettent en avant que devenir parent ravive le sentiment d’avoir une double identité, généalogique et culturelle à la fois. Il se sentent appartenir à deux générations, et se voient pris entre deux générations. D’une part ils se définissent comme appartenant à la génération maillon en étant à la fois l’enfant héritier et le parent transmetteur. D’autre part, la double identité culturelle renvoie à leur identité d’*enfants d’exilés politiques chiliens*, tiraillés entre deux pays (le Chili et la Suisse) avec les repères culturels qui y sont associés.

Le manque de repères identificatoires groupaux et plus largement de métacadres sociaux en exil les amènent à inventer, bricoler (*trouver-crée*) une nouvelle façon de s’identifier, d’être identifié par leurs deux groupes d’appartenance afin d’y inscrire leurs enfants. Sous cet angle, les héritiers se doivent de construire de nouvelles formations intermédiaires au sein de leur famille pour transmettre

les énoncés de fondement du groupe originaire, tout en vivant dans le pays qui a accueilli leurs parents en tant qu'exilés politiques.

2. Les facteurs à l'origine d'une parentalité *souple*

Les participants présentant une parentalité *souple* ont en commun plusieurs aspects de l'environnement dans lequel ils ont grandi. Ces facteurs environnementaux partagés semblent soutenir l'élaboration des traumatismes des exilés politiques. On examine ensuite la façon dont ces facteurs favorisent aussi l'élaboration des traces traumatiques chez les DEP.

2.1. La dimension groupale en exil : un environnement contenant et sûr

2.1.1. Intégration dans la communauté chilienne en exil

Tout d'abord, **le travail d'élaboration de l'héritage mobilisé par la parentalité est favorisé par le maintien du lien avec le pays d'origine. Cela se manifeste par l'intégration dans la communauté chilienne de Suisse. La présence des membres de la famille en exil y participe également.**

La caractéristique principale de ce type de processus de parentalité *souple* est le fait que tous les exilés politiques participent activement à la vie communautaire chilienne en Suisse. Ils s'y sont intégrés durant leur enfance en Suisse. Il s'agit d'un facteur non négligeable car ces liens d'affiliation permettent de confirmer leurs origines chiliennes et les repères identificatoires partagés par le groupe.

Comme l'affirme Kaës (2000), « l'affiliation rejoue la filiation » (p. 66). De fait, la participation à des groupes rassemblant des personnes originaires d'un même pays et qui parlent la même langue (l'espagnol) constitue un étayage important pour favoriser non seulement la transmission de la langue, mais également d'une culture et d'une histoire commune aux différentes familles chiliennes. La « communauté chilienne » présente souvent, aux yeux des descendants d'exilés chiliens, des traits similaires. Cela va dans le sens des observations de Jedlicki (2007). On perçoit l'intrication entre le contrat narcissique primaire et secondaire : **l'identification au groupe socio-culturel d'origine en exil semble ainsi soutenir l'identification au groupe familial malgré le déracinement et l'isolement engendré par l'exil.** Ces résultats rejoignent ceux de Quinteros (2018b) sur les exilés chiliens en Allemagne dans le sens où la place de la communauté est si importante que la limite disparaît entre la famille et la communauté (« la famille d'échange » comme la nomme cette auteure). Cela soutient ainsi la perpétuation des contrats narcissiques, autant primaires que secondaires.

Il est intéressant de noter que **la vie associative participe également à la transmission de l'histoire familiale et collective, sans excès de détails, ni excès de silence.** Cela promeut également la transmission à la génération suivante : ceux des participants qui ont été intégrés enfants dans la vie

associative chilienne en Suisse témoignent d'une certaine aisance à raconter à leur tour à leurs propres enfants l'histoire familiale et collective qui leur a été transmise au sein de leur famille et de ces groupes d'appartenance socio-culturelle.

Entre exilés politiques, la possibilité d'évoquer et de partager des souvenirs relatifs à des points communs concernant le contexte dans lequel s'est déroulé leur parcours de militants alimente une reconnaissance mutuelle et des identifications. Ces échanges participent à la construction d'un discours collectif, co-créé. Les participants relatent que si le passé personnel des militants reste toujours sous silence dans ces rencontres en groupe, ce qui s'est passé au Chili, l'histoire politique de ce pays d'origine, est par contre discuté entre les adultes de la communauté. Il n'y a pas de différence quant à la nature de ces associations : qu'elles soient politiques ou culturelles, c'est la dimension collective qui compte.

Bien que les participants ne soient pas toujours intégrés, enfants, à ces discussions, ils rapportent en avoir souvent été témoins. Avoir été présents lors des échanges entre adultes autour du Chili et de la politique chilienne soutient de manière indirecte l'élaboration d'une histoire de la famille de ses descendants : ils peuvent progressivement se représenter le passé sur base des différents récits. Nous développerons davantage le sujet ci-dessous.

2.1.2. Continuité de l'engagement politique des parents en exil

Au-delà de leur engagement associatif, **les parents de ces six participants ont pour point commun d'avoir poursuivi leur engagement politique en exil. Les participants sont également intégrés dans les regroupements politiques organisés par leurs parents.** C'est ainsi que tous les participants concernés racontent avoir participé à des réunions, à des manifestations, comme à des débats politiques.

En exil, « le ciment communautaire initial est politique, et ce sont essentiellement les partis et syndicats qui forment les premières structures d'appartenance » (Jedlicki, 2007, p. 185). Les exilés politiques chiliens se retrouvent et s'organisent à nouveau selon leur affiliation politique à différents groupes. Les participants relatent cette forme d'organisation sociale. Roberto nomme cela le *microcosme* (R1RV-237).

Nous nous appuyons sur les propos de Roberto pour illustrer ce type de parentalité *souple*. Rappelons que Roberto est né au Chili ; il a quarante-deux ans lorsque nous l'avons rencontré. Au cours des rencontres, il nous informe que son père – engagé dans le Parti radical – a été emprisonné et torturé après le coup d'État. Cela aurait entraîné des séquelles physiques et psychiques importantes. Pendant plusieurs mois, sa famille n'a aucune nouvelle du père. Pour fuir les répressions politiques qui les menaçaient, les parents de Roberto parviennent finalement à s'exiler. Roberto arrive en Suisse à l'âge

de sept ans avec ses deux parents et sa sœur aînée. En exil, la famille de Roberto s'implique énormément dans l'aide aux prisonniers politiques au Chili. Au cours de son enfance, Roberto est ainsi plongé dans un environnement politique et culturel chilien militant. Dès le début de son adolescence, Roberto s'engage à son tour personnellement dans les associations chiliennes.

Il est aujourd'hui marié à une femme d'origine suisse et est le père de deux enfants âgés de onze et treize ans. Roberto se dit très attaché aux valeurs familiales d'ouverture et de solidarité, mais également à l'exigence de rigueur que ses parents lui ont transmise. Il est très investi dans son rôle de père tout en restant par ailleurs proche de ses parents, qui vivent eux aussi en Suisse.

Lors du récit de vie, Roberto pointe deux particularités caractérisant son enfance. La première renvoie au voyage migratoire et à l'arrivée en Suisse ²¹⁸. *L'autre particularité*, dit-il, *c'est quand on avait du temps libre, les week-ends, on allait à des meetings politiques, où on se regroupait, on se revoyait avec les Chiliens* (R1RV-59). Cet extrait révèle combien les temps libres sont pour sa famille dédiés à retrouver ce qui est à l'origine de leur condition d'exilé : leur engagement politique, leur combat pour une justice sociale. Il parle en « on » pour indiquer le partage de ce vécu par toute sa génération d'enfants d'exilés.

Roberto poursuit en expliquant ce en quoi consistent ces *meetings politiques*. Il précise : *il y avait les réunions politiques, on faisait des fêtes de soutien pour avoir de l'argent, pour pouvoir aider quelqu'un à pouvoir subvenir à ses besoins, pour pouvoir sortir quelqu'un du Chili* (R1RV-72). Dans ces familles d'exilés, chacun participe à l'aide apportée aux prisonniers politiques victimes de la dictature par différents moyens : par l'accueil des exilés politiques tout récemment arrivés en Suisse, par l'envoi d'argent pour soutenir les partis politiques chiliens engagés dans la lutte contre la dictature, etc. De plus, à travers plusieurs médias, ils témoignent des injustices vécues et se battent pour faire reconnaître leurs vécus.

Ainsi les enfants participent dès leur plus jeune âge à soutenir leurs parents dans ces activités. Roberto donne un exemple de son implication dans l'aide aux autres exilés politiques chiliens qui arrivaient en Suisse :

Par exemple, les parents nous disaient : « Si quelqu'un arrive de l'étranger, soit il doit avoir une certaine somme sur lui, pour subvenir à ses besoins, soit avoir quelqu'un dans la ville qui est garant ». Alors mes parents m'avaient dit « si par hasard on n'est pas là, parce qu'on est en train de travailler et quelqu'un appelle. Tu dis « oui, c'est mon oncle ! ». Point ». C'était ... comme ça, il peut rentrer en Suisse et on va l'accueillir à la maison (R1RV-66).

²¹⁸ Cela concerne les récits autour du départ, de la séparation avec sa famille au Chili, de l'arrivée en Suisse alémanique associée à une perte totale de repères, et enfin les récits autour de l'injonction parentale de se battre pour vivre dignement.

Comme en témoigne Roberto, les participants en question sont donc responsabilisés très jeunes et sensibilisés aux principes de solidarité et d'entraide. **Toutes ces activités collectives semblent avoir été une source d'élaboration collective du traumatisme personnel et collectif vécu par ces exilés politiques.** En outre, comme le dit Jedlicki (2007), « militer en exil apparaît comme une ressource identitaire fondamentale » (p. 189). On imagine la source d'étayage importante que représente cette affiliation à des groupes d'appartenances socio-politiques et culturels dans le contexte de l'exil où les repères identificatoires sont brouillés.

2.1.3. « Les valises ouvertes » [*las maletas abiertas*] : quand les familles d'exilés maintiennent le lien avec leur pays d'origine

Au-delà de l'investissement dans des communautés chiliennes, ces participants ont en commun le fait d'avoir grandi dans une famille où le lien au pays d'origine et à la famille est maintenu.

Cela se manifeste par le maintien du contact avec leur famille restée au Chili ou avec les membres de leur famille présents en exil. Comment maintiennent-ils le contact avec la famille chilienne restée au pays ? Les participants racontent que, depuis leur plus jeune âge, le lien avec la famille d'origine est entretenu par différents moyens : l'envoi de lettres postales ou de cassettes audio, les appels téléphoniques ou encore les séjours au Chili après la fin de la dictature. Nos observations s'apparentent à ceux de Quinteros (2018b) dans l'étude des familles d'exilés chiliens en Allemagne. Une série d'activités quotidiennes est mise en place pour maintenir l'amour et l'esprit de la « grande famille chilienne » qui joue un rôle social et culturel important.

Ce lien maintenu avec le pays d'origine est également lié au fait de garder *les valises ouvertes* [*las maletas abiertas*] au sein du foyer familial dans le contexte de l'exil. Cette expression est couramment utilisée par les exilés politiques chiliens quel que soit le pays d'accueil (Del Pozo, 2008). Ils sont dans une attente permanente de recevoir l'autorisation de rentrer au pays. Ces participants rapportent que durant leur enfance, leurs familles ont gardé les « valises ouvertes ». Le projet de retour au pays aboutit dans certains cas ²¹⁹. Le mal du pays, la nostalgie ²²⁰, peuvent être présents aujourd'hui chez ces anciens militants mais sous une forme qui permet de se projeter dans le futur, ce qui représente un étayage possible sur l'avenir. Ce n'est pas le cas dans les autres types que nous exposons ensuite.

Une autre caractéristique, liée au maintien du lien avec les origines, est la transmission de gestes culturels chiliens. L'intensification de l'investissement culturel – que ce soit dans la musique chilienne

²¹⁹ C'est le cas pour les parents de Cristobal avec l'aide financière de la confédération suisse, pour la mère d'Isabella au départ à la retraite. Cela reste un projet pour les parents de Kilia. Les parents des autres participants vivent toujours en Suisse. Les participants expliquent cette situation, malgré leur souhait de retour et la nostalgie permanente, par le fait qu'ils ont construit une famille ici et ont des petits-enfants auprès de qui ils souhaitent rester.

²²⁰ Comme le rappelle Pinel (2015), « la définition même du terme de nostalgie renvoie à un objet imaginaire massivement idéalisé, reconstruit dans l'après-coup, et ainsi d'autant plus investi » (p.63).

ou dans la cuisine traditionnelle de leur pays d'origine – semble remédier au manque de repères identificatoires groupaux dans le contexte de l'exil. Il s'agit là d'un univers sensoriel qui permet de retrouver le sentiment d'unité narcissique perdu-retrouvé de la mère patrie.

2.2. L'étayage sur le groupe en exil : un facteur favorisant l'élaboration des traumatismes collectifs des exilés politiques

De manière générale, **la présence du groupe – communautaire ou familial** ²²¹ – **semble jouer un rôle, d'une part dans l'élaboration du traumatisme collectif vécu sous la dictature par les parents des participants ; d'autre part dans l'élaboration du deuil associé à l'exil.** Soutenu par le collectif, les ascendants ont ainsi l'occasion de symboliser les traces traumatiques du passé. Le rétablissement des liens sociaux semble favoriser la restauration du contrat narcissique originaire qui fut bouleversé durant la dictature par la déshumanisation des violences collectives.

Selon Grinberg et Grinberg (1986), lorsque les exilés politiques élaborent progressivement la perte de leur combat idéologique et qu'ils font le deuil de l'objet perdu, ils semblent aptes à *trouver-crée*r un lien avec leur groupe d'origine dans leur quotidien. Ainsi, par-delà des pertes et traumatismes vécus, ils peuvent ainsi retrouver un lien précoce à leur mère patrie.

Pour le participant-héritier cela favorise la possibilité de construire sa propre histoire : en prenant distance de l'histoire de ses ancêtres, il peut se l'approprier et construire la sienne pour y inscrire ses propres enfants. Le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage est favorisé par la dimension collective.

Nous pouvons conclure que l'environnement familial en exil de ces six participants peut être défini comme contenant ²²² selon la définition de Decherf (2004). La contenance de l'environnement semble donc pallier les pertes de repères associées à l'exil et les traces traumatogènes dont ces participants sont les héritiers. Elle est une condition qui soutient le développement d'une parentalité *souple* et structurante chez les DEP.

²²¹ La présence du groupe familial se manifeste par le contact à distance ou la présence de membres de la famille en exil.

²²² La fonction de contenance de l'environnement familial est le fait d'offrir à l'enfant un espace dans lequel sa souffrance, ses décharges puissent être reçues et contenues (Ciccone, 2001). Pour Ciccone c'est déjà une transformation, ou cela a un effet de transformation pour Ciccone tandis que (Kaës, 1976) distingue la fonction conteneur (fonction de réceptacle et de maintien de ce qui est déposé) et la fonction contenante (fonction de transformation).

3. La parentalité *souple* : un processus au service de l'appropriation subjective de l'héritage et de sa transmission

Quels sont les destins de l'héritage traumatique dans le cas de la parentalité dite *souple* ? La transmission de repères identificateurs à la nouvelle génération est soutenue grâce à présence d'un travail d'élaboration de l'héritage et de ses traces traumatogènes. Pour exposer la spécificité de la dynamique de la transmission au sein de ce type de parentalité, nous prenons l'exemple de la transmission de deux repères identificateurs mis en évidence dans les analyses thématiques. Il s'agit des repères relatifs aux appartenances culturelles et aux affiliations. La figure ci-dessous permet d'illustrer ces mouvements.

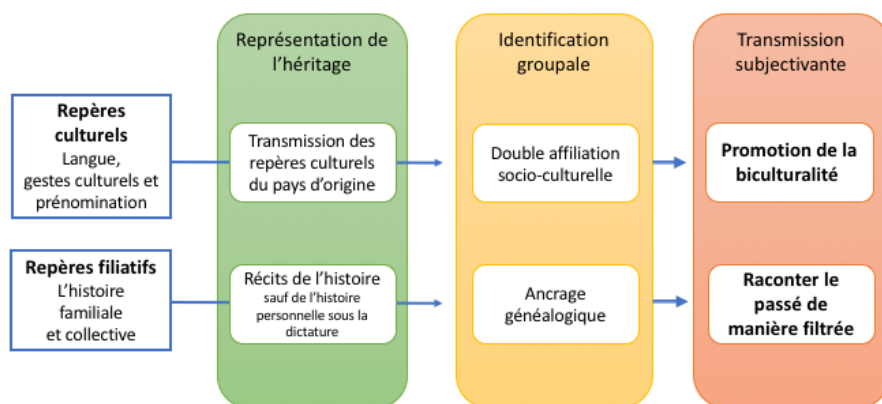


Figure 17. Dynamique de la transmission des repères identificateurs dans le cas d'un processus de parentalité souple

Les six participants interrogés sont engagés dans un réel processus actif d'appropriation-désappropriation de l'héritage traumatique : sa transformation leur permet de reprendre ou non à leur compte les repères identificateurs véhiculés par leurs ancêtres. Devenir parent représente ici une occasion privilégiée de revisiter son passé pour l'affronter et se positionner en tant qu'héritier.

Pour saisir la dynamique de la transmission relative au processus de parentalité, nous nous demandons dans un premier temps quelles sont les identifications groupales des participants en fonction de la façon dont ils perçoivent l'héritage et se positionnent par rapport à lui ; cela nous conduira à explorer dans un second temps les destins de cet héritage selon les remaniements identificateurs mobilisés par le processus de parentalité.

3.1. Quand le travail d'héritage soutient le désir des descendants d'inscrire leurs enfants dans une double culture

Pour saisir l'origine du désir des participants d'inscrire leurs enfants dans une double affiliation socio-culturelle, nous nous intéressons à leur propre identification socio-culturelle. Nous nous questionnons donc sur les groupes socio-culturels (Suisse- Chili) auxquels ils s'identifient en exil.

3.1.1. Temps 1. L'identification des descendants d'exilés politiques aux deux affiliations socio-culturelles

❖ *La revendication d'une biculturalité : « Cent pour cent chilien et cent pour cent suisse »*

En comparaison aux autres participants, ce premier type est constitué de participants qui privilégient une identification au groupe d'appartenance d'origine. On observe en effet une perpétuation de l'identification groupale de leurs parents en exil : favoriser et maintenir le lien avec le Chili. Toutefois, cette reproduction n'est pas mimétique. Elle est empreinte de transformation de l'héritage. De fait, les participants s'approprient l'affiliation de leurs parents au groupe d'origine tout en la combinant à celle au groupe socio-culturel du pays de résidence, la Suisse. Les identifications se complexifient et se multiplient. En outre, la réappropriation de l'identification au pays d'origine apparaît possible grâce au travail d'élaboration du traumatisme collectif et du deuil du pays d'origine engagé par leurs parents.

Ces six participants se présentent comme inscrits dans les deux appartenances culturelles. Cela rejoint les observations de Espina et Sanhueza (2014). Selon ces auteurs, les DEP se sentent confortables dans le pays d'accueil sans questionnement majeur quant à leur biculturalité. Ces résultats vont dans le sens de ce type I. Pour notre part, nous observons que ce n'est pas le cas pour tous les participants de notre corpus (voir type II et III).

Nous prenons l'exemple de Roberto pour illustrer cette double affiliation socio-culturelle. Lors de la dernière rencontre, quand nous questionnons son désir d'inscrire ses enfants dans la culture suisse ou chilienne, Roberto aborde tout d'abord le sujet de sa propre identification culturelle :

On n'est pas cinquante pour cent chilien, cinquante pour cent suisse. On est cent pour cent chilien, cent pour cent suisse. Il y a pas un [pays] qui se substitue un peu à d'autres. On est pas moins suisse qu'un autre, on est pas moins chilien qu'un autre. On a le droit d'être cent pour cent suisse, on a le droit d'être cent pour cent chilien (R3ESD-249).

On entend cela comme une double loyauté face à ses deux appartenances ; comme si plusieurs contrats narcissiques secondaires étaient mis en tension. L'extrait montre combien Roberto ainsi que les autres participants concernés revendiquent *le droit* d'être reconnus et identifiés comme membres à part entière de chacun des groupes culturels auxquels ils se sentent affiliés, autrement dit chilien *et* suisse à la fois. Les participants concernés présentent ainsi un profond ancrage identitaire dans le pays qui a accueilli

leurs parents. A ce sujet, Roberto affirme : *C'est aussi important et maintenant ma culture n'est pas chilienne ou n'est pas que suisse, mais c'est un ensemble* (R3ESD-261). C'est d'ailleurs d'autant plus évident pour Roberto dont la femme est d'origine suisse.

Cet extrait illustre de manière emblématique l'identification à une double affiliation – chilienne et suisse – dont témoignent les participants qui correspondent à ce type I. Bien que ces sujets aient choisi de rester vivre en Suisse et de s'y intégrer à long terme, l'identification au groupe d'appartenance socio-culturel chilien est également au premier plan.

Ces participants manifestent tous un sentiment de vide, de manque quant à leur origine chilienne. Ce sentiment semble d'ailleurs les avoir conduits, à un moment ou à un autre, à partir à la découverte de leurs racines par des voyages « exploratoires » au Chili, à la vision et à la lecture de documentaires. S'appuyant sur les liens tissés avec les membres de leur famille restés au Chili, ils cherchent des réponses à leur questionnement identitaire et s'efforcent de multiplier les occasions de retrouver les repères identificatoires groupaux qui leur ont tant manqué. Il apparaît que c'est par ce retour aux sources, dans un projet identificatoire inconscient, que ces participants peuvent aujourd'hui clairement différencier leur double identification à la Suisse et au Chili. **Il est intéressant de remarquer qu'aucun participant ne se définit uniquement par l'affiliation au groupe socio-culturel chilien.** Vivre en exil amènerait-il les DEP à s'identifier de manière spontanée au groupe socio-culturel du pays d'accueil dans lequel ils vivent, à savoir la Suisse ? Ils s'identifient tous à des degrés divers au pays dans lequel ils ont grandi et ont passé la majorité de leur vie.

Chez les participants concernés, la représentation qu'ils ont de la manière dont leurs parents investissent le pays d'origine, le Chili, semble favoriser leur propre identification au pays d'origine. Cet investissement apparaît lié à la façon dont ces exilés politiques ont vécu la fuite du pays ; une patrie qu'ils avaient investie comme un lieu de réalisation de l'idéal socialiste. Du coup, ces militants étaient prêts à de nombreux sacrifices pour la mère patrie, ce qui (paradoxalement) a précipité leur départ en exil.

Investir le Chili, leur pays d'origine, alors qu'ils vivent en exil signifie également trouver appui sur les repères identificatoires groupaux de leur pays d'origine. Les caractéristiques de l'environnement en exil exposées ci-dessus participent à l'investissement des origines par les DEP.

La transmission de la langue au sein du cercle familial en est un exemple : « Le partage du langage représente l'accès à une forme de culture qui n'est pas culture d'appartenance, mais ce qu'on pourrait appeler culture d'affiliation » (Caillé, 2002, p. 18). C'est en effet ce qui a pu être observé par le souhait des parents des participants de continuer à parler l'espagnol en exil, l'espagnol d'Amérique du Sud. La langue véhicule ainsi la culture d'affiliation. Selon les participants, le rattachement à cette langue

partagée est d'autant plus intense de par leur vécu d'exilés. Les propos d'Isabella, une mère de deux enfants en bas âge, au sujet de la transmission de la langue sont très éclairants : *C'est tellement marquant d'identité la langue qu'on parle que forcément, ça s'imprègne plus si on a été arraché de ses terres* (I3ESD-177). Pour ces participants, être loin des siens accentue ce lien à la langue d'origine. En outre, l'exil n'est pas seulement un déracinement mais c'est un déchirement car ils ont été *arrachés* de leurs terres, forcés à quitter leur pays. « La langue est en effet investie du rapport que les enfants de réfugiés tissent à l'histoire parentale et à la terre originare » (Jedlicki, 2001, p. 12). Le rapport complexe au pays d'origine rend ainsi d'autant plus important l'apprentissage de la langue espagnole en exil.

Un second élément est l'intégration à la vie associative de leurs parents lorsqu'ils étaient enfants. Cela a permis aux participants de faire évoluer et d'ajuster certains aspects des alliances qui les lient à leur groupe d'origine. On se situe ici dans les tensions entre le contrat narcissique primaire – la famille dont la mère est porteuse de la voix du groupe d'origine – et le contrat narcissique secondaire, c'est-à-dire ici les affiliations culturelles diverses (chilienne, latino, mapuche, européenne, suisse, romande). Ces affiliations permettent ainsi de confirmer leurs origines et leurs repères identificatoires partagés par le groupe afin de soutenir la transmission du contrat narcissique. De fait, le nationalisme des exilés semble réparer certaines cicatrices narcissiques et restaurer les liens sociaux.

Dans cette recherche d'une double identification au groupe socio-politique (Chili et Suisse), ces participants tentent en vain d'entremêler leur identité chilienne et suisse. L'extrait suivant du discours de Roberto illustre **la difficulté non pas à se reconnaître comme appartenant à un tel groupe, mais plutôt à être reconnu par les deux groupes d'affiliation socio-culturelle :**

Tout change et c'est vrai qu'on se retrouve quand même au bout de x années, qu'on est en Suisse, on... j'suis plus chilien. Ça je le sais. Mais... se dire qu'on est suisse, pour ma génération, c'est difficile, parce qu'on a tous...j'sais pas, c'est pas des connaissances, mais un historique qu'on arrive pas à ancrer (R1RV-419).

L'alternance entre l'utilisation du pronom personnel à la première personne du singulier et le pronom personnel indéfini – qui fait référence à *sa génération* – met en évidence la recherche de repères identificatoires. Est-il le seul à ressentir ce flou identitaire qui renvoie au sentiment de n'être au final ni chilien, ni suisse ? Peut-il s'appuyer sur *sa génération* qui a vécu une même histoire pour s'identifier à un groupe ? De fait, *son histoire* est proche de celle des autres DEP qui ont, pour beaucoup d'entre eux, pris le chemin de l'exil avec leurs parents militants. Comment ancrer *l'Histoire* avec un grand H dans leur propre histoire familiale et personnelle tout en vivant dans le pays qui a accueilli leurs parents ? On perçoit combien le fervent désir de s'identifier au peuple suisse est en tension, voire en contradiction avec la loyauté qui les lie au combat que leurs parents ont mené pour leur pays d'origine, le Chili. Cela s'oppose à ces propos d'être *cent pour cent chilien et cent pour cent suisse*. Les conflits identificatoires se révèlent au fil des rencontres et on comprend combien il est difficile, en tant que

descendant d'exilés politiques, de respecter les alliances inconscientes scellées dans le groupe familial – rester fidèle au pays d'origine pour lequel ils se sont battus – tout en cherchant à s'inscrire pleinement en Suisse, pays d'accueil où ils vivent et à qui ils doivent beaucoup en termes de sécurité. **Malgré ce flou identificatoire, les repères culturels trouvés-crés dans le contexte de l'exil semblent suffisamment étayants pour s'inscrire dans les deux groupes d'appartenance.** On notera en outre que dans un tel contexte d'exil, les questionnements identificatoires apparaissent inévitables.

En ce sens, le choix de se naturaliser – qu'il soit simplement évoqué ou qu'il ait au contraire été concrétisé par ces participants – témoigne d'une tentative de s'affranchir de certains interdits imposés par leurs parents. Le désir de naturalisation apparaît lorsqu'il sont très jeunes dans ce type et ce, malgré le vécu de trahison que cela peut susciter dans la famille. Les participants témoignent ainsi de leur profond ancrage identitaire dans le pays qui a accueilli leurs parents et à qui ils font allégeance en devenant citoyens suisses de plein droit. Dans le cas de Roberto, c'est lorsqu'il s'est marié avec sa femme, Cindy, d'origine suisse, qu'il a acquis la nationalité suisse. Les autres participants ont également manifesté le souhait de se naturaliser. C'est le cas de Sébastien qui a alors dû se confronter à la réaction de son père :

Mais moi, quand j'ai demandé le passeport suisse, pour mon père, c'était... Oh ! C'est... j'avais commis un crime ! C'était une trahison à la patrie ! Devenir suisse ? C'était renoncer à son passé, à son identité. D'autant plus qu'à l'époque, on n'avait pas l'choix, c'était une nationalité ou l'autre. Donc, imaginez, à cette époque, des gens qui une vision de l'État, de la Nation, très forte ! Soi-disant, on est, on appartient à notre nation. Et puis, vous pouvez pas changer d'nation, c'est pas possible. C'est psychologiquement ... vous vous faites violence ! (S2ESD-268)

Malgré le fait que les participants identifient chez leurs parents un profond souhait d'intégration en Suisse, ces derniers restent fortement attachés à leur nationalité et aux valeurs de leur pays d'origine, le Chili. Demander le passeport suisse s'apparente à un acte de *trahison à la patrie*, à un *crime*. L'extrait dévoile la représentation que les parents exilés politiques expriment à propos de leur affiliation chilienne : *on appartient à notre nation. Changer de nation provoquerait une violence* contre soi-même. Certains DEP ont osé prendre distance vis-à-vis des idéaux et interdits instaurés dans la famille. Ils ont ainsi choisi de se naturaliser et de s'affranchir de leur héritage, tout en perpétuant en leur nom propre l'investissement au pays d'origine. De cette manière, ils tendent à s'inscrire tant dans le pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Selon eux, le choix de naturalisation n'a pas toujours un impact sur leur sentiment d'appartenance.

Enfin, ces participants s'identifient fortement au groupe d'affiliation politique de leurs parents.

Les descendants se sont personnellement investis dans la militance politique. La narration de l'histoire familiale semble jouer un rôle dans la reprise de l'engagement politique chez les descendants. On devine ici le rôle de la narration de l'histoire collective et familiale dans la possible reprise et conservation de l'affiliation politique des parents. Entendre depuis leur enfance les parents parler des

injustices subies par les chiliens en raison de leurs idéaux politiques conduit ces participants à développer très jeunes un esprit critique en matière de politique. Dans le cas où les parents ont poursuivi leur militance en exil, on observe que l'engagement politique favorise l'identification au peuple chilien. La représentation que les participants se font de leur pays d'origine est teintée par de nombreux idéaux que les exilés politiques continuent d'investir et de transmettre en exil.

Nous verrons toutefois par la suite que ce n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de la partie consacrée à cet axe, l'affiliation politique n'est pas un facteur qui permet de différencier les différents destins de l'héritage traumatique.

Cette double affiliation joue un rôle dans l'élaboration des traces des traumatismes psycho-sociaux. Cette possibilité de s'appuyer autant sur le pays d'accueil que sur leur pays d'origine offre de plus grandes opportunités de reconstruction de leurs repères identificatoires, souvent bouleversés après un tel passé. Pour Drieu et Marty (2005), « certains enfants des survivants peuvent s'appuyer sur la dimension transitionnelle de la culture du pays d'accueil et de leurs propres démarches pour reconstituer la mémoire et le traumatisme d'un peuple » (p. 9). L'investissement des repères culturels est une source d'étayage dans une démarche d'appropriation, en référence au « trouvé-créé » de Winnicott. **Les repères culturels hérités participent donc au double ancrage culturel de ces participants dont la parentalité est souple.** Reste toutefois une importante question qui concerne le possible destin de l'héritage au moment où les participants deviennent à leur tour parents : qu'en est-il de la transmission à leurs enfants des repères identificatoires relatifs à l'affiliation socio-culturelle ?

3.1.2. Temps 2. Le désir d'inscrire la nouvelle génération dans leur double affiliation suisse et chilienne

La double affiliation culturelle des participants de ce type I est une source d'étayage dans la transmission de repères identificatoires groupaux à leurs enfants.

❖ *Inscription de la descendance dans les deux groupes socio-culturels : suisse et chilien*

Comment la double affiliation de ces participants à la Suisse et au Chili s'articule-t-elle à leur souhait d'inscrire leurs enfants dans les deux groupes socio-culturels ? Ils affirment qu'ils **souhaitent inscrire leurs enfants dans les deux groupes d'affiliations : à la fois chilien et suisse.** Cela se révèle par leur choix de transmettre plusieurs repères culturels de leurs pays d'origine par la participation à certaines associations, par la perpétuation de traditions culinaires, et concernant leurs enfants, par le choix de prénoms hispanophones ou d'origine mapuche.

Les participants perçoivent ainsi leur pluri-culturalité et celle de leurs enfants comme une richesse qu'ils se doivent de favoriser et de transmettre. D'un côté, ils souhaitent préserver leurs

racines : ils sont les seuls de notre cohorte à parler principalement espagnol à leurs enfants et à les associer à leur engagement associatif. De l'autre côté, ils souhaitent également intégrer leurs enfants dans la société suisse qui a jadis accueilli leurs parents exilés et dans laquelle ils vivent aujourd'hui. **Les repères identificatoires relatifs à ces deux groupes d'affiliation semblent suffisamment stables pour favoriser l'étayage dans le cadre de la transmission d'une identité à leurs enfants.**

Les questions autour du souhait d'inscription de leurs enfants dans la culture de leur pays d'origine et du pays d'accueil sont abordées lors de la dernière rencontre de recherche. Si on reprend le cas emblématique de Roberto, il affirme l'importance *d'enraciner les enfants par rapport à leur culture qui est diverse* (R3ESD-260). Il poursuit en soulignant que *ça va dans les deux sens : c'est-à-dire les enfants ils doivent apprendre un maximum de choses du Chili, ils doivent aussi apprendre un maximum de choses de là où ils sont* (R3ESD-273). Ne pas privilégier une culture plutôt qu'une autre semble être au cœur du projet parental.

❖ *Une différence de génération marquée par le pays d'enfance*

Dans une forme de transformation et perpétuation de ce double ancrage socio-culturel, ces participants cherchent à trouver un équilibre. **D'une part, ils tentent d'inscrire par de nombreux moyens leurs enfants dans la culture chilienne de leurs ascendants ; une culture qu'ils valorisent énormément, tout en craignant d'en faire trop et de les *dégoûter*, voire de les *traumatiser* (S1ESD-210). D'autre part, ils souhaitent vivement que leurs enfants soient encore mieux intégrés qu'eux au sein du pays de résidence, en l'occurrence la Suisse.**

Les participants soulignent tous la différence entre le vécu de leurs enfants en Suisse et leur propre vécu d'enfant d'exilés politiques chiliens, qu'ils soient nés au Chili ou en Suisse. À ce propos, ils pointent la différence de génération qui les sépare de leur progéniture, mais surtout le contraste entre grandir dans un pays qui n'est pas le sien et grandir dans un pays où l'on est né. Percevoir la facilité avec laquelle leurs enfants grandissent en Suisse les renvoie à leur propre difficulté d'adaptation à la culture du pays d'accueil. Certains évoquent même la souffrance ressentie lorsqu'ils sont arrivés en Suisse : ils étaient alors socialement enjointes (voire en famille aussi) d'oublier leur culture d'origine. Dans l'extrait de discours qui suit Roberto met l'accent sur la différence de génération :

Mais j pense que les enfants, eux, ça va être normal d'être normal, mais différent de moi. Différent de ma personnalité. Et c'est vrai que ça, c'est peut-être un regret. Mais de l'autre côté, je vois pas comment faire autrement (R1RV-475).

Il considère donc comme *normal* pour ses enfants d'être dans le moule suisse. Ils pourront se sentir comme les autres dans le pays de résidence. Mais ce qui trouble ce participant est la différence qu'il y aura alors entre ses enfants et lui : ils seront *différents* de lui, de sa *personnalité* marquée par ses origines chiliennes. Il fait part du *regret* que ses enfants soient plus suisses que chiliens et en ce sens, ne lui

ressemblent pas. Mais nous nous sommes demandée s'il ne s'agit pas aussi du regret de ne pas avoir une identité familiale commune qui soit visible de l'extérieur. *Comment faire autrement* lorsqu'on vit en exil ? Un écart se creuse de manière visible entre les générations du fait d'une empreinte culturelle différente.

On relèvera ici la mixité du couple parental qui caractérise la moitié des participants qui présentent une parentalité *souple* (Isabella, Roberto et Sébastian). Les enfants sont en effet issus d'un couple mixte dont l'un des membres n'est pas d'origine latino-américaine. Cette caractéristique n'est pas négligeable et permet sans doute d'éclairer les analyses.

Cette double loyauté face aux deux pays d'affiliation peut être comprise comme une tentative d'articuler plusieurs contrats narcissiques secondaires : la transmission de l'affiliation relative au groupe d'appartenance du pays d'origine et celle relative au groupe d'appartenance du pays d'accueil. Nous pouvons percevoir dans la transmission certaines tensions susceptibles de privilégier une affiliation au détriment de l'autre. Ces participants seraient-ils alors parfois pris en étau dans un double contrat narcissique secondaire qui risque d'entraîner un conflit qu'ils cherchent à tout prix à éviter ?

❖ *Pallier le déracinement par la transmission de la culture d'origine*

De nombreux participants rapportent qu'au moment de devenir parent, ils se sont questionnés intensément autour des limites de la transmission de leurs affiliations socio-culturelles : Comment inscrire son enfant dans la société à laquelle on n'appartient pas ? Sur quels repères identificatoires, symboles culturels s'appuyer ? Comment transmettre la culture chilienne quand on vit dans un autre pays ?

Ces participants mettent en avant la difficulté de transmettre les aspects de leur culture d'origine dans un pays où ils ne vivent pas. Ils comparent cela avec la facilité avec laquelle les enfants se familiarisent et apprennent à connaître la culture suisse. Être baigné au quotidien dans cette culture du pays de résidence est perçu pour certains comme un risque de perdre leur identification à l'affiliation chilienne. C'est pourquoi, ces DEP chiliens sont très attachés à la transmission de certains repères identificatoires liés à leur pays d'origine.

Nous reprenons le cas de Roberto qui permet d'illustrer de manière emblématique cette tendance. Lorsque, lors de la dernière rencontre, la chercheuse le questionne sur la façon dont il transmet la culture de son pays d'origine, il répond ceci :

Par la nourriture déjà, par les voyages que l'on a faits et les photos que l'on a faites, les reportages qu'il y a où ils peuvent voir qu'il y a des gens qui s'intéressent au Chili. Pas forcément avec de l'historique, mais bon c'est vrai que à chaque fois qu'il y a même dans la géographie, des beaux paysages de Patagonie, il faut qu'il y ait quand même un rapport à l'histoire du Chili. Mais on le montre aussi, voilà le Chili il y a

des paysages, il y a des gens, il y a des choses qui vont pas bien actuellement, il y a des choses qui vont bien. C'est un tout. C'est-à-dire c'est comme ici. (R3ESD-251-253).

Ses propos montrent la diversité des repères culturels sur lesquels on peut s'appuyer comme parent pour transmettre la culture du pays d'origine dans le contexte de l'exil. Cet extrait de discours souligne également combien la transmission de la culture de son pays d'origine est indissociable de l'histoire du Chili : un reportage qui permet de découvrir les paysages de la Patagonie renvoie par ailleurs inévitablement à l'histoire du pays et à la situation actuelle.

Comme les autres participants, Roberto tente de transmettre un *tout*, une image globale de son pays d'origine avec ce qui va *bien* et *pas bien*. Il est intéressant de remarquer qu'à la fin de cet extrait, il associe directement la situation actuelle du Chili à celle en Suisse : *c'est comme ici*. De cette façon, on peut imaginer sa tentative de réduire les différences entre ces deux pays.

❖ *Manque de repères identificatoires groupaux en exil*

Bien que perçue comme une richesse, la biculturalité suscite une difficulté relative à sa transmission adéquate et juste. Valoriser les deux cultures est essentiel pour ces parents. Entre leur désir d'intégrer leurs enfants en Suisse et celui de préserver des liens vivants à l'identité chilienne, des tensions surgissent.

Ces participants pointent alors le manque de repères identificatoires groupaux dans la transmission de certains objets de culture de leur pays d'origine. Un exemple est la difficulté liée à la transmission de la langue espagnole. Ces six participants souhaitent ainsi transmettre leur langue maternelle, porteuse de repères culturels ; mais certains se disent par ailleurs tiraillés, voire en conflit interne, soit en lien avec l'idée que cela puisse freiner l'intégration de leurs enfants en Suisse, soit parce qu'ils ne se sentent eux-mêmes pas à la hauteur pour transmettre la langue espagnole.

De fait, même s'ils maîtrisent cette langue et ont le désir de la privilégier dans la transmission, ces participants²²³ ne se sentent pas toujours à l'aise dans le fait de la transmettre à leurs enfants. Si nous prenons l'exemple de Roberto, il s'exprime clairement à ce sujet : *l'idéal serait l'espagnol du Chili pour pouvoir véhiculer aussi la culture directement* (R3ESD- 662). A plusieurs reprises, il met l'accent sur la langue comme axe de transmission de la culture : *une langue véhicule aussi une manière d'être, une manière de réfléchir, de structurer, de penser* (R3ESD-659). Ce ne serait donc pas uniquement

²²³ Dans le corpus, nous observons que les hommes privilégient majoritairement le fait de parler l'espagnol au quotidien en famille. Les femmes, quant à elles, privilégient leur langue maternelle, l'espagnol, pour les moments intimes et émotionnels avec leurs enfants. Comme si le jaillissement d'affect, qu'il soit dans la douceur par les berceuses ou dans la colère, ramène le participant à solliciter des aspects plus archaïques de son fonctionnement, à savoir l'espagnol, la langue maternelle.

l'espagnol d'Amérique Latine, ni même d'Espagne, mais d'un pays en particulier qu'il s'agirait idéalement de transmettre pour véhiculer une *manière d'être, de réfléchir*.

Roberto partage le désarroi qu'engendre son souhait de transmettre non seulement la langue de son pays, mais également la culture du Chili et ses symboles. Il ne se sent « pas assez chilien » pour la transmettre à ses enfants : *J'aurais souhaité leur parler en espagnol mais, mon espagnol n'est pas suffisant pour devoir ... parler couramment sur tous les sujets usuels*. (R3ESD-304). Il évoque à plusieurs reprises son sentiment d'illégitimité face à cette tâche. L'emploi du terme « devoir » laisse supposer qu'il est aux prises avec une injonction inconsciente de *devoir parler* parfaitement l'espagnol du Chili qui relève des instances idéales. Une loyauté invisible se dévoile par ailleurs envers ses ascendants pour être au plus près de leurs origines. La distance ne permet pas d'assurer une transmission suffisamment adéquate selon lui. Roberto pointe **le manque d'appui sur des repères identificateurs groupaux, qu'ils soient familiaux, groupaux ou institutionnels, pour transmettre les deux cultures** comme il le souhaiterait. C'est en l'interrogeant sur ses demandes que nous cernons mieux ce qu'il souhaite : au fond il trouverait légitime de recevoir le soutien du gouvernement chilien pour les exilés de ce pays qui vivent à l'étranger.

Ce manque de repères identificateurs groupaux dans le contexte de l'exil suscite chez Roberto un malaise, une impression de *marcher sur des œufs*, en tentant de rester fidèle à ce qui lui tient à cœur, à ses origines. Ainsi, dans la transmission, il tente ainsi de composer avec ses différentes appartenances, mais surtout avec le contexte dans lequel ses enfants grandissent :

J'ai l'impression de marcher sur des œufs [dans l'éducation de mes enfants]. En disant de ne pas contredire ce que j'ai, ce qui me tient à cœur, à moi. Mais en même temps, de me dire que je dois faire attention à la société où je vis, à comment eux, se construisent eux-mêmes, les enfants, comment est ma femme (RIRV-440).

Dans cet extrait, plusieurs dimensions sont à la fois mises en avant et confrontées : il s'agit d'être en accord avec soi-même (son identité, ses origines, le Chili) tout en étant attentif à la société dans laquelle on vit, à savoir la Suisse, sans oublier le positionnement du conjoint. Dans ses questionnements, Roberto pointe ce manque de repères institutionnels pour transmettre l'appartenance socio-culturelle de son pays d'origine à ses enfants. En effet, les repères identificateurs sont relayés et médiatisés par des institutions ; on pense en l'occurrence au consulat et aux écoles privées qui, dans cette communauté en exil, favorisent la transmission aux enfants de la langue, des chants, et plus largement de la culture d'origine.

En ce sens, on constate la recherche d'une forme d'étayage sur les cadres métasociaux dans le contexte d'exil. De fait, ceux-ci soutiennent habituellement les formations psychiques que sont les contrats narcissiques et leur transmission. Or, dans le contexte de l'exil, les cadres métasociaux peuvent être

défaillants et bouleversés. Nous nous questionnons sur la transmission des repères identificatoires au fil des générations.

Le manque de repères identificatoires groupaux associés au Chili suscite une quête qui semble s'accroître lors de la parentalité. Cette reviviscence du manque de racines lorsque les participants deviennent parent témoigne d'un souci de transmission et d'inscription de leurs enfants dans la culture d'origine. **Les remaniements identificatoires sont donc non seulement ravivés par la parentalité, mais également par la situation d'exil.** La problématique de la reconnaissance groupale est prédominante ici.

❖ *Choisir un prénom hispanique : une façon d'inscrire l'enfant dans la culture d'origine*

Le dernier repère culturel qui nous intéresse est le choix du prénom comme repère identificatoire associé au groupe d'appartenance socio-culturelle. **Les participants dont le type de parentalité est souple attribuent des prénoms à consonance hispanique à leurs descendants. Plusieurs participants vont même encore plus loin : ils choisissent un prénom qui donne une indication précise sur leur affiliation au pays d'origine.** Pour ceux-ci, il ne s'agit pas seulement d'attribuer un prénom hispanique à leur enfant, mais bien de privilégier **un prénom d'origine mapuche** ²²⁴. Cela est étonnant car un tel choix n'est pas toujours en lien avec leur propre lien à cette culture. Pour appartenir au peuple mapuche, il faut avoir un lien de sang direct. C'est la filiation biologique qui ferait d'eux des descendants des Mapuches.

Les raisons qui permettent d'éclairer le choix d'un prénom d'origine mapuche sont dès lors multiples. Tout d'abord, cela renvoie aux origines mapuches des ancêtres des participants, ou à l'origine géographique vu que c'est le peuple chilien ancestral, autrement dit qu'on considère comme étant à l'origine du Chili. La seconde raison s'appuie sur la symbolique véhiculée par ce peuple, à savoir l'idéal du combattant invincible.

La complexité des choix de prénom que fait Roberto met en lumière le maillage entre les différents contrats narcissiques : il s'agit de perpétuer la culture chilienne d'une part, tout en inscrivant l'avenir des descendants dans le pays d'origine de son épouse, la Suisse, qui est aussi le pays d'accueil de ceux qui autrefois ont pris la route de l'exil, d'autre part.

C'est pendant la première phase de la libre réalisation de l'arbre généalogique, au moment de tracer ce dernier sur le papier, que Roberto écrit les prénoms de ses deux enfants – Leslie et Sébastien – sous les

²²⁴ Les Mapuches forment un peuple autochtone d'Amérique du Sud, et plus particulièrement de Patagonie. Ils sont connus comme le seul peuple originaire d'Amérique Latine à avoir stoppé l'expansion Inca sur leur territoire. Ils sont les seuls dont la culture a survécu à la colonisation espagnole. Les Mapuches sont recensés comme la plus grande ethnie indigène du Chili. Selon Bengoa (2000), l'histoire du Chili est inséparable de celle du peuple mapuche.

deux cases les figurant. Lorsqu'on questionne ensuite Roberto au sujet du choix de tels prénoms, il fait part de l'importance que lui et son épouse, Cindy, accordent au fait *qu'on puisse prononcer les prénoms en espagnol comme en français, de la même manière* (R2LRAG-521). Un choix qui signifie clairement le souci d'affirmer à la fois l'affiliation au pays d'origine – le Chili –, et au pays d'accueil – la Suisse. On voit ici combien le contrat narcissique primaire est remis au travail par la parentalité, et ce d'autant plus fortement que l'on enfante dans le contexte de l'exil. Le sentiment d'être entre deux cultures qui habite souvent les exilés (Moro, 1998) semble projeté sur leur descendance dans une volonté affichée d'intégration.

Sur le plan latent, le choix du prénom révèle un conflit d'ordre identificatoire entre les différents groupes d'appartenance dont on fait partie. Loin de signifier une différence culturelle, le couple de Roberto et Cindy choisissent des prénoms afin que leurs enfants puissent s'inscrire indistinctement dans l'une ou l'autre culture. Cette recherche d'équilibre entre les deux univers culturels et linguistiques se révèle donc aussi dans la prénomination.

La majorité des participants de ce type I attribue un premier prénom hispanique ou mapuche à leurs enfants. Certains participants – tels que Roberto – choisissent par ailleurs un premier prénom à consonance occidentale et un second à consonance hispanique ou mapuche. *Une autre chose, dit-il, c'est qu'on leur a donné un deuxième prénom dont le but est de leur faire rappeler comme quoi ils ont une autre branche qui vient de leur père* (R2LRAG-523). C'est alors que Roberto rajoute sur son tracé graphique le deuxième prénom de chacun de ses enfants : *Suyay, Lautama*. Il poursuit :

Moi j'ai dit [à ma femme] « j'aimerais bien un deuxième prénom pour leur faire réaliser qu'ils ont une autre culture, un lien culturel autre ». On s'est posé quelques questions « est-ce qu'on donne un lien plutôt espagnol ? ». Mais on s'était dit « voilà, le but c'est pas de faire hispanique, le but c'était vraiment plutôt de dire " voilà, il y a une souche qui est particulière de l'Amérique du Sud, non pas espagnole" » (R2LRAG-577).

Par loyauté à l'égard de la mémoire familiale et aux origines de ses ancêtres, Roberto insiste sur l'importance d'une origine non seulement hispanique, mais d'une souche particulière pour le Chili, à savoir le peuple mapuche.

Roberto souligne le contraste qui existe entre l'identification au peuple hispanique et celle qui concerne le peuple mapuche, un peuple dit originaire. La culture mapuche prend ainsi la forme d'un repère identificatoire à transmettre à ses enfants. Après nous avoir explicité la signification qu'a pour lui et son épouse le choix de tels prénoms, il précise qu'ils *sont liés à la culture Mapuche qui est issue d'ici* (il pointe alors sur l'arbre sa grand-mère paternelle, *Vilma*). *Elle, elle est culture Mapuche à 100%*, dit-il alors fièrement (R2LRAG-538). Roberto explique alors que lui et sa femme se sont tournés vers cette grand-mère pour *rechercher des noms*. L'identification à cette figure – *très en lien avec tout ce combat des Mapuche qu'il y a actuellement* (R2LRAG-595) – témoigne de la mission dont Roberto semble

investi pour perpétuer une continuité générationnelle. C'est d'autant plus significatif que, pour lui, les Mapuches représentent un peuple prestigieux de combattants éternels. Par la même occasion, Roberto tente de perpétuer également l'affiliation à ce peuple originaire. Bien qu'il ne puisse pas être considéré comme un descendant mapuche (car l'affiliation au groupe mapuche se perpétue via la mère et non le père), Roberto transmet des prénoms mapuche en lien avec des *énoncés de fondement* dont la portée est identificatoire (Aulagnier, 1975), à savoir : l'idéal du combat contre l'injustice que représente le racisme sous toutes ses formes. Roberto révèle donc toute la complexité de ses repères identificatoires qui entremêlent plusieurs liens d'appartenance socio-culturelle. En effet, ses propos éclairent la nature des conflits qui l'habitent eu égard à ses origines et à la perpétuation de la mémoire familiale.

À ce sujet, nous avons souligné ailleurs la complexité du choix du prénom (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2018a) : ce dernier constitue un indicateur de l'entremêlement des repères relatifs à la filiation et à l'affiliation des géniteurs. On perçoit ici l'intrication entre les contrats narcissiques, primaire et secondaire, qui renvoient en l'occurrence non seulement au Chili, mais plus largement à l'Amérique Latine.

L'intérêt porté à la prénomination permet de pointer l'articulation entre les appartenances primaires et secondaires. Comme le soulignait Kaës (1985), la filiation permet l'affiliation d'une part ; et l'affiliation permet l'inscription dans la filiation d'autre part. En tant que repère identificatoire, le prénom est un signe de reconnaissance qui permet d' « identifier les autres se faire reconnaître d'eux [les autres membres du groupe d'appartenance], mais aussi pour s'auto-identifier » (Kaës, 2009g, p. 76). On voit ainsi combien le maillage de ces différents contrats narcissiques précède le sujet.

Le choix de la prénomination du parent met en lumière la singularité du désir d'inscrire ses enfants dans ses groupes d'appartenances primaires et secondaires. L'exemple de Roberto révèle de manière emblématique la nécessité pour ces participants de souligner leur double appartenance : leurs choix rendent compte à la fois de leur affiliation au pays d'origine – le Chili –, et au pays d'accueil – la Suisse.

3.2. La parentalité *souple* : un soutien à l'inscription de la nouvelle génération dans le groupe familial

Dans le cas d'un processus de parentalité *souple*, quel est le désir des participants d'inscrire leurs enfants dans le groupe familial ? Souhaitent-ils ou non transmettre l'histoire de leur famille ? Pour répondre à ces questions, nous explorons premièrement comment les participants s'inscrivent eux-mêmes dans leur famille et s'identifient aux énoncés de fondement de leur groupe familial. Nous explorons les liens de filiation à travers la transmission ou non des récits de l'histoire familiale et collective. Ensuite, nous questionnons en quoi les remaniements identificatoires soutiennent la continuité générationnelle.

3.2.1. Temps 1. L'étayage sur l'histoire familiale : un soutien à l'ancrage généalogique du descendant

❖ *Quand les exilés politiques racontent le passé familial et collectif à leurs enfants*

Durant les rencontres, tous les participants font part de nombreuses histoires concernant leurs ancêtres et leurs origines, en remontant jusqu'aux arrière-grands-parents pour certains. Ils témoignent d'une certaine fierté de connaître ces parcours et de nous en faire part. **Connaître ses racines, ses origines semble primordial pour chacun des participants. Cela leur permet de s'inscrire dans l'histoire de leurs ancêtres, constituant ainsi le socle de leur propre ancrage généalogique.**

Les histoires narrées sur les origines du participant, de sa famille se rapportent principalement aux événements précédents le coup d'État du 11 septembre 1973. Ce jour-là est considéré comme un point de bascule dans les récits ; il marque une rupture entre un *avant*, qui peut faire l'objet d'un récit, et un *après*, qui est pour sa part partiellement mis sous silence. **Les six participants qui présentent un type de parentalité souple rapportent que leurs ascendants leur ont expliqué les motifs du départ en exil**, ce qui est très important à leurs yeux. De fait, l'exil et ses impensés s'inscrivent dans l'histoire individuelle des personnes qui les ont vécus et de leurs descendants.

Les deux principales raisons du départ qui ont été le plus souvent explicitées sont les suivantes. Tout d'abord, vivre au Chili était devenu *trop dangereux*, d'où la nécessité de fuir les répressions politiques qui menaçaient la famille, dans une volonté de survivre. La seconde raison invoquée au sujet du départ du Chili concerne l'aspiration à de *meilleures conditions* de vie. Beaucoup de parents des participants, politiquement engagés pour le parti d'Allende, ont perdu leur emploi du jour au lendemain, au lendemain même du coup d'État. Les pertes financières, professionnelles et autres pouvaient ainsi être très importantes et très invalidantes pour la survie familiale. Lorsque les raisons du départ n'ont pas clairement été énoncées, les participants semblent s'être imaginés des raisons en lien avec l'horizon de l'exil : c'est soit *pour une vie meilleure* ou pour *une question de survie* qu'ils auraient quitté le Chili.

Pour combler les lacunes de l'histoire du groupe familial et celle du sujet lui-même, il semble important pour les participants de construire un récit qui leur soit propre. Hirt (1997) fait d'ailleurs l'hypothèse que c'est à travers le récit singulier de ses origines, c'est-à-dire en se représentant les événements qui ont conduit à quitter le pays d'origine, que le sujet peut se réapproprier l'histoire du départ en exil.

❖ *Mise sous silence de l'histoire des événements personnels pendant la dictature*

Dans les familles d'exilés politiques, la narration de l'histoire familiale et collective est privilégiée. Ce type de narration intrafamiliale de l'histoire passée – que nous avons qualifié de *transmission filtrée* – est le plus fréquent dans notre corpus. La métaphore du filtre permet de saisir la censure dont

font l'objet certains pans de l'histoire familiale. **Ce qui est majoritairement mis sous silence se rapporte aux événements personnels qui ont marqué l'histoire personnelle des ascendants sous la dictature** ²²⁵. Par exemple, l'expérience de torture subie par certains parents des participants reste de l'ordre de l'innommable et de l'indicible ; c'est un pan de l'expérience passée qui est considéré par les participants comme marqué du signe de l'interdit de penser et de dire. On n'en parle pas mais surtout, on ne questionne pas.

Kaës a étudié ce lien fort qui se crée alors entre les membres d'un même groupe pour taire certaines choses au bénéfice de la survie du groupe. C'est ce qu'il appelle un pacte dénégatif (Kaës, 1989). Afin de sauvegarder le bon fonctionnement familial, cette forme d'alliance défensive est garante de la non-connaissance de certains éléments de l'histoire familiale. Le pacte dénégatif implique donc tous les membres d'un même groupe.

Tous les participants de ce type évoquent d'ailleurs spontanément les motifs pour justifier le silence de leurs parents et plus largement de la famille en ce qui concerne l'histoire sous la dictature : le sentiment d'intrusion, la peur de blesser, le respect de leur intégrité et de leur dignité, et enfin la volonté d'oublier le passé, sont pointés par les participants.

Depuis leur enfance, les DEP semblent saisir qu'il y a quelque chose de différent chez leurs parents, sans avoir toutefois besoin de les questionner. Comme le relève Roberto, ce sont *des questions qu'on s'est posé, mais qu'on n'a, qu'on n'osait pas leur [aux parents] poser, intrusives (R2ESD-36)*.

Bien que les participants sachent qu'un tel passé traumatique a existé, ils n'en parlent pas. Dans ce sens, on observe la continuité des pactes dénégatifs : pour la survie du groupe-famille, on ne questionne pas.

On parle ici de *transmission filtrée* : c'est bien par bribes que les participants apprennent certains pans du vécu personnel de leur parents ou plus largement de membres de la famille sous la dictature. Roberto souligne par exemple le travail de transformation psychique qu'il a dû entreprendre à propos de l'histoire des siens : l'héritage ne se réduit pas à ce qu'on lui a *raconté*, mais il est davantage constitué de ce qu'il a *construit* à partir de ce qu'on lui a raconté. L'héritage s'approprie progressivement. Comment Roberto a-t-il appris l'histoire de son père ? :

²²⁵ À la question de savoir si leurs parents leur ont raconté ou non le passé familial et collectif, les participants ont répondu de manière contrastée. Cela nous a conduit à distinguer cinq dimensions différentes de l'histoire familiale et collective qui font ou non l'objet d'un récit : 1. Histoire des ancêtres ; 2. Histoire du vécu familial sous la dictature ; 3. Histoire de l'exil ; 4. Histoire culturelle du Chili et enfin, 5. Histoire politique du Chili et du monde. Le degré de communication de chaque dimension varie selon les participants. De manière générale, l'histoire des ancêtres et de l'exil est présente chez la majorité des participants, en opposition à l'histoire du vécu personnel sous la dictature. Quant aux récits de l'Histoire avec un grand H dans les familles d'exilés, les résultats sont plus mitigés : l'histoire culturelle du Chili est tue chez un tiers des participants et l'histoire politique est tue chez plus un tiers des participants.

*C'est vrai qu'on s'est jamais posé à table, discuter. Qu'est-ce qui s'est passé ? Par la suite, il y a pas très très longtemps, on a discuté avec ma mère. Avec elle, on a beaucoup plus discuté. Mais mon père, lui, qui a été réellement emprisonné, qui a disparu, qu'on l'a retrouvé, ça été plutôt des occasions, qui ont donné des flashes. J'ai l'impression que c'est que **des flashes sur une longue route obscure**, j'ai que quelques flashes. Mais y a pas un ensemble. C'est des lampadaires qui s'allument à cause d'une occasion d' parler d'ça. Des petites lumières puis ça s'éteint direct quoi. Il m'a jamais parlé de, qu'est-ce que lui, il a subi (RIRV-304-306).*

Comment saisir en détail ce qui s'est passé, se demande Roberto, puisque ses parents ont toujours maintenu le silence au sujet de ce qu'ils ont enduré sous la dictature ? Comme c'est le cas pour d'autres participants, le temps semble ouvrir la parole sur ce qui était autrefois innommable. Plusieurs participants témoignent du fait que c'est un de leurs parents qui a *plus discuté*, avec lequel ils ont davantage eu l'occasion d'échanger lorsqu'ils sont devenus adultes ou lors des commémorations du coup d'État chilien ²²⁶.

Toutefois, malgré tout, les silences restent lourds. L'image des *flashes* sur la *longue route obscure* du passé permet de mieux saisir combien la mise en lumière soudaine de certains pans du passé est à la fois brusque, décousue et partielle. On peut imaginer que ces flashes peuvent être quasi aveuglants lorsqu'on a l'habitude d'être plongé dans l'obscurité face au passé. Dès lors, c'est sur la base de ces éléments que les brèves mises en lumière autorisent de manière imprévisible le puzzle du passé à prendre forme.

❖ *Prendre appui sur l'histoire du passé pour avancer vers l'avenir*

Au contraire de l'histoire familiale sous la dictature, le déroulement des faits collectifs qui se sont passés durant cette période fait l'objet d'une narration officielle. L'histoire familiale et l'histoire collective sont bien sûr entremêlées. C'est pourquoi lorsque le silence s'abat sur l'une et pas sur l'autre, les descendants sont dépositaires d'éléments éclairant les parts sombres, d'autres pans de l'histoire. C'est le cas lorsque l'histoire familiale est tue tandis que l'histoire collective des injustices vécues au Chili est mise au jour, et dénoncée. Comment rassembler les fragments des petites histoires singulières des membres de sa famille en les intégrant à la grande Histoire ?

Pouvoir s'appuyer sur cette histoire familiale et collective, bien qu'elle soit partielle, permet en l'occurrence aux six participants qui présentent un type de parentalité *souple* de s'ancrer dans leur groupe familial. Les identifications au groupe sont alors facilitées et conduisent les héritiers à trouver un ancrage dans les liens de filiation.

²²⁶ Le maintien du silence sur les événements personnels durant la dictature varie avec le temps mais également avec l'espace. Le départ en exil et le fait de vivre en Suisse pendant plusieurs années ont permis à certaines familles de dénouer la parole. Le temps a également permis que les choses puissent se dire avec des filtres de tailles différentes.

La première et la dernière réponse de Roberto lors de la passation de la Technique de Relation d'Objet mettent en lumière le processus de recherche des origines pour s'ancrer dans l'histoire familiale. De fait, Roberto associe à la présentation de la première planche l'histoire ²²⁷ d'une personne (lui-même ?) qui perçoit un ou plusieurs personnages qui sont plus ou moins cachés. Le protagoniste de l'histoire hésite à chercher à en savoir plus sur ces autres personnages. Cela nous paraît une belle métaphore de l'ambivalence de ces participants à en savoir davantage ou non sur leur passé tout en étant dans la crainte de ce qu'ils pourraient découvrir. En réponse à la présentation de la dernière planche blanche de l'ORT, Roberto associe sur l'étagage qu'il peut faire sur son passé.

« Je vois comme (rire) l'arbre que l'on a fait avec tous nos descendants, avec leurs mélanges de bon, de mauvais et c'est ça qui nous permet de pouvoir marcher et faire bouger cette roue qui va avancer en avant mais voilà, elle est portée par le groupe des ancêtres. En fait la famille, c'est elle qui fait bouger cette roue qui tourne. On n'avance pas en oubliant le passé. On avance grâce à ce qu'on a appris, à comment c'est construit, et à l'histoire qu'il y a eu. C'est pas le passé qui fait bouger la roue, mais c'est ceux qui sont maintenant qui grâce au passé peuvent vous faire avancer. Comme si on revenait alors toujours au passé. On s'appuie sur le passé pour avancer. C'est les gens qui sont là, les choix qu'ils font en se basant sur le passé pour pouvoir faire avancer et recréer un futur qui est toujours nouveau. » (R3ORT- 210- 228)

Cette histoire très métaphorique met en évidence son désir *d'avancer sans oublier le passé*, mais plutôt en s'appuyant sur ce que le passé nous apprend.

L'étagage sur l'histoire familiale et collective contribue au processus d'historicisation. L'analyse du discours de l'entame qui inaugure le récit de vie des sujets va dans le sens de ces résultats. Ces participants commencent en effet leur discours à la première personne ²²⁸, signifiant une différenciation entre les générations.

²²⁷ Réponse de Roberto à la première planche de l'ORT : *« Alors ça m'a fait penser à un... pas un rêve mais un...une volonté d'un passé que l'on aimerait pouvoir, être plus, voir plus clair. C'est ça que ça m'a fait penser. (Reprend sa respiration). Et de l'autre côté quand on regarde un peu plus dans les détails, on a l'impression qu'il y a pas seulement une personne, mais qu'il y a d'autres personnes qui sont aussi cachées ou qu'on voit pas ! Donc même la première qui est floue, plus on la regarde, plus on aimerait savoir. Et on trouve plus de détails qui nous donne plus envie de connaître notre histoire... C'est ça. [Et ça s'finish comment ?] (Reprend sa respiration) Euh... avec une certaine anxiété pour savoir "est-ce que ça s'finish bien ou pas en fait ?". C'est autant, envie de savoir mais envie de se poser la question "est-ce qu'on veut réellement savoir ?". On a peur de qu'est-ce qu'on risque d'apprendre. » (R3ORT- 88-93).*

²²⁸ Ils présentent leur parcours de vie structuré en étapes claires tout en le décrivant par des pronoms personnels indéfinis « on » afin de marquer le vécu commun familial sans confusion entre les vécus des membres de la famille. Les événements marquant de leur parcours de vie sont la naissance (au Chili ou en Suisse), le coup d'État et l'exil, le vécu en Suisse en lien avec la scolarité et enfin, le devenir adulte. Ils restent ainsi dans un récit de leur propre vécu, en mettant en avant le degré de souvenir qu'ils ont de leurs propres expériences. Exemple de Roberto : *Tout c'que j'me rappelle, j'me rappelle- du Chili, c'est vraiment très peu ! C'est vraiment des bribes. C'est plutôt des actions ou des occasions où j'ai pu être avec ... (reprend sa respiration) avec d'autres enfants, on a fait une activité. Par contre j'me souviens très bien quand je suis arrivé en Suisse (R1RV-33).*

En outre, chez ces participants, la libre réalisation de l'arbre généalogique témoigne également d'une forme d'ancrage généalogique étayant pour la formation des assises narcissiques.

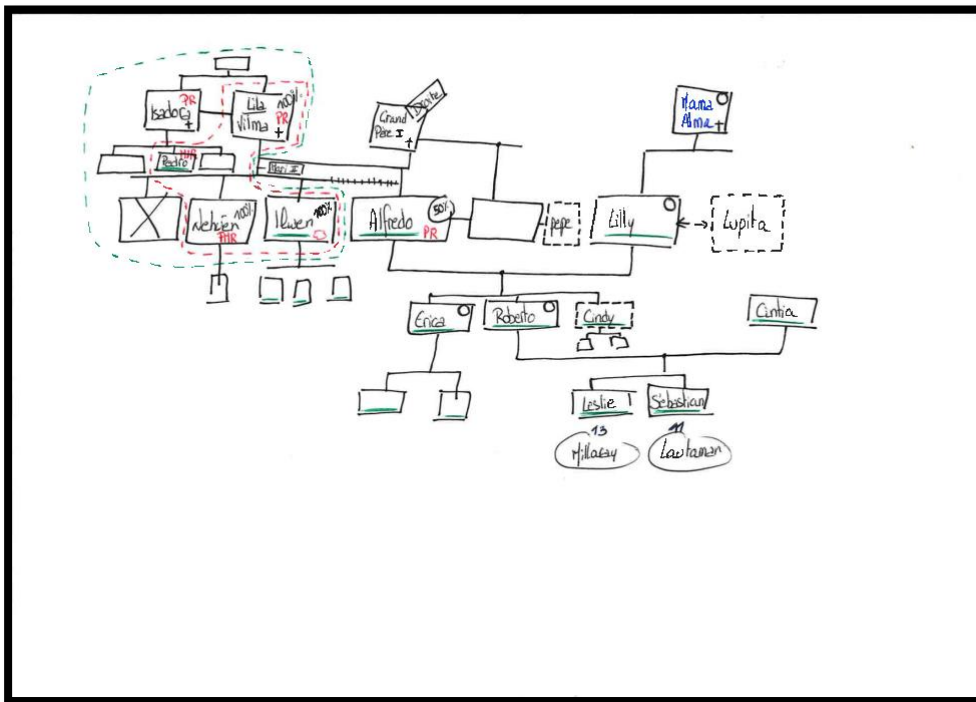


Figure 18. Arbre librement réalisé par Roberto (LRAG)

Dans l'exemple emblématique de Roberto, il figure ses liens d'alliance avec sa femme, Cindy. Il inscrit également liens de filiation ascendante avec ses parents, et ses grands-parents d'un côté, et les liens de filiation descendante avec ses deux enfants. Suivant la consigne, les nombreuses représentations en couleur que Roberto rajoute suite à la mise en représentation graphique de son arbre montrent combien ce participant est pris dans un travail de tissage entre ses différentes appartenances familiales, socio-culturelles et politiques.

De plus, il indique la part de son ascendance par des pourcentages : il distingue ainsi sa filiation biologique au peuple mapuche (ses ancêtres de la lignée de sa grand-mère paternelle) en haut à droite dans chaque case représentant les membres de sa famille : 100%, 50 % ; quant au cercle vide, il signifie la non-appartenance (chez sa mère, lui-même et sa sœur aînée). Une telle comptabilité interroge : peut-on y voir une difficulté pour Roberto de ne pas être reconnu par ce groupe ?

Cette brève présentation de l'arbre généalogique de Roberto illustre la position dans laquelle il se situe clairement dans les liens de filiation. Suivant le guide de l'arbre généalogique (Katz et al., 2019), il n'y a pas de confusion ²²⁹ ; une différence générationnelle et culturelle est représentée clairement.

²²⁹ La forme de l'arbre (D1) est géométrique. La structuration des liens (D2) est de type structuré et les liens sont unifiés (D3).

Pour conclure, nous considérons que la narration des récits familiaux est un précieux soutien pour les DEP ; cela favorise le fait de trouver une place dans leur groupe familial, et ce même en exil. Nous verrons ci-dessous en quoi cet ancrage généalogique soutient le processus de transmission à la nouvelle génération.

3.2.2. Temps 2. Le désir d'inscrire la nouvelle génération dans le groupe familial par la transmission de l'histoire familiale et collective

Nos analyses transversales ont conduit à observer que les six participants concernés par ce type de parentalité *souple* souhaitent tous raconter l'histoire familiale à leurs enfants sous la forme d'un récit qui est à la fois similaire de celui qu'ils ont connu dans leur famille ascendante, tout en le remaniant : *Raconter mais pas trop !*

Comment raconter l'histoire du passé de leur famille et de leur pays, et jusque dans quels détails ? Cette question colore le désir de transmettre. **Ces participants marquent clairement une volonté de se différencier et un souci de remanier l'héritage reçu : que ce soit relatif aux histoires qu'ils désirent transmettre ou non ; ou que cela soit concernant la façon dont ils vont raconter ces histoires et dont ils vont les mettre en récit. On observe dès lors un réel travail psychique de transformation de l'héritage par mouvement d'appropriation et de distanciation.** Cela permet de se positionner et de s'approprier l'histoire des ancêtres pour en faire un récit personnel.

Ce premier type de transmission des récits relatifs à l'histoire, nous avons choisi de le qualifier également de « **transmission filtrée** » car, l'attention des parents porte toujours sur l'équilibre à respecter, sur le « bon filtre à adopter », « le bon dosage » concernant la part du passé qu'il convient de transmettre à leurs enfants. Ce filtre porte d'ailleurs sur plusieurs caractéristiques : l'âge des enfants, la teneur des événements relatés, mais également la manière dont ils sont énoncés et mis en récit.

Parler du passé, c'est courir le risque de transmettre les angoisses des pertes et des blessures liées à certains événements. C'est pourquoi, certains participants décident de choisir les histoires qui donnent une perspective positive du passé ; ils mettent ainsi l'accent sur ce que leurs familles ont accompli en occultant les nombreuses pertes et souffrances qu'elles ont subies.

Nous voyons donc combien les destins de la transmission sont complexes : les participants sont engagés dans la quête du filtre le plus adéquat ; il s'agit à la fois de ne pas oublier le passé, sans toutefois risquer d'entraver l'investissement de l'avenir par leurs enfants. Nous nous retrouvons ainsi face à deux tendances pouvant entrer en conflit : d'un côté, la nécessité de ne pas oublier le passé ; et d'un autre côté, le souci de protéger leurs enfants de la violence qui émaille le passé familial. Nous explorons ces deux tendances au sein du désir de transmettre l'histoire familiale chez ces participants.

Les participants qui présentent un processus de parentalité souple et structurant aspirent à relater le passé pour y dénoncer les injustices commises sous la dictature. Ils se disent porteurs d'un devoir de mémoire [*no olvidar*]. Celui-ci est associé à l'énonciation du fameux slogan « *para que nunca más* » [pour que (cela ne se reproduise) plus jamais] ²³⁰. Ces deux expressions se combinent couramment chez les victimes de violence politique selon Lira (2010). Cette affirmation familiale dévoile le désir de transmettre la mémoire et l'urgence de penser le passé pour proposer des changements. On perçoit ici combien la reprise du combat des ascendants est relayée par la seconde génération.

Nous prenons l'exemple d'Isabella qui a des propos emblématiques à ce sujet. Rappelons qu'Isabella est née en Suisse de deux parents chiliens. Elle est mère de deux enfants en bas âge. Elle explique ce slogan bien connu des défenseurs de la justice rétablie après les juntas qui ont marqué l'histoire en Amérique Latine : « *para que nunca mas* ». *C'est pour que plus jamais ça revienne et ça arrive de nouveau. Donc il faut pas l'enterrer [le passé] en gros, parce que si on l'enterre, ben on risque de reproduire quoi !* (I2ESD-376). Le risque que les souffrances du passé se reproduisent est ainsi pointé. Le devoir de mémoire s'oppose surtout à la peur de l'oubli. Les descendants se sentent par-là encouragés, voire contraints de transmettre l'histoire du passé traumatique, qu'il soit familial ou collectif.

Cette dénonciation des injustices du passé, des souffrances vécues par les proches apparaît contrebalancée par le souhait de nuancer le propos dans la transmission à la génération suivante. Un certain filtre s'impose en effet de leur point de vue quant à la transmission du passé. Ils souhaitent transmettre à leur tour à leurs enfants mais autrement, en se différenciant de la manière dont leurs parents s'y sont pris, en étant plus prudents ; c'est-à-dire qu'ils sont très soucieux de ne pas faire porter à leur tour à leurs enfants le poids de la violence endurée par leurs ancêtres.

Outre le souhait de dénoncer les injustices, **l'objectif qui sous-tend le désir de transmettre l'histoire des persécutions repose également sur le souhait de ne pas reproduire certains silences dont ces participants sont dépositaires malgré eux.** Roberto appelle cela le *travail de mémoire* (R2-43). Il en parle spontanément dès le début de la seconde rencontre. Lorsque nous lui demandons s'il souhaite revenir sur certains points abordés lors de la rencontre précédente, il répond que c'était *rafraichissant d'essayer de travailler certaines histoires* et que la première rencontre lui a ensuite *permis de pouvoir*

²³⁰ Ce slogan « ¡Nunca más ! » trouve ses origines en Argentine dans le rapport final d'une des premières commissions après la junte militaire de la CONADEP (Commission Nationale sur la Disparition de Personnes), dirigée par l'écrivain Ernesto Sabato.

discuter avec ses enfants (R2-23). Il confie avoir ressorti des albums photos et montré à ses enfants des photos de lui jeune.

C'est alors qu'il associe sur l'importance du *travail de mémoire*. Il commente en quoi cela consiste pour lui : faire l'effort de raconter l'histoire pour *se dire, une fois pour toutes* « *voilà, on connaît l'histoire* » et il n'y a pas de point d'interrogation ou des points gris, où on a peur de savoir qu'est-ce qui s'est passé, pourquoi. Et de se dire : « *quels sont les choix, pourquoi on en est arrivé là ?* » (R2-43). Ce participant met en exergue l'importance de ne pas transmettre des vides, des points d'interrogation sur le passé familial. On perçoit combien ces rencontres de recherche ravivent l'histoire familiale passée mais également le désir de certains participants ²³¹ d'en savoir plus et de questionner leurs propres parents au sujet du passé familial pour être en mesure d'en être le passeur à la génération suivante.

Le devoir de mémoire concerne également la transmission de certains comportements, stratégies acquis durant cette période sous la dictature. Ces principes sont liés aux événements traumatogènes qui ont marqué l'histoire du Chili ; plus précisément, ils sont relatifs à la menace qui pesait constamment sur les familles au Chili et en exil. Convaincus d'être l'objet de persécutions ²³², les exilés politiques chiliens ont développé des stratégies pour être toujours prêts à faire face au danger ²³³. Les participants disent avoir appris ces stratégies lorsqu'ils étaient enfants.

Nous reprenons le cas de Roberto. Son père *introduit par le jeu* (R1RV-289) des injonctions pour rester attentif à tout potentiel danger :

Essaye de retenir telle plaque, telle autre plaque. Est-ce qu'on a vu cette voiture- là qui nous a dépassé ? Celle qu'on vient de dépasser sur l'autoroute, est-ce qu'on l'a vue ? (R1RV-289)
On m'disait toujours, « les mains dehors des poches, ça te permet de te défendre si quelqu'un te pousse, tu peux te tenir pour pouvoir riposter ou bloquer quelque chose ! Si tu as les mains dans les poches, tu pourras rien faire ! » (R1RV-381)

Pour Roberto, la transmission de ces stratégies d'alerte est quelque chose de *naturel*, qu'il perçoit comme un jeu : *retenir les plaques*, mémoriser les numéros d'immatriculation de certains véhicules fait partie de son quotidien durant son enfance en Suisse. On perçoit ici la trace traumatique qui entoure le

²³¹ Roberto précise que la première rencontre a fait non seulement « *ressortir des choses personnelles à soi, d'il y a longtemps, mais aussi des questions qu'on s'est posé, mais qu'on a, qu'on osait pas poser, intrusif mais de l'autre côté maintenant on est plus grand on remarque aussi qu'il y a des choses que... Même si ça peut déranger, mais c'est aussi pas grave, c'est le voilà, c'est quand même du passé, c'est du vécu* » (R2-39).

²³² Ces angoisses peuvent être associées au fait que les parents des participants, militants au Chili, ont été poursuivis et menacés pour leurs idées. Cette angoisse de persécution s'est maintenue en exil. Les participants disent avoir vécu ces peurs à travers le comportement de leurs parents en exil.

²³³ L'objectif de ces stratégies développées contre l'angoisse de persécution : être en bonne forme physique et avoir des tactiques d'observation pour être à même de repérer si on est suivi.

passé familial sous la dictature, mais également la méfiance que cela engendre en exil ; Roberto relate en effet que sa famille devait se cacher ²³⁴ pour se rendre à des regroupements politiques, en Suisse.

Roberto a intériorisé ces comportements et souhaite aujourd'hui les transmettre à son tour à ses enfants. Il fait part de plusieurs exemples :

J'ai essayé d'expliquer aux enfants et à ma femme, « vous devez toujours savoir où sont les sorties de secours. Vous rentrez, vous savez que si vous rentrez par-là, y a une autre sortie au fond ! » (R1RV-362). J'disais à mes enfants « Allez, quand vous marchez, vous sortez les mains des poches ! ». « Oh mais pourquoi ? ! » [il mime un dialogue où l'enfant répond], « T'as qu'à les laisser ! Ils sont bien dans leurs poches » [il mime un commentaire de sa femme]. J'vais pas leur dire « oh il faut faire attention, tout l'monde est méchant ! ». Non, le but c'est pas de les rendre paranos. Mais qu'ils soient prêts (sourire) ! Mais qu'ils soient prêts aussi pour les dangers ! (R1RV-381-384).

Roberto est confronté à la réaction de sa femme et au contraste avec l'environnement externe. Selon lui, ces stratégies de survie sont associées à une recherche de sécurité et de réconfort. On perçoit ici la difficulté de Roberto à transmettre l'intérêt de se méfier. Une difficulté à laquelle il se confronte, en lien à l'époque et la culture contemporaine, et qui est accentuée par le fait que sa femme n'est pas d'origine latino-américaine et n'a pas du tout reçu un tel héritage.

Pour lui, la confiance ne peut pas se donner si facilement. Aujourd'hui, les DEP ont un rapport ambivalent au passé : comment respecter à la fois l'héritage de leurs ancêtres – qui les ont aidé dans leur parcours de vie – tout en s'intégrant dans la société contemporaine, dans la culture du conjoint et du pays où l'on vit ?

Dans le cas de Roberto, il est conscient que de telles instructions peuvent être *disproportionnées par rapport à l'environnement* (R1RV-371) dans lequel sa famille vit. Son but n'est pas *d'engendrer la peur* selon ses mots, mais de ne pas *donner carte blanche dès le départ* (R1RV-378) à n'importe qui. Comment trouver alors un équilibre entre son désir de ne pas transmettre l'angoisse de manière brute, éviter de *rendre* ses enfants *paranos*, tout en les préparant pour qu'ils soient *prêts* à faire face à d'éventuels dangers ? Roberto est un exemple des participants qui tentent de transmettre certains comportements prônés dans la famille, comportements qui les ont soutenus dans leur construction, bien que les questionnements sur le bien-fondé de leur actualité restent présents.

❖ *Raconter sans blesser : le filtre des traces traumatiques*

Malgré le désir de raconter le passé à leurs enfants, l'inquiétude de les blesser est prégnante. C'est ainsi que l'on observe une recherche d'équilibre, qui appelle *un dosage difficile*, selon les termes de

²³⁴ Plusieurs participants ont fait part de leur étonnement d'apprendre après la fin de la dictature la preuve que le gouvernement suisse suivait certains militants politiques chiliens en exil afin de surveiller leurs activités politiques. L'affiliation aux partis communistes en Suisse restait une menace. L'angoisse de leurs parents et les leurs d'être toujours poursuivis et surveillés en Suisse était donc confirmée par cette épreuve de réalité.

Sébastien (S3ESD-238). Dans leurs discours, il est très souvent question des risques relatifs au franchissement des limites entre ce qui peut ou non être relaté aux enfants. Cela témoigne de l'ambivalence dont nous avons parlé et donc d'une certaine élaboration subjective de la part de ces participants.

Quels seraient les risques associés à la mise en récit de leur passé, du parcours familial et de l'histoire de leur pays ? À ce propos les participants pointent tous la crainte d'être happé par l'un des deux versants extrêmes de la narration, c'est-à-dire : d'un côté en dire trop et traumatiser les enfants ; et de l'autre côté, n'en dire pas assez, banaliser ce qui s'est passé ou, pire, oublier.

Parmi les nombreuses interprétations de l'histoire du passé, il n'est guère facile de transmettre une version qui soit ouverte et recevable. C'est pourquoi, de nombreux participants prennent appui sur divers ressources symboliques (Zittoun, 2004), qui ne proviennent pas des récits élaborés par le groupe familial (émissions radiophoniques ou télévisuelles, témoignages, documentaires, institutions de mémoire). Cela permet de surmonter le défi que représente pour eux la transmission de l'histoire si complexe du Chili. Cela nous renvoie à la polyphonie des récits de Kaës (2009f), nécessaire au travail de reconnaissance et de reconstitution de l'histoire. Certains évoquent que, bien souvent, ils ne racontent pas d'eux-mêmes les histoires du passé mais se mettent à disposition pour répondre aux questions de leurs enfants. Ils promeuvent ainsi une transmission qu'on pourra qualifier de *non imposée*.

Les craintes évoquées par les participants semblent premièrement liées au fait de contraindre leurs enfants à entendre l'inaudible. Un second risque pointé est la façon de répondre aux questions des enfants. Cela est très bien illustré par les propos de Roberto :

Donc il faut leur expliquer. Dans les émissions, bah ils partent du principe que les gens savent qu'est-ce qui s'est passé. Donc c'est vraiment difficile (rire) d'expliquer aux enfants. Parce qu'il faut construire. Des fois, ils me disent « mais cette personne était gentille ou méchante ? ». Comment est-ce qu'il faut vous dire ? : « celui-là il est gentil, celui-là il est méchant » (tape sur la table pour distinguer les deux côtés). C'est pas si gentil, méchant comme ça, c'est ... Il faut dire « il y avait des méchants et des gentils un peu des deux côtés et des méchants qui ont été un peu gentils après, des gentils ont été un peu méchants », et là ils [mes enfants] me regardent un peu bizarre (RES- 274-276)

Roberto évoque ses difficultés à trouver un juste milieu ; ne pas tomber dans le piège d'imposer une vision rigide de l'histoire tout en trouvant une manière de transmettre le récit de manière suffisamment compréhensible pour ses enfants. Comment raconter correctement l'histoire sans passer à côté de sa complexité ? Comment expliquer à leurs enfants que leurs propres parents ont été arrêtés et mis en prison alors qu'ils n'étaient pas des « méchants » ? Comment raconter la vie sous la dictature où les frontières entre le bien et le mal étaient brouillées ? Entre le juste et l'injuste, le vrai et le faux, entre l'évocation du quotidien et l'horreur vécue sous la dictature, Roberto comme les autres participants

tentent de trouver le bon dosage, de filtrer l'histoire des faits pour élaborer un récit qui soit le plus adéquat pour leurs enfants.

Un autre risque mis en avant par les participants en ce qui concerne leur désir de transmission de l'histoire relative au passé concerne la crainte que les descendants rejettent le Chili. Roberto en témoigne dans son hésitation à montrer un documentaire qu'il a enregistré au sujet de la dictature. Et si ses enfants ne voulaient plus aller au Chili après avoir découvert ce qu'il s'y est passé ? Lorsque nous interrogeons Roberto sur la teneur de ses craintes, il répond : *J'sais pas, j'sais pas, j'ai peur... j'sais pas, c'est peut-être une peur pas réfléchie hein* (R2ESD-95).

Il est intéressant d'observer la façon dont Roberto qualifie sa *peur* de *non réfléchie*. Elle le dépasserait, serait incontrôlable, de l'ordre de l'inconscient. Nous lui demandons alors si c'est pour protéger ses enfants. Et il rétorque immédiatement : *Oui alors, c'est vraiment pour les protéger ! Pour pas qu'ils s'enferment, c'est vrai que moi j'ai eu une voisine qui était chilienne, mais dès petite, elle avait dit que « non, elle n'était pas chilienne »* (R2-96).

On comprend alors que cette peur repose sur le fait que ses enfants puissent se renfermer. Nous comprenons l'expression *s'enfermer*²³⁵ comme renvoyant au possible repli identitaire qui conduirait à privilégier une seule identité – suisse – et à rejeter l'identité chilienne. Roberto raconte qu'il a été témoin de cette situation pour certains DEP et redoute qu'il en soit ainsi pour ses propres enfants.

La majorité des participants s'interroge également sur la limite de ce qui est énonçable et donc transmissible à la génération suivante. Ils pointent la violence inhérente à certains épisodes qu'ils ont vécu par le passé. Le risque qui est pointé ici se rattache à la violence de la transmission. C'est pourquoi, plusieurs participants mettent l'accent sur ce qu'ils ne souhaitent pas transmettre. Les participants qui présentent un type de parentalité *souple* sont conscients qu'il est impossible d'éviter de transmettre ce qu'ils ont reçu. Cependant, ils tentent de ne pas transmettre la violence traumatique associée à l'histoire familiale et collective de leur pays d'origine.

Le désir d'éviter de transmettre ce qui relève du traumatisme semble s'articuler au désir des participants de ne pas faire porter à leurs enfants le poids de l'héritage traumatique dont ils sont eux-mêmes dépositaires. **Il s'agit d'une tentative de transformer l'héritage en vue d'interrompre une éventuelle répétition générationnelle.**

²³⁵ Par association sur le mot *s'enfermer*, nous pensons également à la crainte de Roberto de ne pas savoir ce que cela va susciter chez ses enfants. Que vont-ils faire ? Vont-ils vouloir faire la révolution ? Vont-ils enfreindre certaines règles, de là à *s'enfermer* dans une doctrine, voire à être enfermé en prison ?

Nehúen en parle de manière très éclairante. Rappelons qu'il est arrivé en Suisse avec sa mère et d'autres membres de sa famille à l'âge de onze ans, deux ans après le coup d'État. Il a été très impliqué dans les engagements politiques de sa famille, que cela soit au Chili ou en exil. Lorsque nous lui demandons ce qu'il souhaite transmettre ou non à son fils, il répond :

Je n'ai pas justement voulu lui raconter à mon fils ces histoires disons de famille, de sa mère et mienne parce qu'on [en tant que parents] voulait pas qu'il soit conditionné. Nous ne voulions pas lui donner l'héritage que malheureusement on n'a pas pu éviter nous ... C'est ça que je voulais pas : conditionner la vie de mon fils (H3ESD-463).

Comme en témoigne cet extrait de discours, Nehúen est très attentif à ne pas reproduire le schéma de transmission qu'il a lui-même subi. Ses propos sont éclairants : en tant que descendant d'exilés politiques, il lui semble impossible d'éviter cet héritage, de ne pas le porter ; il en est du coup *conditionné*. Mais en tant que parent, il aspire à ne pas reproduire ce qu'il a lui-même vécu dans le lien avec ses parents ; il vise une autre manière de faire avec son enfant. Dans ce sens, ne pas raconter certaines bribes de l'histoire familiale à son fils semble être une façon d'éviter de lui transmettre et de lui faire porter le poids de cet héritage traumatique et du *conditionnement* qui l'accompagne.

Pour ces participants, la limite à ne pas franchir dans la narration du passé à leur descendance est mince et floue. Ils sont tiraillés : d'une part ils soulignent la nécessité de transmettre l'histoire familiale et collective, pour ne pas l'oublier ; mais, d'autre part, ils sont soucieux de ne pas faire porter le fardeau du passé à leurs propres enfants.

❖ *Une transmission non imposée au service de l'esprit critique*

Les participants insistent sur un dernier point : **ils sont soucieux de ne pas transmettre des représentations figées du passé à leurs enfants**. Comme l'affirme Roberto : *Parce que si moi j'arrive à leur imposer une idée, peut-être qu'un jour quelqu'un d'autre va leur imposer une autre idée (R3ESD-516)*. On perçoit ici **l'attention du parent à ne pas imposer la narration du passé à l'enfant**. Ce serait à l'enfant de faire *ses propres choix* afin qu'il soit **libre aussi de se positionner par rapport à ce passé ; il est très préoccupé de ne pas [le] lui imposer (H1RV-340)**. Le parent se rend alors disponible sans chercher à conditionner, ni à imposer quoi que ce soit à l'enfant.

Le risque consisterait en l'occurrence à transmettre une seule version de l'histoire. L'accent est porté sur la singularité de la perception de l'histoire selon la manière dont on a vécu les événements traumatiques. Roberto insiste également sur ce point : *Bon surtout que nous, on n'a pas envie de venir dire « voilà, nous on vous dit ça, c'est ça c'est que vous devriez retenir quoi ». Et c'est pas pour ça que c'est la vérité quoi. Ça, c'est d'eux vécu (R2-77)*. Envisagée sous cet angle, la transmission ne devrait pas imposer une vérité univoque sur l'histoire passée ; il ne s'agit pas d'imposer un discours sur l'histoire qui serait présenté comme à *retenir*. Les participants aimeraient ainsi promouvoir l'idée que chaque personne est libre de se positionner singulièrement par rapport à ce *vécu*.

Dans ce sens, **les participants insistent sur la transmission d'outils de réflexion pour développer un esprit critique. Des outils qui devraient à leur avis permettre que leurs enfants ne soient pas embrigadés dans des idéologies rigides.** Ils mettent l'accent sur les dangers encourus lorsqu'on transmet une idéologie. À ce propos, au dernier entretien, Roberto déclare :

Je me donne comme objectif que mes enfants comprennent leur monde qui les entoure, je veux que les enfants puissent se poser des questions. C'est pas parce que dix journaux disent que « le champ en face il est rouge, qu'il est rouge ». Ils doivent se poser la question et dire « mais est-ce qu'il est réellement rouge ? » (R3ESD- 505).

S'efforcer comme parent de ne rien imposer, d'éviter de tomber dans le piège des idées figées est une préoccupation qu'on retrouve chez plusieurs participants. La métaphore de Roberto au sujet du *champ* désigné comme *rouge*²³⁶ signifie l'importance de se donner les moyens de se forger une position personnelle à ce sujet. Les participants considèrent qu'ils ne sont pas autorisés à imposer une quelconque idée à leurs enfants. Roberto poursuit en ce sens : *Parce que si moi j'arrive à leur imposer une idée, peut-être qu'un jour quelqu'un d'autre va leur imposer* (R3ESD-516). Ce souci de favoriser l'esprit critique est très présent ; la promotion de cette capacité de penser par soi-même, en remettant en question la manière dont les événements sont officiellement présentés par autrui est valorisé dans le cadre familial et fait partie des outils à acquérir et à transmettre de génération en génération. Dès lors, c'est moins le type de choix réalisé par la génération future qui compte, mais bien la réflexion qui soutend ce choix. La réflexivité apparaît comme un outil précieux et indispensable pour développer son libre arbitre et par conséquent pour s'autonomiser.

La transmission de tels outils de penser est mise au travail : il s'agit de trouver un équilibre entre transmettre ce qui les identifie en tant que membres de leur famille, de la culture chilienne et de la société suisse d'une part ; et, d'autre part de filtrer les traces traumatiques dont ils sont héritiers. **Le maillage entre les différents contrats narcissiques auxquels ils sont liés se tisse dans la transmission.**

Par la transmission de l'histoire familiale, ces participants inscrivent leurs propres enfants dans la lignée familiale. Ces récits de l'histoire familiale véhiculent non seulement des événements, mais aussi les idéaux et mythes qu'ils contiennent ainsi que les affects qu'ils suscitent. De la sorte, le contrat narcissique primaire est respecté : le parent signifie à son enfant les énoncés de fondement du groupe familial. C'est pourquoi, **ces héritiers sont désireux de soutenir la transmission des énoncés identificatoires qui caractérisent leur groupe-famille.**

²³⁶ La couleur rouge nous fait associer sur les communistes, les rouges. Au vu de la propagande anti-communiste de l'époque, on peut imaginer la désignation courante, au Chili et en exil, de certaines personnes comme *des rouges*. Mais sont-ils vraiment rouges et communistes ou serait-ce les journaux qui les désignent comme tel ?

On soulignera d'ailleurs à ce propos la place privilégiée des énoncés de fondements relatifs au mythe familial du combattant qu'on retrouve dans le discours de la plupart des participants. Emblématique du discours familial, un tel mythe véhicule l'idéal du combattant invincible ; il fait souvent référence à l'injonction à « se battre », et à « ne pas abandonner le combat ». Lors de la première rencontre centrée sur le récit de vie Roberto pointe cet aspect avec force en relatant les propos de sa mère au moment de leur arrivée en Suisse, étape de sa vie ²³⁷ qui l'a beaucoup marqué :

Ça c'est aussi une particularité. C'est se battre. Se battre. On s'accroche, on lâche pas. (RIRV- 27). J'vois toujours l'image de ma mère dire « il faut se battre, Il faut rien lâcher hein ! Et s'accrocher et pendant trois ans, en hiver, on s'est chauffé au four » (RIRV- 57).

Comme nous l'avons exposé dans l'axe précédent, nous observons combien être descendant d'exilés politiques est marqué par l'histoire de militance des parents, de leur combat politique et social. Cette valorisation de l'idéal du *combattant* se poursuit également en exil. De fait, malgré l'obligation de devoir quitter leur pays pour fuir les répressions politiques qui les menaçaient, les parents de ces participants ont poursuivi et ont maintenu leur combat politique en exil.

La narration de l'histoire familiale et collective dans leur famille d'origine a été soutenue par un travail préalable d'élaboration des traumatismes subis de la part de leurs ascendants. Quel que soit la teneur d'un tel travail de transformation, cela a permis que la parole s'ouvre et que les DEP puissent à leur tour transmettre l'histoire familiale à leurs enfants.

Par la transmission de ces histoires, ces participants ont le souci d'inscrire leurs enfants dans l'histoire de leurs ascendants. Toutefois, ils restent très attentifs à ne pas transmettre la teneur traumatique de leur histoire familiale qui s'enracine dans la violence d'origine sociale endurée collectivement au Chili par toute une frange de la population sous la dictature.

A propos de ces transmissions traumatiques, Ciccone (1999) considère pour sa part que c'est « le travail psychique du sujet héritier, travail imposé par la transmission elle-même, qui pourra éventuellement modifier ou infléchir la chaîne répétitive » (p.60). Ce travail peut être soutenu par ses ressources individuelles, les repères identificatoires groupaux sur lesquels elles s'appuient, qu'ils soient liés à sa filiation et à ses affiliations.

²³⁷ De fait, sa famille et lui sont tout d'abord arrivés en région germanophone de Suisse. Le décalage culturel est alors très violent pour tous. Malgré la loi les obligeant à rester dans la région qui leur octroie l'asile, après plusieurs années ses parents choisissent de rejoindre une partie de la famille vivant en région romande, francophone. C'est ainsi qu'ils partent vivre de manière quasi clandestine en Romandie. Pour signifier leur clandestinité, leur chauffage était coupé. C'est pourquoi, pendant trois hivers, ils ont dû se chauffer via le four de cuisine. Cette combativité et cette persévérance les a conduits à obtenir finalement le droit de rester vivre dans cette région. Cet exemple marquant témoigne de l'implication de Roberto dès son enfance dans le combat de ses parents et la transmission de valeurs ainsi prodiguée.

Pour conclure, soulignons **l'ambivalence caractéristique des participants qui privilégient un type de parentalité souple : s'ils expriment clairement leur désir de transmettre l'histoire familiale et collective, ils craignent par ailleurs de transmettre la violence traumatique inhérente à ce passé.** Ils sont donc certes désireux de transmettre l'héritage dont ils sont dépositaires, mais d'une manière différente de celles de leurs parents : ils s'efforcent pour cela de promouvoir le travail de transformation de la mémoire, de l'héritage reçu. Enfin, malgré le devoir de mémoire qui les meut, ces participants ont tous souligné la part de l'héritage qu'ils ne souhaitent pas transmettre. La limite à ne pas franchir est ainsi questionnée et toujours recherchée. Un réel travail de transformation de l'héritage semble à l'œuvre.

CHAPITRE 25. QUAND DEVENIR PARENT RAVIVE LES TRACES TRAUMATIQUES NON ELABORÉES (TYPE II)

Nous avons identifié **un second type de parentalité qui est caractérisé par une résurgence des traces traumatiques. Il s'agit de traces brutes qui sont en l'état, non-élaborées. Elles sont envahissantes pour le sujet.** Pour ces participants ²³⁸, devenir parent bouleverse les repères identificatoires et désorganise les aménagements défensifs mis en place.

Ce type de parentalité a été qualifié de « labile ». Cette dénomination vient signifier la place importante de la désorganisation des repères identificatoires des participants et les tensions internes qu'ils manifestent à ce sujet. Faute d'une possible élaboration du passé, ces participants entravent l'accès à la nouvelle génération. Le résultat est une rupture avec les origines dans la transmission. Cela semble se produire à leur insu.

Nous avons choisi d'illustrer la reviviscence du passé lors du processus de parentalité ainsi que ses effets par le cas de Tamara ²³⁹. Âgée de quarante-six ans lorsque nous la rencontrons, Tamara est mère d'un adolescent de quatorze ans. Fille unique, elle est née au Chili fin des années soixante. Son prénom rend mémoire à une figure communiste révolutionnaire, ce qui fait écho à l'engagement et aux idéaux politiques portés par ses ascendants. De fait, ses deux parents sont très engagés socialement et politiquement. Suite au coup d'État en 1973, le père est arrêté à plusieurs reprises. Les menaces dont la famille est la cible conduisent Tamara et les siens à se cacher pour quitter leur pays et sauver leur peau. C'est grâce à un ami de ses parents que Tamara et ses parents arrivent tous trois en Suisse alors qu'elle est âgée de quatre ans.

Âgée de vingt ans, elle perd son père qui décède brutalement au Chili. Il y construisait une maison pour préparer leur retour au pays. Pour survivre à cette perte indicible, Tamara change de cap : elle se consacre alors à la peinture, un rêve non réalisé de son père. À travers ses œuvres picturales, elle se rapproche de lui et le fait revivre en elle. Quelques années après le décès de son père, Tamara rencontre Luc, un homme d'origine suisse avec qui elle conçoit un enfant, Tulio. La naissance de ce fils est accompagnée de la reviviscence de son passé. Tamara fait une dépression post-partum silencieuse, non diagnostiquée, qui semble la détruire à petit feu. Lorsque son fils a deux ans, elle raconte qu'un sentiment de trop-plein et d'impasse précipite la rupture avec son conjoint. Cet épisode est suivi d'une

²³⁸ Ce second type de destin concerne la moitié des participants : Ameline, Tamara, Joana et Tahiel.

²³⁹ Rappelons que nous faisons le choix d'illustrer ces analyses transversales par un cas exemplatif afin que cela soit plus éclairant et vivant ; toutefois, la situation présentée est similaire chez les trois autres participants concernés.

période dépressive où elle est aux prises avec des addictions ; elle fait une tentative de suicide. Elle est ensuite prise en charge et se reconstruit tout doucement.

1. Un processus de parentalité *labile*

Nous décrivons tout d'abord ce type de parentalité dite *labile*. Ensuite, nous nous questionnons sur les facteurs susceptibles d'expliquer la formation de ce type de parentalité.

1.1. Devenir parent : un réveil brutal des cicatrices du passé

1.1.1. Le poids des traces traumatiques non élaborées

La principale caractéristique de ce type de parentalité est la résurgence des traces traumatiques non élaborées. Ces traces font effraction dans la psyché et empêchent toute élaboration psychique de la part de l'héritier. **Devenir parent représente habituellement une occasion privilégiée de revisiter son passé pour l'affronter et se positionner en tant qu'héritier. Dans ce cas, le retour des conflits infantiles semble plonger les participants dans l'effroi, entravant tout travail psychique d'élaboration de l'héritage.**

L'exemple de Tamara éclaire combien devenir parent suscite une reviviscence des expériences passées. Elle énonce directement le réveil de son histoire infantile au moment de devenir mère : *j'ai vécu des choses par le passé qui m'ont marquée et puis c'est au moment de devenir maman que tout ça est ressorti* (B3-95). À l'aube de cette nouvelle page de sa vie, Tamara semble être confrontée au poids de l'héritage traumatique dont elle est dépositaire : il s'agit de *ces choses* qui l'ont marquée et qui semblent bien trop lourdes que pour se les approprier. Comme d'autres descendants, Tamara témoigne de la difficulté qu'ils ont eu à faire face à *tout ce qui ressort* au cours du processus de parentalité.

C'est pourquoi, dès le début de sa grossesse, elle tente de couper tout lien avec son histoire, sa famille, et particulièrement avec sa mère. Cette rupture assez brutale lui semble nécessaire pour faire barrage aux fantômes du passé.

C'est surtout avec l'histoire de ma mère qu'il a fallu matcher. Donc voilà, à l'âge de mettre au monde mon enfant, ben tout ça a resurgi avec une force énorme. Moi qui avais beaucoup de peine aussi à imaginer ma mère présente au moment où je suis devenue maman, c'était pour moi impossible d'imaginer qu'elle soit présente le jour de l'accouchement... j'ai vraiment cloisonné au fond de moi, ce qui a fait ma solitude, qui a duré quand même pas mal d'années (B3ESD-100).

Cet extrait montre combien devenir parent fait en l'occurrence *resurgir* toute l'histoire passée *avec une force énorme*. Les termes choisis soulignent l'intensité avec laquelle le passé peut refaire surface ; comme Tamara le précise, il est surtout question de l'étape où elle avait *l'âge de mettre au monde son enfant*. On perçoit ici les configurations habituelles des mouvements psychiques particuliers lors de la période de périnatalité. L'effet de la *transparence psychique* (Bydlowski, 1997) se traduit par la

résurgence de ses conflits infantiles qui font ici effraction. Le nouveau parent est ainsi confronté, d'une part, à l'enfant qu'il a lui-même été et, d'autre part, aux relations qu'il a tissées, enfant, avec ses figures parentales. Par ailleurs, cela confronte le participant à revisiter ses diverses identifications à la figure maternelle ; ce qui conduit parallèlement à en explorer les enjeux œdipiens. Pour une mère, cela implique d'être la rivale de la mère, lui voler sa place de mère en enfantant, etc.

Cette illustration clinique permet de souligner combien les maillons qui relient les différentes générations les unes aux autres ressortent avec lourdeur lorsqu'une nouvelle génération vient au monde ; à tel point que, parfois, cela conduit le sujet à rompre avec les siens pour marquer une distance radicale avec ce que le passé familial suscite et fait vivre sur le plan psychique.

Le jaillissement de ce matériel générationnel (Darchis, 2016) relatif aux origines appelle à la transformation pour être transmissible sous d'autres formes d'une génération à l'autre. Pour Kaës (1993c), quand on entre dans le processus de parentalité : Il faut que l'héritage soit pris et transformé pour fonder un « nouveau conteneur ». Par cette reprise, le matériel psychique relatif à l'enfance doit pouvoir être exploré ; dans le meilleur des cas, le parent en devenir peut le subjectiver et se l'approprier après transformation. Or, dans l'exemple présenté ici, Tamara est confrontée à l'impossible travail d'élaboration de l'héritage dont elle est dépositaire, lequel est empreint de vécus traumatogènes qui ont fait l'objet d'un clivage visant à la silenciation des affects associés à cette page traumatique du passé familial.

On perçoit dès lors combien les traces traumatogènes insuffisamment élaborées peuvent empêcher le travail d'élaboration de l'héritage. Un clivage fonctionnel ²⁴⁰ (Bayle, 1988) semble soutenir cette mise à distance du passé. Le sujet cherche ainsi inconsciemment à éviter de charger son enfant du poids des objets non transformés issus du matériel transgénérationnel dont il est dépositaire (Scoreaux, 2014).

Si l'on analyse l'extrait de Tamara, le discours parental résonne ici en écho avec le vécu de sa propre mère : *c'est surtout avec l'histoire de ma mère qu'il a fallu matcher* (B3ESD-100). Elle raconte alors que sa mère a été abandonnée par ses propres parents biologiques lorsqu'elle était très jeune, avant d'être confiée à un oncle par alliance. La raison de cet « abandon » est floue et reste un mystère lourd à porter pour Tamara. C'est d'ailleurs un thème qui revient à plusieurs reprises dans les rencontres.

Je me rappelle d'elle [sa mère] comme une personne humm pas brisée mais extrêmement...mmh mélancolique. Déjà que la vie qu'elle a eu avant le coup d'État n'était pas évidente, elle a été abandonnée à l'âge de quatre ans par ses parents qui l'ont confiée aux oncles riches de sa famille, elle a pas vu ses parents avant de partir du Chili. (Silence). Et elle n'a jamais su pour quelle raison, parce qu'elle a eu

²⁴⁰ Le clivage fonctionnel est une réaction immédiate de défense contre une attaque de la psyché, défense habituellement transitoire (Bayle, 1988). « Les clivages fonctionnels sont temporaires mais maintenus pour isoler le moi des blessures irréparables : blessures narcissiques graves, deuils non faits. » (Salem, 2013, p. 890).

d'autres frères, pourquoi on l'avait confiée à cette famille puis après petit à petit on a compris bon... pfff ça a toujours été un mystère qui a entouré l'enfance et la jeunesse de ma maman (B1RV-25)

Inconsciemment, Tamara semble endosser depuis qu'elle est enfant un rôle de réparation quant aux vécus dépressifs d'abandon de sa propre mère. Le *mystère* plane autour de la raison de cet « abandon ». Les fantasmes prennent le dessus pour combler les vides, les secrets. Tamara devient l'héritière des deuils non élaborés de sa mère. Ils restent figés tout en refaisant surface durant sa maternité. Il y aurait comme une confusion identificatoire entre Tamara et sa mère. Cette résurgence des traces traumatiques du passé associée au processus de la parentalité peut être pensée comme un « impassé » pour reprendre l'expression de Scarfone (2012) : un temps marqué par une impasse et qui engage la répétition au lieu de l'élaboration caractéristique de la vie psychique. L'impassé semble ainsi prendre le dessus dans le cadre du processus de parentalité.

1.1.2. La difficulté de se reconnaître comme parent dans la succession des générations

Comment arriver à se distancier de l'histoire de sa mère pour donner une place à son enfant dans la chaîne générationnelle ? Nous reprenons l'exemple de Tamara pour illustrer cette dimension de notre questionnement. Lorsque le thème du désir d'enfant est abordé au cours de la dernière rencontre, Tamara en dit davantage sur ce que la grossesse a suscité pour elle, à savoir : l'envie de se défaire du passé.

Ce qui a marqué les neuf mois de grossesse, c'est cette envie de reconstruire quelque chose, de m'ancrer dans quelque chose qui ne serait pas touché par les tragédies et les événements qui ont marqué ma naissance déjà (B3-58).

Tamara souhaite ainsi repartir sur de nouvelles bases sans être entachée du passé traumatique : elle aspire à *reconstruire quelque chose*, à recréer un nouvel ancrage pour ne pas être *touchée par les tragédies* qui ont marqué son parcours de vie. On peut se questionner sur l'éventuel désir d'auto-engendrement sous-entendu dans ses propos. Tamara met l'accent sur le fait que *sa naissance déjà* est *marquée* par ces *tragédies*. Elle souhaite que la nouvelle génération vive les choses autrement et qu'elle soit épargnée de la lourdeur du passé. Le désir semble porté par le fait de s'ancrer elle, en tant que mère, dans une nouvelle histoire, certes, mais surtout d'inscrire son enfant dans une histoire qui ne serait pas empreinte des souffrances inhérentes à son propre parcours, en écho avec celles qui ont marqué la vie de sa mère.

Dans le cadre d'un processus de parentalité labile, on repère les germes d'une tentative de distanciation face au poids de cet héritage traumatique. Il apparaît clairement que, comme enfant, Tamara aurait été dépositaire de l'histoire de sa mère. Cela l'aura amenée à endosser, à prendre en charge les vécus d'abandon et les deuils non élaborés de celle qui l'a mise au monde. Cette imago parentale imposée comme objet d'identification de l'enfant renvoie à notre sens au processus

d'empiètement imagoïque mis en évidence par Ciccone (1999). En effet, la naissance du fils de Tamara semble avoir ravivé ses propres angoisses de séparation et ses deuils non élaborés ainsi que ceux de sa propre mère.

Par ailleurs Tamara se trouve bien isolée face à la résurgence de son passé ; elle confie : *le manque de mon père a surgi tout d'un coup après la naissance de Tulio* (B3EDD-100). Elle souffre d'une dépression post-partum sévère qui ne sera pas diagnostiquée.

J'avais des pensées très noires, très sombres que c'était complètement en dichotomie, en contradiction avec l'apparence de ce couple jeune, super joli, avec cet enfant qui était l'enfant du miracle entre guillemets parce qu'il faisait ses nuits, parce qu'il était magnifique, parce qu'il souriait et moi je n'arrivais pas du tout à trouver ma place là-dedans et ça m'arrivait très très souvent la journée d'avoir des pensées noires, de meurtre, de mort mais j'ai pas été entendue, vraiment ! (B3ESD-60).

Elle se retrouve alors isolée, démunie et désemparée, avec le sentiment de ne pas trouver sa place, un sentiment de *ne pas être à la hauteur* (B3-64) selon ses termes : *Les premières années, ça été un épisode super douloureux dans lequel j'arrivais pas à trouver ma place en tant que rien si vous voulez, en tant que personne avec son vécu, en tant que maman, en tant que femme* (B3-83). Elle décrit les premières années qui ont suivi la naissance de son fils comme un combat permanent avec elle-même principalement, afin de créer un lien suffisamment bon et stable avec son fils. Cela n'était jamais assez pour elle, ce qui l'a amenée à s'acharner et à s'épuiser à la fois physiquement²⁴¹ et psychiquement.

Confrontée à différents obstacles entravant le nécessaire processus de remaniement identificatoire et d'ancrage généalogique qui caractérise le processus de parentalité, Tamara est assaillie par un sentiment d'empiètement narcissique : elle n'arrive à *trouver sa place* ni en tant que mère, ni en tant que *femme*, ni en tant que *personne avec son vécu*. Elle perçoit son conjoint comme parfait, ce qui accentue cette auto-dévalorisation et la perte d'estime de soi : *C'était difficile de m'inscrire là-dedans parce que moi je ne l'étais pas* [parfaite] (B3ESD-61).

Nous nous sommes aussi demandée dans quelle mesure Tamara n'a pas également souffert de difficultés liées au fait de peiner à trouver sa place comme parent en exil, loin des siens. Mettre au monde un enfant dans le contexte de l'exil mettrait-il le sujet en difficulté de se resituer dans sa chaîne généalogique en l'absence de repères identificatoires groupaux suffisants ? Comme le suggère Kaës (2000), la maternité en exil ravive d'autant plus les « signifiants primordiaux et liens de filiation – réels et imaginaires. La naissance d'un enfant plonge en effet la femme dans son propre passé primitif, enseveli » (p. 219). De plus, l'absence du père de Tamara – qui représente une figure étayante pour elle – semble en l'occurrence complexifier le processus de parentalité.

²⁴¹ Tamara va s'épuiser psychiquement et physiquement par un acharnement pour allaiter jusqu'à huit mois. Elle est persuadée que l'allaitement est ce qui « qualifie à jamais le lien que tu as à ton enfant » (B3ESD-109).

Dans la situation de Tamara, ce sentiment d'empiètement et de mise à mal des repères identificatoires conduira, trois ans après la naissance de son fils, à un passage à l'acte : elle tente de tout quitter, d'abandonner sa place de mère en confiant son fils au père de l'enfant, ce qui représente sans doute une tentative d'épargner à Tulio le poids des objets transgénérationnels gelés dont elle est dépositaire et dont le retour la submerge.

*Ça a été du jour au lendemain, comme une foudre, « c'est pas possible, c'est pas pour moi, je ne saurai pas quoi faire de tout ça, et garde l'enfant, je suis incapable de m'en occuper ». Et dans cette histoire s'inscrit aussi l'histoire de ma maman (se racle la gorge) donc je pense que **Tulio est le réceptacle de pas mal de choses** (BIRV-201).*

On soulignera ici la répétition de l'abandon : comme sa mère, des années après, elle abandonne son fils. Ce sentiment de ne pas trouver sa propre place comme mère a jailli comme *une foudre* : c'est dire si elle semble avoir été submergée par l'impassé dont il vient d'être question.

Le compagnon de Tamara prend ici la fonction d'objet secourable sur lequel elle peut s'appuyer. En effet, le père de Tulio fait preuve de compétences maternelles et soutient Tamara dans le combat contre ses fantômes. Or, cet étayage sur le tiers est très important car il permet de différencier les types de parentalité mis en évidence dans notre étude.

C'est ainsi que Tamara prend conscience avec le temps que son fils fut *le réceptacle de pas mal de choses*, son histoire mais également celle sa mère. Précisons aussi, à la suite de Decherf (2004) que certains parents ont besoin paradoxalement de leurs enfants « pour chercher ce qu'ils n'ont pas reçu ou rejeter ce qu'ils ont reçu » (p. 27). L'auteur qualifie ce mode de fonctionnement de la vie psychique comme un *mouvement organisateur de survie*. Dans l'impossibilité de se l'approprier subjectivement, Tamara rejette ce qu'elle a reçu de sa mère. L'effroi avec lequel les participants semblent aux prises face au réveil des traces du traumatisme mobilisées par la parentalité semble empêcher tout travail d'élaboration de l'héritage.

Le réveil des traces du traumatisme au moment de mettre au monde un enfant provoque un effet de sidération des héritiers. Ils semblent inaptes à prendre une position active pour une reprise subjectivante de tels impensés, qu'on peut qualifier d'impassé(s). Surgit alors une reviviscence et une rigidification des pactes dénégatifs instaurés au sein du groupe-familial. Les descendants sont dès lors prisonniers des pactes et interdits instaurés par leurs parents. Cette emprise du passé soutient ainsi une continuité dans la transmission. Les angoisses enfouies du passé refont surface au cours du processus parentalité, parfois de manière brutale. Des aménagements défensifs rigides se mettent alors en place pour s'en défendre.

1.2. La désorganisation des repères identificatoires au cœur de la parentalité

1.2.1. Entre idéalisation et contre-identification des figures parentales

On observe combien le processus de parentalité engendre dans le meilleur des cas des remaniements identificatoires qui remettent au travail les identifications et transforment les relations parent-enfant. De fait, la parentalité mobilise des mouvements de rejet et d'opposition envers le ou les parents.

Or, la parentalité dite *labile* au regard des repères identificatoires se rapproche de la parentalité « névrotique » dans la typologie de Cramer et Palacio Espasa (1993). **Il s'agit de la situation dans laquelle les participants s'identifient à des imagos parentales idéalisées, afin de nier ou de tenter de réparer leur vécu dépressif survenu durant l'enfance. Il peut s'agir d'un vécu de privation, de frustration ou encore de séparation.** Nous illustrons ce mouvement identificatoire par l'exemple emblématique de Tamara.

Son témoignage éclaire ce mouvement de contre-identification envers la figure maternelle d'une part, et d'idéalisation envers la figure paternelle, d'autre part. Elle décrit son père de manière très positive, tandis que sa mère est perçue comme dépressive et anxieuse à l'extrême :

*Oui mon père était très... alors ma mère s'il faut que je la décrive en trois mots c'est **mélancolique, discrète et en retrait** euh très douce. Et mon père était aussi quelqu'un d'extrêmement doux, mais très vivant, très communicatif, très à l'affût du lien à l'autre, très intéressé par la vie, très empathique, avec une existence sociale très très forte parce que justement il avait ce don de plaire, de susciter beaucoup de sympathie euh et quelque part, **mon père, tout le drame lié à l'exil le vivait de façon beaucoup plus intérieur**, il me protégeait beaucoup de- de- de sa tristesse, de son mal-être, son mal du pays, son désarroi, que **avec ma maman, c'était beaucoup plus tangible** mais bon, parce que c'était pas que l'exil, c'était l'abandon, c'était toute une série de choses.*

Il est important de remarquer combien Tamara différencie la fonction de chacun de ses deux parents. Son père est présenté comme une figure qui la *protège de sa tristesse*, de son *mal-être* lié à l'exil. Il est décrit positivement, comme un protecteur, sécurisant qui sera idéalisé au fil de son discours. En revanche, sa mère est dépeinte comme une écorchée dont les cicatrices restent ouvertes, non soignées, ce qui contamine le nid familial. Dans les rencontres, Tamara rappelle que la souffrance de sa mère n'a pas uniquement pour origine l'exil et les traumatismes relatifs aux répressions politiques vécues au pays. De fait, elle évoque le fait que la mère était en souffrance en lien avec *toute une série de choses* liées aux expériences d'abandon auxquelles celle qui lui a donné la vie avait dû faire face durant l'enfance. Cela illustre ici combien l'exil ravive également les traumatismes familiaux antérieurs.

Cette forte idéalisation ²⁴² des figures parentales – dans le cas de Tamara, de la figure paternelle – met parfois le sujet en difficulté, entravant la différenciation et l'autonomisation. De fait, l'idéalisation est telle qu'elle peut prendre toute la place et envahir le processus de subjectivation. Les propos de Tamara éclairent ce point : *Il y a plein de petits trucs comme ça, très tendres, très drôles aussi, où effectivement on superpose aussi cette fierté d'avoir des parents comme les miens et en même temps, la honte parce que je ne corresponds pas* (B1-RV107). Elle met en tension et compare la fierté ressentie d'avoir des parents pareils, – des exilés politiques qui se sont battus pour leurs idées – au sentiment de *honte* de ne pas correspondre à l'idéal véhiculé par ses parents, de ne pas être à la hauteur. Comme en témoigne le discours emblématique de Tamara, les participants dont le processus de parentalité est *labile* (type II) sont aux prises avec des comparaisons entre les deux générations ; celle de leurs parents et la leur. Ils semblent pris dans une sorte de fascination pour la génération des exilés politiques. Cela contribuerait-il à éclairer leur difficulté à construire une parentalité qui leur est propre ?

À côté de l'idéalisation d'un parent, on peut observer la contre-identification de l'autre parent. Il s'agit d'un clivage entre les deux figures parentales. Cela concerne les trois participantes femmes de ce type II. Ces participantes rapportent le manque d'affection ressenti de la part de leur propre mère. Durant leur enfance, elles semblent avoir été identifiées au parent idéal que leur père et leur mère auraient voulu avoir par le passé.

Dans le cas de Tamara, elle évoque à de nombreuses reprises les épisodes d'abandon de sa mère dans l'enfance. Elle semble être le dépositaire de la tristesse et des angoisses d'abandon de sa propre mère.

*Je sais que pendant la période de grossesse, pour moi c'était difficile de créer un lien, de laisser entrer dans mon existence ma mère, Comme si c'était quelque chose, comme s'il fallait que **moi j'écrive ma propre histoire** qui ne devait pas être la continuité de la sienne en tant que mère. (B3-57-58)*

Dans le cas de Tamara, elle tente de se distancier de sa mère interne lorsqu'elle-même devient mère. L'histoire de sa mère véhicule des messages énigmatiques lourds à porter. La parentalité suscite chez elle un désir de *ne pas [s'inscrire dans] être la continuité de l'histoire de sa mère*, voire même de ne pas se confondre avec elle. On entend ainsi un désir de rupture envers la figure maternelle qui semble être très envahissante. Serait-ce une façon de se défendre de l'incorporation de cette figure maternelle dépressive ou/ ainsi que de l'identification adhésive entre mère-fille ? Ses propos laissent à penser que sa mère envahirait son espace et qu'elle doit empêcher de *laisser entrer sa mère dans son existence*. Le

²⁴² L'idéalisation peut être comprise comme un aménagement défensif contre la dépression mais aussi comme une formation réactionnelle à la haine. De fait, l'idéalisation permet de refouler une haine envers un parent qui a été absent, hostile voire insécure. Ce processus inconscient, tel un anesthésiant, permet d'apaiser les manques d'un vécu infantile douloureux. Waintrater (2004a) conçoit que l'idéalisation est une des caractéristiques propres aux familles survivantes liées à la survie du groupe.

besoin de différenciation qui mobilise des mouvements défensifs de contre-identification se fait ressentir.

Chez Tamara, comme pour les descendants que nous avons rencontrés et qui présentent un processus de parentalité *labile*, on postule la construction interne d'une mère morte (Green, 1983) pour contrecarrer la dépression maternelle. La représentation d'une mère absorbée par un deuil non abouti est ainsi transformée en une figure inerte, figée. Dans ce sens, les participantes en question doivent dès lors prendre et tenir le rôle du père, du frère, du mari auprès de leur mère. C'est comme s'ils avaient été « utilisés », instrumentalisés pour réparer et combler ce dont leur mère avait manqué.

1.2.2. Le manque d'élaboration des deuils chez les descendants d'exilés politiques

Selon Cramer et Palacio Espasa (1993), la parentalité névrotique est également caractérisée par des deuils d'objets fantasmatiques insuffisamment élaborés. Or, c'est précisément le cas des participants qui présentent un processus de parentalité *labile* (type II). **Le manque de sécurité, d'affection, de contenance que les participants ont vécu au cours de leur enfance ne semble pas avoir fait l'objet d'une élaboration a posteriori ; cela reste dès lors à l'état brut.** Le manque de sécurité éprouvé durant l'enfance n'est pas verbalisé par Tamara bien qu'il se dévoile de manière latente. Chez d'autres participants, ces carences et ces défaillances sont davantage conscientisées, ce que l'exemple d'Ameline illustre et éclaire.

Âgée de quarante-cinq ans, Ameline est mère d'une petite fille de quatre ans lorsque nous la rencontrons. Elle a vécu un double exil : tout d'abord sa famille a fui les répressions politiques qui la menaçait au Chili. Le groupe familial s'est dès lors exilé dans un pays communiste, à l'Est. C'est là que son père est décédé des suites des tortures subies sous la dictature au Chili. Après quelques années, sa mère, son frère et elle, ont à nouveau dû quitter le pays ; ils se sont alors réfugiés en Suisse. Le discours d'Ameline aborde les carences endurées dans l'enfance par un syndrome : *J'ai pas eu une enfance très familiale alors moi j'ai un manque, j'ai le syndrome Walt Disney* (A1RV-2). Elle explique alors qu'elle est *très famille* et que c'est très important pour elle, car elle n'en n'a pas vraiment une à la base. Sur le plan latent, le discours d'Ameline évoque la colère de ne pas avoir eu de famille. La reconnaissance d'un mouvement agressif à l'égard des parents permettrait à Ameline de se dégager progressivement de l'idéalisation des figures parentales. Si elle pouvait leur en vouloir, cela soutiendrait l'accès à une certaine ambivalence favorisant la construction de sa propre parentalité. Quelle possibilité les DEP ont-ils d'exprimer les manques dont ils ont souffert durant leur enfance ?

Nous nous questionnons sur la présence d'un « pacte de déni en commun »²⁴³ (Kaës, 2009g) dans la génération des DEP : pour la survie du groupe familial, ils se devraient de maintenir le silence sur leur vécu d'abandon et d'insécurité sous la dictature et pendant l'exil. Un tel aménagement défensif permet de préserver une image idéalisée et héroïque de leurs parents qui privilégiaient un engagement militant. Comment les descendants peuvent-ils faire le deuil des parents qu'ils auraient aimé avoir alors que ces ascendants, exilés politiques, font l'objet d'une profonde admiration par leurs enfants et par le groupe social ? Comment honorer le vécu qui entoure leur engagement militant tout en affrontant et en élaborant les carences vécues dans l'enfance et les défaillances parentales ?

De plus, au-delà du deuil d'objets fantasmatiques s'ajoute parfois le deuil d'un objet externe : en effet, la majorité des participants ont perdu un membre de leur famille, à savoir leur père²⁴⁴, lorsqu'ils étaient enfants ou jeunes adultes. La perte d'un proche ravive les traces traumatiques des événements précédents. Or, le manque de soutien et d'identification empathique de la part de la figure parentale qui est présente (dans ce cas, la mère) ne favorise pas l'élaboration du deuil. Apparaissant souvent à tendance dépressive et abandonnique, le parent qui reste prend plutôt la forme d'une figure fragile à soigner. À l'opposé, le parent absent fait l'objet d'une idéalisation qui lui donne un caractère intouchable.

Comme l'illustre le discours de Tamara, une place significative est accordée au père décédé. Cette participante témoigne d'un deuil « très compliqué » qui semble toujours d'actualité :

*Et je crois que ça a été la plus grande douleur de ma vie, de perdre mon père, et ça a duré huit ans (silence). Oui je pense, mon deuil euh n'a pas été, c'est, c'est pas passé comme une lettre à la poste, il y avait beaucoup de tristesse, de colère, de tout ce qu'ils auraient mérité pouvoir mettre en place et qu'ils ne sont pas parvenu à mettre ... Puis mon père était une très belle personne, **il était peintre et moi je fais de la peinture**. Hum-- donc voilà, ça été des événements durs... (très long silence) (B1RV-48)*

Ses propos²⁴⁵ témoignent de la souffrance relative à la perte du père au début de sa vingtaine. Les silences ponctuent régulièrement son discours et sont empreints d'une grande souffrance que la chercheuse a pu ressentir et partager dans son contre-transfert. La mort du père ravive la tristesse et la colère de ce que ses parents n'ont pas pu accomplir et *mettre en place*. Il est intéressant d'observer que

²⁴³ On retrouve ici les formes d'alliances inconscientes qui assurent la pérennité du groupe familial au fil des générations. Le déni collectif, qui s'associe au pacte dénégatif dans la perspective de Kaës (2009g), permet de rendre compte d'un tel mécanisme. Dans le groupe familial, des ensembles non signifiants se créent et résistent à la transformation et donc à la transmission. Cela se manifeste sous la forme « d'interdits d'autant plus puissants que leur raison d'être est de faire échec aux tentatives de les penser » (Waintrater, 2011a, p. 147).

²⁴⁴ C'est le cas pour Ameline et Tamara qui ont perdu leur père lorsqu'elles étaient enfants ou jeunes adultes. Dans la situation de Joana, son père est resté vivre au Chili. Ses parents se sont séparés peu de temps avant l'exil lorsque sa mère a découvert la double vie menée par son mari. La figure paternelle est vécue comme absente et peu sécurisante pour Joana.

²⁴⁵ Nous associons sur l'opposition qu'elle émet entre le deuil et *une lettre à la poste*. Il est intéressant de rappeler que la famille de Tamara a attendu pendant plus de dix ans en exil une lettre qui leur octroierait l'autorisation de rentrer au pays, signifiant la fin de la dictature. Comme les autres familles d'exilés, ils vivaient alors dans l'attente, dans une situation qu'ils pensaient provisoire.

Tamara associe ensuite sur le métier de son père – peintre –, passion qu'elle a reprise à son compte et qu'elle fait encore perdurer aujourd'hui en son propre nom. Cette forme de sublimation par la peinture a soutenu l'élaboration des traces traumatogènes et de ses propres deuils. C'est à travers cette passion commune que son père reste vivant à ses yeux. Cette forte identification à la figure paternelle semble la maintenir dans un devoir de réparation face aux injustices que ses parents ont vécu.

Nous nous demandons s'il ne s'agit pas d'une éventuelle *identification endocryptique* (Abraham & Torok, 1975) à la figure paternelle ²⁴⁶ : cette passion partagée pour la peinture traduirait-elle un mouvement d'incorporation de l'objet idéal que représente cette figure paternelle ? Tamara parle d'un deuil non terminé et interminable. Il apparaît qu'avancer dans sa propre vie serait perçu comme déloyal envers son père et envers les projets qu'ils avaient en commun.

Tamara semble porteuse d'une mission, celle de réparer les injustices dont son père a souffert. Cette sorte de « mandat transgénérationnel » (Lebovici, 1995, 1998), de scénario d'emplacement (Kaës, 2009g), aliène la descendante qui reprend les rêves non réalisés de son père. Réparer les souffrances et les injustices vécues par ses ascendants semble une mission très lourde à porter. Comment respecter le contrat narcissique primaire dans une telle situation ? La filiation risque alors de se transformer pour l'enfant de Tamara en une « pathologie du destin » (Coblence, 1996, p. 64) aux prises avec des identifications aliénantes.

1.2.3. Compter sur la nouvelle génération pour réparer le passé

Devenus parents, les participants entendent prendre soin de leur enfant comme ils auraient aimé être eux-mêmes soignés par leurs propres parents. Cela leur permet de s'identifier à un parent idéalement présent, disponible et tolérant. Et de cette façon, ils peuvent nier ou réparer les vécus dépressifs de séparation, d'abandon, d'insécurité qu'ils ont vécus enfants. Leur enfant apparaît comme « utilisé » pour réécrire ainsi leur histoire.

Cramer et Palacio Espasa (1993) relèvent que dans le cadre de la parentalité « névrotique », les identifications projetées sur l'enfant sont de type « externalisantes » et empathiques ; mais ils soulignent par ailleurs qu'elles sont plus contraignantes que dans la parentalité « normale » car elles tendent à imposer à l'enfant l'identification aux images projetées sur lui. Cette injonction aurait pour fonction d'effacer les vécus dépressifs associés aux deuils développementaux qui restent mal élaborés chez les parents, à savoir ici les participants.

²⁴⁶ Pour surmonter cette nouvelle expérience traumatique, elle semble ainsi avoir échangé sa propre identité contre une identification fantasmatique à la « vie » d'outre-tombe. Cela permet de maintenir l'illusion du statu quo, antérieur au traumatisme de la perte. Comment conserver l'honneur du père tout en avançant dans la vie ? Par la reprise de la passion de son père, la peinture, elle se rapproche de lui et le fait re-vivre.

Si nous reprenons l'exemple de Tamara, c'est lors de la première rencontre centrée sur le récit de vie qu'elle aborde ce qu'elle considère avoir fait porter à son fils, une *tristesse*, une souffrance liée à *l'histoire de l'exil*.

Il y avait quelque chose qui était palpable en moi c'était une tristesse [...] Et Tulio a vécu ça, et même s'il n'y a pas de maltraitance, il y a quand même maltraitance parce qu'un enfant de son âge n'a pas à prendre en charge la tristesse de sa mère et je pense que ça a un lien avec l'histoire de l'exil, des pertes (B1RV-190).

Grâce à un travail thérapeutique, Tamara a pris conscience de ce qu'elle considère comme de la *maltraitance* de sa part à l'égard de Tulio : le fait que son *fils prenne en charge la tristesse* de sa mère est pointé comme une aliénation pour lui. Cette souffrance, elle l'associe à *l'histoire de l'exil, des pertes*. On peut imaginer combien la douleur de *l'exil* – du déracinement géographique et familial – s'est ravivé lors des *pertes* de proches. Lors de la seconde rencontre, son propos atteste d'ailleurs cette reviviscence des traumatismes passés : *Après, il y a eu la mort de mon père qui a quand même passablement ravivé des douleurs, des tristesses, des colères aussi ! (B2ESD-195).*

Il est étonnant de remarquer que, chez Tamara, la tentative de mettre la mère à distance semble l'avoir paradoxalement amenée à reproduire ce qu'elle a vécu, à savoir : faire porter à son enfant ce dont elle a manqué durant l'enfance. « Utilisé », l'enfant se voit alors inconsciemment investi du rôle de guérisseur des blessures associées aux conflits infantiles de sa mère. De fait, les aspects négatifs de son vécu d'enfant en lien avec sa propre mère sont projetés sans transformation sur son fils, ce qui reproduit précisément le schéma qu'elle désire interrompre. De tels mouvements sont également perçus chez les autres participants du type II.

Le concept de « parentalité confuse » (Decherf & Darchis, 1999) éclaire cette situation. De fait, il y aurait chez le parent une « confusion, entre sa partie infantile en souffrance et son bébé réel, qui a lui-même ses propres besoins et sa propre souffrance » (Decherf, 2004, p. 40). Cela concerne au moins trois générations. C'est le cas ici avec Tamara : la cause remonte aux défaillances ou aux traumatismes relatifs à ses grands-parents, voire à ses arrière-grands-parents. Ces causes ont entraîné, par exemple, « des angoisses de rejet, de séparation ou de dépendance étouffantes, ainsi que des effets, c'est-à-dire des défenses contre ces angoisses, se produisant entre les parents et les enfants » (Decherf, 2004, p. 40). Les éléments psychiques internes et externes des parents sont confusément pris dans une superposition – un télescopage – du passé et du présent. Dans de telles situations, les projections sur l'enfant, qui représente la nouvelle génération, sont donc massives.

Après avoir exposé les caractéristiques principales d'un processus de parentalité *labile*, nous nous intéressons aux facteurs impliqués dans la formation de ce type de parentalité.

2. Les facteurs favorisant un processus de parentalité *labile*

Dans ce processus oscillant, les remaniements identificatoires mobilisés par la parentalité ne sauraient avoir une portée organisatrice et structurante. Au contraire, par les mouvements psychiques qu'ils suscitent, ils semblent davantage désorganiser, voire rigidifier les alliances inconscientes mises en place au sein du groupe familial. Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer les différentes formes que prend le processus de parentalité chez les DEP ? Ces facteurs apportent certaines pistes de compréhension de la typologie observée.

Nous allons exposer ci-dessous les similarités qui caractérisent les quatre participants qui présentent un processus de parentalité *labile*, similarités qui sont en lien avec l'environnement de la famille en exil mais aussi avec le rôle qu'ils ont joué dans leur famille.

2.1. La contenance paradoxale relative à l'environnement en exil : sur et sous-protection

2.1.1. Maintenir le lien au pays ravive les sentiments de déracinement

Dans les analyses transversales, nous avons été étonnée que certains participants présentant un type de parentalité *labile* aient des caractéristiques similaires à la parentalité *souple*. De fait, pour certains, la dimension collective est présente en exil, mais contrairement aux autres participants, celle-ci ne représente pas un facteur protecteur dans la transmission. Comment comprendre cela ?

Durant l'enfance des participants dans le pays d'accueil, leurs parents restent engagés comme militants et participent à des rassemblements politiques. **La dimension communautaire et culturelle est présente également dans ce second type mais elle n'a pas la même portée dans le cadre des processus de transmission que dans le premier type. L'éventuel appui sur le groupe en exil semble ici contrebalancé par les traces des traumatismes au sein du foyer familial, par le sentiment de défaite de leurs parents, par une nostalgie « réprimée » de leur pays qui assombrit les liens aux origines.**

Dans le cas de Tamara, elle nous explique que ses parents *assez rapidement ont commencé à s'engager politiquement ici en Suisse*. Elle poursuit expliquant que *tous les partis se sont organisés à l'étranger* (B1RV-26). C'est pourquoi, ses deux parents ont repris chacun leur engagement politique dans leur parti distinct : *Ma mère était syndicaliste, donc elle a tout de suite trouvé un moyen pour reprendre les choses malgré l'exil [...] Et donc elle a été très active. Mon père a dédié à son ancien parti, le MIR* (B1RV-25). Dans le discours de Tamara, la place de l'engagement politique de ses parents montre à quel point l'identification aux groupes politiques de gauche est centrale dans sa famille, et ce *malgré*

le contexte d'exil. Baignée dans cet univers, témoin des discussions entre adultes, elle s'imprègne de cette volonté à combattre et s'engage dès l'âge de quatorze ans dans les jeunesses communistes.

Autrement, dit, à travers l'engagement politique des parents de ces participants, la dimension collective ne constitue pas un repère identificatoire suffisamment stable et sécurisant pour soutenir l'ancrage identificatoire des participants en exil. **Dans le pays d'accueil, l'environnement est vécu comme peu hospitalier et suscite des sentiments de déracinement, de défaite chez les parents des participants, les exilés politiques. Les participants rapportent que leur enfance en exil a été baignée dans les sentiments dépressifs et angoissants de leurs parents.**

Comme chez de nombreux exilés politiques chiliens, dans la famille de Tamara, l'exil est caractérisé par l'absence de projet intentionnel de migration. En exil, les membres de la famille sont dès lors plongés dans une incertitude et une insécurité très intense. **Cette situation ravive les angoisses passées avec un profond sentiment de défaite. L'insécurité que génère une telle situation met à mal la construction de repères identificatoires stables.**

Si nous reprenons l'exemple de Tamara, le maintien des liens avec le pays d'origine est entretenu dans sa famille. Ses parents n'ont qu'une chose en tête : rentrer au pays. Tamara décrit l'expérience de son enfance en exil comme un temps mis en suspens : *Cette période qui a commencé et qui était faite d'incertitude parce que mes parents ne savaient pas du tout combien de temps ça allait durer et puis, ça a duré quand même dix-huit ans, même plus* (B1RV-23). Chez les exilés politiques, l'incertitude qui entoure le désir de retour au pays renvoie à la souffrance d'avoir été déchu de leur nationalité et de leurs droits civiques, en l'occurrence au Chili. Les participants parlent d'un quotidien dans lequel les valises restent « ouvertes » [*las maletas abiertas*]. La période d'attente du retour perdure et les blessures restent non cicatrisées. Cela rejoint les observations de Cornejo (2008). La souffrance que génère l'impossibilité de rentrer au Chili se conjugue avec une perception de la situation comme transitoire.

Chez ces participants, la culture chilienne est présente et transmise au sein du foyer familial en exil. Toutefois, ici encore, cet aspect est coloré par l'éloignement du pays d'origine, associé aux événements traumatogènes vécus. Tamara affirme à ce sujet : *Chez moi, il y avait des disques et des livres, c'est à peu près tout, bien sûr un canapé, ... mais ce n'était pas une maison comme celle de mes amis... je pense tout était réfléchi en fonction du fait que si demain on peut rentrer, il faut pas que, que ça nous entrave, tout ça* (B1RV-59). Ses parents étaient dans l'attente permanente du droit de retour, d'une lettre annonçant qu'ils pouvaient retourner au Chili. Ils vivaient en Suisse *comme s'ils étaient de passage* (B1RV-56). Enfant, Tamara s'éprouve et se vit différente de ses pairs. Le contenu de sa maison indique également ce souci de ne pas défaire ses valises, d'être toujours prêt à rentrer au pays, autrement dit de

ne pas s'attacher. Comment trouver-cr  er des rep  res identificatoires   tayants dans un tel environnement ?

Les quatre participants concern  s pointent le fait que l'exil est caract  ris   par les pertes et les souffrances endur  es. Les propos de Tamara au sujet de sa repr  sentation de ses parents en exil en t  moignent : *Donc voil  ,   a c'  tait un petit peu le d  but qui   tait marqu   par la tristesse de ma m  re et par le d  racinement de mon p  re on va dire, s'il faut sch  matiser* (B1RV-32). Les maux des ascendants prennent le pas sur le reste. Cela donne une teinte particuli  re    leur exp  rience d'enfant. L'environnement en exil est principalement marqu   par les sentiments sombres et pesants de leurs parents, qu'ils partagent la plupart du temps. **La dimension collective offerte par les communaut  s chiliennes ou les regroupements politiques ne semblent donc pas suffisants pour affronter les fant  mes du pass  . Quant    l'engagement politique des parents dans le contexte de l'exil, il semble principalement raviver les blessures du pass  . Il est v  cu comme un   chec qui fait   cho    la d  faite du combat politique exerc   au Chili.**

Les participants font part du fait qu'au fur et    mesure du temps qui passe en exil, leurs parents r  alisent progressivement la p  rennisation de la dictature, ce qui entra  ne chez eux une profonde d  sillusion. Au contraire du premier groupe de participants – ceux qui pr  sentent un type de parentalit   *souple* et qui renforcent leur lien au Chili par un repli communautaire –, ces exil  s politiques se sont progressivement retir  s de la vie politique en exil. Leurs enfants font part d'un mouvement de d  sengagement politique, signifiant leur progressif d  sinvestissement, qu'ils mettent en lien avec le caract  re d  pressog  ne de la d  sillusion.

Pris par un   lan vers le futur face    un pass   qui ne passe pas, les parents de ces participants manifestent d  s lors une volont   de s'int  grer dans le pays d'accueil lorsqu'ils r  alisent que la dictature perdure au Chili. Le maintien des liens avec leurs origines chiliennes n'est plus aussi soutenu.

Tamara illustre l'impact du v  cu et des sentiments port  s par ses ascendants sur sa propre vie. Au d  but de la derni  re rencontre, lorsque la chercheuse la questionne sur la mani  re dont elle a v  cu les rencontres pr  c  dentes, elle fait part de ces ressentis :

Je me suis rappel  e [apr  s l'entretien pr  c  dent] d'un tas de choses que j'ai v  cues vraiment par ricochet et qui m'ont m  me, qui m'ont port  e, qui m'ont vue personnage principal de certains   v  nements qui   taient marqu  s par ce sentiment de gratitude. Et euh, vraiment,   a m'a fait beaucoup r  fl  chir (rire) (B3-13).

Elle poursuit en d  veloppant la teneur de ce sentiment de gratitude. Il se manifeste    travers divers   v  nements de son enfance dans lesquels elle tient le r  le de *personnage principal*, alors m  me qu'ils concernent au premier plan ses parents. Plus concr  tement, les   v  nements en question se rapportent principalement    des opportunit  s (scolaires, ou li  es aux loisirs) relatives au fait de vivre en exil, en

l'occurrence en Suisse. Cette transmission *par ricochet* se perpétue au fil des générations. La métaphore du *ricochet* nous semble en effet très éclairante à propos de la transmission psychique : un petit caillou lancé dans l'eau limpide laisse des traces qui prennent de plus en plus d'ampleur.

Nous nous questionnons quant au degré d'élaboration du deuil relatif à la perte du pays d'origine chez les parents de ces participants. Le deuil des exilés politiques semble comme figé dans un passé nostalgique et interdit. Aller de l'avant, sans regarder le passé, serait devenu le leitmotiv familial pour survivre aux blessures encore trop fraîches qu'ont engendrées les horreurs vécues au Chili. Comme l'affirme Waintrater (2009), pour les survivants d'une catastrophe sociale ²⁴⁷, « le temps s'est arrêté, et ils ne peuvent ni ne veulent réintégrer le temps commun, avec la dimension d'oubli nécessaire qu'il implique » (p. 413).

Les parents de ces participants semblent avoir transmis une image à la fois idéalisée et haïe du Chili. Ce clivage de l'objet – aimé /haï – ne permet pas d'élaborer le deuil. Cela renvoie à une forme de *nostalgie interdite* (Waintrater, 2004a) car elle est « vécue comme dangereuse par ce qu'elle ramène de pertes et de deuils impossibles » (p. 69). De fait, pour le survivant qui s'est exilé, l'objet est entaché par la persécution et l'exil forcé. Cela interdit du même coup toute nostalgie et fait dès lors obstacle à l'identification culturelle à ses origines. Dans cette situation, le contrat narcissique secondaire semble mis à mal.

De plus, les participants soulignent combien les traces des traumatismes restent omniprésentes et d'actualité, comme si l'espace et le temps n'avaient aucune influence sur les répercussions de la catastrophe. Le temps est comme suspendu, arrêté. La chronologie du temps s'efface chez ces personnes qui ont souffert de traumatismes. Comme de nombreux auteurs l'ont démontré, suite à un traumatisme la temporalité psychique devient confuse. Les angoisses du passé envahissent dès lors le quotidien et les perspectives pour l'avenir. Le temps d'hier est celui d'aujourd'hui et de demain.

Contrairement au soutien habituel apporté par la dimension groupale, la participation à des regroupements politiques ou culturels ravive davantage ici les sentiments de déracinement et de défaite du combat politique. **L'intégration des exilés politiques dans les communautés en exil ne constitue en ce sens pas une source d'élaboration suffisante pour symboliser les événements traumatogènes endurés par les exilés politiques. Le premier facteur porte sur les affects bruts qui caractérisent l'environnement familial en exil, contrebalançant les effets potentiellement positifs de la dimension collective.**

²⁴⁷ Les écrits de Waintrater (2009) reposent sur le temps du génocide. Nous nous permettons de transposer ses observations au contexte plus large des traumatismes collectifs dont la violence politique qui est ici en question.

2.1.2. L'inversion des rôles et le télescopage des générations

Un second facteur permet d'éclairer cette distinction entre le premier et le second type de parentalité : à savoir le rôle que l'enfant a joué au sein du nid familial. En l'occurrence, **dans le cadre d'un processus de parentalité labile, les participants jouent et assument un rôle de parent pour tous les membres de la famille. Nous faisons l'hypothèse que la contenance associée à la dimension collective en exil est détournée également par la parentification au sein du cercle familial.** Cette inversion des rôles est exprimée directement par les DEP dans leur discours.

Tamara dit par exemple avoir été *marquée par* l'histoire de sa mère. Profondément empathique face au passé traumatique de la mère, elle avait une relation qu'elle qualifie de *symbiotique*.

Cela pose à notre sens la question de la relative entrave au processus de différenciation chez les participants. À ce propos, relevons cet extrait issu du discours que livre Tamara :

Moi je sais que j'ai été profondément marquée et très soucieuse de la tristesse de ma mère, de son abandon, de... donc au fond, j'étais très symbiotique avec elle et je prenais en charge beaucoup de choses, j'étais le rayon de soleil de la vie de ma mère, donc il fallait que cette tristesse puisse s'amenuiser grâce à moi comme si c'est quelque chose que j'ai géré depuis très très très petite, c'est pas bien, mais voilà on fait ce qu'on peut quand on peut (B1RV-216).

Les propos de Tamara sont empreints des affects sombres et lourds qu'elle a dû porter enfant. Son rôle était selon elle d'*amenuiser la tristesse* de sa mère. Elle a dû *gérer ça depuis très très petite*. En endossant le rôle de *rayon de soleil de la vie de sa mère*, Tamara a pris une fonction de parent et a *pris en charge* les souffrances de sa mère.

Ce phénomène de parentification marque profondément le processus de subjectivation de Tamara et de l'ensemble des participants qui, adultes, présentent une parentalité de type *labile* avec des effets déstabilisants. Lors de ce processus, c'est un aspect qui revient avec force et qui bouleverse les repères. Comment être le parent de son enfant lorsqu'on a toujours joué le rôle de parent pour son propre parent ? Comment respecter la loyauté dévolue à son parent lorsque celle-ci aliène son devenir ? Les participants ont alors tendance à reproduire paradoxalement cette confusion transgénérationnelle. On se retrouve ici dans le cadre d'un « télescopage de génération » (Faimberg, 1987).

Au vu de ces observations, nous faisons l'hypothèse que l'environnement familial est caractérisé par une contenance pathologique en alternance (Decherf, 2004) : les enfants sont balancés entre une surprotection et une sous-protection de la part de leurs parents.

Dans ces situations où les parents ont vécu des traumatismes, le fonctionnement familial est en lien avec leurs angoisses et la méfiance vis-à-vis du monde extérieur ; les enfants sont avertis de la menace extérieure tout en devant se débrouiller seuls, par manque d'étayage sur les parents, qui sont absorbés

par les traumatismes vécus. Comment les enfants peuvent-ils trouver des repères identificatoires pour se construire de manière différenciée ?

Nous observons que l'appui sur le collectif n'est pas toujours un facteur protecteur dans la transmission, favorisant le travail d'élaboration de l'héritage chez les descendants. De fait, les regroupements politiques ont davantage ravivé les souffrances liées au deuil du pays d'origine. Les parents de ces participants ne semblent pas avoir suffisamment élaboré, symbolisé les vécus traumatogènes du passé.

L'héritage semble en ce sens empreint de traces traumatiques non élaborées et non élaborables. Les participants se voient porteurs de cet héritage traumatique dont ils ne parviennent pas à saisir le sens bien qu'ils en soient les dépositaires. Le temps de la transmission qu'implique le processus de parentalité devient alors, non pas un temps organisateur qui restructure les alliances de l'héritier, mais plutôt un temps où la reviviscence du traumatisme domine. Il conduit le parent face à l'effroi, l'impensé, l'impassé.

Contrairement à la qualité de l'environnement dans lequel ont évolué les familles des participants qui présentent une parentalité de type *souple* (type I), celle qui caractérise l'environnement des familles des participants qui ont développé une parentalité *labile* (type II) n'est pas étayant ; les descendants peinent à y puiser des repères identificatoires familiaux et groupaux. Les repères identificatoires issus de l'enfance des DEP ne semblent pas suffisamment stables pour que le processus de parentalité soit l'occasion d'élaborer le passé. Ce cas de figure représente donc les situations où la répétition du traumatisme prend le pas sur la possible élaboration du passé. L'appropriation subjectivante de l'héritage est donc compromise et entravée.

2.2. Les traumatismes personnels : une reviviscence des traces traumatiques non élaborées

Les caractéristiques personnelles permettent d'éclairer également ce contraste entre les types de parentalité. De fait, **ces participants, – bien qu'ils aient grandi avec des parents qui ont maintenu un lien avec leur groupe d'origine et leur famille – semblent manquer de ressources personnelles pour élaborer le traumatisme insuffisamment élaboré par les ascendants.** Cela peut s'expliquer par la présence d'événements traumatogènes durant leur propre parcours de vie.

De fait, après l'arrivée en Suisse, **les quatre participants en question ont été confrontés à la perte brutale d'un parent chilien** ²⁴⁸ **ou ont subi des agressions à caractère sexuel. Leurs histoires de vie sont donc caractérisées par la présence de « traumatismes cumulatifs » (Khan, 1974).**

L'histoire de Tamara est emblématique : elle est marquée par le décès de son père. Cette perte brutale met en suspens, en échec tous ses projets de vie, tout le sens construit durant ses années d'enfant et d'adolescente en exil. *C'est comme s'il y avait eu quelque chose qui s'est cassé avec le décès de mon père, ce rêve que chacun de nous trois poursuivait tout d'un coup n'avait plus lieu d'être* (B1RV-99). La perte de son père bouleverse tous ses repères et tous ses projets de vie qu'elle partageait avec ses parents.

Cet événement traumatogène a réveillé les fantômes et traumas de l'histoire familiale et collective du Chili : l'injustice vécue, la disparition d'êtres chers ou leurs pertes brutales, l'exil, la séparation subite des proches restés au Chili, etc. Cela ravive en l'occurrence particulièrement la perte de son oncle paternel, qui s'était exilé politique dans un autre pays européen voisin, et qui fut ensuite assassiné en pleine rue dans la capitale chilienne.

Suite à ce nième drame, Tamara décide de rester en Suisse, près de sa mère. Cette dernière rompt alors avec tout ce qui appartient de près ou de loin au Chili. Plusieurs années plus tard, la mère de Tamara engage une relation avec un homme suisse et devient « plus suisse que les suisses », selon les termes de sa fille. Les relations entre mère et fille deviennent dès lors de plus en plus tendues.

Nous pouvons faire l'hypothèse que ces traumatismes individuels ont ravivé des traumatismes infantiles ou les traces des traumatismes reçus en héritage. Les participants apprennent à (sur-) vivre en étant dépositaires de certains contenus psychiques bruts désorganisateur et non-intégrés. « La survenue inattendue de nouveaux événements douloureux ou effrayants ravive les anciennes traces sensorielles et perceptives dans la psyché. », écrit à ce sujet Bichi (2009, p. 58). Les nouveaux événements s'intriquent alors aux anciennes blessures traumatiques. Cela intensifie le caractère désorganisateur de la reviviscence de celles-ci dans l'économie psychique.

Nous allons développer cette impasse dans l'élaboration des traces traumatiques chez les héritiers et le résultat dans la transmission dans la seconde partie qui suit.

²⁴⁸ Les quatre personnes composant ce type ont tous perdu leur père soit de mort réelle (Ameline et Tamara) soit par son absence physique et son désinvestissement de la relation parent-enfant (Joana et Tahiel).

3. La parentalité *labile* : une mise à mal de la transmission des repères identificatoires

Dans le cadre d'un processus de parentalité de type *labile*, la transmission psychique des repères identificatoires semble entravée. Bien que ces participants s'identifient eux-mêmes à la fois à leurs deux groupes d'appartenance socio-culturelle (suisse et chilien), la transmission est marquée par la rupture avec les origines. Le passé est scellé, autant dans la transmission de repères culturels que filiatifs. La figure ci-dessous permet de se représenter cette étonnante dynamique.

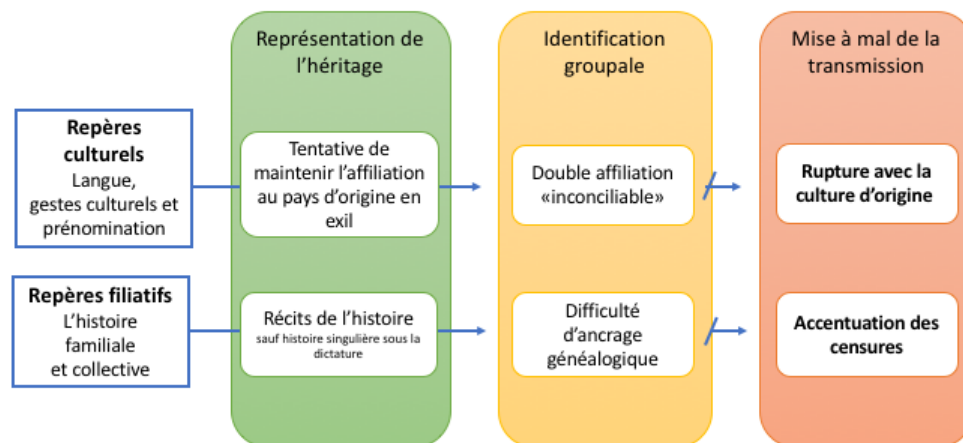


Figure 19. Dynamique de la transmission des repères identificatoires dans le cas d'un processus de parentalité *labile*

Ces participants deviennent ainsi des passeurs de signifiants bruts et énigmatiques qui n'a pas fait l'objet d'un travail de symbolisation. Dans ce cas, on parlera d'impasse généalogique (de Gaulejac, 2003), et de mise en échec du travail de subjectivation de l'héritage. Pour saisir cette dynamique de la transmission relative au processus de parentalité, on explore dans un premier temps les identifications groupales des participants : de quelle façon perçoivent-ils l'héritage et comment se positionnent-ils par rapport à lui ; ensuite, dans un second temps, on explore les destins de cet héritage selon les remaniements identificatoires mobilisés ou non par le processus de parentalité. Les effets sur leurs propres enfants – qui manifestent certains troubles – sont finalement questionnés.

3.1. La rupture avec le pays d'origine dans la transmission

3.1.1. Temps 1. Le sentiment de déracinement de l'exil : une identification affiliative instable

En s'intéressant à l'identification groupale de ces participants, on remarque qu'ils se distinguent des autres par un sentiment de double appartenance, à la fois chilienne et suisse, sans savoir vraiment à quel

groupe ils appartiennent. Au fil du temps passé dans le pays d'exil, leurs parents ont pris de plus en plus distance vis-à-vis du pays d'origine car ce pays leur impose un interdit de retour. À la différence de leurs ascendants, ces participants tendent plutôt à retrouver leurs racines par eux-mêmes en cherchant à créer de nouveaux liens avec leur pays d'origine.

Les rencontres permettent de pointer le fait que **ces quatre participants se sentent encore parfois entre-deux, dans un déséquilibre, une instabilité interne ; comme s'ils avaient un pied sur chaque continent, sans toutefois être en mesure de s'enraciner, ni en Suisse, ni au Chili.** Or, c'est précisément dans ce cas de figure que pourraient surgir, selon Kaës et al. (1998), des difficultés identitaires²⁴⁹ ; celles-ci se révèlent lorsque les enfants se confrontent à la différence culturelle. Le risque associé à cette confrontation prend la forme de la dévalorisation narcissique. C'est une caractéristique qui se retrouve chez les enfants d'exilés politiques qui retournent au Chili [*los retornados*] (Pinto Luna, 2015) : les deux cultures sont perçues comme opposées et exclusives.

Cette difficulté à trouver des repères identificatoires en exil entraîne chez ces descendants un sentiment de déracinement important. Cette double-culture, double-identité bouleverse les identifications des descendants, s'interrogeant sur leurs allégeances et leurs appartenances nationales de façon quasi existentielle. D'où je viens ? Quelles sont mes racines ? Quel est mon pays ? Cette double culture suscite ainsi des tensions identificatoires. Elle témoigne aussi de l'accès à la triangulation de ces participants : Moi – la Suisse – le Chili. C'est un point à souligner car c'est ce qui va permettre de caractériser et de distinguer les participants qui présentent un troisième type²⁵⁰ de parentalité, dite *rigide*.

Pour répondre à leurs questionnements identitaires, ces participants ont entrepris des démarches afin de connaître davantage leurs origines : à travers des voyages au Chili (le cas de Joana, Tahiel et Ameline) ou encore par un engagement pour les exilés politiques chiliens (Tamara). Ils ont effectué des voyages au Chili pour questionner leur famille restée au pays et avec laquelle leurs parents entretiennent parfois encore un lien, sans toutefois intégrer leurs enfants dans ces échanges. Ils tentent ainsi de recréer un lien avec leurs racines pour pallier le manque de transmission de repères identificatoires groupaux en exil.

²⁴⁹ Kaës et al. (1998) donne en l'occurrence l'exemple des études sociologiques concernant la seconde génération d'immigrés au sein de laquelle les représentations et identifications sont bricolées, contradictoires ou paradoxales. Cela peut être compris ici également par la confusion des repères symboliques sur lesquels s'appuyer sans entrer directement en rupture d'alliance avec l'un ou l'autre groupe d'affiliation socio-culturelle. Dans cet entre-deux identitaire, ils se cherchent sans trouver de repères identificatoires suffisamment stables sur lesquels s'appuyer.

²⁵⁰ Dans la parentalité de type *rigide*, les participants ne semblent pas avoir accès à la triangulation et fonctionnent dans des schémas dyadiques : Moi – la Suisse ; Moi – mon enfant ; Moi – mon parent.

Cela fait écho à ce que le sociologue Sayad (1999) appelle la *double absence* : il est fréquent que les exilés ne se sentent reconnus par aucun ensemble social et qu'ils soient du coup en recherche d'étayage sur un groupe particulier. Face à ce double manque, les participants semblent toujours en recherche de liens nourrissant la double affiliation à leurs deux groupes socio-culturels. Ces participants demeurent dans une quête identificatoire qui semble liée à la difficulté de se situer entre deux appartenances : être constamment tiraillé entre le Chili et la Suisse avec le sentiment de jamais être chez soi.

Les extraits tirés du discours de Tamara à propos de l'héritage sont emblématiques d'un tel déchirement entre les deux pays. Elle raconte qu'après l'adolescence, lorsqu'elle est arrivée dans une nouvelle ville pour commencer ses études, elle s'est sentie complètement déracinée :

Pas à l'adolescence je dirais mais juste après, quand je suis arrivée dans cette nouvelle ville, je suis... c'est comme si j'étais suspendue dans le vide, sans racines, rien, à part une histoire assez chargée qui est la mienne et celle de mes parents avec beaucoup d'admiration vis-à-vis de mes parents... (B2ESD-195)

Cet extrait témoigne du manque de repères identificatoires intériorisés dans le contexte de l'exil.

Tamara se sent suspendue dans le vide, sans racine. Le poids du vide dont elle se dit l'héritière semble lié à l'histoire familiale, celle de ses parents intimement intriquée à la sienne. Cette histoire est chargée par les événements douloureux qu'ils ont traversés et que nous interprétons comme un vécu en écho à l'effondrement des métacadres qui caractérise la migration forcée.

Tamara semble prise inconsciemment par l'interdiction de percevoir négativement ce passé familial. Nous nous questionnons sur la mise en place d'un déni collectif, d'un pacte dénégatif au sein de cette famille pour éviter les ombres du passé : une représentation embellie, idéalisée du passé et du pays d'origine. Tamara voue une grande admiration à ses parents. Comment elle et d'autres DEP, peuvent-ils en vouloir à leurs parents (d'avoir dû quitter leur pays, d'avoir dû porter leur histoire et leur blessure) quand ils ont assumé des engagements militants souvent au péril de leur vie, suscitant par là l'admiration du groupe social ? En effet, en exil, les exilés politiques sont souvent perçus comme des combattants, des résistants, des héros qui n'ont pas hésité à combattre la répression politique mise en place par la junte. Dès lors, et du fait de l'aura qui les entoure, les figures parentales semblent intouchables.

À ce propos, c'est à la fin de la dernière rencontre que Tamara fait part de ce que nous appellerons un compromis identificatoire : « *Ma maison est en Suisse, mais mon pays c'est le Chili* » (B2-241), une formule significative s'il en est. Deux lieux coexistent, pouvant susciter des tensions, des projections mais également de nombreuses identifications. Le compromis établi par Tamara est de considérer la Suisse, son pays de résidence comme sa maison car dit-elle, *c'est le seul moyen d'ancrer quelque chose, d'un lieu parce que mon pays, il s'en est allé en 95 au mois d'avril* (B2ESD-243). Ses propos dévoilent le rôle joué par le pays d'origine, celui de métacadre social, bien qu'ils n'y vivent plus.

Il faut préciser que la situation de Tamara est particulière car son pays d'origine, le Chili, en plus d'être le lieu où elle est née, est surtout le pays où son père est décédé. *Mais pour moi le Chili est la patrie de mon père*, dit-elle. *Donc j'y suis plus jamais retournée du reste, ce n'est pas un hasard non plus* (B2-241). La dernière fois qu'elle a été au Chili, c'était justement pour l'enterrement de son père. Le Chili est associé à une intense tristesse, ce qui ne lui permet pas de remanier aisément ses différents sentiments d'appartenance pour les conjuguer. La seule façon pour Tamara de sortir du deuil de la mort brutale de son père est de laisser *son pays*, de *ne plus y retourner* afin de *s'ancrer* dans sa maison, qui est en Suisse.

Cette impossibilité de trouver un chez soi, produit un second exil, un exil en soi-même. Faute de parvenir à conflictualiser sa relation au pays d'origine et au pays de résidence, un redoublement de l'exil s'opère (Hirt, 1997). Douville et Huguët (1997) définit cet *exil intérieur* comme « une position subjective et un aspect de malaise dans le lien, signe d'une forme de psychopathologie contemporaine du lien, rendant inconsistante la saisie de l'altérité » (p. 66).

Or, un tel éprouvé se développe à partir de l'inconsistance, du manque de repères socio-politiques en exil. Les instances symboliques entre les cultures et entre les générations feraient alors défaut. L'expérience des descendants de survivants d'un traumatisme peut être comprise à travers certains deuils inélaborés ou inélaborables qui « suscitent l'indifférenciation entre les générations et troublent le jeu des identifications par la présence de revenant », affirment Decherf (2004, p. 8).

Nous pouvons imaginer la difficulté pour certains exilés politiques à faire le deuil de leur pays d'origine en arrivant dans le pays d'accueil. Il prend ainsi la forme d'un idéal commun et partagé, un paradis perdu pour lequel l'exilé a combattu et qui reste toujours objet de croyances idéalisées. Le deuil du pays d'origine chez les exilés politiques s'apparente à la *position nostalgique mélancolique* conceptualisé par Pinel (2015). Bien que ce concept soit pensé dans le cadre des groupes en institutions, il nous semble intéressant de le transposer au contexte de l'exil politique. Cette position d'immobilisation soutient le déni de la temporalité. La nostalgie se retrouve dans le surinvestissement de l'objet perdu pour maintenir le déni de la perte de l'objet. La représentation du Chili et d'une société juste et égalitaire incarné par l'Union Populaire est omniprésente dans le discours des familles d'exilés politiques chiliens. C'est un fait observé dans d'autres études (Del Pozo, 2008; Espina & Sanhueza, 2014). Ce déni serait accompagné d'une mélancolie par le fait de se désigner comme étant à l'origine de la destruction de cet idéal, de cette figure fondatrice. Le personnage d'Allende semble représenter cette utopie fondatrice. Les parents des participants sont tous partisans de gauche avec des degrés différents de militance. Le deuil de leur pays d'origine s'accompagne ainsi de la perte d'un idéal partagé socialement. Le pays d'origine devient ainsi idéalisé, intouchable et immortel la fois par ces mécanismes d'anti-deuil puissants.

Pour conclure, il apparaît que les participants qui présentent une parentalité de type *labile* semblent tiraillés par des conflits intérieurs identificatoires. **La revendication d'un sentiment d'appartenance à un groupe s'oppose simultanément à celui que suscite un autre groupe. Comparé au type 1 – où les participants entretiennent collectivement leur lien d'affiliation à la nation chilienne –, les personnes qui correspondent au type II maintiennent leur lien au Chili de manière individuelle.** Le lien à leur pays d'origine est dès lors maintenu dans un certain isolement social : en écoutant par exemple à titre privé la musique du pays, en se cuisinant des plats typiques, à travers des lectures personnelles, etc. Cela permet de questionner par contraste l'apport de la dimension groupale en exil comme étayage et construction de repères identificatoires groupaux.

3.1.2. Temps 2. La prise de distance avec le groupe d'origine pour protéger la nouvelle génération

Comment les participants transmettent-ils à leurs propres enfants des repères culturels associés au Chili, le pays d'origine de leurs parents, alors même que leurs descendants sont nés et grandissent en Suisse ? Comment rester enfants d'exilés politiques chiliens tout en donnant la vie dans le pays qui a accueilli leurs parents ? Comment se situer entre la loyauté vis-à-vis de leurs ascendants, de leur pays, et la crainte d'être encombré par le poids du passé traumatique ?

Ces héritiers se disent divisés dans leurs appartenances multiples : divisés dans leur identité filiative (enfant de- versus parent de-), divisés dans leur identité culturelle (Chili /Suisse), divisés dans l'espace géographique (ici/là-bas) articulé au temps (avant et après l'exil). Leurs appartenances semblent ainsi inévitablement en tension. Rattrapés par la difficulté de se construire une demeure propre, ces descendants projettent sur leurs enfants leur propre rapport conflictuel entre les cultures.

Dans la transmission, ces participants se voient alors rompre complètement avec ce qui les relie au groupe d'origine, au passé. Serait-ce par manque de repères identificatoires de leur groupe d'origine sur lesquels ils peuvent s'appuyer en exil ? Serait-ce par manque de ressources internes pour élaborer les traces traumatiques associées au pays d'origine ?

❖ *Ne pas intégrer l'enfant dans la culture d'origine tout en investissant ce lien de manière intime*

Le recours et l'investissement des repères identificatoires liés au groupe d'origine se voient alors barrés, marqués du sceau de l'interdit. **Certains souhaitent, certes, transmettre la culture chilienne, mais ils se sentent dans l'impossibilité de le faire tant ils redoutent d'y empêtrer leurs propres enfants. Ils craignent de les plonger dans la violence qui colore le passé de leurs ancêtres.** Le souhait de recommencer à zéro, de *reconstruire* une nouvelle vie semble représenter une opportunité au moment

de devenir parent. Une furieuse envie de garder le silence paraît souder le groupe familial à travers le maintien d'un pacte dénégatif inconscient : en famille, le passé et les origines sont bannis des échanges. Les représentations du passé sont conservées dans un temps figé : on ne peut pas les questionner. On perçoit bien ici le remaniement identificatoire que suscite le processus de parentalité eu égard aux affiliations socio-culturelles.

Leurs discours témoignent d'une **tendance à investir un lien au Chili isolément, c'est-à-dire pour eux-mêmes sans y inclure, ni leur conjoint, ni leurs enfants**. Un extrait issu du discours de Tamara permet d'illustrer ceci. Lorsque la chercheuse questionne cette fille d'exilés politiques sur ce qu'elle souhaite ou non transmettre de ses origines à son enfant, Tamara répond en son nom propre. Au lieu de parler de la transmission à son fils, elle évoque en lieu et place son propre investissement à son pays d'origine. Son enfant semble exclu de cette identification.

Comment transmettre ses origines quand on se sent contraint à se battre pour se reconnaître et être reconnu comme membre de son groupe d'origine à distance ? Cette absence de réponse témoigne du **clivage que mobilise ici la parentalité : faire en sorte d'empêcher que tout élément de l'héritage traumatique ne refasse surface**. Tamara donne alors l'exemple de la musique chilienne : *Je l'écoute toute seule* (B3ESD- 181) ; un repère culturel qu'elle ne partage avec personne. Elle associe la musique du Chili à l'enfance partagée avec ses parents : *Par contre c'est vrai que je peux m'émouvoir aux larmes quand j'écoute la musique de mon pays. Parce que ça me ramène à une période de ma vie que j'ai partagé avec mes parents, on écoutait beaucoup, beaucoup de musique, il y avait vraiment que des livres et des disques à la maison* (B3ESD-186). Tamara poursuit ensuite en faisant un lien entre la musique qui réveille des vécus de tristesse et la maltraitance sur son enfant, lien que nous avons déjà abordée.

Il y avait quelque chose qui était palpable en moi c'était une tristesse... je passais beaucoup de temps seule à écouter ma musique, ma musique c'est la musique de mon pays que je ne partageais avec personne. Et Tulio a vécu ça, et même s'il n'y a pas de maltraitance, il y a quand même maltraitance parce qu'un enfant de son âge n'a pas à prendre en charge la tristesse de sa mère (B3-190).

Tamara écoute de manière isolée la musique de son pays qu'elle associe à la tristesse que suscite les *pertes*. Cet isolement avait pour but d'épargner son fils de cette souffrance *palpable* selon ses termes. En évitant d'intégrer son enfant dans la culture d'origine, cherche-t-elle à préserver sa descendance de la violence traumatique associée au passé ? Avec la distance du temps qui passe, elle réalise aujourd'hui que c'est au fond une forme de maltraitance ; en effet, l'isolement reproduit la rupture et empêche de mettre en lien, de mettre en mots l'indicible pour pouvoir vivre avec. En tant que parent, Tamara comme les participants qui présentent une parentalité de type *labile* revendiquent le maintien du lien à leur origine mais de façon individuelle. Selon eux, il faut *couper avec tout ça afin d'épargner leurs enfants* (J3ESD-593 et 733).

Ce résultat est surprenant car la parentalité ne constitue pas l'occasion de travailler et d'élaborer l'héritage reçu (comme c'est le cas pour le type I). Le processus de parentalité brouille les repères identificatoires groupaux construits durant leur parcours. **Avec leurs propres enfants, ces participants accentuent la rupture avec leur origine.** Sur quoi se base-t-on pour observer ce résultat ? Nous allons illustrer ce résultat sur base de deux repères culturels.

❖ *Parler la langue française pour préserver l'enfant*

Dans ce contexte de rupture avec les origines, l'espagnol est absent du cercle familial ²⁵¹. **Les descendants privilégient la langue du pays de résidence avec leurs enfants, le français.** C'est lors de la relance « vous pouvez me raconter un peu aussi votre expérience en tant que parent ? » que Tamara fait part de son souci de préserver son fils en ne lui parlant pas espagnol :

Alors là, c'est, c'est vraiment particulier. [...] C'est peut-être ça qui m'a intéressé par rapport à votre travail (se racle la gorge) c'est l'idée de la passation... moi dès que Tulio est né, je me suis dit que j'allais le préserver de toute cette tristesse, que je voulais pour lui quelque chose de différent, pas par honte, pas parce que je ne sais pas quoi faire de mon histoire, j'ai toujours su quoi faire avec [...] mais je me disais « non, Tulio [mon fils], il va vivre autre chose ». Je ne lui ai pas parlé ni espagnol, ni italien et je l'ai beaucoup préservé. (BIESD-187).

Cet extrait témoigne du fait que Tamara s'intéresse personnellement à la question de la passation d'une génération à l'autre, en l'occurrence de la transmission à son fils. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles elle a choisi de participer à notre recherche. Dès la naissance de son fils, Tamara a la volonté de *préserver* son fils de cette forme de *nostalgie interdite* qui l'habite et qui dans sa bouche est évoquée en ces termes : *Toute cette tristesse*. On peut postuler que cette dernière renvoie à sa propre souffrance ainsi qu'à celle de ses ascendants dont elle porte encore la trace. Cette façon de préserver son fils représenterait-il une tentative de réparer son enfant interne ? Essaie-t-elle ainsi de préserver son fils comme elle aurait aimé l'être par ses propres parents alors qu'elle était enfant ?

A propos de la maternité, Vierling-Weiss (2006) affirme qu'en devenant mère, « une femme [...] est toujours convoquée à repasser par les signifiants de sa propre mère, ou encore à réutiliser pour elle, et pas forcément pour son enfant, les mots et la musique de sa langue maternelle (dans tous les sens du terme) » (p. 18). À la suite de ces considérations et en élargissant le propos, nous considérons qu'en devenant parent, tout sujet est convoqué à repasser par les signifiants de ses deux parents, à savoir leur langue maternelle. Par un travail de remaniement identificatoire, le nouveau parent choisit de faire sien ou au contraire d'abandonner les signifiants de ses parents afin de les transmettre ou non à son propre enfant.

²⁵¹ Bien que ces participants souhaitent favoriser la langue française avec leurs enfants, il apparaît que certaines expressions en espagnol s'énoncent parfois lors de moments intimes et émotionnels avec leurs enfants.

Comme nous l'avons observé, selon la teneur de l'identification à l'ascendant, le nouveau parent favorise ou non une transmission de la langue maternelle. Or, **chez les participants qui présentent une parentalité de type *labile*, on constate une contre-identification à l'imgo maternelle qui ne soutient pas la transmission des signifiants linguistiques en tant que repères culturels. La langue porte ici la trace des conflits antérieurs qui refont surface au cours du processus de parentalité.**

En ce sens, en tant que DEP, ces participants entendent interrompre la transmission pour construire quelque chose de nouveau. Vouloir *quelque chose de différent*, rompre avec la transmission des origines, serait en l'occurrence l'occasion de ne pas faire porter à leurs enfants ces histoires, ses souffrances. Ne pas lui parler les langues dans lesquelles ils ont vécu l'exil et la souffrance de leurs parents permettra-t-il d'épargner la transmission de leurs souffrances ? C'est en tout cas le pari que ces participants font.

Pour ces participants, inscrire son enfant dans une double culture renvoie également au danger que représente la confusion identitaire. On peut se questionner sur la projection parentale qui apparaît ici : en effet, ces participants prêtent à leurs enfants le flou identitaire qu'eux-mêmes ressentent. Le sentiment d'être entre deux cultures qui habite souvent les exilés (Moro, 1998) est ainsi projeté sur la nouvelle génération dans une volonté affichée de promouvoir l'intégration. Par la rupture avec les origines, ces participants tentent ainsi d'éviter les éventuelles tensions entre les différentes appartenances, entre les différents contrats narcissiques.

❖ *Prénommer l'enfant : une inévitable transmission du passé*

Nous nous intéressons à un second repère culturel, le choix du prénom de l'enfant. **Dans ce désir de rupture avec les origines, le prénom demeure toutefois un repère identificatoire qui échappe à la volonté d'effacement des origines dans la transmission.** En effet, ces participants donnent à leurs enfants soit un prénom à consonance mapuche, soit un prénom d'origine hispanique ou encore francophone. Par ailleurs, on observe qu'aucun participant relevant de ce type ne donne à son enfant le prénom porté par un ancêtre, comme le voudrait la tradition. Cette transmission d'un repère significatif a une importante portée identificatoire pour l'enfant. Le prénom constituerait-il le repère identificatoire qui survit aux ruptures avec le passé ?

En reprenant l'exemple de Tamara, c'est suite au récit de son enfance et du décès de son propre père ²⁵² qu'elle évoque pour la première fois son fils et le choix de son prénom : *C'est vrai que voilà, ils [ses*

²⁵² Dans l'analyse du récit de vie, il est intéressant d'observer que le récit de son enfance est intriqué dans l'histoire de ses parents. La confusion générationnelle est présente. Il est difficile de savoir de qui elle parle. Le récit de la naissance de son enfant est également entremêlé à sa propre histoire. On voit combien la tentative de préserver son fils, d'embellir son existence en lui octroyant le prénom d'un « dernier bon souvenir » reproduit paradoxalement le fait d'intégrer son fils dans sa propre histoire avec les blessures qu'elle comporte.

parents] *ont vécu des choses difficiles. Moi en tant qu'enfant et adolescent, je les ai accompagnés. Mmh... Et après en 2000, il y a mon enfant qui est né, Tulio. Il s'appelle Tulio. Tulio parce que c'est un dernier souvenir doux que j'ai de mon pays* (B1RV. 50- 51). Bien que Tamara fasse part tout au long des rencontres de son désir de *préserver* son fils des souffrances passées, elle lui donne un prénom teinté du *dernier souvenir doux de son pays*. On peut se questionner quant à l'absence du père de Tulio dans son discours au sujet de cette prise de décision. Il est remarquable d'observer ici combien l'histoire du passé – par ailleurs cachée et passée sous silence – s'imisce ici au contraire dans la transmission. Cela contraste avec le fait que Tamara ne parle pas du tout de son histoire à son fils. On peut donc considérer qu'il s'agit de la transmission d'un message énigmatique : une représentation clivée du pays d'origine, idéalisée et honteuse. Derrière la connotation positive de ses origines, la prénomination – du *dernier doux souvenir* – dévoile également l'autre versant de la médaille : la douleur de la perte de son père au Chili. C'est pour l'enterrement de son père que Tamara s'y est rendue la dernière fois.

Ce résultat concernant la prénomination dévoile les tensions entre les différents contrats identificatoires dans la transmission. Le désir conscient de rompre avec les origines s'articule à une tendance inconsciente à inscrire son enfant dans la généalogie par la voie de la prénomination. On soulignera ici la tension entre la transmission du contrat narcissique secondaire et primaire. Comment rester fidèle à sa famille tout en préservant ses enfants de la violence de l'histoire familiale ?

3.2. La censure de l'histoire familiale et collective : une entrave à l'inscription de la nouvelle génération dans le groupe familial

Nous nous penchons ici sur le second repère identificatoire étudié, relatif aux liens de filiation, à savoir : la transmission ou non de l'histoire familiale et collective. Ce repère identificatoire a une fonction d'ancrage généalogique. Comment les participants s'inscrivent-ils dans leur filiation ? Ensuite, nous interrogeons le désir de ces participants d'y inscrire leurs enfants à travers la transmission ou non des récits. Nous observons que les remaniements identificatoires mobilisés par la parentalité bouleversent à nouveau les repères identificatoires et entravent ainsi la transmission.

3.2.1. Temps 1. Les traces traumatogènes du passé familial : un obstacle à l'ancrage généalogique des descendants

Les quatre participants dont le type de parentalité est *labile* affirment être au courant de l'histoire de leur famille et de leur pays d'origine. Les exilés que sont leurs parents leur auraient donc transmis des récits les concernant. Quant aux filtres relatifs à ces récits, ils sont similaires à ceux exposés précédemment : ils portent sur l'histoire personnelle au Chili. Ce résultat est donc similaire à celui observé pour le premier type (processus de parentalité *souple*).

Toutefois, **hériter de l'histoire familiale et collective générale ne semble pas suffire pour trouver une place dans sa filiation. En effet, ces participants témoignent d'une difficulté à se reconnaître comme fille de-, fils de-**. Comment expliquer cette entrave à l'ancrage généalogique qui contraste avec la transmission effective des récits familiaux ?

La première hypothèse porte sur la parentification de ces DEP concernant l'un de leurs parents. Tamara en est un exemple. Elle nous fait part de la lourde tâche qu'a représenté le fait de s'occuper de sa mère depuis l'enfance : *Parce qu'elle [mère], elle avait cette tristesse et cette mélancolie de laquelle aussi, je devais me charger... pas parce qu'elle me le demandait mais parce que c'était... C'était implicite (B2ESD-213)*. Devoir se charger de la tristesse et de la mélancolie de sa mère fait partie du quotidien de l'enfance de Tamara jusqu'à très tard dans sa vie. La tâche est qualifiée d'*implicite*, ce qui dévoile bien les mécanismes inconscients en jeu dans la parentification des enfants.

Nous formulons une seconde hypothèse : le processus de subjectivation de ces participants est empêtré par l'histoire des ascendants. Le témoignage de Tamara illustre à nouveau le poids de cet héritage.

Pour reprendre peut-être la question, comment est-ce que j'hérite, comment est-ce que j'hérite de tout ça ? C'est vrai que je m'en rends compte. C'est l'histoire de mes parents à un moment donné était vraiment un fardeau (B2ESD-205).

Cette participante décrit ainsi l'histoire de ses parents comme un *fardeau* à porter. Comment trouver sa place dans la suite de ce récit ? Comment écrire sa propre histoire ? Durant les rencontres, Tamara fait également part de ce sentiment d'être prise par un devoir de réparation lié à l'histoire de ses parents, à leur combat politique ainsi qu'à leurs rêves non réalisés. On se retrouve face à un double message. Explicitement, Tamara se plaint du poids que représente le fardeau relatif au passé mis sous silence. En même temps, elle fait part de la mission qu'elle devrait implicitement endosser, à savoir : devoir reprendre le combat de ses parents pour respecter les contrats narcissiques dans lesquels elle est impliquée. Du coup, **l'identification aux figures parentales semble être en tension entre deux mouvements : idéalisation et loyauté d'un côté, contre-identification et rejet de l'autre.**

Cette confusion générationnelle met à mal le travail d'historicisation de ces participants. Comment peuvent-ils s'inscrire dans les liens de filiation lorsqu'il y a télescopage des générations ? L'analyse du discours livré lors des premiers instants de la rencontre centrée sur le récit de vie va dans le sens de ce résultat. De fait, l'entame du récit de ces quatre participants est prise dans une confusion²⁵³ en ce qui concerne la fonction du narrateur : qui parle ? qui raconte ? qui est l'exilé ? qui a souffert du

²⁵³ Le discours est ainsi baigné par une succession d'allers-retours entre le pronom personnel défini singulier « je » et le pronom indéfini neutre « on ». Exemple : *Quand je suis arrivé en, quand on est parti du Chili en fait c'était en février 74. [...] Et je me souviens qu'il a pleuré, je m'en rappelle très bien d'où est ce que j'étais quand je l'ai vu pleuré et je m'en rappelle aussi quand on est arrivé à Santiago (B2RV-6)*

déracinement en quittant son pays ? La place des parents, celle du participant s'entremêlent dans la narration de l'histoire familiale.

Dans une *famille survivante* (Waintrater, 2004a), la différenciation est menaçante pour la survie du groupe. C'est aussi le cas de ces participants : sur quels repères identificatoires peuvent-ils s'appuyer pour prendre leur place de descendant d'exilés dans la chaîne générationnelle, ou encore d'enfant de militants politiques exilés sous la dictature ?

À ce propos, nous observons que l'ancrage généalogique est entravé lorsque les participants ont dû se charger de la souffrance de leurs parents tout en héritant d'objets bruts et énigmatiques. Comment se caractérise la parentalité lorsque le participant qui devient parent est aux prises avec des obstacles relatifs à sa différenciation ? **Les participants concernés témoignent d'une difficulté à trouver leur place dans le *montage généalogique* (Legendre, 1985). Ils semblent dans l'impossibilité de se placer en position d'héritier. Comment peut-il investir, rêver, imaginer son propre rôle de *parent* lorsque son identification *d'enfant de-* est mise à mal ?**

Ces difficultés à trouver un ancrage générationnel sont illustrées dans l'arbre librement réalisé par Tamara. La représentation aplaniée de l'arbre donne une sensation d'une temporalité suspendue entre ses deux figures parentales : sa mère *Florentina*, appelée *Tina* à gauche de l'arbre avec ses origines ascendantes mystérieuses au sujet desquelles les questionnements planent ; à l'opposé, sur la partie droite de l'arbre, son père *Renzo*, dont Tamara précise la date de décès, comme elle le fait aussi pour *Miu*, son oncle paternel, et pour *Joachim*, son grand-père paternel.

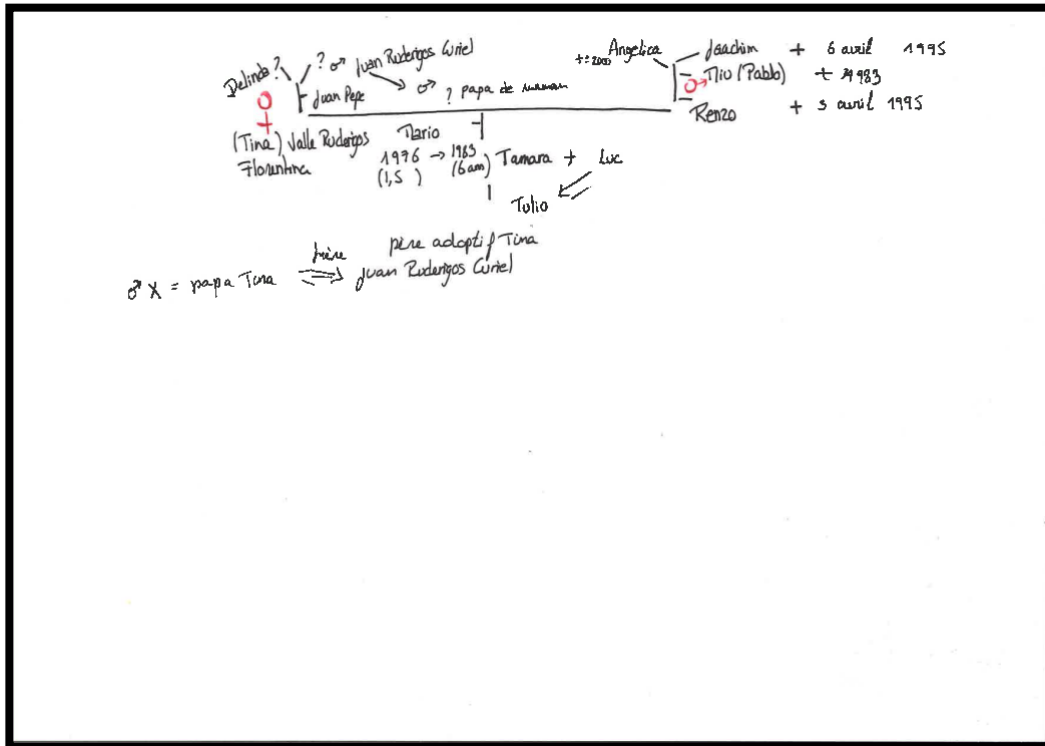


Figure 20. Arbre librement réalisé par Tamara (LRAG)

L'inscription de ces nombreuses pertes est ainsi signifiée pour marquer leur omniprésence et la souffrance qui leur est associée. L'accrochage de l'arbre sur le bord supérieur de la feuille semble signifier une recherche d'étayage. On peut se questionner sur le vide laissé sur la moitié de la feuille. Nous pourrions interpréter cela comme une forme de clivage, ou encore comme le poids du vide dans les liens filiatifs. La structuration des liens ²⁵⁴ est par ailleurs confuse.

Dans la discussion qui suit la réalisation de l'arbre, Tamara rappelle les abandons vécus par sa mère. C'est à ce moment-là qu'elle rajoute dans son arbre, sous la représentation de son fils, des indications concernant les parents adoptifs de sa mère. Cela rend la figuration finale de l'arbre plus confuse. La figuration de son grand-père maternel, *papa Tina*, est liée par une flèche à double sens avec celle indiquant le nom *Juan Ruderigos Curiel*. Le double statut de cet homme dans le groupe familial est indiqué : il est le *frère* du grand-père maternel de Tamara, tout en étant *le père adoptif Tina*, c'est-à-dire la personne qui a adopté la mère de Tamara.

Le mystère règne autour de l'adoption de sa mère : c'est *Juan Ruderigos Curiel*, l'oncle paternel, qui l'aurait élevée. La représentation des liens d'alliance et de filiation ascendante est figurée. Cependant, le lien de filiation descendante qui permettrait de relier *Tulio*, le fils de Tamara, à ses parents est omis. Quant au lien d'alliance entre *Tamara* et son conjoint *Luc*, il est représenté par un signe d'addition (+),

²⁵⁴ Cela se rapporte à la Catégorie D « Type de représentation de l'arbre réalisé par le sujet » : Type de structure des liens familiaux inscrits sur l'arbre (Katz et al., 2019).

mais on observera que le lien de filiation est double. Il ne part pas du couple parental pour former un triangle œdipien avec le fils ; au contraire, d'un côté il part du père par une double flèche et de l'autre d'un trait vertical de la mère. Ce dernier trait interroge car il est dans la continuité du lien de filiation entre Tamara et ses deux parents. On peut faire l'hypothèse que cela traduit le besoin d'étayage de Tamara sur le couple parental de ses propres parents pour pouvoir envisager son fils comme issu de sa filiation ascendante. Comment Tamara peut-elle inscrire son enfant dans ses liens de filiation ? Comment les participants qui présentent une parentalité de type *labile*, c'est-à-dire pour qui l'ancrage généalogique avec leurs parents est défaillant, reconnaissent-ils à leur tour leurs enfants comme membres du groupe familial ? Nous abordons la question dans ce second temps.

3.2.2. Temps 2. À propos de la censure au sujet de l'histoire familiale : une entrave à l'inscription de la nouvelle génération dans les liens de filiation

❖ *De l'héritage filtré à la transmission de silence*

La plupart des participants font part de leur souhait de raconter l'histoire de leurs ancêtres à leurs enfants, dans un désir de transmettre leurs origines. Toutefois, entre le désir de dire et l'acte de raconter, un fossé se creuse. **Le discours de certains participants permet en effet de pointer un double mouvement²⁵⁵ : un désir de raconter, d'une part, qui butte sur une impossibilité à nommer le passé, d'autre part. La transmission de l'héritage est censurée.** Le travail de l'héritier qu'est le descendant d'exilé politique semble mis à mal. Les participants en question se situent dans une rupture avec le passé. Ce dernier est perçu comme dangereux et trop lourd à porter.

Lors de la dernière rencontre, la question suivante est soulevée : quelle place accordez-vous à la transmission vis-à-vis de votre enfant ? À ce sujet, Tamara répond de manière contrastée :

Alors euh... très important. Mais en même temps je pense que ça doit pas être quelque chose qui étouffe l'autre, qui le... justement ce qui se passait à un moment donné, je trouve que c'était dangereux pour Tulio de... ben justement ça a fomenté l'idée qu'il n'était pas à la hauteur ou qu'il n'était pas assez spécial euh [par rapport à sa propre mère] que sa maman a vécu des choses tellement incroyables, la guerre euh- le machin et truc, et que, lui, jamais il ne serait- particulier ! Donc oui c'est important de transmettre, mais aussi de dire qu'on n'a pas besoin de dire toutes ces choses-là. (B3-176)

Cet extrait est assez contradictoire : il témoigne de l'importance accordée à la transmission, d'une part, tout en soulignant d'autre part le caractère *dangereux* de celle-ci, à savoir : le risque d'*étouffer l'autre*, c'est-à-dire d'entraver le développement de l'enfant de par le poids du passé traumatique. Tamara rappelle à cette occasion la dimension *particulière*, incroyable, de son histoire personnelle et familiale. Comment y inscrire son enfant ? Peut-elle s'assurer qu'il trouvera une place dans les liens de filiation ?

²⁵⁵ Nous ne considérons pas cela de l'ordre de l'ambivalence car il semble que ces personnes n'y ont justement pas accès. Ils font davantage preuve de mécanismes de défenses plus rigides, tels que la dénégation, afin de mettre à distance certaines parts d'eux-mêmes.

Ses doutes et craintes s'accroissent face au sentiment de son fils de *ne pas être à la hauteur, de ne pas être assez spécial*. Son désir de raconter le passé est ainsi contrasté par le besoin de le cacher, de *ne pas dire toutes ces choses-là*.

Dans cette forme de transmission censurée, le silence porte non seulement sur l'histoire familiale, mais également sur l'histoire collective du pays d'origine, le Chili. Comment raconter l'histoire singulière et familiale sans aborder la grande Histoire dans laquelle elle s'inscrit ? Est-il possible de ne pas aborder le sujet de la dictature et de la violence ? Au risque de dévoiler des événements personnels, inscrits dans le contexte socio-politique de l'époque, une mise sous silence de l'histoire s'impose²⁵⁶ tant en ce qui concerne l'histoire familiale que collective. Pour certains DEP chiliens, cela va même jusqu'à effacer au quotidien toutes traces de leur culture d'origine. Le lien aux origines, au Chili, est entretenu dans la sphère intime, bien à l'écart de leurs enfants, comme cloisonné. On voit ainsi combien le clivage est à l'œuvre, dans un souci de protection.

Aux prises avec l'héritage traumatique, ces participants tentent d'épargner au maximum la nouvelle génération. Cela évoque la *transmission dite aliénante* telle que la définit (Aulagnier, 1975): « l'enfant reste assujéti à ce que ses parents disent ou taisent de leur histoire, perdant ainsi l'accès à son propre psychisme et ses facultés d'interprétation » (p. 65). Face au poids et à l'inertie qu'engendre la transmission transgénérationnelle, le travail de transformation de l'héritage des descendants semble impossible.

Instauré depuis l'enfance des descendants, le silence portant sur certains pans du passé est perpétué, mais surtout accentué. Ce résultat est intéressant car il montre que la question de la transmission de l'histoire engendre des opérations de censure. Le temps ne libère pas la parole, il semble plutôt l'entraver.

Chez ces participants, l'accent est mis sur ce qui ne peut se dire, sur ce qu'ils ne souhaitent pas transmettre. C'est à travers ce qui peut se dire que nous pouvons cerner ce qui ne peut se dire, ce qui est en creux, en négatif. En écho à la formule de « l'urgence de l'impulsion à transmettre » (Darchis, 2010), nous proposons pour notre part de penser que ces participants sont aux prises avec l'urgence inverse qui consiste à freiner le désir de transmission, à savoir « l'urgence de freiner l'impulsion de transmettre ». Cette volonté de se censurer est relevée à plusieurs reprises dans notre corpus : *je crois*

²⁵⁶ L'histoire familiale et l'histoire collective sont bien sûr entremêlées. Dans la majorité des familles d'exilés politiques, l'histoire familiale sous la dictature est tue tandis que l'histoire collective des injustices vécues au Chili est mise au jour, d'autant plus lors des événements commémoratifs. Les descendants deviennent alors détenteurs d'éléments susceptibles de dévoiler et de comprendre les fantômes de l'histoire familiale. Rassembler les fragments de l'histoire du passé, en y insérant le vécu personnel des membres de la famille, est un long processus qui semble encore d'actualité pour les participants.

que j'ai mis en œuvre pas mal de choses pour qu'il n'y ait **pas de continuité** (B3ESD-245), dit à ce sujet Tamara. La volonté d'interrompre la continuité générationnelle est verbalisée et conscientisée.

Comment saisir l'origine du désir d'interrompre la transmission de l'histoire ?

❖ *Reviviscence des traces et traumatismes du passé*

Une première hypothèse qui permet d'éclairer ce mouvement de rupture dans la transmission concerne le caractère *labile* du processus de parentalité. A l'arrivée de chaque nouvel enfant, c'est l'inconscient infantile du parent qui est réveillé (Ciccone, 1999). Comment contenir le brusque retour d'un passé qui est entaché par les souffrances associées à l'enfance ?

Dans ce cas, lorsque les parents sont habités par les traces traumatiques de leurs ascendants, ils semblent figés par le poids de ces objets bizarres, énigmatiques. Ils sont porteurs de traces traumatiques gelées dont ils ne peuvent saisir ni le sens, ni la nature bien qu'ils en soient les dépositaires. Ces héritiers n'ont pu s'approprier cette histoire, marquée du sceau de l'interdit et de l'indicible. **Le travail de transformation de l'héritage semble entravé par le poids des traces traumatiques non élaborées. N'ayant pas les outils pour élaborer le retour des signifiants bruts et énigmatiques de l'histoire de leurs ascendants, ces participants optent alors pour une solution de survie et de protection envers leurs enfants : ne pas parler du passé.**

Comment comprendre la reproduction des silences entourant le passé ? Ces participants se disent partagés entre le désir de transmettre et l'impossibilité de le faire. Ils ont en commun le fait d'avoir vécu des événements personnels potentiellement traumatogènes après l'arrivée en Suisse (perte brutale d'un parent en lien avec le Chili et vécu d'abus sexuel en Suisse). **Nous pouvons faire l'hypothèse que ces traumatismes individuels ont ravivé des traumatismes infantiles ou les traces des traumatismes reçus en héritage.** Les nouveaux événements s'entremêlent alors aux anciennes blessures traumatiques, ce qui intensifie le caractère désorganisant de la réapparition de celles-ci dans l'économie psychique.

Comment dès lors transmettre leur histoire à leurs enfants sans toutefois les rendre garants des injonctions et interdits véhiculés dans cette histoire ? Quel est le risque encouru en racontant l'histoire familiale ? Les raisons énoncées verbalement pour taire le passé sont diverses : un souhait d'aller de l'avant, lié au monde intérieur du sujet ; ou encore un manque d'intérêt qu'ils discernent chez leur enfant ; enfin, une définition de soi uniquement comme parent, faisant dès lors abstraction de leur propre statut *d'enfant d'exilés politiques*, et donc de leur passé.

Cependant, on peut se questionner sur les facteurs inconscients qui sous-tendent ce type de position face à l'histoire et au passé. Serait-ce dans un désir inconscient de s'affranchir de l'héritage ? Ne pas

raconter le passé représenterait-il un moyen d'éviter de transmettre la violence qui colore l'histoire familiale ?

Dans l'exemple emblématique de Tamara, on observe qu'elle se questionne sur l'impact que peut avoir la transmission de son histoire et celle des siens. *Comment l'expliquer à mon fils que j'ai appris à utiliser une arme dans le but de me défendre et de lutter concrètement contre la dictature au Chili ?* (B2ESD-117). Tamara s'est en effet engagée très jeune dans les Jeunesses Communistes, afin de mener à bien le combat que ses parents n'avaient pas pu achever. Elle souhaitait en finir avec la dictature. Cet engagement fut interrompu avec la fin de la dictature et le décès de son père.

Lors de la dernière rencontre, elle mentionne à nouveau la tension entre ses différents désirs : elle aimerait *qu'il* [Tulio son fils] *puisse donner un sens à tout ça, mais pas que ce soit lourd à porter ou que cela l'entrave dans son chemin* (B3ESD-123). Comment peut-elle s'assurer qu'il trouvera un *sens* à son passé ? Son désir de transmission est contrebalancé par le risque que comporte le fait de retracer le passé en évoquant la violence qu'il comporte. Comment transmettre sans que cela ne soit trop *lourd à porter* ? Comment peut-elle raconter le passé sans que ça *entrave* le chemin de son fils ? Prise par ces tensions internes, le mouvement de protection vis-à-vis de la nouvelle génération prend le pas : il s'agit avant tout d'éviter de parler du passé à son enfant.

Au-delà des risques encourus, le silence est expliqué par une volonté de ne pas reproduire ce qu'elle a elle-même vécu dans sa relation avec sa propre mère. Dans cet ordre d'idée, Tamara cherche à éviter de reproduire des *zones d'ombre*.

C'est important aussi la transmission parce qu'il ne peut pas y avoir des zones d'ombre. Moi je les ai vécues ces zones d'ombre dans l'histoire de ma mère. Je ne sais pas pour quelle raison elle a été abandonnée, mais par contre j'ai vécu son abandon tous les jours que j'ai partagé avec elle... Et euh... Mon fils, je crois pas qu'il ait des zones d'ombre, mais aussi il y a cette envie qu'il puisse accueillir cette histoire sans qu'il se sente obligé de l'égaliser ou la porter (B3ESD-179).

Tamara ne souhaite pas reproduire avec son fils les *zones d'ombres* dont elle a souffert enfant : le poids des messages énigmatiques ²⁵⁷ transmis autour de l'histoire de sa mère la conduit à souhaiter s'y prendre autrement avec son fils. Aux prises avec la parentification dont elle a fait l'objet, Tamara a *partagé tous les jours* les vécus d'abandon de sa mère. A nouveau ici, on perçoit une tension interne : entre le souhait de raconter d'une part pour éviter les zones d'ombre, et le désir de rompre avec le passé ; elle est inquiète que son fils *puisse accueillir cette histoire*. La peur que l'enfant *se sente obligé d'égaliser ou de porter* l'histoire de son parent est sous-tendu par la crainte de leur transmettre ces

²⁵⁷ On fait l'hypothèse que Tamara, comme les autres participants de ce type, sont pris dans une obligation de se taire, de ne pas questionner le passé. Cela renvoie à la prescription de « nescience » (Tisseron, 1999) : cette interdiction de chercher à savoir, qu'elle soit communiquée par des mots ou par des messages non verbaux émanant des parents. Les secrets de famille (dans le cas de Tamara, cela renvoie par exemple aux abandons mystérieux de sa mère) restent ainsi occultés et respectés par ces alliances inconscientes transmises de génération en génération.

signifiants bruts, de faire porter à sa progéniture les blessures non cicatrisées associées au passé. C'est pourquoi, en devenant parents, ces héritiers tentent de faire barrage aux fantômes du passé et de *préserver* leur descendance.

Or, malgré le désir de rompre avec le schéma parental qu'ils ont connu, ces participants reproduisent paradoxalement le mode de fonctionnement parental qu'ils ont subi, à savoir : la transmission de zones d'ombres, de non-dits. On perçoit ici la force aliénante de la transmission transgénérationnelle. Ces parents répètent ainsi d'une façon mécanique et inconsciente la situation qu'ils ont vécue à la génération précédente. On peut sans doute parler ici à la suite de Decherf (2007) de *trans-contenance* : c'est-à-dire que « le mode de fonctionnement qu'ils ont subi est devenu pour eux un modèle de fonctionnement » (p. 128).

Cette répétition transgénérationnelle est caractéristique du tableau traumatique. La répétition peut être comprise comme « une modalité d'identification qui témoigne d'une fixation au traumatisme qu'elle commémore. Le parent en manque met son enfant en manque car il reproduit le seul mode de relation qu'il connaît » (Pestre, 2015, p. 216). Selon Decherf (2004), elle serait favorisée par la présence de traumatismes non élaborés (sous forme de secrets, d'incorporas ou de fantômes). On perçoit ici le ricochet de la défaillance qui caractérise parfois la contenance sur plusieurs générations.

Les participants en question semblent ainsi être à la fois héritiers et transmetteurs d'objets figés, énigmatiques dont ils ne peuvent se défendre, parce qu'ils n'ont pu et ne parviennent pas à les symboliser. Les mythes fondateurs qui accompagnent la transmission de ces repères identificatoires groupaux sont ainsi évacués. Paradoxalement, ces participants reproduisent le manque de racines, la rupture avec leurs origines dont ils disent précisément avoir souffert.

Ils répètent avec leur(s) enfant(s) ce qu'ils souhaitent précisément éviter, à savoir : le manque d'étayage sur des repères identificatoires groupaux. Cette rupture dans la transmission s'apparente à une forme défensive d'auto-engendrement. Nous reprenons la question de Pinel (2015) à propos des adolescents en institution pour interroger cette dynamique particulière de la transmission : « Comment rendre compte de ce qui constitue le motif central de la rupture de transmission, à savoir l'impossibilité pour les nouvelles générations de se constituer en position d'héritiers ? » (p.60). L'entrave à la transmission des repères identificatoires peut être compris par la mise à mal du travail d'historicisation de ces DEP. Le défaut de récit des origines sacque la possibilité de s'inscrire comme héritier dans la généalogie et d'y inscrire ses enfants. Dans ce cadre, nous faisons l'hypothèse d'une brèche, une rupture du contrat narcissique qui vient porter atteinte à la transmission de repères identificatoires à la nouvelle génération.

Le souhait de ne rien imposer crée alors un vide dans la transmission et un manque de repère pour la génération suivante. Cela se rapporte à la métaphore de « l'enfant cerise » mise en évidence par Neuburger (2014). Selon cet auteur, cela caractérise les familles modernes qui agissent comme « déconnectées » du terreau familial dont elles sont issues. Cela pose question dans la construction du sentiment d'appartenance au groupe des membres de ces familles qui ne font plus référence aux ascendants, à ceux qui les ont précédés par le passé. Au-delà du contexte de recherche de l'héritage traumatique, ce positionnement parental est à contextualiser dans l'époque contemporaine de l'étude réalisée.

Les quatre participants dont le type de parentalité est *labile* ont plus ou moins conscience de ces tensions internes qui les conduisent à ne pas transmettre leur passé. Ils tentent aujourd'hui de bricoler, chacun avec différentes stratégies. Ils cherchent à trouver-crée un équilibre entre une distanciation face à la violence associée aux traces traumatiques du passé et une tentative de conserver d'autres repères identificatoires ; ces derniers permettant de participer à l'inscription familiale et sociale des descendants. Il s'agit ainsi de tenter progressivement de prendre une nouvelle place dans sa lignée pour être en mesure d'inscrire à son tour sa descendance dans l'histoire familiale.

Nous nous questionnons quant à la possibilité des enfants de ces participants de s'identifier à un groupe d'origine et à leur groupe familial. Sur quels repères identificatoires groupaux vont-ils pouvoir s'appuyer à leur tour pour se construire ? Les participants en question ont abordé leurs inquiétudes quant à la situation de leurs enfants. C'est pourquoi, nous consacrons le sous-chapitre suivant à l'exploration des répercussions psychiques du processus de parentalité *labile* sur la nouvelle génération.

3.2.3. Temps 3. Quelles répercussions psychiques chez les petits-enfants d'exilés politiques ?

En quoi la difficulté de s'inscrire comme parent dans la filiation a des répercussions sur les enfants des participants – c'est-à-dire sur les petits-enfants des exilés politiques ? La difficulté de ces participants à trouver une place dans leur famille comme parents met à mal l'inscription de la nouvelle génération qu'ils mettent au monde dans le groupe familial. Comment les enfants de nos participants peuvent-ils se construire en s'appropriant ou en s'opposant s'il n'existe pas de repères favorisant l'étayage ? Ce questionnement nous conduit à développer davantage ce point.

Suivant les travaux de Tisseron (1994), ce qui est « indicible » pour la génération qui a vécu l'événement traumatogène devient « innommable » à la génération suivante, en l'occurrence celle des participants à notre recherche, à savoir les DEP chiliens. L'événement traumatogène en cause ne peut faire l'objet d'aucune représentation verbale. Or, à la troisième génération, quand le traumatisme remonte à la génération des grands-parents, l'événement en cause est non seulement « innommable »,

mais véritablement « impensable ». « L'existence même d'un secret portant sur un traumatisme non surmonté y est ignoré. » (Tisseron, 1994, p. 238).

Lorsque le processus de parentalité est *labile*, elle ne favorise pas le travail d'élaboration de l'héritage traumatique ; les effets de cette situation sur la génération suivante sont évoqués par les participants. Face au silence de leurs parents (les exilés politiques), ces participants cherchent soit à trouver des réponses face au vide transmis, soit à maintenir le pacte du silence instauré au sein de leur famille. Comme certains auteurs l'ont montré, un enfant pris dans une telle configuration de transmission peut développer des symptômes apparemment dénués de tout sens, tant dans le domaine de l'apprentissage (Waintrater, 2004a, 2004b) que dans celui des troubles mentaux : cela prend en particulier la forme de conduites toxicomaniaques, de tendance à l'addiction, l'alcool, ou encore de délires (Enriquez, 1986). **Dans ces situations, les enfants des participants présentent durant l'adolescence des troubles (comportements à risques, phobies scolaires, etc.) qu'on peut comprendre comme un appel à l'aide. Ils témoignent ainsi d'une recherche de repères identificatoires collectifs sur lesquels s'étayer pour se construire.**

Les participants partagent d'ailleurs leur inquiétude concernant leurs enfants. Le fils de Tamara est un exemple emblématique de telles situations ²⁵⁸. Dès la première rencontre, elle nous raconte la situation qu'elle endure avec son fils dès le début de son adolescence ²⁵⁹ : *Je l'ai beaucoup préservé et puis ça fait... Tulio depuis quelques années, il a commencé à avoir beaucoup, beaucoup de problèmes [...] des comportements à risque... des fugues, une énorme tristesse (elle se racle la gorge) un désarroi très grand, beaucoup, beaucoup de tristesse...* (B1ESD-187). Tamara explique ces différentes conduites par sa propre tendance maternelle à *le préserver* du passé traumatique et de la violence qui lui est associée. Ces conduites sont comprises comme témoignant d'une *énorme tristesse, d'un très grand désarroi*. Une aide médico-sociale sera d'ailleurs mise en place pour accompagner Tamara et les siens. C'est en évoquant ce suivi que Tamara dit :

Et il [mon fils] a expliqué qu'il avait l'impression d'être suspendu dans les airs, sans savoir (arrêt dans le discours) ... et puis je me suis dit « c'est bizarre, c'est vraiment bizarre » parce que moi je sais d'où je viens et où je vais puis euh-, mais peut-être que j'ai pas assez parlé de cette histoire, de mon histoire. Bien sûr, il sait que son grand-papa était quelqu'un de génial, j'ai tellement essayé de le préserver que quelque part, il y a comme une marche qui a manqué (B2ESD-188).

Cet extrait témoigne d'une forme de conscientisation progressive de cette mère. Tamara pointe ce qu'elle considère comme les répercussions de son désir de protection à l'égard de son fils : en le

²⁵⁸ Les autres participants sont également concernés par cette situation lorsque leurs enfants sont adolescents (déscolarisation, fugues, phobie sociale, comportements à risque, etc.).

²⁵⁹ Nous rappelons avec Braconnier (2017) que : « la clinique quotidienne contemporaine nous montre qu'à bien des égards, les crises identitaires de l'enfant et de l'adolescent procèdent en premier lieu d'une crise de l'identité chez les parents » (p.261).

préservant de l'histoire familiale elle réalise qu'elle l'a aussi privé de racines, de repères, d'ancrage généalogique. Le poids de l'héritage l'a conduite à entretenir de manière isolée le lien au passé familial et à ses origines. Cette mise à distance du passé – avec ses connotations positives et négatives – met alors en difficulté l'inscription de cet enfant dans la chaîne générationnelle et groupale. Lors d'une thérapie familiale, Tulio a d'ailleurs partagé son *impression d'être suspendu dans les airs, sans savoir d'où il vient, où il va*. Ce manque de racines, d'ancrage généalogique, fait obstacle à sa construction identificatoire. **Le manque de récits de l'histoire familiale fait ressortir le rôle de tels récits dans l'inscription de l'enfant dans la chaîne générationnelle.**

Suite à plusieurs années de crise pour son fils, un questionnement se construit à travers la reconnaissance et l'acceptation de ce passé. *Il y a eu ces 3 ans de galère, mais c'est quand on a commencé à considérer que l'origine de son mal-être était plutôt de notre côté, de mon côté, ben j'ai mis en place ce qu'il fallait pour que Tulio puisse avoir confiance en moi et se délester d'un fardeau donc voilà (sourire) et ça va beaucoup mieux, ben ça va mieux. C'est le jour et la nuit (B3ESD-134)*. Tamara cherche ainsi à trouver-crée une nouvelle façon d'être mère ; elle est en quête d'une façon de témoigner de ses origines sans transmettre la violence liée à celles-ci.

Depuis quelque temps, je laisse plus de temps à mon histoire en ayant confiance en lui [mon fils], en me disant « non mais il saura quoi faire même s'il y a beaucoup beaucoup de tristesse ». On doit pouvoir la nommer. « Ouais il s'est passé telle et telle chose ». Et je parle en fait de ça parce que le désarroi de Tulio était lié aussi au mien (B1RV-189)

Étonnamment, c'est dans ce contexte difficile qu'elle affirme avoir progressivement retrouvé sa place de mère : *C'est aussi paradoxalement la période qui m'a permis, à moi, de trouver ma place de maman là-dedans (B3ESD-135)*. Ce propos fait écho aux propos de Lebovici (2002a) : « Pour devenir parent, il est nécessaire d'avoir fait un travail préalable sur soi-même, qui consiste d'abord à comprendre qu'on hérite quelque chose de ses propres parents » (p. 8). Aujourd'hui, petit à petit, Tamara laisse de la place à son histoire dans la transmission à son fils. Comme elle l'affirme : *Oui, je pense qu'on peut difficilement faire abstraction de son histoire quand il est question d'enfant (B2ESD-216)*. La nécessaire confrontation au passé nécessite du temps, du soutien, un réseau d'aide ; cela permet aux participants de revenir sur leur passé, de tenter de l'élaborer pour retrouver une place dans leur généalogie tout en favorisant l'inscription de leur enfant dans ses deux lignées d'origine.

Le réveil brutal des fantômes du passé caractérisant le type II fait obstacle à la dimension structurante des remaniements identificatoires qui caractérise généralement le processus de parentalité. Le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage semble empêché, voire impossible. Ces héritiers semblent aliénés par des mythes dont ils ne peuvent se défaire ; ils sont comme sous l'emprise d'alliances inconscientes pathogènes dont ils ne peuvent ni se distancier, ni se libérer. Ce type de parentalité conduit donc à une coupure avec les origines dans la transmission.

CHAPITRE 26. QUAND DEVENIR PARENT EST UNE IMPASSE À LA TRANSFORMATION DE L'HÉRITAGE (TYPE III)

La parentalité dite *rigide* correspond au troisième type de parentalité observé ; ce type présente la particularité de perpétuer la confusion au fil des générations. Cela ne concerne que deux participants, à savoir : Estela et Diego. On se retrouve ici face au schéma habituel de la transmission transgénérationnelle : les silences, les deuils non aboutis, les traces traumatiques se transmettent au fil des générations. Ce type s'apparente à la parentalité *labile* par rapport à ce qu'il suscite : c'est-à-dire une entrave dans l'élaboration de l'héritage traumatique. Mais le facteur principal qui permet de distinguer ces deux types de parentalité (*rigide vs labile*) est l'isolement dans lequel les familles des participants ont vécu en exil.

Nous nous appuyons sur le cas emblématique d'Estela pour illustrer le processus de parentalité de type *rigide*. Troisième fille d'une fratrie de deux sœurs et un frère, elle est née au début des années soixante dans le Sud du Chili. Lorsque nous la rencontrons, Estela est âgée de cinquante-trois ans. Son enfance au Chili est caractérisée par de nombreux déménagements qui font suite aux infidélités conjugales répétées de sa mère. Estela a dix ans lorsque le coup d'État éclate au Chili. Son père, un professeur engagé politiquement, est emprisonné à plusieurs reprises. Lors de ses retours à la maison, Estela aperçoit de manière inattendue les marques de tortures sur le dos de son père. Il sera finalement assigné à résidence sous surveillance. Sous la menace permanente de répressions politiques, la famille se voit alors forcée de s'exiler à la fin des années soixante-dix. Estela arrive en Suisse lorsqu'elle est âgée de quatorze ans.

Toutefois, dans ce pays d'accueil, les tensions entre ses parents s'accroissent et ils se séparent peu de temps après. Son père quitte alors la Suisse dans l'idée de trouver meilleur refuge. Estela se sent seule et abandonnée avec les autres membres de sa famille qu'elle n'apprécie guère. Elle décrit sa famille comme dispersée, chaotique, non soutenante. Elle profite de sa rencontre avec un homme d'origine méditerranéenne de plusieurs années son aîné pour emménager avec lui. À l'âge de dix-huit ans, elle se marie avec lui et tombe très vite enceinte. Elle donne naissance à son fils, *Nicolas*, âgé aujourd'hui de trente-quatre ans. Rétrospectivement, elle se dit trop jeune pour avoir mené une vie pareille et inconsciente de la situation.

Trois mois après avoir mis au monde son enfant, elle apprend de manière impromptue par sa mère la mort de son père quelques mois auparavant. Cette nouvelle constitue un choc terrible pour Estela. Les circonstances de sa mort dans un pays d'Amérique Latine restent floues encore aujourd'hui. Il semble qu'il se serait suicidé. Aucune cérémonie n'est organisée. À cette occasion, la figure paternelle idéalisée

s'effondre. Estela est furieuse contre sa famille. Elle est envahie par un sentiment d'impuissance et de culpabilité qui l'habite toujours.

Habiter avec le père de son fils, maltraitant et méprisant, devient progressivement impossible à vivre. À l'âge de vingt-et-un ans, elle parvient finalement à se réfugier dans un centre pour femmes battues. Elle demande le divorce. Ensuite elle élèvera seule son fils. Estela entreprend plus tard une formation professionnelle de fleuriste, qui est aussi le métier de sa mère. Elle ouvre une boutique où elle travaillera avec sa mère avec qui elle entretient une relation très conflictuelle. Cela coïncide avec l'adolescence de son fils ; une période très difficile selon elle. Elle relate d'ailleurs qu'elle est alors aux prises avec de fortes crises d'angoisse.

La situation avec les membres de sa famille ne s'améliore pas, elle se sent utilisée. Elle commence à se réfugier dans l'alcool pour tenir bon. Un jour, de désespoir, elle tente de se suicider. Soutenue par un suivi thérapeutique encore présent aujourd'hui, elle dit se reconstruire petit à petit. Elle rompt tous les liens avec sa famille qu'elle décrit comme toxique. Pour rester conforme aux valeurs chrétiennes transmises par son père, elle tente de pardonner l'attitude des membres de sa famille. Ces derniers vivent toujours en Suisse. Elle a aujourd'hui un petit-fils, *Elian*, âgé de cinq ans lorsque nous la rencontrons. Elle prend son rôle de grand-mère très à cœur, tandis qu'elle coupe tout lien avec sa famille, ses ascendants, et plus largement avec ses origines.

Afin de présenter ce dernier type de parentalité dite *rigide*, nous allons décrire ce qui le caractérise pour ensuite exposer les différents facteurs qui contribuent à son développement.

1. Un processus de parentalité *rigide*

Ce dernier type de processus de parentalité s'apparente au type *labile*. Tous deux conduisent à une transmission entravée du fait que le travail d'élaboration de l'héritage est empêchée. Mais la parentalité dite *rigide* est également confuse car elle brouille les repères à travers les générations. On ne sait plus qui est le parent et qui est l'enfant.

Nous qualifions ce type de parentalité de *rigide* pour souligner le caractère figé de la dynamique de la transmission : la confusion et le manque de repères identificatoires se reproduisent au fil des générations. Le chaos semble là bien avant la naissance de ces participants ; ils en héritent de la part de leurs ascendants. Des traumatismes cumulatifs (Khan, 1974) caractérisent l'histoire familiale. Le coup d'État semble être une catastrophe de plus qui s'ajoute à la liste des événements qui ont engendré la souffrance familiale. Les événements touchant l'histoire collective viennent plutôt confirmer la violence primaire déjà présente au sein de l'histoire singulière et familiale de ces descendants. Cette particularité est signifiée dès le début de la première rencontre avec Estela. En effet,

c'est l'une des rares participantes qui commence son récit de vie en retournant au plus loin de ses origines ²⁶⁰. *En fait, j'ai su hein pasqu'en fait j'ai encore une fois les non-dits. Ma mère est allemande de la troisième génération* (E1RV 11). Elle semble se raccrocher à cette unique information que ses parents lui ont raconté au sujet de ses origines, en lien avec ses ancêtres. Elle souligne d'un côté le poids du vide dont elle est l'héritière : tout ce qu'elle ne sait pas de ses origines, les non-dits. D'un autre côté, elle poursuit en dévoilant la première catastrophe dont elle est l'héritière. *Ils sont arrivés au Chili. Ça a dû être affreux le voyage hein mais bon, en Europe il y avait la famine donc euh c'était un passage obligé presque pour les gens de partir* (E1RV-13). Elle fait remonter son roman familial, ses origines à une catastrophe initiale : un *affreux voyage obligé* sur fonds de famine et d'exil forcé. L'identité du groupe familial apparaît construite sur la continuité des souffrances transgénérationnelles. Nous verrons combien les traces de ces traumatismes cumulatifs qui ont marqué la vie de ces participants imprègnent la transmission au fil des générations et empiètent sur l'accès au processus de parentalité.

1.1. Une contre-identification envers les imagos parentales hostiles

Le troisième et dernier type d'identification aux imagos parentales que nous observons se rapproche de la parentalité dite « narcissique » ²⁶¹ (Cramer & Palacio Espasa, 1993). **Les participants concernés** ²⁶² **font preuve d'une contre-identification envers les imagos parentales : celles-ci sont présentées comme distantes, rejetantes, hostiles ou encore ouvertement agressives.** Ces identifications à des figures parentales perçues négativement créent une certaine culpabilité chez eux.

Si nous prenons la situation d'Estela, l'accueil en Suisse est évoqué sous forme de souvenirs mitigés : les aides financières et l'offre en cours de langue dont elle et les siens ont bénéficié sont contrebalancés par le sentiment de discrimination et le manque de communication quant aux règles culturelles en vigueur en Suisse.

En outre, peu de temps après l'arrivée en exil, des tensions surviennent entre ses parents. Ils se séparent. Le père fait part de sa souffrance de la perte de statut professionnel et social. La figure paternelle s'effondre ²⁶³ : il devient vulnérable, terne, dépressif et se replie sur lui-même. Pour fuir la situation et l'état de léthargie dans lequel cela le plonge, le père quitte le pays et abandonne sa famille. Or, ce départ

²⁶⁰ Dans l'analyse de l'entame du récit de vie, on observe différentes tendances. Certains commencent leur discours en leur nom, à la première personne (type 1). A l'autre extrême, Estela ne parle pas de son expérience à la première personne mais retourne plutôt à ses origines, allant jusqu'à trois générations antérieures.

²⁶¹ Pour surmonter de telles imagos, certains participants vont inconsciemment recouvrir – de manière très superficielle – cette identification parentale négative par des imagos aconflictuelles qui font de leurs parents des êtres irréprochables. C'est pourquoi, Cramer et Palacio Espasa (1993) ont choisi de désigner cette parentalité comme « narcissique » en référence au narcissisme destructeur négatif qu'il induit au sein des relations parent-enfant.

²⁶² Il est composé de deux participants : Diego et Estela.

²⁶³ Il en est de même pour le père de Diego qui met l'accent également sur son exclusion sociale liée à la barrière de la langue.

est vécu comme un drame épouvantable pour Estela ; cela engendre une perte de repères supplémentaire qui ravive celle engendrée par l'exil. Peu de temps après la naissance de son fils, elle apprend par ailleurs par sa mère que son père est décédé de raisons inconnues dans un pays d'Amérique Latine. Ils imaginent qu'il s'est suicidé. Aucune cérémonie n'est organisée. Pour Estela, l'absence de sépulture constituera un obstacle important au travail de deuil. Un silence s'abat sur cette figure paternelle dans sa famille.

La figure paternelle semble ballotée, voire plongée dans le silence. L'indicible qui entoure cet homme et sa mort à la fois brutale et mystérieuse représenterait-il une manière inconsciente de masquer les affects à son sujet ? Cela renvoie-t-il également à une forme d'agressivité liée au fait de se sentir abandonnée par ce père qui a mis fin à ses jours ?

Le parcours de cet intellectuel de gauche est dénigré par les autres membres de la famille : ils le voient comme un imposteur, un faible du fait de son état dépressif au Chili, du fait de son manque d'héroïsme dont témoigne le fait qu'il a quitté la Suisse et surtout du fait de son suicide. Un pacte de silence s'immisce dans les liens de filiation face à cette figure fracassée du père. Nous verrons en quoi ce pacte a en l'occurrence un impact dans la transmission.

Une seconde particularité caractérise la situation d'Estela en la complexifiant, à savoir : la présence d'une mère volage, tyrannique et insécurisante. Au fur et à mesure des rencontres, on réalise le caractère destructeur de cette relation mère-fille. C'est lors du processus de parentalité qu'Estela s'interroge sur le fait de ne pas avoir été aimée, de ne jamais avoir été *prise dans les bras* par sa mère (E3ESD-140). Elle réalise à quel point elle se distingue de sa mère qui a toujours eu un comportement qui se rapproche de la tyrannie ²⁶⁴ envers elle. L'atmosphère imposée par ces liens tyranniques est caractérisée par la « terreur sans nom » (Bion, 1962) : l'expérience d'être abandonné dans une solitude absolue. Selon Meltzer, ce qui fait défaut dans cette situation est l'atmosphère d'une vie familiale, c'est-à-dire « une différenciation nette entre adultes et enfants quant aux capacités, aux responsabilités, aux prérogatives, une distinction claire des expériences infantiles et adultes » (Drieu & Marty, 2005).

Cet environnement chaotique et insécure est caractérisé par une défaillance de contenance familiale (Decherf, 2004). Enfants, ces participants semblent avoir manqué de la présence d'un objet primaire sécurisant, ce qui engendre un contexte de carences affectives importantes. On s'interroge sur l'effet cumulatif de ces traumatismes sur ces participants.

²⁶⁴ La tyrannie est un aménagement défensif contre les éprouvés de terreur inconsciente et les angoisses dépressives (Meltzer, 1967).

Dans ce type de parentalité « narcissique », **l'élaboration des deuils n'est pas seulement insuffisante, mais elle est tout simplement absente.** Les traces des vécus infantiles douloureux tendent alors à se reproduire de génération en génération. Les participants concernés par ce type de parentalité semblent toujours en attente de faire le deuil de ce dont ils ont manqué durant leur propre enfance.

Or, lorsqu'il y a absence d'élaboration de ces deuils, les sentiments de perte tendent à resurgir, par ricochet, dans la relation avec son propre enfant. Inconsciemment engagé dans une dynamique fantasmatique, l'enfant sert ainsi à compenser ou à masquer la perte non acceptée (Nanzer & Palacio Espasa, 2012).

Lorsque les conflits internes liés à l'histoire infantile du parent ne sont pas élaborés et prennent une forme rigidifiée, le travail psychique qu'implique le processus de parentalité en est marqué. Selon Fresco (1981), c'est justement à travers une série de désidentifications graduelles que l'élaboration d'une expérience traumatisante peut se réaliser ; il s'agit de conditions nécessaires à la reconstruction par le sujet de son monde interne.

Or, dans le cas d'une transmission transgénérationnelle, le poids de l'héritage est écrasant sur le plan identitaire, ce qui menace l'équilibre interne du descendant (Veillet-Combiér & Katz-Gilbert, 2017). De fait, aucune véritable identification ne peut se constituer lorsque des silences, des clivages ou encore certains dénis entourent les processus de transmission entre les générations (Faimberg, 1993). Ce manque d'identification aux ascendants représente une impasse identificatoire qui affecte le processus de parentalité.

Ces participants semblent ne pas avoir acquis une expérience suffisamment bonne de séparation et d'auto-parentalité (autonome et personnelle). Ils se retrouvent en « carence de parentalité interne pour gérer les angoisses infantiles qui débordent violemment », affirme Decherf (2007, p. 134). Selon cet auteur, quand la confusion induite par ce type de parentalité est importante, les capacités d'insertion du sujet dans un groupe social sont mises en difficulté.

Les résultats que nous présentons ci-dessous vont dans ce sens. Estela va rester figée dans des relations dyadiques comme par exemple : *Moi-mon pays* ; ou *Moi-mon fils* ; ou encore *Moi-mon père*. L'intégration de la triangulation²⁶⁵ est absente. On peut dès lors se questionner sur le dépassement du

²⁶⁵ Ce manque de triangulation se ressent également dans la relation contre-transférentielle. Estela est dans le « tout ou rien ». Nous sommes soit l'objet qui soigne soit l'objet qui persécute. Elle me remercie à la fin de la seconde rencontre : *Vous allez être très très longtemps dans mon cœur et j'espère encore une fois, j'espère que c'est positif ce que je vous dis* (E2ESD- 407). Et quelques minutes à peine après, elle se sent persécuté : *Qu'est-ce que vous voulez me demander encore ?* (E2- 420) sur un ton inquisiteur et agressif. On perçoit le rôle de dépôt de ses angoisses paranoïdes que nous représentons. Nos questions durant les entretiens de recherche viendraient-ils réveiller les angoisses de persécution qui l'habitent ? Son sentiment d'être persécutée par l'autre est tout de suite renversé par sa tentative de persécuter l'autre.

conflit œdipien dans une telle configuration familiale. Lorsque le parent se voit incapable de gérer ses angoisses infantiles non élaborées, la fonction auto-parentale du parent est défaillante.

Nous formulons l'hypothèse que les deux participants dont le type de parentalité est *rigide* présentent une organisation traumatique (Decherf, 2006), laquelle découle d'un environnement familial défaillant. La présence de troubles spécifiques plus ou moins importants met à mal l'étayage sur des repères identificatoires stables.

1.2. Dans le chaos des repères identificatoires : la parentalité confuse

Lorsqu'ils deviennent parents, ces participants luttent « contre ce qui resurgit violemment sous forme de matériel angoissant, d'effet fantôme ou d'inquiétante étrangeté » (Darchis, 2010, p. 69). **Face au poids de l'héritage traumatique, ils développent une parentalité confuse²⁶⁶ avec leur propre enfant. On ne sait plus qui est l'enfant de qui. Le parent projette ses conflits infantiles non élaborés sur son enfant. Dans la confusion entre générations, il n'y a ni transformation, ni élaboration des traumatismes anciens.**

Pris par le poids de l'héritage traumatique, ces participants confondent leur enfant réel avec l'enfant qu'ils ont eux-mêmes été. Les manques vécus durant leur enfance refont surface à travers l'existence de celui ou celle qu'ils mettent au monde. Dans le cas d'Estela, son enfant est investi comme un moyen de réparer sa propre histoire. À travers les soins et la protection qu'elle procure à son fils, elle semble vouloir soigner les blessures associées à son passé, à son enfance. Prendre soin de l'enfant réel lui permet en ce sens de soigner son enfant intérieur.

Lorsque nous questionnons Estela sur son accouchement, elle nous explique l'apparition de cette *envie de protéger son petit poussin*. Elle évoque le fait que pour elle *c'est ça que ça s'appelle la maternité* (E2ESD-288). Depuis le premier jour de vie de son fils, un important désir de protéger son enfant prend toute la place à l'intérieur d'elle. Elle poursuit :

Puis je l'ai toujours eu [cette envie de protection], je l'ai toujours gardé..., protéger mon bébé, c'était... J pense que c'était à ce moment-là qu'on comprend qu'il y a des mères qui aiment et puis il y a des mères qui font comme elles peuvent Elles sont pas ça, elles ont pas ça. On peut pas leur mettre le couteau et dire « aime moi je suis ta fille quand même ! » (rire) (E2ESD-291).

C'est en devenant mère qu'Estela prend conscience que toutes les mères ne sont pas pareilles. Rappelons qu'Estela décrit sa propre mère comme une femme qui n'a *jamais été maternelle* (E3ESD-136). Le manque d'amour de sa mère refait surface lorsqu'elle devient mère à son tour et réalise tout l'amour porté à son propre enfant. On ne peut pas forcer l'amour d'une mère pour son enfant en lui

²⁶⁶ Pour Decherf (2006), une des réactions de défense spécifique contre les défaillances de l'environnement familial est la parentalité confuse.

mettant un couteau sous la gorge pour se faire aimer. On perçoit combien les angoisses et les manques vécus durant son enfance rejaillissent lorsqu'elle-même devient mère. Les identifications aux figures parentales véhiculent des images très négatives du passé. Comme l'affirment Nanzer et Palacio Espasa (2012), « les fantômes du passé viennent conditionner la perception que l'adulte a de lui-même en tant que parent ainsi que la perception qu'il a de son (futur) enfant » (p. 19).

À travers les soins apportés à son fils, Estela semble réparer les souffrances et manques qui ont marqué son enfance. Les projections qu'elle et l'autre participant qui présente une parentalité de type *rigide* exercent sur leurs enfants sont alors massives. Pour pallier leurs angoisses, ils utilisent inconsciemment leurs enfants pour soutenir les mécanismes défensifs mis en place (dénégation, idéalisation, déni et clivage). On remarquera d'ailleurs qu'étant donné les aménagements défensifs en place, nous avons très peu accès à la relation parent-enfant dans le discours manifeste de ces participants. C'est en effet le vide et l'absence de discours autour de la relation investie avec leur enfant qui est frappant.

Après la dernière rencontre avec Estela, la chercheuse note dans son carnet de bord en après-coup : *J'ai l'étrange impression de ne pas vraiment avoir pu saisir la relation qu'elle a avec son fils, comme si elle était avec lui à moitié ou de façon masquée, ce qui fait que je ne peux moi saisir, apercevoir leurs liens.* Nous sommes étonnée d'avoir été envahie au cours des rencontres par les récits du passé traumatogène relatif aux liens destructeurs entre les membres de la famille d'Estela. Son discours est principalement dirigé vers le passé : le chaos qui définit sa famille bien avant sa naissance et qui détermine selon elle les expériences douloureuses qu'elle a traversées.

En filigrane de ses propos, on saisit le clivage défensif. Se reconnaître comme enfant de ses parents semble déjà un chemin semé d'embûches. Assumer le rôle de mère de son enfant dans les liens de filiation semble quasi impossible. C'est pourquoi, dans le discours, Estela se définit soit comme étant la mère de son fils, soit comme étant la fille de ses parents. Le double statut paraît incompatible et dangereux. Devenir mère constitue un nouveau départ pour Estela. Son passé est effacé, enseveli par ses préoccupations maternelles primaires dont elle a manqué. Les soins portés à son fils seraient-ils dès lors une façon de soigner le passé et ce qui lui a fait défaut ?

La seule fois où Estela parle spontanément de son fils, c'est pour raconter l'adolescence de son fils : une période qu'elle décrit comme très difficile pour elle. Il s'agit d'ailleurs d'une étape du développement qui « mobilise fortement le processus de parentalité », comme le soulignent Nanzer et Palacio Espasa (2012, p. 29). *Et quand j'ai été plus libre, c'est là que j'ai commencé à me- (arrêt dans le discours) à être mal dans ma peau, pasque... J'ai toujours su m'occuper des autres mais pas de moi (E1RV- 87).* A la fin de la troisième rencontre, Estela reviendra sur cet événement : *Le pire c'est quand il est dans l'adolescence... J'ai perdu l'appétit, j'ai perdu le sommeil, j'ai perdu beaucoup d'chose !*

(E3-636) Ferait-elle référence à la perte de son statut de mère ? Que devient-elle si son fils n'a plus besoin d'elle ? Une fois qu'Estela a dû moins s'occuper de son fils devenu adolescent, *quand elle a été plus libre*, elle s'est retrouvée face à elle-même. Ses démons ont alors refait surface. Comment peut-elle se définir autrement que par son rôle de mère qu'elle a tant pris à cœur, en écho avec ce qu'elle aurait tellement aimé qu'on fasse pour elle alors qu'elle était enfant ? Tous les repères identificatoires semblent exploser, c'est le chaos.

C'est d'ailleurs lors de cette période de différenciation pour son fils qu'Estela développe une addiction à l'alcool. Comme le rappelle Pinel (2011), ce type d'addiction parentale sévère constitue « une source majeure d'absence de réponse contenant, étayante, subjectivante à la détresse de l'infans » (p. 11). L'effondrement des fonctions protectrices primaires associé à l'alcoolisme d'un parent prend ainsi la forme de *la mère morte* de Green (1983) pour l'enfant. Cette addiction serait-elle une façon de pallier l'objet primaire qu'elle n'a pas eu, l'amour maternel ? Serait-ce une répétition inconsciente de l'absence de répondant d'une mère, ce dont elle a souffert enfant ? La dépression l'envahit alors et Estela tentera à sa vie à l'aide de médicaments. Avec le soutien d'une amie, elle sera prise en charge suffisamment à temps.

Elle partage à ce propos son questionnement sur la difficulté d'être une mère fragile : *Qu'est-ce que je pouvais lui inculquer à un enfant quand on est pas bien dans sa peau ? Et je voyais que j'étais faible à ce moment-là* (E3-636). Que peut-elle transmettre à son enfant lorsqu'elle-même n'a pas d'assises narcissiques suffisamment stables ? Comment inscrire son enfant dans les liens de filiation si l'ancrage généalogique fait défaut en tant que parent ? Ces questions concernent les deux participants de ce type.

2. Les facteurs à l'origine d'une parentalité de type *rigide*

Les facteurs spécifiques à ce troisième type de parentalité dite *rigide* sont l'isolement en exil d'une part, et la sous-protection des DEP, d'autre part.

2.1. Isolement en exil et groupe familial chaotique : un environnement insécure

Les caractéristiques de l'environnement familial des participants de ce type III diffèrent fortement de ceux relatifs aux deux autres types. **L'environnement est en effet caractérisé par un isolement sur plusieurs niveaux. De fait, la majorité de ces familles ont coupé tous les liens avec le passé, avec leurs familles, et avec ce qui se rapporte au Chili. En exil, ils n'intégrèrent aucune communauté latino-américaine ou chilienne et ils rompent avec leur engagement politique.** Par ailleurs, ils n'ont aucun membre de la famille qui vit comme eux en exil et restreignent par ailleurs le contact avec leur

famille restée au Chili. L'intégration en Suisse est fortement encouragée et favorisée dans ces familles d'exilés politiques.

Nous nous questionnons quant à l'absence d'étayage sur des ressources sociales d'ordre groupal, ce qui entrave l'élaboration d'un traumatisme d'origine collectif. On observe en effet une absence de lien aux origines, comme une absence des liens à la famille. L'« absence » signifie également l'éloignement de sens, *ab-sens*, le non-sens qui peut se présenter sous diverses formes. L'isolement en exil serait-il un facteur de risque pour des familles qui ont vécu des traumatismes cumulatifs ?

Pour ce type de famille, le Chili paraît associé à l'interdit, au traumatisme. Lorsque nous questionnons Estela sur l'activité politique de son père en Suisse, elle répond : *Non ! Non (silence). Non, j'veux dire qu'il était déjà, comme je vous l'avais dit, il était quand même, il avait [été] torturé, il avait fait une dépression à un moment donné, il avait déjà ses problèmes à lui euh... Donc euh (long silence)* (E2ESD-316).

Il y a ici une rupture avec les amarres que représentent parfois le passé, tant il est teinté des souffrances et des violences dont les militants ont été victimes. Ces familles semblent vivre dans un espace-temps figé suite au trauma ; quant au passé, les descendants semblent le perpétuer encore aujourd'hui à travers la façon dont ils se définissent. Le traumatisme de la violence politique met le temps en suspens et empêche de cette façon l'élaboration du passé.

Dans ce hors-temps qui dure et perdure en exil, les exilés politiques semblent dans l'impossibilité de transmettre à leurs enfants les énoncés et idéaux relatifs au pays d'origine, qui sont frappés d'interdit. Habituellement idéalisés, ils sont ici rejetés, repoussés, détestés. Nicolo et Strinati (2007) appelle cela « la perversion de la temporalité » qui rend le deuil infini dans les familles survivantes. En effet, **les parents de ces participants semblent avoir transmis une image sombre voire haïe du Chili.** Pour surmonter le deuil impossible, ils ont alors recours à des mécanismes de déni de la réalité et de clivage entre les deux pays. Ce clivage de l'objet serait-il nécessaire pour s'inscrire dans le pays de résidence et enfouir²⁶⁷ les fantômes du passé ? Le pays natal – le mauvais objet – est pensé comme lieu de « traumatisme », « de torture » alors que le pays de résidence – le bon objet – se trouve idéalisé. Ces familles d'exilés éprouvent une forte reconnaissance à l'égard de la Suisse, pays d'accueil vis-à-vis duquel ils se sentent redevables. Estela le rappelle d'ailleurs en disant : *En fait, ce pays nous a tout donné* (E2ESD-172). Nous verrons combien ce clivage sera repris par les DEP et transmis à la nouvelle génération.

²⁶⁷ Cela s'apparente au mécanisme de défense de l'*enfouissement* des sentiments honteux théorisé par Ciccone et Ferrant (2004).

Cet isolement social contamine la sphère intime par un sentiment de solitude intense. Estela justifie les relations compliquées au sein de sa famille par le manque affectif dont les membres de sa famille souffrent également. Elle justifie le manque d'assistance et de soutien de leur part durant sa période dépressive : *Ils savaient pas [que j'avais besoin d'aide], parc'qu'ils ne s'sont jamais occupé des autres donc forcément, comment vous pouvez demander de l'aide à des gens qui ont besoin d'aide ?* (E3ESD-134). Selon elle, chacun a *besoin d'aide*, alors comment prendre appui sur les membres de sa famille ? Estela poursuit : *J'me suis fait toute seule, je veux dire euh. Je n'ai pas pu demander de l'aide à qui que ce soit pasque eux ils étaient pas...* (E1RV-86). Elle interrompt alors son discours et évoque ensuite les répercussions de la solitude sur sa propre vie qui a été marquée par des périodes de dépression intense.

Un tel isolement en exil crée un environnement insécure pour les descendants des exilés politiques, en perte de repères identificatoires. **Dans ce cas, les DEP se voient privés d'un environnement contenant et protecteur.** Face aux parents déracinés, déprimés ou encore traumatisés, comment construire des repères identificatoires sur lesquels s'appuyer pour vivre en exil ?

Lorsqu'en après-coup de la libre réalisation de son arbre généalogique, nous interrogeons Estela sur la présence de naissances singulières dans sa famille, elle répond par l'affirmative : *Oui, il y a eu mon frère qui est né puis le deuxième il est tombé j'crois. Puis elle [sa mère] a dû, elle a fait une fausse couche puis c'était une petite fille donc elle, elle était morte* (E2ESD-293). Nous sommes frappés par son discours froid, distant, totalement coupé de tout affect.

Estela poursuit : *Elle [sa mère], elle voulait deux enfants, elle en a eu quatre puis elle disait à tout le monde hein « ça, c'est des accidents, c'est des accidents, c'est des accidents » ...Ben voilà* (E2ESD-298). Nous sommes à nouveau étonnée par la tonalité de son discours qui évoque pour nous des fantasmes infanticides. Rappelons qu'Estela est justement le troisième enfant d'une fratrie d'un garçon et trois filles. Elle serait donc la première enfant qu'elle qualifie d'*accident*, autrement dit de grossesse non désirée. Comment se construire le roman de ses origines lorsque sa mère barre sa naissance de tout désir ?

Dans le récit d'Estela, le coup d'État accentue l'abandon dont elle et sa fratrie ont souffert : elle relate ainsi comment elle a été confrontée non seulement à l'inadéquation de sa mère volage, mais également à la dépression de son père lorsqu'il rentre de ses « séjours » en prison. La défaillance de contenance familiale peut dans ce cas être mise en lien avec la dépression, les carences et absences parentales, ainsi qu'avec la violence entre les parents (Decherf, 2006). À une insuffisance de contenance familiale, cependant nécessaire à l'enfant, s'ajoutent les traces traumatiques des sévices sous la dictature. On soulignera en ce sens que ces participants ont donc été aux prises avec un environnement familial sous-protecteur.

Durant les rencontres, nous avons été surprise par le besoin récurrent d'Estela de se rassurer : elle nous a en effet demandé à plusieurs reprises si ce n'était pas trop difficile pour nous d'entendre tout ça. Suite au récit tumultueux de sa vie comme mère célibataire, elle questionne par exemple la chercheuse : *J'ai beaucoup de bons souvenirs de ça. [Ah c'est chouette ça- répond la chercheuse] Oui... je vous ai pas trop fatiguée ? [non non du tout ! - répond la chercheuse] Je vous ai pas trop touchée ?* (E1-131).

Estela cherche à savoir si le récit de son récit ne nous a pas *trop fatiguée, trop touchée*. Or, nous nous sommes demandé quel est le sens latent de ces questions : serait-ce elle qui est fatiguée et touchée d'explorer à nouveau le passé qu'elle s'efforce habituellement de mettre de côté ? serait-ce une expression de ses doutes quant à la capacité de la chercheuse à encaisser et contenir son discours ? Doubter de la capacité de la chercheuse pourrait renvoyer au manque d'intériorisation d'une mère suffisamment contenante et sécurisante.

À la fin de la première rencontre, elle reprend à ce sujet : *Je ne voudrais pas que ça vous touche trop, vous savez ! Ça c'est, ça fait partie de mon passé* (E1-166). Ce désir qu'elle exprime de nous rassurer semble représenter davantage un moyen pour se convaincre et interdire tout débordement d'affect : *Ça ne devrait pas me toucher, cela fait partie de moi*. On perçoit ainsi les projections identificatoires sur la chercheuse.

Ces épisodes amènent à s'interroger sur la nécessaire présence d'une aire transitionnelle permettant d'avoir des relations différenciées qui en l'occurrence semble avoir cruellement manqué. Nous faisons l'hypothèse que ces participants n'ont pas accès à la triangulation, ce qui porte atteinte à la transmission. L'aire transitionnelle de jeu entre le monde interne et externe semble avoir fait défaut dans un tel contexte familial et personnel. Nous nous questionnons aussi sur les assises narcissiques de ces participants, mais également sur leurs capacités à avoir des relations différenciées, triangulées.

2.2. Quand les fantômes du passé entravent le processus de parentalité

Le temps du traumatisme semble figé, même après plusieurs générations. Les ascendants sont enchaînés à ce passé qui ne passe pas. **Le temps est dès lors pris dans un mouvement circulaire qui se perpétue au fil des générations. Dès le début de la recherche, le risque de réveiller les fantômes envahit l'espace de rencontre entre la chercheuse et ces participants.**

Avant même de commencer la première rencontre, Estela partage par exemple l'inquiétude que suscite sa participation à cette recherche. La veille de notre première rencontre, les angoisses ont refait surface.

C'est vrai que pour moi, c'est intéressant [cette recherche]. Et hier soir, j'me posais la question « mais est-ce que j'ai pris ça très légèrement ? ». J'ai quand même dû m'arrêter cinq minutes pour me dire « mais est-ce que ça va te faire mal d'en discuter ? » J'ai horreur d'avoir mal moi. Quand on s'est déjà brulé y'a des années, on a vraiment peur de la chaleur. Et d'un autre côté, non, j crois qu'c'est quelque chose d'intéressant pour moi (E1-1 à 5).

Estela s'interroge : aurait-elle pris à *la légère* son engagement à participer à notre recherche ? Discuter de son histoire, est-ce prendre le risque de se *faire mal* ? Est-ce que cela va engendrer, raviver la douleur associée à ce passé qui ne passe pas ? La souffrance que pourrait susciter la rencontre la renvoie au fait de *s'être déjà brûlée*. La peur de se brûler à nouveau, autrement dit de réveiller des blessures anciennes en lien avec le passé traumatique est ravivée par la perspective de participer à l'étude. Toutefois, ses angoisses sont contrebalancées par son envie d'aller plus loin et de dépasser les fantômes du passé : la recherche peut être *intéressante*.

C'est au fil des rencontres qu'on saisit à quel point Estela est envahie par des fantômes. Dès le début de la dernière rencontre, elle prend directement la parole pour nous raconter comment elle se sent ²⁶⁸. Elle relate avoir beaucoup de demandes de la part d'amis et de proches, ce qui lui donne un sentiment d'étouffement.

J'ai l'impression que j'arrivais pas à respirer ce matin, j'avais presque envie de reprendre contact avec mon psy pour pouvoir jeter ça, et puis je me suis dit « attends un peu. Oui. Va déjà travailler, puis on verra bien ». Puis ça m'est passé en fait. En étant dans l'action, en général, c'est... Oui, on pense pas non plus à tout ce qu'on a dans la tête (E3- 35).

Cette flambée d'angoisse sera contrôlée par Estela grâce à l'action. Agir pour faire taire ses pensées qui l'étouffent. Lorsque nous la questionnons sur l'actualité de son suivi thérapeutique, Estela répond ainsi : *Ça va bientôt faire quatre mois maintenant que je ne la [sa thérapeute] vois pas. Et j'ai senti ce matin comme si ça me manquait l'air quoi. Comme s'il y avait les gens qui rentraient en moi et puis c'est des détails et voyez-vous mais mmh ça fait trop* (E3- 36). Son propos évoque pour nous un vécu d'être happée par un étranger interne. Laplanche (2002) décrit d'ailleurs la spécificité de ces situations où la transmission est en souffrance d'appropriation : « Le sujet garde un sentiment d'étrangeté à l'épreuve de sa propre histoire et préhistoire qu'il ne peut pas s'approprier, qui lui semble ne pas le concerner. » (p. 114).

L'extrait ci-dessus tiré du discours d'Estela révèle le registre affectif de l'inclusion psychique. Lorsque l'élaboration des deuils et des traumatismes n'est pas satisfaisante, un processus d'inclusion se réalise dans le psychisme. Les expériences traumatogènes passées sous silence, les secrets, qui sont source de honte ou de deuils non élaborés, demeurent dans le Moi comme des objets étranges, énigmatiques. Enkystés, ils deviennent des cryptes où le secret est conservé en silence.

²⁶⁸ Durant les rencontres avec Estela, la chercheuse a souvent eu le sentiment de l'accompagner comme dans un suivi thérapeutique, jusqu'à devoir la rassurer. La frontière entre la recherche et la clinique peut être parfois tenue avec certains participants. Nous constatons que cette recherche a été un espace dont certains participants « profitaient » pour déposer leurs souffrances. Dans ce cadre, les carnets de note ont été très bénéfiques pour la chercheuse, soutenant une élaboration des échanges et une prise de distance après chaque rencontre.

On voit combien la crypte hante les générations successives à travers l'apparition de fantômes transgénérationnels. Le vécu des exilés politiques – à l'origine de la crypte – tend à se répéter, à se dévoiler sans que l'héritier puisse en saisir la nature. Les témoignages ²⁶⁹ des participants dévoilent également que cette forme d'inclusion a parfois joué un rôle dans les passages à l'acte, principalement auto-agressifs (abus de substance, alcoolisme, tentative de suicide). De fait, le tiers des participants ²⁷⁰ font part de périodes très sombres de leur parcours de vie où ils se sentaient dans un sentiment de désespoir absolu. Cela a conduit certains à attenter à leurs jours. Tout au long des rencontres, des angoisses refont surface à bas bruit.

Dans le cas d'Estela, c'est dès le début de la première rencontre qu'elle fait part de son parcours de vie difficile et particulièrement de ses *crises d'angoisses* qui l'ont conduit à vouloir mourir :

*J'ai même eu un moment de désespoir à trente-cinq ans, j'avais des crises d'angoisse épouvantables. J'étais pas très bien là. Mon fils était ado, j'trouvais que la vie était trop trop-lourde ! Et c'est là que je vous dis que j'avais des penchants un peu où j'buvais quand même de l'alcool et tout. Et j'avais **des crises d'angoisses tellement épouvantables** mais qui duraient, qui duraient puis, ça faisait des jours et des jours que j'avais ça, puis c'est paralysant ! C'est un effort de faire tout ce que j'pouvais faire (E1RV- 88)*

Cette dépression sévère la conduit à vouloir mettre fin à ses jours. On perçoit ici la force silencieuse du travail des fantômes qui agissent dans l'inconscient des sujets. Elle estime alors en *avoir fait assez jusqu'à maintenant* (E1RV- 88). Sans aide extérieur, en rupture avec ses origines et sa famille, elle élève seule son fils adolescent. Suite à cette tentative de suicide, Estela envisage alors d'initier un travail thérapeutique, elle prend *vraiment au sérieux* l'idée de faire une *thérapie*. Elle réalise que *c'est pas bon d'être trop seul. C'est pas bon de ne jamais compter sur personne* (E1RV- 92).

Une thérapie est mise en place qui continue après quatorze ans pour soutenir Estela. Ce suivi thérapeutique semble éviter un nouveau passage à l'acte et soutenir les défenses. Toutefois, contrairement aux participants présentant un processus de parentalité de type *labile* (type II), il n'apparaît pas ici que le suivi thérapeutique donne lieu à un travail d'historicisation. Cela fait d'ailleurs écho avec nos propres ressentis durant les rencontres de recherche. Nous craignons de poser trop de questions à ces deux participants. Ressentis comme fragiles de l'intérieur, nos questions risquaient de mettre à mal les fragiles aménagements défensifs mis en place.

La rencontre avec la différence, l'objet différent, semble dangereux chez ces participants. Ils fonctionnent davantage par des fonctionnements archaïques d'agrippement ou de collage. Le tiers ne semble pas exister. La pensée dyadique l'emporte. Nous verrons ci-dessous en quoi la transmission est

²⁶⁹ Selon Tisseron (1995), l'inclusion psychique peut se manifester sur plusieurs modes : représentatif, affectif, moteur et verbal.

²⁷⁰ Cela concerne les participants qui font preuve d'un empêchement dans la transmission résultant d'une impasse à l'élaboration de l'héritage. Il s'agit des participants de type II que III.

entravée en nous appuyant sur l'exemple de la transmission des deux repères identificatoires choisis : les repères culturels (langue, gestes culturels, prénomination) et les repères filiatifs (l'histoire familiale et collective).

3. La parentalité *rigide* : une entrave à l'élaboration de l'héritage traumatique

Qu'en est-il du destin de l'héritage traumatique dans le cas d'un processus de parentalité dit *rigide* ? L'héritage figé et traumatique dont ces participants sont dépositaires entrave la transmission de repères identificatoires stables à la nouvelle génération. Par rapport à ce qu'il suscite, la parentalité de type *rigide* s'apparente à la parentalité *labile* : c'est-à-dire une entrave à l'élaboration de l'héritage traumatique et donc une rupture dans la transmission avec le pays d'origine et avec le groupe familial. Toutefois, la parentalité de type *rigide* se distingue de la parentalité de type *labile* dans le sens où ces participants ont vécu leur enfance en exil dans un « entre-soi » coupé de tous liens avec leur origine, avec leur famille restée au Chili et sont en rupture avec l'engagement associatif et/ou politique de leurs ascendants. Le Chili étant associé à des événements traumatogènes, il reste impensable. La figure ci-dessous présente la dynamique de perpétuation des ruptures dans la transmission, caractérisant ce type III.

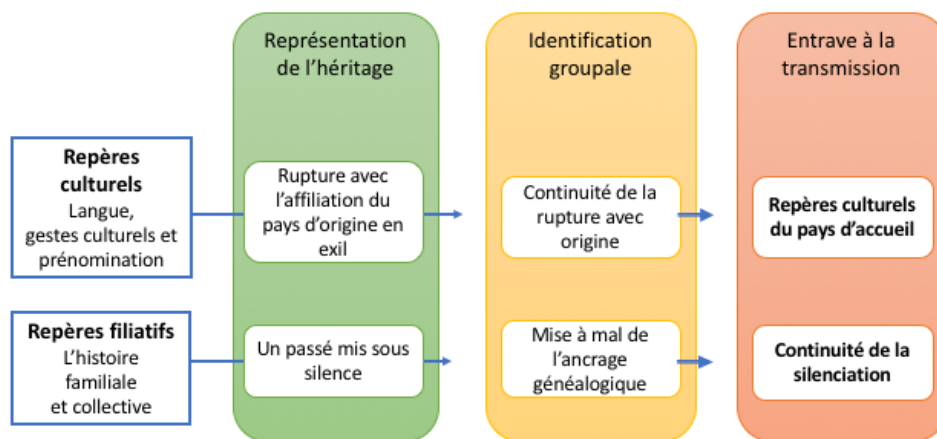


Figure 21. Dynamique de la transmission des repères identificatoire dans le cas d'un processus de parentalité *rigide*

Pour saisir la dynamique de la transmission lors du processus de parentalité, nous questionnons dans un premier temps comment les participants s'identifient ou non à leur groupe d'origine et à leur groupe familial selon leur rapport à l'héritage ; cela nous permettra d'explorer dans un second temps les destins de cet héritage selon les remaniements identificatoires propres au processus de parentalité.

3.1. La reproduction des ruptures avec les origines : une transmission entravée des repères culturels

Pour saisir la dynamique de la transmission des repères culturels, nous commençons par explorer l'appropriation ou non de repères culturels pour questionner ensuite leur transmission à la nouvelle génération.

3.1.1. Temps 1. Se désaffilier de ses origines

Les participants qui présentent une parentalité de type rigide (type III) se définissent uniquement par l'affiliation socio-culturelle suisse, la seule dans laquelle ils disent se reconnaître. On observe donc chez eux un rejet de l'affiliation du pays d'origine. Nous reprenons le cas d'Estela pour illustrer cette forme de désaffiliation singulière, de désidentification au groupe d'origine.

Lorsqu'on questionne Estela au sujet de son affiliation à une culture ou à une autre, elle parle avec fierté de son sentiment d'appartenance à la Suisse et son désir de se naturaliser qui s'est fait jour très tôt : « *Ben oui d'ailleurs je suis devenue suisse très vite hein. Je voulais absolument voter moi. Ça c'est mon pays, je ne partirais jamais d'ici !* (E1-205) S'ancrer en Suisse, ne *jamais partir d'ici*, représente une source de sécurité étayante pour Estela.

On comprendra cependant plus tard qu'elle se reconnaît tout de même à demi-mot comme chilienne, mais qu'elle ne se sent par contre pas reconnue par ce groupe d'appartenance. *Quelqu'un de chilien qui vient ici, en vacances, il faut lui dire à la personne que je suis chilienne, mais je n'ai plus d'accent de chez moi. Et souvent on me demande, les chiliens qui viennent en vacances « vous venez de quel pays ? alors vous êtes espagnole ? » Quelle honte !! (rire)* (E3ESD-355 à 357). Nous nous questionnons sur la souffrance ressentie, *la honte*, de ne pas être reconnaissable, de ne pas être identifiable comme chilienne par les membres de sa propre communauté d'origine. Ne plus avoir l'accent chilien suffirait donc à ne plus être reconnue ? Les nombreuses critiques qu'Estela formule à l'encontre de sa communauté semblent représenter une façon de masquer cette souffrance de ne pas trouver une place au Chili ou parmi ses pairs d'origine chilienne. *On ne m'accepterait même pas dans les communautés chiliennes* (E3-404). Par crainte de ne pas être *acceptée*, identifiée comme chilienne, Estela s'isole de sa communauté d'origine. **Elle cherche et trouve refuge dans les repères offerts par le pays d'accueil.**

Le souci de reconnaissance envers les personnes et institutions qui les ont soutenus en exil contraste ainsi avec le rejet du pays d'origine. Voici ce qu'Estela en dit lorsqu'elle évoque la Suisse : *En fait, ce pays nous a tout donné. Il nous a tout donné. Il y a personne de ma famille je pense qui aurait envie de partir d'ici. C'est notre pays. On se sent moins concerné quand c'est le Chili, ben oui...*

(E2ESD-172). Elle confie avoir beaucoup de gratitude envers la Suisse, tandis que le Chili est mis à distance, entaché par les vécus traumatiques du passé. Cette forme d'agrippement à l'objet – la Suisse – peut-il être compris comme un comportement instinctif pour pallier les défaillances de l'objet primaire ? Le contrat narcissique secondaire qui soutient habituellement les représentations identitaires relatives à l'affiliation au groupe d'appartenance ne semble plus tenir. Le Chili est associé à l'horreur, aux pertes dont ces participants souffrent encore.

Il faut en outre souligner une caractéristique commune aux deux participants qui présentent une parentalité de type rigide, à savoir : la perte brutale d'une figure parentale ²⁷¹ (réelle ou fantasmatique). Cela accentue la souffrance qu'évoque pour eux le pays d'origine, le Chili. Comment recréer du lien avec ses origines lorsque celles-ci sont entachées de la souffrance qui entoure la perte d'un proche ? Les propos d'Estela permettent de cerner combien elle fait du Chili un coupable de la perte de son parent : *Ce pays a tué mon père*, dit-elle en effet (E1RV-209). Comment honorer ce pays qui a forcé sa famille à prendre le chemin de l'exil et qui serait responsable de la perte d'un proche ?

On relèvera à ce propos avec Nachin (1998) que les deuils non faits à une génération sont des traumatismes susceptibles de retentir sur les générations ultérieures. **La difficulté d'Estela à faire le deuil de son père fait écho aux deuils non réalisés à la génération précédente, entre autres, le deuil du pays perdu.** Comme l'affirme Cottin (1985), un deuil dans une famille est d'autant plus difficile à élaborer lorsqu'un tel travail n'a pas été fait dans la génération antérieure.

Les descendants tentent de se défaire de la lourdeur qui a teinté leur début de vie. Ils s'efforcent alors d'aller de l'avant en laissant, comme leurs parents, le lien à leurs origines de côté.

Les facteurs exposés ci-dessus peuvent expliquer en partie cette désaffiliation culturelle du Chili : à savoir l'isolement en exil et la rupture des liens avec leur famille restée au Chili. Lorsqu'ils sont arrivés en exil, les parents d'Estela et de l'autre participant concerné par une parentalité de type *rigide*, Diego, souhaitaient reconstruire une nouvelle vie sans se faire remarquer dans le pays d'accueil. Il y avait une rupture quasi-totale par rapport au passé : avec les communautés chiliennes en exil mais également avec leur engagement militant.

Ces deux participants ont d'ailleurs grandi en exil dans une famille où c'est la langue française qui est valorisée. Estela en est un exemple. Elle dresse le tableau familial : *Il y avait toujours quelqu'un de ma*

²⁷¹ Pour Estela, il y a la perte de son père dans la réalité externe. Dans le cas de Diego, il fait face à la perte de la figure paternelle au niveau fantasmatique. Dans la réalité interne, l'image parentale idéalisée d'un père disponible, affectueux se confronte à une figure paternelle indisponible, apathique, dépressive en exil. On peut se questionner sur la destitution de la figure paternelle bienveillante et autoritaire à la fois en exil. Là, le père de famille tombe dans une dépression suite à la succession des pertes de statut professionnel et social. Cela renvoie à l'idée de l'*effondrement du père* en contexte d'exil (Pinçonat, 2011).

*famille qui ne parlait pas espagnol donc on s'est habitué à parler en français (E3ESD- 352). Une règle implicite se serait instaurée dans leur famille : parler la langue du pays d'accueil. Serait-ce une manière implicite d'encourager l'intégration en Suisse ? Il y aurait *toujours quelqu'un*, un membre de la famille qui rappelle l'importance de trouver une langue commune autre que l'espagnol. La langue du pays de résidence prend un caractère dominant dans la famille car elle est progressivement devenue la langue de la fratrie des descendants, ainsi que la langue de leurs pairs, celle de l'école ou du travail.*

Comme pris par un élan qui porte à investir le futur pour tourner le dos à un passé qui ne passe pas, les exilés politiques manifestent une volonté ferme à s'intégrer dans le pays d'accueil. C'est pourquoi, le retour au pays n'est envisagé ni par Estela, ni par les membres de sa famille. *Voilà, je veux dire, on a changé de vie mais cette vie-là je pense, je parle pour tout le monde, moi je remercie tout le temps mon père et à ce pays [la Suisse], j'ai pu élever mon enfant tout seule (E2ESD. 175).*

Contrairement aux autres familles d'exilés politiques, ici les valises sont posées et rangées dans le pays d'accueil qui devient le seul pays de résidence. Ces descendants font part de leur sentiment de gratitude envers le pays qui aura accueilli leur famille. De plus, ils soulignent en quoi vivre en Suisse leur a apporté des opportunités dont ils n'auraient pas bénéficié au Chili. Estela évoque en ce sens la possibilité d'*élever seule un enfant* en tant que mère célibataire en Suisse. Quant à Diego, il fait part de la liberté qu'il a pu bénéficier adolescent et des nombreuses formations professionnelles qui sont devenues du coup accessibles.

Perpétuer la rupture avec l'affiliation au pays d'origine, comme leurs parents, questionne la teneur des repères identificatoires groupaux sur lesquels s'étaient ces participants ? Où les descendants puisent-ils des références identificatoires de groupe alors même que leur famille a rompu avec le Chili, et plus largement avec leurs origines ? Trouvent-ils suffisamment d'étayage sur les repères offerts dans le pays d'accueil ? Se désaffilier représenterait-il pour eux un passage obligé pour s'intégrer en Suisse ?

Dans cette situation, que désirent-ils transmettre de leur culture d'origine à leurs enfants ? Nous répondons à ces questions dans le temps 2 : celui de la transmission des affiliations à la génération suivante.

3.1.2. Temps 2. Être en rupture avec le pays d'origine de génération en génération

La parentalité de type *rigide* se caractérise par la désaffiliation du groupe socio-culturel chilien. Dans ce cas de figure d'une transmission en négatif, en rupture avec les origines, les participants ne transmettent pas la culture chilienne à leurs enfants. Dans ce sens, ils décident de ne pas parler

l'espagnol à la maison. La parentalité semble raviver les pactes dénégatifs établis dans la famille. Cela peut s'apparenter aux interdits suivants : « Le Chili nous a trahi, nous ne pouvons plus l'honorer ».

Dans la transmission, ces participants reproduisent ainsi de manière quasi mimétique la rupture instaurée avec les origines qui fut celle de leurs parents. Ils se présentent comme étant dans l'impossibilité de s'approprier ou de se désapproprier une affiliation. Le processus d'appropriation subjectivante de l'héritage semble entravé par les traces traumatiques du passé non élaboré. Ils font part de leur sentiment d'être aliénés par l'histoire familiale et collective. Les participants en question semblent hériter du poids d'un traumatisme non élaboré qui paraît les hanter. Dans ce cas, la transmission est dite « transpsychique et intrusive » car elle « écrase les possibilités de nier, de refuser, de refouler » (Lemaire, 2003, p. 47). Les frontières et défenses intrapsychiques du récepteur involontaire de cet héritage traumatique sont détruites.

Estela en est un exemple emblématique ; son fils est âgé de trente-quatre ans lorsque nous la rencontrons ; elle confie ne jamais avoir évoqué le Chili, son pays natal, à son fils. Concrètement, cela signifie qu'elle n'en parle pas, qu'aucun voyage au Chili n'a été organisé ni évoqué, qu'elle ne visionne pas des documentaires ou des livres au sujet de ses origines avec son fils. Dès la première rencontre, on perçoit l'impossibilité dans laquelle elle se trouve : *J'irai un jour dans mon pays, pasqu'il faudra bien que je montre mon pays à mon fils. Mais mon pays a quand même tué mon père donc voilà* (E1RV-209). Si Estela pointe ici ce qu'elle considère **comme son devoir**, à savoir montrer son pays à son fils elle se demande tout à la fois comment transmettre son lien au Chili à son enfant, alors même qu'elle tient ce pays pour responsable de la mort de son propre père.

On peut entendre à travers ces lignes la mission inconsciente de perpétuer le contrat narcissique secondaire par la transmission de la culture d'origine. Au-delà de cette mission, Estela assimile le Chili à la mort de son père. C'est pourquoi, aucun repère culturel chilien n'est transmis volontairement. Comment transmettre les aspects culturels d'un pays qui aurait *tué* son parent ?

Ces descendants semblent perpétuer l'espace-temps figé dans lequel ils ont été inscrits à partir de l'exil de leurs parents. La différence culturelle est alors considérée par ces personnes comme dangereuse et confusionnelle. L'intégration de leurs enfants dans le pays d'accueil est privilégiée ; on peut même parler de désir d'assimilation au sens où le sociologue Bolzman (1992) le décrit²⁷². Le but sous-jacent est de projeter les enfants vers le futur et de rompre avec ce passé traumatique

²⁷² Selon Bolzman (1992), l'assimilation est un processus à travers lequel les membres d'un groupe social acquièrent progressivement les différents éléments de la culture du groupe social dominant (c'est à dire les normes, les valeurs, les manières de penser, de sentir et d'agir). Ces différents éléments sont finalement adoptés. Les personnes s'identifient complètement au groupe social dominant au point que disparaissent les différences significatives entre membres des deux communautés.

encombrant. Le contrat narcissique qui soutient habituellement les repères culturels et leur transmission semble mis à mal. Héritiers d'un vide, ils le perpétuent et semblent créer de nouvelles racines sur base de celles construites en Suisse.

Nous nous questionnons quant aux aménagements défensifs de ces participants : les analyses permettent en effet de pointer une forme de clivage entre la Suisse – le bon objet – et le Chili – le mauvais objet. Ces deux DEP ont d'ailleurs trouvé de solides repères identificatoires dans le pays d'accueil. Cela semble pallier le déracinement et la teneur traumatogène de leur pays d'origine. Nous nous interrogeons également sur la dimension organisatrice d'une inscription monoculturelle. Cela semble positif et soutenir la construction de repères identificatoires groupaux chez ces participants, déjà pris dans un flou identificatoire important.

Quelles sont les possibilités des petits- enfants d'exilés politiques de s'inscrire et se reconnaître dans un groupe socio-culturel ? Cette rupture avec l'affiliation d'origine de leurs parents est-elle bénéfique pour qu'ils puissent se délester des traces traumatiques associées au pays d'origine et trouver des repères identificatoires au sein du pays d'accueil ?

3.2. Le règne de la silenciation : un obstacle à l'inscription de la nouvelle génération dans les liens de filiation

Nous abordons ici la particularité de la dynamique de la transmission du second repère identificatoire, relatif aux liens de filiation, lorsque le processus de parentalité est *rigide*.

3.2.1. Temps 1. Ignorer le passé familial entrave l'ancrage généalogique du descendant

Dans ce type de famille qui est en rupture avec les origines, parler du passé semble interdit et dangereux. Une tenace aspiration à garder le silence paraît souder le groupe familial à travers le maintien de pactes dénégatifs. Les représentations du passé sont ainsi conservées dans un temps figé qui les préserve de toute forme de questionnement. Serait-ce un moyen de ne pas réveiller les fantômes déjà si présents ?

Cette mise sous clé du passé est relative non seulement au vécu familial au Chili sous la dictature, mais également à l'histoire collective de ce pays d'origine. Cela va même parfois jusqu'à taire l'histoire des ancêtres. Les discussions autour du passé, de sa famille sont décrites comme *impossibles* (E2ESD-160) et interdites. Le silence est l'une des formes de l'absence, du non-sens. Il est « un des effets qui peuvent se produire suite à la rupture des liens et à des moments bien précis de l'histoire de chaque individu »

(Cote, 2008, p. 145). Où trouver les références identificatoires groupales lorsque sa famille a rompu avec ses origines ?

Nous reprenons le cas d'Estela pour illustrer ces propos. À la deuxième rencontre, nous invitons le sujet à réaliser librement son arbre généalogique : « Pourriez-vous me réaliser votre arbre généalogique pour que je puisse mieux me représenter votre famille et puis on en reparlera après ? ». Suite à l'énoncé de cette question, Estela reste perplexe et semble désorientée. Elle ne sait par où commencer et comment s'inscrire dans les liens de filiation.

Mais vous parlez de ma mère, mon père et tout ça ? Pasque moi en tout cas, j'sais pas pourquoi, j'ai pas connu mes grands-parents, aucun ! Je sais pas pourquoi ils sont morts, à quel âge ils sont morts. Mon père et ma mère, c'était...Ma mère elle a onze frères et soeurs mais jamais elle nous a parlé d'eux ! J'veux dire, c'est des gens un peu spéciaux quand même hein ! (E2LRAG-192)

Cette participante ne sait quasiment rien de l'histoire des membres de sa famille : qui sont-ils ? où sont-ils ? d'où viennent-ils ? L'invitation à réaliser son arbre généalogique confronte Estela au poids du vide qu'elle porte en elle : *Je ne sais pas pourquoi*, répète-t-elle. Pourquoi ne lui a-t-on jamais parlé de ces ancêtres ? Elle poursuit en cherchant un étayage pour représenter ce groupe familial dispersé. *Comment est-ce que je vais faire ça ? En étant si jeune, c'est vrai que on devrait se dire qu'on a quand même (arrêt dans le discours). Dans mon pays j'peux pas dire, je n'ai connu ni tante, ni oncle, ni quoi que ce soit (E2LRAG-196)*

Son propos exprime en filigrane et de manière latente la crainte associée au fait d'imaginer le pire. Quel secret doivent-ils cacher ? Estela réfléchit un bon moment en silence et semble désemparée face à notre demande : *Je sais pas quoi vous dire qui est ma famille. J'pourrai vous mettre euh, qui est le plus important, c'était mon père (E2LRAG-200)*. Face à ce vide, Estela se raccroche à la figure paternelle idéalisée : son père qui est décédé dans des circonstances floues. L'évocation d'un suicide est formulée dans sa famille, mais Estela ne semble pas convaincue. Se raccrocher à une image paternelle idéalisée lui permet-il de masquer les sentiments de colère et d'abandon qu'elle a pu vivre lors du départ de son père ?

Comment se reconnaître comme enfant dans la sombre trame familiale ? Le fait qu'elle ne s'inscrive pas dans l'arbre généalogique met en évidence sa difficulté à trouver une place dans les maillons générationnels. La confusion générationnelle suscitée par les traumatismes cumulatifs de sa famille prend le dessus.

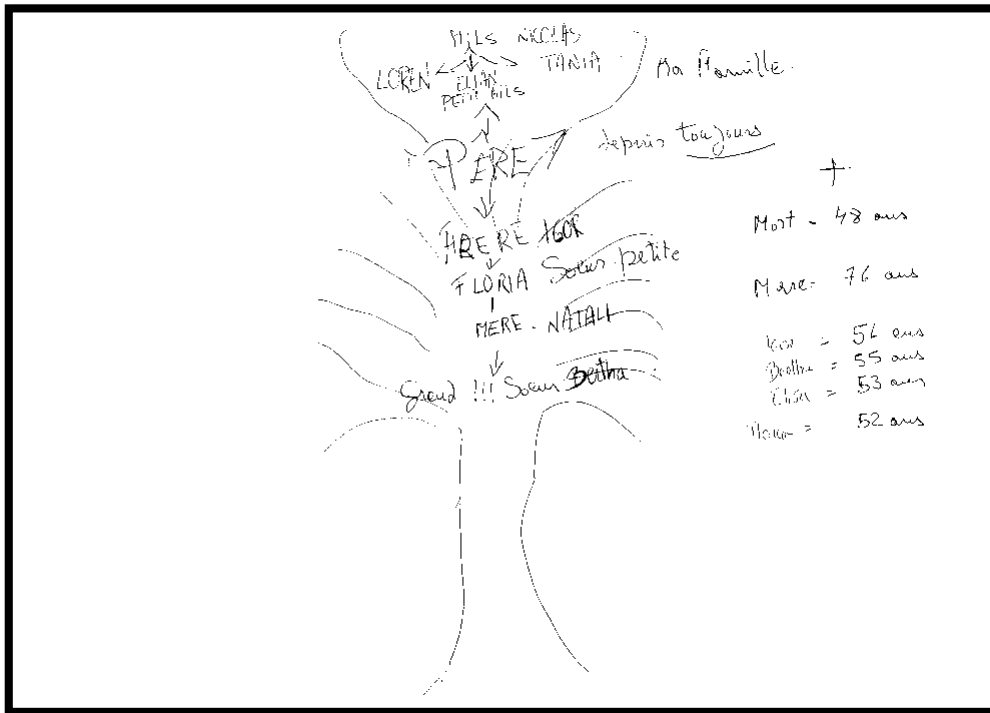


Figure 22. Arbre librement réalisé par Estela (LRAG)

Un bref commentaire sur l'arbre généalogique nous semble important bien que sa complexité nécessiterait davantage de développement. La forme de l'arbre est mixte : il y a à la fois une figuration d'arbre, témoignant d'une régression, et la présence d'une liste à droite de la feuille. Les liens sont déstructurés et éclatés. Il n'est possible de repérer ni le groupe familial, ni les différences entre générations. Le fils d'Estela, *Nicolas*, est indiqué tout en haut de l'arbre ; c'est comme s'il trônait sur le groupe familial éclaté. Il semble engendrer son propre enfant, *Elian*, indiqué comme *petit-fils* d'Estela.

Nicolas, le fils d'Estela, engendre également son grand-père, le *Père* d'Estela, ainsi que tous les autres membres de sa famille. Le fils vivant est représenté comme régnant au haut de l'arbre tandis que le père, décédé, figure au centre de la famille, en précisant *depuis toujours*. Les résultats des analyses du type de représentation des liens familiaux inscrits sur la feuille indiquent l'absence de figuration de tous les liens d'alliance, de filiation ascendante, descendante, etc. De nombreuses flèches sont inscrites sans respecter un sens particulier. La confusion prédomine dans cette tentative de représenter les liens de filiation. Estela finit l'arbre en dressant la liste des membres de sa famille, et de leur âge, à la suite du père décédé. Lorsque nous lui demandons si elle souhaite rajouter quelqu'un, elle nous dit que *le plus important c'est ça, c'est ça ma famille* (E2LRAG-217) en entourant la famille de son fils, et en indiquant *ma famille* en haut à droite de l'arbre.

Dans ce contexte, des figures de rupture de la transmission apparaissent : soit par « extinction » ou par « effacement » (Decherf, 2007). Il y a comme une répétition quasi automatique de ce qui est resté fixé à la génération précédente.

On notera d'ailleurs que dans le cadre de notre recherche, nous observons davantage de cas de rupture de transmission par « extinction », c'est-à-dire un désir d'extinction de la lignée dont on est issu. Pour contrer les angoisses de faire revivre à leur enfant ce qu'ils ont vécu, ces participants tentent de couper tous les liens avec leur ascendance. Cela s'apparente alors à un fantasme d'auto-engendrement. Le manque d'appui sur les figures parentales et sur les origines semble empêcher le travail d'historicisation et d'ancrage généalogique. On observe ainsi des difficultés de subjectivation et d'assimilation de l'histoire familiale.

Le règne du silence est la loi au sein de ces familles. On perçoit ici la force des alliances inconscientes au fil des générations. Dans ce sens, Fresco (1981) considère qu'« aux enfants, à qui la mémoire était refusée, on transmettait seulement la blessure. Ils ont grandi dans le vide compact d'une parole impossible » (p. 208). Une *parole impossible* à dire mais également à interroger. Le silence règne ainsi sur ces familles au fil des générations, dans une tentative de préserver ces membres du réveil des affects associés à des traces traumatiques souvent non élaborées. « Le silence a muré le langage, enfermant dans un caveau muet l'expérience indicible » (Veuillet-Combié & Katz-Gilbert, 2017, p. 201).

Cela évoque ce que Waintrater (2004a) appelle un *héritage maudit* en écho à Eiguer pour qui ce type d'héritage « grève l'avenir en rendant le passé intouchable » (p. 366). Face à l'intouchable, l'innommable, comment se positionner ? Et surtout, comment se projeter vers l'avenir lorsqu'on ne peut s'appuyer sur les histoires de ceux qui nous ont précédés ? Serait-ce par loyauté aux ascendants qu'ils maintiennent à leur tour le silence ? Seraient-ils pris dans des pactes dénégatifs autour d'un sombre passé dont il faudrait oublier l'existence pour assurer la survie du groupe familial ?

Le maintien du silence est expliqué verbalement par la peur de blesser ou d'être blessé. Dans ce sens, Estela confie qu'elle n'a *jamais posé des questions* à sa mère parce qu'elle *sent qu'elle a quand même beaucoup de choses qui sont blessantes encore* (E1RV-197). Les blessures sont *encore* ouvertes, voire béantes, elles restent non cicatrisées. La peur de souffrir et faire souffrir domine : *La peur de se brûler à nouveau*, comme l'évoque Estela dès la première rencontre. On peut dès lors imaginer l'omniprésence du poids du passé traumatique non élaboré pour les parents de ces participants. Un traumatisme dont les traces sont toujours fraîches et sans doute trop éprouvantes pour faire l'objet d'une symbolisation et d'une élaboration.

Les silences sont maintenus et perpétués. Le passé serait-il paradoxalement maintenu présent par le silence qui l'entoure ? Le silence sur le passé est également instauré au sein de ces familles. L'amnésie

tient lieu de mémoire (Fresco, 1981). Les récits sont immuables, intouchables. Les participants en question ne sont pas autorisés à se les approprier vu que c'est un savoir inassimilable. Dans ce cas, ils sont dans l'impossibilité de réaliser tout travail de transformation de l'héritage tant il semble figé dans un temps suspendu.

Lorsque le passé est mis sous silence, comment les repères identificatoires groupaux sont-ils transmis dans ces familles ? Les participants se retrouvent-ils alors sans mythes fondateurs sur lesquels étayer leurs assises narcissiques ? Quels sont les destins de ces histoires familiales et collectives à la nouvelle génération ? Lorsqu'ils deviennent parents, les participants ont-ils tendance à perpétuer le modèle de communication dans lequel ils ont grandi ou cherchent-ils à rompre avec ce dernier ?

3.2.2. Temps 2. Une transmission entravée : perpétuation de la silenciation

Le travail de transformation de l'héritage des descendants semble impossible face à l'emprise du silence transgénérationnel. Le silence compromet la possibilité de transformation et réappropriation des contenus transmis. Les participants se situent dans une forme de perpétuation mimétique du règne du silence familial : ils ne parlent pas du passé à leurs enfants. **Le silence porte ici non seulement sur l'histoire familiale, mais également sur l'histoire collective de leur pays d'origine, le Chili.** Comment raconter l'histoire familiale sans aborder le sujet de la dictature et de la violence qui caractérisent cette période ? Cet entrelacement des événements passés est dès lors évité par une mise sous silence du passé sous tous ces aspects. Cela va même jusqu'à effacer au quotidien toutes traces de leur culture d'origine. L'accès aux origines culturelles et familiales est barré, tant dans la sphère intime que dans le cadre de la transmission à leurs enfants.

On retrouve ici les formes d'alliances inconscientes qui assurent la pérennité du groupe familial au fil des générations. Le déni collectif, qui participe à l'établissement des pactes dénégatifs dans la perspective de Kaës (2009g), permet de rendre compte d'un tel mécanisme. **Dans le groupe familial, des ensembles non signifiants se créent et résistent à la transformation et donc à la transmission.** Cela se manifeste sous la forme « d'interdits d'autant plus puissants que leur raison d'être est de faire échec aux tentatives de les penser » (Ciccone, 1999, p. 120).

Le discours d'Estela illustre de manière emblématique cet impossible à dire comme à penser. On apprend seulement au début de la dernière rencontre qu'elle n'a jamais abordé son passé et l'histoire des siens avec son fils. De manière spontanée, après avoir parlé de ses angoisses actuelles, elle associe et confie : *Et puis de toute façon, à mon fils, je vais pas commencer à lui raconter ma vie quand même ! Ce serait vraiment nul j'trouve. C'est pas ma façon d'être. En tant que maman, on mélange pas tout. C'est lui qui a besoin de moi, c'est pas moi qui ai besoin de lui...* (E3-74). Estela interprète le silence qu'elle a gardé sur son parcours de vie et celui de sa famille comme une nécessité vitale. Elle l'associe

à son statut de mère, comme si une nouvelle histoire s'était écrite au moment de devenir parent, effaçant tout ce qu'il y avait eu avant : *Je n'ai jamais parlé de moi... j'ai jamais vraiment parlé de mon père ou de quoi que ce soit* (E3ESD-277). On lui demande alors si son fils pose parfois des questions. Elle répond par la négative. Les pactes dénégatifs se perpétuent à bas bruit ce qui évoque pour nous la notion de « conspiration du silence » avancée par Danieli (1998).

À plusieurs reprises lors des rencontres, Estela distingue clairement son statut de *parent de-* de celui d'*enfant de-* : *En tant que maman, on mélange pas tout*. Elle différencie ainsi sa condition de mère de celle qui entoure son passé, ses origines, sa famille ascendante. Parler de son passé et des émotions qui en dérivent est associé au fait d'*avoir besoin de* l'autre. Or, elle ne veut pas forcer son fils à prendre un tel rôle. On voit ici les mouvements identificatoires de cette mère sur son fils. Elle lui prête ses propres ressentis et désirs par rapport à sa famille : le fait de pas être entendue, que sa famille prenne soin d'elle.

Plus tard dans l'entretien, elle raconte que c'est lorsque son fils a eu moins besoin d'elle que sa souffrance a pris de l'ampleur : *Quand j'ai été plus libre, c'est là que j'ai commencé à être mal dans ma peau* (E3ESD-292). Il est intéressant de relever que, pour Estela, la maternité a constitué un moyen de barrer le passage au passé, tout en offrant ce dont elle a toujours manqué. Lorsque son fils prend son envol, cela devient toutefois compliqué pour elle ; que devient-elle sans lui ? Elle poursuit en évoquant les sévères épisodes dépressifs qu'elle a traversés lors de l'adolescence de son fils :

Donc c'est peut-être pour ça [le fait que j'étais mal dans ma peau], je sais pas... je lui poserai la question à mon fils, s'il a envie une fois que j'lui parle de mon père. Pasque, aussi j'veux dire que c'était... Si j'en parlais pas, c'est que j'étais aussi même si j'avais rien à voir, j'étais complètement coupable et usée, et complètement horrifiée de savoir que mon père s'était suicidé quand même hein ! (E3ESD- 297-299)

Cet extrait tiré du discours d'Estela témoigne des tensions internes qui l'habitent. Son sentiment de *culpabilité* serait à l'origine de ce silence dans la transmission. S'agit-il de la culpabilité de ne pas avoir pu sauver son père ? Elle a en effet grandi dans une famille sans même connaître l'origine de ses parents. Un tel défaut de parole impose aux descendants une confrontation à l'innommable. « Le gel de la mémoire peut devenir une règle de transmission pour assurer la survie psychique et cela parfois sur plusieurs générations. » (Tisseron, 1994, p. 205).

Devenue récemment grand-mère, Estela évoque d'ailleurs spontanément l'éventualité d'aborder à l'avenir avec son petit-fils son propre passé et particulièrement celui de son père. Lorsque nous lui demandons si cela lui semble plus facile de relater son histoire et le parcours de son père à son petit-fils plutôt qu'à son fils, elle répond à l'affirmative : *Peut-être que je vais peut-être être plus avec mon p'tit fils, p't'être que je raconterais un peu plus de mon-son grand père ou des choses comme ça ...euh de son arrière-grand-père plutôt !* (E3-564). Le secret autour de l'histoire de son père contamine les liens de filiation et la différence générationnelle. La confusion s'installe car le passé ne passe pas. Figé, il est en attente d'être dévoilé. Cela renvoie aux études sur la transmission du traumatisme chez les

survivants de la Shoah. Mathier (2006) considère qu'un *temps de latence* serait nécessaire pour pouvoir nommer les traces traumatiques du passé. Il apparaît donc qu'il est plus aisé pour les survivants ²⁷³ de parler de leurs vécus traumatogènes à leurs petits-enfants, plutôt qu'à leurs propres enfants. « La première génération continuerait de cette façon à protéger et mettre à l'écart leurs enfants au profit d'une parole partagée avec les petits-enfants, qu'elle sent plus apte à supporter des récits de l'horreur. » écrit à ce propos Mathier (2006, p. 154). Sur le pas de la porte avant de se quitter et clôturer ces rencontres, Estela nous dit d'ailleurs comme pour justifier le silence : *C'est comme les Juifs, on ne sait pas trop, la deuxième génération, comment en parler (E3)*. Estela se réfère ici aux connaissances qu'on a des obstacles rencontrés autour de la transmission de ce qui s'est passé pendant la Shoah à la génération des descendants de survivants. Une telle identification semble source d'étayage pour porter un regard réflexif sur son propre silence.

Entre le désir de partager son vécu et le respect des pactes dénégatifs familiaux, les tensions subsistent. Estela témoigne de son souhait de partager son histoire à son fils : *Voilà, maintenant mon fils a trente-quatre ans. Je sais pas si un jour il aura le courage de lire ça, mais j'aimerais bien (E1RV-110)*. Elle fait ici référence aux retranscriptions des échanges qui lui sont transmises après chaque rencontre.

Il faut préciser qu'Estela investit beaucoup ces traces que nous laissons de son histoire, c'est ce qu'elle considère comme « son cadeau ». Elle prend appui sur les retranscriptions comme si son passé était enfin lisible, accessible, « nommable ». Son fils sera-t-il mis au courant de l'existence de ces retranscriptions, qui forment autant de traces relatives au passé de sa mère ? Aura-t-il envie de parcourir ces pages ? Ce sera à son fils de choisir s'il souhaite lire le récit qu'a livré sa mère au cours de cette recherche. Elle aimerait pour sa part qu'il ait ce *courage*. Mais l'on peut se demander si ce n'est pas plutôt de son courage à elle dont il est question : elle qui aimerait tant avoir *le courage* de lui dire et lui partager ce récit.

Elle revient d'ailleurs sur ce sujet lors de la seconde rencontre : *J crois qu'un jour, il aura p't'être envie de lire ça, quand j'serai morte ou j'en sais rien (sourire) (E2ESD- 407)*. Faut-il attendre de mourir pour que le passé familial puisse être révélé ? A nouveau ici, le temps du trauma est mis en avant, un temps suspendu. Le dévoilement du passé s'annonce, s'énonce mais ne semble pas encore prêt à s'amorcer. Les pactes dénégatifs seront-ils enterrés uniquement après sa mort ? De son vivant, les interdits sont trop imposants pour oser les enfreindre. On peut faire l'hypothèse que la fonction de ce silence consiste à préserver le fonctionnement du groupe familial et respecter ainsi les défenses mises

²⁷³ C'est en associant sur cette théorie que nous réalisons que nous identifions Estela à la *première génération*, à la « victime », la « survivante ».

en place. C'est une façon de se protéger et préserver son fils des affects associés aux traumatismes familiaux antérieurs et postérieurs au coup d'État chilien.

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, le silence des uns – des parents des participants, exilés politiques – soutient celui de leurs descendants. Cela s'apparente à un pacte dénégatif dans le sens où l'histoire passée semble vouée d'un commun et inconscient accord au destin du refoulement ou de la dénégation, du déni, du désaveu, du rejet, ou encore de l'enkystement (Kaës, 2009g). Un tel pacte permet ainsi de maintenir les liens au sein du groupe familial et d'assurer leur permanence.

PARTIE IV. DISCUSSION GÉNÉRALE

Cette partie vise à présenter la discussion générale de nos résultats. C'est l'occasion de revenir sur les questions qui ont inspiré l'élaboration de cette recherche. À travers la reprise des résultats généraux, nous ouvrons une discussion théorique. Nous discutons ensuite la méthodologie adoptée et les limites de ce travail. C'est l'occasion d'apporter des réflexions à propos de différents aspects pertinents pour la réalisation de futures recherches dans ce domaine.

AXE 1. DISCUSSION THÉORIQUE

Nous allons ici discuter les résultats présentés dans la partie III de ce travail, les résultats de l'analyse transversale. Nous avons choisi de reprendre les trois hypothèses construites en parallèle à nos questions de recherche. Ces trois questions correspondent à notre conception de la dynamique de la transmission psychique au cœur du processus de parentalité, à savoir trois temps qui éclairent les processus en jeu dans la transmission psychique au fil des générations.

CHAPITRE 27. À PROPOS DE L'HÉRITAGE TRAUMATIQUE DONT LES DESCENDANTS D'EXILÉS POLITIQUES SONT PORTEURS

« Tout individu arrive dans une histoire qui lui préexiste, et son existence est à la fois le produit de sa propre subjectivité, mais aussi d'un assujettissement constitutif à la chaîne des générations dont il est issu »
(Waintrater, 2004a, p. 365).

Notre première question de recherche est la suivante : *à quel point l'héritage des descendants d'exilés politiques (DEP) vivant en exil est-il teinté des traces traumatiques de l'histoire familiale et collective ?* S'intéresser à l'héritage des DEP nous a plongé dans la complexité du maillage transgénérationnel. Nous avons tenté de parcourir le large spectre de l'héritage psychique dont ces filles et fils d'exilés politiques sont porteurs. Nous nous sommes ensuite intéressée à l'impact de ce dernier sur leur histoire singulière (Axe 1 de la Partie III).

À ce stade, nous sommes en mesure de confirmer notre hypothèse : les DEP chiliens sont bien dépositaires d'un héritage traumatique de formes diverses et surtout, de différentes tonalités. Avant d'évoquer les traces traumatogènes dont les participants sont porteurs, nous souhaitons partager une réflexion plus large autour de la conception de l'héritage dans cette recherche.

1. De quel héritage traumatique parle-t-on ?

Rappelons que nous nous basons sur l'idée que l'héritage psychique des enfants d'exilés politiques chiliens est teinté du contexte traumatogène de la violence politique qui caractérise l'histoire familiale et collective des parents des participants : premièrement, la répression politique subie durant la dictature au Chili par les parents des participants interrogés; deuxièmement, l'exil vécu par le(s) parent(s) des participants voire parfois par les participants eux-mêmes, alors qu'ils étaient enfants. Ces deux conditions sont d'ailleurs des critères d'inclusion majeurs dans le recrutement de notre recherche. Le focus initial sur ce pan de l'histoire familiale des participants s'est progressivement estompé. Bien que l'héritage familial prenne une part importante dans le discours des sujets rencontrés, nous avons été surprise par l'accent mis sur le fait que la teneur de l'héritage dont ils sont dépositaires varie considérablement.

Le discours des participants aborde les traumatismes antérieurs de l'histoire familiale, renvoyant donc en-deçà de la violence politique qui a marqué l'Histoire du Chili sous la dictature puis l'exil familial. Pourtant, lorsqu'un événement traumatogène – comme le coup d'État – appartient à l'histoire du sujet, il est souvent présenté comme un temps fondateur, à l'origine de nombreuses répercussions psychiques sur la victime, voire sur plusieurs générations. Cette mise en avant d'un contexte historique traumatogène cache donc parfois des conflictualités antérieures, du passé du sujet ou de ses ancêtres. von Overbeck Ottino (2007) met en garde contre cette tendance à croire que le vécu d'avant les violences est harmonieux. Cela s'apparente aux nombreuses théories autour de l'après-coup et du traumatisme (Freud, 1938). Les événements traumatogènes s'entremêlent avec les conflits psychiques préexistants.

Les traces traumatogènes qui colorent l'héritage des participants ne sont donc pas uniquement liées à la violence politique et à ses répercussions, aux expériences subies par leurs parents sous la dictature au Chili. Les participants mettent souvent l'accent sur l'effet d'après coup, sur le réveil des traces des traumatismes familiaux antérieurs au coup d'État. On découvre ainsi les répercussions d'un trauma antérieur. Les résultats des analyses transversales indiquent que le fait de vivre en exil constitue un facteur qui ravive les traumatismes antérieurs. Cela rejoint l'idée de plusieurs auteurs (Grinberg & Grinberg, 1986; Kaës, 1998) pour qui la situation d'exil a une valeur de rappel traumatique. Ainsi, l'exil fait non seulement remonter à la surface la situation traumatogène qui en a été l'origine, mais aussi des traces d'événements antérieurs qui sont toujours en attente d'élaboration.

Au fur et à mesure de la recherche, nous avons réalisé combien l'héritage psychique reçu par le groupe familial doit être situé dans un contexte plus large. Dès sa naissance, le sujet est non seulement inscrit dans une famille mais également dans des groupes plus larges, qui relèvent du social, de la culture et des institutions. L'héritage familial s'inscrit en effet dans un contexte culturel et social qui lui donne une coloration particulière. C'est pourquoi, nous avons été conduite à considérer le contexte macrosocial qui marque l'héritage psychique des participants. Cela paraît d'autant plus nécessaire lorsque les personnes que nous rencontrons vivent en exil. Comment comprendre le contexte socio-politique de l'époque de l'Union populaire avant le coup d'État ? Quels sont les valeurs, les principes véhiculés par l'ensemble social dans lequel était baigné les parents des participants ?

2. De quelles traces traumatiques les descendants d'exilés politiques sont-ils porteurs ?

Comme nous l'avons exposé tout au long de la troisième partie, les conflits liés à leur enfance en tant que *filles ou fils d'exilé politique* colorent leur histoire singulière. Les participants témoignent de

diverses formes de manifestations de traces traumatogènes dans leur parcours de vie, de l'enfance à la parentalité.

Nous pouvons mettre en évidence les concordances entre les résultats observés et ceux provenant d'autres études au sujet des enfants de familles chiliennes sous la dictature, des DEP latino-américains, voire même, de manière plus large, ceux provenant des études relatives à la transmission du traumatisme. La première forme de manifestation des traces traumatiques de l'héritage est relative à l'environnement familial dans lequel les participants ont grandi lorsqu'ils étaient enfants. Leur enfance est marquée par la présence d'un ou des deux parent(s) traumatisé(s). Propulsés dans un monde d'adultes, ces DEP sont souvent pris dans une confusion des générations, caractéristique de la transmission *transgénérationnelle* (Ciccone, 1999; Kaës, 1993c; Tisseron, 1999; Waintrater, 2004a). Les descendants d'exilés deviennent dépositaires des souffrances, des angoisses et des deuils non élaborés de leurs parents. Ils sont du coup parfois investis du rôle de parent pour leurs propres parents. Cette forme de parentification chez les enfants est couramment observée chez les enfants dont le parent a été victime d'un traumatisme collectif (Bar-On et al., 1998; Field et al., 2011). Selon Waintrater (2004a), l'inversion générationnelle et les troubles de la filiation sont caractéristiques du fonctionnement des « familles survivantes ». Comme l'écrit Kaës (2009f) : « les catastrophes traumatiques collectives, telles que les génocides, les guerres civiles ou les effets de la violence d'État, se caractérisent par un écrasement des liens de génération et des rapports de filiation » (p. 224). La parentification est d'autant plus observée dans le contexte de l'exil (McCallin, 1988; Moro, 1998; Yahyaoui, 2010). Ce résultat est corroboré par les études sur les enfants d'exilés politiques latino-américains (Del Pozo, 2006; Martens, 2017; Quinteros, 2018b; Vasquez & Aurajo, 1987).

Dans notre étude, les participants témoignent d'une difficulté générale à se différencier. Cela rejoint à nouveau les observations faites sur les enfants d'exilés politiques latino-américains (Vasquez & Aurajo, 1987). Les descendants seraient enfermés dans les désirs et les angoisses de leurs parents, ainsi entravés dans leur processus de subjectivation. Selon les études conduites suite à la Seconde Guerre mondiale, une telle difficulté d'autonomisation caractérise les enfants des victimes de traumatismes collectifs (Barocas & Barocas, 1973; Brom et al., 2000; Faúndez et al., 1991; Francesconi, 1990).

L'héritage traumatique se manifeste sous la forme d'angoisses, mais également de mécanismes de défense particuliers. Plusieurs auteurs soulignent que l'angoisse se transmet d'une génération à l'autre parallèlement aux mécanismes de défenses qui les accompagnent (Nicolo & Strinati, 2007; Waintrater, 2011b). Nous avons pour notre part identifié trois principaux registres d'angoisse : l'angoisse de séparation, l'angoisse catastrophique et enfin, l'angoisse de persécution. La première rappelle le déracinement de l'exil et l'angoisse de devoir se séparer à nouveau. (Duterte, 2011; Yahyaoui, 2010). L'angoisse catastrophique est une angoisse primitive (Winnicott, 1989) et peut être une des traces

laissées par l'expérience d'un régime totalitaire. Enfin, le troisième type d'angoisse – relative à la persécution – se manifeste par des vécus irrépressibles d'insécurité et de méfiance face aux uniformes, impressions qui perdurent encore actuellement face à l'inconnu. Cela fut précédemment observé chez les enfants d'exilés politiques (Del Pozo, 2008; Espina & Sanhueza, 2014). Ce résultat est corroboré par les études sur les enfants de victimes de traumatisme (Adelman, 1995; Breton, 1993; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981; Wardi, 1992) ainsi que par les études sur les générations post-dictatoriales au Chili (Cuestas & Manzano, 2019).

Une autre forme de manifestation de ces traces traumatogènes est le sentiment de devoir réparer ce que leurs parents n'ont pas réussi à accomplir, à savoir le combat politique, la reconnaissance des souffrances et injustices subies, la réussite professionnelle ou encore le fait d'avoir une terre où habiter. Le sentiment d'être marqué par l'histoire familiale est présent chez tous les participants. Dans les années quatre-vingt, Vasquez et Aurajo (1987) ont observé que les enfants d'exilés politiques latino-américains vivant en France sont également pris dans les rêves et la culpabilité des exilés adultes, c'est-à-dire de leurs propres parents. Cela va dans le sens des résultats des analyses thématiques et interprétatives où nous soulignons la pluralité des stratégies des descendants face au poids de l'héritage. Porteurs d'injonctions inconscientes, les DEP tentent de les réaliser ou alors de s'en détacher.

Les DEP pointent également *l'héritage relatif à l'exil*. Selon eux, le fait d'être fils ou fille d'exilés politiques les a conduits à avoir un parcours de vie particulier. Le sentiment de déracinement propre à l'exil est mis en évidence, mais également un sentiment d'étrangeté. Ils partagent leur impression d'être étrangers quel que soit le pays où ils se trouvent. Ce sentiment peut se rapporter à des sentiments d'hostilité et de déplaisir. Cela rejoint de nombreux auteurs qui mettent en avant la reviviscence du questionnement identificatoire en exil (Kaës, 1998) qui peut être violente (Di & Moro, 2008), l'impression d'être entre deux cultures, dans une double absence (Sayad, 1999). L'étude sur les enfants des exilés politiques chiliens en Allemagne conduite par Quinteros (2018b) aborde l'exil comme une violation des droits de la famille dont les répercussions se manifestent à la fois au niveau intragénérationnel et intraculturel. L'exil porté en héritage est aussi une représentation particulière du pays d'origine de leurs parents : un *non-lieu imaginaire*, idéal et hostile à la fois. Cette double facette du pays d'origine est relevée dans d'autres études portant sur les DEP chiliens (Cornejo, 2004; Espina & Sanhueza, 2014; Pinto Luna, 2013) et latino-américains (Vasquez & Aurajo, 1987). Le Chili devient ainsi un objet-idéal intouchable. Cette représentation a un impact non négligeable sur leur rapport au pays d'origine. Bien que de nombreuses études parlent du « mythe du retour » véhiculé dans les familles chiliennes en exil (Cornejo, 2004; Del Pozo, 2004), nous observons des résultats plus contrastés. Certains parents de participants ont choisi de rentrer au pays tandis que d'autres sont restés dans le pays qui les avait accueillis. Quant au choix des descendants de rester vivre en Suisse, nous évoquons l'hypothèse d'un *pacte de déni en commun* (Kaës, 2009g) au sein des familles. Rester en

Suisse permettrait de préserver une image idéale du Chili d'avant, socialiste, de gauche. Par la même occasion, on préserve ainsi l'image idéalisée du parent sauveur, combattant.

Outre l'environnement familial au sein duquel ils ont grandi, les traces traumatiques de l'héritage psychique des DEP sont également véhiculées à travers les récits de l'histoire familiale et collective. Nous avons repéré trois formes de narration intrafamiliale allant de la sur-communication à la silenciation du passé. La problématique relative à la communication familiale est l'une des répercussions mises en évidence dans les études empiriques sur la transmission du traumatisme (Danieli, 1998; Davidson, 1980; Hass, 1995; Klein-Parker, 1988). Les auteurs observent deux extrêmes : une sur-communication ou un silence absolu. Dans notre étude, les participants évoquent comment leurs parents, exilés politiques, ont tenté de transmettre le plus adéquatement possible certains pans de leur histoire personnelle. Outre les différentes modalités de transmission du passé dans les familles d'exilés, les participants se disent tous dépositaires de non-dits, de silences autour des événements traumatogènes vécus par leurs parents sous la dictature ; mais ils évoquent également être héritiers d'événements antérieurs à cette période. Le silence qui règne au sein des familles d'exilés politiques est corroboré par d'autres études indiquant les répercussions de cette silenciation sur le processus de subjectivation (Brinkmann et al., 2009; Carrillo et al., 2013; Cote, 2008; Humphreys & Benhaïm, 2017; Jedlicki, 2001).

Les participants semblent ainsi pris dans un double message paradoxal : l'injonction explicite du devoir de mémoire, de rendre justice d'une part ; et le message implicite de garder et de respecter le silence, d'autre part. Cela s'apparente à la dynamique des pactes dénégatifs (Kaës, 2009g). Du coup, ils revendiquent le besoin de reconnaissance de ce qu'ils ont subi en tant que filles et fils d'exilés tout en étant confrontés au sentiment d'être des victimes indirectes, secondaires (par rapport à leurs parents qui ont souffert dans leur chair). Le manque de reconnaissance est souligné par les participants mais semble par ailleurs interdit à énoncer dans la famille. Ces résultats vont dans le sens de l'étude de Quinteros (2018b) pour qui les enfants d'exilés politiques chiliens auraient également subi directement les effets de l'exil. Selon cette auteure, les dommages continuent de se manifester jusqu'à la troisième génération. Cette observation est rapportée par certains participants au sujet des difficultés manifestées chez leurs propres enfants.

Nous pouvons donc confirmer notre hypothèse selon laquelle l'héritage psychique des fils ou filles d'exilés politiques est caractérisé par des traces traumatogènes. Toutefois, malgré ce résultat général à partir de notre corpus de recherche, il nous paraît inadéquat d'en tirer des généralités sur tous les DEP chiliens. Nous souhaitons mettre en évidence la singularité du parcours de chacun et surtout une caractéristique qui les différencie : le fait d'avoir été ou non témoin de la violence politique lorsqu'ils étaient enfants au Chili.

En effet, parmi les dix participants qui sont nés au Chili, six d'entre eux ont vécu une période de leur enfance sous la dictature (d'une durée de deux à dix ans). Ils appartiennent à ce que nous avons appelé le groupe B : ils sont arrivés en Suisse entre l'âge de six et quatorze ans (voir Partie II-Axe 2- Chapitre 14). Outre l'héritage de traces traumatogènes, ces participants ont vécu eux-mêmes des événements traumatogènes lorsqu'ils étaient enfants sous la dictature. Cette différence qui caractérise leurs parcours complexifie l'analyse de nos résultats. Ces sujets renvoient à ceux qu'on appelle les « enfants de la dictature » [*hijos de la dictadura*] dans la littérature au Chili (Castillo & González, 2013; Castillo-Gallardo & González-Celis, 2015; Jara, 2016; Williams, 2018) ou encore les « enfants de Pinochet » [*hijos de Pinochet*] dans la culture cinématographique (Rodríguez, 2002).

Au final, ce que nous avons tenté de faire lors de la présentation des résultats, c'est de souligner les contrastes qui caractérisent les différents participants même si tous témoignent du fait qu'ils sont dépositaires de traces du passé traumatique.

Pour conclure ce premier chapitre, nous proposons de penser la transmission de l'héritage traumatique associé à la violence politique comme une transmission *radioactive* (Gampel, 1995): les répercussions de la violence politique se répercutent dans les liens sociaux. De par le simple fait d'appartenir à une nation, chaque individu est affecté. Les effets de la violence politique n'auraient pas de limites, ni dans l'espace, ni dans le temps (Gampel, 2006). La marque de la violence subie par les ascendants se propage ainsi au travers des générations et même en exil. Konicheckis (2008) ajoute que dans ce cadre, les traumatismes des générations précédentes s'expriment par leur « caractère aérien, éthéré, et non par des figurations précises » (p. 103). Cela va dans le sens de nos résultats et de la difficulté de saisir l'ampleur de l'héritage psychique de ces participants.

Enfin, nous souhaitons mettre en évidence le caractère inévitablement énigmatique de l'héritage psychique (Kaës, 1993c). La transmission du traumatisme témoigne en l'occurrence d'une non-résolution de l'énigme, qui reste toujours en questionnement. Le spectre de l'héritage observé dans cette étude ne porte que sur une partie de ce qui a pu être mis en lumière lors des entretiens de rencontre.

CHAPITRE 28. À PROPOS DE LA PARENTALITÉ COMME PROCESSUS QUI APPELLE À ÉLABORER L'HÉRITAGE PSYCHIQUE

« La façon dont un jeune adulte, homme ou femme, devient parent sur le plan biologique paraît relativement identique, bien que les progrès de la médecine de la procréation ouvrent actuellement des chemins plus diversifiés ; mais la parentalité psychologique suit des trajectoires très diverses et souvent tortueuses, en fonction du passé infantile que le parent lui-même a vécu avec ses propres parents ou avec d'autres personnes de son entourage ayant joué un rôle significatif. » (Knauer & Palacio Espasa, 2010, p. 38).

Après avoir mis en lumière les différentes facettes de l'héritage psychique, nous évoquons l'angle d'étude choisi dans cette recherche pour explorer la dynamique de la transmission, à savoir le processus de parentalité. Ce chapitre y est consacré en explorant notre seconde question de recherche : *quelle est, sur le travail d'élaboration de l'héritage, la portée des remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité ? Constituent-ils une opportunité ou une entrave à l'élaboration du passé ?*

Nous avons formulé l'hypothèse que la parentalité raviverait le travail d'élaboration de l'héritage à travers le remaniement des alliances inconscientes, et plus particulièrement des contrats narcissiques. Avant d'aborder ces questions, nous souhaitons prendre un temps pour définir le processus de parentalité à la lumière des résultats observés dans la présente recherche. Le travail de subjectivation de l'héritage sera ensuite discuté et particulièrement sa place dans le processus de parentalité. Enfin, nous répondons à notre question de recherche en proposant une typologie à partir des analyses thématiques.

1. Les remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité

1.1. Un nécessaire retour dans le passé

La particularité de cette recherche est d'étudier la dynamique de la transmission à travers le prisme du processus de parentalité. Celui-ci est ici compris comme « l'ensemble des processus psychiques conscients et inconscients concernés par les processus de parenté » (Gutton, 2006, p. 9).

La parentalité est pensée comme un processus qui suppose de revisiter son passé (l'héritage psychique et les conflits infantiles) d'une part, et de confirmer son lien de filiation par un travail d'historicisation et d'ancrage généalogique, d'autre part.

Les résultats de notre recherche vont dans ce sens. La plupart des participants font part du mouvement régressif suscité par le devenir parent ; cette expérience les a mis en contact étroit avec leurs vécus infantiles, plaisants et déplaisants, structurants ou pathogènes, contenant et angoissants. Cet inévitable

retour aux origines conduit à se confronter aux conflits infantiles, à revisiter les relations précoces avec leurs parents mais également à faire face aux traces de traumatismes anciens. L'expression *matériel générationnel* utilisée par Darchis (2010) paraît en l'occurrence éclairante pour expliciter ce qui refait surface au cours du processus de parentalité.

Un des résultats principaux de nos analyses thématiques est la propension des participants à décrire davantage leur expérience en tant qu'enfants plutôt que leur vécu de parents. Les questions concernant le présent ou celles tournées vers l'avenir sont souvent redirigées vers le passé, que ce soit vers leur vécu en tant qu'enfants ou l'histoire de leurs propres parents. Cette tendance à privilégier un discours portant sur le passé semble correspondre à la dynamique de la parentalité : il est nécessaire d'effectuer un retour dans le passé, de revisiter ses conflits infantiles et les liens avec ses parents afin de pouvoir se penser parent et inscrire la descendance dans son groupe familial.

Les résultats de nos analyses mettent en évidence que la parentalité est marquée par des remaniements identificatoires importants. Ces derniers débutent bien avant la conception biologique de la descendance. De fait, préalablement à la naissance de leur enfant, certains participants témoignent de tensions entre le désir et le refus d'enfanter. Ces remaniements sont présents tout au long du processus de parentalité, et ce quel que soit l'âge des participants et celui de leurs enfants. Nous concevons donc la parentalité comme un processus dynamique et continu. Cela confirme les idées des précurseurs de la notion de parentalité (Benedek, 1959; Darchis, 2010; Gutton, 2006; Lebovici, 1999b; Missonnier, 2009; Racamier, 1978; Solis-Ponton, 2002b; Stoléru, 1998).

Cette remise en question des processus identificatoires semble s'accroître à certaines périodes de la vie de parent : notamment lors de la naissance d'un nouvel enfant, à l'entrée dans la scolarité de l'enfant ou/et à l'adolescence de l'enfant. Ces périodes sont propices aux enjeux de différenciation. Ces observations vont dans le sens des hypothèses de Benedek (1959). Cette psychanalyste considère que les différentes phases développementales de l'enfant impliquent la reviviscence de ces mêmes phases en écho chez le parent cette fois. Ces phases, propices aux remaniements, seraient « une occasion de les retravailler et de réaliser une sorte de réconciliation intrapsychique » (Senécal et al., 2013, p. 163).

Dans notre recherche, les résultats relèvent que chaque nouvel enfant est source de remaniements identificatoires. Nous reprenons à notre compte les hypothèses de divers auteurs qui considèrent que chaque naissance successive entraîne de nouveaux remaniements ²⁷⁴ (Mathon-Tourné, 2013; Racamier,

²⁷⁴ Racamier (1978) développe ainsi le concept de « maternalité », une étape du développement psycho-affectif de la femme. La maternalité, qui est une traduction de « motherhood » en anglais, est définie comme : « l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme lors de la maternité » (p. 43). « Le processus de maternalité peut se poursuivre sur plusieurs maternités successives. [...] D'autre part, ce n'est pas parce qu'il y a

1978; Riazuelo, 2004). À ce propos, la majorité des auteurs parlent davantage de la maternité voire de la maternalité (Racamier, 1978). Nous élargissons leurs propos aux pères, observant que les hommes sont, eux aussi, confrontés à des remaniements identificatoires importants dans leur processus de parentalité.

Au cours de cette recherche, nous avons été confrontée à la difficulté d'utiliser l'expression « processus de parentalité » au regard du manque de consensus sur le sens donné à ce concept. Nous nous interrogeons sur l'utilisation des termes « processus de parentalité » qui ne marquent peut-être pas suffisamment la dynamique psychique des remaniements identificatoires en jeu lors du devenir parent. Nous proposons de désigner ce processus sous la formulation de *parentescence*. La sonorité de l'expression dévoile le processus continu – conscient et inconscient – du *parent en naissance, en devenir*.

Une telle formulation s'inspire du concept de *matrescence* développé par l'anthropologue Raphael (1973). Ce dernier est issu de la contraction des deux mots : « maternité » et « adolescence » pour mettre en avant les enjeux psychiques de différenciation communs à ces deux périodes de la vie. Toutefois, à notre époque où les questions d'égalité des genres sont au centre du débat public, il nous paraît essentiel de prendre en compte les remaniements identificatoires – bien qu'ils soient distincts – de la femme en *devenir mère* autant que de l'homme, en *devenir père*. C'est pourquoi, nous avançons le terme de *parentescence*.

1.2. Le travail de subjectivation de l'héritage au cœur du processus de parentalité

Nous nous intéressons au processus de la parentalité dans l'impact qu'il peut avoir sur le travail d'élaboration de l'héritage. De fait, le processus de parentalité – *la parentescence* – offre des « occasions de réactivation d'éléments intrapsychiques insuffisamment élaborés chez les parents » (Nanzer & Palacio Espasa, 2012, p. 20). Nous désignons un tel travail psychique par les termes « travail de subjectivation de l'héritage »²⁷⁵. Il s'agit pour nous d'un processus qui est partie constituante du processus de subjectivation offrant ainsi au descendant une place dans le groupe tant familial que social.

maternité que pour autant s'engage aussitôt la maternalité. » (p. 44). L'arrivée d'un second enfant raviverait les souvenirs enfouis des propres relations fraternelles du parent et des conflits associés.

²⁷⁵ Nous privilégions le terme de travail de subjectivation de l'héritage et non d'élaboration afin de mettre en évidence que ce travail n'implique pas toujours une élaboration subjectivante. Une tentative de faire sien, de subjectiver les éléments psychiques apparaît. Toutefois, certains aspects de l'héritage ne peuvent pas toujours être élaborés, car les objets sont dans un état figé, brut. Cette proposition s'inspire des écrits de Kaës : « Chaque sujet doit reconnaître, dans ces versions successives qui dépassent la pure répétition et qui engagent une nouvelle forme de temporalité, ce que fut et devient son histoire personnelle : la subjectivation de l'expérience traumatique peut être le nom de ce processus long, pénible et créateur. » (Kaës, 2009f, p. 209).

Le travail de subjectivation de l'héritage s'accroît à certaines étapes du développement du sujet. Sur la base de nos résultats, nous pouvons dire qu'un tel travail est ravivé au cours du processus de parentalité : lorsqu'il est question de la transmission à leurs enfants, les identifications groupales des participants – qui découlent de leur rapport à l'héritage psychique dont ils sont dépositaires – sont remaniées en profondeur. Elles prennent en effet à cette occasion une forme diamétralement opposée à celle qu'elles manifestaient auparavant.

Nous considérons donc que ce *travail de subjectivation d'héritage* – à l'égard des multiples alliances – est un processus constitutif de la parentalité au regard de la mémoire non seulement familiale, mais également collective. Ce travail psychique signe une « nécessaire retrouvaille avec l'infantile pour la reprise de l'héritage », comme le souligne Darchis (2010, p. 70). Par ce retour au passé, la parentalité réactive et réactualise l'héritage psychique qui doit être retravaillé, transformé afin d'être en mesure de se l'approprier.

En nous inscrivant dans la perspective psychanalytique groupale de Kaës (1989, 2009g), nous pensons que le tremplin du travail de subjectivation de l'héritage se situe dans le remaniement des contrats narcissiques dans lesquels le sujet est inscrit (Aulagnier, 1975). Pour Kaës (2009g), les trois contrats – originaire, primaire et secondaire – sont emboîtés. Ils peuvent donc entrer en conflit. Il s'agit de tendre vers la balance équilibrée des rapports économiques entre narcissisme et anti-narcissisme²⁷⁶, c'est-à-dire entre l'investissement du sujet par l'ensemble et les gains et pertes qu'il éprouve en contrepartie.

Cette balance fait d'autant plus l'objet d'une remise au travail que le sujet s'engage dans de nouveaux liens ; par exemple lors d'« affiliation à de nouveaux groupes d'appartenance, liens amoureux, adoption d'un enfant, confrontation à de nouvelles configurations culturelles » (Kaës, 2009g, p. 63). À toutes les périodes marquées par le remaniement des fondements narcissiques du lien, un écart se produirait par rapport au contrat narcissique primaire, exigeant dès lors des remaniements d'ensemble. La période de l'adolescence est d'ailleurs souvent présentée comme une phase paradigmatique de remaniements identificatoires.

Nos résultats nous conduisent à affirmer que *la parentescence* est un processus emblématique de la mise en tension des différents contrats narcissiques. En effet, se penser parent confronte d'emblée le sujet à la question du générationnel. En fondant une nouvelle famille, le jeune parent fonde avec son conjoint un nouvel ensemble, un groupe primaire (Rouchy, 1987) dans lequel il s'inscrit et où son enfant prendra place. Ce processus bouleverse les positions – autant réelles que fantasmatiques – relatives aux liens généalogiques avec ses ascendants. De fait, la création d'un nouveau maillon

²⁷⁶ L'anti-narcissisme serait la propension à se dessaisir de sa propre substance et à céder une partie de sa libido narcissique au profit de ce qui est au-dehors (Pasche, 1964).

générationnel – par la venue d’un nouveau groupe primaire – bouleverse les repères. Kaës (2009g) le sous-entend dans le propos qui suit ²⁷⁷ : « Tout changement dans le rapport du sujet à l’ensemble, toute appartenance ultérieure, toute nouvelle adhésion à un groupe remet en cause, et dans certains cas en travail, les enjeux de ces contrats. » (p. 61). La parentalité appelle donc des remaniements des différents contrats non seulement à l’égard du groupe d’appartenance primaire, mais également à l’égard des groupes d’appartenance secondaires (Rouchy, 1987). Les analyses soulignent la diversité des remaniements des contrats narcissiques, structurants ou suscitant des tensions internes.

Dans ce sens, nous souhaitons partager une réflexion plus large autour du concept de « parentalité » dans le champ psychanalytique. Il nous semble intéressant de penser le processus de parentalité – la parentescence – comme un second temps suivant les remaniements identificatoires qui émaillent le processus adolescent. Ces deux périodes propices au travail de différenciation et à la mise en récit des origines impliquent des remaniements tant sur le plan identitaire (narcissique), que sur le plan des liens aux autres (objectal). On soulignera d’ailleurs que Racamier (1978) transpose la « crise d’identité », dont parle Erikson (1950) à propos de l’adolescence, à la période de la maternité : il envisage cette dernière comme une phase de profondes transformations, dictées par la reviviscence de conflits anciens. Nous souhaitons privilégier une conception du processus de parentalité quel que soit le genre. Nous restons toutefois consciente de la différence des remaniements opérés selon qu’il s’agit d’une femme ou d’un homme.

À la différence de l’adolescent qui se confronte principalement aux figures parentales, les résultats de notre recherche montrent combien le parent se confronte non seulement aux figures parentales de son enfance, mais également aux figures ancestrales dont il est issu. Les questionnements identificatoires qui émaillent le processus de parentalité dépassent la relation parent-enfant et s’approfondissent. Cela va dans le sens de la pensée de Benedek (1959) qui considère que le processus de parentalité se prépare inconsciemment depuis l’enfance, est activé à l’adolescence sous l’influence de facteurs physiologiques, et est actualisé lors de la naissance des enfants. L’approche de Benedek est reprise chez certains auteurs contemporains (Bouregba, 2004; Darchis, 2010; Lamboy, 2009; Palacio Espasa, 2000; Sellenet, 2007a). La lecture se fait ici sur trois générations. Les conflits internes qui ont eu lieu durant l’adolescence résonnent et font écho aux remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité.

²⁷⁷ Comme l’affirme Kaës (2009g), à chaque fois que les contrats narcissiques se renouvellent et se transforment, les contrats peuvent entrer en tension dans des rapports de force inégaux et asymétriques : « Et de cette asymétrie, ou de cette inégalité résulte une dette narcissique dont chaque sujet s’acquitte selon diverses modalités, imaginaires ou symboliques, à travers ses investissements de transmission dans le groupe des contemporains ou dans la descendance » (p. 63). Devenir parent serait une façon de s’acquitter de la dette narcissique.

2. La parentalité dans le cadre de la transmission d'un héritage traumatique et du contexte de l'exil

2.1. La reviviscence des traces de l'héritage traumatique

Dans notre étude, le processus de parentalité des participants est teinté par les traces traumatiques de l'héritage dont ils sont porteurs. Ces traces sont, dans certains cas, très envahissantes. Le travail d'ancrage généalogique semble notamment mis en difficulté par le poids de l'héritage. Les fantômes du passé viennent conditionner la perception que l'adulte a de lui-même en tant que parent ainsi que la perception qu'il a de son (futur) enfant. Comment se penser parent alors qu'on est absorbé par les conflits non élaborés de sa propre enfance ?

Les études portant sur la mémoire au Chili sont intéressantes pour éclairer ces résultats (Carvacho et al., 2013; Cornejo et al., 2019; Díaz et al., 2006; Lira, 2010; Maureira, 2015; Pinto Luna, 2013). Elles indiquent que la mémoire a une logique familiale lorsque le passé est conflictuel (Cornejo, Reyes, et al., 2013). Cela signifie que les membres d'une famille ayant vécu dans le contexte traumatogène de la violence politique se construisent par rapport à ce passé. L'expérience traumatique de l'histoire familiale représenterait-elle un repère, un marqueur sur lequel le descendant s'appuie pour s'y identifier ou s'y contre-identifier ?

Nos résultats montrent combien, lorsqu'elles sont teintées par des conflits internes non élaborés, les représentations de soi et de sa propre enfance influencent la reconnaissance de la descendance et la transmission des modalités du contrat narcissique. Cela fait écho aux observations de Nanzer et Palacio Espasa (2012) au sujet de l'impact des conflits infantiles du parent sur « la relation précoce avec l'enfant, les interactions ainsi que la construction du psychisme de l'enfant et son développement » (p. 17). Pour Díaz et al. (2006), la reconnaissance de la descendance implique en outre de réaliser un travail d'historicisation : lier les sentiments actuels avec le passé, mettre des mots et des images sur l'horreur. La symbolisation établit une continuité dans l'histoire du sujet. Bien qu'une partie de l'expérience traumatique puisse être énoncée et être reconnue, une autre partie ne pourra jamais être symbolisée car elle relève de l'impensable et de l'inconnaissable. Voilà qui renvoie à la violence de la transmission (Kaës, 1989).

2.2. Le processus de parentalité dans le contexte de l'exil

Rappelons que le fait migratoire – forcé ou non – ne modifie pas fondamentalement les processus psychiques associés à la parentalité (Giraud & Moro, 2002). Les remaniements identificatoires observés dans notre étude ne sont pas spécifiques au contexte de l'exil.

Nos résultats mettent en exergue le fait que ces remaniements identificatoires de la *parentescence* semblent accentués par la situation de l'exil. En effet, ce processus universel qu'est le devenir parent s'inscrit toujours dans un contexte social et culturel (Giraud & Moro, 2002).

À ce propos, nous portons un intérêt particulier au concept de *transparence culturelle* développé par Moro (1998, 2016). Cette transposition du concept de transparence psychique dans le champ de la clinique transculturelle montre en quoi devenir parent suppose de penser le rapport que les ascendants tissent à la culture ainsi que leur propre rapport/lien à celle-ci. La transparence culturelle se réfère pour sa part à la réactivation des affiliations culturelles au cours du processus de parentalité : « des représentations culturelles, manières de faire et de dire propres à chaque culture » qui appartiennent à la génération précédente (Moro, 2016, p. 18). Le retour de ces représentations exige un travail identificatoire relatif aux diverses appartenances du parent. À quels groupes d'appartenance socio-culturelle leurs parents s'identifiaient-ils ? Quelles étaient leurs représentations de leur pays d'origine ? Cette auteure pointe le fait que ce phénomène est moins reconnu pour les pères, bien qu'ils soient tout aussi concernés. On peut dès lors se questionner sur les particularités du processus de parentalité lorsque le sujet n'est pas porté par le groupe socio-culturel d'origine ; lorsque ses parents, exilés politiques, sont potentiellement eux-mêmes dans un rapport conflictuel au pays d'origine.

Dans le cas des DEP, revisiter l'héritage familial et collectif n'est pas une mince affaire. La dimension de l'exil accentue ce défi. Les participants font part du manque de repères identificatoires groupaux sur lesquels s'appuyer. En effet, revisiter son rapport à ses origines paraît d'autant plus exigeant en exil, et ceci même pour les descendants qui se retrouvent pour leur part en décalage par rapport à leur ensemble socio-culturel d'origine d'une part, et par rapport au pays d'accueil dans lequel ils vivent comme enfants d'exilés, d'autre part. Cela va dans le sens des observations de Giraud et Moro (2002) pour qui le fait de devenir parent en exil crée *une grande vulnérabilité* pour les exilés ainsi que pour leurs enfants (p. 326).

Être parent en exil amène à s'adapter à de nouvelles logiques, distinctes de celles de leur pays d'origine. Pour les parents en exil, il s'agit de reconnaître leur héritage familial et collectif, tout en co-crédant de nouveaux repères culturels sur lesquels s'appuyer. C'est pourquoi la plupart des participants rencontrés tentent aujourd'hui de réaménager les contrats narcissiques ; avec différentes stratégies, chacun vise à trouver un équilibre entre l'illusion de se croire auto-engendré d'une part, et un assujettissement total au passé, aux injonctions parentales d'autre part.

Par ailleurs, ils cherchent également à trouver un équilibre entre la distanciation à adopter face à la violence du passé et de ses traces traumatiques, d'un côté, et le maintien d'autres aspects permettant de participer à l'inscription familiale et sociale des descendants, de l'autre. Il s'agit ainsi de tenter

progressivement de construire une appartenance socio-culturelle pour être en mesure de s'identifier à une ou plusieurs culture(s) afin d'y inscrire à leur tour leur descendance.

3. Typologie relative au processus de la parentalité

Les résultats des analyses thématiques montrent combien l'héritage et ses traces traumatiques sont remis au travail par les remaniements identificatoires du processus de parentalité. Face aux fantômes associés à l'enfance, le processus de parentalité réveille certains pans du passé restés dans l'ombre et ravive ainsi des conflits non résolus. Ce réveil de l'héritage suscité par la *parentescence* ne se vit pas de la même façon chez tous les participants. Nous observons différentes configurations relatives au processus de parentalité. Afin de représenter au mieux ces résultats, nous avons établi une typologie qui permet de souligner la portée des remaniements identificatoires sur la transmission relativement au type de parentalité observé. Les résultats dans la transmission, c'est-à-dire les destins de l'héritage, en sont donc façonnés. Cette typologie dévoile des configurations singulières du processus de parentalité au moment des rencontres et les effets sur la transmission à la nouvelle génération. La typologie proposée est donc susceptible d'évoluer avec le temps vu qu'elle s'inscrit dans un temps et un espace particulier. Dans une approche compréhensive et non diagnostique, notre objectif est de pointer la singularité du processus de parentalité propre à chaque participant tout en cherchant les similarités et différences offrant des pistes de réflexions quant à l'impact de la parentalité sur les destins de la transmission.

Nous nous basons sur plusieurs critères pour établir cette typologie : la teneur des remaniements identificatoires des participants ; et le type d'identification que les participants développent envers les imagos parentales ²⁷⁸.

Le premier type de parentalité est qualifié de *souple* : on met ainsi en évidence le potentiel des remaniements identificatoires dans leur portée élaboratrice et subjectivante. Ce premier type concerne la moitié des participants à notre recherche : ils vivent la parentalité comme une occasion de revisiter leur passé et de prendre une nouvelle place dans les lignées générationnelles.

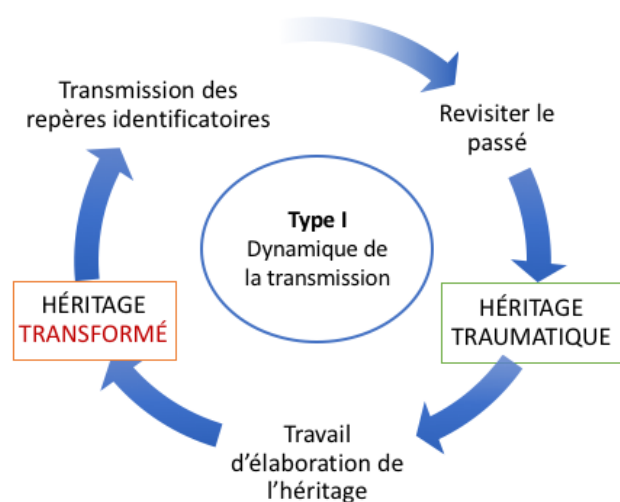


Figure 23. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité *souple* (Type I)

²⁷⁸ Selon la typologie des conflits de la parentalité élaborée par Cramer et Palacio Espasa (1993).

Cela fait écho aux travaux de Knauer et Palacio Espasa (2010) qui conçoivent « la parentalité comme une étape développementale, qui contribue à la maturité des personnes lorsqu’elles réussissent à affronter et à élaborer les deuils de leur passé » (p. 38). La transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération est alors favorisée par un remaniement des différents contrats narcissiques de l’héritier. Un équilibre entre ses appartenances plurielles, familiales, socio-culturelles se construit, et ce malgré le manque de repères identificatoires soulignés dans le contexte d’exil. Outre ces constats, il nous semble important de relever à la suite d’Eiguer (2019) que tout « héritage lourd reste toujours difficile à porter même si le sujet ou ses ascendants immédiats ont eu la possibilité de le retravailler » (p. 40).

Un des résultats les plus surprenants de cette recherche porte de notre point de vue sur le second type. Pour un tiers des participants, la parentalité suscite en effet une reviviscence brutale des conflits infantiles et des traces traumatogènes non élaborées.

Ce type II est qualifié de *labile* : on marque ainsi le vacillement interne provoqué par la parentalité qui met à mal la construction des repères identificatoires stables du sujet. L’élaboration de l’héritage semble entravée par les fantômes du passé qui refont surface.

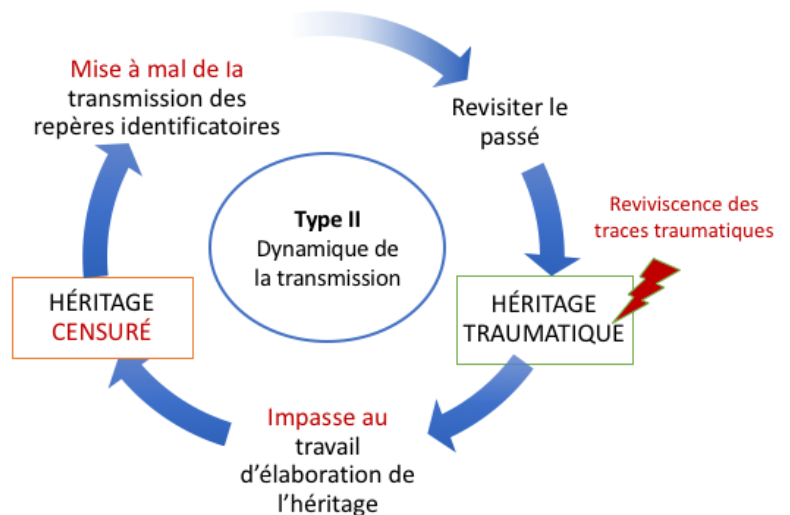


Figure 24. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité *labile* (Type II)

Pris par des pactes dénégatifs, le sujet héritier ne peut s’en défaire qu’en rompant avec ses différents contrats dans la transmission. On observe alors chez ces participants une difficulté à transmettre des repères identificatoires stables, issus de leur appartenance familiale et liés à leur pays d’origine. L’héritage se voit censuré.

Le troisième type concerne uniquement deux des participants à notre étude. Il est emblématique de la perpétuation de la transmission transgénérationnelle : la parentalité dite *rigide* perpétue en effet la confusion des générations et les pactes dénégatifs. Aucune ébauche d’élaboration de l’héritage ne paraît envisageable dans un tel type de parentalité. L’héritage est figé, gelé.

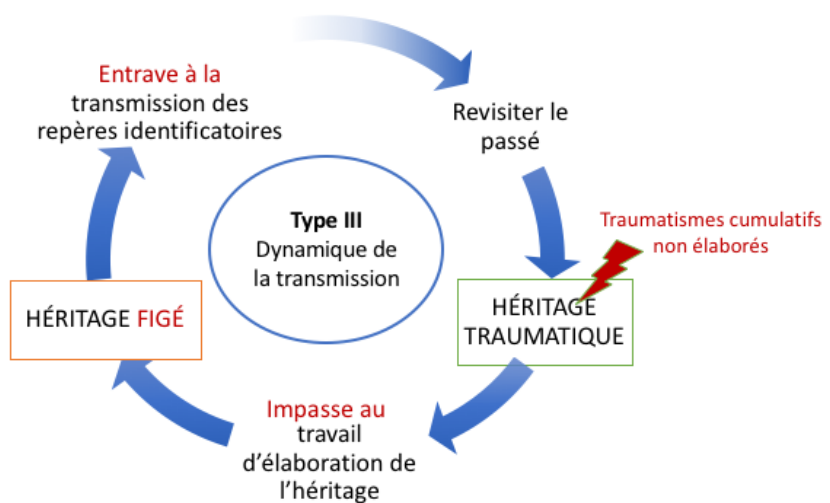


Figure 25. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité *rigide* (Type III)

La transmission des repères identificatoires est entravée. La confusion générationnelle est omniprésente dans le discours ; on ne sait plus ce qui appartient au participant ou aux membres de sa famille.

Dans les types II et III, le travail de subjectivation de l'héritage est mis à mal. Des pans entiers de l'histoire familiale restent innommables, enfouis dans l'inconscient. Il est ainsi difficile pour les sujets de se les approprier pour s'en distancier ensuite. En raison de la charge traumatique de l'histoire familiale, l'hériter n'est pas en mesure de soutenir la transmission des repères identificatoires entre les générations ; le passé reste indicible, irreprésentable. Les types II et III paraissent similaires car dans les deux situations, le destin de l'héritage – *censuré* d'un côté et *figé* de l'autre – entrave à la transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération. Néanmoins, les potentialités de reprise de l'héritage sont tout autres : le type II présente plus de flexibilité, les processus d'élaboration semblent davantage mobilisables malgré le processus de censure à l'œuvre ; quant au type III, c'est la dynamique de la transmission elle-même qui est figée.

Les processus dynamiques qui sous-tendent la transmission des repères identificatoires buttent ainsi sur l'impensé, sur ce que Scarfone (2012) appelle l'*impassé* ; autrement dit sur ce qui fait obstacle et entrave la circulation des affects. Les alliances inconscientes pathogènes forment une impasse à la transmission des repères identificatoires et au travail d'élaboration de l'héritage. Dans ce contexte de confusion générationnelle, les participants présentent une *parentalité confuse* (Decherf & Darchis, 1999). Ils restent dans la confusion entre leur propre enfant et l'enfant qu'ils ont été. Ces participants tentent alors de réparer le passé à travers les soins apportés à leur propre enfant.

Pour clore ce chapitre, il nous paraît important de souligner que l'étude du processus de parentalité nous a plongée dans la complexité de ces dynamiques. Les résultats complexifient l'hypothèse construite selon laquelle la parentalité constituerait soit une opportunité, soit une entrave au travail d'élaboration de l'héritage. De nombreux facteurs doivent être pris en compte pour saisir en quoi la parentalité soutient ou non l'élaboration du passé. Cette proposition de typologie est une esquisse pour ouvrir les réflexions à ce sujet. Elle permet de mettre en évidence que, selon certains facteurs, les participants rencontrés trouvent des stratégies face à l'héritage traumatique dont ils sont dépositaires. Nous poursuivons la présentation et l'exploration de cette typologie en explorant l'impact du type de parentalité sur la transmission à la nouvelle génération.

CHAPITRE 29. À PROPOS DES DESTINS DE L'HÉRITAGE

« Comment penser le passé sous silence sans le figer dans le présent et sans aliéner le futur ? Que pouvons-nous transmettre qui soit transmissible sans reproduire la violence de la transmission ? Chaque génération laisse à la suivante un reste à penser et des restes impensés. C'est dans l'investissement de ces écarts que nous sommes créateurs. Toutefois, une question essentielle subsiste, que chaque génération doit reprendre à son compte : comment, de l'impensé qui nous précède ne pas fabriquer de l'impensé qui nous devance ? »
(Kaës, 2009g, p. 34).

Ce troisième chapitre porte sur notre dernière question de recherche relative aux destins de l'héritage : *Quels sont les destins de l'héritage psychique chez les descendants d'exilés politiques dont les enfants grandissent en exil ?*

Nous avons choisi d'étudier la dynamique de la transmission à travers la transmission des repères identificatoires selon la portée des remaniements au cours du processus de parentalité. Plus précisément, nous cherchons à repérer quels sont les repères identificatoires (Aulagnier, 1975; Kaës, 2009g) sur lesquels le sujet s'étaye et qu'il transmet : les signes de reconnaissance, les identifiants d'appartenance groupale. C'est en observant les repères identificatoires qui favorisent la transmission des modalités du contrat narcissique que nous avons pu mettre en lumière les traces de la transmission en négatif ; autrement dit, de ce qui est en défaut de représentation, de ce qui manque.

Ce chapitre débutera par une brève présentation des résultats portant sur cette troisième question de recherche pour ensuite discuter plusieurs points théoriques qui nous ont posé question dans cette recherche.

1. Transmission psychique et contrats narcissiques

1.1. Les repères identificatoires au service de la continuité générationnelle

Dans le premier chapitre, nous avons vu que les DEP chiliens sont porteurs de traces du traumatisme collectif vécu par leurs ascendants. Les répercussions se situent à plusieurs niveaux et donnent une tonalité particulière à la transmission à la nouvelle génération (c'est-à-dire, aux petits-enfants d'exilés politiques). Dans le cas où l'histoire familiale est émaillée de traces traumatiques, le sujet est donc mis en difficulté pour transmettre les contrats narcissiques qui le lient à ses groupes d'appartenance. Cela va dans le sens de notre hypothèse : dans le contexte de l'exil politique, le travail d'élaboration de l'héritage est mis en difficulté, ce qui entrave la perpétuation des contrats narcissiques. Toutefois, nous ne pouvons confirmer complètement cette hypothèse. Bien que le travail d'élaboration de l'héritage constitue un défi dans le contexte de l'exil politique, nous observons que, selon certains facteurs, l'élaboration du passé est favorisée, soutenant par-là la transmission des repères identificatoires. Les

résultats témoignent ainsi de la complexité de la dynamique de la transmission au fil des générations. Les destins de l'héritage qui en découlent varient en fonction de divers facteurs à la fois externes et internes, propres au parent-participant. Avant de présenter les facteurs, nous allons présenter les résultats sur les objets de la transmission.

Nos analyses ont mis en évidence trois repères identificatoires qui rythment les dynamiques de la transmission : 1. Repères relatifs aux liens de filiation (exemple de l'histoire familiale et collective) ; 2. Repères relatifs aux liens d'affiliation socio-culturelle (la prénomination, la langue et les gestes culturels) et 3. Repères relatifs aux liens d'affiliation politique. Sur base de l'analyse thématique des discours des douze participants rencontrés, nous observons différents destins de l'héritage qui fluctuent selon la qualité du travail de subjectivation de l'héritage au cours de la parentalité. Ce qui se transmet ou non à la nouvelle génération dépend de la teneur des remaniements identificatoires qui se logent au cœur du processus de parentalité. Les résultats présentés ici découlent de la typologie présentée dans le chapitre précédent.

Les repères identificatoires mis en évidence	Repères filiatifs		Repères culturels transmis en exil		Repères relatifs à l'affiliation politique
	Histoire familiale et collective	Langue	Gestes culturels	Continuité de l'engagement politique en exil	
Type I : souple	✓	✓	✓	✓	
Type II : labile	-	-	-	✓	
Type III : rigide	-	-	-	✓	

Tableau 6. Les trois repères identificatoires mis en évidence selon leur transmission à la nouvelle génération

Les analyses approfondies ont permis de repérer que le troisième repère – l'affiliation à un groupe politique – ne suit pas les mêmes dynamiques de la transmission empruntées/respectées par les deux premières. Quelle que soit la position du descendant face au passé et son propre engagement politique, l'affiliation politique se transmet à la génération suivante par la valorisation d'idéaux socialistes. Tous les participants insistent sur ce qu'ils ne souhaitent pas transmettre : une idéologie. Ils pointent la dangerosité de l'idéologie et ont le souci d'enseigner l'esprit critique à leurs enfants. Cela s'inscrit dans la loyauté vis-à-vis du combat des ancêtres. On perçoit ici l'intrication entre les différentes appartenances filiatives et affiliatives. L'importance accordée à l'affiliation politique dans la transmission peut être comprise par le caractère politique des violences vécues par les ascendants.

L'engagement social et/ou politique serait la base des idéaux du groupe familial en exil. Ce résultat rejoint les observations de plusieurs études qui pointent la transmission des orientations politiques entre générations (Carvacho et al., 2013; Haye et al., 2009) ce, même en exil (Espina & Sanhueza, 2014; Jedlicki, 2001). Les deux autres repères identificatoires relatifs aux liens de filiation et aux liens d'affiliation socio-culturelle sont ceux qui suivent des dynamiques similaires dans la transmission. Notre typologie s'est en partie construite sur la base de ces éléments.

1.1.1. Le rôle de certains facteurs dans la dynamique de la transmission

L'étude des différentes caractéristiques des participants nous a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer les destins singuliers de l'héritage. Un premier facteur se rapporte à des dimensions externes aux participants : il s'agit principalement de la qualité de l'environnement familial dans lequel ils ont grandi d'une part ; et du degré d'élaboration des deuils et des traumatismes de la part de leurs ascendants, les exilés politiques, d'autre part. Un second facteur est relatif aux ressources internes et singulières des participants : leur capacité d'élaboration du traumatisme et la présence ou au contraire l'absence de traumatismes personnels dans leur parcours de vie. Ces facteurs permettent de pointer ce qui favorise ou non la transmission des repères identificatoires. Toutefois, au vu des parcours complexes de ces douze participants aux histoires de vie singulières, nous ne pouvons que formuler des hypothèses au sujet de la teneur des facteurs qui permettent d'étayer l'élaboration de l'héritage ou qui entravent au contraire ce travail de transformation. Les résultats qui ressortent de nos analyses conduisent à mettre en évidence l'influence réciproque et multiple entre ces facteurs. Le tableau ci-dessous reprend de manière synthétique ces différents facteurs selon la typologie.

	Facteurs externes		Facteurs internes		
	Dimension contenante de l'environnement familial en exil	Élaboration des deuils et traumas chez les ascendants	Ressources pour élaborer les traces traumatiques		Traumatismes personnels
			Etayage sur le groupe	Accès à la triangulation	
Type I	✓	✓	✓	✓	-
Type II	✓	+ / -	+ / -	✓	✓
Type III	-	-	-	-	✓

Tableau 7. Les facteurs externes et internes selon le type de processus de parentalité

Les facteurs présents pour le type I sont désignés comme « protecteurs » car ils soutiennent l'élaboration du passé et favorisent la transmission à la nouvelle génération. Grandir en exil dans un environnement familial contenant constitue le facteur externe de ce type I : l'intégration dans les communautés soutiendrait l'élaboration des traumatismes chez les parents des participants, les exilés politiques. De plus, la présence du groupe social en exil maintient le rapport au pays d'origine par une forme de nostalgie structurante. Quant aux facteurs internes, il s'agit des ressources individuelles pour s'appuyer sur le groupe social en exil et de l'absence de traumatismes personnels en exil. Nous concevons, en reprenant les termes de Pinel (2011), que ces conditions participent à reconstruire les fondements du contrat narcissique et favorisent la relance de liens d'affiliation par la construction d'une appartenance.

Au-delà des traces traumatogènes dont les héritiers sont porteurs, les facteurs internes montrent combien l'expérience de vie des sujets a une grande influence sur la transmission à venir. Comme le rappelle Eiguer (2019), « les parents apportent un legs transgénérationnel qu'ils ont certes sélectionné et tamisé, tout en y ajoutant leur propre bagage acquis à travers leur expérience, les rencontres qu'ils ont faites » (p. 39). Cela souligne le caractère non déterministe, non linéaire de la transmission (Kaës, 2009g). La position active de l'héritier est ainsi primordiale pour saisir la dynamique de la transmission psychique.

D'autres dimensions sont à souligner et demanderaient à être davantage investiguées : au-delà de l'influence propre au participant-parent (son héritage et bagage personnel), la place du couple et son rôle dans le processus de parentalité doivent être pris en compte. Chaque type ne correspond pas à une forme de conjugalité. Cependant, il y a certaines similarités à mettre en évidence : la majorité des participants du type I est en couple avec le conjoint avec qui ils ont conçu leur(s) enfant(s) ; tous les participants du type II et III ont rompu avec le conjoint avec qui ils ont conçu leur(s) enfant(s) et la plupart sont célibataires. Les données à ce sujet dans le cadre de cette étude nous semblent insuffisantes. Mais de nombreuses questions subsistent : Le conjoint parental joue-t-il un rôle d'étayage dans le processus de parentalité ? En quoi la présence du conjoint représente un appui dans la transmission des modalités du contrat narcissique lié à ses liens d'appartenance ? Comment saisir la difficulté voire l'impossibilité d'être en couple pour certains DEP ? Quel rôle le couple joue-t-il dans le travail d'élaboration de l'héritage ?

Une autre dimension qui est à penser et à prendre en compte est l'influence des institutions dans lesquelles le parent s'inscrit (Eiguer, 2019). De fait, la transmission semble d'autant plus mise à l'épreuve lorsqu'elle se déroule dans le contexte d'exil. Nous observons combien la transmission des

modalités du contrat narcissique à la génération suivante est entravée par la difficulté que rencontrent les sujets à retrouver des repères identificatoires stables et sécurisés dans le contexte de l'exil.

1.1.2. Le destin de la pluralité des appartenances

S'intéresser à la transmission des repères identificatoires soulève en outre la question de l'intrication entre les appartenances plurielles au cours du processus de parentalité. Chaque participant construit un montage singulier qui articule expérience personnelle, identifications diverses et appartenances ; tout ceci selon la représentation qu'il se fait de l'héritage reçu. Dans certains cas, ce montage conduit à une transmission qui est au service de la subjectivation (type I). Dans d'autres cas, le caractère *labile*, voire *rigide* du processus de parentalité semble entraver le remaniement des différents liens d'appartenance ce qui met à mal la transmission de repères identificatoires (type II et III).

La figure ci-dessous représente de manière schématique les dynamiques de la transmission selon le type de parentalité observée.

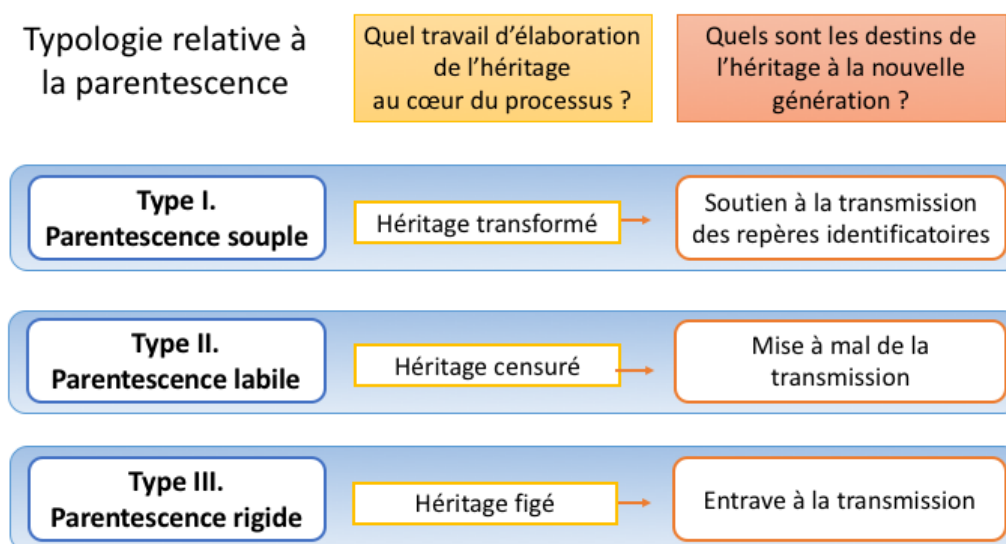


Figure 26. Représentation synthétique de la typologie relative à la parentescence et de sa portée dans la dynamique de la transmission

Plus précisément, dans le type I, les remaniements identificatoires structurants que favorise le processus de parentalité conduisent les participants à bricoler entre les contrats narcissiques auxquels ils sont liés. Par exemple, certains participants choisissent de donner deux prénoms à leurs enfants – l'un à consonance francophone et l'autre d'origine hispanique – afin de combiner, d'articuler leur double allégeance socio-culturelle au Chili et à la Suisse. Ils tissent par là un maillage singulier entre leurs appartenances plurielles, soutenant du coup la transmission de repères identificatoires groupaux. Inscire leur descendance dans le groupe familial et social soutient la perpétuation de la lignée et de la continuité de l'ensemble. La parentalité représente une opportunité pour élaborer l'héritage. La transmission de l'histoire familiale à la nouvelle génération en est un exemple. Le dicton suivi par les

participants du type I serait : *il faut raconter pour ne pas oublier mais avec certains filtres*. Dans ce cas, le destin de l'héritage est donc d'être transformé afin d'être transmis à la nouvelle génération.

Dans le type II, des tensions subsistent entre le contrat narcissique secondaire et primaire. Par exemple, les participants manifestent d'un côté le souhait de transmettre à leurs enfants un prénom d'origine hispanophone ; cela permet de souligner leur appartenance originelle en mémoire au Chili ; mais ces mêmes participants désirent également rompre avec le passé en maintenant le silence sur l'histoire familiale. Les tensions internes entre les alliances semblent ainsi se transmettre également à la nouvelle génération. Cette difficulté à articuler les alliances/appartenances impacte la transmission de repères identificatoires stables. La teneur de l'héritage apparaît ici faire l'objet d'une forme de censure pour faire barrage à la reviviscence des traces traumatiques qui les submergent lors du processus de parentalité. La transmission de l'histoire familiale et collective à la génération suivante est dès lors barrée, entravée. Le dicton du type II serait : *moins on parle du passé, mieux ce sera*. Le destin de l'héritage est dès lors empêché. Les participants n'ont pas pu se l'approprier pour le transmettre.

Dans le type III, les parents des participants apparaissent comme étant en rupture avec leurs groupes d'appartenances filiatifs et affiliatifs d'origine. Au cours du processus de parentalité, les participants reproduisent à leur tour cette rupture avec leurs propres enfants. La rupture avec le(s) groupe(s) d'appartenance d'origine est aussi une remise en question du contrat narcissique entre le participant et le groupe social. La transmission transgénérationnelle est liée à un pacte dénégatif inconscient par lequel des silences, des angoisses et des interdits se transmettent à travers les générations. Les alliances inconscientes pathogènes entravent la transmission des repères identificatoires. L'héritage apparaît dès lors comme figé et intouchable. Les liens d'appartenance qui font référence au passé semblent proscrits dans la transmission car ils sont associés au traumatisme. Le dicton des participants du type III serait : *Se taire pour aller de l'avant et oublier les drames du passé*. Au service de la survie du groupe, les pactes dénégatifs se perpétuent. Le discours de ces participants permet de pointer les tensions qui les habitent : par exemple, s'ils expriment le désir de parler de leur pays d'origine à leurs enfants, mais cela paraît immédiatement contré par la force de l'injonction à se taire, à oublier, à passer à autre chose.

La typologie relative au processus de parentalité met en lumière la place des pactes dénégatifs au sein des dynamiques de la transmission. Tantôt organisateurs, au service du lien, tantôt défensifs, ces pactes rythment la transmission au fil des générations. Ces résultats vont dans le sens ce que relève Kaës (2016): « Le pacte dénégatif apparaît ainsi comme la contre-face et le complément du contrat narcissique. » (p. 40). Les types II et III correspondent à un achoppement dans la transmission du contrat narcissique. Cela nous conduit à nous interroger sur le jeu d'articulation entre le contrat narcissique et le pacte dénégatif. Lorsque le pacte dénégatif envahit les liens filiatifs, le respect et la

perpétuation du contrat narcissique serait-il alors mis à mal ? Comment saisir les tensions émanant entre ces deux types d'alliances inconscientes dans la transmission ?

Après avoir exposé brièvement ces résultats, nous aimerions aborder plusieurs points qui nous ont questionnée dans ces résultats.

1.2. À propos de l'intrication et des tensions entre les contrats narcissiques

Le cadre théorique que nous avons dressé montre que la transmission du traumatisme a été majoritairement étudié chez les descendants des survivants de génocide. Ce crime de masse porte atteinte aux liens de filiation (Katz-Gilbert, 2017; Waintrater, 2009), d'où l'appellation de *catastrophe de filiation* proposée par Waintrater (2002).

Une des particularités de la présente recherche consiste à s'intéresser au traumatisme collectif associé à la violence politique qui a fait rage sous la dictature de Pinochet au Chili. Au départ, nous avons pu penser que, dans le cas de la violence politique, ce ne sont pas les liens de filiation, mais bien les liens d'affiliation qui seraient visés. Or, nous observons que la situation est plus complexe, intriquée. De fait, les victimes sont menacées en raison de leur appartenance politique, en raison de leur affiliation à des groupes qui promeuvent une idéologie socialiste, ou plus largement une politique, qui prône la liberté de penser, l'égalité des droits et la juste répartition des richesses. Il s'agit donc bien d'une affiliation à un groupe politique, désigné comme un *groupe secondaire*²⁷⁹ selon Rouchy (1987) par opposition au groupe primaire, à savoir la filiation, la famille. Toutefois, l'affiliation politique est souvent désignée comme un projet non pas individuel mais social, incarné par la famille ou le groupe politique. On parle de « famille de gauche ». Bien que la violence politique ne vise pas en premier la filiation, c'est aussi à travers la désarticulation des liens filiatifs qu'elle opère.

La place importante accordée aux liens d'affiliation dans le discours des participants laisse penser que les liens d'appartenance affiliatifs sont une manière de pallier le traumatisme collectif qui a justement touché non seulement leurs parents, mais aussi leurs liens sociaux et ceux de la descendance. Cela souligne l'importance de penser l'événement traumatogène dans le contexte socio-politique et institutionnel dans lequel il se déroule (Martín-Baró, 1989).

Aborder les tensions entre les contrats narcissiques, primaire et secondaire, renvoie à l'articulation entre la filiation et l'affiliation. Cela nous a amenée à nous questionner sur la définition du terme affiliation

²⁷⁹ Ces groupes d'appartenances secondaires sont dit institués. Ils participent à l'intériorisation culturelle (au travail de culture selon Freud) et concrétisent l'appréhension de l'espace et du temps : ils ont une fonction de socialisation et d'intériorisation de normes et de valeurs culturelles. L'adhésion à ces groupes se réalise hors famille (crèche, école, associations culturelles, mouvements politiques, équipes sportives, communautés religieuses, etc.)

par opposition au terme filiation. Dans la littérature psychanalytique, la filiation et l'affiliation s'opposent et s'articulent à la fois (Kaës, 1985, 2009g; Rouchy, 1990). La filiation se réfère au groupe primaire, aux liens générationnels, à la descendance d'une lignée. Les écrits à ce sujet abordent principalement la question de la transmission dans les liens de filiation qui unissent les membres d'une famille. L'affiliation, quant à elle, renvoie pour sa part à l'adhésion du sujet à un groupe secondaire, qui se situe hors du cadre familial (association sociale, mouvement politique, communauté religieuse, rassemblement culturel). Si l'affiliation fait référence à un mouvement d'adhésion de la part du sujet, fait-elle l'objet de la transmission au sein du groupe familial ?

Notre étude montre combien la famille porte et transmet les sentiments d'appartenance aux groupes secondaires, qu'ils fassent référence à la nation, à un groupe politique ou à une religion. Ce constat invite à distinguer l'affiliation des liens d'affiliation. Les liens d'affiliation feraient l'objet d'une éventuelle transmission (via le partage de valeurs, coutumes ou mythes ; mais c'est au sujet héritier d'y adhérer ou non) tandis que l'affiliation ferait référence au mouvement d'adhésion en tant que tel. Cette distinction rejoint les considérations de certains auteurs (Hill, 2013; Lichtenberg, 1989) qui définissent l'affiliation comme l'attachement existentiel de tout sujet à un groupe – à travers le sentiment d'appartenance et de reconnaissance – que ce groupe soit familial²⁸⁰ ou extra-familial. Konicheckis (2011) affirme quant à lui que « tout lien de filiation exige un processus subjectif d'affiliation qui soulève les difficultés inhérentes à la différence des générations » (p. 15). Il en ressort que la question de l'identification et de la reconnaissance du sujet en tant que membre du groupe est au centre du débat, qu'il s'agisse du groupe primaire ou secondaire. Dès sa naissance, le sujet est donc inscrit dans les groupes secondaires au sein desquels sa famille est inscrite ; à lui d'y adhérer ou non, de s'y affilier ou non par la suite, lorsqu'il sera en mesure de s'autodéterminer. Mais, adhérer à un groupe d'affiliation valorisé par sa famille (religion, parti politique), ne serait-ce pas une façon de rester loyal envers son groupe familial ? Lorsque le sujet reprend à son compte les affiliations prônées dans sa famille, on ne peut que constater l'intrication entre filiation et affiliation, et la dynamique d'influence réciproque qui s'y exerce.

1.3. Les contrats narcissiques dans le contexte de l'exil

La particularité de la continuité des contrats narcissiques dans le contexte de l'exil politique soulève encore beaucoup de questions. Selon Kaës (1989, 2009f, 2009g), toute violence collective attaque les métacadres sociaux, ce qui entraîne une fragilisation des garants métapsychiques. L'importance de leur fonction d'étayage pour les liens intersubjectifs et la transmission psychique est telle que ces derniers

²⁸⁰ Lichtenberg (1989) envisage l'affiliation comme « une extension de la nécessité de l'attachement, qui se manifeste déjà dans l'attachement à la famille comme groupe unifié » (p. 118).

en sont ébranlés. C'est lorsque ces métacadres sont bouleversés que leur fonction essentielle de garants des liens est mise en lumière (Kaës, 2009g). Nous avons montré en quoi le cas de la violence politique qui a eu lieu au Chili de 1973 à 1990 peut être considéré comme une catastrophe psychique d'origine sociale par l'atteinte portée aux métacadres sociaux. Au-delà de la fragilisation des métacadres dans le pays d'origine, nous nous interrogeons plus particulièrement sur la place des cadres métasociaux et de leur fragilisation en situation d'exil.

En écho aux résultats de cette étude, nous formulons l'hypothèse ²⁸¹ que le contexte de l'exil et des pertes de repères qu'il implique, est caractérisé par la déstabilisation des métacadres sociaux, ce qui ne permet plus d'offrir au sujet une sécurité suffisante. La tiercéisation promue et soutenue habituellement par les métacadres est alors telle qu'une enveloppe essentielle du *socius* vient à manquer. Les répercussions de cette fragilisation sur la transmission des garants métapsychiques dans les familles concernées posent dès lors question. *Comment garantir la perpétuation des contrats narcissiques, identificatoires dans un contexte où les métacadres sociaux sont mis à mal, voire s'effondrent ? Quels sont dès lors, dans le contexte de l'exil politique, les effets de l'effondrement des garants métasociaux sur les contrats narcissiques ?*

Certains auteurs, comme Lussier (2011), considèrent l'exil comme une catastrophe sociale qui met à mal les différents contrats narcissiques. Les pertes engendrées par l'exil portent atteinte aux liens de filiation et d'affiliation du sujet exilé. Il est vrai que la littérature au sujet de l'exil met en évidence les nombreuses pertes et deuils associés au fait de quitter un pays familial (Cornejo, 2004, 2008; Espina & Sanhueza, 2014; Grinberg & Grinberg, 1986; Moro, 1998). Sur la base de notre étude, nous considérons avec Medejel (1997) que la situation d'exil – avec ses bouleversements identificatoires – met en tension le maillage entre les différents contrats narcissiques ; autrement dit, ce sont les diverses appartenances et identifications groupales du sujet qui sont bouleversées. Cette atteinte porterait autant sur les exilés politiques que sur leurs enfants, qui sont en l'occurrence les participants de l'étude.

2. La dimension groupale en exil

2.1. L'environnement familial en exil : facteur déterminant dans la transmission

Dans cette situation de fragilisation des métacadres sociaux en exil, nous observons que la contenance de l'environnement familial est un facteur qui a un impact sur les destins de l'héritage. En effet, le degré de contenance de l'environnement familial varie en fonction de l'investissement que les familles

²⁸¹ Précédemment formulée dans l'article suivant (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2020).

d'exilés politiques développent vers leurs liens d'appartenance au pays d'origine : au moyen de l'affiliation à des groupes socio-culturels du pays d'origine en exil (intégration communautaire) et par le maintien du lien avec la famille au Chili. Cependant, la diversité de ces parcours en exil montre la singularité propre à chaque famille d'exilés et la difficulté d'avancer des généralités à ce sujet.

En se référant aux catégories décrites par Decherf (2004), nous avons mis en évidence trois situations distinctes qui suivent la typologie proposée : soit, un environnement contenant lorsque la dimension groupale est présente en exil par l'intégration dans les communautés (type I) ; ou un environnement paradoxal (les enfants sont balancés entre sur- et sous-protection) quand le groupe n'est pas une source d'étayage suffisant pour élaborer les traumatismes cumulatifs (type II) ; et enfin, un environnement en défaut de contenance lorsque les familles d'exilés politiques sont caractérisées par l'isolement en exil (type III).

Ces résultats ne vont pas dans le sens des études empiriques au sujet des enfants de victimes de traumatismes collectifs. Celles-ci indiquent en effet un seul mode de contenance familiale dans les familles survivantes de traumatismes, à savoir celui du surinvestissement des parents dans la vie de leurs enfants ; autrement dit la sur-contenance (Danieli, 1988; Field et al., 2011; Kellermann, 2001a; Rowland-Klein & Dunlop, 1998). Nos observations s'apparentent davantage à ceux du sociologue Bolzman (1989) à propos des familles d'exilés politiques chiliens en Suisse. Il distingue trois figures d'appartenance à la communauté de compatriotes en exil : 1. *L'engagement politique communautaire* (forte relation symbolique et concrète avec le Chili et contact minime avec la société suisse) ; 2. *La sociabilité communautaire* (contact peu fréquent avec la société suisse avec une priorité pour la vie associative avec les chiliens ou latino-américains en exil) ; 3. *L'isolationnisme familial* (repli sur les réseaux de parenté). Il est très intéressant de constater la correspondance entre nos trois types et les trois figures de Bolzman. En outre, cet auteur observe également que les personnes les plus vulnérables sur le plan psychologique sont celles isolées socialement, tant vis-à-vis de la Suisse que du Chili. Cela va dans le sens de nos propres observations à la seconde génération.

Nos propres résultats conduisent à questionner la possible source d'étayage que représente le groupe socio-culturel d'affiliation en exil. Qu'il soit familial ou communautaire (politique ou culturel), l'étayage sur le groupe paraît être un facteur important dans la possible élaboration des expériences traumatiques des parents des participants. Cela constitue également une ressource pour la transmission des repères culturels du pays d'origine au sein des familles d'exilés politiques.

Dans ce cas de figure, l'appropriation subjectivante des liens à la culture d'origine et à celle du pays d'accueil – ainsi que le processus de différenciation – devient possible. L'étayage sur la dimension groupale (type I) constitue donc un soutien dans l'établissement des garants métapsychiques, ce qui favorise le travail d'élaboration de l'héritage.

À l'inverse, on observe qu'en l'absence d'étayage groupal (type III), la transmission de la négativité se perpétue et s'enracine. L'isolement familial en exil serait-il un facteur de risque de la transmission transgénérationnelle ? La mise à mal des métacadres sociaux est alors d'autant plus prégnante dans le discours des DEP. Ces héritiers témoignent ainsi du manque d'appui sur des repères identificatoires groupaux suffisamment stables qui permettraient de transmettre à leurs enfants les garants métapsychiques que constituent les contrats identificatoires.

De manière générale, les résultats des analyses thématiques permettent de pointer à nouveau la place importante accordée aux repères identificatoires issus des liens d'affiliation. À partir de là, ainsi que cette recherche a pu le démontrer, face à la fragilisation des garants métapsychiques portée tant bien que mal par les familles d'exilés politique, l'étayage sur des repères identificatoires groupaux prend alors le relais, ce qui entretient les liens d'affiliation. C'est du moins ce que notre recherche a pu montrer. Comme l'affirme Kaës (2000), le « processus d'affiliation se développe sur les failles de la filiation » (p. 66). Si l'on ne peut pas prendre appui sur la famille, on s'appuie sur le(s) groupe(s) secondaire(s). Ce résultat montre combien l'appui sur de tels groupes et les liens d'affiliation qu'ils promeuvent est essentiel dans un contexte d'exil. Ces résultats peuvent être éclairés par les propos de Vandecasteele et Lefebvre (2006). Pour ces auteurs la remise en question des repères identificatoires (et la fragilisation narcissique qui en découle) qui définissent le contrat narcissique primaire est d'autant plus importante lorsqu'ils sont fragiles ou inconsistants. Quand les liens de filiation sont déliés, perturbés dans un contexte comme l'exil où la perte de repères identificatoires est significative, les liens d'affiliation permettent de trouver-crée des sources d'étayage.

On voit ici l'intérêt des travaux que Kaës (1998) a consacrés au concept de troisième différence – culturelle – pour signifier « la différence dans l'ordre des appartenances sociales et de la culture, introduisant le sujet à ses repères identificatoires, aux identités partagées, aux alliances psychiques, nécessaires à la vie en commun, aux renoncements que chaque culture exige pour son ordre symbolique propre » (p. 11). Cette troisième différence, mettant en lumière la singularité de l'inscription de chaque participant dans ses groupes d'appartenance primaires et secondaires, permet de s'interroger à juste titre sur la place de la culture dans la structuration du psychisme.

2.2. La dimension groupale au service de l'élaboration du traumatisme collectif

La participation active à une vie communautaire en exil présente dans le type I (processus de parentalité souple) s'apparente à ce qui est couramment désigné comme un « repli communautaire ». Dans la littérature, comme dans le langage courant, ce comportement a une connotation péjorative. Selon Payan (2010), c'est un mécanisme défensif qui permet de maintenir les habitudes « du pays » : C'est *comme*

si on était « là-bas ». « Clos “aux étrangers“ de tels regroupements communautaires tendent à renforcer et repousser la possible ouverture à l’autre, au nouveau. » (Payan, 2010, p. 175). Le repli communautaire est même parfois abordé comme un *symptôme* qui fait obstacle à l’intégration des exilés dans le pays d’accueil (Chaouite, 2007).

Les résultats de cette recherche nuancent une conception négative du repli communautaire. Être intégré dans des associations, qu’elles soient politiques ou culturelles, apporte une dimension groupale qui est au service de l’élaboration du passé. Il semble nécessaire de passer par un repli groupal pour élaborer le traumatisme collectif partagé par la communauté chilienne.

Suite à des traumatismes collectifs, le groupe en exil jouerait un rôle de « Moi-peau groupal » (Anzieu, 1995; Kaës, 1993b). La famille, le couple ou encore le groupe se construisent ainsi une peau psychique qui bénéficie d’un double étayage sur les Moi-peau individuels et sur le corps social (Sommanico, 2010).

Au-delà de l’identification à une appartenance groupale commune, ces regroupements soutiennent la transmission des repères culturels : l’histoire du pays, la langue, des gestes culturels. Par exemple, les participants rapportent que l’histoire du Chili et de la dictature ne pouvait prendre forme et s’énoncer que lors de ces rassemblements entre adultes. Ils ont des souvenirs très joyeux de ces moments de partage qui permettaient de maintenir un lien avec leur pays d’origine qu’ils ont plus ou moins connu. L’étayage sur le groupe socio-culturel d’origine en exil soutient le développement d’un socle identitaire qui soit suffisamment stable pour les exilés et leurs enfants. En exil, la participation à des regroupements communautaires du pays d’origine, tels des « replis communautaires », peut dans un second temps soutenir l’intégration dans le pays d’accueil.

L’étayage sur les repères identificatoires véhiculés dans ces groupes permet aux DEP de trouver des nouvelles façons de s’identifier à leurs groupes d’appartenance nationaux (Chili/Suisse). Il s’agirait, pour ces participants, de trouver-crée des nouveaux liens dans leur univers d’exilés. Cela rejoint le propos de Winnicott (1974b) qui situe l’expérience culturelle dans l’extension de l’aire transitionnelle. C’est pourquoi, beaucoup de ces participants tentent aujourd’hui de « bricoler », de trouver la bonne distance à adopter face à la violence du passé – de ses traces traumatiques – tout en essayant d’en conserver certains aspects. Cette visée semble favoriser l’inscription familiale et sociale des descendants dans la culture de leur pays d’origine et dans celle du pays d’accueil.

Le groupe paraît donc autant nécessaire au travail d’historicisation qu’à la transmission des modalités du contrat narcissique. Le travail d’historicisation au cœur de la parentalité soutient ainsi par là le nécessaire, voire même indispensable ancrage généalogique et culturel du sujet. La mise en place d’un *temps de la génération* (Baranes, 1989) est alors favorisée et la dynamique de la perpétuation des

contrats narcissiques s'opère. Ce travail d'historicisation permet ainsi d'établir une histoire individuelle et subjective qui dépasse – sans l'ignorer – l'histoire familiale, collective et institutionnelle.

Cela renvoie au « travail de l'intersubjectivité » développé par Kaës (2009f) qui consiste à partager en groupe une mise en récit polyphonique du passé traumatique : cet entremêlement des voix, ce chœur polyphonique, permet de co-construire une histoire commune. « La mémoire individuelle des événements collectifs doit être soutenue par la mémoire collective. C'est le cadre métapsychique de la mémoire individuelle. » (Kaës, 2009f, p. 218).

Comme l'écrit Halbwachs (1996), la reconstruction du souvenir « s'opère à partir de données ou de notions communes qui se trouvent dans notre esprit aussi bien que dans ceux des autres, [...] ce qui n'est possible que s'ils ont fait partie et continuent à faire partie d'une même société » (p. 13) ». Renouer avec le sens des traces du traumatisme ne peut s'effectuer ni dans l'urgence ni dans la solitude. La mise en récit adressée à un ensemble intersubjectif permet la perlaboration du traumatisme selon Pinel (2004). Ce travail est une des conditions pour rétablir ce qui a été éclaté en « processus psychique de pensée et de transmission de la mémoire » (Kaës, 2009f, p. 209). Chaque récit singulier est ainsi intriqué à la fois dans l'histoire commune, partageable, et dans l'Histoire. Ce travail d'écriture pluriel soutient ainsi la création de nouvelles fondations pour « le lien de génération et de filiation » (Kaës, 2009f, p. 233).

Dans le cas où le traumatisme est d'origine collective, il semblerait qu'il faille repasser par le groupe et la collectivité pour restituer du sens à l'expérience innommable (Altounian, 2008a; Kaës, 2009f). La dimension groupale est ainsi source et vecteur d'élaboration du traumatisme collectif et du deuil de l'exil. Dans ce sens, Kaës parle de « remembrance » (2009f) : « processus de remémoration qui, par la co-mémoration, permet la réintégration de la catastrophe dans le corps somatique et dans le “corps social” » (p. 218). Cela est confirmé par la prise de position des participants dans cette étude. De fait, ils nous ont tous questionnée sur la présence d'autres personnes de leur génération – des descendants d'exilés – contribuant à notre étude. Savoir que d'autres, comme eux, témoignent²⁸² également en tant qu'héritiers de la dictature et de l'exil semble renforcer leur désir de nommer, d'énoncer et de dénoncer leurs souffrances.

Pour être pensée, la violence collective appelle donc un travail psychique de retissage des liens sociaux entre les victimes de la répression politique et, plus largement, d'un crime de masse. Cela semble le cas non seulement dans la génération des exilés politiques, mais également chez leurs descendants. Cela

²⁸² Cela fait écho à ce que Kaës (2009c) rappelle au sujet du témoignage dont il fait une fonction majeure du travail interdiscursif de la remembrance C'est aussi ce que soulignent Veuillet-Combier et Katz-Gilbert (2017) : « L'action du témoignage constitue une voie possible de décalage permettant de réamorcer les efforts de lien et la capacité de symbolisation. » (p. 205).

renvoie à l'après-coup entre les générations qui « reconstruit le sens de ce qui, en ce temps-là, si proche fut-il, n'a pu se faire » (Kaës, 2009f, p. 233).

À ce point de notre réflexion surgit un questionnement : *Comment les traces de l'héritage traumatique peuvent-elles être élaborées de manière individuelle et groupale si l'institution qui est à l'origine de la violence politique et sociale – le gouvernement chilien – ne les reconnaît pas suffisamment selon les personnes concernées ?* Auparavant, les auteurs parlaient d'une politique de l'oubli institutionnalisé qui se répercute d'autant plus sur les exilés politiques qu'ils seraient *invisibles* de l'histoire du pays selon les termes de Prognon (2019). Le travail institutionnel qui a eu lieu depuis porte essentiellement sur les exilés retournés vivre au Chili, *los retornados*. Bien que cela soit un sujet émergent au Chili dans plusieurs instituts gouvernementaux (notamment à l'Institut National des Droits Humains ainsi qu'au Musée de la Mémoire et des Droits de l'Homme), des articles récents dénoncent encore le manque de reconnaissance des exilés politiques chiliens par le gouvernement du pays (Jedlicki, 2014; Prognon, 2019). Nos résultats dévoilent le sentiment d'être privés de reconnaissance sociale des exilés politiques et de leurs descendants qui sont restés vivre dans le pays d'accueil. On sait en effet que l'impunité est un facteur qui entrave le travail de reconnaissance et de réparation auprès des victimes (Kordon & Edelman, 2005). Qu'en est-il du vécu d'impunité malgré les récents travaux à ce sujet réalisés au Chili, d'autant plus suite aux changements liés aux manifestations qui ont lieu depuis octobre 2019 ? Rester vivre en exil serait-il un frein à la reconnaissance par le pays d'origine de ce qu'ils ont vécu, de leur souffrance ? De manière générale, cela nous questionne sur ce que constitue une reconnaissance « suffisante » pour les victimes.

Comment pallier le sentiment de manquer de reconnaissance institutionnelle pour élaborer les traces du traumatisme collectif ? Une éventuelle piste est éclairée par le choix de rester vivre en exil que font les familles d'exilés et leurs descendants. Cela renvoie à l'hypothèse formulée précédemment d'un *pacte de déni en commun* (Kaës, 2009g) au sein des familles d'exilés politiques. Ce pacte permet d'éclairer le rapport au Chili dans ces familles qui sont caractérisées par une représentation clivée : idéalisée et hostile à la fois. Rester en Suisse préserverait l'image idéale du Chili d'avant, le Chili d'Allende associé aux valeurs égalitaires, socialistes pour lesquelles leurs parents se sont battus et ont donné leur vie. Ne pas rentrer serait également une façon d'éviter de se confronter au manque de reconnaissance qui entoure les injustices commises pendant la dictature au Chili, injustices qui comprennent la situation des familles d'exilés politiques. Aussi, cette alliance soutiendrait le déni de la situation actuelle du Chili, laquelle est emblématique de l'économie libérale.

Pour conclure notre commentaire, il est intéressant de remarquer que participer à la recherche a conduit certains participants à se questionner davantage sur leur passé : une dynamique s'est ouverte quant à leur désir de transmettre ou non leur histoire à leurs enfants. De fait, certains participants prennent

appui sur la recherche pour commencer à questionner leurs parents. Pour d'autres, cela les a encouragés à montrer des photos de leur enfance à leurs propres enfants. Ces rencontres ont ouvert une possibilité de dire, d'énoncer leurs vécus. En particulier, les retranscriptions de chaque entretien qui leur ont été envoyées ont fait parfois office de support en vue de promouvoir la transmission, potentielle et future, à leurs propres enfants.

3. Transmission dans la société hypermoderne : le futur en héritage

Pour clore cette discussion théorique, nous souhaitons porter un regard critique sur l'expression « destin de l'héritage » : en effet cette dernière véhicule une connotation de linéarité, de prédéterminisme (Jourdain & Naulin, 2011; Lahaye, Desmet, & Pourtois, 2007; Tort, 1986). Bien que nous utilisions ce terme, les résultats mettent en avant la diversité du travail d'héritage et les multiples destins de l'héritage. La transmission est donc pensée dans une circularité ; elle n'est pas réductible à un modèle linéaire. La pluralité des facteurs impliqués dans la dynamique de la transmission témoigne de la non-prédictibilité de la transmission.

Le modèle classique aborde la transmission dans un sens qui va des ancêtres vers leurs descendants qui, lorsqu'ils deviennent parents, transmettent à leur tour à leurs propres enfants. Or, il convient également de considérer la transmission ascendante : vers l'amont, de l'enfant vers ses ascendants (Eiguer, 2019). Les enfants transmettent en effet également à leurs parents ce qu'ils ont acquis de leur environnement social. C'est d'autant plus le cas dans un contexte d'exil. La sociologue Quinteros (2018a) critique les études sur l'exil où l'enfant d'exilés est perçu comme passif : envisagé sous cet angle, il serait « entraîné » par les décisions des parents ; ici l'avenir de l'enfant paraît dépendre principalement de décisions, situations de vie et attentes des parents. Les résultats de notre étude vont dans le sens de ceux de Quinteros : ils indiquent que les descendants d'exilés chiliens mènent non seulement activement leur propre vie, mais qu'ils jouent également un rôle central dans la formation de la vie de famille et dans le changement de comportements chez leurs propres parents. En outre, un tel mouvement de transmission est d'autant plus d'actualité avec les progrès technologiques qui caractérisent notre époque.

Rejoignant les idées de Kaës (2009), il nous semble en ce sens intéressant de penser également la réversibilité de la transmission. Dans cette perspective, ceux qui nous précèdent sont pensés comme des sujets ayant un avenir devant eux. L'avenir s'entremêle au passé pour ouvrir vers un futur. « L'autre (ascendant) est non seulement celui qui nous précède, mais aussi celui qui advient dans une histoire, la sienne, singulière, distincte de la mienne et tissée dans l'intersubjectivité, dans du commun, du partagé et du pluriel. » (Kaës, 2009c, p. 29). Il s'agit d'un effet rétroactif de la transmission.

Il serait intéressant de penser en quoi les DEP modulent l'avenir de leurs ascendants : soit sur le versant de l'agressivité en maintenant l'ascendant dans le trauma ; soit dans le soin en prêtant leur appareil à penser pour élaborer le traumatisme (Kaës, 2009c). La question du futur laissé en héritage est liée aux changements sociaux, économiques et culturels, liée à la prise de conscience contemporaine des risques et des enjeux qui en découlent. Chacun est héritier tout en étant artisan, *fabricant d'héritage* (Kaës, 2009c) : « Imaginer l'avenir a un effet sur le passé et le présent » (p. 26).

Après avoir mis en lumière les apports de cette recherche et proposé quelques implications théoriques, dans un souci réflexif et critique, il apparaît nécessaire d'en considérer également les limites.

AXE 2. DISCUSSION MÉTHODOLOGIQUE

À l'issue de ce travail, il est essentiel d'énoncer les limites de la recherche afin de circonscrire la portée des résultats. Ces limites sont de plusieurs ordres : le recrutement et le choix des participants ; le dispositif de production de données et les méthodes d'analyse ; et enfin, la problématique générale.

CHAPITRE 30. LIMITES ET PERSPECTIVES LIÉES AU DISPOSITIF DE RECHERCHE

1. Le recrutement et le choix des participants

D'un point de vue méthodologique, l'échantillon des participants rencontrés indique une grande hétérogénéité : âge, lieu de naissance, nombre d'années vécues sous la dictature, âge lors de l'arrivée en Suisse, type d'événements traumatogènes personnels vécus (abus, décès de proches), situation conjugale (séparé du parent de leur enfant, célibataire ou en couple), âge de leur(s) enfant(s), lieu de vie de leurs parents (retour ou non au pays). Les participants ont des parcours de vie très distincts malgré les points en commun dans leur histoire familiale. Cela témoigne de la réalité du terrain de recherche : une diversité importante au sein de la génération des DEP chiliens vivant en Suisse. Il s'agit ici d'une étude qualitative clinique se centrant sur le vécu personnel et singulier de chaque participant.

Le nombre de participants aux entretiens de recherche (douze) répond aux besoins et aux exigences d'une approche qualitative. Or, les résultats doivent être pensés comme spécifiques aux participant(s), quand bien même ils ouvrent à des considérations intéressantes d'un point de vue théorique. La généralisation des résultats pourra, dans le cadre de recherches futures, être vérifiée par le biais d'une méthodologie mixte ou quantitative. Nos analyses éclairent le cas particulier des « descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse » et permet de s'interroger sur la transposition de ces résultats à d'autres populations.

À propos du recrutement, nous nous questionnons quant à la motivation des personnes à participer à l'étude. Les descendants rencontrés ont volontairement pris contact avec nous et sont engagés, pour la plupart, dans une recherche de compréhension et d'appropriation de leur histoire. Certains nous ont fait part du fait que l'invitation à participer émanait de leurs parents, les exilés politiques. Ces participants manifestent un besoin de partager l'impact de l'histoire familiale sur leur vie ; certains vont même jusqu'à revendiquer la reconnaissance de leur souffrance et de leurs droits. L'engagement dans cette étude s'apparente également parfois à une forme d'acte militant pour ne pas oublier [*para que nunca más*]. Cet aspect doit être pris en considération. En outre, dans le flyer d'invitation à participer à la recherche, nous désignons les participants par les termes « enfants d'exilés politiques ». C'est un point discuté dans l'introduction des résultats (Partie III) car cette nomination les situe dans une identité

référée à leurs parents et au passé. Constatant la tendance des participants à diriger leur discours vers le passé, et surtout le passé de leurs parents, cette observation nous pose question. Il nous semble important de prendre en compte l'influence de cette désignation sur la recherche.

Bien que nous ayons pu apercevoir la diversité des prises de position face au passé – l'énoncer pour le dénoncer ou le maintenir sous silence –, les participants rencontrés ont en commun la possibilité d'ouvrir une discussion sur le passé. Une capacité minimale d'élaboration semble requise pour participer à une recherche sur un tel sujet. Nous pouvons donc nous questionner sur la mesure dans laquelle les participants sont représentatifs de la génération des descendants d'exilés. Enfin, nous avons décidé d'annoncer directement le sujet de notre étude. La connaissance du sujet par les participants est susceptible d'influencer leurs dires dans un désir de répondre à nos attentes.

2. Les dispositifs de production de données

Pointons également certaines limites liées aux dispositifs de production de données. Nous avons évoqué dans la partie méthodologique la nécessaire position de témoin endossée par la chercheuse envers le participant. La chercheuse donne ainsi sa parole de « faire quelque chose » du discours du participant. Tous deux sont liés par un « pacte testimonial » (Waintrater, 2014). Par analogie, nous pensons important de considérer également le *pacte autobiographique*²⁸³ dans le sens où le décrit Lejeune (1975). Comme le souligne Cornejo, Mendoza, et al. (2008), la possibilité de faire son récit de vie n'est possible que dans un dispositif qui promeut la confiance et l'écoute, en établissant son propre pacte autobiographique. Il est donc nécessaire de considérer le récit que les participants font de leur histoire comme étant le leur.

La visée clinique de cette recherche qualitative prend en compte la singularité de tous les sujets impliqués dans le dispositif, à savoir le participant, la chercheuse et le contexte dans lequel il s'inscrit. Nous avons ainsi tenté d'être à l'écoute de la singularité de chaque participant tout en mettant l'accent sur la co-construction de chaque rencontre. Cette co-construction est intimement liée aux conditions dans lesquelles les rencontres ont eu lieu. La prise en considération de notre propre subjectivité dans la recherche nous paraît essentielle dans ce type de dispositif de recherche. Il faut également relever que la chercheuse n'est pas d'origine chilienne et n'a pas vécu l'expérience de l'exil. Étrange et étrangère à son objet de recherche, cette dernière a pris en compte cette distanciation tout en se laissant imprégner par un contexte historique qui lui était inconnu. Se laisser apprendre des participants sur leur parcours a soutenu une démarche inductive et compréhensive de recherche.

²⁸³ Sur base de l'écriture autobiographique, Lejeune (1975) considère que tout processus de construction d'un récit de vie exige un pacte autobiographique, qui s'établit lorsque l'auteur affirme aux lecteurs que la vie qu'il va raconter est la sienne.

Nous souhaitons revenir aussi sur une autre spécificité du dispositif qui pose question quant à l'impact qu'il a pu avoir sur les rencontres. Il s'agit de la remise des retranscriptions au participant après chaque rencontre. Cette modalité particulière du dispositif était un choix de la chercheuse : rendre au sujet ce qui lui appartient. En échange du don de participer à la recherche, la remise des retranscriptions ferait office de contre-don (Cornejo, 2004). Ce choix sous-entend l'idée que tous les participants souhaiteraient garder la trace des échanges et reprendre « ce qui leur appartient », leur histoire. Ce présupposé interroge car, remettre les retranscriptions peut être vécu différemment : il est verbalisé comme un « cadeau » pour certains mais nous pouvons imaginer le poids que cela peut représenter pour d'autres participants. Rappelons que la remise des retranscriptions pouvait se faire par voie postale ou par mail selon le choix des participants. Que faire de ces traces écrites du passé, de leur histoire personnelle et familiale ? Doivent-ils préserver ce document pour leurs enfants ou le jeter ? Où conserver ce document papier dans leur maison ? Nous avons abordé brièvement ce sujet avec certains participants. Il nous semble important de penser l'effet de ce geste sur la co-construction des données de recherche.

Au-delà du dispositif d'écoute et de confiance établis au sein de la recherche, nous nous questionnons sur la façon dont le guide d'entretien a été construit ; c'est un point de discussion. En effet, certaines questions peuvent faire l'objet d'interprétation car elles véhiculent des positionnements théoriques, des pré-représentations de la chercheuse guidant d'une certaine manière les participants dans leurs réponses. Dans les meilleures conditions, les questions posées devraient permettre au chercheur de se laisser enseigner par le participant, permettant de questionner les certitudes transmises.

Par une prise de recul, nous avons réalisé la présence d'une structure ternaire qui rythme tout le dispositif de recherche. La chercheuse est entourée de deux co-directrices de thèse, offrant ainsi la présence d'un tiers dans le processus de recherche. Trois personnages sont en jeu dans les rencontres : la chercheuse, le participant et l'institution dans laquelle la recherche se réalise. Il y a trois temps de rencontre avec chaque participant. Nous nous intéressons à la dynamique de la transmission sur trois générations. La recherche se base sur trois questions de recherche. Cette récurrence a poussé notre réflexion vers le nombre « trois » et sa valeur de signifiant pour l'accès à la symbolisation (Roussillon, 1999). Le dispositif de thèse se serait-il construit dans cette dynamique inconsciente à la recherche d'une structure ternaire et d'une position tierce nécessaire à l'élaboration de notre objet de recherche ?

Enfin, l'impact de divers éléments sur la production de données est à considérer. En premier lieu, la tenue des rencontres sur des lieux différents est à examiner (chez les participants, au bureau de la chercheuse ou encore dans des lieux publics). En second lieu, lors des entretiens, il y a lieu de prendre en compte la présence ou non de membres de la famille du participant dans l'impact qu'elle a pu avoir sur le libre discours de celui-ci.

3. Les méthodes d'analyse

Les données utilisées dans les analyses proviennent d'un dispositif de production méthodologique plurielle : le récit de vie, la libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG), la Technique de Relation d'Objet (ORT) et l'entretien semi-directif. Les deux médiations projectives que sont la LRAG et l'ORT ont davantage été utilisées durant cette recherche comme des objets médiateurs au sens où Chouvier (2003) l'entend. Les analyses proprement dites du matériel produit par ces deux médiations ont été réalisées. Nous pouvons premièrement évoquer le potentiel biais de la thématique de la recherche dans le discours émis durant l'administration de ces instruments. Afin de favoriser l'analyse transversale, les résultats de ces instruments transparaissent peu dans cette recherche, mettant de côté la richesse de ces deux instruments. C'est une limite à souligner qui invite à reprendre ces résultats dans une présentation singulière de cas. En outre, une analyse du discours proprement dit – « comment cela a été dit » – serait intéressant à réaliser pour avoir un autre niveau de lecture.

Afin de privilégier l'analyse transversale des processus psychiques des douze participants, nous avons choisi de nous centrer sur les données textuelles produites durant les trois temps de rencontres, et ce quel que soit le dispositif de production de données. Par rapport à notre méthode d'analyse en tant que telle, nous avons tenté de rester au plus près de notre objet de recherche en privilégiant l'exploration de la dynamique de la transmission de manière transversale. Nous avons donc procédé avec deux logiques : un premier temps est dédié à l'analyse singulière intra-cas des thématiques ; c'est dans un second temps que l'analyse transversale prend forme à travers la finalisation de l'arbre thématique. La construction progressive et continue de cet outil a soutenu l'émergence des thématiques propres à chaque participant. L'élaboration de l'arbre thématique nous apparaît comme une méthode d'analyse qui a le mérite de privilégier la singularité de chaque discours tout en construisant une vision globale des données co-construites. Avoir favorisé une logique transversale dans la présentation des résultats laisse de côté la richesse des analyses singulières de chaque participant. Pour pallier ce fait, nous avons choisi d'illustrer la typologie relative à la parentalité par un cas emblématique de chaque type.

À propos de l'analyse des données, nous relevons principalement les limites de l'analyse thématique. Celle-ci se centre sur le contenu de certaines thématiques et ne permet pas d'explorer l'articulation du discours des participants. Nous avons privilégié une analyse globale des thématiques afin de porter un regard transversal sur le discours des douze participants. Il serait intéressant d'explorer également l'association des thématiques et d'étudier davantage le fil rouge du récit de chaque participant (intra-cas).

Nous avons choisi de présenter nos résultats relatifs aux remaniements identificatoires de la parentalité à travers la proposition d'une typologie. Le choix du terme « type de parentalité » nous paraît discutable

car il nous semble introduire la vision figée ou rigide d'un état de fait. La visée de cette typologie est de dévoiler les différentes configurations des processus en jeu dans la parentalité et leurs répercussions sur la transmission. Comprendre la parentalité comme un processus évolutif, les types ne sont pas rigides et immuables. La teneur des remaniements – donc le type – peut changer au cours du temps car la parentalité est un processus continu. Nos observations permettent de dégager certaines configurations de la parentalité, celles présentes dans le temps de nos rencontres. En outre, cette typologie se base sur douze participants avec des parcours très hétérogènes, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions générales à ce sujet. Les trois types observés ne sont donc pas exhaustifs et il serait intéressant d'interroger d'autres populations pour observer si les dynamiques psychiques sont similaires ou autres. Néanmoins, nous considérons que la proposition de cette typologie a le mérite de mettre en évidence la pluralité des dynamiques de la transmission au cœur de la parentalité.

Enfin, la méthode d'analyse interprétative qui succède à l'analyse thématique doit être considérée comme influencée par le courant psychanalytique dans lequel cette recherche s'inscrit. Il serait intéressant de lire les résultats en prenant appui sur d'autres perspectives théoriques.

CHAPITRE 31. LIMITES ET PERSPECTIVES LIÉES A LA PROBLÉMATIQUE

1. Le cadre théorique

Le développement théorique de ce travail s'inscrit dans le cadre d'une question peu conceptualisée dans le courant psychanalytique, à savoir le processus de parentalité. Notre démarche a nécessité de balayer l'ensemble du terrain théorique de nos trois thématiques principales : la transmission psychique, le traumatisme et le processus de parentalité. Au vu des limites rencontrées dans la littérature psychanalytique, nous avons choisi d'alimenter notre réflexion en l'appuyant sur d'autres domaines, tels que la psychologie systémique, la psychologie sociale, la sociologie et l'anthropologie. La question de la pertinence des détours épistémologiques et conceptuels peut alors se poser. Nous considérons que ces détours favorisent une discussion autour des limites de la pensée psychanalytique, notamment en ce qui concerne le sujet dans le groupe social et l'exil.

Nous avons choisi d'étudier un processus psychique, celui de la parentalité, au carrefour entre l'élaboration de l'héritage et la transmission à la nouvelle génération. S'intéresser à un processus aura constitué un défi dans la conceptualisation de la recherche. Afin de retranscrire les dynamiques du processus, nous avons pris la décision de faire un découpage en trois temps, tel un « arrêt sur image » sur la dynamique de la transmission que nous étudions sous l'angle processuel. Cela nous a permis de transmettre nos observations d'un objet de recherche toujours en mouvement. Il faut donc lire les résultats de cette étude en prenant en compte la temporalité des entretiens dans laquelle ils s'inscrivent. Finalement, le sujet principal de notre recherche, « la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité » reste peu présent dans la littérature. Nous ne considérons pas qu'il existe un processus normatif de la parentalité mais plutôt des « remaniements » en fonction de la subjectivité de chacun.

2. La nécessité d'inclure le conjoint

Une des critiques majeures que nous émettons au sujet de notre dispositif de recherche est la place octroyée au conjoint, l'autre parent. Les entretiens individuels avec autant de pères que de mères dévoilent le point de vue d'un seul des deux parents au sujet de sa descendance et de son conjoint. Comme le fait remarquer Eigner (2019), les influences propres à chaque parent sont significatives et dépendantes de son fonctionnement comme couple : les conflits et liens conjugaux ont un impact sur la manière d'harmoniser leur héritage. Ne rencontrer qu'un des deux parents peut laisser penser que l'« on fait des enfants seul » et que la transmission ne se conjugue pas dans la rencontre avec l'autre

parent et la lignée d'où il vient. Il serait plus adéquat de dire que la parentalité s'enracine dans les profondeurs de l'histoire individuelle, conjugale, familiale et sociale du sujet.

Nous avons tenté dans la présentation des résultats de mettre en avant la place du conjoint à travers la représentation que le participant en livre. Une analyse approfondie nous semble nécessaire pour saisir l'enjeu du couple dans le processus de parentalité. Cette limite invite à réaliser d'autres recherches portant sur la co-création de la transmission à travers les remaniements des héritages pluriels provenant des deux parents. Il serait très intéressant d'explorer non seulement l'impact de la situation conjugale sur la transmission mais également celui de l'histoire conjugale. En considérant que le processus de parentalité est ravivé à la naissance de chaque enfant, il serait en outre intéressant d'explorer également les remaniements spécifiques à chaque nouvel enfant. Certains auteurs ont mis en évidence que le second enfant renverrait davantage aux conflits liés à la place dans la fratrie (Mathon-Tourné, 2013).

Notre étude prend par ailleurs peu en compte l'influence de la fratrie sur la dynamique de la transmission au sein d'un groupe familial. Les participants évoquent des positionnements distincts selon la place dans la fratrie. Une recherche sur les représentations de l'héritage propres à chaque enfant de la fratrie et les remaniements identificatoires qui en découlent nous semble très pertinente. Les recherches sur la fratrie en psychanalyse sont peu nombreuses mais montrent combien les alliances inconscientes sont scellées entre parents-enfants mais également au sein de la fratrie (Jaitin, Cléar, & Paris, 2003; Jaitin & Robert, 2013; Kaës, 2009d).

Dans une réflexion en après-coup, nous avons l'impression d'avoir été absorbée par le passé de ces participants et plus particulièrement par celui de leurs parents, les exilés politiques. Pourquoi avons-nous été si intéressée à explorer le passé des participants et de leurs parents en laissant dans l'ombre leur situation actuelle, familiale et surtout conjugale ? Avons-nous été prise par une sorte de fascination envers les parents des participants vus comme des héros, combattants pour la justice sociale ? Avons-nous été captivée par l'époque de l'Union populaire et par les conséquences de l'effondrement d'idéaux lors du coup d'État chilien en septembre 1973 ?

Cette limite révèle le cheminement réflexif parcouru dans le décours de la recherche, démarche encore en cours. De fait, au départ notre questionnement se basait principalement sur la façon de transmettre l'héritage traumatique. S'intéresser à la transmission psychique du traumatisme nous a conduite à nous pencher sur le processus de parentalité : quels sont, au regard du passé, les remaniements identificatoires qui se produisent au cours de la parentalité et en quoi ceux-ci ont-ils une influence sur ce que le parent désire ou non transmettre à ses enfants ? Ce processus que nous proposons d'appeler *parentescence* marque le travail psychique qui se vit tout d'abord dans l'univers psychique du sujet, dans une profonde intimité. Nous soulignons combien se penser parent préexiste à l'arrivée de la descendance.

Nous avons tenté dans cette recherche d'explorer les enjeux de la parentalité dans la transmission. L'observation des nombreuses identifications et contre-identifications au cœur du processus de parentalité a permis de donner un aperçu de la dynamique de la transmission d'un héritage traumatique. Toutefois, au fur et à mesure de la recherche, une dimension a pris de plus en plus de place dans nos interrogations : la place et le rôle du couple dans le processus de parentalité et dans la transmission. Cette dimension reflète non seulement le changement de perspective face à notre objet de recherche mais il met surtout en avant un sujet de société actuel : le changement de structure des familles et la coparentalité (Colin, Merygold, & Furtos, 2009; Darwiche, Milek, Antonietti, & Vial, 2019; Frascarolo-Moutinot, Darwiche, & Favez, 2009; Repond & Darwiche, 2016). Se penser parent renvoie à un processus psychique singulier au sujet mais il ouvre également sur le lien à l'autre : se penser parent, serait-ce également se penser en couple ? Les nouvelles méthodes de procréation médicalement assistée (PMA) alimentent d'autant plus ce débat (de Parseval, 1985; Delaisi de Parseval, 2012).

La représentation de ce qu'est un couple selon l'histoire familiale et l'expérience personnelle est une piste importante à explorer pour saisir la dynamique de la transmission. Cela semble d'autant plus pertinent lorsqu'il s'agit – comme c'est le cas dans notre recherche – de personnes dont les parents sont originaires d'un pays, d'une culture distincte de leur pays de résidence. Quelle est l'image du couple véhiculée dans les familles chiliennes à l'époque de l'Union populaire ? Quel était la place et le rôle de la femme dans les années septante au Chili ? En quoi la représentation de « ce qu'est un couple » véhiculée par les parents des participants a une influence sur la représentation des participants ? Les participants de cette étude portent en eux une certaine façon de vivre le couple. En outre, le contexte d'exil ajoute une dimension supplémentaire : la représentation de la famille et du couple valorisée dans le pays d'accueil. Le couple serait-il l'espace où se rejouent également les identifications et contre-identifications aux imagos parentales ? En quoi vivre avec l'intimité de l'autre en couple exige tout d'abord de pouvoir vivre avec sa propre intimité et ses conflits intérieurs ? Comment dès lors vivre en couple si l'élaboration de l'héritage traumatique est empêchée ? Comment vivre en couple lorsqu'on est habité par des objets énigmatiques comme c'est le cas chez les héritiers de traumatisme non élaboré ? Nos questions de départ ont évolué au fil de la recherche en gardant un intérêt particulier à la complexité de la *parentescence* chez l'être humain dans notre société. La fin de ce travail marque ainsi le début de nouvelles interrogations vers d'autres champs de recherche.

3. Penser la transmission dans la société hypermoderne

Un dernier aspect à discuter est l'influence de la société dans laquelle les participants vivent. La manière dont on pense la transmission est largement déterminée par la société à laquelle on appartient (Douville, 2012). Nous parlons aujourd'hui de plus en plus de malaise contemporain, de « déshumanisation », de

désobjectivation²⁸⁴. Privés de repères et de sens collectif, les individus sont alors totalement libres, voire démunis selon le point de vue. Comment peut-on comprendre l'impact de ces changements sociaux sur la dynamique de la transmission au fil des générations ? La prise en compte de la société dite « hypermoderne » (Pinel & Gaillard, 2013) est peu présente dans cette étude. Cela nécessiterait une analyse plus approfondie des résultats à la lumière des problématiques mises en avant par les différents auteurs cités.

Au vu des changements sociaux actuels, de nombreux auteurs s'intéressent également aux mutations des liens générationnels. Ils les décrivent sous différents termes : *l'effacement du principe généalogique en Occident* (Legendre, 1985), la *crise des idéologies* et la *faillite des valeurs traditionnelles* par un processus de *dé-civilisation* (Green, 1993), les phénomènes de *désaffiliation* (Castel, 1995), la *crise du lien intergénérationnel* (Queiroz, 2001), un *échec global de la transmission* (Lemaire, 2003), le *père désautorité* (Eiguer, 2004), la *déchéance du Père* (Dingeon, Condamine, & Spoljar, 2013), etc. Aujourd'hui, les individus semblent moins s'incarner dans la tradition, dans l'héritage, dans la continuité généalogique et dans les idéaux collectifs, mais plutôt dans l'invention de soi-même, dans la flexibilité et dans la mobilité (de Gaulejac, 2009).

Les changements sociaux et de l'organisation familiale depuis le début des années soixante en témoignent. Ils apportent une autre dimension et une certaine confusion par rapport à ce que signifie « être parent ». Selon Kaës (2009g), la problématique de la transmission concerne aujourd'hui « les processus qui désorganisent les rapports entre générations et l'intersubjectivité au sein de la famille » (p. 145). Le sociologue Bauman (2006) considère que les relations amoureuses sont le lieu qui caractérise le plus les ambivalences et paradoxes contemporains qu'il nomme « la liquidité des liens », c'est à dire des liens instables, sans engagement et non sécurisants. Cela aurait comme effet la contractualisation des liens et la centration sur l'enfant comme prolongement narcissique de soi et comme fondateur de la famille, incarnant le Moi Idéal (Durif-Varembont, 2009). Pris dans cette perte de repères et de figures identificatoires, dans la dissolution d'idéaux partagés, des mythes originaires et des « grands récits », les questions des origines, de l'héritage et de la transmission surgissent et prennent de plus en plus de place dans les recherches actuelles (Durif-Varembont, 2009; Kaës, 2009g).

Comment penser le processus de la parentalité dans une société "en mal de transmission" ? Comment inscrire son enfant dans le groupe familial et social et ainsi assurer une certaine continuité générationnelle en tant que parent alors qu'on entend aujourd'hui de plus en plus parler de la rupture du lien social, de la crise de la transmission (Queiroz, 2001)? Comment concevoir la mise en œuvre et

²⁸⁴ Plus particulièrement, les psychanalystes parlent de « malêtre », de « massification du moi », de « destin de masse », de « rupture du lien social » où la singularité semble s'effacer peu à peu pris dans des processus de « désymbolisation ».

la transmission du contrat narcissique lorsque la société est caractérisée par un bouleversement des métacadres sociaux (Kaës, 2009g) ?

Dans ce cadre, il nous semble primordial de lire les résultats de cette recherche à la lumière des changements sociaux et institutionnels. Après avoir exposé plusieurs limites de cette recherche, de nombreuses questions restent ouvertes. Nos recherches ultérieures seront l'occasion d'approfondir certains angles laissés dans l'ombre.

CONCLUSION

Le pari de notre recherche consiste à observer la dynamique de la transmission de l'héritage traumatique sur trois générations en explorant les remaniements suscités par le devenir parent de la seconde génération. Nous nous sommes intéressée à la parentalité comme un processus psychique fait de remaniements identificatoires qui remettent au travail l'héritage reçu. Ce processus suppose de revisiter son passé par l'héritage psychique et les conflits infantiles d'une part et de confirmer son lien de filiation d'autre part.

Rappelons que cette recherche s'inscrit dans une épistémologie psychanalytique groupale ; elle est qualitative et clinique. L'objectif visé est d'appréhender la complexité de notre objet de recherche dans une approche constructiviste (Bachelard, 1938; Thom, 1977) et compréhensive (Apel, 2000; Schurmans, 2003).

La problématique principale qui constitue le centre de gravité de cette étude consiste à saisir la dynamique de la transmission au travers du processus de parentalité. Nous explorons cette problématique dans le contexte d'un héritage potentiellement traumatogène. Le choix de cette population permet d'explorer les destins d'un héritage commun et singulier à la fois, celui de l'histoire familiale et collective relative à la violence politique et à l'exil. Nous avons pour cela choisi d'explorer le cas particulier de la dictature de Pinochet au Chili (1973-1990).

Afin de répondre à cette problématique, nous avons parcouru dans un premier temps les théorisations et recherches autour des trois thématiques centrales de cette étude : la transmission psychique, le processus de parentalité et le traumatisme (voir partie I). Nous avons ensuite articulé ces thématiques les unes aux autres pour établir les limites des recherches à ce sujet. Cette première partie s'est conclue par la présentation du contexte de l'objet de recherche : l'héritage d'un traumatisme collectif, celui lié à la violence politique sous la dictature au Chili et de l'exil politique en Suisse. L'originalité de cette recherche est d'explorer la dynamique de la transmission à travers les remaniements identificatoires suscités par le processus de parentalité et ce, dans un contexte particulier : celui de l'exil articulé à un héritage traumatique.

Sur la base de ces constats théoriques, nous avons formulé trois questions de recherche (voir Axe 1 de la Partie II). Pour explorer notre objet de recherche que nous abordons en termes processuels, nous avons fait le choix d'opérer un découpage en trois temps: celui de la représentation du sujet de l'héritage reçu, celui des remaniements au cœur du processus de parentalité et enfin, sur les destins de l'héritage à la nouvelle génération selon la teneur de ces remaniements. Cette recherche propose à la fois une démarche synchronique en observant la capacité de ces participants d'élaborer ou non l'héritage dont

ils sont porteurs ; mais elle porte aussi sur un objet de recherche diachronique en explorant l'histoire familiale des participants.

La première question de recherche porte sur le poids des *traces traumatogènes dans l'héritage psychique des descendants d'exilés politiques chiliens*. Cette question a permis de considérer la représentation que les participants se font de leur héritage et le rapport qu'ils tissent à ce dernier. Notre seconde question de recherche explore la portée des remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité : *sont-ils une opportunité ou une entrave au travail d'élaboration de l'héritage ?* En prolongement à ce questionnement, nous avons exploré les répercussions de la teneur du travail d'élaboration de l'héritage dans la transmission à la nouvelle génération : *Quels sont les destins de l'héritage psychique chez les descendants d'exilés politiques dont les enfants grandissent en exil ?* Plus précisément, nous nous sommes demandée quels sont les repères identificatoires sur lesquels le sujet s'appuie et qu'il transmet : les signes de reconnaissance, les identifiants d'appartenance groupale. Dans ce troisième temps, nous nous sommes donc interrogée sur les destins de l'héritage.

Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons construit un dispositif de recherche en quatre phases soutenant une démarche de production de données et d'analyse à la fois continue et séquencée (voir axe 2 de la partie II). Le dispositif de production de données se compose de trois entretiens. Le protocole suit un guide d'entretien semi-directif tout en étant accompagné d'instruments : le récit de vie, la *Libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veillet, 2003a) et la *Technique de Relation d'Objet* (Phillipson, 1955). Le choix de ce dispositif méthodologique a permis de mettre en lumière la complexité du processus de parentalité au regard de l'héritage.

Au total, nous avons rencontré douze participants âgés entre trente et soixante-quatre ans (nés soit au Chili soit en Suisse). Tous sont descendants d'exilés politiques chiliens dont les enfants grandissent en Suisse, leur pays de résidence. À partir d'une visée clinique, nous avons privilégié une double logique analytique : singulière par une analyse thématique de chaque cas via le logiciel Nvivo, puis transversale par la création d'un arbre thématique, et enfin, une mise en comparaison des analyses inter-cas (voir chapitre 16 de l'Axe 2 - Partie II). Ce choix soutient la mise en évidence des similarités et des divergences entre les douze participants.

L'originalité de cette thèse repose sur le prisme du processus de parentalité pour explorer la dynamique de la transmission psychique, et plus particulièrement dans le contexte d'un héritage traumatique. La dynamique de la transmission étudiée est celle qui se déroule à travers le remaniement des contrats narcissiques au cœur du processus de parentalité (Aulagnier, 1975; Kaës, 2009g). Il s'ensuit une importante mise au travail des identifications groupales et générationnelles ainsi que de leur maillage. La parentalité exige ainsi un remaniement du maillage entre les différents contrats narcissiques scellés entre les individus de ces groupes.

Les résultats principaux de la recherche portent sur la pluralité des dynamiques de la transmission des repères identificatoires. De fait, la transmission n'est pas linéaire et elle prend des formes diverses parmi les participants. Elle varie selon la teneur des remaniements identificatoires au cœur du processus de parentalité.

À propos de notre première question de recherche portant sur *les traces traumatiques de l'histoire familiale et collective de l'héritage psychique* des fils ou filles d'exilés politique, nous pouvons affirmer que celles-ci marquent leur histoire singulière et leur parentalité (voir axe 1- partie III). Les traces traumatogènes de l'héritage s'expriment de différentes façons : la confusion des générations, des formes de parentification (accentuée par le contexte d'exil), la manifestation d'angoisses, la difficulté à se différencier en étant pris par les désirs et angoisses des parents, le sentiment de devoir réparer l'histoire des ascendants. Par ailleurs, des sentiments de déracinement et d'étrangeté sont relevés, dans une forme d'héritage de l'exil. Le manque de repères identificatoires groupaux en exil est également souligné.

Nous observons que les participants sont à la fois pris dans un devoir de mémoire et dans des injonctions implicites de maintenir les non-dits, les silences autour des événements traumatogènes de l'histoire familiale. Ces premiers résultats dévoilent la présence de pactes dénégatifs au service du groupe familial. Ces premiers résultats vont dans le sens de nombreuses études au sujet des enfants de traumatisme collectif (Bar-On et al., 1998; Ciccone, 1999; Field et al., 2011; Kaës, 1993c; Tisseron, 1999; Waintrater, 2004a) et des répercussions de l'exil (Di & Moro, 2008; Kaës, 1998; McCallin, 1988; Moro, 1998; Yahyaoui, 2010) et plus particulièrement dans la situation des chiliens en exil (Cornejo, 2008; Jedlicki, 2001; Quinteros, 2018b; Vasquez & Aurajo, 1987).

Au vu de la diversité des parcours des participants, il nous semble cependant primordial de ne pas généraliser les résultats. Plusieurs éléments les distinguent et ont des répercussions directes sur leur façon d'appréhender l'héritage, notamment le fait d'avoir été témoins de la violence politique lorsqu'ils étaient enfants au Chili ainsi que l'environnement familial dans lequel ils ont grandi en exil (caractérisé ou non par une contenance).

En outre, les résultats mettent en avant que les traces traumatogènes de l'histoire familiale ne portent pas uniquement sur la violence politique sous la dictature et les répercussions de l'exil. Ces derniers ravivent les traumatismes antérieurs de l'histoire familiale qui ont une place non négligeable dans le discours des participants. Nos analyses nous ont conduite à élargir notre perception d'un héritage familial et à considérer l'articulation entre héritage familial et héritage collectif, culturel et institutionnel.

Les deux autres questions de recherche portent sur la dynamique de la transmission de l'héritage traumatique. Il s'agit d'explorer les remaniements identificatoires qui se présentent au cours du processus de parentalité dans un premier temps et leur impact sur la transmission à la nouvelle génération selon le travail d'élaboration de l'héritage dans un second temps. À ce propos, un premier résultat concerne la pluralité des processus de parentalité. Continu et permanent, le processus est par ailleurs ravivé à certaines étapes de la vie du parent, particulièrement propices aux enjeux de différenciation (la naissance d'un nouvel enfant, l'entrée dans la scolarité pour l'enfant, l'adolescence de l'enfant). Les résultats relèvent que chaque nouvel enfant est source de remaniements identificatoires, ce qui corrobore les observations d'autres auteurs (Mathon-Tourné, 2013; Racamier, 1978; Riazuelo, 2004). Les remaniements identificatoires propices au processus de parentalité remettent au travail les identifications qui s'inscrivent dans un maillage culturel, générationnel et temporel.

Les analyses approfondies du matériel produit nous a conduite à construire une nouvelle typologie de la parentalité selon la teneur des remaniements identificatoires (voir axe 2 - partie III). Dans la majorité des cas, la parentalité est caractérisée par une réorganisation structurante des repères identificatoires. Ce type I est désigné sous le terme de processus de parentalité *souple* car sa configuration flexible soutient l'élaboration du passé, notamment les traces traumatogènes de l'héritage. Ce réaménagement des liens d'appartenance favorise la transmission des repères identificatoires, ce qui garantit la continuité des contrats narcissiques dans la chaîne générationnelle. Dans d'autres cas, le processus de parentalité ravive plutôt les traces traumatogènes non élaborées, ce qui fige et censure toute élaboration possible de l'héritage (type II). Ce type est nommé *labile* pour le bouleversement des repères qu'il suscite et les tensions internes qui se manifestent. L'héritage se voit alors censuré dans la transmission.

Enfin, une dernière situation est observée : il s'agit d'une parentalité qualifiée de *rigide* dans l'empêchement du travail d'élaboration et la confusion qu'elle produit entre les générations (type III). Il y a une perpétuation des ruptures des contrats narcissiques instaurés dans leur famille d'origine. L'héritage apparaît comme immuable, figé, aux prises avec l'empêchement des ancêtres. Dans ces deux cas de figure, la transmission des repères identificatoires est empêchée. La parentalité semble alors être davantage une entrave à l'élaboration de l'héritage.

La typologie proposée met ainsi en exergue la complexité du processus de parentalité. Elle met en évidence d'une part la portée des remaniements identificatoires sur l'élaboration de l'héritage et d'autre part, l'impact de la transmission qui en découle. Elle se distingue et complète à la fois la typologie proposée par Cramer et Palacio Espasa (1993) qui s'intéresse aux conflits de la parentalité. Il serait intéressant de transposer cette typologie à d'autres populations.

En approfondissant nos analyses, nous avons repéré plusieurs caractéristiques en commun entre les participants d'un même type. Cela nous a conduit à mettre en avant des facteurs qui soutiennent ou non la transmission. D'un côté, nous observons des facteurs de risque, c'est-à-dire des éléments susceptibles d'empêcher la transmission des repères identificatoires. Il s'agit principalement de l'isolement des familles d'exilés politiques et de traumatismes personnels des descendants d'exilés politiques venant raviver les traumatismes cumulatifs de l'histoire familiale. De l'autre côté, des facteurs dits protecteurs sont pointés. Leur présence participe au déploiement d'un processus de parentalité souple. Il s'agit principalement de la contenance de l'environnement familial : l'intégration des familles d'exilés dans des communautés en exil et le maintien du lien avec leur famille restée dans leur pays d'origine. Cette dimension groupale soutient l'élaboration des traumatismes chez les exilés politiques et soutient la transmission des modalités du contrat narcissique, et ce même dans le contexte de fragilisation des métacadres sociaux qui caractérise l'exil.

Les résultats de cette recherche contrebalancent la vision péjorative du repli communautaire (Chaouite, 2007; Payan, 2010). Être intégré dans des associations, qu'elles soient politiques ou culturelles, apporte une dimension groupale au service de l'élaboration du passé et de la transmission des repères identificatoires au fil des générations. Ce résultat montre combien l'appui sur les groupes secondaires et les liens d'affiliation qui s'y développent sont essentiels dans un contexte d'exil. Comme l'affirme Kaës (2000), « le processus d'affiliation se développe sur les failles de la filiation » (p. 66). Quand les liens de filiation sont déliés, perturbés dans un contexte d'exil et de perte de repères, les liens d'affiliation permettent de trouver-crée des repères (dans le sens Winnicottien du terme). Tel un Moi-Peau groupal (Anzieu, 1995; Kaës, 1993b), le groupe offre alors une nouvelle enveloppe psychique aux victimes et à leurs descendants. Cela renvoie au « travail de l'intersubjectivité » développé par Kaës (2009f) qui met en avant la nécessité de construire en groupe une mise en récit polyphonique. Cela est d'autant plus le cas lorsque l'événement traumatogène est à l'origine lui-même collectif (Altounian, 2008a; Kaës, 2009f), comme dans le traumatisme collectif étudié.

Nos résultats nous conduisent à affirmer que la parentalité est un processus emblématique de la mise en tension des différents contrats narcissiques. En effet, se penser parent confronte d'emblée le sujet à la question du générationnel et à ses appartenances plurielles. Nous proposons de désigner ce processus sous la formulation de *parentescence* afin de mettre l'accent sur le fait que c'est un processus continu du *parent en naissance, en devenir*.

Finalement, les résultats nous ont amenée à penser la transmission dans sa double temporalité et son double mouvement : le futur en héritage (Kaës, 2009c). À travers leurs remaniements identificatoires, les héritiers que sont nos participants bouleversent et transforment également les représentations de

leurs parents. La transmission n'est pas linéaire, déterministe ni unidirectionnelle ; les enfants transmettent et enseignent également à leurs parents.

Nous avons exposé plusieurs limites de la recherche dans la discussion méthodologique afin de cerner la portée des résultats (voir axe 2 de la Partie IV). Ces limites sont de plusieurs ordres : le recrutement et le choix des participants ; le dispositif de production de données et les méthodes d'analyse ; et enfin la problématique générale. Au vu du nombre de participants et de leurs parcours hétérogènes, il nous semble inadéquat de faire, à partir de notre corpus de recherche, des généralités sur tous les descendants d'exilés politiques chiliens.

Il nous paraît important de rappeler la nécessité de penser davantage les institutions au sein desquelles les remaniements identificatoires propices au processus de parentalité ont lieu, et la transmission qui en découle. Au vu des bouleversements de l'organisation familiale et des liens sociaux, la question du « soutien à la parentalité » et d'une « société en mal de transmission » est au cœur du débat public. Outre ces deux aspects, une des limites majeures de cette recherche est le manque de considération du conjoint dans une étude sur la transmission. De fait, la transmission se co-construit à travers le tissage des désirs pluriels des deux conjoints dans le remaniement des héritages pluriels provenant des deux lignées de chaque parent. Ces limites invitent à penser d'autres projets de recherche. Ces premiers éclairages sur la dynamique de la transmission de l'héritage au cœur du processus de parentalité permettent d'ouvrir un champ aux recherches futures en questionnant les différents facteurs susceptibles de soutenir ou non l'élaboration du traumatisme et la transmission des repères identificatoires au fil des générations.

Ces premiers résultats et ces différentes tentatives d'éclairage donnent un aperçu de la complexité des liens et des maillages familiaux, culturels et temporels dans lesquels est pris le descendant d'exilés politiques qui devient à son tour parent. Si notre étude porte sur le cas particulier du Chili, elle s'inscrit dans le contexte, plus large, d'une réflexion et de recherches en lien avec l'augmentation très importante des mouvements migratoires, parmi lesquels des centaines de milliers d'enfants sont impliqués.

L'exil chilien est perçu par plusieurs auteurs comme un élément peu ou pas assez reconnu par le gouvernement chilien (Jedlicki, 2013; Prognon, 2019) malgré les récents travaux institutionnels au Chili. Cette recherche a contribué à mettre en lumière les traces de l'histoire des familles d'exilés sur plusieurs générations. Elle participe ainsi au processus de reconnaissance de ces expériences afin de favoriser une écriture collective de la mémoire et soutenir l'élaboration des descendants et des futures générations. En dépassant le cas chilien, il serait intéressant d'explorer cette thématique dans d'autres contextes en considérant les circonstances de départ du pays d'origine ainsi que le contexte particulier du pays d'accueil.

Cette recherche souligne l'importance du soutien des enfants de migrants quelle que soit la raison de leur départ. La question des enfants en terre étrangère est une problématique dramatique actuelle. Un grand nombre d'enfants migrent seuls ou en famille en espérant trouver une terre d'accueil. Nous sommes aujourd'hui confrontés à cette réalité alarmante de l'accueil des migrants. À des fins préventives, nous souhaitons ainsi ouvrir une réflexion quant à la construction de dispositifs adéquats non seulement pour les familles migrantes (El Ghaziri et al., 2019; Sanchis Zozaya, Tzartzas, Dominicé Dao, Bodenmann, & Marion-Veyron, 2018), mais particulièrement pour les enfants qui n'ont pas toujours les outils psychiques pour saisir la situation. Comme le préconise von Overbeck (2009), l'impact psychologique des violences collectives est largement sous-estimé chez les enfants. Plusieurs auteurs pointent le rôle primordial de la psychologie dans la défense des Droits Humains (Salas et al., 2019). Au-delà des réflexions théoriques apportées, cette recherche soulève des questionnements sur le plan socio-politique.

Explorer la dynamique de la transmission via l'angle du processus de parentalité nous a conduit à de nombreuses interrogations sur ce que signifie être parent pour les descendants d'exilés politiques. Au vu du focus des études sur la mère et la périnatalité, nous avons fait le choix de considérer le processus de parentalité qui est commun aux participants hommes et femmes de notre recherche. Au-delà de cette originalité, nous avons tenté de rester attentive à ce que signifie être père *versus* être mère.

Les résultats montrent la similarité de certains remaniements dans le processus de parentalité ainsi que les spécificités singulières au genre. Il serait intéressant d'explorer plus précisément les processus en jeu chez le père en comparaison à ceux chez la mère. Par ailleurs, il vaudrait la peine d'étudier comment le couple aménage et conjugue dans la transmission ses devoirs respectifs à l'égard de chacune des deux lignées : maternelle et paternelle ; mais aussi les pactes et alliances qui les lient à leur propre famille d'origine. La dynamique de la transmission à un nouveau-né prend racine dans les quatre lignées des grands-parents. Nos résultats donnent un bref aperçu de l'impact du traumatisme collectif sur la troisième génération. Nous pourrions étendre nos questionnements à la génération des petits-enfants d'exilés politiques.

Enfin, les résultats de cette recherche mettent en exergue combien la parentalité peut constituer une opportunité mais aussi une entrave à l'élaboration des traumatismes passés. Plusieurs facteurs sont relevés comme protecteurs vis-à-vis de la transmission des modalités du contrat narcissique à la nouvelle génération (par exemple, la dimension groupale en exil). En ce sens, nous souhaitons apporter une attention toute particulière à ce que suscite le fait d'être parent. Cela s'inscrit dans les perspectives actuelles du soutien à la parentalité. Depuis les années septante, une politique de la famille s'est mise en place pour promouvoir l'aide et le soutien à travers des réseaux et des lieux d'accueil parents-enfants. Cette évolution est liée au prolongement du rétrécissement de la sphère privée sur l'intime (Colin et al.,

2009) ainsi qu'à l'intervention croissante de l'État dans les « affaires de famille » (Donzelot, 1977). Des programmes spécifiques adressés aux parents et aux enfants immigrés se mettent déjà en place (Colin et al., 2009). Au cœur du débat public, soutenir la parentalité semble primordial dans cette société où la famille prend de multiples formes et visages.

Cette recherche a pour but d'explorer le travail de subjectivation et d'élaboration de l'héritage traumatique associé à des violences collectives touchant les ascendants. Nos travaux conduisent dès lors également à une double question clinique significative à notre époque : Comment, en tant que clinicien, penser le bouleversement des métacadres sociaux suscités par le contexte de l'exil ? Comment soutenir et favoriser l'élaboration psychique chez les sujets qui sont les héritiers et les porteurs de traces traumatiques relatives à des violences collectives, d'une part ? Quels sont les dispositifs cliniques susceptibles de favoriser ce processus d'élaboration psychique, d'autre part ?

Bibliographie

- Abraham, K., Ferenczi, S., Simmel, E., & Jones, E. (1918). Contribution à la psychanalyse des névroses de guerre. In K. Abraham & S. Ferenczi (Eds.), *Oeuvres complètes* (Vol. 2).
- Abraham, N., & Torok, M. (1975). «L'objet perdu- Moi »: Notations sur l'identification endocryptique. *Revue française de psychanalyse*, 39(3), 409-426.
- Abraham, N., & Torok, M. (1978). *L'écorce et le noyau* (Vol. 2): Aubier: Flammarion.
- Acuña, M. E. (2001). Género y Generación en la Transmisión de la Memoria. Retrieved from <http://web.uchile.cl/publicaciones/cyber/19/macuna.html>
- Adelman, A. (1995). Traumatic memory and the intergenerational transmission of Holocaust narratives. *The Psychoanalytic Study of the Child*, 50(1), 343-367.
- Aguilò, M. (Writer). (2011). El edificio de los Chilenos. In M. Aguilò & J. M. Egaña (Producer). Susana Foxley: Aguilò, Macarena.
- Albeck, H. J. (1993). Intergenerational consequences of trauma: Reframing traps in treatment theory: A second generation perspective. In M. O. Williams & J. F. Sommer (Eds.), *Handbook of Post-Traumatic Therapy* (pp. 106-125): Greenwood Press.
- Altounian, J. (2008a). De l'élaboration d'un héritage traumatique. [On the Elaboration of a Traumatic Heritage]. *Cliniques méditerranéennes*, 78(2), 7-22. doi:10.3917/cm.078.0007
- Altounian, J. (2008b). Se remémorer les traces des défunts pour préserver une « altérité interne ». *Le Coq-héron*, 192(1). doi:10.3917/cohe.192.0009
- Altounian, J. (2013). Remonter le temps, créer l'héritage. In J.-L. Brackelaire, M. Cornejo, & J. Kinable (Eds.), *Violence politique et traumatisme: Processus d'élaboration et de création* (pp. 221-232). Bruxelles: Editions Academia-L'Harmattan.
- Amati-Sas, S. (2004). L'interprétation dans le trans-subjectif. *Psychothérapies*, 24(4). doi:10.3917/psys.044.0207
- Amati-Sas, S. (2008). La honte et le silence. In A. Cote & B. Patsalides (Eds.), *Transmettre et témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi* (pp. 147-160). Paris: L'Harmattan.
- Amati-Sas, S. (2010). Transsubjectivité entre cadre et ambiguïté. In M. Pichon, H. Vermorel, & R. Kaës (Eds.), *L'expérience du groupe*. (pp. 115-134). Paris, France: Dunod.
- Amery, J. (1966). *Par-delà le crime et le châtement*. Paris: Acte sud.
- André, J. (2003). *Mères et filles. La menace de l'identique*. Paris: PUF.
- Anzieu, D. (1995). *Le Moi-peau*. Paris: Dunod.
- Apel, K. O. (2000). *Expliquer – comprendre. La controverse centrale en sciences humaines*. Paris: Editions du Cerf.
- Arfuch, L. (2002). *Elespacio biográfico. Dilemas de la subjetividad contemporánea*. México: Fondo de Cultura Económica.
- Assmann, A. (2006). Limits of understanding: Generational identities in recent Germany memory literature. In L. Cohen-Pfister & D. Wenroeder-Skinner (Eds.), *Victims and perpetrators 1933-1945. (Re)Presenting the Past in Post-Unification Culture* (pp. 29-48). Berlin: Walter de Gruyter.

- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation : du pictogramme à l'énoncé*. Paris, France: PUF.
- Aulagnier, P. (1984). L'apprenti historien et le maître sorcier [The Apprentice Historian and the Master Sorcerer]. *Paris: Puf*.
- Bachelard, G. (1938). *La Formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin.
- Baeza, N. (1989). *Exilio y retorno. Itinerario de un desafío. Persona, Estado, Poder, estudios sobre salud mental en Chile, 1973-1989*. Santiago de Chile: Equipo de denuncia investigación y tratamiento al torturado y su núcleo familiar DITT del comité de Defensa del pueblo (CODEPU).
- Bailly, L. (1999). Psychotraumatisme de l'enfant : avancées cliniques et théoriques. *Nervure, 12*, 20-25.
- Bar-On, D. (1989). *Legacy of silence: Encounters with children of the Third Reich*: Harvard University Press.
- Bar-On, D. (1995). *Fear and hope: Three generations of the Holocaust*: Harvard University Press.
- Bar-On, D., Eland, J., Kleber, R. J., Krell, R., Moore, Y., Sagi, A., . . . van IJzendoorn, M. H. (1998). Multigenerational perspectives on coping with the Holocaust experience: An attachment perspective for understanding the developmental sequelae of trauma across generations. *International Journal of Behavioral Development, 22*(2), 315-338.
- Baranes, J.-J. (1989). Déni, identifications aliénantes, temps de la génération. In A. Missenard (Ed.), *Le négatif: figures et modalités* (pp. 78-100). Paris: Dunod.
- Baranowsky, A. B., Young, M., Johnson-Douglas, S., Williams-Keeler, L., & McCarrey, M. (1998). PTSD transmission: A review of secondary traumatization in Holocaust survivor families. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne, 39*(4), 247.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. France: PUF.
- Barel, E., Van IJzendoorn, M. H., Sagi-Schwartz, A., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2010). Surviving the Holocaust: a meta-analysis of the long-term sequelae of a genocide. *Psychological bulletin, 136*(5), 677.
- Barocas, H. A., & Barocas, C. B. (1973). Manifestations of concentration camp effects on the second generation. *American Journal of Psychiatry, 130*(7), 820-821.
- Barocas, H. A., & Barocas, C. B. (1980). Separation-individuation conflicts in children of Holocaust survivors. *Journal of contemporary Psychotherapy, 11*(1), 6-14.
- Barou, J. (2009). Désarroi des parents, compassion des enfants. *Bulletin national santé mentale et précarité-Rhizome, 37*, 12-20.
- Barudy, J. (1989). L'utilisation de l'approche systémique lors de thérapies avec des familles de réfugiés politiques. *Thérapie familiale, 10*, 1-31.
- Barudy, J. (1992). Migration politique, migration économique: une lecture systémique du processus d'intégration des familles migrantes. *Santé mentale au Québec, 17*(2), 47-70.
- Barudy, J. (1994). Aspectos psicosociales: violencia organizada y exiliado. In F. Montupil (Ed.), *Exilio, derechos humanos y democracia : el exilio Chileno en Europa* (pp. 29-44). Santiago: Servicios Gráficos Caupolicán.
- Barudy, J., Crappe, J.-Y., & Marquebreucq, A.-P. (2001). Soutenir la bienveillance des familles en exil. Rencontre d'un destin, destin d'une rencontre. [Supporting the Positive Care of Families in Exile]. *Thérapie Familiale, 22*(2), 169-186. doi:10.3917/TF.012.0153
- Barudy, J., & Montupil, F. (1993). Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa. *Santiago, Edic. Caupolicán*.

- Barudy, J., & Páez, D. (2017). Salud mental y exilio político: la búsqueda de una terapia liberadora. In E. Lira (Ed.), *Lecturas de psicología y política: crisis política y daño psicológico* (pp. 255-263). Santiago: Ediciones Universidad Alberto Hurtado.
- Bauman, Z. (2006). *La vie liquide*. Paris: Le Rouergue/Chambon.
- Bayle, G. (1988). Traumatismes et clivages fonctionnels. *Revue française de la psychanalyse*, 6, 1339-1356.
- Beck, J. K., Gow, K., & Liossis, P. (2005). Holocaust Survivors' Delay in Child Rearing and the Psychological Health of Their Children. *Journal of Loss and Trauma*, 10(2), 205-219. doi:10.1080/15325020590908885
- Becker, D., & Díaz, M. (1998). The social process and the transgenerational transmission of trauma in Chile. In Y. Danieli (Ed.), *International handbook of multigenerational legacies of trauma* (pp. 435-445). New York, DC: Plenum Press.
- Becker, D., Lira, E., Castillo, M. I., Gomez, E., & Kovalskys, J. (1990). Therapy with victims of political repression in Chile : The challenge of Social Reparation. *Journal of Social Issues*, 46, 133-149.
- Bekerman, S., Soutric, L., Pezet, Y., Mazur, V., Oberti, C., & Lagos, M. (2009). Terrorismo de Estado: segunda generación. In M. Lagos, V. Vital, B. Brinkmann, & M. Scapucio (Eds.), *Daño transgeneracional: consecuencias de la represión política en el cono sur* (pp. 147-156). Santiago, Chile: LOM Ediciones.
- Bender, S. M. (2004). Transgenerational Effects of the Holocaust: Past, Present, and Future. *Journal of Loss and Trauma*, 9(3), 205-215. doi:10.1080/15325020490458318
- Benedek, T. (1959). Parenthood as a developmental phase. *Journal of the American Psychoanalytic Association*, 7, 389-417.
- Bengoa, J. (2000). *Historia del pueblo mapuche: (siglo XIX y XX)* (Vol. 7). Santiago de Chili: Lom Ediciones.
- Berenstein, I., & Puget, J. (2008). *Psychanalyse du lien*. Toulouse, France: Erès.
- Berger, R. (2015). Now I see it, now I don't: Researcher's position and reflexivity in qualitative research. *Qualitative Research*, 15(2), 219-234.
- Bettelheim, B. (1943). Individual and mass behavior in extreme situations. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 38(4), 417.
- Bettelheim, B. (1976). *Survivre*. Paris: Robert Laffont.
- Bichi, E. L. (2009). Une histoire de cas : De la répétition traumatique à la représentabilité psychique. *L'Année psychanalytique internationale*, 2009(1), 57-79. doi:10.3917/lapsy.091.0057
- Biedermann, N. (1991). Detenidos desaparecidos: consecuencias para la segunda generación. In CINTRAS (Ed.), *II seminario de la región del Maule: Derechos humanos, salud mental, atención primaria: desafío regional* (pp. 170-176). Santiago, Chile: CINTRAS.
- Bion, W. R. (1959). Attaques contre la liaison. *Réflexion faite*, 105-123.
- Bion, W. R. (1962). *Une théorie de l'activité de pensée*. Paris: PUF.
- Bion, W. R. (1965). *Transformations*. Paris: PUF.
- Blanchard-Laville, C. (1999). L'approche clinique d'inspiration psychanalytique : enjeux théoriques et méthodologiques. *Revue française de pédagogie*, 127, 9-22.
- Blanchard-Laville, C. (2001). *Les enseignants entre plaisir et souffrance*. Paris: PUF.

- Blanchard-Laville, C., & Nadot, S. (2002). *Malaise dans la formation des enseignants*. Paris: L'Harmattan.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2015). *L'entretien*. Paris: Armand Colin.
- Bleger, J. (1967). *Simbiosis y ambigüedad : estudio psico-analítico*. Buenos Aires: Paidós.
- Boiteau, C., Apter, G., & Devouche, E. (2019). À l'aube de la paternité... Une revue du vécu des pères pendant la période périnatale. [The dawn of fatherhood. A literature review on experiences of fatherhood in the perinatal period]. *Devenir, 31*(3), 249-264. doi:10.3917/dev.193.0249
- Bokanowski, T. (2002). Traumatisme, traumatique, trauma. [Distinguishing Between Traumatism, the Traumatic, and Trauma]. *Revue française de psychanalyse, 66*(3), 745-757. doi:10.3917/rfp.663.0745
- Bolgert, C. (2003). L'identification projective. [Projective Identification]. *Gestalt, 24*(1), 141-159. doi:10.3917/gest.024.0141
- Bolzman, C. (1989). Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales, 5*(2), 133-144. doi:10.3406/remi.1989.1024
- Bolzman, C. (1992). *Exil, dynamique socioculturelle et participation sociale – le cas de lamigration chilienne en Suisse*. (Thèse de doctorat), Université de Genève, Genève, Suisse.
- Bolzman, C. (1993). *Les métamorphoses de la barque. Les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens*. Genève, Suisse: IES.
- Bolzman, C. (1996). *Sociologie de l'exil : une approche dynamique*. Zurich, Suisse: Seismo.
- Bolzman, C. (2002). De l'exil à la diaspora: l'exemple de la migration chilienne. *Autrepart*(2), 91-107.
- Bonneville, E. (2010). Effets des traumatismes relationnels précoces chez l'enfant. *La psychiatrie de l'enfant, 53*(1), 31-70.
- Boszormenyi-Nagy, I., & Krasner, B. R. (1986). *Between Give and Take : A clinical guide to contextual therapy*. Hove, East Sussex, UK: Brunner-Routledge.
- Bouregba, A. (2004). *Les troubles de la parentalité – Approche clinique et socio-éducative*. Paris: Dunod.
- Bourguignon, M., & Katz-Gilbert, M. (2018a). Explorer les destins de la transmission psychique au temps du devenir parent : l'apport de la libre réalisation de l'arbre généalogique. [Exploring the destinies of the psychical transmission at the time of becoming a parent: The contribution of the free drawing of the genealogical tree]. *Psychologie clinique et projective, 24*(1), 61-82. doi:10.3917/pcp.024.0061
- Bourguignon, M., & Katz-Gilbert, M. (2018b). Les espaces de la réalité psychique. Une revue critique de la littérature. *Research in Psychoanalysis, 26*(2), 130a-141a. doi:10.3917/rep1.026.0130
- Bourguignon, M., & Katz-Gilbert, M. (2020). La fragilisation des métacadres sociaux dans le contexte de l'exil : quelles répercussions sur la transmission psychique ? A propos du cas des descendants d'exilés politiques chiliens en Suisse. [The fragilization of social meta-frameworks in the context of exile: What are the repercussions for psychological transmission?]. *Cahiers de psychologie clinique, 54*(1), 131-156. doi:10.3917/cpc.054.0131
- Bourguignon, O. (1994). Généalogie historique et filiation psychique. Quelle représentation de la filiation en psychanalyse?: Généalogie et filiation. *Revue internationale de psychopathologie (Paris)*(13), 15-27.
- Bourguignon, O., & Bydlowski, M. (2006). Introduction. In O. Bourguignon & M. Bydlowski (Eds.), *La recherche clinique en psychopathologie. Perspectives critiques* (pp. 1-8). Paris, France: Presses Universitaires de France.
- Bowen, M. (1978). *Family therapy in clinical practice: Jason Aronson*.

- Braconnier, A. (2017). Crise de la transmission ? *Adolescence*, *T.352*(2). doi:10.3917/ado.100.0261
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, *3*(2), 77-101. doi:10.1191/1478088706qp063oa
- Braun, V., Clarke, V., & Terry, G. (2015). Thematic analysis. In P. Rohleder & A. C. Lyons (Eds.), *Qualitative research in clinical and health psychology* (pp. 95-113). New York, NY: Palgrave Macmillan.
- Brazelton, B., & Cramer, B., G. (1990). *The Earliest Relationship Parents, Infants and the Drama of Early Attachment*. London: Routledge.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2003). Nouveau manuel du TAT. *Approche psychanalytique*, Paris, Dunod, 59.
- Breton, C. (1993). *Socialisation des descendants de parents résistants déportés de France dans les camps de concentration allemands pendant la seconde Guerre mondiale*. Université de Nanterre, Paris, France.
- Breuer, F. (2003). *Subjectivity and reflexivity in the social sciences: Epistemic windows and methodical consequences*. Paper presented at the Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research.
- Brinkmann, B., Guzmán, J.-M., Madariaga, C., & Sandoval, M. (2009). Daño transgeneracional en descendientes de sobrevivientes de tortura. . In M. Lagos, V. Vital, B. Brinkmann, & M. Scapucio (Eds.), *Daño transgeneracional: consecuencias de la represión política en el cono sur* (pp. 15-146). Santiago, Chile: LOM Ediciones.
- Brinkmann, S., & Kvale, S. (2018). *Doing interviews*. London, United Kingdom: Sage.
- Brom, D., Kfir, R., & Dasberg, H. (2000). A controlled double-blind study on children of Holocaust survivors. *The Israel journal of psychiatry and related sciences*, *38*(1), 47-57.
- Brun, A. (2010). *Médiations thérapeutiques et psychose infantile*. Paris: Dunod.
- Bydlowski, M. (1991). La transparence psychique de la grossesse. *Etudes freudiennes*, *32*, 2-9.
- Bydlowski, M. (1997). *La dette de vie. Itinéraire psychanalytique de la maternité*. Paris: PUF.
- Bydlowski, M. (2001). Le « mandat transgénérationnel » selon Serge Lebovici. *Spirale*, *17*(1). doi:10.3917/spi.017.0023
- Caillé, P. (2002). De l'étrange et du familier Appartenance culturelle et affiliation linguistique en psychothérapie. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*(1), 8-20.
- Calicis, F. (2014). Les héritages familiaux : comment faire avec nos loyautés ? *Cahiers de psychologie clinique*, *43*(2). doi:10.3917/cpc.043.0081
- Campo, V., Dow, N., & Tuset, A. M. (1988). Rorschach, ORT and Follow-up. *British Journal of Projective Psychology*, *33*(2), 31-53.
- Cardoso, C., Calhau, J., Knijnik, L., Kolker, T., & Vital, V. (2009). Efectos transgeneracionales de la violencia de Estado. In M. Lagos, V. Vital, B. Brinkmann, & M. Scapucio (Eds.), *Daño transgeneracional: consecuencias de la represión política en el cono sur* (pp. 249-325). Santiago, Chile: LOM Ediciones.
- Carel, A. (2013). L'après-coup générationnel. In A. Eiguier (Ed.), *Le générationnel* (pp. 71-106). Paris: Dunod.
- Carrillo, P., Edelmira, Hernandez, C., Ester, & Veloso, B., Teresa (2013). *Les murs du silence - Récit de trois femmes chiliennes, violence, identité, mémoire*. Paris: L'Harmattan.

- Carvacho, H., Manzi, J., Haye, A., González, R., & Cornejo, M. (2013). Consenso y Disenso en la Memoria Histórica y en las Actitudes Hacia la Reparación en Tres Generaciones de Chilenos. *Psykhé (Santiago)*, 22(2), 33-47. doi:10.7764/psykhe.22.2.601
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques – riac*, 34, 13-21.
- Castillo, G., Patricia, & González, C., Alejandra. (2013). Niñez en dictadura: Lo filiativo como espacio de resistencia. *Revista de Geografía Espacios*, 3(6), 117-131.
- Castillo-Gallardo, P., Peña, N., Rojas Becker, C., & Briones, G. (2018). El pasado de los niños: Recuerdos de infancia y familia en dictadura (Chile, 1973-1989). *Psicoperspectivas*, 17(2).
- Castillo-Gallardo, P. E., & González-Celis, A. (2015). Infancia, dictadura y resistencia: hijos e hijas de la izquierda chilena (1973-1989). *Revista Latinoamericana de Ciencias Sociales, Niñez y Juventud*, 13(2), 187-201.
- Cesbron, P., & Missonnier, S. (2011). *Neuf mois pour devenir parent*. Paris: Fayard.
- Chaitin, J. (2000). Facing the Holocaust in generations of families of survivors: The case of partial relevance and interpersonal values. *Contemporary Family Therapy*, 22(3), 289-313.
- Chaitin, J., & Bar-On, D. (2002). Emotional Memories of Family Relationships during the Holocaust. *Journal of Loss and Trauma*, 7(4), 299-326. doi:10.1080/10811440290057701
- Chaouite, A. (2007). Communauté repli, communautaire, communautarisme. *Ecarts d'identité, 111 Les mots de l'immigration*, 99-101.
- Chaumont, J.-M. (2010). *La concurrence des victimes : Génocide, identité, reconnaissance*. Paris: La Découverte.
- Chervet, B. (2009). L'après-coup. La tentative d'inscrire ce qui tend à disparaître. [Retroaction]. *Revue française de psychanalyse*, 73(5), 1361-1441. doi:10.3917/rfp.735.1361
- Chevrier, J. (2003). La spécification de la problématique. In B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (pp. 51-84). Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Chidiac, N., & Crocq, L. (2010). Le psychotrauma. Stress et trauma. Considérations historiques. *Annales Médico-Psychologiques, revue psychiatrique*, 168(4), 311-319.
- Chouvier, B. (2003). Objet médiateur et groupalité. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*(2), 15-27.
- Ciccone, A. (1999). *La transmission psychique inconsciente*. Paris, France: Dunod.
- Ciccone, A. (2001). Enveloppe psychique et fonction contenant : modèles et pratiques. *Cahiers de psychologie clinique*, 17(2), 81-102. doi:10.3917/cpc.017.0081
- Ciccone, A. (2014). Transmission psychique et parentalité. *Cliopsy*, 11, 17-38. Retrieved from <https://www.revuecliopsy.fr/wp-content/uploads/2014/05/017-c-11-ok-Ciccone.pdf>
- Ciccone, A., & Ferrant, A. (2004). Réalité traumatique et travail de la honte. In B. Chouvier & R. Roussillon (Eds.), *La réalité psychique* (pp. 177-201). Paris: Dunod.
- Ciccone, A., & Ferrant, A. (2009). *Honte, culpabilité et traumatisme*. Paris, France: Dunod.
- Ciccone, A., & Ferrant, A. (2015). *Honte, culpabilité et traumatisme*. Paris: Dunod.
- Clarke, V., Braun, V., & Hayfield, N. (2015). Thematic analysis. In J. A. Smith (Ed.), *Qualitative psychology: A practical guide to research methods* (pp. 222-248). London, United Kingdom: Sage.

- Coblence, F. (1996). *Serge Lebovici*. Paris: PUF.
- Coleman, J., Elkan, G., & Shooter, A. (1968). *The perception of people and of relationships. An ORT study of our clinical groups*. Paper presented at the the International Congress Rorschach, London.
- Colin, V., Merygold, N., & Furtos, J. (2009). *Rapport de recherche-action sur la parentalité en contexte d'exil et de précarité : A partir d'un groupe de parole pour familles étrangères en attente d'une régularisation*. Retrieved from Paris:
- Compagnon, O., & Gaudichaud, F. (2008). Chili : un passé trop vite passé. [Chile's Past: Over Too Soon]. *Hermès, La Revue*, 52(3), 83-89. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-83.htm>
- Coopman, A.-L. (2014). Groupe de récit de vie sur le thème de la parentalité : les enjeux du transgénérationnel. *Cahiers de psychologie clinique*, 43(2). doi:10.3917/cpc.043.0131
- Coquio, C., & Kalisky, A. (2007). *L'enfant et le génocide: témoignages sur l'enfance pendant la Shoah*. Paris: R. Laffont.
- Cornejo, M. (2004). *Exil et construction identitaire: histoires de vie d'exilés chiliens*. Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Cornejo, M. (2006). El enfoque biográfico: trayectorias, desarrollos teóricos y perspectivas. *Psykhé (Santiago)*, 15(1), 95-106.
- Cornejo, M. (2008). Political exile and the construction of identity: A life stories approach. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 18(4), 333-348. doi:10.1002/casp.929
- Cornejo, M. (2015). VI. L'exil après l'exil : histoires de vie d'exilés chiliens. In G. Monteagudo (Ed.), *Les histoires de vie en Amérique latine hispanophone: Entre formation, mémoire historique et témoignage* (pp. 153-183). Paris: L'Harmattan.
- Cornejo, M., Besoain, C., & Mendoza, F. (2011). Desafíos en la generación de conocimiento en la investigación social cualitativa contemporánea. *Forum: Qualitative Social Research*, 11(1).
- Cornejo, M., Brackelaire, J.-L., & Mendoza, F. (2009). Des chaînes du silence à la chaîne de l'écoute. *Cahiers de psychologie clinique*, 32(1). doi:10.3917/cpc.032.0203
- Cornejo, M., Faúndez, X., & Besoain, C. (2017). El análisis de datos en enfoques biográficos-narrativos: desde los métodos hacia una intencionalidad analítica. *Forum: Qualitative Social Research*, 18(1).
- Cornejo, M., Mendoza, F., & Rojas, C. R. (2008). La Investigación con Relatos de Vida: Pistas y Opciones del Diseño Metodológico. *Psykhé*, 17(1), 29-39.
- Cornejo, M., Morales, G., Kovalskys, J., & Sharim, D. (2013). La escucha de la tortura desde el Estado: la experiencia de los profesionales de la Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura en Chile. *Universitas Psychologica*, 12(1), 271-284.
- Cornejo, M., Reyes, M. J., Cruz, M. A., Villarroel, N., Vivanco, A., Cáceres, E., & Rocha, C. (2013). Historias de la Dictadura Militar Chilena desde Voces Generacionales. *Psykhé (Santiago)*, 22(2), 49-65. doi:10.7764/psykhe.22.2.603
- Cornejo, M., Rocha, C., Villarroel, N., Cáceres, E., & Vivanco, A. (2008). Tell me your story about the Chilean dictatorship: When doing memory is taking positions. *Memory Studies*, 1-16.
- Cornejo, M., Rojas, R., Buzzoni, M. E., Mendoza, F., Concha, M., & Cabach, C. (2007). Prisión política y tortura: desde las intervenciones psicosociales a las políticas de reparación. *Persona y Sociedad*, 21(1), 59-81.

- Cornejo, M., Rubilar, G., & Zapata-Sepúlveda, P. (2019). Researching Sensitive Topics in Sensitive Zones: Exploring Silences, "The Normal," and Tolerance in Chile. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, 1-11. doi:10.1177/1609406919849355
- Cornejo, M., & Salas, N. (2011). Rigor y calidad metodológicos: un reto a la investigación social cualitativa. *Psicoperspectivas*, 10(2), 12-34.
- Cote, A. (2008). Le pacte du silence : l'enfant et l'exil. *Lignes*, 26(2), 145-151. doi:10.3917/lignes.026.0145
- Cottin, G. (1985). Incorporer/décorporer : une œuvre de communication. *Psychiatrie française, numéro spécial(XVI)*, 123-124.
- Couchard, F. (1999). *Emprise et violence maternelles*. Paris, France: Dunod.
- Cramer, B., & Palacio Espasa, F. (1993). *La pratique des psychothérapies brèves mères-bébés. Études cliniques et techniques*. Paris: PUF.
- Crocq, L. (2007). *Traumatismes psychiques*. France: Elsevier Masson.
- Cuestas, F., & Manzano, M. (2019). Herencia de sentimientos en Chile posdictadura. *Revista Latinoamericana de Psicopatología Fundamental*, 22(1), 20-37.
- Cuyenet, P., & Mariage, A. (2004). Le dessin de l'arbre généalogique comme épreuve projective. *Le Divan familial*, 13, 163-182.
- Dahin, A.-F. (2013). La victime dans tous ses états. *Yapaka*, 63.
- Danieli, Y. (1982). Families of survivors of the Nazi Holocaust: Some short-and long-term effects. *Series in Clinical & Community Psychology: Stress & Anxiety*.
- Danieli, Y. (1988). Confronting the unimaginable *Human adaptation to extreme stress* (pp. 219-238): Springer.
- Danieli, Y. (1998). International handbook of multigenerational legacies of trauma. *The National Center for Post-Traumatic Stress Disorder PTSD Research Quarterly*, 8(1), 1-6.
- Darchis, É. (2010). Violence périnatale dans la parentalité confuse. [Perinatal Violence and Confused Parenthood]. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 55(2), 69-78. doi:10.3917/rppg.055.0069
- Darchis, É. (2015). Transmission et contagion transgénérationnelle du clivage *Sous le signe du clivage* (pp. 107-124). Paris: Dunod.
- Darchis, É. (2016). Présentation *Clinique familiale de la périnatalité* (pp. 96-97). Paris: Dunod.
- Darwiche, J., Milek, A., Antonietti, J.-P., & Vial, Y. (2019). Partner support during the prenatal testing period after assisted conception. *Women and Birth*, 32(2), e264-e271. doi:<https://doi.org/10.1016/j.wombi.2018.07.006>
- Davidson, S. (1980). The clinical effects of massive psychic trauma in families of Holocaust survivors. *Journal of Marital and Family Therapy*, 6(1), 11-21.
- Dayan, J. (2000). Parentalité: enjeux et pratique sociale. *Fonctions maternelle et paternelle*, 157-170.
- de Gaulejac, V. (1987). La névrose de classe. *Paris: Hommes et groups*.
- de Gaulejac, V. (2003). Malaise dans la transmission. *Empan*, 50(2). doi:10.3917/empa.050.0032
- de Gaulejac, V. (2009). Colloque « Famille, couple : transmission et transformation ». *Dialogue*, 186(4). doi:10.3917/dia.186.0117

- de Gaulejac, V., & Aubert, N. (1990). *Femmes au singulier: ou la parentalité solitaire*. Paris: Klincksieck.
- de Gaulejac, V., & Legrand, M. (2008). *Intervenir par le récit de vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*. Ramonville Saint-Agne: Érès.
- de Mijolla, A. (1981). *Les visiteurs du Moi : fantômes d'identification*. Paris, France: Les Belles Lettres.
- de Mijolla, A. (2004). *Préhistoire de famille*. Paris, France: PUF.
- de Parseval, G. (1985). Enfants prothèse, enfant greffe. *Autrement, Dossier Objectif bébé*(72), 70-77.
- De Soir, E. (2002). Chapitre XIV, Les débriefings psychologiques et la gestion d'interventions potentiellement traumatisantes auprès des intervenants des services de secours. In E. De Soir & E. Vermeiren (Eds.), *Les débriefings psychologiques en question* (pp. 221-242). Anvers, Belgique: Garant.
- Decherf, G. (2004). Le traumatisme dans la famille : origines, réactions de défense. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 42(1). doi:10.3917/rppg.042.0027
- Decherf, G. (2006). Défaillances de la contenance familiale. *Le Journal des psychologues*, 235(2), 58-61. doi:10.3917/jdp.235.0058
- Decherf, G. (2007). Ruptures dans la transmission par « extinction » ou par « gommage » de lignée. *Le Divan familial*, 18(1). doi:10.3917/difa.018.0123
- Decherf, G., & Darchis, É. (1999). *Aspects cliniques de la fonction paternelle à différentes périodes de la vie. Télémaque à la recherche du père* Paper presented at the Groupe haut-normand de pédopsychiatrie, Rouen.
- Del Pozo, J. (2004). Los chilenos en el exterior: ¿De la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montréal. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1), 75-95.
- Del Pozo, J. (2006). *Exiliados, emigrados y retornados chilenos en Europa y America 1973-2004*. Santiago de Chile: RIL.
- Del Pozo, J. (2008). Con las « maletas abiertas ». Los exiliados en Montreal. In R. Sagredo & C. Gazmuri (Eds.), *Historia de la vida privada en Chile. Tomo 3: El Chile contemporáneo de 1925 a nuestros días*. Santiago: Taurus.
- Delaisi de Parseval, G. (2012). « To fiv or not to fiv » : les enjeux psychiques de l'amp *La maîtrise de la vie* (pp. 49-56). Toulouse: ERES.
- Despret, V. (2012). *Fondements, méthodes et évaluations de l'intervention psychologique. Cours de 2012-2013 de Master 2*. Université Libre de Bruxelles. Belgique.
- Devereux, G. (1970). *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris: Gallimard.
- Di, C., & Moro, M. R. (2008). Conflit des cultures dans la constitution de soi. L'apport de l'approche ethnopsychiatrique. [Culture Conflict in Self-Composition]. *Informations sociales*, 145(1), 16-24. doi:10.3917/inso.145.0016
- Díaz, M. (1991). *Familias de detenidos desaparecidos en Chile: consecuencias para la segunda generación*. ILAS. Santiago de Chile.
- Díaz, M. (1995). Familia y represión política: trauma y contexto social: consecuencias transgeneracionales. *Proposiciones*, 26, 208-219.
- Díaz, M., & Biedermann, N. (1991). Familias de detenidos desaparecidos en Chile: Consecuencias para la segunda generación. *Manuscrito no publicado*.

- Díaz, V. F., Pantoja, Á. J., Lepe, H. J., & Padilla, B. E. (2006). *El duelo y la memoria, en la primera y segunda generación de familiares de detenidos desaparecidos en Chile*. Universidad Academia de Humanismo Cristiano., Santiago, Chile.
- Dingeon, C., Condamin, C., & Spoljar, P. (2013). La Grande Guerre et la déchéance du Père. *Bulletin de psychologie, Numéro 524*(2). doi:10.3917/bupsy.524.0149
- Donzelot, J. (1977). *La police des familles*. Paris: Editions de Minuit.
- Douville, O. (2012). Pour une anthropologie clinique contemporaine. *psychologie clinique*(33), 201-226. doi:10.1051/psyc/201233201
- Douville, O., & Huguet, M. (1997). *Les sites de l'exil*. Paris l'Harmattan.
- Dozio, E., Feldman, M., & Moro, M.-R. (2006). Transmission du traumatisme mère-bébé dans les interactions précoces *Pratiques Psychologiques, 22*(2), 87-103.
- Drieu, D., & Marty, F. (2005). Figures de filiation traumatique. *Dialogue, 168*(2). doi:10.3917/dia.168.0005
- Dubeau, D. (2002). *État de la recherche portant sur les pères au Canada*. Retrieved from Outaouais:
- Dumas, D. (1985). *L'ange et le fantôme. Introduction à la clinique de l'impensé généalogique*. Paris, France: Dunod.
- Durif-Varembont, J.-P. (2009). L'intimité entre secrets et dévoilement. *Cahiers de psychologie clinique*(1), 57-73.
- Duterte, P. (2011). Les enfants absents dans le contexte de l'exil. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 47*(2), 161-176. doi:10.3917/ctf.047.0161
- Eiguer, A. (1983). *Un divan pour la famille*. Paris, France: Le Centurion.
- Eiguer, A. (1986). L'organisation inconsciente du couple. In A. Eiguer & e. al. (Eds.), *Couple : organisation fantasmatique et crise d'identité* (pp. 2-31). Toulouse, France: GRECE.
- Eiguer, A. (1987). *La parenté fantasmatique. Transfert et contre-transfert en thérapie familiale psychanalytique*. Paris, France: Dunod.
- Eiguer, A. (2004). *L'inconscient de la maison*. Paris, France: Dunod.
- Eiguer, A. (2008). Se reconnaître dans la filiation. *Le Divan familial, 20*(1). doi:10.3917/difa.020.0011
- Eiguer, A. (2019). Transmission générationnelle, transmission à contre-courant. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 62*(1), 37-47. doi:10.3917/ctf.062.0037
- El Ghaziri, N., Blaser, J., Darwiche, J., Suris, J.-C., Sanchis Zozaya, J., Marion-Veyron, R., . . . Bodenmann, P. (2019). Protocol of a longitudinal study on the specific needs of Syrian refugee families in Switzerland. *BMC International Health and Human Rights, 19*(1), 32. doi:10.1186/s12914-019-0216-4
- Enriquez, M. (1986). Le délire en héritage. *Topique, 38*, 41-67.
- Esmacili, S. (2011). *Intergenerational Transmission of Trauma: Traumatic Impact on Second-Generation Armenian Genocide Survivors and its Effects on Parenting.*, Alliant International University, San Francisco Bay
- Espina, N. B., & Sanhueza, C. A. (2014). La construcción de identidad en hijos/as de exiliados/as políticos/as chilenos/as. *Revista Psicología UVM, 4*(8), 1-15.

- Espinoza, F. (2013). Analyser les silences de l'histoire par les récits de vie *La recherche clinique en sciences sociales* (pp. 237-248). Toulouse: ERES.
- Espinoza, F. (2019). Transmission intergénérationnelle et transgénérationnelle. (intergenerational and transgenerational transmission – transmisión intergeneracional y transgeneracional) *Dictionnaire de sociologie clinique* (pp. 661-663). Toulouse: ERES.
- Faimberg, H. (1987). Le télescopage des générations. À propos de la généalogie de certaines identifications. *Psychanalyse à l'université*, 12(46), 181-200.
- Faimberg, H. (1993). Le télescopage des générations. In R. Kaës (Ed.), *Transmission de la vie psychique entre générations* (pp. 59-81). France: Dunod.
- Fairbairn, W. R. D. (1952). *Psychoanalytic Studies of the Personality*. London, UK Tavistock Publications.
- Faúndez, B., Estrada, A. L., Balogi, S., & Hering, M. (1991). *Cuando el fantasma es un tótem: perturbaciones en las interacciones afectivas de adultos jóvenes, hijos de detenidos desaparecidos*. Paper presented at the Communication présentée au colloque "Terceras Jornadas Chilenas de Terapia Familiar", Santiago de Chile.
- Faúndez, X. (2013). *Transgeneracionalidad del trauma psicosocial en nietos de ExPP de la dictadura militar chilena 1973-1990: Transmisión y apropiación de la historia de PPT*. Pontificia Universidad Católica de Chile, Santiago, Chile.
- Faúndez, X., & Cornejo, M. (2010). Aproximaciones al estudio de la transmisión transgeneracional del trauma psicosocial. *Revista de Psicología*, 19(2), 31-54.
- Faúndez, X., Cornejo, M., & Brackelaire, J.-L. (2014a). Narration, silence. Transmission transgénérationnelle du trauma psychosocial chez des petits-enfants de victimes de la dictature militaire chilienne. *Cahiers de psychologie clinique*, 43(2), 173-204. doi:10.3917/cpc.043.0173
- Faúndez, X., Cornejo, M., & Brackelaire, J.-L. (2014b). Narration, silence. Transmission transgénérationnelle du trauma psychosocial chez des petits-enfants de victimes de la dictature militaire chilienne. *Cahiers de psychologie clinique*, 43(2). doi:10.3917/cpc.043.0173
- Feldman, M. (2016). *Les enfants exposés aux violences collectives*. Toulouse: Erès.
- Feldman, M., & Moro, M.-R. (2008). «Enfants cachés: 1940–1944»: un vécu traumatique qui se poursuit. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 56(4-5), 215-222.
- Felsen, I. (1998). Transgenerational transmission of effects of the Holocaust: The north American research perspective. In Y. Danieli (Ed.), *International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma* (pp. 43-68). New York, DC: Plenum Press.
- Ferenczi, S. (1916). *Psychanalyse II. Œuvres complètes 1913-1919*. Paris, France: Payot.
- Ferenczi, S. (1929). L'enfant mal accueilli et sa pulsion de mort (1982). *Psychanalyse*, 4, 1927-1933.
- Ferenczi, S. (1934). Réflexions sur le traumatisme. *Psychanalyse*, 4, 139-147.
- Ferreira, A. (1963). Family myth and homeostasis. *Arch. Gen. Psychiatry*, 9, 457-463.
- Ferro, A. (2004). *Facteurs de maladie, facteurs de guérison*. Paris: In Press.
- Field, N. P., Om, C., Kim, T., & Vorn, S. (2011). Parental styles in second generation effects of genocide stemming from the Khmer Rouge regime in Cambodia. *Attach Hum Dev*, 13(6), 611-628. doi:10.1080/14616734.2011.609015

- Fohn, A., & Luminet, O. (2011). Souvenirs d'une enfance douloureuse : l'expérience des enfants juifs cachés en Belgique. *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine*, 10, 319-352.
- Foster, J. (2015). Ethnography. In P. Rohleder & A. C. Lyons (Eds.), *Qualitative research in clinical and health psychology* (pp. 238-256). New York, NY: Palgrave Macmillan.
- Francesconi, H. (1990). *Extremtraumatisierung und ihre Folgen Für die nächste Generation*. . Wien, Autriche: Sense-Verlag.
- Frascarolo-Moutinot, F., Darwiche, J., & Favez, N. (2009). Couple conjugal et couple co-parental : quelle articulation lors de la transition à la parentalité ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 42(1). doi:10.3917/ctf.042.0207
- Fresco, N. (1981). La diaspora des cendres. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 24, 205-220.
- Freud, S. (1909). Le roman familial des névrosés *Névrose, psychose et perversion* (pp. 157-160). Paris: PUF.
- Freud, S. (1914). *Pour introduire le narcissisme*. France: Payot.
- Freud, S. (1918). *À partir de l'histoire d'une névrose infantile: L'homme aux loups* (2013 ed.). Paris: Payot.
- Freud, S. (1920). *Au-delà du principe du plaisir*. Paris, France: Payot.
- Freud, S. (1921). *Psychologie des masses et analyse du moi*.
- Freud, S. (1926). *Inhibition, symptôme et angoisse*. Paris: Éditions Payot.
- Freud, S. (1928). *Malaise dans la civilisation*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1932). *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*. Paris.
- Freud, S. (1938). *Abrégé de psychanalyse*. Paris, France: PUF (1985).
- Freud, S. (1939). *L'homme Moïse et le monothéisme*. Paris, France: Poche.
- Freud, S. (1969). *Totem et tabou*. Paris, France: Payot.
- Fridman, A., Bakermans-Kranenburg, M. J., Sagi-Schwartz, A., & Van, I. M. H. (2011). Coping in old age with extreme childhood trauma: aging Holocaust survivors and their offspring facing new challenges. *Aging Ment Health*, 15(2), 232-242. doi:10.1080/13607863.2010.505232
- Gaillard, A.-M. (1992). Chiliens: la fin d'un exil. *Accueillir*, 183(3-4), 13-25.
- Gaillard, A.-M. (1997). *Exils et retours. Itinéraires chiliens*. Paris: L'Harmattan CIEMI.
- Gaillard, A.-M. (1999). La dimension idéologique dans le retour d'exil: les Chiliens réfugiés en France. In V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal, & A. Quesnel (Eds.), *Déplacés et réfugiés- La mobilité sous contraire* (pp. 89-107). Paris: IRD.
- Gampel, Y. (1995). Prendre congé de son passé familial au travers de la pensée de l'analyste. *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 16, 169-200.
- Gampel, Y. (2006). La honte dans le contexte de la violence sociopolitique. *Le Coq-héron*, 184(1). doi:10.3917/cohe.184.75
- Gampel, Y. (2016). Différents mouvements de transmission : transmission radioactive destructive – transmission radioactive créative. *Connexions*, 106(2). doi:10.3917/cnx.106.0135

- Garcia, Y. M. (2014). *Les femmes de l'exil chilien: de l'Unité populaire vers la terre d'asile: une analyse en termes de rapports sociaux*.
- Gemignani, M. (2014). Memory, remembering, and oblivion in active narrative interviewing. *Qualitative Inquiry*, 20(2), 127-135.
- Gibbs, G. R. (2002). *Qualitative Data Analysis. Explorations with NVivo*. Buckingham: Open University.
- Gilbert, M. (2001). *L'identité narrative. Une reprise à partir de Freud de la pensée de Paul Ricoeur*. Paris: Labor et fides.
- Gilbert, S. (2007). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes. *Recherches Qualitatives, Hors Série- **, 274-286.
- Giraud, F., & Moro, M. R. (2002). XX – Parentalité et migrations *La parentalité* (pp. 325-338). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Gobo, G. (2005). The renaissance of Qualitative Methods. *Forum Qualitative Social Research*, 6(3).
- Godelier, M. (2004). *Métamorphoses de la parenté*. Paris: Fayard.
- Goguikian, R., Betty. (2011). *Exil et traumatisme*. Paper presented at the Exil, représentations du sens commun, des sciences sociales humaines. Le poids du déterminisme dans la vie, les luttes et la pensée, Genève.
- Golse, B. (2017). Filiation, narrativité et interactions précoces. *Spirale*, 84(4), 77-86. doi:10.3917/spi.084.0077
- Golse, B., & Moro, M. R. (2017). Le concept de filiation narrative : un quatrième axe de la filiation. [The concept of narrative filiation: A fourth dimension of filiation]. *La psychiatrie de l'enfant*, 60(1), 3-24. doi:10.3917/psy.601.0003
- Gómez, E. C. (2013). *Trauma relacional temprano: hijos de personas afectadas por traumatización de origen político*. Santiago de Chile: Ediciones Universidad Alberto Hurtado.
- Goody, E. (1982). Some theoretical and empirical aspects of parenthood in West Africa. In C. Opong & e. al (Eds.), *Marriage, Fertility and parenthood in West Africa*. Canberra: Australian National University Press.
- Granjon, E. (1987). La thérapie familiale psychanalytique : un processus de ré-étayage groupal. *Dialogue*, 98, 7-24.
- Granjon, E. (1989). Transmission psychique et transferts en thérapie familiale psychanalytique. *Gruppo*, 5, 47-58.
- Granjon, E. (1994). L'élaboration du temps généalogique dans l'espace de la cure de thérapie familiale psychanalytique. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 22, 61-73.
- Granjon, E. (2006). S'approprier son histoire. In A. Eiguer (Ed.), *La part des ancêtres* (pp. 39-58). Paris: Dunod.
- Granjon, E. (2009). Introduction. [Introduction]. *Le Divan familial*, 22(1), 7-13. doi:10.3917/difa.022.0641
- Granjon, E. (2010). La famille : un lieu pour s'approprier son histoire *Quelles transmissions autour des berceaux ?* (pp. 23-47). Toulouse: ERES.
- Green, A. (1976). *La folie privée. Psychanalyse des cas-limites* (2003 ed.). Paris: Gallimard.
- Green, A. (1983). *Narcissisme de vie, Narcissisme de mort*. Paris: Minuit.
- Green, A. (1993). *Le travail du négatif*. Paris, France: Ed. de Minuit.

- Green, A. (2002). Le négatif. In A. de Mijolla (Ed.), *Dictionnaire international de la Psychanalyse* (pp. 1086-1088). France: Calmann-Lévy.
- Grinberg, L., & Grinberg, R. (1986). *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*. Lyon: Césura Lyon Editions.
- Guillaumin, J. (1991). Identifications affectives, généalogie de l'affect. *Revue française de psychanalyse*, 55(4), 979-988.
- Gurr, T. R. (1980). *Handbook of political conflict*. New York: The Free Press.
- Gutton, P. (2006). Parentalité. *Adolescence*(1), 9-32.
- Guyotat, J. (1980). *Mort/naissance et filiation. Etudes de psychopathologie sur le lien de filiation*. Paris, France: Masson.
- Guyotat, J. (1991). *Etudes cliniques d'anthropologie psychiatrique*. Paris, France: Masson.
- Hadj, H. N. (2008). La identidad mutante: la construcción de la identidad en los hijos de inmigrantes. *Documentación social*(151), 35-48.
- Haesler, L. (1991). Relationship between extratransference interpretations and transference interpretations: a clinical study. *International journal of psycho-analysis*, 72, 463-477.
- Halbwachs, M. (1996). La mémoire collective et le temps. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 101, 45-65. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/40690677>
- Haskell, R. J. (1961). Relationship between aggressive behavior and psychological tests. *Journal of projective techniques*, 25(4), 431-440.
- Hass, A. (1995). *Survivor guilt in Holocaust survivors and their children. A global perspective on working with Holocaust survivors and the second generation*. Jerusalem, Israel: Amcha/JDC Brookdale.
- Haye, A., Carvacho, H., González, R., Manzi, J., & Segovia, C. (2009). Relación entre orientación política y condición socioeconómica en la cultura política chilena: una aproximación desde la psicología política. *Polis: Revista de la Universidad Bolivariana*, 8(23), 351-384. Retrieved from <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=30511379016>
- Haye, A., & Larraín, A. (2011). What is an utterance? In M. Märtsin, B. Wagoner, & E. Aveling (Eds.), *Dialogicality in Focus: Challenges to Theory, Method and Application* (pp. 33-52). New York: Nova Science.
- Heck, L., & Janne, P. (2011). Vous avez dit «parentification»? Revue du concept et réactualisation selon les derniers résultats empiriques. *Thérapie Familiale*, 32(2), 253-274.
- Herman, J. (1997). *Trauma and recovery : The aftermath of violence from domestic abuse to political terror*. New York: Basic Books.
- Herzka, H. S., Schuhmacher, A., & Tyrangiel, S. (1989). *Die Kinder der Verfolgten. Die Nachkommen der Naziopfer und Flüchtlingskinder heute*. : Verlag für Medizinische Psychologie Vandenhoeck & Ruprecht.
- Hill, J. (2013). Filiation et Affiliation : exploration des dynamiques de dépendance et d'autonomie. *Revue de Psychologie Analytique*, 1(1), 11-32. doi:10.3917/rpa.001.0011
- Hirt, J.-M. (1997). L'ailleurs et l'ici. L'héritage de l'exil. *Psychologie clinique*, 3(1 « Les sites de l'exil »), 49-58.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Paris, France: Erès.

- Houzel, D. (2010). *La transmission psychique : Parents et enfants*. Paris: Odile Jacob.
- Humphreys, D., & Benhaïm, M. (2017). Adolescence, exil et individuation : périples des enfants du héros. [Exile, Adolescence, and Individuation: Journeys of the Hero's Children]. *Cliniques méditerranéennes*, 95(1), 193-202. doi:10.3917/cm.095.0193
- Hurvich, M. (2002). angoisses d'anéantissement. In A. de Mijolla (Ed.), *Dictionnaire international de la Psychanalyse* (pp. 104). France: Calmann-Lévy.
- Jaitin, R. (2007). Transmission et croyance en thérapie familiale psychanalytique. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 49(2). doi:10.3917/rppg.049.0107
- Jaitin, R., Cléar, F., & Paris, M. (2003). La construction du lien fraternel : filiation et origine. [Construction of the Sibling Link: Filiation and Origin]. *Le Divan familial*, 10(1), 69-79. doi:10.3917/difa.010.0069
- Jaitin, R., & Robert, P. (2013). Filicide et destruction du lien fraternel. [Filicide and Destruction of the Fraternal Bond]. *Cliniques méditerranéennes*, 87(1), 99-112. doi:10.3917/cm.087.0099
- Janin, C. (1995). La réalité, entre traumatisme et histoire. *Revue française de psychanalyse*, 59(1), 115-131.
- Janin, C. (1996). *Figures et destins du traumatisme*. Paris: PUF.
- Jaque-Vidal, P. (1985). *L'Intégration des exilés politiques chiliens à Genève*. Université de Genève. Genève.
- Jaques, E. (1965). Des systèmes sociaux comme défense contre l'angoisse dépressive et persécutoire. In A. Lévy (Ed.), *Textes fondamentaux en psychologie sociale* (pp. 546-565). Paris: Dunod.
- Jara, D. (2016). *Children and the Afterlife of State Violence. Memories of Dictatorship*. Santiago, Chili: Palgrave. Macmillan.
- Jeammet, N. (2006). L'entretien clinique et son analyse singulière et/ou comparée. In O. Bourguignon & M. Bydlowski (Eds.), *La recherche clinique en psychopathologie* (pp. 111-121). Paris: PUF.
- Jedlicki, F. (2001). Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de mémoire. *Cahiers de l'Urmis*, 7, 2-16.
- Jedlicki, F. (2007). De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornados chiliennes. In O. Gonzalez (Ed.), *Migrations latino-américaines* (Vol. 1270). France: Hommes et Migrations.
- Jedlicki, F. (2013). Les enfants du retour chilien: de la mémoire familiale de l'exil au manque de reconnaissance. *(Re) Penser l'Exil*(3), 173-179.
- Jedlicki, F. (2014). Venceremos, Pinocho y las empañadas... Grandir en exil à l'ombre du retour. *Hommes & Migrations*, 1305(1), 33-39. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2014-1-page-33.htm>
- Josse, E. (2014). *Le traumatisme psychique chez l'adulte*. Louvain-la neuve, Belgique: de boeck.
- Jourdain, A., & Naulin, S. (2011). Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. *Idées économiques et sociales*, 166(4), 6-14. doi:10.3917/idee.166.0006
- Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (1985). Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. *Gruppo*, 1, 23-46.
- Kaës, R. (1989). Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire. Notes pour une recherche. In J. Puget, R. Kaës, M. Vignar, L. Ricón, J. Braun de Dunayevich, M. L. Pelento, S. Amati-Sas, M. Ulriksen-Vignar, & V. Galli (Eds.), *Violence d'Etat et psychanalyse* (pp. 169-204). Paris, France: Dunod.

- Kaës, R. (1993a). Introduction au concept de transmission psychique dans la pensée de Freud. In R. Kaës, H. Faimberg, M. Enriquez, & J.-J. Baranes (Eds.), *Transmission de la vie psychique entre générations* (pp. 17-58). Paris: Dunod.
- Kaës, R. (1993b). *Le groupe et le sujet du groupe: éléments pour une théorie psychanalytique du groupe*. Paris, France: Dunod.
- Kaës, R. (1993c). Le sujet de l'héritage. In R. Kaës, H. Faimberg, M. Enriquez, & J. J. Baranes (Eds.), *Transmission de la vie psychique entre générations* (pp. 1-15).
- Kaës, R. (1996). La transmission de la vie psychique : nouvelles approches psychanalytiques à partir du groupe. *Cahiers de psychologie clinique*, 7, 63-81.
- Kaës, R. (1997). Dispositifs psychanalytiques et émergence du générationnel. In A. Eiguier & e. al. (Eds.), *Le générationnel : approche en thérapie familiale psychanalytique* (pp. 1-14). Paris, France: Dunod.
- Kaës, R. (1998). Différence culturelle, souffrance de la langue et travail du préconscient dans deux dispositifs de groupe. In R. Kaës, S. Ruiz, O. Douville, A. Eiguier, M.-R. Moro, A. Revah, F. Sinatra, Z. Dahoun, & E. Lecourt (Eds.), *Différence culturelle et souffrances de l'identité* (pp. 45-87). Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2000). Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. *Le Divan familial*, 5, 61-78.
- Kaës, R. (2005). Groupes internes et groupalité psychique : genèse et enjeux d'un concept. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 45(2). doi:10.3917/rppg.045.0009
- Kaës, R. (2007). *Un singulier pluriel*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2009a). *Alliances inconscientes*. Paris, France: Dunod.
- Kaës, R. (2009b). La réalité psychique du lien. *Le Divan familial*, 22(1). doi:10.3917/difa.022.0648
- Kaës, R. (2009c). La transmission de la vie psychique et les contradictions de la modernité *Transmissions et soins psychiques* (pp. 21-35). Toulouse: ERES.
- Kaës, R. (2009d). *Le complexe fraternel*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2009e). Le travail de l'intersubjectivité et la polyphonie du récit dans l'élaboration de l'expérience traumatique In V. Altounian & J. Altounian (Eds.), *Mémoires du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique*. Paris, France: PUF.
- Kaës, R. (2009f). Le travail de l'intersubjectivité et la polyphonie du récit dans l'élaboration de l'expérience traumatique. In V. Altounian & J. Altounian (Eds.), *Mémoires du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique* (pp. 209-235). Paris: PUF.
- Kaës, R. (2009g). *Les alliances inconscientes*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2012). *Le malêtre*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2013). Introduction: Dispositifs psychanalytiques et émergences du générationnel. In A. Eiguier (Ed.), *Le générationnel* (pp. 1-9). Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2016). *L'idéologie: l'idéal, l'idée, l'idole*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2017). Chapitre IV - Les liens de groupe *Les théories psychanalytiques du groupe* (pp. 83-106). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Kaës, R., Faimberg, H., Enriquez, M., & Baranes, J.-J. (1993). *Transmission de la vie psychique entre les générations*. Paris, France: Dunod.

- Kaës, R., Ruiz Correa, O., Douville, O., Eiguer, A., Moro, M.-R. M., Revah-Levy, A., . . . Lecourt, É. (1998). *La différence culturelle et souffrances de l'identité*. Paris: Dunod.
- Karenian, H., Livaditis, M., Karenian, S., Zafiriadis, K., Bochtsou, V., & Xenitidis, K. (2011). Collective trauma transmission and traumatic reactions among descendants of Armenian refugees. *Int J Soc Psychiatry*, 57(4), 327-337. doi:10.1177/0020764009354840
- Katz Gilbert, M., Bourguignon, M., & Lo Piccolo, G. (2016). Filiation catastrophique et travail de mémoire après la Shoah : quand la libre réalisation de l'arbre généalogique est au service de l'historicisation. [Catastrophic Filiation and Memory Work after the Shoah: When Free Development of the Family Tree Serves Historicisation]. *Dialogue*, 213(3), 69-82. doi:10.3917/dia.213.0069
- Katz Gilbert, M., Darwiche, J., & Veuillet-Combié, C. (2015). *Génogramme ou arbre généalogique. Approche systémique et psychanalytique*. Paris: In Press.
- Katz, M., Lo Piccolo, G., & Bourguignon, M. (2019). La « libre réalisation de l'arbre généalogique » : une méthode d'analyse pour explorer la réalité fantasmatique. *Bulletin de psychologie*, Numéro 560(2), 97-113. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2019-2-page-97.htm>
- Katz-Gilbert, M. (2014). Prénommer de génération en génération : à propos de la transmission psychique. Une recherche dans les familles juives ashkénazes vivant en Suisse. In P. Bantmann (Ed.), *D'une génération l'autre. L'intergénérationnel en psychopathologie et en psychanalyse aujourd'hui* (pp. 163-190). Paris: In Press.
- Katz-Gilbert, M. (2015). Différencier les logiques de filiation à l'œuvre dans la libre réalisation de l'arbre généalogique : esquisse d'une typologie psychanalytique à partir d'une recherche sur la Shoah. In M. Katz-Gilbert, J. Darwiche, & C. Veuillet-Combié (Eds.), *Génogramme ou arbre généalogique. Approche systémique et psychanalytique* (pp. 197-238). Paris: In Press.
- Katz-Gilbert, M. (2017). Destins de la temporalité psychique et survivance après un génocide: une étude de cas à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique. *Psychologie clinique et projective*, 23, 135-158.
- Katz-Gilbert, M. (2020). De l'absence de traces à la trace des absents. Penser la restauration des contrats narcissique après un crime de masse avec René Kaës et Paul Ricœur. *Cahiers de psychologie clinique*, 54(1), 37-74. doi:10.3917/cpc.054.0037
- Katz-Gilbert, M., Bourguignon, M., & Lo Piccolo, G. (2019). Transformer l'héritage du passé traumatique après un génocide : l'étayage sur la photographie dans le processus de symbolisation et d'historicisation. *Dialogue*, 226(4), 91-111. doi:10.3917/dia.226.0091
- Katz-Gilbert, M., Lo Piccolo, G., Bourguignon, M., & Mariconda, G. (2017). Le génocide pensé comme passage à l'acte de nature fanatique : quelles répercussions psycho-sociales ? *Cahiers de psychologie clinique*, 49(2). doi:10.3917/cpc.049.0227
- Kayitesi, B. (2009). *Demain ma vie: Enfants chefs de famille dans le Rwanda d'après*. Paris: De Corlevour Editions.
- Keilson, H. (1979). *Sequentielle Traumatisierung bei Kindern (Le traumatisme graduel chez l'enfant)*. Stuttgart: F. Enke.
- Kellermann, N. P. F. (1997). *Bibliography: Children of Holocaust survivors*. Jerusalem: AMCHA, the National Israeli Center for Psychosocial Support of Holocaust Survivors and the Second Generation.
- Kellermann, N. P. F. (2001a). Perceived parental rearing behavior in children of Holocaust survivors. *The Israel journal of psychiatry and related sciences*, 38(1), 58-68.
- Kellermann, N. P. F. (2001b). Transmission of Holocaust Trauma - An Integrative View. *Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes*, 64(3), 256-267. doi:10.1521/psyc.64.3.256.18464

- Kendler, K. S. (1988). Indirect vertical cultural transmission: A model for nongenetic parental influences on the liability to psychiatric illness. *American Journal of Psychiatry*, 145(6), 657-665.
- Kernhof, K., Kaufhold, J., & Grabhorn, R. (2008). Object Relations and Interpersonal Problems in Sexually Abused Female Patients: An Empirical Study With the SCORS and the IIP. *Journal of Personality Assessment*, 90(1), 44-51.
- Kestenberg, J. (1980). Psychoanalyses of children of survivors from the Holocaust: case presentation and assessment. *Journal of the American Psychoanalytic Association*, 28, 775-804.
- Khan, M. (1974). Le concept de traumatisme cumulatif. In M. Khan (Ed.), *Le soi caché* (pp. 69-87). Paris: Gallimard.
- Killian, G. A., & Campbell, B. M. (1992). Object Relations Technique. In D. J. Keyser & R. C. Sweetland (Eds.), *Test critiques* (pp. 469-477). Austin, TX: PRO-ED.
- Kinzie, D., Boehnlein, J., & Sack, W. (1998). The effects of massive trauma on Cambodian parents and children. In Y. Danieli (Ed.), *International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma* (pp. 211-221). New York, DC: Plenum Press.
- Klein, M. (1930). L'importance de la formation du symbole dans le développement du moi. *Essais de psychanalyse*, 263-278.
- Klein, M. (1946). Notes sur quelques mécanismes schizoïdes. In M. Klein, P. Heimann, S. Isaac, & J. Rivière (Eds.), *Développements de la psychanalyse* (pp. 274-300). Paris, France: PUF.
- Klein, M. (1948). *Contributions to psychoanalysis*. London, UK: Hogarth Press.
- Klein, M. (1950). On the criteria for the termination of a psycho-analysis. *International journal of psychoanalysis*, 31, 78-80.
- Klein, M. (1955). À propos de l'identification. *Envie et gratitude*, 140-185.
- Klein-Parker, F. (1988). Dominant attitudes of adult children of Holocaust survivors toward their parents. In J. P. Wilson & B. Kahana (Eds.), *Human Adaptation to Extreme Stress* (pp. 193-217). New York, DC: Plenum.
- Knafo, D. S. (2010). THE O.R.T. (THE OBJECT RELATIONS TECHNIQUE) : A Reintroduction. *Psychoanalytic Psychology*, 27(2), 182-189.
- Knauer, D., & Palacio Espasa, F. (2010). II. La parentalité et ses effets sur le bébé et l'enfant *La destinée des bébés peut-elle changer ?* (pp. 37-55). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Konicheckis, A. (2008). *De génération en génération : la subjectivation et les liens précoces*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Konicheckis, A. (2011). L'amour universel dans le roman affiliatif. *Tempo psicalaitico*, 43(I), 9-23.
- Kordon, D., & Edelman, L. (2005). Efectos psicosociales de la impunidad. In D. Kordon, L. Edelman, D. Lagos, D. Kersner, & e. al. (Eds.), *Efectos psicológicos y psicosociales de la represión política y la impunidad* (pp. 125-139). Buenos Aires: Asociacion Madres de Plaza de Mayo.
- Kordon, D., & Edelman, L. (2007). Por-venires de la memoria: efectos psicológicos multigeneracionales de la represión de la dictadura: hijos de desaparecidos.
- Krystal, H. (1968). *Massive psychic trauma*. New York, DC: International Universities Press.
- Kupelian, D., Kalayjian, A. S., & Kassabian, A. (1998). The Turkish genocide of the Armenians. Continuing effects on survivors and their families eight decades after massive trauma. In Y. Danieli (Ed.),

- International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma* (pp. 191-210). New York, DC: Plenum Press.
- Lacan, J. (1966). Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée. In J. Lacan (Ed.), *Écrits* (pp. 197-213). Paris, France.
- Lagos, M., Vital, V., Brinkmann, B., & Scapucio, M. (2009). *Daño transgeneracional: consecuencias de la represion politica en el cono sur*. Santiago: LOM Ediciones.
- Lahaye, W., Desmet, H., & Pourtois, J.-P. (2007). L'héritage de la transmission. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 22(2). doi:10.3917/rief.022.0043
- Lambooy, B. (2009). Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept. [Improving Parenting and Parenthood: Why and How?]. *Devenir*, 21(1), 31-60. doi:10.3917/dev.091.0031
- Lamour, M., & Baracco, M. (1998). *Souffrances autour du berceau*. Paris, France: Gaëtan Morin.
- Laplanche, J. (2002). Entretien avec Jean Laplanche. [Interview with Jean Laplanche]. *Enfances & Psy*, 17(1), 9-16. doi:10.3917/ep.017.0009
- Laplanche, J., & André, J. (1987). *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paper presented at the Colloque international de psychanalyse" Actes du Colloque de Montréal (3-5 juillet 1992).
- Laplanche, J., & Pontalis, J. B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, France: PUF.
- Last, U., & Klein, H. (1981). Impact de l'holocauste: Transmission aux enfants du vécu des parents. *L'Evolution psychiatrique*.
- Last, U., & Klein, H. (1984). Impact of parental Holocaust traumatization on offsprings' reports of parental child-rearing practices. *Journal of Youth and Adolescence*, 13(4), 267-283.
- Lazaratou, H., & Golse, B. (2016). L'exposition des enfants. À la violence intrafamiliale. La transmission du trauma psychique interpersonnel des parents aux enfants. [The exposure of children to intrafamilial violence. The transmission of interpersonal psychic trauma from parents to children]. *La psychiatrie de l'enfant*, 59(1), 309-332. doi:10.3917/psy.591.0309
- Le Goff, J.-F. (1999). *L'enfant parent de ses parents*. Paris: L'Harmattan.
- Lebigot, F. (2009). Traumatisme psychique. *Stress et Trauma*, 9(4), 201-204.
- Lebovici, S. (1980). L'expérience du psychanalyste chez l'enfant et chez l'adulte devant le modèle de la névrose infantile et de la névrose de transfert. Rapport au XXXIXe Congrès des Psychanalystes de langue française. Paris, Juin 1979. *Revue française de psychanalyse*, 44(5/6), 735-852.
- Lebovici, S. (1987). Le psychanalyste et «la capacité à la rêverie de la mère». *Revue française de psychanalyse*, 51(5), 1317-1345.
- Lebovici, S. (1995). Le mandat transgénérationnel. *Psychiatrie française*, 29(3), 7-15.
- Lebovici, S. (1998). L'arbre de vie : le processus de filiation et de parentalisation. *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 22, 98-127.
- Lebovici, S. (1999a). *L'arbre de vie*. Raimonville Saint-Agne, France: Erés.
- Lebovici, S. (1999b). Présentation de L'école de la parentalité, conférence de presse vidéo-filmée In Starfilm (Ed.). Paris.

- Lebovici, S. (2002a). I – Dialogue Leticia Solis-Ponton / Serge Lebovici. In PUF (Ed.), *La Parentalité: Défis pour le troisième millénaire*. France.
- Lebovici, S. (2002b). *Le bébé, le psychanalyste et la métaphore*. Paris, France: Odile Jacob.
- Lebovici, S., Solis-Ponton, L., & Barriguete, J. A. (2002). III – L’arbre de vie, l’empathie métaphorisante, l’énaction *La parentalité* (pp. 49-59). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Legendre, P. (1985). *L’Inestimable objet de la transmission. Etude sur le principe généalogique en Occident. Leçons IV*. Paris, France: Fayard.
- Legrand, M. (1993). *L’approche biographique – Théorie, clinique*. Bruxelles: EPI-Hommes et Perspectives.
- Legrand, M. (1999). Approche biographique, inconscient, subjectivité. *Transhumances I. Construction de savoirs en situations cliniques: dialogues sur le langage en acte*.
- Legrand, M. (2008). D’une grande histoire de vie. Une aventure singulière. In V. de Gaulejac & M. Legrand (Eds.), *Intervenir par le récit de vie* (pp. 195-212). Toulouse, France: Erès.
- Lejeune, P. (1975). *Le pacte autobiographique*. Paris: Points Essais.
- Lemaire, J.-G. (1998). *Les mots du couple*. Paris.
- Lemaire, J.-G. (2003). Les transmissions psychiques dans le couple et la famille : l’intrapsychique, l’intersubjectif et le transpsychique. *Dialogue*, 160(2). doi:10.3917/dia.160.0039
- Lemaire-Arnaud, E. (1985). Utilité du génogramme pour la mise à jour des phénomènes transgénérationnels. . *Dialogue*, 89, 3-7.
- Lemaire-Arnaud, E. (1995). Le génogramme en thérapie de couple et en thérapie familiale. . *Dialogue*, 130, 47-52.
- Lemaire-Arnaud, E. (1998). A propos d’une technique nouvelle : le génogramme. . *Dialogue*, 138, 29-37.
- Letzter-Pouw, S. E., Shrira, A., Ben-Ezra, M., & Palgi, Y. (2014). Trauma transmission through perceived parental burden among Holocaust survivors’ offspring and grandchildren. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 6(4), 420-429. doi:10.1037/a0033741
- Letzter-Pouw, S. E., & Werner, P. (2013). The Relationship Between Female Holocaust Child Survivors' Unresolved Losses and Their Offspring's Emotional Well-Being. *Journal of Loss and Trauma*, 18(5), 396-408. doi:10.1080/15325024.2012.701126
- Lev–Wiesel, R. (2007). Intergenerational transmission of trauma across three generations: A preliminary study. *Qualitative Social Work*, 6(1), 75-94.
- Levi, P. (1989). *Les Naufragés et les Rescapés*. Paris: Gallimard.
- Levine, H. B. (1982). Toward a psychoanalytic understanding of children of survivors of the Holocaust. *The Psychoanalytic Quarterly*, 51(1), 70-92.
- Levitt, H. M., Motulsky, S. L., Wertz, F. J., Morrow, S. L., & Ponterotto, J. G. (2017). Recommendations for designing and reviewing qualitative research in psychology: Promoting methodological integrity. *Qualitative Psychology*, 4(1), 2–22. Retrieved from <https://doi.org/10.1037/qup0000082>
- Lhomme-Rigaud, C., & Désir, P. (2005). Langue et migration. *Recherches en psychanalyse*, 4(2), 89-101. doi:10.3917/rep.004.0089
- Liamputtong, P., & Ezzy, D. (1999/2006). *Qualitative Research Methods*. Oxford: University Press.

- Lichtenberg, J. (1989). *Psychoanalysis and Motivation*. Hillsdale: The Analytic Press.
- Lira, E. (1987). Psicología del miedo y conducta colectiva en Chile. *AVESPO- Asociación Venezolana de Psicología Social*, 1-27.
- Lira, E. (1992). El sufrimiento del terapeuta. *Terapia Psicológica Revista Chilena de de Psicología Clínica*, 10, 17-18.
- Lira, E. (1994). *Psicología y Violencia política en América Latina*. Santiago, Chili: ChileAmerica CESOC.
- Lira, E. (2010). Trauma, duelo, reparación y memoria. *Revista de estudios sociales*(36), 14-28.
- Lira, E. (2017). *Lecturas de psicología y política: crisis política y daño psicológico*. Santiago: Ediciones Universidad Alberto Hurtado.
- Lira, E., Becker, D., & Castillo, M. (1991). *Derechos humanos: todo es según el dolor con que se mira*. Santiago, Chile: ILAS.
- Lira, E., & Castillo, M. (1991). *Psicología de la Amenaza Política y del Miedo*. Santiago, Chile: CESOC.
- Loveman, B., & Lira, E. (1999). *Las suaves cenizas del olvido: vía chilena de reconciliación política 1814-1932*. Santiago, Chile: LOM.
- Lussier, M. (2011). *Terre d'asile, terre de deuil. Le travail psychique de l'exil*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Lyons-Ruth, K., & Spielman, E. (2004). Disorganized infant attachment strategies and helpless-fearful profiles of parenting: Integrating attachment research with clinical intervention. *Infant Mental Health Journal: Official Publication of The World Association for Infant Mental Health*, 25(4), 318-335.
- Magee, C. (2007). *Using the Object Relations Technique with Autistic Spectrum Disordered children to reveal their experience of relationships*. (Degree of Degree of Doctor of Clinical Psychology), University of Hertfordshire, Hertfordshire, England.
- Malterud, K., Siersma, V. D., & Guassora, A. D. (2016). Sample size in qualitative interview studies: guided by information power. *Qualitative Health Research*, 26(13), 1753-1760.
- Manzano, J., & Palacio Espasa, F. (1993). *Las terapias en psiquiatría infantil y en psicopedagogía*. Barcelona: Paidós.
- Manzano, J., Palacio Espasa, F., & Zilkha, N. (1999). *Les scénarios narcissiques de la parentalité*. Paris: PUF.
- Martens, J. (2017). El mundo relacional de la pareja y de la familia en exilio *Lecturas de psicología y política: crisis política y daño psicológico* (pp. 174-178). Santiago: Ediciones Universidad Alberto Hurtado.
- Martín-Baró, I. (1984). Guerra y salud mental. *Estudios centroamericanos*, 429(430), 503-514.
- Martín-Baró, I. (1989). La violencia política y la guerra como causas en el país del trauma psicosocial. *Revista de Psicología de El Salvador*, 7(28), 123-141.
- Martín-Baró, I. (2000). *Guerra y Salud Mental, en Psicología Social de la Guerra*. San Salvador: UCA editores.
- Mathier, I. (2006). *Entre mémoire collective et mémoire familiale. L'héritage d'un trauma collectif lié à la violence totalitaire*. Genève, Suisse: IES.
- Mathon-Tourné, L. (2013). La singularité de la maternité éclairée par des scénarios transgénérationnels. [Shedding Light on the Singularity of Motherhood through Transgenerational Scenarios]. *Psychologie clinique et projective*, 19(1), 269-287. doi:10.3917/pcp.019.0269

- Maureira, G. (2015). Retorno, la memoria en la piel. In M.-R. Verdejo, G. Maureira, & P. M.-T. Falla (Eds.), *El arte de narrar en construcción de memoria: Niñas, niños y jóvenes en en exilio* (pp. 64-96). Santiago: Fundación PIDEA.
- Maureira, G., & Del Río, M. (1993). *Observación sobre la dinámica familiar de los retornados al país*. Paper presented at the XXIV Congreso Iberoamericano de Psicología, Santiago Chile.
- Maurin, J. (2005). Flüchtlinge als politisches Instrument. Chilenische Emigranten in der DDR 1973-1989. *Totalitarismus und Demokratie*, 2(2), 345-374.
- McCallin, M. (1988). L'action du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) dans le domaine des traumatismes chez les enfants réfugiés. In D. Miserez (Ed.), *Réfugiés, les traumatismes de l'exil: le rôle humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* (pp. 237 - 247). Bruxelles: Bruylant.
- Medejel, M. (1997). De l'évincement ou destin du contrat narcissique dans la situation d'immigration. *Filigrane*, 6(2), 44-50.
- Mellier, D. (1999). Devenir parent, devenir bébé ou l'expérience du lien *Des bébés exposés* (pp. 19-36). Toulouse: ERES.
- Meltzer, D. (1967). Identification and socialization in adolescents. *Contemporary Psychoanalysis*, 3(2), 96-103.
- Mendoza, F., Cornejo, M., & Aceituno, R. (2019). Voisins d'un centre clandestin d'emprisonnement politique et de torture durant la dictature civile et militaire chilienne : le savoir de l'horreur. *Cahiers de psychologie clinique*, 53(2), 147-182. doi:10.3917/cpc.053.0147
- Méryglod, N., & Colin, V. (2009). Entre exil traumatique et carence d'asile : une parentalité précarisée. *Bulletin national santé mentale et précarité- Rhizome*, 37, 32-35.
- Métraux, J.-C. (2004). *Deuils collectifs et création sociale*. Paris: Dispute.
- Missonnier, S. (2009). Identifications, projections et identifications projectives dans les liens précoces. La partition prénatale. [Identification, Projection, and Projective Identification in Early Links]. *Le Divan familial*, 22(1), 15-31. doi:10.3917/difa.022.0642
- Morales, G., & Cornejo, M. (2013). Ambivalencias en la escucha de la tortura en Chile: implicancias clínicas y sociales. *Terapia Psicológica*, 31(2), 197-208.
- Moro, M.-R. (1989). L'enfant exposé. La pensée Sauvage. *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*.
- Moro, M.-R. (1994). *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris, France: PUF.
- Moro, M.-R. (1998). *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants* Paris, France: Dunod.
- Moro, M.-R. (2008). Que nous apprennent les familles migrantes sur la parentalité? In D. Coum (Ed.), *Que veut dire être parent aujourd'hui?* (pp. 257-269). Paris, France: Éres.
- Moro, M.-R. (2016). Préface. Être et faire : être femme, être mère en situation transculturelle *Bébés d'ici, mères d'exil* (pp. 9-26). Toulouse: ERES.
- Morse, J. M. (1995). The significance of saturation. *Qualitative Health Research*, 5, 147-149. doi:10.1177/104973239500500201
- Morse, J. M. (2015). Data were saturated. *Qualitative Health Research*, 25, 587-588. doi:10.1177/1049732315576699
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris: Armand Colin.

- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: Pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Munyandamutsa, N. (2005). Renouer avec les liens générationnels *La santé mentale en actes* (pp. 83-89). Toulouse: ERES.
- Nachin, C. (1998). *Le deuil d'amour*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Nanzer, N. (2012). *Manuel de psychothérapie centrée sur la parentalité*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Nanzer, N., & Palacio Espasa, F. (2012). I - Les maux de la parentalité *Manuel de psychothérapie centrée sur la parentalité* (pp. 13-30). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Nathan, T. (1986). *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*. Paris: Dunod.
- Nathan, T. (1988). *Le Sperme du Diable. Éléments d'ethnopsychothérapie*. Paris, France: PUF.
- Neuburger, R. (2014). *Le couple: le désirable et le périlleux*. Bruxelles: Éditions Payot.
- Nicolo, A. M., & Strinati, E. (2007). Transmission du traumatisme et défense transpersonnelle dans la famille. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 38(1). doi:10.3917/ctf.038.0061
- Niewiadomski, C. (2012). *Recherche biographique et clinique narrative: entendre et écouter le sujet contemporain*. Paris: Erès.
- Norambuena, C. (2000). Exilio y retorno. Chile. 1973-1994. In M. Garcés, P. Milos, M. Olguin, J. Pinto Vallejos, M. T. Rojas, & M. Urrutia (Eds.), *Memoria para un nuevo siglo. Chile, miradas a la segunda mitad del siglo XX* (pp. 173-188). Santiago de Chile: LOM.
- Orme, J. (1959). ORT Performance in Schizophrenia. *Journal of Mental Science*, 105(441), 1119-1122.
- Ošlejšková, E. (2018). *Les représentations de la transmission intergénérationnelle chez les parents ayant vécu le génocide au Rwanda*. Université Laval, Québec, Canada.
- Páez, D. (1980). La carrera moral del prisionero pol. In C. I. d. tra (Ed.), *Así buscamos rehacernos. Represión, exilio, trabajo psicosocial*. (pp. 49-80). Bruxelles, Belgique: Colat-Celadec.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences sociales et humaines*. (3e éd): Paris: Armand Colin.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-4e éd*: Armand Colin.
- Palacio Espasa, F. (2000). La place de la parentalité dans les processus d'organisation et de désorganisation psychique chez l'enfant. *Psychologie clinique et projective*, 6(1), 15-29.
- Palacio Espasa, F. (2002). L'angoisse. In A. de Mijolla (Ed.), *Dictionnaire international de la Psychanalyse* (pp. 99). France: Calmann-Lévy.
- Pasche, F. (1964). L'antinarcissisme. *Revue française de la psychanalyse*, XXIX(5-6), 503-518.
- Patton, M. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*. Thousand Oaks: Sage.
- Payan, S. (2010). Du déplacement au sentiment d'exil. [From Displacement to the Sense of Exile]. *Recherches en psychanalyse*, 9(1), 171-182. doi:10.3917/rep.009.0171
- Perron, R. (2007). Chercher en psychanalyse. Réflexions sur le modèle des sciences exactes. In M. Emanuelli & R. Perron (Eds.), *La recherche en psychanalyse* (pp. 53-80). Paris, France: Presses Universitaires de France.

- Pestre, É. (2015). L'expatriation du sujet. Entre nostalgie de la langue des origines et quête de l'étranger. *Figures de la psychanalyse*, 30(2). doi:10.3917/fp.030.0215
- Pestre, É., & Benslama, F. (2011). Traduction et traumatisme. *Recherches en psychanalyse*, 11(1). doi:10.3917/rep.011.0018
- Phillipson, H. (1955). *The Object Relations Technique (Plates and Manual)*. London: Tavistock.
- Phillipson, H. (1988). The use of the ORT as a facilitator of maturational processes: Some implications for a range of applications with special reference to subliminal activation of preconscious processing. *British Journal of Projective Psychology*, 33, 84-105.
- Pillow, W. (2003). Confession, catharsis or cure? Rethinking the uses of reflexivity as methodological power in qualitative research. *Qualitative Studies in Education*, 16(2), 175-196.
- Pillow, W. (2010). Dangerous reflexivity: Rigour, responsibility and reflexivity in qualitative research. *The Routledge doctoral student's companion*, 270-282.
- Pinçonat, C. (2011). Émigration et rupture de filiation : le silence des pères. *Revue des Sciences Humaines, Transmissions et filiations*, 135-153.
- Pinel, J.-P. (2004). Traumatismes en institutions. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*(1), 139-149.
- Pinel, J.-P. (2011). Les adolescents en grandes difficultés psychosociales : errance subjective et délogement généalogique. [Adolescents in Serious Trouble: Personal Wandering and Expulsion from the Family Genealogy]. *Connexions*, 96(2), 9-26. doi:10.3917/cnx.096.0009
- Pinel, J.-P. (2015). La position nostalgique mélancolique, un interrupteur des processus de transmission du cadre et des dispositifs institutionnels. [The Melancholic Nostalgic Position, an Interruptor of the Processes of Transmission of the Institutional Frame and Settings]. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 65(2), 55-68. doi:10.3917/rppg.065.0055
- Pinel, J.-P., & Gaillard, G. (2013). L'institution soignante à l'épreuve de l'hypermodernité. *Bulletin de psychologie, Numéro 526*(4). doi:10.3917/bupsy.526.0333
- Pinto Luna, C. (2013). *Los hijos de los exiliados vuelven a Chile: Dilemas y desafíos para la integración memoria e identidad*. Argentina.
- Pinto Luna, C. (2015). Dilemas y desafíos para la integración de hijos de exiliados retornados chilenos: memoria e identidad. *Revista Grafía*, 10(2). doi:10.26564/16926250.502
- Pommier, G. (2013). *Le nom propre. Fonctions logiques et inconscientes*. Paris: PUF.
- Pourtois, J.-P., Demonty, B., & Jouret, D. (2004). Souffrances affectives, cognitives et sociales des parents en exil. *Pensée plurielle*, 8(2), 51-60. doi:10.3917/pp.008.0051
- Prince, R. M. (1985). Second generation effects of historical trauma. *Psychoanalytic Review*, 72(1), 9-29.
- Prognon, N. (2002). *La diaspora chilienne en France: l'exil et le retour, 1973-1994*. Toulouse 2.
- Prognon, N. (2019). Histoires et mémoires de l'exil et du retour des réfugiés Chiliens, des enjeux pour la société chilienne à travers l'exemple de la diaspora en France. *Ammis*, 18. doi:10.4000/ammis.4189
- Puget, J. (1989). État de menace et psychanalyse. De l'étrange structurant à l'étrange aliéнан. In J. Puget & R. Kaës (Eds.), *Violence d'État et psychanalyse* (pp. 1-40). Paris: Dunod.
- Puget, J. (1995). La réalité psychique : son impact sur l'analyste et le patient aujourd'hui. *Revue française de la psychanalyse*, 1(59), 253-332.

- Puget, J. (2008). Le sujet du monde, le monde du sujet. *Revue française de psychanalyse*, 72(3). doi:10.3917/rfp.723.0815
- Puget, J., & Kaës, R. (1989). *Violence d'Etat et Psychanalyse*. Paris: Dunod.
- Queiroz, J.-M. E. D. (2001). Une crise du lien intergénérationnel ? Note et réflexions critiques. *Agora débats/jeunesses*, 25, 127-145.
- Quinteros, O. L. (2018a). *Familiäre Lebensführung im Exil*. Paper presented at the Transformationen alltäglicher Lebensführung, Munich.
- Quinteros, O. L. (2018b). Los hijos del destierro. Retrieved from <https://www.alainet.org/>
- Racamier, P.-C. (1978). Les paradoxes des schizophrènes. *Revue française de psychanalyse*, 42(5-6), 877-969.
- Racamier, P.-C. (1990). A propos de l'engrènement. *Gruppo*, 83-95.
- Racamier, P.-C. (1992). *Le génie des origines. Psychanalyse et psychose*. Paris: Payot.
- Racamier, P.-C., Sens, C., & Carretier, L. (1961). La mère et l'enfant dans les psychoses du post-partum. *Evolution Psychiatrique*, 4, 525-570.
- Rakoff, V. A. (1966). Long-term effects of the concentration camp experience. *Viewpoints: Labor Zionist Movement of Canada*, 1, 17-22.
- Raphael, D. (1973). *Tender Gift: Breastfeeding : Mothering the Mother—The Way to Successful Breastfeeding*. New-York: Schocken Books.
- Rebolledo, L. (2005). El impacto del exilio en la familia chilena. In T. Valdés & X. Valdés (Eds.), *Familia y vida privada. ¿Transformaciones, tensiones, resistencias y nuevos sentidos ?* (pp. 133-162). Chile: FLACSO-Chile CDEM.
- Rebolledo, L. (2012). Exilios y Retornos Chilenos. *Revista Anales, Séptima Serie*(3).
- Repond, G., & Darwiche, J. (2016). Les relations interpersonnelles au sein de la famille recomposée: un état de la littérature. *Pratiques Psychologiques*, 22(3), 269-283.
- Rettig, R. (1991). *Informe de la Comisión Nacional de Verdad y Reconciliación*. Santiago, Chile: Gobierno de Chile Retrieved from <http://www.fundacionpdh.org/lesahumanidad/informes/informe-rettig.htm>.
- Riazuelo, H. (2004). Les spécificités de l'attente d'un second enfant In S. Missonnier, B. Golse, & M. Soulé (Eds.), *La grossesse, l'enfant virtuel et la parentalité* (pp. 145-159). Paris: PUF.
- Ribas, D. (2002). effondrement. In A. de Mijolla (Ed.), *Dictionnaire international de la Psychanalyse* (pp. 492). France: Calmann-Lévy.
- Ricoeur, P. (1985). *Temps et récits III, Le temps raconté*. Paris, France: Ed. du Seuil.
- Ricoeur, P. (1986). Qu'est-ce qu'un texte. *R. Bubner et alii, dir., Hermeneutik und Dialektik*, 2, 184-221.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris, France: Ed. du Seuil.
- Riquelme, J., & Cruz, G. (2005). Impacto de la Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura en Chile. *Revista Virtu@ I ILAS*, 4. Retrieved from www.ilas.cl/revi_4.html
- Robert, P. (2003). La transmission psychique au carrefour de l'individuel et du groupal. *Dialogue*, 160(2). doi:10.3917/dia.160.0011

- Robert, P. (2014). Des frontières épistémologiques aux frontières psychiques. [From Epistemological to Psychic Frontiers]. *Connexions*, 102(2), 187-198. doi:10.3917/cnx.102.0187
- Robion, J. (2003). De la transmission psychique préconsciente à la transmission psychique inconsciente. *Dialogue*, 161(3). doi:10.3917/dia.161.0005
- Rodríguez, P. (Writer). (2002). Los hijos de Pinochet. In DFFB, M. J. D. Filmproduktion, SWR, & A. TV (Producer): Filmförderung Berlin Brandenburg Junges Kuratorium.
- Roisin, J. (2010). *De la survivance à la vie: essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*. Paris: PUF.
- Roisin, J. (2011). La violence collective. In C. Damiani & F. Lebigot (Eds.), *Les mots du trauma, vocabulaire de psychopathologie* (pp. 283). Paris, France: Philippe Duval.
- Roman, P. (2014). La recherche en psychopathologie et psychanalyse : un défi clinique, entre créativité et aporie. *Recherche en psychanalyse*, 17(1), 54-62. doi:10.3917/rep.017.0054
- Romano, H. (2013). *L'enfant face au traumatisme*. Paris: Dunod.
- Rosenfeld, H. (1970). On projective identification. *Scientific Bulletin of the British Psycho-Analytical Society*(41).
- Rosenfeld, H. (1987). Projective identification in clinical practice. *Impasse and interpretation*, 157-190.
- Rosenthal, G. (1998). *The Holocaust in three generations: Families of victims and perpetrators of the Nazi regime*. London, UK: Cassell.
- Rosolato, G. (1989). Le négatif et son lexique. In A. Missenard, G. Rosolato, G. Jean, J. Kristeva, Y. Gutierrez, J.-J. Baranes, R. Kaës, R. Roussillon, & R. Moury (Eds.), *Le Négatif, figures et modalités* (pp. 9-22). Paris: Dunod.
- Rouchy, J.-C. (1987). Problématique de l'intervention. *Connexions*(49), 29-41.
- Rouchy, J.-C. (1990). Identification et groupe d'appartenance. *Connexions*, 55, 45-56.
- Rouchy, J.-C. (2008). L'identification, processus groupal. *Transition*, 83-98.
- Roudinesco, E., & Plon, M. (2006). Dictionnaire de la psychanalyse. In Fayard (Ed.), *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris.
- Rousseau, C., & Drapeau, A. (1998). The impact of culture on the transmission of trauma. In Y. Danieli (Ed.), *International handbook of multigenerational legacies of trauma* (pp. 465-486). US: Springer.
- Roussillon, R. (1991). *Paradoxe et situations limites de la psychanalyse*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*. Paris, France: PUF.
- Roussillon, R. I. E., (pp. 3-16). . (2007). Choix d'un référentiel théorique : réalité psychique et métapsychologie. In R. Roussillon, C. Chabert, A. Ciccone, A. Ferrant, N. Georgieff, & P. Roman (Eds.), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale* (pp. 3-16). Issy-les-Moulineaux, France: Elsevier Masson.
- Rowland-Klein, D. (2004). The transmission of trauma across generations: Identification with parental trauma in children of Holocaust survivors. In D. R. Cayherall (Ed.), *Handbook the stress, trauma and family* (pp. 117-138). New York, DC: Brunner-Routledge.

- Rowland-Klein, D., & Dunlop, R. (1998). The transmission of trauma across generations: Identification with parental trauma in children of Holocaust survivors. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 32(3), 358-369.
- Ruffiot, A. (1981). Le groupe-famille en analyse. L'appareil psychique familial. *La thérapie familiale psychanalytique*, 1-98.
- Ruffiot, A. (2011). Fonction mythopoïétique de la famille. Mythe, fantasme, délire et leur genèse. [Mythopoietic Function of the Family]. *Le Divan familial*, 26(1), 143-164. doi:10.3917/difa.026.0143
- Russell, G. M., & Kelly, N. H. (2002). Research as Interacting Dialogic Processes: Implications for Reflexivity. *Forum: Qualitative Social Research*, 3(2).
- Sabourin, C. (2015). La transmission entre et à travers les générations : Le travail du générationnel selon l'approche psychanalytique familiale. *Intervention*, 141, 53-64.
- Sagi-Schwartz, A., Van IJzendoorn, M. H., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2008). Does intergenerational transmission of trauma skip a generation? No meta-analytic evidence for tertiary traumatization with third generation of Holocaust survivors. *Attachment & human development*, 10(2), 105-121.
- Sagi-Schwartz, A., van IJzendoorn, M. H., Grossmann, K. E., Joels, T., Grossmann, K., Scharf, M., . . . Alkalay, S. (2004). Attachment and Traumatic Stress in Female Holocaust Child Survivors and Their Daughters. *American Journal of Psychiatry*, 160, 1086-1092.
- Salas, G., Urzúa, A., Larrain, A., Zúñiga, C., Cornejo, M., Sisto, V., . . . Kühne, W. (2019). Manifiesto por la Psicología en Chile: A propósito de la revuelta del 18 de Octubre 2019. *Terapia Psicológica*, 37, 317-326. Retrieved from https://scielo.conicyt.cl/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0718-48082019000300317&nrm=iso
- Salem, I. (2013). Clivages. Moi et défenses de Gérard Bayle. [Clivages. Moi et défenses by Gérard Bayle]. *Revue française de psychanalyse*, 77(3), 887-894. doi:10.3917/rfp.773.0887
- Sanchis Zozaya, J., Tzartzas, K., Dominicé Dao, M., Bodenmann, P., & Marion-Veyron, R. (2018). *L'apport de la psychiatrie transculturelle aux soins de premier recours*. Paper presented at the Forum Médical Suisse.
- Santelices, M.-P., Simon, M., & Chouvier, B. (1999). Utilisation libre du génogramme en pratique clinique auprès d'enfants placés. *Le Divan familial*, 3, 171-183.
- Savin, B. (1998). *L'écoute généalogique. Son importance diagnostique et thérapeutique en clinique individuelle familiale et institutionnelle (Tome I et II)*. . l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- Sayad, A. (1999). *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* France: Points.
- Scarfone, D. (2012). Moments de grâce : Présence et élaboration de "l'impassé". In M. Gagnebin & J. Milly (Eds.), *Michel de M'Uzan ou le saisissement créateur*. Paris: Champ Vallon, coll. L'Or de l'Atalante.
- Scharf, M. (2007). Long-term effects of trauma: Psychosocial functioning of the second and third generation of Holocaust survivors. *Development and psychopathology*, 19(2), 603-622.
- Schurmans, M. N. (2003). *Les solitudes*. Paris: PUF.
- Schwartz, S., Dohrenwend, B. P., & Levav, I. (1994). Nongenetic familial transmission of psychiatric disorders? Evidence from children of Holocaust survivors. *Journal of Health and Social Behavior*, 385-402.
- Scoreaux, E. (2014). Envelopper de mémoire pour exister : la recherche généalogique. *Cahiers de psychologie clinique*, 2(43), 205-220. doi:10.3917/cpc.043.0207

- Sellenet, C. (2007a). Essai de conceptualisation du terme «parentalité». *Réseau Enfance Parents Professionnels*, 6.
- Sellenet, C. (2007b). *La parentalité décryptée: pertinence et dérives d'un concept*. Paris: L'Harmattan.
- Selvini-Palazzoli, M. (1971). *Étude sur les familles de malades qui souffrent d'anorexie mentale. L'enfant dans sa famille*. Paris: Masson.
- Senécal, I., Saucier, J.-F., & Garon, R. (2013). Transition à la paternité et changements psychiques. Recension des écrits publiés entre 1950 et juin 2012. [Transition to Fatherhood and Psychic Changes. Review of the Literature Published between 1950 and June 2012]. *Devenir*, 25(3), 159-202. doi:10.3917/dev.133.0159
- Serrano, J.-A. (1988). Phénoménologie de l'exil: l'exilé et sa famille. *Annales médico-psychologiques*, 146(8), 701-718.
- Serrano, J.-A. (1999). Les familles de la migration. Réflexions à partir d. *Acta psychiatrique belge*, 99, 2-27.
- Shaw, M. (2002). *The object relations technique: Assessing the individual (Plates and Manual)*. Manhasset, New York: O. R. T. Institute.
- Shmotkin, D., Shrira, A., Goldberg, S. C., & Palgi, Y. (2011). Resilience and vulnerability among aging Holocaust survivors and their families: An intergenerational overview. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(1), 7-21.
- Sisto, V. (2008). La investigación como una aventura de producción dialógica: La relación con el otro y los criterios de validación en la metodología cualitativa contemporánea. *Psicoperspectivas*, VII, 114-136.
- Solis-Ponton, L. (2002a). I – Dialogue Leticia Solis-Ponton / Serge Lebovici *La parentalité* (pp. 5-21). Paris: Presses Universitaires de France.
- Solis-Ponton, L. (2002b). *La Parentalité : Défis pour le troisième millénaire. Un hommage international à Serge Lebovici*. France.
- Solomon, E. P., & Heide, K. M. (1999). Type III Trauma: Toward a More Effective Conceptualization of Psychological Trauma *International Journal Offender Ther Comp Criminol*, 46, 202-210.
- Sommantico, M. (2010). La Ciénaga. Ou le malaise dans la famille comme révélateur du Malaise dans la culture. *Cahiers de psychologie clinique*, 34(1). doi:10.3917/cpc.034.0203
- Stern, S. J. (2004). *Remembering Pinochet's Chile: On the Eve of London 1998*. Durham, UK: Duke University Press.
- Stierlin, H. (1977). *Psychoanalysis and family therapy: Selected papers*. Maryland: Jason Aronson.
- Stoléru, S. (1998). Aspects conceptuels. Entrée Parentalité. In D. Houzel, M. Emmanuelli, & F. Moggio (Eds.), *Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 491). Paris, France: PUF.
- Stoléru, S., & Morales-Huet, M. (1989). *Psychothérapies mère-nourrisson* Paris: PUF.
- Temime, E. (1991). *Émigration «politique» et émigration «économique»*. Paper presented at the L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles Rome (3-5 mars 1988).
- Temime, E. (1999). *France: terre d'immigration*. Gallimard: Paris.
- Terr, L. C. (1991). Childhood traumas: An outline and overview. *American Journal of Psychiatry*, 148, 10-20.
- Thom, R. (1977). *Stabilité structurelle et morphogénèse*. Paris: InterEditions.

- Tisseron, S. (1994). L'héritage insu : les secrets de famille. *Communications*, 59(1), 231-243. doi:10.3406/comm.1994.1901
- Tisseron, S. (1995). La psychanalyse à l'épreuve des générations. In S. Tisseron, N. Rand, & M. Torok (Eds.), *Le psychisme à l'épreuve des générations. Clinique du fantôme*. Paris: Dunod.
- Tisseron, S. (1999). *Nos secrets de famille. Histoires et mode d'emploi*. Paris: Ramsay.
- Tisseron, S. (2002). La mémoire familiale et sa transmission à l'épreuve des traumatismes. *Champ psy*, 25(1). doi:10.3917/cpsy.025.0013
- Torquinio, C. (2006). La violence politique. *Les cahiers psychologie politique*, 8. Retrieved from <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1043>
- Tort, M. (1986). L'argument généalogique. *Topique*, 38, 69-86.
- Ulriksen-Vignar, M. (1989). La transmission de l'horreur. *Violence d'État et psychanalyse*, Bordas, Paris, 124.
- Uwera, K., Claudine Brackelaire, Jean-Luc, & Munyandamutsa, N. (2012). La fratrie dans les ménages d'enfants sans parents au Rwanda... après le génocide. *Dialogue*(2), 61-72.
- Uwineza, J., & Brackelaire, J.-L. (2014). Après le génocide, régénérer l'« entre générations » pour naître à soi. À partir d'une recherche-action avec des mères rescapées et leurs enfants adolescents au Rwanda. *Cahiers de psychologie clinique*, 43(2), 143-171. doi:10.3917/cpc.043.0143
- Valech-I. (2004). *Rapport de la Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura [Commission Nationale sur l'Emprisonnement Politique et la Torture]*. Retrieved from Santiago, Chile:
- Valech-II. (2008). *Rapport de la Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura [Commission Nationale sur l'Emprisonnement Politique et la Torture]*. Retrieved from Santiago:
- Van Ijzendoorn, M. H., Bakermans-Kranenburg, M. J., & Sagi-Schwartz, A. (2003). Are children of Holocaust survivors less well-adapted? A meta-analytic investigation of secondary traumatization. *Journal of traumatic stress*, 16(5), 459-469.
- Vandecasteele, I., & Lefebvre, A. (2006). De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 26(1), 137-162. doi:10.3917/cpc.026.0137
- Varas, L. A., & Lara, M. G. (1986). Estudio clínico – descriptivo de niños y adolescentes retornados del exilio y atendidos en la institución PIDEE. In PIDEE (Ed.), *Trabajos y experiencias* (pp. 119-163). Santiago du Chile: PIDEE.
- Vargas-Thils, M. (2008). Le récit de vie comme pratique clinique. In V. de Gaulejac & M. Legrand (Eds.), *Intervenir par le récit de vie* (pp. 261-312). Toulouse, France: Erès.
- Vasquez, A., & Aurajo, A. M. (1987). *Exils latino-américains: La maléduction de l'Ulysse*. Paris: L'Harmattan.
- Vasquez, A., Richard, G., & Delsueil, M.-C. (1979). Psychologie de l'exil. *Journal Article Esprit*, 30(6), 9-21.
- Vermeiren, E. (2009). Les événements traumatogènes. *Revue francophone du stress et du trauma*, 9(4), 214-217.
- Veuillet, C. (2003a). *Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et transgénérationnels*. Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- Veuillet, C. (2003b). Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et « libre réalisation de l'arbre généalogique ». *Psychologie clinique et projective*, 1(9), 353-367.

- Veuillet-Combiér, C. (2015). Libre réalisation de l'arbre généalogique et clinique de la honte. In M. Katz- Gilbert, J. Darwiche, & C. Veuillet-Combiér (Eds.), *Arbre généalogique ou génogramme : regards systémique et psychanalytique* (pp. 119-139). Paris: In press.
- Veuillet-Combiér, C., & Katz-Gilbert, M. (2017). De la mémoire trouée à la parentalité empêchée : clinique de la transmission psychique après un génocide. [From Broken Memory to Impeded Parenthood: Clinical Experience of Psychic Transmission after a Genocide]. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 68(1), 195-207. doi:10.3917/rppg.068.0195
- Vierling-Weiss, M. (2006). Que reste-t-il ? La langue maternelle. *Che vuoi ?*, 26(2).
- Viñar, M. (2007). Généalogie de la violence. *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 16(2). doi:10.3917/lcpp.016.0159
- Viñar, M. (2016). Chapitre 8. Traumatisme extrême et désymbolisation *Aux limites de la symbolisation* (pp. 133-156). Paris: Dunod.
- von Overbeck, O., Saskia. (2009). Entre jeu et réalité: psychothérapie d'enfants exposés à des violences collectives. In R. Goguikian, Betty (Ed.), *Clinique de l'exil : chroniques d'une pratique engagée*. Genève, Suisse: Médecine et Hygiène.
- von Overbeck Ottino, S. (2007). Violences extrêmes: le poids de la réalité à l'épreuve de la causalité psychique. *Psychothérapies*, 27(3). doi:10.3917/psys.073.0127
- Wainrib, S. (2006). Un changement de paradigme pour une psychanalyse diversifiée. In F. Richard & S. Wainrib (Eds.), *La subjectivation* (pp. 19-57). Paris, France: Dunod.
- Waintrater, R. (2002). À la recherche d'une nouvelle filiation. La problématique narcissique dans les groupes de formation au recueil du témoignage de la Shoah. [In Search of a New Filiation]. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 38(1), 37-53. doi:10.3917/rppg.038.0037
- Waintrater, R. (2004a). La famille survivante: familles et traumatismes. In P. Angel & P. Mazet (Eds.), *Guérir les souffrances familiales* (pp. 365-371). Paris: PUF.
- Waintrater, R. (2004b). La famille survivante: fantasmes et traumatismes. In P. Angel & P. Mazet (Eds.), *Guérir les souffrances familiales* (pp. 365-371). Paris, France: PUF.
- Waintrater, R. (2009). Le temps de l'extrême : génocide et temporalité. *Revue d'Histoire de la Shoah*, 190(1), 407-426. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-407.htm>
- Waintrater, R. (2011a). Héritage de la violence, violence de l'héritage. *Revue des sciences humaines*, 301, 225-234.
- Waintrater, R. (2011b). Refus d'hériter : la transmission au regard du génocide. *Champ psy*, 60(2). doi:10.3917/cpsy.060.0141
- Waintrater, R. (2014). « Témoignaire », Témoigner. Entre histoire et mémoire. *Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz*, 117, 150-151.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches Qualitatives, Hors Série 3*, 243-272.
- Wardi, D. (1992). *Memorial Candles : Reflexion of the Holocaust*. London, UK: Routledge.
- Watzlawick, P. (1972). *Une logique de la communication*. Paris: Editions du Seuil.

- Weinstein, E., & Lira, E. (1987). La tortura. In E. Weinstein, E. Lira, & M. E. Rojas (Eds.), *Trauma, duelo y reparación* (pp. 33-91). Santiago: FASIC/Editorial Interamericana.
- White, M. K., & Morgan, A. (2006). *Narrative therapy with children and their families*. Adelaide, South Australia: Dulwich Centre Publications.
- Widlöcher, D. (2007). La recherche : pour qui et pour quel débat ? . In M. Emanuelli & R. Perron (Eds.), *La recherche en psychanalyse* (pp. 39-52). Paris, France: Presses Universitaires de France.
- Wilkinson, P. (1977). *Terrorism and Liberal State*. UK: McMillan Press.
- Williams, D. (2018). Hijos de la Dictadura: Posmemoria, Trauma y Resistencia en Chile Actual/Children of the Dictatorship: Postmemory, Trauma and Resistance in Chile Current. 2901. Retrieved from 2901.https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/2901
- Winnicott, D. W. (1951). Objets transitionnels et phénomènes transitionnels. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, 109-125.
- Winnicott, D. W. (1965). Le concept de traumatisme par rapport au développement de l'individu au sein de la famille. In D. W. Winnicott (Ed.), *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques* (2000 ed., pp. 292-312). Paris: Gallimard.
- Winnicott, D. W. (1971). *Jeu et réalité*. Paris, France: Gallimard.
- Winnicott, D. W. (1974a). Fear of breakdown. *International Review of Psycho-Analysis*, 1, 103-107.
- Winnicott, D. W. (1974b). La crainte de l'effondrement. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 11, 35-44.
- Winnicott, D. W. (1989). *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*. Paris: Gallimard.
- Wiseman, H., Barberb, J. P., Raza, A., Yama, I., Foltzb, C., & Livne-Snira, S. (2002). Parental communication of Holocaust experiences and interpersonal patterns in offspring of Holocaust survivors. *International Journal of Behavioral Development*, 26(4), 371-381.
- Wyss, D. (Writer). (2014). La barque n'est pas pleine. In S. Goël (Producer). Switzerland: Association Climage, RTS Radio Télévision Suisse, RSI Radiotelevisione svizzera.
- Yahyaoui, A. (2010). *Exil et déracinement. Thérapie familiale des migrants*. Paris: Dunod.
- Yehuda, R., Bell, A., Bierer, L. M., & Schmeidler, J. (2008). Maternal, not paternal, PTSD is related to increased risk for PTSD in offspring of Holocaust survivors. *Journal of psychiatric research*, 42(13), 1104-1111.
- Zadje, N. (1993). Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent. *La transmission du traumatisme chez les enfants des survivants de l'extermination nazie*. Paris: La Pensée Sauvage.
- Zamansky, E. (2007). L'identification projective parentale. *Société française de Gestalt*, 1(32), 129-141.
- Zittoun, T. (2004). Transitions développementales et ressources symboliques. *Cahiers de Psychologie et éducation (Université de Neuchâtel)*, 40, 17-26.

Index des tableaux

Tableau 1. Représentation de l'arbre thématique selon les trois dimensions transversales.....	146
Tableau 2. Caractéristiques principales des douze participants	160
Tableau 3. Les principaux repères identificatoires transmis au fil des générations dans le discours des sujets.....	234
Tableau 4. Les facteurs externes et internes impliqués dans la typologie relative à la parentalité	244
Tableau 5. Les trois aspects culturels relatifs au désir des participants de transmettre ou non les repères identificatoires relatifs à l'appartenance socio-culturelle	250
Tableau 6. Les trois repères identificatoires mis en évidence selon leur transmission à la nouvelle génération	376
Tableau 7. Les facteurs externes et internes selon le type de processus de parentalité	377
Tableau 8. Présentation du guide d'entretien selon les thématiques abordées.....	458

Index des figures

Figure 1. Les trois temps de la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité	VIII
Figure 2. Représentation de l'articulation entre les trois champs théoriques de la recherche	4
Figure 3. Étude de la dynamique de la transmission en trois temps	109
Figure 4. Représentation des participants au sein des trois générations	120
Figure 5. Répartition des participants selon le lieu de naissance et l'âge d'arrivée en Suisse.....	123
Figure 6. Dispositif de recherche	125
Figure 7. Contenu et structure en trois temps du dispositif de production de données.....	129
Figure 8. Représentation du choix des instruments selon l'objet de recherche étudié	131
Figure 9. Les dispositifs d'écoute mis en place pour chaque rencontre de recherche	149
Figure 11. Séquence des rencontres pour le codage des illustrations	179
Figure 12. Représentation des trois types de narration intrafamiliale concernant le passé familial et collectif dans la famille ascendante des participants	217
Figure 13. Les dynamiques de la transmission des repères identificatoires au fil des générations	236
Figure 14. Présentation de la typologie relative aux remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité	241
Figure 15. Les deux dynamiques de la transmission selon la transmission des repères identificatoires	248
Figure 16. Représentation imagée de la typologie des groupes socio-culturels privilégiés dans la transmission par les participants.....	251
Figure 17. Continuum représentant l'intensité des désirs des participants de raconter l'histoire familiale et collective à leurs enfants	252
Figure 18. Dynamique de la transmission des repères identificatoires dans le cas d'un processus de parentalité souple	262
Figure 19. Arbre librement réalisé par Roberto (LRAG).....	279
Figure 21. Dynamique de la transmission des repères identificatoires dans le cas d'un processus de parentalité labile.....	310
Figure 22. Arbre librement réalisé par Tamara (LRAG)	321
Figure 24. Dynamique de la transmission des repères identificatoire dans le cas d'un processus de parentalité rigide.....	344
Figure 25. Arbre librement réalisé par Estela (LRAG).....	351

Figure 27. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité souple (Type I) .	372
Figure 28. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité labile (Type II) .	373
Figure 29. La dynamique de la transmission dans un processus de parentalité rigide (Type III)	373
Figure 30. Représentation synthétique de la typologie relative à la parentescence et de sa portée dans la dynamique de la transmission	379
Figure 34. Dynamique de la transmission du repère identificatoire relatif aux liens de filiation	490
Figure 35. Dynamique de la transmission du repère identificatoire relatif aux liens d'affiliation socio-culturelle	490

Index des auteurs

A

Abraham, K. 44
Abraham, N. 7, 74, 77, 78, 79, 190, 301
Acuña, M. E. 103, 104, 106, 201, 212, 245
Adelman, A. 82, 183, 197, 361
Aguilò, M. 100
Albeck, H. J. 74
Altounian, J. 23, 24, 69, 75, 93, 215, 387, 405
Amati-Sas, S. 3, 64, 65, 94
Amery, J. 62
André, J. 8, 227
Antonietti, J.-P. 398
Anzieu, D. 67, 386, 405
Apel, K. O. 118, 401
Arfuch, L. 148
Assmann, A. 202, 218
Aubert, N. 28
Aulagnier, P. 5, 8, 12, 14, 15, 17, 18, 33, 34, 57, 74, 207, 210, 211, 233, 234, 274, 323, 368, 375, 402
Aurajo, A. M. 66, 84, 96, 99, 103, 104, 106, 132, 191, 211, 216, 225, 245, 360, 361, 403

B

Bachelard, G. 118, 401
Baeza, N. 100, 102
Bailly, L. 183
Bakermans-Kranenburg, M. J. 74
Balogi, S. 74
Baracco, M. 28
Baranes, J.-J. 8, 79, 387
Baranowsky, A. B. 74
Bardin, L. 147
Barel, E. 74
Barocas, C. B. 74, 75, 82, 83, 206, 360
Barocas, H. A. 74, 75, 82, 83, 206, 360
Bar-On, D. 74, 75, 82, 360, 403
Barou, J. 86, 188, 225
Barudy, J. 64, 66, 67, 68, 102, 103, 184, 204
Bauman, Z. 399
Bayle, G. 293
Beck, J. K. 74
Becker, D. 62, 63, 65, 93, 184, 187, 205
Bekerman, S. 75
Bender, S. M. 74, 75
Benedek, T. 27, 28, 366, 369

Bengoa, J. 272
Benhaim, M. 70, 362
Benslama, F. 54, 68, 69
Berenstein, I. 9
Berger, R. 152
Besoain, C. 125, 129
Bettelheim, B. 55, 62
Bichi, E. L. 309
Biedermann, N. 74, 75, 84, 93, 187, 188, 205
Bion, W. R. 8, 9, 25, 69, 156, 195, 334
Blanchard-Laville, C. 136
Blanchet, A. 136
Bleger, J. 60, 64, 65, 74
Bodenmann, P. 407
Boehnlein, J. 74
Boiteau, C. 30
Bokanowski, T. 41, 44, 47, 52
Bolgert, C. 246
Bolzman, C. 63, 67, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 245, 247, 348, 384
Bonneville, E. 185
Boszormenyi-Nagy, I. 12, 74
Bouregba, A. 30, 369
Bourguignon, M. 3, 15, 33, 134, 139, 205, 274, 383
Bourguignon, O. 138
Bowen, M. 76
Brackelaire, J.-L. 63, 74, 93
Braconnier, A. 328
Braun, V. 141
Brazelton, B. 31
Brelet-Foulard, F. 140
Breton, C. 82, 183, 197, 361
Breuer, F. 151
Brinkmann, B. 54, 65, 74, 75, 84, 92, 93, 94, 101, 121, 123, 183, 184, 187, 201, 216, 362
Brinkmann, S. 136
Briones, G. 185
Brom, D. 74, 82, 206, 360
Brun, A. 195
Bydlowski, M. 31, 32, 138, 293

C

Cáceres, E. 132
Caillé, P. 237, 264
Calhau, J. 74
Calicis, F. 37

- Campbell, B. M. 140
 Campo, V. 135
 Cardoso, C. 74, 75
 Carel, A. 80
 Carrillo, P. E. 91, 94, 105, 362
 Carvacho, H. 240, 370, 377
 Castel, R. 399
 Castillo, M. 54, 63, 64, 65, 103, 184, 245, 363
 Castillo-Gallardo, P. 184, 363
 Cesbron, P. 30
 Chabert, C. 140
 Chaitin, J. 74, 75
 Chaouite, A. 386, 405
 Chervet, B. 48
 Chevrier, J. 114
 Chidiac, N. 43
 Chouvier, B. 133, 138, 177, 394
 Ciccone, A. 6, 7, 8, 9, 12, 25, 31, 33, 57, 59, 74, 77, 78, 79, 80, 228, 261, 288, 295, 324, 339, 353, 360, 403
 Clarke, V. 141
 Cléar, F. 397
 Coblenz, F. 301
 Coleman, J. 135
 Colin, V. 86, 398, 408
 Compagnon, O. 102
 Condamin, C. 399
 Coopman, A.-L. 74
 Coquio, C. 58
 Cornejo, M. 55, 63, 64, 65, 70, 74, 92, 93, 101, 102, 103, 104, 105, 120, 121, 125, 128, 129, 130, 132, 133, 138, 142, 148, 149, 150, 151, 154, 176, 193, 200, 210, 211, 212, 213, 216, 240, 245, 304, 361, 362, 370, 383, 392, 393, 403
 Cote, A. 350, 362
 Cottin, G. 346
 Couchard, F. 67
 Cramer, B. 31, 232, 243, 255, 297, 299, 301, 333, 372, 405
 Crappe, J.-Y. 68
 Crocq, L. 41, 42, 43, 48
 Cruz, G. 54, 63
 Cuestas, F. 361
 Cuynet, P. 133
- D**
- Dahin, A.-F. 203, 204
 Dalgaard, N. T. 74
 Danieli, Y. 74, 82, 84, 102, 354, 362, 384
 Darchis, É. 31, 32, 35, 38, 108, 205, 229, 293, 302, 323, 336, 366, 368, 369, 374
 Darwiche, J. 134, 398
 Dasberg, H. 74
 Davidson, S. 74, 82, 362
 Dayan, J. 28
 de Gaulejac, V. 24, 28, 132, 310, 399
 de Mijolla, A. 6, 7, 21, 74, 77, 79
 de Parseval, G. 226, 398
 De Soir, E. 53, 200
 Decherf, G. 32, 205, 225, 226, 245, 261, 296, 302, 307, 313, 326, 334, 335, 336, 340, 352, 374, 384
 Del Pozo, J. 96, 97, 99, 102, 103, 105, 188, 197, 210, 214, 225, 247, 260, 313, 360, 361, 362
 Del Río, M. 104, 214
 Demonty, B. 86
 Désir, P. 146, 237
 Desmet, H. 389
 Despret, V. 130
 Devereux, G. 86
 Di, C. 213, 361, 403
 Díaz, M. 74, 75, 84, 93, 187, 188, 201, 205
 Díaz, V.F. 74, 84, 91, 370
 Dingeon, C. 399
 Dohrenwend, B. P. 74
 Dominicé Dao, M. 407
 Donzelot, J. 408
 Douville, O. 9, 313, 399
 Dow, N. 135
 Dozio, E. 136
 Drapeau, A. 74
 Drieu, D. 267, 334
 Dubeau, D. 30
 Dumas, D. 226
 Dunlop, R. 74, 75, 82, 384
 Durif-Varembont, J.-P. 399, 400
 Duterte, P. 361
- E**
- Edelman, L. 65, 84, 388
 Eiguier, A. 11, 33, 74, 77, 352, 373, 378, 389, 396, 399
 El Ghaziri, N. 407
 Elkan, G. 135
 Enriquez, M. 8, 328
 Esmaeili, S. 74, 81
 Espina, N. B. 67, 97, 103, 104, 105, 106, 176, 197, 210, 211, 212, 214, 239, 240, 245, 263, 313, 361, 377, 383
 Espinoza, F. 63, 154
 Estrada, A. L. 74
 Ezzy, D. 148, 152

F

Faimberg, H. 8, 74, 77, 207, 307, 335
 Fairbain, W. R. D. 134
 Faúndez, B. 74, 82, 84, 93, 187, 206, 360
 Faúndez, X. 55, 74, 75, 92, 93, 125, 132, 183
 Favez, N. 398
 Feldman, M. 58, 136
 Felsen, I. 74, 75
 Ferenczi, S. 43, 44, 45, 58, 185, 186
 Ferrant, A. 6, 57, 59, 339
 Ferreira, A. 12, 18
 Ferro, A. 25
 Field, N. P. 74, 82, 360, 384, 403
 Foster, J. 141
 Francesconi, H. 82, 206, 360
 Frascarolo-Moutinot, F. 398
 Fresco, N. 200, 220, 335, 352, 353
 Freud, S. 2, 6, 7, 9, 16, 18, 20, 21, 22, 34, 42,
 43, 45, 46, 48, 49, 57, 58, 59, 111, 190, 196,
 207, 359, 381
 Fridman, A. 74, 75
 Furtos, J. 398

G

Gaillard, A.-M. 97, 100, 102, 103, 104
 Gampel, Y. 199, 363
 Garcia, Y. M. 102
 Gaudichaud, F. 102
 Gemignani, M. 152
 Gibbs, G. R. 142
 Gilbert, S. 136
 Giraud, F. 29, 68, 69, 85, 86, 370, 371
 Gobo, G. 131
 Godelier, M. 28
 Goguikian, R., Betty. 68
 Golse, B. 34, 70, 123, 133, 183
 Gómez, E. C. 94, 185, 186
 González, Celis, A. 245, 363
 González, R. 240
 Goody, E. 28
 Gotman, A. 136
 Gow, K. 74
 Grabhorn, R. 135
 Granjon, E. 7, 20, 22, 25, 239
 Green, A. 14, 48, 299, 338, 399
 Grinberg, L. 261, 359, 383
 Grinberg, R. 261, 359, 383
 Guassora, A. D. 121
 Guillaumin, J. 77
 Gurr, T. R. 61
 Gutton, P. 28, 365, 366
 Guyotat, J. 11, 133

H

Hadj, H. N. 105, 213
 Haesler, L. 74, 75, 93
 Halbwachs, M. 387
 Haskell, R. J. 135
 Hass, A. 74, 82, 362
 Haye, A. 148, 240, 377
 Hayfield, N. 141
 Heck, L. 188
 Heide, K. M. 52, 74
 Hering, M. 74
 Herman, J. 52
 Hernandez, C. E. 91
 Herzka, H. S. 84
 Hill, J. 382
 Hirt, J.-M. 275, 313
 Houzel, D. 27, 28, 34, 85, 87
 Huguet, M. 313
 Humphreys, D. 70, 362
 Hurvich, M. 195

J

Jaitin, R. 37, 397
 Janin, C. 33, 44, 45, 46, 48
 Janne, P. 188
 Jaques, E. 60
 Jaque-Vidal, P. 97
 Jara, D. 211, 363
 Jeamment, N. 144
 Jedlicki, F. 92, 99, 100, 102, 104, 105, 202, 203,
 210, 214, 257, 258, 260, 265, 362, 377, 388,
 403, 406
 Johnson-Douglas, S. 74
 Jones, E. 44
 Josse, E. 51, 52, 53, 199, 200
 Jourdain, A. 389
 Jouret, D. 86

K

Kaës, R. 2, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16,
 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 29, 33, 34, 35, 37,
 38, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 68, 74,
 75, 77, 80, 93, 114, 116, 135, 156, 192, 206,
 212, 215, 221, 233, 234, 238, 257, 261, 274,
 276, 284, 293, 295, 300, 301, 311, 353, 356,
 359, 360, 361, 362, 363, 367, 368, 369, 370,
 375, 378, 380, 382, 383, 385, 386, 387, 388,
 390, 397, 399, 400, 402, 403, 405, 406
 Karenian, H. 74
 Karenian, S. 74

Katz-Gilbert, M. 3, 15, 33, 134, 136, 139, 205,
222, 226, 238, 252, 274, 279, 321, 335, 352,
381, 383, 388
Kaufhold, J. 135
Keilson, H. 62, 65, 101
Kellermann, N. P. F. 74, 82, 384
Kelly, N. H. 151
Kendler, K. S. 74
Kernhof, K. 135
Kestenberg, J. 74, 75
Kfir, R. 74
Khan, M. 44, 52, 53, 84, 309, 332
Killian, G. A. 140
Kim, T. 74
Kinzie, D. 74, 75, 82, 93
Klein, H. 75, 82, 183, 197, 361
Klein, M. 8, 9, 47, 74, 82, 83, 134, 183, 195,
230, 362
Klein-Parker, F. 74, 82, 362
Knafo, D. S. 135
Knauer, D. 365, 373
Knijnik, L. 74
Kolker, T. 74
Konicheckis, A. 22, 23, 33, 37, 38, 79, 363, 382
Kordon, D. 65, 84, 388
Krasner, B. R. 12, 74
Krystal, H. 82, 183, 197, 361
Kupelian, D. 74, 75, 93
Kvale, S. 136

L

Lacan, J. 16, 128
Lagos, M. 93
Lahaye, W. 389
Lambooy, B. 28, 369
Lamour, M. 28
Laplanche, J. 8, 9, 342
Larrain, A. 97, 148
Last, U. 74, 75, 82, 183, 197, 361
Lazaratou, H. 70, 123, 183
Le Goff, J.-F. 188
Lebigot, F. 44
Lebovici, S. 12, 27, 30, 33, 34, 35, 36, 74, 108,
223, 229, 301, 329, 366
Lefebvre, A. 385
Legendre, P. 11, 12, 30, 320, 399
Legrand, M. 129, 132, 133, 148, 150, 151, 152,
176
Lejeune, P. 392
Lemaire, J.-G. 32, 76, 133, 139, 348, 399
Lemaire-Arnaud, E. 133, 139
Lepe, H. J. 74
Letzter-Pouw, S. E. 74, 75

Levav, I. 74
Levi, P. 62
Levine, H. B. 74, 75, 93
Levitt, H. M. 125
Lev-Wiesel, R. 74, 75, 93
Lhomme-Rigaud, C. 237
Liamputtong, P. 148, 152
Lichtenberg, J. 382
Lioussis, P. 74
Lira, E. 54, 63, 64, 65, 102, 183, 219, 281, 370
Lo Piccolo, G. 33, 134, 205
Loveman, B. 102, 183
Luminet, O. 142
Lussier, M. 237, 383
Lyons-Ruth, K. 74

M

Magee, C. 135
Manzano, J. 31, 32, 361
Manzi, J. 240
Mariage, A. 133
Mariconda, G. 134
Marion-Veyron, R. 407
Marquebreucq, A.-P. 68
Martens, J. 225, 360
Martín-Baró, I. 55, 59, 63, 64, 381
Marty, F. 267, 334
Mathier, I. 74, 75, 355
Mathon-Tourné, L. 366, 397, 404
Maureira, G. 104, 214, 370
Maurin, J. 104
McCallin, M. 360, 403
McCarrey, M. 74
Medejel, M. 383
Mellier, D. 82, 83
Meltzer, D. 8, 334
Mendoza, F. 63, 65, 121, 128, 129, 132, 138,
148, 150, 392
Merygold, N. 398
Métraux, J.-C. 57
Milek, A. 398
Missonnier, S. 28, 30, 366
Montgomery, E. 74
Morales, G. 28, 63
Morgan, A. 22
Moro, M.-R. 29, 37, 58, 68, 69, 70, 85, 86, 123,
133, 136, 188, 213, 225, 273, 317, 360, 361,
370, 371, 383, 403
Morrow, S. L. 125
Morse, J. M. 121
Motulsky, S. L. 125
Mucchielli, A. 141, 142, 143, 144, 146, 147,
237

Munyandamutsa, N. 58, 74

N

Nachin, C. 346
Nadot, S. 136
Nanzer, N. 31, 32, 223, 232, 242, 255, 335, 337,
367, 370
Nathan, T. 67, 86, 188, 225
Naulin, S. 389
Neuburger, R. 327
Nicolo, A. M. 84, 191, 339, 361
Niewiadomski, C. 132
Norambuena, C. 97, 102

O

Om, C. 74
Orme, J. 135

P

Padilla, B. E. 74
Páez, D. 64, 103
Paillé, P. 141, 142, 143, 144, 146, 147
Palacio Espasa, F. 31, 32, 191, 223, 231, 232,
243, 255, 297, 299, 301, 333, 335, 337, 365,
367, 369, 370, 372, 373, 405
Pantoja, Á. J. 74
Paris, M. 196, 397
Pasche, F. 368
Patton, M. 119, 120
Payan, S. 386, 405
Peña, N. 184
Perron, R. 117, 118
Pestre, É. 54, 68, 69, 85, 326
Phillipson, H. 129, 134, 135, 140, 192, 402
Pillow, W. 151
Pinçonat, C. 346
Pinel, J.-P. 20, 33, 260, 313, 326, 338, 378, 387
Pinto Luna, C. 97, 100, 102, 104, 105, 211, 214,
311, 361, 370
Plon, M. 46, 47
Pommier, G. 238
Pontalis, J. B. 8, 9
Ponterotto, J. G. 125
Pourtois, J.-P. 86, 389
Prince, R. M. 74, 75
Prognon, N. 96, 102, 156, 388, 406
Puget, J. 2, 9, 15, 55, 56, 57, 63, 64, 74, 75, 93

Q

Queiroz, J.-M. E. D. 399, 400

Quinteros, O. L. 103, 104, 105, 106, 188, 225,
257, 260, 360, 361, 362, 389, 403

R

Racamier, P.-C. 25, 27, 28, 32, 255, 366, 367,
369, 404
Rakoff, V. A. 74, 75, 82, 83
Raphael, D. 367
Rebolledo, L. 100, 102, 103, 104, 214, 245
Repond, G. 398
Reyes, M. J. 92, 132, 200, 370
Riazuelo, H. 367, 404
Ribas, D. 80, 196
Ricoeur, P. 133, 143
Riquelme, J. 54, 63
Robert, P. 2, 3, 38, 60, 397
Robion, J. 79
Rocha, C. 132, 148
Rodríguez, P. 363
Roisin, J. 44, 46, 47, 57, 58, 59
Rojas Becker, C. 62, 63, 65, 93, 184, 187, 205
Rojas, R. 121, 184
Roman, P. 117
Romano, H. 183
Rosenfeld, H. 8
Rosenthal, G. 74, 75
Rosolato, G. 11
Rouchy, J.-C. 9, 15, 368, 369, 381, 382
Roudinesco, E. 46, 47
Rousseau, C. 74
Roussillon, R. 7, 21, 22, 45, 77, 118, 186, 393
Rowland-Klein, D. 74, 75, 82, 93, 384
Rubilar, G. 154
Ruffiot, A. 6, 13, 17, 18
Russell, G. M. 151

S

Sabourin, C. 10, 22
Sack, W. 74
Sagi, A. 74, 75
Sagi-Schwartz, A. 74, 75
Salas, G. 157, 407
Salas, N. 148, 157, 407
Salem, I. 293
Sanchis Zozaya, J. 407
Sanhueza, C. A. 67, 97, 103, 104, 105, 106,
176, 197, 210, 211, 212, 214, 239, 240, 245,
263, 313, 361, 377, 383
Santelices, M.-P. 133
Savin, B. 133, 134, 136, 137
Sayad, A. 68, 86, 312, 361
Scapucio, M. 93

Scarfone, D. 294, 374
Scharf, M. 74
Schuhmacher, A. 84
Schurmans, M. N. 118, 401
Schwartz, S. 74, 75
Scorenaux, E. 238, 293
Segovia, C. 240
Sellenet, C. 27, 246, 369
Selvini-Palazzoli, M. 18
Senécal, I. 30, 366
Shaw, M. 140
Shmotkin, D. 74, 75
Shooter, A. 135
Siersma, V. D. 121
Simmel, E. 44
Sisto, V. 151
Solis-Ponton, L. 29, 30, 33, 34, 35, 39, 366
Solomon, E. P. 52, 74
Sommantico, M. 386
Spielman, E. 74
Spoljar, P. 399
Stern, S. J. 75, 93
Stierlin, H. 12, 74
Stoléru, S. 28, 366
Strinati, E. 84, 191, 339, 361

T

Temime, E. 66
Terry, G. 141
Thom, R. 118, 401
Tisseron, S. 3, 8, 9, 20, 22, 45, 76, 78, 231, 325,
327, 328, 343, 354, 360, 403
Torok, M. 7, 74, 77, 78, 79, 190, 301
Torquinio, C. 61
Tort, M. 22, 79, 389
Tuset, A. M. 135
Tyrangiel, S. 84
Tzartzas, K. 407

U

Ulriksen-Vignar, M. 76
Uwera, K., Claudine, 58, 74
Uwineza, J. 74

V

Van IJzendoorn, M. H. 74
Van, I. M. H. 74, 75
Vandecasteele, I. 385

Varas, L. A. 104
Vargas-Thils, M. 133
Vasquez, A. 66, 84, 96, 99, 103, 104, 106, 132,
191, 211, 216, 225, 245, 360, 361, 403
Veloso, B. 91
Vermeiren, E. 26, 41, 108
Veuillet-Combier, C. 129, 133, 134, 139, 226,
335, 352, 388, 402
Vial, Y. 398
Vierling-Weiss, M. 316
Villarroel, N. 132
Viñar, M. 6, 54, 63, 65, 95
Vital, V. 74, 93
Vivanco, A. 132
von Overbeck Ottino, S. 58, 59, 359, 407
Vorn, S. 74

W

Wainrib, S. 22
Waintrater, R. 6, 13, 17, 23, 24, 33, 37, 39, 56,
57, 58, 59, 68, 83, 155, 156, 188, 191, 202,
205, 216, 221, 298, 300, 306, 320, 328, 352,
358, 360, 361, 381, 392, 403
Wanlin, P. 147
Wardi, D. 82, 183, 197, 361
Watzlawick, P. 5
Weinstein, E. 64
Werner, P. 74
Wertz, F. J. 125
White, M. K. 22
Widlöcher, D. 117
Wilkinson, P. 61
Williams, D. 74, 363
Williams-Keeler, L. 74
Winnicott, D. W. 6, 32, 34, 44, 80, 186, 195,
196, 267, 361, 386
Wiseman, H. 74
Wyss, D. 98

Y

Yahyaoui, A. 188, 225, 360, 361, 403
Young, M. 74

Z

Zadje, N. 74, 75, 83
Zamansky, E. 32, 38, 228
Zapata-Sepúlveda, P. 154
Zittoun, T. 284

Index des concepts

A

Affiliation 3, 15, 86, 134, 214, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 249, 250, 251, 257, 258, 260, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 272, 273, 274, 283, 311, 312, 314, 345, 346, 347, 348, 349, 368, 376, 377, 378, 381, 382, 383, 384, 385, 405

Alliances inconscientes 5, 13, 14, 18, 37, 60, 77, 108, 115, 116, 233, 253, 266, 300, 303, 325, 329, 352, 353, 365, 374, 380, 381, 397

Ambiguïté 64, 65, 94, 135

Ancrage généalogique 11, 23, 33, 139, 177, 223, 229, 235, 238, 239, 242, 252, 275, 279, 280, 295, 318, 319, 320, 322, 329, 338, 349, 352, 365, 370, 387

Angoisse catastrophique 192, 195, 196, 205, 361

Angoisse de persécution 104, 192, 197, 198, 282, 361

Angoisse de séparation 192, 361

Angoisse primitive 361

Anti-narcissisme 368

Appareil psychique 13, 18, 37, 42, 46, 59, 156

Appartenance groupale 204, 234, 235, 375, 386, 402

Appropriation 3, 7, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 38, 49, 57, 80, 94, 111, 114, 146, 229, 235, 239, 244, 248, 249, 255, 261, 262, 267, 280, 308, 329, 342, 345, 348, 384, 391

Après-coup 20, 24, 48, 49, 80, 140, 192, 196, 198, 221, 256, 337, 340, 359, 388, 397

C

Champ psychanalytique 28, 30, 369

Clivage 46, 47, 54, 58, 78, 211, 219, 293, 298, 306, 315, 321, 323, 337, 339, 349

Confusion 9, 32, 43, 44, 46, 51, 65, 77, 111, 121, 177, 187, 188, 189, 195, 205, 228, 242, 243, 278, 279, 294, 302, 307, 311, 317, 318, 320, 331, 332, 335, 336, 350, 351, 354, 360, 373, 374, 399, 403, 404

Contenance 11, 13, 31, 38, 39, 46, 67, 68, 69, 83, 84, 183, 184, 186, 192, 195, 205, 229, 237, 244, 245, 247, 257, 261, 299, 303, 307, 326, 334, 340, 378, 383, 384, 403, 405

Contrat narcissique 5, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 37, 56, 116, 186, 233, 234, 235, 238, 239, 252, 257, 261, 265, 269, 273, 287, 301, 306, 318, 326, 346, 348, 349, 368, 370, 375, 378, 379, 380, 381, 385, 387, 400, 405, 407

Crypte 77, 78, 79, 343

Culpabilité 7, 8, 44, 57, 75, 77, 78, 84, 93, 94, 99, 104, 153, 166, 200, 202, 206, 332, 333, 354, 361

D

Déni 8, 14, 46, 47, 49, 58, 59, 78, 83, 219, 300, 312, 313, 337, 339, 353, 356, 389

Deuil 32, 57, 68, 77, 78, 83, 99, 103, 116, 185, 211, 212, 246, 255, 261, 263, 299, 300, 301, 306, 308, 313, 314, 334, 335, 339, 346, 387

Différence culturelle 168, 170, 173, 188, 273, 311, 348

Différence de génération 268, 279, 354

Différenciation (travail de) 22, 31, 32, 38, 83, 85, 93, 135, 139, 140, 143, 187, 204, 205, 227, 229, 232, 249, 256, 278, 298, 299, 307, 320, 334, 338, 366, 367, 369, 384, 404

Dynamique de la transmission psychique 2, 5, 26, 110, 142, 223, 235, 358, 378, 402

E

Effraction 39, 41, 42, 49, 56, 58, 115, 292, 293

Empiètement imagoïque 77

Emprise 252, 296, 329, 353

Énoncés de fondement 16, 17, 234, 235, 238, 257, 274, 287, 288

Espaces psychiques 3, 13, 55, 76, 195

Étayage 3, 9, 17, 34, 60, 68, 85, 184, 185, 186, 188, 216, 226, 233, 252, 256, 257, 260, 261, 267, 268, 271, 275, 278, 296, 308, 312, 314, 321, 322, 326, 327, 336, 339, 347, 350, 355, 378, 382, 384, 385, 386

Exil politique 1, 41, 66, 67, 69, 87, 89, 96, 97, 99, 102, 103, 119, 120, 124, 128, 170, 171, 193, 210, 213, 235, 313, 375, 382, 383, 401

Expérience traumatogène 201, 247

F

Famille survivante 83, 205, 320

Fantôme 77, 78, 79, 190, 336

Filiation 3, 5, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 28, 31, 33, 34, 37, 59, 60, 77, 83, 84, 85, 106, 108, 110, 133, 169, 172, 221, 223, 229, 231, 234, 235, 236, 238, 252, 257, 272, 274, 278, 279, 289, 295, 301, 318, 319, 320, 321, 322, 327, 334, 337, 338, 349, 350, 351, 354, 360, 376, 377, 381, 382, 383, 385, 387, 405

Fonction alpha 245

Formation métapsychique 10, 13

Formation psychique 3, 12, 271

G

Garants métapsychiques 12, 13, 14, 17, 38, 382, 383, 385

Généalogie 11, 21, 30, 34, 37, 38, 77, 140, 229, 230, 318, 326, 329

Groupe d'appartenance 9, 15, 17, 23, 64, 86, 112, 113, 146, 210, 211, 214, 249, 250, 251, 256, 258, 260, 263, 264, 266, 269, 272, 273, 274, 345, 346, 368, 369, 371, 375, 380, 381, 385, 386

Groupe primaire 9, 15, 115, 368, 369, 381, 382

Groupe secondaire 381, 382

H

Héritage traumatique 21, 73, 87, 89, 113, 114, 115, 154, 175, 189, 191, 223, 226, 230, 232, 233, 247, 262, 267, 285, 286, 292, 294, 308, 315, 323, 327, 331, 336, 344, 348, 358, 360, 363, 370, 374, 388, 397, 398, 401, 402, 404, 408

Historicisation (travail) 17, 22, 23, 30, 33, 34, 35, 46, 69, 133, 150, 156, 216, 238, 278, 320, 326, 343, 352, 365, 369, 370, 387

Honte 8, 38, 59, 78, 93, 94, 95, 202, 213, 298, 316, 343, 345

I

Idéal 8, 9, 12, 13, 16, 17, 18, 32, 34, 62, 68, 78, 94, 99, 116, 162, 202, 206, 211, 213, 228, 235, 238, 240, 241, 264, 266, 267, 270, 272, 274, 287, 288, 291, 298, 301, 313, 314, 339, 361, 376, 377, 397, 399

Idéalisation 9, 78, 83, 100, 103, 104, 106, 243, 297, 298, 299, 300, 319, 337

Identification introjective 8, 37

Identification projective 8, 9, 17, 32, 37, 38, 153, 227, 228, 232, 243, 246, 317

Imago parentale 31, 77, 232, 243, 255, 294, 297, 317, 333, 372, 398

Incorporation 78, 298, 301

Inquiétante étrangeté 190, 336

Intermédiaire 13, 36

Intersubjectivité 2, 3, 6, 8, 13, 14, 16, 17, 37, 58, 60, 77, 117, 148, 157, 382, 387, 390, 399, 405

L

Lien de filiation 11, 14, 32, 33, 35, 134, 238, 239, 321, 322, 365, 382, 401

M

Mémoire, remémoration 80, 92, 100, 104, 138, 140, 153, 156, 162, 196, 201, 202, 206, 212, 213, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 239, 240, 267, 273, 274, 281, 282, 284, 289, 291, 352, 353, 354, 362, 368, 370, 380, 387, 403, 406

Message énigmatique 298, 318, 325, 363

Métacadres sociaux 60, 115, 256, 312, 382, 383, 385, 400, 405, 408

Mythe familial 12, 18, 25, 37, 77, 205, 235, 238, 288

Mythe fondateur 15, 218, 326, 353

N

Narcissisme 6, 9, 12, 18, 34, 44, 77, 229, 237, 333, 368

Négatif (le) 7, 8, 14, 25, 69, 77, 78, 79, 83, 191, 323, 333, 347, 375

Non-dits 25, 154, 215, 219, 220, 230, 231, 326, 333, 362, 403

Nostalgie 68, 106, 218, 244, 246, 260, 303, 306, 313, 316, 378

P

Pacte autobiographique 392

Pacte de déni en commun 212, 213, 300, 362, 388

Pacte dénégatif 14, 18, 60, 77, 154, 218, 219, 221, 242, 276, 296, 300, 312, 315, 348, 349, 352, 353, 354, 355, 356, 362, 373, 380, 403

Pacte testimonial 155, 392

Parentalité confuse 32, 205, 302, 336, 374

Parentescence 367, 368, 369, 371, 372, 397, 398, 405

Parentification 82, 83, 84, 86, 105, 188, 224, 225, 307, 319, 325, 360, 403

Prénomination 11, 236, 237, 238, 249, 250, 273, 274, 318, 344, 376

Processus de parentalité 1, 3, 4, 5, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 81, 85, 86, 87, 106, 108, 109, 110, 111, 114, 119, 120, 175, 177, 181, 223, 226, 227, 228, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 242, 243, 246, 248, 249, 250, 251, 255, 257, 262, 274, 281, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 303, 307, 308, 310, 315, 316, 317, 319, 324, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 341, 343, 344, 349, 358, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 386, 396, 397, 398, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407
Processus de subjectivation 2, 8, 21, 22, 23, 38, 73, 77, 83, 115, 132, 146, 175, 181, 183, 186, 199, 203, 208, 216, 234, 238, 239, 242, 249, 298, 307, 319, 352, 360, 362, 367, 368, 379, 408
Pulsion 14, 43, 230

R

Récit, narration 33, 34, 129, 132, 133, 135, 138, 144, 176, 177, 178, 179, 205, 216, 217, 218, 219, 221, 223, 230, 235, 238, 252, 259, 266, 267, 275, 276, 277, 278, 280, 284, 285, 286, 288, 302, 318, 319, 320, 326, 333, 340, 341, 355, 362, 387, 392, 394, 395, 402, 405
Reconnaissance 11, 15, 16, 22, 23, 30, 31, 33, 49, 65, 84, 92, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 155, 156, 164, 173, 201, 202, 203, 204, 213, 215, 221, 233, 234, 258, 272, 274, 284, 299, 329, 339, 345, 361, 362, 370, 375, 382, 388, 389, 391, 402, 406
Relation d'objet 7, 9, 134, 140
Remaniement identificatoire 3, 23, 26, 27, 30, 33, 80, 108, 111, 113, 115, 119, 175, 189, 209, 222, 223, 229, 233, 236, 241, 242, 243, 249, 250, 255, 256, 262, 272, 275, 295, 297, 303, 315, 316, 318, 329, 344, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 376, 379, 395, 397, 401, 402, 403, 404, 406
Remembrance 156, 221, 387, 388
Repère identificatoire 5, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 38, 106, 114, 116, 119, 134, 136, 195, 211, 215, 218, 225, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 242, 243, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 289, 291, 295, 296, 297, 304, 305, 308, 310, 311, 312, 314, 316, 317, 318, 320, 326, 327, 328, 332, 336, 338, 340, 344, 347, 349, 353, 371, 373, 374, 375, 376, 377, 379, 380, 385, 386, 402, 403, 404, 405, 406
Roman familial 11, 34, 333

S

Secret 19, 25, 76, 77, 78, 84, 92, 94, 169, 196, 294, 325, 326, 328, 342, 343, 350, 354
Silenciation 94, 215, 217, 293, 349, 353, 362
Subjectivation 2, 8, 22, 23, 38, 77, 83, 146, 216, 242, 352, 367, 368, 379, 408
Subjectivité 2, 3, 24, 29, 46, 47, 54, 117, 133, 134, 147, 148, 149, 151, 152, 190, 358, 392, 396
Sujet du groupe 2, 12
Symbolisation 8, 25, 44, 45, 49, 54, 56, 78, 79, 80, 133, 228, 352, 370, 388, 393, 399

T

Tabou 7
Télescopage de génération 77, 78, 207, 302, 307, 320
Tiers, tiércéisation 127, 190, 195, 203, 215, 224, 276, 296, 343, 344, 373, 383, 393
Transfert 14, 152, 300
Transgénérationnel 12, 29, 34, 78, 293, 301, 353, 358, 378
Transmission du traumatisme 4, 8, 60, 66, 71, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 87, 93, 94, 95, 110, 111, 113, 116, 122, 123, 132, 134, 136, 197, 202, 207, 354, 360, 362, 363, 381
Transmission intergénérationnelle 25, 33, 229
Transmission psychique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 36, 38, 39, 41, 73, 76, 79, 86, 108, 139, 147, 177, 178, 233, 306, 310, 358, 382, 396, 397, 401
Transmission transgénérationnelle 24, 25, 26, 39, 74, 76, 78, 79, 80, 115, 190, 323, 326, 331, 335, 360, 373, 380, 385
Trauma 41, 42, 43, 44, 45, 47, 51, 52, 55, 59, 60, 63, 65, 69, 70, 74, 76, 81, 82, 84, 93, 102, 185, 190, 192, 199, 204, 211, 215, 339, 355, 359, 390
Trauma psycho-social 55, 63, 89, 92
Traumatisme 1, 4, 24, 25, 34, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 67, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 93, 99, 108, 109, 111, 113, 114, 115, 116, 122, 142, 181, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 195, 196, 197, 199, 200, 204, 205, 215, 219, 247, 256, 260, 261, 263, 267, 285, 296, 301, 306, 308, 313, 326, 327, 328, 339, 341, 348, 352, 359, 360, 361, 375, 377, 380, 381, 386, 387, 388, 390, 396, 397, 398, 401, 403, 405, 406, 407

Traumatisme collectif 1, 4, 39, 41, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 70, 81, 82, 108, 113, 114, 115, 181, 188, 199, 215, 261, 263, 306, 360, 375, 381, 384, 386, 387, 388, 401, 403, 405, 407

Traumatisme psychique 4, 19, 39, 41, 42, 43, 48, 51, 52, 73, 78, 108, 195

Traumatismes cumulatifs 244, 245, 309, 332, 333, 339, 350, 384, 405

Travail d'élaboration de l'héritage 3, 5, 20, 21, 22, 24, 26, 35, 38, 77, 106, 108, 111, 114, 115, 116, 143, 175, 221, 232, 236, 241, 242, 243, 249, 253, 255, 257, 262, 289, 293, 296, 308, 310, 323, 324, 328, 332, 353, 365, 367, 368, 374, 375, 376, 378, 385, 402, 404

V

Victime 20, 35, 41, 44, 47, 52, 53, 57, 59, 75, 79, 82, 181, 183, 186, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 226, 355, 359, 360

Violence politique 1, 3, 4, 41, 51, 55, 56, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 70, 75, 76, 81, 84, 87, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 101, 105, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 119, 120, 122, 123, 128, 181, 183, 184, 185, 187, 188, 199, 200, 203, 216, 219, 225, 226, 245, 247, 281, 306, 339, 358, 359, 363, 370, 381, 383, 388, 401, 403

ANNEXES

1. Appel aux participants



APPEL AUX PARTICIPANTS

Dans le cadre d'une recherche doctorale à l'Institut de Psychologie de l'Université de Lausanne sur "*La transmission à travers les générations*", je souhaite rencontrer des participants répondant aux critères suivants :

- ✓ Vous êtes un adulte vivant en Suisse,
- ✓ Vous avez au moins un enfant, âgé de plus de trois ans,
- ✓ L'un de vos parents ou vos deux parents:
 - a (ont) vécu directement des répressions politiques au Chili pendant la dictature civile-militaire de 1973 à 1990
 - a (ont) pris le chemin de l'exil

De quoi s'agit-il ?

Ce projet a pour but d'explorer les liens entre héritage et transmission chez les **enfants d'exilés politiques chiliens**.

La participation à cette recherche consiste en **3 rencontres** d'environ une heure, échelonnées sur deux mois, au lieu de votre choix.

Votre participation est entièrement volontaire. Les entretiens sont enregistrés par voie audio, **à usage exclusif de la recherche**. Les retranscriptions des enregistrements sont transmises au participant.

L'**anonymat** des personnes et des témoignages est garanti et assuré tout au long de la recherche. Les données recueillies restent donc strictement confidentielles.

Comment me contacter ?

Par téléphone : 076/596.97.32 ou 021/692.32.61

Par email : Manon.Bourguignon@unil.ch

Gracias por su ayuda!

Manon Bourguignon,
Psychologue clinicienne
Assistante-doctorante de Muriel Katz - MER

Faculté des sciences sociales et politiques
Institut de psychologie (IP)

Tél.+41 76 596 97 32 | Fax.+41 21 692 32 65 | manon.bourguignon@unil.ch

2. Formulaire de consentement



Formulaire de consentement

Manon Bourguignon (Assistante-doctorante - UNIL) - Muriel Katz (Directrice de thèse, MER - UNIL)

- 1.! Je soussigné(e),né(e) le
àaccepte de participer à l'étude de Manon Bourguignon dans le cadre de son travail de doctorat à l'Institut de Psychologie à l'Université de Lausanne.
- 2.! Ce projet a pour but d'explorer les liens entre héritage et transmission chez les enfants d'exilés politiques chiliens. La participation à cette recherche consiste en 3 rencontres d'environ une heure, échelonnées sur deux mois, au lieu de mon choix.
- 3.! J'ai reçu une explication concernant la nature, le but, la durée de l'étude et j'ai été informé de ce qu'on attend de ma part. Une copie de ce formulaire de consentement éclairé, signé et daté me sera remis.
4. Je suis libre de participer ou non, d'abandonner ma participation à l'étude à tout moment sans qu'il soit nécessaire de justifier ma décision et sans que cela n'entraîne le moindre désavantage pour moi.
5. Les catégories de données qui seront utilisées dans le cadre de cette étude sont :
 - ! les enregistrements audio des entretiens semi-directifs auquel j'ai participé dans ce cadre
 - ! les informations que j'ai donné aux différentes activités réalisées
- 6.! J'accepte que ces données fassent l'objet de traitements ultérieurs à des fins scientifiques, en relation directe avec les objectifs de la recherche ci-dessus mentionnés, dans le respect des dispositions légales en vigueur en Suisse relative à la confidentialité et à la protection des données à caractère personnel. Mon nom, les réponses aux questionnaires et mes informations personnelles seront gardés confidentiels. Les responsables scientifiques de cette étude et les personnes qui traiteront les données s'engagent à respecter la confidentialité de toutes les données.
7. J'accepte que les résultats de cette étude, qui seront toujours anonymisés, soient diffusés oralement ou par écrit à des fins scientifiques en respectant les règles déontologiques de la communauté scientifique.
8. J'autorise les responsables de l'étude à me recontacter à un stade ultérieur de la recherche afin de solliciter ma participation à la poursuite de leurs travaux, le cas échéant.



UNIL | Université de Lausanne
Institut de psychologie (IP)
bâtiment Géopolis bureau GEO-4526
CH-1015 Lausanne

9. Je consens de mon plein gré à participer à cette étude.

Nous vous remercions d'apposer la mention « lu et approuvé ».
Le sujet confirme son accord de participation par sa signature personnelle datée.

Signature du participant
(jour/mois/année)

Date

Je confirme que j'ai expliqué la nature, le but et la durée de l'étude au participant mentionné ci-dessus.
Je confirme respecter la totalité des points précédemment évoqués.

BOURGUIGNON MANON

Signature de la personne qui procure l'information (doctorant)

Date (jour/mois/année)

Pour toutes questions ou inquiétudes, prendre contact avec
Manon Bourguignon, chercheuse à l'Institut de Psychologie à l'Université de Lausanne.
Tel. : 076/596.97.32
E-mail : manon.bourguignon@unil.ch

3. Guide d'entretien semi-directif

3.1. Tableau synthétique

	Thématiques principales	Sous-thématiques conduisant à des questions semi-directives
Rencontre 2	Histoire familiale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Histoire familiale 2. Histoire du militantisme 3. Vécu de la dictature 4. Histoire du voyage migratoire 5. Accueil en Suisse 6. Engagement politique 7. Transmission de l'appartenance politique 8. Identité d'exilé ou d'enfant de- 9. Nationalité
	Rapport à l'héritage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Héritage familial 2. Subjectivation de l'héritage 3. Identification 4. Place dans la famille
Rencontre 3	Désir de transmission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conserver le lien à la culture chilienne 2. Désir d'intégrer l'enfant dans culture d'origine 3. Lien à la culture suisse 4. Engagement associatif 5. Association chilienne 6. Choix prénoms 7. Langue parlée 8. Pratique religieuse 9. Scolarité et loisirs
	Parentalité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Désir d'enfant 2. Devenir parent 3. Histoire familiale racontée 4. Intégration filiative 5. Continuité/ discontinuité familiale 6. Rôle de transmetteur 7. Particularité de la transmission aujourd'hui 8. Craintes 9. Influence de la grande Histoire

Tableau 8. Présentation du guide d'entretien selon les thématiques abordées

3.2. Détails du guide d'entretien semi-directif

1^{er} entretien : l'histoire du sujet

1. **Cadre sera posé :**
 - Rappeler le cadre
 - lire ensemble la lettre de consentement
 - planifier le temps à disposition pour le sujet : maximum 2h, rappeler combien de temps il reste durant l'entretien.
2. Proposition de raconter son récit :
 - « *racontez-moi votre expérience quand vous étiez enfant*
 - 5. *puis lorsque vous êtes devenu parent à votre tour ?* »

Les uniques interventions seront des reprises de mots/phrases ou des relances consistant à préciser certains points via ce type de formulation :

« *Racontez-moi ...* », « *Vous pouvez me raconter davantage cette expérience ?* ».

3. Pour conclure, après avoir remercié le sujet : « *Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez ajouter sur ce qui a été dit, quelque chose qui vous reste en tête ?* ».

2^{ème} entretien : inscription dans la continuité généalogique

1. **Lien** entre premier et deuxième entretien :
 1. « *Je voulais revenir d'abord sur la **première rencontre** et voir comment cela s'est passé pour vous ? (attention pas de notion de bien ou pas !) le fait de vous raconter ?*
 2. « *Avez vous reçu les **retranscriptions** ? Avez-vous eu le temps de les lire ? Comment vous avez vécu le fait de vous lire ?*
 3. *Par rapport à l'entretien et aux retranscriptions, est-ce qu'il y a quelque chose sur lequel vous voulez **revenir** de la dernière fois ?*
2. **LRAG** : Approfondir notre discussion, proposition de réaliser son arbre généalogique sans aucune consigne iconographique spécifique/aucune contrainte de forme ou de contenu

« *Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique afin que je puisse mieux me représenter votre famille et ensuite nous en parlerons ensemble*».

Si question : « *faites comme vous le souhaitez* ».

A la fin : « *Est-ce que vous estimez que vous avez terminé ? Il y a t-il quelque chose ou quelqu'un que vous aimeriez dire ou écrire ?* »
3. Invitation à commenter de façon associative sa production, à *raconter son arbre*, à faire le récit de l'histoire de ses liens familiaux.
 - 3.1. **Reprendre l'arbre généalogique** personne par personne en commençant par le membre de la famille le plus ancien, questionner les liens.
 - *Est-ce que vous pourriez me parler de cette personne ? me la présenter (questionner les liens) ? Qu'est-ce qu'on dit de lui, qu'est-ce qui se raconte dans votre famille?*
 - 3.2. **Détails sur les membres de la famille et sur les « ratés » de la réalisation**
 - Choix des prénoms et nom de famille

- Liens d'alliance (mariage mixte ou inter-chiliens)
- Décès : circonstance et rites autour
- Présence de fausses-couches ou mort-nés
- Déroulement des grossesses et accouchements du sujet et de ses enfants

3.3. Histoire familiale

1. Histoire familiale : *Comment me décririez-vous l'histoire de votre famille ? ou comment vous l'imaginez ?*
2. Histoire du militantisme : *Est-ce que vous savez pourquoi vos parents ont dû quitter le pays et si non, êtes vous intéressé ou pas de connaître leurs raisons ?*
3. Vécu de la dictature : *Est-ce que vous pourriez me décrire comment votre famille a vécu la dictature (conditions et persécutions) ou comment vous l'imaginez ?*
4. Histoire du voyage migratoire : *Connaissez-vous l'histoire du voyage migratoire ?*
5. Accueil en Suisse : *Comment vos parents ont vécu l'arrivée/l'accueil en Suisse et vous-même? Comment décririez-vous le vécu de l'insertion en Suisse pour chaque membre individuellement?*
6. Engagement politique : *Est-ce que leur engagement politique est resté présent en exil, en Suisse ? (activités militants)*
7. Transmission appartenance politique : *Pensez-vous qu'une position/appartenance politique se transmet, comme si c'était un héritage en soi puis que l'enfant choisit ce qu'il en fait ?*
8. Identité exilé : *Est-ce que vous vous considérez comme exilé politique ou enfant d'exilés politiques?*
9. Nationalité : *Concernant la nationalité, avez-vous les deux nationalités ? Est-ce un souhait pour vos parents et vous-même de l'obtenir ? et pour vos enfants ?*

3.4. Héritage- Position du sujet dans famille

1. Héritage familiale : *Qu'est-ce que vous considérez avoir hérité de vos parents et grands-parents ?*
Pouvez-vous me donner des exemples ou situations pour que je puisse mieux me le représenter ?
2. Subjectivation de l'héritage : *Qu'est-ce que vous avez gardé de ce que vos parents vous ont transmis ?*
Qu'est-ce que vous ne voudriez pas du tout garder ?
3. Identification : *Si vous deviez citer une personne,*
- À quel membre de votre famille ressemblez-vous le plus ?

- À quel membre de votre famille ressemblez-vous le moins ?
- À quel membre de votre famille auriez-vous aimé ressembler ?
- À quel membre de votre famille n'auriez-vous pas aimé ressembler ? (Savin)

4. Place dans la famille : À votre avis, quelle place avez-vous dans votre famille ? (Savin)
(rôle, position particulière)

4. Pour conclure, après avoir remercié du temps accordé : « Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez ajouter sur ce qui a été dit ? quelque chose qui vous reste en tête ? ».

3^{ème} entretien : mouvement de transmission

1. Pour soutenir la continuité des entretiens:

1. « Je voulais revenir d'abord sur la **deuxième rencontre** et voir comment cela s'est passé pour vous ? (attention pas de notion de bien ou pas !) le fait de vous raconter ?

2. « Avez-vous reçu les **retranscriptions** ? Avez-vous eu le temps de les lire ? Comment vous avez vécu le fait de vous lire ?

3. Par rapport à l'entretien et aux retranscriptions, est-ce qu'il y a quelque chose sur lequel vous voulez **revenir** de la dernière fois ?

2. Administration de la technique projective, en précisant que c'est un outil pour explorer les liens de manière plus globale, la fois passée c'était dans la famille, cette fois-ci c'est de manière plus générale, le lien dans un groupe. La question introductive de cet outil est :

«Je vais vous montrer quelques images. Pour chaque image, je vais vous demander de me dire à quoi cela vous fait penser, ce que cela pourrait représenter pour vous et d'en faire une histoire à ce sujet (avec un début, un milieu un peu plus long et une fin). Comme cela vient à votre esprit, dites ce qui passe par votre imagination. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses».

Jusqu'à présent, je vous ai montré des images qui représentaient des personnages ou des paysages, maintenant je vous propose cette planche blanche qui est la dernière : vous pourrez me raconter l'histoire que vous voudrez »

3. Discussion autour de la place du sujet dans sa lignée généalogique comme parent transmetteur.

3.1. Rapport à la culture chilienne et suisse

1. Conserver le lien à la culture chilienne

Est-ce important pour vous de conserver un lien avec la culture chilienne vous de manière individuelle, dans votre couple et envers vos enfants ? Par exemple des gestes du quotidien, des petits rites, de la cuisine ou la musique ? Avez-vous des exemples concrets?

2. Désir d'intégrer l'enfant dans la culture

Est-ce que vous souhaitez intégrer vos enfant dans la culture chilienne et si oui, comment/de quelle façon ?

Pourquoi le lien à la culture chilienne est si important pour vous et pourquoi voulez-vous le transmettre à vos enfants ?

Est-ce que vous pensez qu'ils gardent quelque chose de la culture chilienne ?

3. Lien à la culture suisse *Est-ce que vous souhaitez intégrer vos enfant dans la culture suisse et si oui, comment/de quelle façon ?*
4. Engagement associatif *Avez-vous vous-même un engagement associatif quelconque ? ou Comment définiriez vous vos engagements associatifs/politiques actuel envers le Chili d'une part et envers la Suisse ?*
5. Association chilienne *Est-ce que vous participez ou êtes-vous impliqués dans des associations chiliennes ? Si oui, est-ce un souhait d'y impliquer vos enfant dans l'association ?*
6. Prénoms *Pourquoi avez-vous choisi ce prénom pour votre fille ?*
Est-ce important pour vous que des prénoms restent, soient transmis, le nom de jeune fille, le nom de famille ?
7. Langue parlée *Concernant les langues, quelle langue est parlée avec vos parents, en famille, au sein de votre couple et avec vos enfants ?*
8. Pratique religieuse *De quelle pratique religieuse faites-vous partie ?*
Souhaitez-vous intégrer vos enfants dans celle-ci ?
9. Scolarité et loisirs *Quelle type de scolarité avez-vous choisi pour vos enfants ? et ont-ils des loisirs particuliers ou des loisirs que vous favorisez?*

3.2. Transmission filiative

1. Désir d'enfant *Est-ce que vous vous souvenez comment est apparu le désir d'enfant?*
Préférence d'avoir fille/garçon ? si oui, pourquoi ?
2. Devenir parent *Comment est-ce que vous vous représentez/sentez en tant que parent (mère/père) dans votre famille ?*
3. Histoire familiale racontée *Que racontez-vous de l'histoire de votre famille / et l'histoire de l'exil à vos enfants ? Quelle histoire est racontée à vos enfants de leurs grands-parents?*
4. Intégration filiative *Est-ce important pour vous d'impliquer/intégrer vos enfants dans votre famille (filiation/généalogie)?*
5. Continuité familiale *Est-ce que la continuité familiale entre les générations est importante pour vous? (MK)*

Est-ce important pour vous de transmettre des choses dans votre famille et que certaines choses se perpétuent et restent au fil des générations ? Comme par exemple des valeurs, des idées, des manières de faire dans votre famille. Si oui, avez-vous des exemples ?

Discontinuité

Il y a-t-il des choses d'un autre côté que vous n'aimeriez pas transmettre, qu'il n'est pas nécessaire que vos enfants sachent ? (En avez-vous parlé avec votre conjoint ?)

6. Rôle de transmetteur

Est-ce que vous avez l'impression d'avoir un rôle de transmetteur à jouer comme parent ?

3.3. Transmission dans notre société

1. Transmission aujourd'hui

Qu'est ce qui semble important de transmettre aujourd'hui dans notre société ou des choses à ne pas transmettre justement ?

2. Craintes

Est-ce que vous avez des craintes ou inquiétudes vis-à-vis de la transmission ou de l'éducation de vos enfants ?

3. Influence de l'Histoire

Est-ce que vous pensez que l'histoire collective avec un grand H (avec ces événements marquants comme le Coup d'Etat ou la fin de la dictature) influence les vies et les générations ?

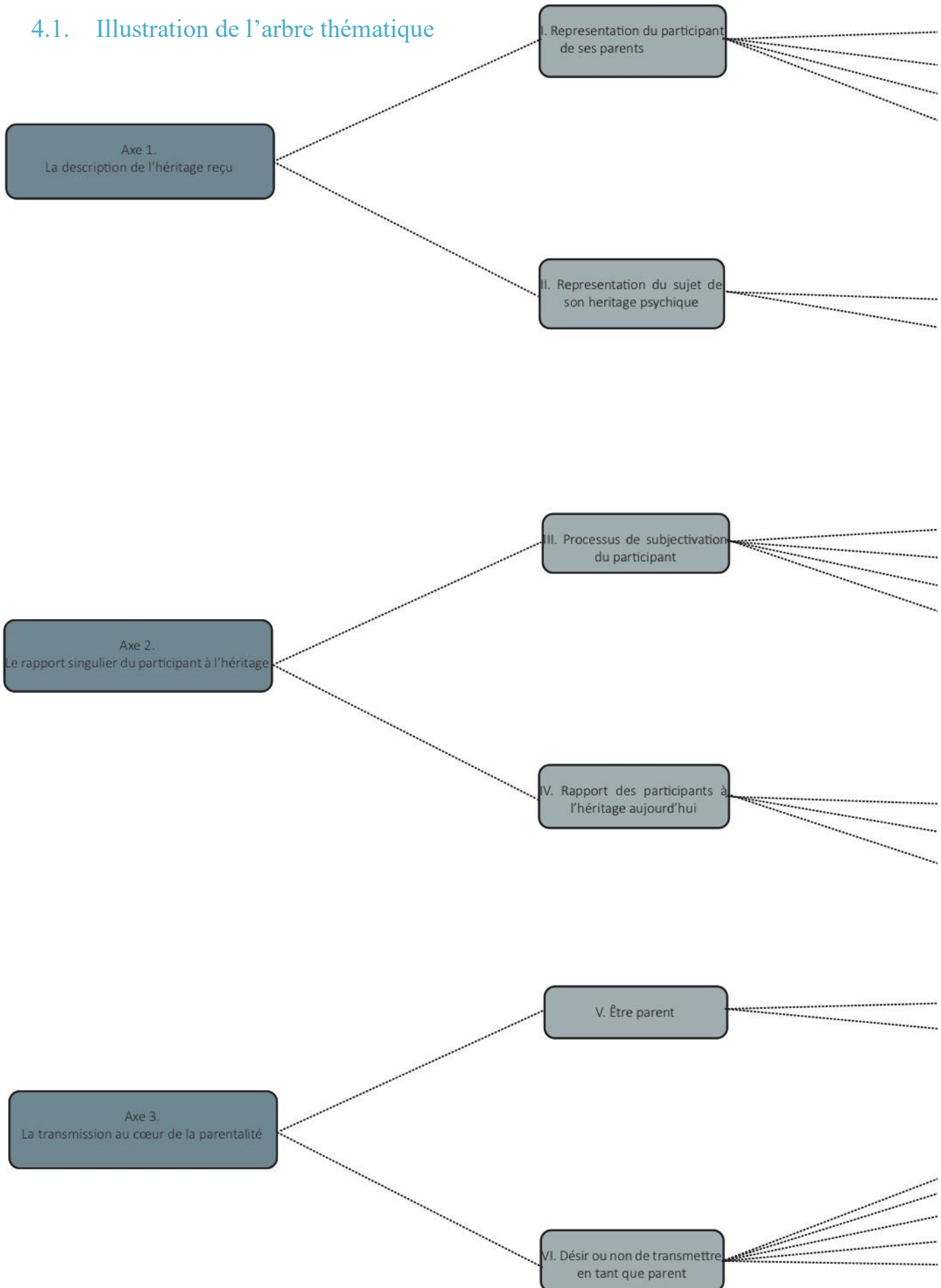
4. Dernière question :

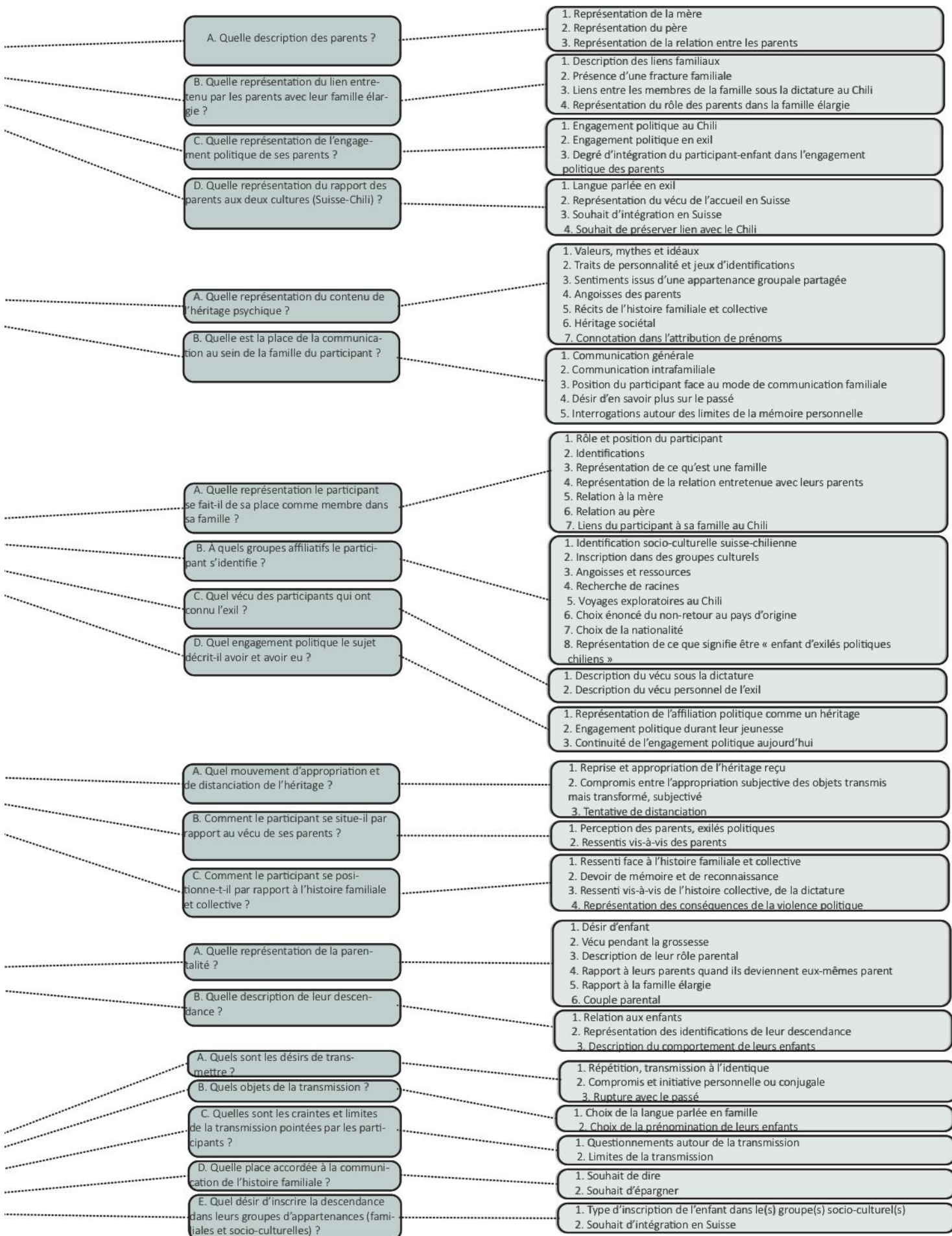
« Y a-t-il une question que je ne vous aurais pas posée à laquelle vous aimeriez répondre ? ».

5. Un temps de bilan et de restitution est par ailleurs prévu afin de prendre soin de clôturer ces rencontres.

4. Arbre thématique

4.1. Illustration de l'arbre thématique





4.2. Détails de l'arbre thématique

- AXES THEMATIQUES : 3
- THEMATIQUES MAJEURES : 6 (en lettre)
- THEMATIQUES MINEURES : 20 (en chiffre : 1)
- SOUS-THEMATIQUES : 75 (double chiffre : 1.1.)

Axe 1. La description de l'héritage reçu

I. REPRESENTATION DU PARTICIPANT DE SES PARENTS

A. Quelle description des parents ?

1. Représentation de la mère

1. 1. En tant que mère
1. 2. Description personnalité
1. 3. Rapport aux autres, aux groupes
1. 4. Valeurs

2. Représentation du père

2. 1. En tant que père
2. 2. Disponibilité
2. 3. Description personnalité
2. 4. Rapport aux autres
2. 5. Engagement politique
2. 6. Valeurs

3. Représentation de la relation entre les parents

3. 1. Situation actuelle du couple parental
3. 2. Décès
3. 3. Séparation

B. Quelle représentation du lien entretenu par les parents avec leur famille élargie ?

1. Description des liens familiaux

1. 1. Proximité
1. 2. Tensions liées à l'aspect financier

2. Présence d'une fracture familiale

2. 1. Accentuée lors de la dictature, liée à des positions politiques
2. 2. Absence d'aide pendant dictature
2. 3. Liées à l'exil (exil doré)
2. 4. Liée à la différence de classe sociale
2. 5. Liée à la différence de croyance

3. Liens entre les membres de la famille sous la dictature au Chili

4. Représentation du rôle des parents dans la famille élargie

4. 1. Mouton noir, trop différencié et donc pas soutenue

C. Quelle représentation de l'engagement politique de ses parents ?

1. Engagement politique au Chili

1. 1. Communistes

1. 2. PR

1. 3. Socialiste

1. 4. Flou / manifestation

1. 5. Aide aux autres

1. 6. Pas engagé directement

2. Engagement politique en exil

2. 1. Engagement politique

2. 2. Engagement culturel chilien (politique sous-tendu)

2. 3. Arrêt total

3. Degré d'intégration du participant-enfant dans l'engagement politique des parents

3. 1. Type d'intégration enfant dans l'engagement politique

3. 2. Intégration dans communauté chilienne, moins politique

3. 3. Intégration dans les associations suisses

3. 4. Absence d'intégration dans communautés chiliennes ou latino-américaines en Suisse

D. Quelle représentation du rapport des parents aux deux cultures (Suisse-Chili) ?

1. Langue parlée en exil

1. 1. Espagnol à la maison

1. 2. Moitié/moitié aujourd'hui

1. 3. Français en famille

2. Représentation du vécu de l'accueil en Suisse

2. 1. Nombreuses pertes

2. 2. Type d'accueil

2. 3. Difficulté d'adaptation, à s'intégrer

2. 4. Soutien à l'intégration

3. Souhait d'intégration en Suisse

3. 1. Souhait de s'intégrer pour les parents

3. 2. Aujourd'hui, parent décrit comme très intégré

4. Souhait de préserver lien avec le Chili

4. 1. Valise ouverte [maletas abiertas]

4. 2. Souhait retour au pays

4. 3. Moyen de maintenir le lien au Chili dans quotidien

4. 4. Souhait d'être enterré au Chili

II. REPRESENTATION DU SUJET DE SON HERITAGE PSYCHIQUE

A. Quelle représentation du contenu de l'héritage psychique ?

1. Valeurs, mythes et idéaux

1. 1. Battant versus pas le droit d'échouer

1. 2. Optimiste, garder espoir versus ne pas se plaindre, ne pas regretter

1. 3. Valeurs chrétiennes

1. 4. Tolérance vis-à-vis des opinions, éducation à l'esprit critique

1. 5. Valeur de la justice

1. 6. Reconnaissance des injustices passées

1. 7. Égalité, Aide envers son prochain, côté humain

1. 8. Sentiment de gratitude

1. 9. Scolarité
1. 10. Valeur de la famille
1. 11. Discipline, ordre, « bien parler », garder de la dignité
1. 12. Valeur de prendre soin de soi pour se préparer à une future catastrophe
1. 13. Machisme présent au Chili versus Vision féministe de la société
1. 14. Honnêteté
1. 15. Non-mixité

2. Traits de personnalité et jeux d'identifications

2. 1. Fierté
2. 2. Têtu
2. 3. Moquerie
2. 4. Sociable, bonne vivante
2. 5. Côté humain
2. 6. Fiable
2. 7. Travailleur
2. 8. Affection

3. Sentiments issus d'une appartenance groupale partagée

3. 1. Origine culturelle des ancêtres
3. 2. Appartenance politique, engagement
3. 3. Sentiments liés à la dictature du Chili
3. 4. Origine ethnique (vécu discrimination, racisme)
3. 5. Exil

4. Angoisses des parents

4. 1. Temps suspendu
4. 2. Peurs et angoisse de persécution

5. Récits de l'histoire familiale et collective

5. 1. Histoire familiale
5. 2. Histoire du Chili
5. 3. Transmission de silence

6. Héritage sociétal

6. 1. Héritage familial
6. 2. Héritage collectif, en lien à l'histoire du pays

7. Connotation dans l'attribution de prénoms

7. 1. Continuité familiale (ancêtres ou du père)
7. 2. Connotation de l'affiliation politique
7. 3. Connotation des origines
7. 4. Prénom changé pendant dictature

B. Quelle est la place de la communication au sein de la famille du participant ?

1. Communication générale

1. 1. Communication à propos de politique
1. 2. Communication intrafamiliale lors de l'exil

2. Communication intrafamiliale

2. 1. Dans la famille nucléaire
2. 2. Dans la famille élargie au Chili

3. Position du participant face au mode de communication familiale

3. 1. Position face au silence
3. 2. Raisons invoquées pour justifier et maintenir le silence

4. Désir d'en savoir plus sur le passé

4. 1. À travers qui et / ou quoi
4. 2. Questions directes aux parents
4. 3. Absence de question : Raisons du respect du silence
4. 4. Réactions des parents face aux interrogations du participant
- 5. Interrogations autour des limites de la mémoire personnelle**
5. 1. Confiance en sa propre mémoire
5. 2. Tensions au sein de fratrie de « qui se souvient le plus ? »
5. 3. Croire que l'on sait sans savoir
5. 4. Appartenir à une histoire dont on ne se rappelle pas

Axe 2. Le rapport singulier du participant à l'héritage

III. PROCESSUS DE SUBJECTIVATION DU PARTICIPANT

A. Quelle représentation le participant se fait-il de sa place comme membre dans sa famille ?

1. Rôle et position du participant

1. 1. Rôle dans famille
1. 2. Position dans la famille

2. Identifications

2. 1. À qui ?
2. 2. Contre-identification

3. Représentation de ce qu'est une famille

3. 1. Type de représentation
3. 2. Confrontation entre la famille rêvée et la famille réelle
3. 3. Réaction lors de la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique
3. 4. Représentation des relations dans la famille nucléaire
3. 5. Présence de la famille élargie exilée en Suisse

4. Représentation de la relation entretenue avec leurs parents

4. 1. Proximité
4. 2. Souhait de donner son avis mais semble impossible

5. Relation à la mère

5. 1. Identification, admiration
5. 2. Proximité
5. 3. Prend sa défense malgré nombreuses critiques

6. Relation au père

6. 1. Identification
6. 2. Idéalisation lorsque le père est décédé

7. Liens du participant à sa famille au Chili

7. 1. Mode de contact en exil
7. 2. Sentiment d'être porté par les ancêtres
7. 3. Perception des liens avec la famille au Chili aujourd'hui
7. 4. Tentative de rétablir un lien avec famille au Chili suite aux fractures

B. À quels groupes affiliatifs le participant s'identifie ?

1. Identification socio-culturelle suisse-chilienne

1. 1. Bricolage identitaire
1. 2. Représentation du pays d'origine aujourd'hui
1. 3. Maintien du lien aux origines chiliennes
1. 4. Absence d'intérêt pour le Chili

2. Inscription dans des groupes culturels

2. 1. Type de groupes : les communautés chiliennes (d'ordre politique ou culturel) ou dans la politique suisse
2. 2. Difficulté à ne pas être reconnu par le groupe
2. 3. Comparaison aux membres de la famille

3. Angoisses et ressources

3. 1.angoisses de séparation
3. 2.angoisses d'anéantissement

- 3. 3. Angoisses de persécution
- 3. 4. Deuil compliqué
- 3. 5. État-Limite : Tentative d'évitement du conflit
- 3. 6. Mécanismes de défense
- 4. Recherche de racines**
- 4. 1. Impression d'être sans racines
- 4. 2. Recherche à connaître ses origines
- 4. 3. Recherche à reconstruire le puzzle du passé
- 4. 4. Limites des recherches
- 5. Voyages exploratoires au Chili**
- 5. 1. De quel type ? (Politique, familiale, touristiques)
- 5. 2. Vécu
- 5. 3. Conséquence
- 6. Choix énoncé du non-retour au pays d'origine**
- 6. 1. Raisons du non-retour
- 6. 2. Perception des retornados
- 7. Choix de la nationalité**
- 7. 1. Choix de la nationalité du participant
- 7. 2. Nationalité des parents, exilés politiques
- 7. 3. Nationalité des enfants du participant
- 8. Représentation de ce que signifie être « enfant d'exilés politiques chiliens »**
- 8. 1. Vécu d'exilé ou d'enfant d'exilés ?
- 8. 2. Marqué par cette identité de "fille/fils de-" dans leur construction identitaire
- 8. 3. "Entre deux" sans jamais appartenir à un groupe (Chili- Suisse)
- 8. 4. Exil comme une forme de châtiment
- 8. 5. Sentiment d'être différent
- 8. 6. Ressenti d'être étrange accentué par l'exil
- 8. 7. Enfance baignée dans un monde adulte
- 8. 8. Comparaison avec ses parents, hiérarchisation des souffrances
- 8. 9. Vivre dans un « temps suspendu »
- 8. 10. Identité d'exilés politique se développe en opposition aux exilés économiques

C. Quel vécu des participants qui ont connu l'exil ?

- 1. Description du vécu sous la dictature**
- 1. 1. Coup d'état
- 1. 2. Vécu enfant
- 1. 3. Fascisme a marqué leur génération
- 1. 4. Banalisation de la terreur
- 2. Description du vécu personnel de l'exil**
- 2. 1. Compréhension des raisons du départ en exil
- 2. 2. Vécu du départ en exil
- 2. 3. Vécu de l'arrivée en Suisse
- 2. 4. Vécu de l'accueil en Suisse
- 2. 5. Vécu de l'adaptation/intégration

D. Quel engagement politique le sujet décrit-il avoir et avoir eu ?

- 1. Représentation de l'affiliation politique comme un héritage**
- 2. Engagement politique durant leur jeunesse**
- 2. 1. Aucun engagement politique
- 2. 2. Engagement politique étant jeune pour le Chili

3. Continuité de l'engagement politique aujourd'hui

IV. RAPPORT DES PARTICIPANTS À L'HÉRITAGE AUJOURD'HUI

A. Quel mouvement d'appropriation et de distanciation de l'héritage ?

1. Reprise et appropriation de l'héritage reçu

1. 1. Valeurs
1. 2. Caractères de la personnalité lié à l'identification à un parent
1. 3. Appartenances familiales et groupales
1. 4. Angoisses, traces de l'histoire traumatique
1. 5. Loyauté envers parents : Injonction des parents
1. 6. Désir non réalisé des parents :

2. Compromis entre l'appropriation subjective des objets transmis mais transformé, subjectivé

2. 1. De valeurs transmises
2. 2. Personnalité
2. 3. Appartenance familiale
2. 4. Rapport à l'histoire des parents

3. Tentative de distanciation

3. 1. Valeurs
3. 2. Personnalité
3. 3. Appartenance familiale et groupale
3. 4. Ne pas suivre les injonctions parentales ressenties

B. Comment le participant se situe-il par rapport au vécu de ses parents ?

1. Perception des parents, exilés politiques

1. 1. Admiration, idéalisation
1. 2. Coupable, lâche
1. 3. Victime, sentiment de haine contre l'injustice et l'impunité
1. 4. Honte

2. Ressentis vis-à-vis des parents

2. 1. Rancœur d'avoir été baigné enfant dans leurs peurs, la violence et le manque d'affection
2. 2. Colère
2. 3. Reconnaissant
2. 4. Honteux de les avoir culpabilisés d'avoir abandonné le combat
2. 5. Pardon
2. 6. Souhait d'avoir pu aider versus regret de n'avoir pas pu aider
2. 7. Culpabilité d'être née
2. 8. Recherche de compréhension de leur décision

C. Comment le participant se positionne-t-il par rapport à l'histoire familiale et collective ?

1. Ressenti face à l'histoire familiale et collective

1. 1. Ressenti d'être pris par les événements historiques
1. 2. Devoir de résoudre leur problème, de réparer leurs fautes, réaliser ce qu'ils n'ont pas pu
1. 3. Ressenti d'être pris par le choix des aînés
1. 4. Sentiments suscités par le ressenti de subir choix des autres
1. 5. Sentiment d'être passeur, porteur de choses qui ne lui appartiennent pas
1. 6. Interrogation sur la continuité familiale

2. Devoir de mémoire et de reconnaissance

2. 1. Défendre la mémoire
2. 2. Rapport au travail étatique de recherche de vérité
2. 3. Devoir de transmission de l'histoire
2. 4. Attente de jugement versus impunité de Pinochet
2. 5. Attente de reconnaissance, de dédommagement
2. 6. Souhait de ne pas ressasser le passé
2. 7. Attente d'une reconnaissance de leur vécu en tant qu'enfant
- 3. Ressenti vis-à-vis de l'histoire collective, de la dictature**
3. 1. Injustice
3. 2. Haine, Rage
3. 3. Envie de vengeance
3. 4. Sentiment d'impuissance
3. 5. Parents utopistes pris dans une idéologie
3. 6. Rancœur des pertes subies lié à la dictature, à l'exil
3. 7. Besoin d'être accompagné pour comprendre le passé
- 4. Représentation des conséquences de la violence politique**
4. 1. Impact sur société chilienne et famille
4. 2. Au Chili, toujours une impunité, non-reconnaissance
4. 3. Distinction entre souffrances physiques et psychiques : Forme d'hierarchisation des souffrances

Axe 3. La transmission au cœur de la parentalité

Quels sont les désirs du participant de transmettre ou non l'héritage reçu à ses propres enfants ?

V. ÊTRE PARENT

A. Quelle représentation de la parentalité ?

1. Désir d'enfant

1. 1. Souhait d'avoir des enfants
1. 2. Réaction à l'arrivée des enfants
1. 3. Préférence d'avoir des enfants d'un sexe particulier

2. Vécu pendant la grossesse

2. 1. Accouchement
2. 2. Dépression post-partum
2. 3. Angoisses
2. 4. Besoin de différenciation, distanciation vis-à-vis des ascendants
2. 5. Pas consciente d'être enceinte
2. 6. Fausses couches

3. Description de leur rôle parental

3. 1. Qu'est-ce que devenir parent a suscité ?
3. 2. Que signifie être parent ?
3. 3. Auto-description comme parent
3. 4. Vécu de l'adolescence de leur enfant
3. 5. Relation aux enfants

4. Rapport à leurs parents quand ils deviennent eux-mêmes parent

4. 1. Vécu de leur présence/absence
4. 2. Injonction de l'Héritage revient avec le devenir parent
4. 3. Mise à distance, besoin de marquer la différenciation
4. 4. Compréhension des choix et attitudes des parents
4. 5. Réconciliation avec le parent, l'ancêtre
4. 6. Besoin de questionner davantage leur parent

5. Rapport à la famille élargie

5. 1. Contact régulier entre leurs enfants et leurs parents (les grands-parents)
5. 2. Contact peu fréquent

6. Couple parental

6. 1. Lien d'alliance : origine du conjoint
6. 2. Situation actuelle avec parent des enfants
6. 3. Représentation de la relation au conjoint parental (père-mère de leur enfant)
6. 4. Représentation de la relation entre l'autre parent et leur enfant
6. 5. Souhait ou non d'être en couple
6. 6. Présence du couple lors de la Technique de Relation d'Objet (ORT)
6. 7. Présence du couple lors de la Libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG)

B. Quelle description de leur descendance ?

1. Relation aux enfants

1. 1. Type de relation

2. Représentation des identifications de leur descendance

2. 1. Identité culturelle : suisse, double et multiple

- 2. 2. Étonné par la distinction de parcours entre son enfant et le sien
- 2. 3. Position de leurs enfants dans généalogie
- 3. Description du comportement de leurs enfants**
- 3. 1. Questionne les parents
- 3. 2. Reprise de l'héritage

VI. Désir ou non de transmettre en tant que parent

A. Quels sont les désirs de transmettre ?

- 1. Répétition, transmission à l'identique**
- 1. 1. Valeurs souhaitées transmettre
- 1. 2. En tant que parent, reproduit façon d'être
- 1. 3. Appartenances familiales et groupales à transmettre
- 1. 4. Traces du passé traumatique
- 1. 5. Raconter les récits de l'histoire
- 2. Compromis et initiative personnelle ou conjugale**
- 2. 1. Valeurs à transmettre importantes pour le couple
- 2. 2. Appartenance culturelle
- 2. 3. Histoire
- 2. 4. Attente, souhait pour son enfant
- 3. Rupture avec le passé**
- 3. 1. Valeurs : liberté de choisir et confiance en l'autre
- 3. 2. Façon d'être parent : Transmettre ce que l'on n'a pas reçu
- 3. 3. Appartenances familiales et groupales
- 3. 4. Traces du passé traumatique

B. Quels objets de la transmission ?

- 1. Choix de la langue parlée en famille**
- 1. 1. Uniquement la langue française
- 1. 2. Mixte : Espagnol et français
- 1. 3. Espagnol à la maison
- 1. 4. Attachement à la langue est accentuée par l'exil
- 2. Choix de la prénomination de leurs enfants :**
- 2. 1. Continuité générationnelle : donner prénom des ascendants
- 2. 2. Origine chilienne
- 2. 3. Origine hispanique
- 2. 4. Consonance indifférenciée : francophone/hispanique
- 2. 5. Origine mapuche
- 2. 6. Préférence du prénom

C. Quelles sont les craintes et limites de la transmission pointées par les participants ?

- 1. Questionnements autour de la transmission**
- 1. 1. Comment énoncer l'histoire traumatique ?
- 1. 2. Comment transmettre la culture d'un pays où on ne vit pas ou pas vécu ?
- 1. 3. Jusque dans quel détail faut-il expliquer la dictature ?
- 1. 4. Quand faut-il parler de la dictature ? A quel âge ?
- 1. 5. Pourquoi faudrait-il parler d'un vécu traumatique ?
- 1. 6. Comment répondre à son enfant s'ils n'ont pas les réponses eux-mêmes ?
- 1. 7. Différence entre parent-enfant

1. 8. Transmission sociale
1. 9. Transmission mutuelle
- 2. Limites de la transmission**
2. 1. Être enfant originaire de deux lignées
2. 2. Être impuissant, ne peut changer le passé
2. 3. Complexité des objets à transmettre par rapport à l'âge
2. 4. Personnalité même des enfants
2. 5. Écart entre le message transmis et ce qui est reçu
2. 6. À l'enfant de choisir ce qu'il fera de cet héritage
2. 7. Suisse, lieu de vie à valeurs différentes
2. 8. Influence extérieure de la société
2. 9. À l'enfant de faire ses propres expériences
2. 10. Le challenge moderne de transmettre

D. Quelle place accordée à la communication de l'histoire familiale ?

- 1. Souhait de dire**
1. 1. Transmettre les origines
1. 2. Transmettre histoire du Chili
1. 3. Transmettre histoire familiale et "pourquoi ils sont là"
1. 4. Parole favorisée pour rompre avec non-dits
- 2. Souhait d'épargner**
2. 1. Raisons d'éviter certains discours avec leurs enfants
2. 2. Impossibilité de dire

E. Quel désir d'inscrire la descendance dans leurs groupes d'appartenances (familiales et socio-culturelles) ?

- 1. Type d'inscription de l'enfant dans le(s) groupe(s) socio-culturel(s)**
1. 1. Perception de la différence culturelle
1. 2. Souhait de ne pas privilégier une culture plus qu'une autre
1. 3. Moyen de maintenir lien aux origines
1. 4. Difficulté transmettre origines
1. 5. Distinction entre habitudes familiales et culturelles
- 2. Souhait d'intégration en Suisse**
2. 1. Soutenu
2. 2. Pas primordial

5. Synthèses des Parties de la thèse

5.1. Synthèse de l'Axe 1 de la Partie I

La question de la transmission psychique pose de plus en plus question dans nos sociétés modernes : face aux changements sociaux, à l'individualisme grandissant et davantage encore, suite aux violences collectives qui ont touché d'innombrables personnes et familles durant le siècle passé. Le cadre théorique que nous avons choisi pour aborder la question de la transmission s'inscrit dans le champ épistémologique de la psychanalyse des groupes, des familles et des institutions qui distingue trois espaces de la subjectivité – l'intrapsychique, l'intersubjectif et le transsubjectif.

Dans cet AXE 1, nous abordons les deux premiers aspects de notre objet de recherche : la transmission psychique et le processus de parentalité. Avant même d'être conçu, tout sujet est investi psychiquement, pris par de nombreuses prédispositions signifiantes issues de l'histoire familiale, sociale et humaine. Le premier chapitre porte sur l'effet incroyable de la transmission psychique de lier les membres d'une même famille à travers plusieurs générations, et ce principalement à travers l'identification (Klein, 1955 ; Ciccone, 1999). La littérature indique que les processus à l'œuvre dans la transmission psychique peuvent être structurants au service de la vie du lien ; mais ils peuvent également être au service du négatif : déstructurants et aliénants (Abraham & Torok, 1978; Ciccone, 1999; de Mijolla, 1981; Granjon, 1994; Kaës, 1989). Ce point nous intéresse car, dans le cadre de cette recherche, nous explorerons ce qui soutient ou non la transmission de repères identificatoires. Nous partons du postulat qu'observer la transmission « en positif », c'est-à-dire celle qui soutient la continuité générationnelle, permet d'explorer par quels processus elle peut par ailleurs être entravée.

Le second chapitre questionne ce qui soutient la continuité générationnelle. Nous abordons le rôle des liens de filiation au sein de la dynamique de la transmission. Nous nous basons principalement sur le concept d'*alliance inconsciente* (Kaës, 2009) et plus précisément sur celui du *contrat narcissique* (Aulagnier, 1975). De nombreux auteurs ont mis en évidence l'enjeu principal de ces contrats qui consiste à inscrire le sujet dans la continuité de la lignée généalogique à laquelle il appartient tout en le projetant dans l'avenir avec pour mission de perpétuer le modèle familial et social valorisé par cette dernière. La perpétuation du contrat narcissique repose principalement sur la transmission d'énoncés de fondement, de valeurs, d'idéaux et de mythes qui font office de repères identificatoires au fil des générations. Ces derniers sont des supports narcissiques et identificatoires sur lesquels le sujet peut prendre appui pour se construire. Dans le cas de transmission de secrets et des traumatismes psychiques, les alliances qui unissent les membres d'une famille peuvent être aliénantes (Kaës, 2009). Notre étude porte justement sur des personnes dépositaires d'un héritage traumatique relatif au passé familial et

collectif. Il s'agira de tenter de cerner dans quelle mesure les alliances du sujet à son groupe familial et social sont connotées ou non par la violence du passé.

Face à l'héritage psychique, chaque sujet est confronté à devoir reconnaître, s'appropriier ou rejeter la place qui lui est assignée par son groupe famille. C'est l'objet du troisième chapitre : la transmission n'existe et ne se perpétue que parce qu'elle est transformée, subjectivée à travers un réel travail d'élaboration psychique (Kaës, 1993 ; Waintrater, 2011 ; Konicheckis, 2008 ; Roussillon, 1999 ; Tisseron, 1995 ; Altounian, 2013). Dans le cas de la transmission transgénérationnelle, c'est-à-dire d'objets bruts (Granjon, 1989), le travail d'élaboration de l'héritage est mis à mal. Le contexte étudié dans cette recherche – la violence politique – porte en outre sur un héritage empreint d'éléments restés à l'état brut. Ce travail de transformation de l'héritage est central dans notre questionnement sur la dynamique de la transmission dans un contexte d'héritage traumatique. Nous nous interrogeons sur les possibilités du sujet à élaborer ou non l'héritage reçu, d'une part et sur le destin de celui-ci dans la transmission à la nouvelle génération, d'autre part. Ici, ce travail d'héritage est tout particulièrement exploré à travers la dynamique du processus de parentalité.

Le dernier chapitre de cet axe explicite ce que nous entendons par *processus de parentalité* : à savoir le processus psychique continu concerné par le devenir parent (Gutton, 2006 ; Missonier, 2009 ; Stoleru & Morales-Huet, 1989 ; Lebovici, 1999 ; Soulis-Ponton, 2002). Nous nous intéressons particulièrement aux remaniements identificatoires qui sont au cœur de la parentalité. Ce processus réactive le *matériel générationnel* (Darchis, 2010) exigeant un retour dans le passé ; un travail d'historicisation, de mise en récits de ses origines conduit ainsi le sujet à prendre une nouvelle place dans le *montage généalogique* (Legendre, 1985). La littérature à ce sujet met davantage l'accent sur la défaillance de la parentalité dans une dimension normative. Notre étude tente plutôt d'observer les différentes configurations du processus de parentalité, de façon à éviter l'écueil d'une approche pathologisante et donc réductrice.

La parentalité est pensée ici sous l'angle de l'articulation entre héritage et transmission, deux mouvements psychiques au cœur de la dynamique entre les générations. Ce chapitre se poursuit en abordant le rôle du processus de parentalité dans la dynamique de la transmission : en tant que maillon de la chaîne générationnelle et civilisationnelle, le parent se doit d'y inscrire sa descendance pour en assurer la perpétuation. Devenir parent s'enracine ainsi dans les profondeurs de l'histoire individuelle, familiale et sociale du sujet. Lorsque les conflits du passé infantile ou les traces traumatiques de l'héritage ne sont pas élaborés, l'enfant peut devenir une surface de projection de ce qui a été peu ou mal assimilé (Konicheckis, 2008 ; Darchis, 2010). Nous soulignons ce point car nous explorerons en quoi le processus de parentalité sera teinté ou non par le contexte traumatogène du passé familial des sujets. Plus précisément, nous tenterons de saisir la teneur des éventuels remaniements identificatoires qui s'opèrent dans le cadre du processus de parentalité ; autrement dit, nous nous demanderons

comment le sujet s'inscrit dans les groupes d'appartenance familiaux et sociaux lorsqu'il est question d'y inscrire – ou non – ses propres enfants.

5.2. Synthèse de l'Axe 2 de la Partie I

Pour explorer la dynamique de la transmission du traumatisme, il nous a fallu revenir au vaste champ du traumatisme psychique. Dans le premier chapitre de cet AXE 2, nous retraçons un bref historique sur l'origine du traumatisme, les différentes conceptualisations de Freud, Ferenczi, les post-freudiens tels que Winnicott, Green jusqu'à des auteurs plus contemporains (Crocq, Roussillon, Kaës, Roisin, Lebigot, Bokanowski). Rappelons que le traumatisme psychique est conçu comme une « effraction du pare-excitation ». Un double mouvement s'ensuit : d'un côté, une tendance à ce qu'aucun élément de l'expérience ne puisse être remémoré, ni répété ; et de l'autre, une tendance à la compulsion de répétition. Exposer les répercussions psychiques du traumatisme nécessite de rappeler l'implication de la subjectivité de la personne qui les subit. C'est pourquoi, nous employons le terme de « traumatogène » (Vermeiren, 2003) pour pointer la diversité de réactions possibles face à un même événement. Les cicatrices des traumatismes antérieurs du sujet peuvent également surgir lors de l'événement traumatogène.

Après avoir parcouru les différentes facettes du traumatisme et sa temporalité singulière, nous présentons dans le second chapitre le type de traumatisme sur lequel cette recherche se penche, à savoir le traumatisme collectif. Nous dressons les différentes typologies existantes autour du traumatisme et de ses effets afin de préciser que le traumatisme collectif est d'origine humaine et provoqué intentionnellement (Josse, 2014) et qu'il est caractérisé par sa longévité dans le temps (Terr, 1991). Nous explicitons davantage ce qui le caractérise : une violence collective d'une dimension extrême et déshumanisante qui s'inscrit dans un contexte socio-historique. Nous nous appuyons sur plusieurs concepts pour penser les enjeux d'un tel traumatisme : le *trauma psycho-social* de Martín-Baró (1984, 1989, 2000) et la *catastrophe psychique et sociale* de Puget et Kaës (1989). Ces deux concepts permettent de souligner l'origine sociale du traumatisme. Les répercussions de tels traumatismes se déploient à plusieurs niveaux car l'effraction a lieu aussi bien dans le psychisme que dans le lien social du sujet, ainsi que dans le groupe. Peu d'études portent sur les enfants exposés à des traumatismes collectifs et leurs répercussions psychiques (von Overbeck, 2009). C'est justement la population qui nous intéresse : les enfants dont les parents ont vécu directement un traumatisme collectif, à savoir la violence politique sous ces différentes formes.

Le troisième chapitre précise encore plus le type de traumatisme étudié : la violence politique. Celle-ci peut être comprise comme une forme de traumatisme collectif en se basant sur les concepts développés par des auteurs dans les années quatre-vingt, pour la plupart suite aux régimes dictatoriaux d'Amérique

Latine. Le trauma induit par la violence politique a un impact psychosocial, en ce sens qu'il implique toujours, – quoiqu'à différents degrés pour chaque personne et chaque groupe – le sujet dans ses rapports aux autres (Cornejo et al., 2009; Espinoza, 2019; Martín-Baró, 1984; Morales & Cornejo, 2013). Les répercussions psychiques sont donc plurielles. Selon Lira (1987), la violence politique génère une peur générale qui, au fil des années, s'intériorise jusqu'à devenir invisible et provoquer un sentiment d'inhibition et d'impuissance important. Les sujets manifestent des vécus partagés d'incertitude jusqu'à développer des pensées aliénantes. Les sentiments de menace, d'impuissance et de peur sont accentués par la situation de désinformation et de censure et également par la difficulté d'interpréter la situation globale de la violence politique du pays (Lira & Castillo, 1991). L'articulation entre l'individu et la société est directement touchée et la société se voit polarisée (Martin-Baro, 1987). Le sentiment de déshumanisation peut également apparaître.

Pour conclure cet axe, nous présentons la seconde spécificité de l'histoire familiale des participants de notre étude, celui de l'exil politique. Suite à des violences collectives, de nombreuses personnes prennent le chemin de l'exil et quittent leur pays pour survivre en se réfugiant ailleurs. L'exil politique est une forme de migration forcée qui se caractérise par l'éloignement obligatoire d'une personne pour des motifs politiques – imposé ou volontaire – lorsque les libertés personnelles du sujet ne sont plus garanties par le régime gouvernemental du pays (Espina & Sanhueza, 2014). Outre les événements extrêmes vécus avant le départ (Barudy, 1992), le vécu de déracinement, de perte de repères (familiaux et culturels) est souvent pointé comme une des premières conséquences de l'exil. Les exilés politiques se voient privés des soubassements symboliques de leur existence : l'appartenance, la légitimité et la perte de l'objet idéal d'une nation pour laquelle ils se sont battus souvent au risque de leur vie. Nous considérons comme Moro (1998) que, quelles que soient les motivations, la migration est potentiellement traumatique au sens psychanalytique car le trauma va induire de nécessaires réaménagements défensifs et/ou structurants.

Nous nous intéressons tout particulièrement aux répercussions psychiques de l'exil, tant dans leur dimension individuelle, que familiale et collective, et ce sur plusieurs générations. Comme notre recherche porte sur les descendants d'exilés politiques, les recherches portant sur les effets de l'exil sur les enfants nous intéressent tout particulièrement. Il n'existe pas de consensus sur cette question car de nombreux facteurs entrent en jeu, dont l'âge de l'enfant qui est souvent souligné par les auteurs. Le fait d'avoir vécu l'exil enfant est considéré comme un potentiel double traumatisme : celui ressenti directement par l'enfant et celui vécu indirectement par le biais des parents. La majorité des participants de cette étude ont par ailleurs vécu l'exil à différents âges de leur enfance. Nous avons choisi de les désigner comme appartenant à la « seconde génération » vu qu'ils ne sont pas détenteurs du titre de réfugié (les « réfugiés titulaires » selon les termes de Cornejo, 2004). Ce second axe nous a fait parcourir les enjeux du traumatisme psychique et les spécificités de la violence politique comme

traumatisme collectif. Cette recherche ne porte pas directement sur la question du traumatisme, mais bien sur la dynamique de la transmission du traumatisme dans le décours du processus de parentalité.

5.3. Synthèse de l’Axe 3 de la Partie I

Ce troisième axe nous amène au cœur de notre objet de recherche : l’articulation entre la transmission, la parentalité et le traumatisme. Le premier chapitre aborde le vaste champ de la transmission du traumatisme. Nous tentons de retracer un bref historique des études sur le sujet suite à la Seconde guerre mondiale, et les principaux résultats qui en découlent. Les observations concluent à la transmission du traumatisme mais à une absence de fonctionnement psychique typique chez les enfants de survivants. Plusieurs facteurs sont en jeu dans la transmission du trauma : la qualité du contrôle affectif et la cohérence de la communication de l’expérience ; la façon dont les descendants se situent face au passé, c’est-à-dire la symbolique que l’enfant accorde à l’événement à partir des réactions parentales. Les auteurs s’accordent sur le fait que ce ne sont pas toujours des objets – traces du traumatisme vécu – qui se transmettent directement. Certains auteurs pointent la transmission d’affects liés au vécu traumatogène, par exemple un sentiment d’insécurité, des angoisses de mort, de dépression et de culpabilité (Barocas & Barocas, 1973; Kestenberg, 1980; Rakoff, 1966; Rowland-Klein & Dunlop, 1998; Zadje, 1993). D’autres auteurs observent davantage un mode d’attachement et de relation particulier entre le survivant et ses enfants (Felsen, 1998; Fridman et al., 2011; Last & Klein, 1984; Prince, 1985). Il n’y a pas de consensus sur la transmission directe du traumatisme. Les résultats vont dans le sens d’une transmission d’un vécu traumatique à différents degrés et sous différentes formes d’expression. Plus récemment, un ensemble de travaux se sont centrés sur la transmission des traumatismes vécus dans le cadre de violence politique ; (Haesler, 1991; Levine, 1982; Puget & Kaës, 1989; Stern, 2004)(Altounian, 2008a; Faúndez, Cornejo, & Brackelaire, 2014b; Kinzie et al., 1998; Kupelian et al., 1998; Lev–Wiesel, 2007; Rowland-Klein, 2004). Ces études mettent l’accent sur une autre dimension, à savoir non seulement la transmission des traces du traumatisme subi par les parents mais également celles du contexte social traumatogène dans lequel ils ont vécu.

Inscrite dans une épistémologie psychanalytique, cette recherche s’est construite sur les nombreuses conceptions de la transmission du traumatisme psychique dans ce champ particulier. Elles sont brièvement présentées, constituant des supports pour penser la dynamique de la transmission transgénérationnelle (Mijolla, 1981; Eiguer, 1983, 1986, 1987 ; Abraham & Torok, 1978; Faimberg, 1987, 1993; Guillaumin, 1991; Ciccone, 1999; Roussillon, 1991; Kaës, 1993c). Les auteurs mettent l’accent sur la manifestation des objets non-élaborés dans les générations suivantes : des actes ou des paroles manquées, la répétition de symptômes, ou encore des schémas relationnels chaotiques, voire des troubles psychiques graves. Cela indique la force de la transmission des objets bruts enkystés qui sont comme en attente de symbolisation, en souffrance d’appropriation (Ciccone, 1999). La

transmission transgénérationnelle, qualifiée également de transmission « en négatif », « en creux » constitue donc un frein au processus d'élaboration de l'héritage. En effet, bien qu'il soit dépositaire de trace honteuse, l'héritier ne peut s'en protéger puisqu'il ne peut s'en saisir. C'est un aspect important à souligner car il est au cœur de notre questionnement : comment se penser parent si la représentation de l'héritage familial est proscrite, marquée de l'interdit ? Cela nous conduit à nous interroger sur l'impact d'un héritage traumatique sur le processus de parentalité, notre troisième champ théorique. Le second chapitre de cet axe lui est dédié.

Notre recherche se penche sur l'adulte-parent, héritier des traces d'un traumatisme collectif de type extrême subi par ses parents ; à savoir la violence politique. Certaines études se penchent sur l'impact du traumatisme sur la parentalité ; cependant, à notre connaissance, aucune étude articule la question du processus de parentalité et de la transmission du traumatisme. Afin d'inscrire notre objet de recherche dans les études existantes, nous avons choisi d'exposer celles qui s'interrogent sur la parentalité des survivants, c'est-à-dire la première génération. Trois aspects sont mis en avant dans les études à ce sujet : l'impact négatif sur les compétences parentales (Rakoff, 1966) ; les modèles de communication qui sont soit dans l'excès d'information soit caractérisés par un silence absolu sur le passé (Danieli, 1998; Davidson, 1980; Hass, 1995; Klein-Parker, 1988) ; et enfin, un surinvestissement des parents dans la vie de leurs enfants entravant leur autonomisation (Danieli, 1988; Field et al., 2011; Kellermann, 2001; Rowland-Klein & Dunlop, 1998; Barocas & Barocas, 1973; Brom et al., 2000; Faúndez et al., 1991; Francesconi, 1990). Bien que notre recherche se penche sur les descendants, connaître les particularités de la parentalité dans cette première génération permet de cerner l'empreinte de ces contextes traumatogènes sur la relation enfant-enfant.

Quant aux particularités du fonctionnement familial, Waintrater (2004) synthétise les travaux de plusieurs auteurs en proposant le terme de « famille survivante » qui est caractérisée par les traits distinctifs suivants : difficulté de différenciation ; inversion générationnelle et troubles de la filiation (parentification, difficulté de subjectivation et d'assimilation de l'histoire familiale) ; perversion de la temporalité et deuil infini ; idéalisation de la famille pour la survie du groupe ; difficulté de modulation de l'affect (communication familiale difficile, voire impossible) ; transmission du négatif et censure familiale (interdit de penser). Les observations à propos du fonctionnement familial suite à des violences politiques sont similaires à ceux-ci : une recherche d'indifférenciation entre les membres ; l'exigence d'une très grande proximité autant physique que psychologique ; les troubles de filiation avec l'incapacité du parent à assurer leur rôle de protecteur d'un côté et le rôle de parentification pris par les enfants ; le silence (Díaz et al., 2006; Díaz & Biedermann, 1991 ; Brinkmann et al., 2009; Faúndez et al., 1991; Kordon & Edelman, 2007 ; Vasquez & Aurajo, 1987).

Dans un second temps, nous faisons une brève revue de la littérature de ce que signifie être parent en exil. Pour notre part, il s'agit d'explorer en quoi le processus de parentalité de la seconde génération est teinté ou non par l'héritage de l'exil. À nouveau, les études à ce sujet se consacrent essentiellement sur la façon d'exercer la parentalité en exil pour la première génération d'exilés. Giraud et Moro (2002) indiquent que le processus de parentalité – au sens de l'expérience de la parentalité de Houzel (1999) – est un phénomène universel qui suscite les mêmes réaménagements identificatoires en exil. La spécificité de la parentalité en exil est l'absence du groupe socio-culturel sur lequel s'appuyer pour trouver des repères. La transmission psychique serait dès lors mise à mal dans un contexte migratoire. Il s'agit de créer de nouvelles logiques, distinctes de celles de leur pays d'origine. Certains auteurs mettent pour leur part l'accent sur le risque de parentification des enfants, à savoir la seconde génération (Nathan, 1988 ; Barou, 2009).

L'articulation des trois champs théoriques mobilisés et les limites des recherches sur le sujet nous conduisent à nous questionner sur la dynamique de la transmission de l'héritage traumatique chez les descendants d'exilés politiques. En quoi le processus de parentalité représente-t-il une opportunité ou une entrave à l'élaboration des traces d'un héritage traumatique ?

5.4. Synthèse de la Partie I et limites des recherches

L'examen de la littérature présenté dans les deux premiers axes permet d'identifier un certain nombre de limites quant à la thématique de la transmission du traumatisme dans un contexte d'exil mais surtout quant à la thématique de la parentalité. Cette synthèse présente les limites théoriques et méthodologiques principales identifiées dans la littérature.

Dans l'AXE 1, nous avons passé en revue la littérature concernant la transmission psychique en mettant en avant le travail d'élaboration de l'héritage, tâche de chaque sujet en tant que maillon de la chaîne générationnelle. Nous avons pu relever que ce travail est renouvelé par le processus de parentalité conçu comme un cheminement psychique continu qui suscite un travail d'historicisation et d'ancrage généalogique. Ce processus amène donc le sujet héritier à revisiter son passé pour se lancer dans un mouvement de transmission à la génération future. Avec les remaniements identificatoires qu'il implique, le processus de parentalité conduit donc le sujet à se repositionner dans sa généalogie et à s'appropriier ou se distancier de l'héritage reçu pour le transmettre à son tour. Qu'en est-il dès lors lorsque cet héritage porte les traces de traumatismes vécus par les ancêtres ?

Dans l'AXE 2 du chapitre, nous développons tout d'abord le concept de traumatisme psychique et ses répercussions psychiques et sociales. Le type de traumatisme étudié est ensuite précisé, à savoir le traumatisme collectif considéré comme un traumatisme extrême dû à son intensité et sa durée, à son caractère social et à son inscription dans un contexte socio-politique particulier. Nous précisons ensuite

le contexte traumatogène sur lequel cette recherche se base : la violence politique sous deux différentes formes, la répression politique et l'exil.

Enfin, nous avons tenté d'articuler nos trois thématiques principales dans l'AXE 3, à savoir la transmission, la parentalité et le traumatisme psychique. Nous nous questionnons sur la transmission de tels traumatismes aux générations suivantes. Nous avons ainsi parcouru l'importante littérature portant sur la transmission du traumatisme et les répercussions sur les enfants de victimes-survivants. Nous avons questionné les possibilités et les limites du travail d'élaboration de l'héritage, et particulièrement dans le cas où l'héritage porte l'empreinte du contexte traumatogène des ancêtres. Malgré le manque d'études sur l'impact de la transmission du traumatisme sur la parentalité de la seconde génération, nous rappelons brièvement les recherches réalisées au sujet de la parentalité chez les survivants de traumatisme collectif, d'une part, et chez les personnes forcées à prendre l'exil, d'autre part. Nous exposons ci-dessous les limites que nous avons repéré dans cette revue de la littérature.

1) Limites des études au croisement entre les trois thématiques : la transmission du traumatisme, la parentalité et l'exil

Globalement, le processus de parentalité – tel que nous le concevons – est davantage étudié à travers le prisme de la périnatalité. Dans la littérature scientifique, les théories abondent au sujet des mouvements psychiques suscités chez la « femme en devenir mère » pendant la grossesse (Bydlowski, 1997). La recherche sur les pères est en émergence en psychanalyse (Senécal et al., 2013) mais elle reste centrée sur la période de périnatalité (Boiteau et al., 2019; Dubeau, 2002). La question de la parentalité comme processus psychique – quel que soit le genre – est davantage investiguée de manière théorique ou dans l'investigation thérapeutique (Darchis, 2010, 2015; Lebovici, 1999b, 2002a, 2002b; Lebovici et al., 2002; Manzano & Palacio Espasa, 1993; Nanzer & Palacio Espasa, 2012). En outre, dans ce domaine, ce sont principalement les échecs et les problèmes associés au processus de parentalité qui sont analysés en termes psychopathologiques (Bouregba, 2004). Une des limites des études actuelles est la prise en considération de l'« homme en devenir père » et de la parentalité comme un processus psychique continu et non pas comme une étape unique de remaniement identificatoire.

Depuis les années nonante, les études abondent au sujet de la transmission du traumatisme. Les recherches, autant cliniques qu'empiriques, sur transmission du traumatisme s'intéressent de plus en plus à l'impact du traumatisme non seulement sur la seconde mais également la troisième génération, c'est-à-dire les petits-enfants de victimes de traumatismes (Bar-On, 1995; Bender, 2004; Chaitin, 2000; Faúndez, 2013; Haesler, 1991; Kupelian et al., 1998; Letzter-Pouw et al., 2014; Lev-Wiesel, 2007; Mathier, 2006; Rosenthal, 1998; Shmotkin et al., 2011). Les recherches dans ce champ d'étude se focalisent majoritairement sur la présence de traces traumatogènes au fil des générations, que ce soit à travers des méthodologies qualitatives ou quantitatives.

Les études – qui articulent la question de la parentalité avec celle de la transmission du traumatisme – ont démontré les particularités de la parentalité chez les victimes de violence collective et principalement chez les survivants de génocide (Adelman, 1995; Bar-On et al., 1998; Breton, 1993; Field et al., 2011; Kinzie et al., 1998; Krystal, 1968; Last & Klein, 1981, 1984; Wardi, 1992). Cependant, une seule étude traite de l’impact de la transmission du trauma sur la parentalité dans la seconde génération. Dans cette étude, il s’agit des descendants du génocide arménien (Esmaceli, 2011).

Malgré l’émergence de nombreuses publications à propos de la génération issue de parents migrants ces dernières décennies (Humphreys & Benhaïm, 2017; Moro, 1989, 1998), rares sont les études qui se penchent sur la spécificité de l’exil politique (Vasquez et al., 1979). Dans les études à propos de la parentalité en exil, cela concerne principalement les exilés politiques de « première génération » (Giraud & Moro, 2002; Méryglod & Colin, 2009). En outre, le recrutement dans les différentes études se fait habituellement par l’intermédiaire de services de santé. Les participants présentent souvent une pathologie quelconque. À notre connaissance, il n’existe donc aucune étude sur la parentalité des descendants d’exilés politiques, et ce encore moins concernant les descendants d’exilés politiques chiliens dont les enfants grandissent en exil.

2) Limites des études réalisées au Chili

La contextualisation de notre objet de recherche fait l’objet du troisième axe du cadre théorique : la violence politique sous la dictature au Chili et l’exil en Suisse. Nous avons choisi de prendre cet exemple concret d’un type de contexte traumatogène afin d’avoir des points de comparaison relatifs à l’histoire familiale entre les participants qui sont tous des descendants d’exilés politiques. Notre recherche porte donc sur le contexte traumatogène de l’histoire familiale et collective des participants, à savoir la violence politique sous la dictature au Chili ; il s’agit plus particulièrement d’être l’enfant de parents qui ont été vécu directement les répressions politiques et qui ont été pris le chemin de l’exil pour sauver leur peau. Ce contexte socio-politique de l’histoire familiale que les participants ont en commun permet d’observer les points de tensions ou de similarités dans leur désir de transmission.

Nous présentons ici les limites des études réalisées au Chili portant sur la transmission du traumatisme lié au contexte de la violence politique au Chili et de l’exil chilien.

Les études réalisées au Chili sur la sombre période de la dictature de Pinochet se sont principalement centrées sur la mémoire et l’élaboration du passé selon Cornejo, Reyes, et al. (2013). En relation à l’exil latino-américain, la plupart des études portent sur les conséquences psychosociales de la répression politique (Barudy, 1994; Grinberg & Grinberg, 1986; Páez, 1980). Bien que l’on dénombre diverses études au Chili concernant l’élaboration du vécu traumatogène, la question de l’exil y est peu abordée.

L'exil chilien est désigné comme peu étudié au Chili (Jedlicki, 2014; Prognon, 2019; Rebolledo, 2005). Les travaux réalisés relèvent tous du champ de la santé mentale et de l'intervention thérapeutique avec les familles d'exilés (Barudy & Montupil, 1993; Serrano, 1988, 1999), en particulier avec les enfants (Barudy, 1989; Vasquez et al., 1979). L'exil chilien est davantage étudié depuis l'étranger (Jedlicki, 2001, 2014 ; Cornejo, 2008 ; Espina & Sanhueza, 2014 ; Vásquez & Araujo, 1987 ; Bolzman, 1989, 1993, 1996 ; Gaillard, 1997 ; Yankelevitch et al., 1998, Montupil, 1993, Del Pozo, 2009 ; Quinteros, 2017). Néanmoins, un nombre important d'études au Chili se consacre à la question des *retornados*, aux exilés qui sont retournés au pays d'origine (Dominguez et al., 1988 ; Baeza, 1989 ; Gaillard, 1997 ; Gaillard, 1999 ; Rebolledo, 2005 ; Pinto, 2015). L'exil chilien demeure un élément « dissocié » de l'histoire collective au Chili selon plusieurs auteurs (Compagnon & Gaudichaud, 2008 ; Jedlicki, 2014 ; Prognon, 2019). Cet état de fait empêcherait le travail de reconnaissance et de réparation du passé selon Prognon (2019). Depuis quelques années, c'est un sujet émergent dans plusieurs lieux ; notamment à l'Institut National des Droits Humains (INDH) ainsi qu'au Musée de la Mémoire et des Droits de l'Homme [Museo de la Memoria y de los Derechos Humanos] (MMDH).

À notre connaissance, les quelques études en psychologie consacrées à la question des descendants d'exilés chiliens portent sur la socialisation des enfants en exil, la construction identitaire en exil et la mémoire familiale (Gaillard, 1999 ; Acuña, 2001 ; Cornejo, 2008 ; Espina & Sanhueza, 2014). La question du retour en exil pour les descendants d'exilés politiques constitue la thématique la plus largement étudiée au Chili (Maureira, 2015; Varas & Lara, 1986). Cette limite est un biais pour saisir la complexité du vécu des descendants d'exilés chiliens qui sont restées vivre dans le pays qui a accueilli leurs parents. Selon Acuña (2001) et Espina et Sanhueza (2014) , il existe un manque de reconnaissance sociale du vécu de la seconde génération d'exilés politiques.

Les études empiriques et cliniques au sujet de l'impact de la violence politique et de l'exil signalent que les répercussions atteignent plusieurs générations. Bien que de nombreuses études s'intéressent aux conséquences psychiques des victimes de violence politique et de l'exil chilien, aucune recherche ne s'est encore intéressée à la question de la parentalité pour la seconde génération en exil : les descendants d'exilés politiques.

5.5. Synthèse de la Partie II

Sur la base du cadre théorique exposé dans la partie I, nous formulons notre problématique de recherche et les questions qui en découlent dans l'AXE 1. Ce travail se focalise sur l'étude de la dynamique de la transmission au cœur du processus de parentalité, dans le contexte d'un héritage traumatique. Le défi d'étudier un processus nous a conduit à faire un « arrêt sur image » sur trois temps. Il s'agit des trois

questions de recherche : 1. La représentation du sujet de l'héritage reçu et du poids des éventuelles traces traumatiques ; 2. Les remaniements au cœur du processus de parentalité et leur impact sur le travail d'élaboration de l'héritage ; et enfin, 3. Les destins de l'héritage traumatique à la nouvelle génération selon la teneur des remaniements du processus de parentalité. Sur base de ces questions, plusieurs hypothèses de travail se sont construites au fur et à mesure de la production de données. L'approche méthodologique est présentée dans l'AXE 2. Nous abordons premièrement les considérations générales du dispositif de recherche qualitative. La pertinence de la méthodologie qualitative dans l'étude de notre objet de recherche est exposée. Nous présentons ensuite les participants à la recherche et les critères d'inclusion, à savoir des adultes en Suisse qui ont des enfants et dont au moins un parent a trouvé exil en Suisse afin de fuir les répressions politiques qui le(s) menaçai(en)t. Le dispositif de recherche est détaillé avec les quatre phases qui le constituent.

Le choix du dispositif de production de données est ensuite exposé (Chapitre 15). Dans une approche compréhensive de la singularité de chaque participant, cette recherche se veut qualitative et clinique. Le dispositif de production de données se compose de trois rencontres en individuel. Chacune d'entre elles suit un guide d'entretien semi-directif préalablement construit tout en étant accompagnée d'instruments : le récit de vie, la Libre réalisation de l'arbre généalogique (Veillet, 2003) et la Technique de Relation d'Objet (Phillipson, 1955). Une particularité du dispositif est la remise des retranscriptions au participant entre chaque entretien. Dans une visée clinique, nous avons privilégié une double logique analytique : singulière dans un premier temps par une analyse thématique de chaque cas via le logiciel Nvivo ; puis transversale dans un second temps, par la création progressive d'un arbre thématique afin de comparer les analyses inter-cas. L'objectif de cette analyse plurielle est la mise en évidence des similarités et des divergences entre les douze participants. Enfin, un dernier chapitre est consacré à la mise en disposition analytique de la chercheuse, à savoir les dispositifs d'écoute mis en place. Un temps est finalement consacré pour aborder l'implication de la chercheuse – et de sa subjectivité – dans ce processus de recherche. Pour clore cette Partie II, nous présentons les douze participants de la recherche au moyen d'un tableau synthétique et de portrait pour chacun d'eux. La PARTIE III qui suit présente les résultats principaux de cette recherche.

5.6. Synthèse de l'Axe 1 de la Partie III

Le but de notre travail est l'exploration des destins de la transmission du traumatisme. Nos analyses révèlent tout d'abord que, lors des entretiens autour du processus de parentalité, le discours des participants est principalement orienté sur leur statut d'*enfant de-* (en l'occurrence d'exilés politiques) et non de *parent de-*. Comme le montre la littérature (Darchis, 2010; Decherf, 2004; Palacio Espasa,

2000), il semble nécessaire de pouvoir revenir au vécu d'enfant pour devenir à son tour parent. Nous nous interrogeons également sur l'influence de la désignation « enfants d'exilés politiques chiliens » dans l'appel à participant. C'est pourquoi, nous consacrons le premier chapitre à la teneur de l'héritage psychique dont les participants sont porteurs. Nous avons souligné en quoi le fait d'être enfant face à un parent traumatisé fragilise les assises narcissiques. Pour certains participants, le manque de soutien et de sécurité au sein du cercle familial aura constitué un important obstacle à la différenciation psychique. Nous nous sommes ensuite intéressée à l'impact des traces traumatiques sur le processus de subjectivation des héritiers. Les confusions entre générations peuvent alors surgir et, dans un devoir de réparation, mener les héritiers à porter le poids du passé.

Enfin, nous avons questionné les remaniements identificatoires mobilisés par le processus parentalité. Le désir d'enfant n'a pas d'emblée été présent chez tous les participants : entre le désir et le refus d'enfanter, nous avons observé des nuances qui peuvent être éclairées selon les traces traumatiques dont ces descendants sont porteurs. En outre, toutes les femmes rencontrées ont manifesté le désir d'avoir un garçon par peur de répétition transgénérationnelle de leur vécu ou de leur relation parent-enfant. Nous avons ensuite souligné deux effets principaux du processus de parentalité : le réveil de l'héritage reçu qui exige un travail d'appropriation/distanciation d'une part ; et d'autre part, un travail d'ancrage généalogique – le processus de *parentalisation-filiation* (Lebovici, 1999) – qui s'avère nécessaire suite au bouleversement des places dans la famille que provoque la naissance d'un descendant ; un temps propice aux remaniements identificatoires de la parentalité.

Ces différents propos ont permis de mettre en avant la complexité de ce que signifie être parent pour les participants et la place importante de leur vécu d'enfant dans ce processus. Se reconnaître et être reconnu en tant que *filles / fils de-* et *parents de-* dans son groupe familial et social suppose ainsi un réel travail psychique d'ancrage généalogique : qui suis-je ? qu'est-ce que je porte en moi de mes ancêtres ? où est-ce que je me situe dans le maillage des liens familiaux dont je suis issu ? Ce travail de transformation et de modelage de l'héritage exige ainsi un certain nombre de remaniements dans les repères identificatoires. Nous allons maintenant présenter le mouvement de transmission des participants envers leur descendance au regard de ce qu'ils ont vécu, reçu et élaboré de cet héritage.

5.7. Synthèse de l'Axe 2 de la Partie III

Ce second axe porte sur la dynamique de la transmission des repères identificatoires. Notre objectif est de saisir l'impact de la **parentalité sur la qualité du travail d'élaboration de l'héritage ainsi que sur les destins de l'héritage dans la transmission**. Le premier chapitre présente la démarche d'analyse transversale qui nous a conduite à proposer une typologie (Chapitre 23).

En interrogeant la dynamique des repères identificatoires transmis au fil des générations, nous avons repéré trois principaux types de repères identificatoires : relatifs aux liens de filiation (1), relatifs aux liens d'affiliation socio-culturels (2) ; et enfin, relatifs à l'affiliation politique (3). Nous observons que les repères filiatifs et culturels ont tous deux des dynamiques de transmission similaires allant de la transformation de l'héritage à la rupture avec le passé. Ces dynamiques de la transmission se distinguent par la portée des remaniements identificatoires mobilisés dans le processus de la parentalité. Sur base de ces résultats, nous proposons une typologie relative à la parentalité. Les trois types de parentalité – *souple, labile et rigide* – qualifient la dynamique de la transmission. Deux figures ci-dessous permettent d'illustrer les trois dynamiques de la transmission des deux repères identificatoires.

Les trois chapitres suivants (24 à 26) exposent successivement chaque type de parentalité sur base de l'illustration d'un cas de recherche, emblématique du type. Dans chaque chapitre, une première partie est consacrée à la présentation du type de parentalité. Quelles sont les caractéristiques des participants susceptibles d'expliquer les différents types de parentalité ? Nous exposons les facteurs qui semblent soutenir la construction du type de processus de parentalité. Il s'agit principalement de l'environnement familial en exil (ayant une fonction contenante ou défaillante) et des caractéristiques personnelles des participants (ressources pour élaborer les traces traumatogènes et traumatismes personnels).

Les remaniements identificatoires mobilisés par le processus de parentalité ont dans la plupart des cas une valeur organisatrice, structurante (type I). La parentalité semble une occasion d'élaborer les traces traumatiques du passé. La transmission des repères identificatoires à la nouvelle génération est alors favorisée. Le processus de parentalité chez un tiers des participants est bouleversé par la reviviscence des traces traumatogènes (type II). Les héritiers se sentent envahis par les fantômes du passé ce qui entrave la transmission de repères identificatoires à la nouvelle génération. Enfin, le processus de parentalité peut dans certains cas (type III) être pris dans la continuité transgénérationnelle : l'héritage brut et non élaboré se perpétue inconsciemment au fil des générations.

Ces résultats éclairent la singularité des processus de parentalité et les destins de l'héritage qui en découlent. La typologie proposée est à considérer comme une tentative d'observer les dynamiques de la transmission au cœur de la parentalité au moment des rencontres. Ils sont donc susceptibles d'évoluer avec le temps et l'âge de leur(s) enfant(s) (Nanzer, 2012).

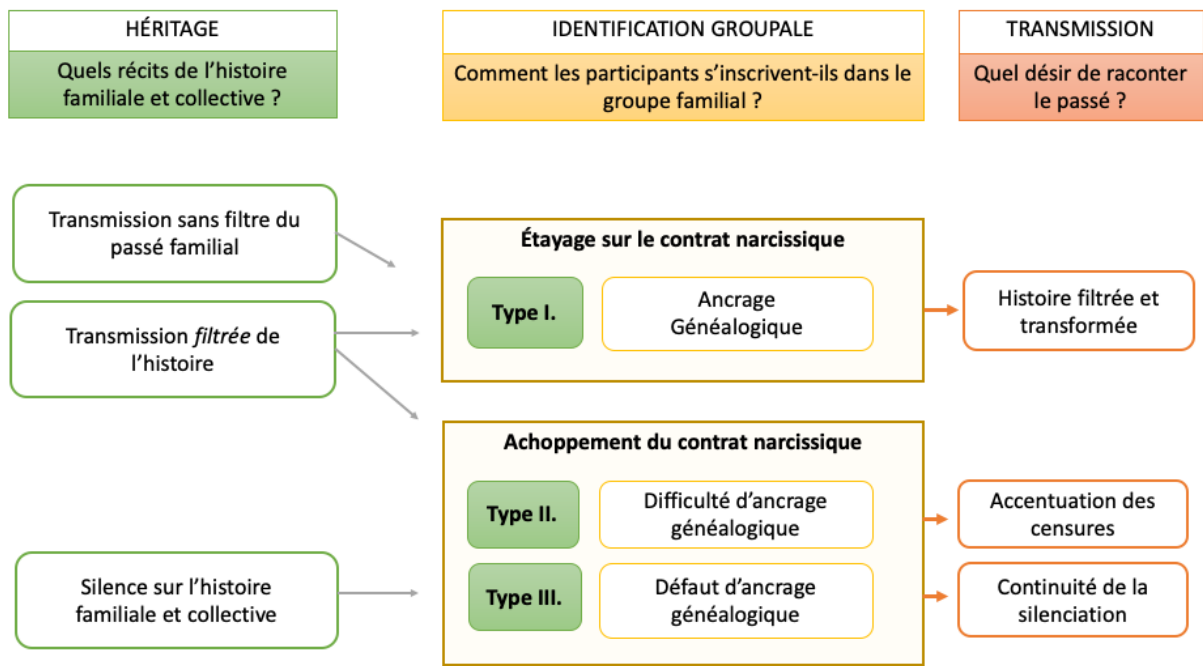


Figure 27. Dynamique de la transmission du repère identificatoire relatif aux liens de filiation

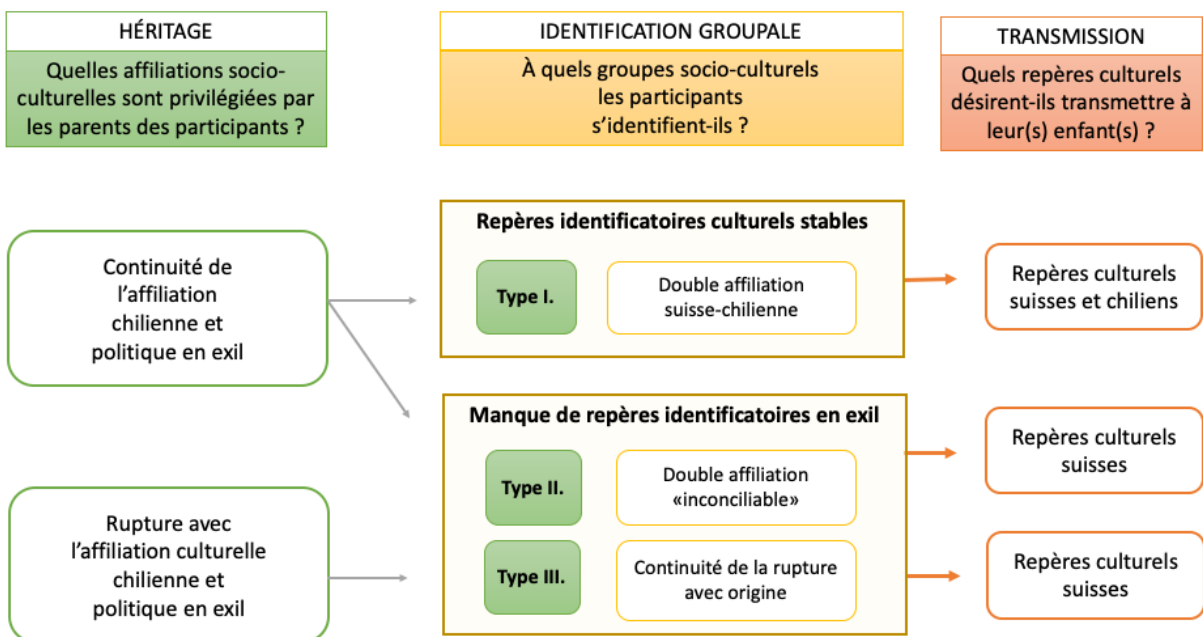


Figure 28. Dynamique de la transmission du repère identificatoire relatif aux liens d'affiliation socio-culturelle